This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

3
R45

Cornell University Library

BOUGHT WITH THE INCOME
FROM THE
SAGE ENDOWMENT FUND
THE GIFT OF
Henry W. Sage
1891

A.157710 12/5/1902

1248

Digitized by Google

12/5
1-2

CORNELL UNIVERSITY LIBRARY
3 1924 106 746 229

The date shows when this volume was taken.

NOV 15 1970 J R

All books not in use for instruction or research are limited to four weeks to all borrowers.

Periodicals of a general character should be returned as soon as possible; when needed beyond two weeks a special request should be made.

All *student* borrowers are limited to two weeks, with renewal privileges, when the book is not needed by others.

Books not needed during recess periods should be returned to the library, or arrangements made for their return during borrower's absence, if wanted.

Books needed by more than one person belong on the reserve list.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET—DÉCEMBRE 1901

Digitized by Google

Droits de traduction et de reproduction réservés.

Angers. — Imprimerie orientale A. Burdin et Cie.

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXXIX

JUILLET—DÉCEMBRE 1901

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, 28

—

1901

Digitized by Google

Digitized by Google

LA REPRÉSENTATION DU GALOP

DANS L'ART ANCIEN ET MODERNE

(*Sixième et dernier article* [1].)

XVIII

L'idée que la porcelaine chinoise aurait été fabriquée de temps immémorial et que les spécimens s'en seraient répandus, longtemps avant l'ère chrétienne, dans le monde méditerranéen, donna naissance, au XIXe siècle, à de véritables légendes archéologiques [2]. Une des plus tenaces concerne la prétendue découverte, dans des tombes égyptiennes inviolées, de petits vases en porcelaine de Chine ; le savant Rosellini assurait en avoir vu retirer lui-même d'un sépulcre de la XIXe dynastie [3]. Des trouvailles de vases chinois ont été signalées, à diverses reprises, dans des stations romaines de la vallée du Rhin [4] et de la France [5]. Aujourd'hui qu'on sait que la porcelaine chinoise n'est guère antérieure à l'époque de Charlemagne [6], ces pseudo-découvertes ne

1. Voir la *Revue* de mars-avril, mai-juin, sept.-oct. 1900; janv.-fév., mars-avril 1901.

2. Mon savant ami M. E. Molinier écrivait encore il y a peu d'années (*Gazette des Beaux-Arts*, 1897, I, p. 57) : « On sait que les porcelaines chinoises ont été importées en Europe dès l'antiquité. » On a *cru* savoir cela, mais on sait aujourd'hui le contraire.

3. Voir Pauthier, *Rev. arch.*, 1846, p. 745; Hirth, *Chinese Studies*, I, p. 47.

4. Voir un article de Nissen, *Verkehr zwischen China und dem röm. Reiche*, dans les *Bonn. Jahrb.*, XCV (1894), p. 1-28. — Trouvaille de Harzheim près de Mayence, *Bonn. Jahrb.*, XV, p. 137; de Norf près de Neuss, *ibid.*, LXXIII, p. 169; de Xanten, Fiedler, *Denkm. von Vetera*, pl. XVI, fig. 8, etc.

5. Par ex. à Argenton, *Congrès archéol. de France*, Châteauroux, 1874, p. 626.

6. Stanislas Julien, en 1856, plaçait encore l'invention de la porcelaine au temps des Han (— 185 + 87) ; M. Hirth, en 1887, déclara qu'elle n'était pas

Digitized by Google

peuvent plus tromper que des amateurs crédules; personne non plus ne voudrait maintenir, avec Roloff et Laborde[1], que les vases murrhins, si appréciés à l'époque romaine, étaient en porcelaine de la Chine. Mais, dès l'aurore de la Renaissance et, en particulier, après le retour de Marco Polo (1295), l'industrie chinoise commença à répandre ses produits en Europe, notamment par la voie de l'Égypte et de Venise; des Tartares et des Chinois se montrèrent dans les villes commerçantes de l'Italie, où leurs types bizarres éveillèrent l'attention des artistes. — L'histoire de la « chinoiserie », dans l'art européen, n'a jamais été écrite et nous ne sommes pas en mesure de l'esquisser ici; rappelons seulement quelques faits et quelques dates, propres à préciser le caractère d'une influence qui, admise d'abord là où elle n'a pu s'exercer, n'a pas été appréciée à sa valeur là où elle s'est fait réellement sentir.

En 1245 et en 1253, sous le règne de saint Louis, se placent les deux premières missions religieuses et politiques que l'Europe occidentale ait envoyées en Tartarie[2]. En 1274, au concile de Lyon, on vit des ambassadeurs du Khan des Tartares[3]. Le séjour de Marco Polo à la cour du Khan dura dix-sept ans, de 1278 à 1295[4]; de 1305 à 1346, il y eut un évêché catholique à Pékin, fondé par un envoyé du pape, Jean de Montecorvino[5]; de nombreux missionnaires se rendirent dans cette ville depuis le début jusqu'au milieu du XIVe siècle.

Marco Polo rapporta de ses longs voyages des collections de toutes sortes[6], parmi lesquelles figuraient sans doute des porce-

antérieure au VIIe siècle (*Ancient porcelain*, p. 129) et M. Grandidier en retarda les débuts jusqu'en 960 (*Gazette des Beaux-Arts*, 1895, II, p. 48).

1. Laborde, *Notice des émaux du Louvre*, p. 467; cf. Marquardt, *Privatleben der Römer*, p. 744.

2. Missions de Jean du Plan de Carpin et du cordelier Rubrouk. Saint Louis et Philippe le Bel reçurent, de leur côté, des envoyés des empereurs mongols (Pauthier, *Chine*, p. 28).

3. Steyert, *Histoire de Lyon*, t. II, p. 444.

4. Peschel, *Gesch. der Erdkunde*, p. 158.

5. *Ibid.*, p. 162.

6. Voir Charton, *Voyageurs anciens*, t. I, p. 253.

Digitized by Google

laines chinoises. Un brûle-parfums, donné à Davillier par l'archiprêtre préposé à la garde du trésor de Saint-Marc à Venise et acquis par M. Grandidier pour le Louvre, passait pour avoir été rapporté de Chine par Marco Polo[1]. M. Molinier a signalé, parmi les dessins de la collection Gaignières, un vase oriental en porcelaine blanche — chinoise suivant les uns, persane suivant les autres — qui a été pourvu d'une monture de bronze en Hongrie vers 1360[2]. Mais, pour trouver une mention formelle de la porcelaine chinoise en Occident, il faut descendre jusqu'en 1447, époque où un document, publié par Vallet de Viriville, nous montre le sultan de Damas envoyant à Charles VII de la « porcelaine de Sinant »[3]. En 1456, un inventaire du roi René prouve qu'il en possédait également. François Ier avait des porcelaines chinoises montées en bronze par des Italiens. Dès avant 1470, les Génois et les Vénitiens importaient de la porcelaine chinoise, qu'un alchimiste de Venise avait même cherché à imiter[4]; Florence et Pise ne tardèrent pas à entrer dans la même voie.

A partir du XVIe siècle, Génois, Vénitiens, Portugais[5] et Hollandais répandent partout les produits manufacturés de la Chine, qui cessent d'être considérés comme des raretés. Philippe II possédait plus de trois mille pièces de porcelaine orientale. En Angleterre, le Musée de South Kensington conserve une aiguière chinoise dont la monture d'argent porte un poinçon de 1585. Au XVIIe siècle, des collections de « chinoiseries » se forment en France, celles de la Compagnie de Chine, de la duchesse de

1. *Gazette des Beaux-Arts*, 1895, II, p. 50.
2. *Ibid.*, 1897, I, p. 53.
3. Davillier, *Les origines de la porcelaine en Europe*, Paris, 1882, p. 9.
4. *Ibid.*, p. 10.
5. Les Portugais débarquèrent en Chine dès 1514. Au commencement du XVIIe siècle, ils vendaient de la porcelaine de Chine à Paris, témoin ces vers du *Paris burlesque* de Scarron, que veut bien me signaler M. Saglio :

Menez-moi chez les Portugais,
Nous y verrons à peu de frais
Des marchandises de la Chine...
Et de la porcelaine fine.

Digitized by Google

Mazarin, du Grand Dauphin[1]; cette mode ne fit que gagner du terrain et atteignit son apogée, comme nous le verrons tout à l'heure, sous le règne de Louis XV.

Par suite des missions franciscaines en Chine (depuis l'an 1295 environ), des relations commerciales de Venise et de Gênes, peut-être aussi des ambassades échangées entre l'Extrême-Orient et l'Europe, le type mongol devint, dès la première moitié du XIVe siècle, familier aux artistes italiens. Dans les fresques d'Altichieri, d'Avanzo et d'Ambrogio Lorenzetti, conservées à Padoue et à Sienne, il y a de nombreuses représentations de guerriers mongols, reconnaissables tant à leur costume et à leurs armes qu'à leur physionomie et à la disposition particulière de leur chevelure[2]. La petitesse et l'obliquité des yeux, la proéminence des pommettes osseuses, la forte moustache et la tresse sont indiquées avec tant de précision qu'on ne peut douter de l'influence (médiate ou immédiate) de modèles appartenant à la race jaune. Comment les artistes de l'Italie du nord ont-ils connu des Mongols? En ont-ils rencontré à Venise et à Gênes, ou ont-ils eu à leur disposition des croquis faits dans l'Extrême-Orient par des missionnaires? Ce sont là des questions auxquelles je ne puis encore répondre; mais le fait incontestable, c'est que, avant le milieu du XIVe siècle, époque qui est celle du premier évêché catholique à Pékin, Chinois et chinoiseries font leur apparition dans l'art occidental, où l'on n'en trouve que peu de traces au siècle suivant.

Ambrogio Lorenzetti travaillait à Sienne vers 1345; Altichieri

1. *Gazette des Beaux-Arts*, 1895, II, p. 56.

2. Altichieri et Avanzo, *Martyre de sainte Catherine* dans l'Oratoire de Saint-Georges à Padoue (Anderson, phot. n° 10383). Les assistants sont des Mongols avec longue tresse sur le dos et barbe en tire-bouchon. — Des mêmes, au même endroit, même sujet (Anderson, 10384). A g., soldats mongols avec casques pointus. — Des mêmes, dans l'Oratoire de Saint-Georges à Padoue (Anderson, 10379), *Adoration des Mages*. Mongols à tresse et à casque pointu dans le cortège. — Des mêmes, au même endroit (Anderson, 10381), *Crucifixion*. Dans l'assistance, Mongols à tresse et casque pointu. — Jacopo Avanzo, *Soldats se partageant les vêtements de J.-C.*, dans la basilique de Sant'-Antonio à Padoue (Alinari, n° 13102). Les soldats sont des Mongols. — Ambrosio Lorenzetti, *Franciscains décapités en présence du Sultan*, à Sienne, église de Saint-

Digitized by Google

florissait vers 1360. En 1380 naquit à Venise Vittore Pisano, dit Pisanello, le plus grand, ou plutôt le seul *animalier* de l'école italienne. Parmi les dessins de cet artiste qui sont conservés au Louvre et qu'on peut dater de 1410 environ, il y en a deux qui doivent retenir ici notre attention. Le premier est celui d'un

Fig. 148. — Guerrier mongol, d'après un dessin de Pisanello.

guerrier asiatique, de type incontestablement mongol (fig. 148), d'une exécution si serrée et d'une vérité si parfaite qu'on est tenté de le croire dessiné d'après nature. Ce Mongol n'est pas isolé dans l'œuvre de Pisanello; il en existe plusieurs autres exemplaires[1]. Assurément, quand on réfléchit à la puissance des

François (Alinari, 9404). Les bourreaux sont des Mongols. — Je dois la communication des photographies citées dans cette note à l'obligeance de M. Berenson.

1. Venturi, *Gentile da Fabriano e il Pisanello*, p. 94 : « N° 2325. *Un guer-*

Digitized by Google

traditions d'école dans l'art italien primitif, on pourrait penser que les Mongols de Pisanello dérivent de ceux de Lorenzetti et d'Altichieri; mais voici où le problème se complique. Depuis longtemps, les admirables dessins d'animaux, dus au crayon de Pisanello, ont suggéré à la critique des rapprochements avec l'art chinois et l'art japonais; il est certain, en effet, que les chefs-d'œuvre de l'Extrême-Orient présentent seuls les mêmes qualités de réalisme que l'on constate dans les silhouettes d'animaux de Pisanello. Là encore, il peut n'y avoir qu'une rencontre, analogue à la ressemblance étonnante qu'on observe entre les œuvres grecques primitives et certains produits de la sculpture française au XIIIe siècle; mais n'est-il pas permis d'admettre la

Fig. 149. — Lièvre au *galop volant*, d'après un dessin de Pisanello.

possibilité d'une influence, quand on voit le dessin du lièvre courant qui fait partie de la collection du Louvre (fig. 149)? Ce lièvre est au *galop volant*, attitude familière à l'art chinois et sans exemple en Europe depuis la fin de l'époque mycénienne. Ainsi, d'une part, Pisanello, né à Venise, a connu et dessiné des Mongols; d'autre part, il vivait à l'époque où le commerce de la Chine avec l'Italie devenait actif; enfin, on trouve dans son œuvre un motif de l'art chinois, ignoré de l'art du Moyen-Age et de la Renaissance. Ce qui atténue la portée de ce rapprochement, c'est que la figure du lièvre que nous avons reproduite est isolée dans l'œuvre de Pisanello; partout ailleurs, il a figuré les animaux en course au *cabré allongé*. La démonstration d'une

riero asiatico e quattro studj di teste d'Orientali... Guerriero tartaro... Questo guerriero si ritrova nel fresco del S. Giorgio in S. Anastasia, a sinistra, nel gruppo dei guerrieri di fondo. » Cf. n° 2326 : « *A sinistra, guerriero asiatico* ».

Digitized by Google

influence de l'art chinois n'est donc pas faite; mais la possibilité de cette influence — par l'entremise, peut-être, d'un miroir gravé de l'époque des Han — est chose trop intéressante pour ne pas être notée en passant.

XIX

La mode de la « chinoiserie », qui va *crescendo* depuis le dernier tiers du XVIIe siècle[1], devient, dès la Régence et le début du règne de Louis XV, un facteur très important de l'art français. On possède, de cette époque, un grand nombre de vases chinois montés en bronze, de laques encastrés dans des meubles dont ils forment la décoration presque exclusive[2]. A côté de ces œuvres chinoises insérées, pour ainsi dire, dans des objets de fabrication occidentale, on constate de plus en plus, en Occident, tant dans le mobilier que dans la céramique et la peinture de genre, l'imitation des procédés et du style chinois. Les *vernis* imitent les *laques*; les manufactures de Hollande et de France reproduisent des vases de forme chinoise, décorés de motifs chinois[3]; toute une série de peintres, Huet, Fraisse, Boucher, etc., s'exercent à figurer des « chinoiseries[4] » et les « cabinets chinois », les « pavillons chinois » se multiplient dans les demeures royales et princières, depuis Versailles et Chantilly jusqu'à Saint-Pétersbourg. Ce qu'il y a de plus intéressant pour nous, c'est de constater que

1. En 1697, le Jésuite Bouvet apporta à Louis XIV quarante-neuf volumes envoyés par l'empereur de Chine et fit publier, à son retour, un recueil dédié au duc de Bourgogne, *État présent de la Chine en figures*. Jusqu'en 1724, date de leur expulsion, les Jésuites de Chine firent plusieurs envois d'albums chinois à la Bibliothèque royale (*Gazette des Beaux-Arts*, 1895, II, p. 358). Il y a déjà beaucoup de meubles chinois ou du genre chinois dans les inventaires de Louis XIV (Molinier, *Le mobilier*, p. 113).

2. « Mme de Pompadour aimait ces reconstructions hybrides; on voit dans le journal de Lazare Duvaux que des panneaux de provenance orientale ont été bien des fois utilisés pour constituer le mobilier des châteaux de la marquise » (Mantz, *Gazette des Beaux-Arts*, 1886, I, p. 225). Voir aussi Migeon, *Rev. de l'art*, 10 sept. 1900, p. 200, et surtout Molinier, *Le mobilier*, p. 111 et suiv.

3. A Delft, on fit du pseudo-chinois dès le XVIIe siècle. A Sinceny (Aisne), vers 1740, on fabriquait des faïences ornées de figures chinoises polychromes (Jacquemart, *Merv. de la céramique*, t. III, p. 70, 174, 177).

4. Dimier, *Gazette des Beaux-Arts*, 1895, II, p. 353, 487.

Digitized by Google

les montures des objets chinois, porcelaines ou laques, finissent par s'inspirer elles-mêmes du goût baroque des Célestes ; MM. Havard et Molinier ont eu parfaitement raison de signaler, dans ces derniers temps, l'influence de l'art des bronziers d'Extrême-Orient sur le style *rocaille* du XVIII siècle[1]. Pour la première fois dans l'histoire, nous constatons alors, sans contestation possible, la pénétration de l'art de l'Europe par celui de la Chine; il était réservé au XIXe siècle de voir exercer une influence analogue et plus profonde encore par l'art exquis des artistes japonais.

J'ai noté en 1900, à l'Exposition rétrospective du Petit Palais, une commode de laque appartenant à la préfecture de Tours et

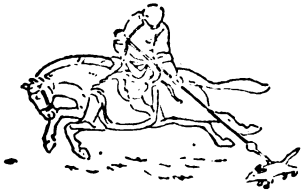

Fig. 150. — Cavalier chinois sur un meuble Louis XV.

datant de la première partie du règne de Louis XV. Dans une monture en bronze française est enchâssée une composition chinoise laquée, représentant un cavalier chinois lancé au galop et frappant un lièvre de sa lance (fig. 150)[2]. *Ce cavalier est au galop volant.*

Cet exemple d'une peinture chinoise, avec représentation du *galop volant*, insérée dans un meuble du XVIIIe siècle, n'est certainement pas unique; mais on m'excusera de n'avoir pas eu le loisir d'en chercher d'autres dans l'interminable série des meubles et des vases fabriqués au XVIIIe siècle soit avec des éléments chinois, soit à l'imitation d'œuvres chinoises. Il me suffit de signaler ici comme caractéristique le meuble de la préfecture de

1. Havard, *Dict. de l'ameublement*, art. *Chine*; Molinier, *Le mobilier*, p. 111-119.

2. *Catal. illustré de l'Exposition rétrospective*, p. 193; *Revue de l'art*, 10 septembre 1900, pl. à la p. 192; *Exp. de l'art français*, t. I, pl. sans n°.

Digitized by Google

Tours et de poser la question suivante, à laquelle des recherches ultérieures pourront seules donner une réponse certaine :

Est-ce par une simple coïncidence que des peintures chinoises, avec représentation du galop volant, ont été connues en Europe au XVIIIe *siècle, et que le motif du galop volant apparaît à la fin du même siècle, dans l'art de l'Europe occidentale?*

Comme le *galop volant* se rencontre d'abord dans des gravures populaires *anglaises*, il faudrait savoir si les artistes de ce pays étaient, vers 1794, familiers avec les œuvres de l'art chinois. C'est là une recherche qui peut et doit être faite, mais seulement en Angleterre et à la bibliothèque du British Museum.

Nous avons montré, dans la première partie de ce travail, que le motif du *galop volant* semble être comme le terme d'une évolution commencée au XVIIe siècle : les chevaux au galop s'allongent, se rapprochent du sol, s'appuient sur l'extrémité des pinces; d'autre part, le cheval au galop, franchissant une barrière ou un obstacle, est représenté *en l'air*; le jour devait venir où ces deux motifs se confondraient, où l'art figurerait le cheval au galop sous le même aspect que le cheval bondissant. Il est donc permis d'expliquer l'apparition, dans l'art européen, d'un motif irréel — qui n'est ni suggéré par la vision directe (sans quoi les Grecs et les artistes de la Renaissance ne l'auraient pas ignoré), ni autorisé par l'étude des traces de l'animal courant sur un sol mou — sans avoir recours à l'hypothèse d'une influence exotique. Mais, précisément, pour qu'une pareille influence pût s'exercer, pour qu'elle se soit exercée au XVIIIe siècle et non au XVe ou au XVIe, il faut que le terrain lui ait été comme préparé par une évolution de l'art tendant vers la création indépendante du même motif. Dans ma pensée, le contact de l'art chinois n'a été, au moment propice, que la cause déterminante d'une petite *révolution* qui, comme toutes les révolutions dont les effets sont durables, a été préparée, là où elle s'est accomplie, par une lente *évolution*.

Digitized by Google

XX

Ceux même qui ont suivi avec attention les développements de ce mémoire ne seront pas fâchés d'en trouver ici le résumé et les conclusions.

Les silhouettes successives que présente un quadrupède au galop échappent, par leur rapidité, à la vision; l'art a dû, jusqu'en ces derniers temps, suppléer à l'impuissance de l'œil par des conjectures graphiques plus ou moins plausibles.

Avant 1879, époque où la chronophotographie a fait connaître, pour la première fois, les attitudes réelles d'un quadrupède au galop, l'art, tant ancien que moderne, tant européen qu'asiatique, n'a créé que quatre motifs du galop, à savoir le *canter*, le *cabré fléchi*, le *cabré allongé* et le *vol*.

De ces quatre motifs, un seul, celui du *canter*, est vérifié par la chronophotographie. Tous les autres sont irréels et de pure convention.

Le *canter* est le motif préféré de l'art grec à l'époque de Phidias. On le trouve rarement plus tôt, rarement aussi dans l'art postérieur, où il ne reparaît guère que par l'effet de l'imitation des chefs-d'œuvre classiques. Il est presque inconnu de l'art du Moyen-Age et de l'art moderne.

Le *cabré allongé* et le *cabré fléchi* sont les motifs dominants dans l'art égyptien, l'art assyrien, l'art gréco-romain, l'art du Moyen-Age et l'art moderne jusque vers 1820. Ils ont pénétré dans l'art persan et dans l'art hindou; seul, l'art chinois les a presque complètement ignorés.

Le *galop volant* paraît dans l'art mycénien et dans cette partie de l'art phénicien qui en dérive, mais non dans l'art ionien archaïque, qu'on rattache cependant à l'art ionien. De l'art mycénien, il semble avoir passé, par des intermédiaires encore mal connus, en Scythie, c'est-à-dire dans les vastes régions au nord et au nord-est de la mer Noire; puis, de Scythie, en Chine (vers l'an 120 av. J.-C.) et dans la Perse sassanide (vers l'an 220 ap. J.-C.), pays où le motif du *galop volant* était peut-être,

Digitized by Google

depuis longtemps déjà, familier à l'art *populaire* que nous ignorons. Pendant le Moyen-Age et les temps modernes, la Chine et le Japon sont les seuls pays du monde où le motif du galop volant ait prévalu.

En Europe, depuis le XVIIe siècle, on recourait parfois au motif du *galop volant* pour représenter des chevaux galopant dans les airs (épisodes de la Fable) ou franchissant des obstacles. On prit aussi l'habitude, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, de représenter les chevaux au *cabré allongé* sur les pinces, prêts à se détacher du sol, variété du motif principal qui se rencontre déjà dans l'art antique et qui semble comme un acheminement vers le motif du *galop volant*.

Si ce dernier motif paraît pour la première fois, en Angleterre, dans une gravure populaire de 1794, pour devenir fréquent vers 1820 et se répandre en France (1817) et en Allemagne (1835), cela s'explique peut-être par l'influence des modèles chinois (porcelaines et laques), qui furent importés et imités en grand nombre au XVIIIe siècle. Un cavalier chinois, au *galop volant*, figure sur une plaque laquée d'un meuble de luxe qui fut fabriqué en France vers 1730.

La découverte de la chronophotographie et la vulgarisation de ses résultats firent entrer l'art dans une voie nouvelle : à partir de 1886, le motif du *galop volant*, reconnu irréel, se montre de moins en moins dans la grande peinture; mais il semble devoir survivre dans l'art populaire, par lequel il a pénétré il y a cent ans dans le grand art.

*
* *

Au cours de ce travail, nous avons eu l'occasion d'étudier en passant quelques autres attitudes prêtées par les diverses écoles d'art aux animaux, telles que l'*aubin* et le *trot volant*; nous sommes convaincu qu'il y a tout profit pour les archéologues à continuer les recherches dans cette voie et que l'histoire de l'art, qui comprend celle des motifs et celle des styles, ne pourra qu'y gagner en amplitude et en précision.

Saint-Germain-en-Laye, mai 1901.

Salomon REINACH.

Digitized by Google

QUELQUES SOUVENIRS DE SANDRO BOTTICELLI

(Pl. XIII et XIV)

I. — Une fresque de la jeunesse de Botticelli.

Bien que certains critiques allemands aient attribué diverses peintures à la jeunesse de Botticelli, on est assez d'accord pour penser que la plus ancienne œuvre connue de sa main est le long panneau de l'*Adoration des Mages* (à la *National Gallery*, n° 592). Ce tableau porte encore le nom de Filippino Lippi, bien que Morelli, dès 1883, l'ait justement restitué à Botticelli. Certaines parties de l'*Adoration* (Vierge avec l'Enfant et saint Joseph, les bergers à l'extrême droite du panneau) sont, par la conception, le dessin et la couleur, très voisines de Fra Filippo; d'autres parties (groupe des valets et des chevaux avec le nain au premier plan, à l'autre bout du tableau) révèlent clairement l'influence d'Antonio Pollaiuoli. Cette œuvre n'est guère antérieure, je crois, à 1468. Un peu plus tard Sandro peignit le grand panneau des Uffizi (n° 1299), le *Courage*, exécuté sans doute dans l'atelier d'Antonio et de Piero Pollaiuoli; c'est un des sept panneaux, aujourd'hui aux Uffizi, qui, représentant les Vertus théologales et cardinales, avaient été commandées aux Pollaiuoli par la cour de la Mercanzia à Florence. La figure du *Courage* est tellement dans la manière d'Antonio Pollaiuoli que Morelli n'a pas voulu admettre que Botticelli y ait travaillé; à quoi l'on peut objecter : 1° la tradition, qui remonte à l'époque même de l'artiste; 2° le style même de l'œuvre, rapproché de celui d'autres *juvenilia* de Botticelli, parmi lesquels elle trouve une place naturelle; 3° les détails tels que le dessin des mains et les plis de la draperie au-dessus des genoux, qui sont caractéristiques de Botticelli.

Digitized by Google

Travaillant, depuis longtemps, à une monographie de Botticelli, je suis en mesure d'établir par des documents que Sandro naquit trois ans plus tôt qu'on ne l'admet d'ordinaire d'après la *Denunzia* de 1480 (Gaye, *Carteggio*, I, 343). En février 1457-8, il avait treize ans, était de santé faible et fréquentait encore l'école. On le retrouve seulement en 1472, établi en qualité de peintre, avec Filippino Lippi comme auxiliaire (*discepolo*). Entre 1457 et 1472, le seul témoignage à son sujet est le texte de Vasari, comme quoi après avoir été placé en apprentissage comme orfèvre *con un suo compare chiamato Botticello*[1], Sandro fut confié par son père à Fra Filippo pour apprendre la peinture. Vasari ajoute : *Datosi dunque tutto a quella arte, seguitò ed imitò si fattamente il maestro suo, che Fra Filippo gli pose amore; e insegnolli di maniera che e' pervenne tosto ad un grado che nessuno lo arebbe stimato* (éd. 1550, t. I, p. 490). Ç'a été la mode, dans ces derniers temps, de révoquer en doute ce témoignage et le Dr J. P. Richter a été jusqu'à supposer que Botticelli fut l'élève non de Fra Filippo, mais de Pesellino. Mais je suis en mesure de démontrer que Pesellino était mort avant que Sandro n'eût quitté les bancs de l'école, ce qui réduit à néant l'hypothèse de M. Richter.

C'est probablement en 1459 que Sandro entra chez Fra Filippo. A cette époque, le Frate vivait à Prato, au milieu de ses *beati amori* et d'autres scandales moins excusables. En 1460, il travaillait à quatre lunettes, aujourd'hui détruites, surmontant la tombe de Messer Gimignano Inghirami, dans le cloître de San-Francisco à Prato. La même année, Carlo de' Medici ayant été nommé *Proposto* de Prato, Fra Filippo paraît avoir repris les fresques du chœur de la Pieve, commencées par lui en 1451. A cette époque, sans doute, il exécuta la rangée inférieure des fresques (*Décollement de saint Jean, Salomé dansant, Lapidation et Funérailles de saint Étienne*) ; tout le travail fut achevé à la fin

1. Vasari a confondu le frère aîné de Sandro, Giovanni, dit « Il Botticello » et son second frère Antonio, qui était orfèvre et peut lui avoir enseigné les premiers éléments du dessin.

Digitized by Google

de 1464 ou au début de 1465. Ces fresques de Prato ont donc été la principale occupation du Frate à l'époque où Sandro subit son influence; et, en effet, ce sont celles de ses œuvres qui ressemblent le plus à celles de son illustre élève. Sandro doit être revenu à Florence au plus tard en 1465; or, l'*Adoration des Mages* de la *National Gallery*, que je place en 1468, le montre sous l'influence d'Antonio Pollaiuoli. *A priori*, donc, on peut postuler l'existence d'œuvres de Sandro datant d'une période de sa vie où il était entièrement dominé par le Frate. A l'appui de cette conclusion, j'allèguerai des peintures comme la Vierge avec l'Enfant et un Ange (chez Mme Austen, à Horsmonden, Kent) ou la Vierge et l'Enfant (galerie Corsini, n° 176), qui sont incontestablement dues à un artiste influencé par Botticelli quand le jeune maître était encore dans le *bottega* de Fra Filippo ou, du moins, n'avait pas encore subi l'influence d'Antonio Pollaiuoli.

Au commencement de 1901, j'ai découvert, avec M. Berenson, une fresque que je crois pouvoir attribuer à Botticelli *philippisant* (1465-1468). C'est une Vierge avec l'Enfant, malheureusement très mal conservée, dans un oratoire à Settignano, dans la banlieue de Florence. C'était, à l'origine, la décoration d'un tabernacle placé sur le bord d'une route, du côté de la vallée qui regarde Fiesole. L'idée que cette image préservait de la grêle la colline de Settignano fit entourer, au XVIIe siècle, le tabernacle d'un oratoire, dit *Oratorio di SS. Maria al Vannella* et appartenant aujourd'hui au prieur de Settignano.

A première vue, on se croirait en présence d'une œuvre de l'école de Fra Filippo; elle a été d'ailleurs attribuée à cet artiste lui-même dans le *Guida di Firenze* de Federigo Fantozzi (éd. 1844, p. 746). Un examen attentif m'a convaincu qu'à l'exception de la tête de la Vierge, toute la fresque a été repeinte à une époque voisine de la nôtre. La tête, bien qu'elle n'ait pas échappé complètement au « restaurateur », est cependant en meilleur état que notre photographie ne le ferait croire. Le caractère et la forme de cette tête, la disposition du voile, le dessin des traits et surtout la couleur du visage, sont tout à fait

Digitized by Google

dans la manière de Botticelli ; on y trouve cette qualité particulière de la ligne qu'aucun de ses successeurs n'a pu imiter. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer la tête en question à celle de la Vierge Austen (*Gazette des Beaux-Arts*, 3e pér., t. XXI, p. 463), ou a celle du tableau Corsini (n° 176). Mais alors que dans la Vierge Austen et plus encore dans une autre œuvre d'école aux Uffizi (n° 1303) nous découvrons l'influence de Botticelli déjà influencé lui-même par les Pollaiuoli, la fresque de Settignano n'a rien de *pollaiuolesque* et accuse seulement le voisinage immédiat de Fra Filippo. L'attitude et le dessin de l'Enfant rappellent, en sens inverse, l'Enfant du panneau de Mme Austen ; il y a aussi des analogies entre les mains dans les peintures de Settignano, de la collection Corsini et des Uffizi. Un autre tableau auquel fait penser notre fresque est le panneau bien connu du Louvre (n° 1276), qui paraît de la même main que celui des Uffizi (n° 1303), d'après un carton de la jeunesse de Botticelli. En somme, il me paraît clair que la Madone de la Vannella fut peinte en 1465 ou peu après ; or, c'est le seul ouvrage de Botticelli que l'on puisse citer de la période où il n'était encore que l'élève de Fra Filippo.

II. — Les fresques du Spedaletto.

Dans le *Jahrbuch der preuss. Kunstsammlungen* de 1897 (t. XVIII, p. 165), M. Müller-Walde a publié un document conservé dans l'*Archivio di Stato* à Milan (*Sezione storica, autografi, Pittori, sec. XV, e varietà*), qui jette un jour curieux sur un chapitre de l'histoire de l'art à Florence. Il est écrit d'un seul côté d'une feuille de papier, sans date ni indication d'aucune sorte. En voici le texte :

Sandro di Botticelli pictore Excellenmo in tauola, et in muro : le cose sue hano aria virile et sono cum optima ragione, et integra proportione.

Philippino di Frate Philippo optimo del sopra dicto, et figliolo del piu singulare maestro de tempi suoi : le sue cose hano aria piu dolce, non credo che habiano tanta arte.

Digitized by Google

El Perusino maestro singulare, et maxime in muro : le sue cose hano arai angelica et molto dolce.

Domenico de Grilandaio bono maestro in tauola, e piu in muro : le cose sue hano bona aria, et e homo expeditico, et che conduce assai lauoro.

Tutti questi predicti maestri hano facto proua di loro ne la capella di papa Syxto excepto che philippino. Ma tutti poi allo spedaletto del M^co^ Laur^o^ e la palma e quasi ambigua.

A première vue, ce document paraît être le rapport de quelque agent du duc de Milan, ou plutôt de Ludovic le More, au sujet des principaux peintres alors à Florence, qu'on pouvait, éventuellement, appeler à Milan.

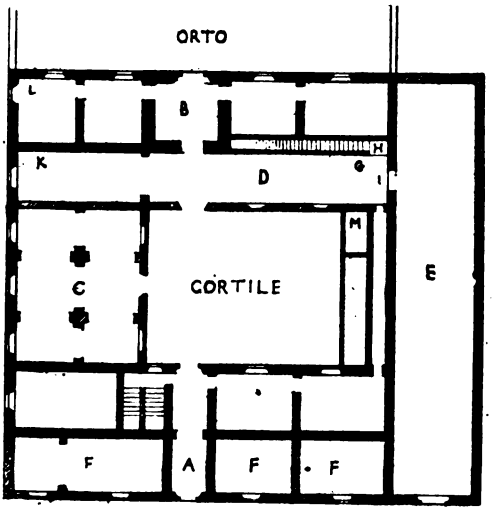

Fig. 1. — Plan du Spedaletto.

L'explication offerte par l'éditeur ne supporte pas l'examen. Il semble évident que ce rapport a été écrit du vivant des artistes qui y sont nommés et, par suite, avant 1494, date de la mort de Dom. Ghirlandajo. Mais Lorenzo de' Medici, mort le 8 avril 1492, semble aussi avoir été en vie lorsque ce document fut écrit. En outre, le fait qu'il n'y est question ni de Verrocchio, ni de Léonard, ni des Pollaiuoli, prouve qu'il est postérieur à 1484,

Digitized by Google

époque où Verrocchio et Lorenzo di Credi étaient à Venise, Léonard à Milan et les Pollaiuoli à Rome. Je crois non moins certain que les fresques du Spedaletto furent exécutées peu de temps après celles de la Chapelle Sixtine et que le rapport a été rédigé à un moment où ces travaux étaient encore tout récents. Or, la Chapelle Sixtine fut inaugurée en août 1483 ; je place donc le rapport vers 1485-86 et, en tous les cas, avant le départ pour Rome de Filippino (septembre 1488), qui y séjournait encore en janvier 1490-91.

Le passage le plus intéressant de ce texte concerne le Spedaletto de Laurent le Magnifique, où, après l'achèvement des peintures de la Chapelle Sixtine, Botticelli, Filippino, Perugino et Domenico Ghirlandajo auraient exécuté des peintures. Si mon hypothèse sur la date du document est exacte, ces fresques doivent avoir été peintes vers 1484. Les autres mentions anciennes que nous possédions de ces œuvres sont celles de Vasari. Dans la vie de Dom. Ghirlandajo, il est question de fresques peintes « *allo Spedaletto per Lorenzo Vecchio de' Medici, la storia di Vulcano, dove lavorano molti ignudi fabricando con le martella saette a Giove* » (éd. de 1568, I, p. 458). Le même écrivain, dans la vie de Botticelli, dit que Sandro avait travaillé pour Laurent (*haveva assai lavorato allo Spedaletto in quel di Volterra*, *ibid.*, p. 473). La preuve que c'étaient bien des fresques, c'est qu'il n'est pas question de ces peintures dans l'inventaire posthume de Laurent (1492), conservé aux Archives médicéennes à Florence.

Le Spedaletto échut en partage à la fille de Laurent, Maddalena, qui épousa en 1487 Francesco Cibo, fils du pape Innocent VIII. Au commencement du XVIIe siècle, la villa et ses dépendances furent vendues par les Cibo aux Corsini de Florence, qui les possèdent encore. Nous avons encore une mention, plus tardive, des fresques du Spedaletto : dans l'édition romaine (1759) des *Vies* de Vasari, annotés par Giovanni Bottari, il est dit, à propos du texte déjà cité de la vie de Ghirlandajo : *Questa pittura era sotto un portico esposta all' aria umida,*

Digitized by Google

onde ha molto patito (t. I, p. 428). Le prince Tommaso Corsini a bien voulu m'apprendre que ce Bottari était bibliothécaire du cardinal Neri Corsini et qu'il a pu obtenir ses informations sur le Spedaletto d'un membre de la famille. Une fois averti par moi que la question du Spedaletto était ouverte, le prince Corsini, avec l'enthousiasme qui le distingue pour le passé de Florence et sa complaisance inépuisable, fit rechercher le plan du Spedaletto dans ses archives familiales, m'en dessina lui-même une copie et me mit en mesure d'étudier à fond la villa, aujourd'hui propriété de son fils Don Andrea. Il m'avertit d'ailleurs que je ne trouverais probablement pas grand'chose, un incendie ayant ravagé la villa entre 1820 et 1830, détruisant la grande salle qui, suivant la tradition, était décorée de fresques.

Le Spedaletto est un édifice en briques à deux étages, avec une cour ouverte au centre ; il est situé dans les faubourgs de Volterra, sur une colline à peu de distance de la grand'route de Pontedera. Le plan ci-joint (fig. 1) fera bien comprendre l'arrangement des bâtiments. Je reconnus que l'édifice avait été entièrement gâté par l'incendie; le rez-de-chaussé, aujourd'hui en partie voûté, paraît avoir eu autrefois un plafond en bois et il est probable que cette circonstance favorisa beaucoup la propagation du feu. La *loggia* à laquelle Bottari fait allusion s'ouvrait autrefois sur la cour, mais est aujourd'hui comprise dans les bâtisses. Les murs de la *loggia* et les chambres du rez-de-chaussée, entre la *loggia* et le jardin, conservent seuls des parties de l'ancien revêtement ; tout le reste, y compris la *Sala,* a été entièrement remis à neuf. En enlevant le badigeon du mur principal de la *loggia*, près de l'entrée de l'ancien escalier, j'ai trouvé quelques petits fragments de l'*intonaco* original, avec traces de couleur rouge ; le reste du revêtement ancien était noirci par le feu. C'est là, sans doute, qu'était la fresque de Ghirlandajo mentionnée par Vasari. Au dessus d'une porte du mur terminal, j'ai relevé aussi quelques traces de couleur, attestant que la *loggia* entière avait été autrefois peinte à fresque. Suivant une tradition locale, quelques restes de peintures murales, comprenant la

Digitized by Google

partie inférieure de plusieurs figures, étaient visibles, jusqu'à une époque assez récente, dans une partie de la grande salle; mais cette partie a été isolée du reste de la salle par un mur de séparation moderne et l'on n'y voit plus rien. Comme dans une autre villa plus monumentale qui appartenait à Laurent le Magnifique, celle de Poggio a Chaiano, les parties décorées de fresques étaient la *Loggia* et la grande *Sala*. Toutefois, le plan de ces villas diffère beaucoup; à cause de son éloignement et de son isolement, le Spedaletto paraît avoir été, comme la villa médicéenne de Caffagiuolo, *ridotto in fortezza*. La *loggia* s'ouvrait dans la cour intérieure; une tour élevée, devant servir à la défendre, dominait l'édifice, qui possédait aussi une porte d'entrée fortifiée. Ces caractères d'édifice médiéval disparurent sans doute au XVIIe siècle, lorsque la villa passa aux Corsini. Aujourd'hui, l'apparence est celle d'une villa moderne; la seule relique qu'elle possède encore du grand Laurent de Médicis est une simple cheminée du XVe siècle qui figurait autrefois dans une pièce (probablement la cuisine) entre la *Sala* et le jardin.

Le rapport de l'agent du duc de Milan semble indiquer que les fresques du Spedaletto formaient une série de peintures d'une réputation presque égale à celles de la Chapelle Sixtine. Quoi qu'il en soit, elles ont une importance assez grande dans l'histoire de l'art florentin pour que le souvenir même des circonstances où elles disparurent mérite d'être exactement fixé.

Herbert P. Horne[1].

Florence, avril 1901.

PLAN DU SPEDALETTO

A. Tour de l'entrée, autrefois plus haute que le reste de l'édifice.
B. Tour principale, autrefois beaucoup plus haute qu'aujourd'hui.
C. Ancienne *Sala*, aujourd'hui *tinaja*.
D. Ancienne *Loggia* (= *Portico* de Bottari), aujourd'hui fermée.
E. Grenier avec *tinaja* et caves au-dessous, construit après l'incendie.
F. Appartements construits après l'incendie.
G. Traces de fresques endommagées par le feu.
H. Ancien escalier de la villa, conduisant aujourd'hui à l'horloge de la tour.

1. Traduit, sur le manuscrit de l'auteur, par S. Reinach.

Digitized by Google

I. Au-dessus d'une porte moderne, débris du revêtement ancien avec couleurs.

K. Suivant une tradition, il y avait là des restes de fresques (parties inférieures de figures).

L. Emplacement primitif d'une cheminée aux armes des Médicis, qui, après l'incendie, a été transférée dans la chambre M.

Les restes de la construction primitive sont indiquées par des lignes pleines ceux des constructions récentes par des lignes hachurées.

Digitized by Google

LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES

DES HAUTS-PLATEAUX

DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE[1]

Les massifs montagneux du Djebel-Guerioun, du Fortass et de leurs ramifications, qui forment une partie de l'ossature des hauts plateaux de la province de Constantine, sont littéralement semés de monuments composés de pierres brutes, de dimensions plus ou moins considérables, et classés par les archéologues sous le nom de monuments mégalithiques.

On a voulu, — à tort peut-être, — voir en eux les similaires des monuments celtiques de Bretagne, et on a tenté, par suite, de leur attribuer une origine identique. Ces groupes de sépultures du Fortass, des collines de Steteira, d'El-Oussalit et d'Ourkiss, que nous nous proposons d'étudier ici, continuent, dans la direction du sud, la série des monuments mégalithiques de la vallée du Bou-Merzoug, rattachés, par ceux qui les ont décrits, à des origines très reculées; plus au sud encore, les montagnes du Bou-Arif, du Fedjoudj, et enfin le massif des Aurès en renferment de semblables.

Dans la région spéciale que nous allons examiner, le nombre en est plus considérable que partout ailleurs : dans le seul massif du Fortass, c'est à plus d'un millier qu'on peut évaluer ces sépultures, chacune contenant de deux à cinq cadavres. Il y eut donc, à une certaine époque de l'histoire de cette région, un

1. Voir, pour la situation de ces mégalithes, la feuille d'Aïn-Fakroun au 1/50.000e publiée par le Service géographique de l'armée [Carte de l'Algérie au 1/50.000e].

Digitized by Google

groupe humain qui vécut dans ces montagnes, et, quand on considère l'absolue stérilité de ces îlots rocheux, aujourd'hui complètement déserts, qui émergent au milieu des plaines fertiles d'Aïn-Mlila, de Fesguia, de Behira-Touila, d'Aïn-Fakroun, on est amené à penser que les tribus qui habitèrent ces massifs désolés ne le firent que contraintes et refoulées par des races plus fortes qui s'étaient emparées de la plaine : j'ai nommé les Romains.

Tous ces monuments consistent en un *dolmen* ou table brute reposant sur des roches ou des pierres qui lui servent de piliers; des cercles concentriques de grosses pierres, très régulièrement décrits, entourent cette chambre sépulcrale : ce sont les *cromlechs*; en divers points du cercle extérieur se dressaient des pierres plus longues, posées debout, et dans lesquelles on a voulu voir les analogues des *menhirs* celtiques. Ces sépultures

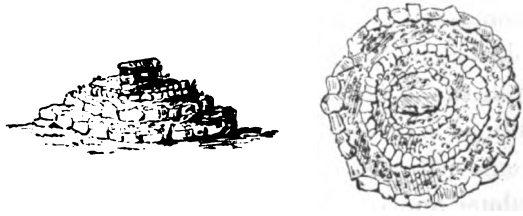

Fig. 1. — Vue et plan d'un monument du modèle le plus fréquent.

couvrent les crêtes et les pentes des massifs du Guérioun et du Fortass, les collines rocheuses d'El-Oussalit, ou jalonnent de distance en distance les longues strates de Mazouz et de Steteira. Par contre, on n'en trouve aucune dans les plaines de Behira-Touila et d'Aïn-Kercha; mais elles reparaissent nombreuses dans le Draa-Ourkiss. Leurs dimensions sont fort variables; quelques cromlechs mesurent plus de 13 mètres de diamètre, avec des dolmens de 3 mètres de longueur; d'autres ont à peine 2 mètres de diamètre, et la table funéraire est une roche grossière de $0^m,60$ à $0^m,80$.

Les rares voyageurs, plus ou moins savants, qui ont fait des descriptions de ces monuments, descriptions beaucoup plus détaillées que celles que je viens d'en donner, leur ont attribué,

Digitized by Google

en général, une antiquité très reculée et des origines très diverses, pélasgique, celtique et même scandinave; âges et origines ne sont justifiés par aucun fait précis, et sont, par suite, sujets à discussion. Je me permettrai, pour ma part, et en ce qui concerne spécialement les groupes du Fortass et de ses dépendances, de ne point souscrire aux différents avis émis jusqu'à présent, et d'assigner à ces monuments une époque presque contemporaine de l'occupation romaine, et même, en certains endroits, *postérieure à celle-ci.* Quant à leur origine, je crois pouvoir la retrouver logiquement, sans faire intervenir aucune des races dont l'existence sur le sol africain est tout à fait problématique, et attribuer tout simplement leur construction aux ancêtres directs des habitants actuels, les Chaouïa, de souche incontestablement berbère. Cette théorie, purement personnelle, s'appuie sur les remarques suivantes, faites au cours d'un séjour de cinq mois dans les montagnes de la région.

Après avoir examiné un grand nombre de ces monuments, tous plus ou moins détruits, si l'on essaie de reconstituer par la pensée leur structure primitive, on arrive à se les représenter comme des pyramides circulaires à gradins, chacun de ces gradins étant formé par les cercles concentriques du cromlech; à peu près au centre, la chambre sépulcrale, recouverte par son dolmen, tronquait la pyramide et la terminait par une sorte de plate-forme.

Or, ce modèle général, malgré ses dimensions beaucoup moindres et sa structure tout à fait primitive, rappelle le fameux Madrasen ou tombeau présumé de Massinissa, qui se trouve dans la région, au centre même de l'ancienne Numidie; il le rappelle aussi exactement qu'un amas de pierres brutes, entassées par des sauvages suivant un plan grossier mais invariable, peut rappeler un édifice d'architecture (fig. 2 et 3).

Il semble donc raisonnable, sans invoquer d'étranges migrations de peuples, ou des races inconnues dans l'horizon historique de ces pays, d'attribuer aux tribus berbères de la Numidie, qui sont les plus anciens habitants connus de ce sol, ces sépultures grossières dont le tombeau d'un de leurs plus fameux

Digitized by Google

rois fut l'image colossale et régulièrement construite, et il est logique de penser que, tant que dura intacte la royauté numide, c'est-à-dire jusqu'à César, et même jusqu'à la mort de Juba II, ces peuplades berbères ne changèrent rien à leur mode d'élever aux morts, tout au moins aux plus considérables, des tombeaux du même genre. Remarquons, en outre, qu'aux alentours immédiats du Madrasen très nombreux sont les cromlechs de pierres brutes qui semblent avoir, avec une intention évidente, été groupés autour du tombeau du roi numide.

Fig. 2. — Le Madrasen, tombeau des rois de Numidie.

Or, il est vraisemblable aussi de supposer qu'à l'époque où ces tribus berbères possédaient en toute jouissance les terres de la Numidie, ce n'était pas dans des montagnes rocheuses, sauvages et stériles, telles que Fortass et Oussalit, Mazouz, etc., qu'elles habitaient, mais bien dans des parties fertiles de la plaine. On est donc amené à croire qu'elles ne commencèrent à élever sur les montagnes les tombeaux de leurs morts qu'à partir de l'époque où elles furent obligées, par l'occupation romaine envahissante, de chercher en ces montagnes un refuge d'abord, puis leur habitation permanente ; et l'histoire des révoltes indigènes, sans cesse renouvelées pendant l'Empire, nous apprend, à n'en point douter, que des groupes importants de la population primitive, groupes berbères purs, comprimés dans les régions

Digitized by Google

montagneuses par les vainqueurs, formaient des îlots nettement délimités, où ne pénétra jamais l'influence romaine, dédaigneuse de ces pentes stériles, impropres à la culture. Il est en outre facile de constater, dans ces montagnes, l'absence absolue de toute construction romaine, tandis que la plaine en est couverte. Sur les pentes basses du massif, en lisière de la colonisation romaine, notamment près de Sila et de Sigus, nombreux

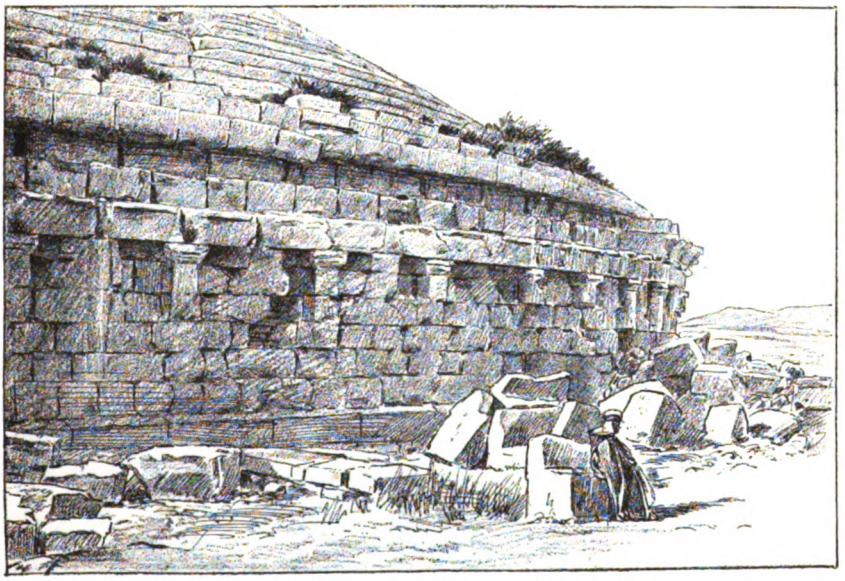

Fig. 3. — Le Madrasen.

sont les monuments de ce genre auxquels on peut, d'une façon sûre, assigner une époque contemporaine de la domination romaine; nous pouvons même croire, à de certains indices de construction, que l'influence du très proche voisinage romain s'est fait sentir sur les Berbères limitrophes. Les formes générales des monuments sont plus architecturales que dans la montagne, les pierres sont plus régulièrement alignées ou assemblées : elles sont parfois sommairement équarries, et même taillées sur une de leurs faces. On peut en déduire que ces monuments sont l'œuvre de familles berbères vivant côte à côte des colons

Digitized by Google

de Sigus ou de Sila, leur servant probablement de manœuvres, de domestiques ou de fermiers, sans se mêler pourtant à eux autrement que pour les travaux, restant dans une situation analogue à celle que nous constatons actuellement à côté de la plupart des grands villages français d'Algérie ou de Tunisie, où nous voyons des groupes arabes, qui, tout en travaillant pour le compte des colons français et avec eux, n'en continuent pas moins à vivre de leur vie propre, sous leurs tentes, conservant leurs mœurs ou leurs traditions à peu près intactes. Nous

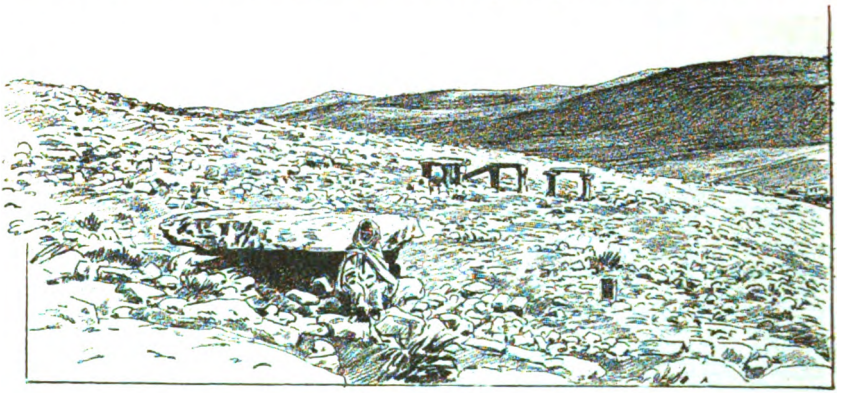

Fig. 4. — Groupe mégalithique important, près de Sigus.

sommes là, à n'en pas douter, en présence de sépultures contemporaines de la colonisation de Sila et de Sigus.

D'autres monuments, enfin, *sont manifestement postérieurs à l'époque romaine, même peut-être à l'époque byzantine,* et ce ne sont pas les moindres de ces *pseudo-préhistoriques* : ils renferment, en effet, dans leur structure intérieure, des pierres taillées provenant de ruines d'édifices ou de maisons, et prouvant que les grandes luttes de la fin de la domination romaine ou de l'agonie de Byzance avaient déjà détruit la colonisation, les fermes et les monuments du pays : un de ces cromlechs, en effet, a pour table du dolmen central la pierre d'un pressoir romain; la rainure circulaire et la rigole d'écoulement de l'huile sont parfaitement visibles; la pierre, très bien taillée, est encore en place sur les

Digitized by Google

grossiers blocs qui lui servent de piliers et en même temps de parois au caveau funéraire; elle provient évidemment des ruines d'une des nombreuses fermes de la plaine. Ce monument, bien

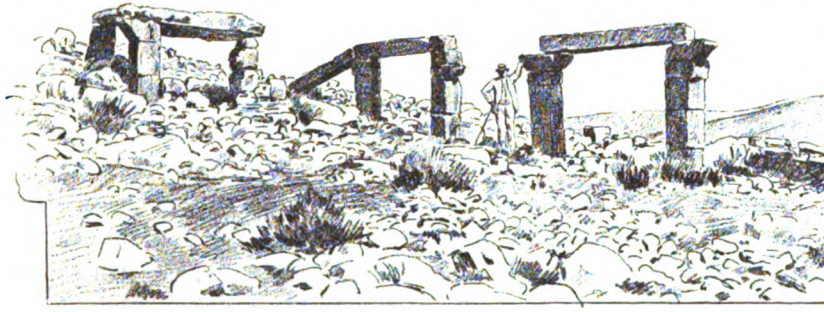

Dolmen

Fig. 5. — Portique entourant un des grands dolmens de Sigus.

caractéristique d'époque, fait partie d'un groupe d'une centaine de sépultures dressées dans la vallée du Chabet el-Louz (pentes

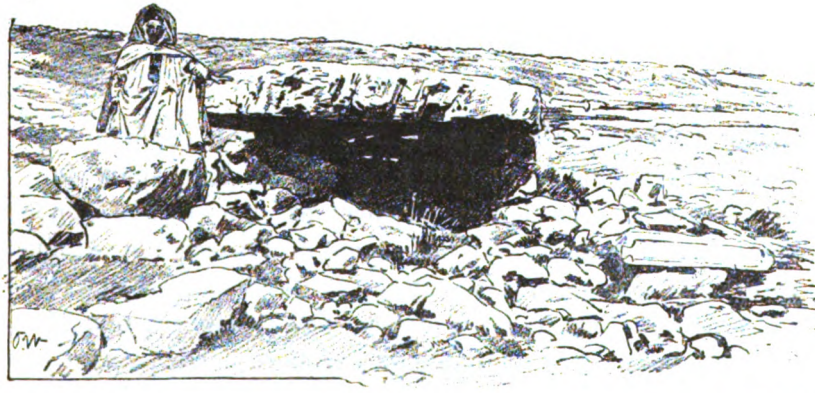

Pierre portant inscription

Fig. 6. — Grand dolmen de Sigus (S.-E.)

les plus basses au sud-est du Fortass), et qui, bien probablement, ne sont guère plus anciennes que lui.

Enfin à l'appui de ma théorie, une double preuve, tirée des deux grands dolmens de Sigus (fig. 5 et 6), est absolument con-

Digitized by Google

vaincante, et proclame hautement le peu d'ancienneté relative de ces monuments : au cours d'une fouille qui fut faite en 1886 dans l'un de ces dolmens, M. Chabassière, géomètre d'El-Guerra, trouva une pierre taillée, portant une inscription latine, dédicace votive d'un prêtre de Saturne.

Et moi-même, explorant au mois de mai dernier (1899) l'autre grand dolmen de Sigus (dolmen du sud-est) (fig. 6), j'ai découvert, insérées dans la structure du cromlech qui lui sert de plate-forme, deux pierres taillées et gravées qui devaient primitivement former le fronton d'un édicule romain. Sur la première de ces pierres, une inscription latine de trois lignes, très fruste en partie; quelques lettres sont pourtant lisibles; j'ai pu déchiffrer, très nettement, en tête : VIRTV..., à la seconde ligne : SIGISI..., la troisième ligne est illisible.

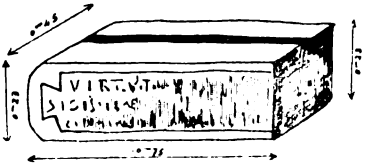

Fig. 7.

La deuxième pierre, complètement fruste, faisait, sur le fronton, suite à la première, ainsi que le prouvent les dimensions similaires, la terminaison de l'encadrement par une queue d'aronde symétrique de celle du commencement de l'inscription, et une rainure d'assemblage qui se continue sur les deux pierres, à leur face supérieure. La figure ci-dessus (fig. 7) donnera une idée suffisante de la plus importante de ces deux pierres; aucun estampage ne pourra permettre de déchiffrer entièrement l'inscription, dont le nom SIGISI est suffisamment significatif pour qu'aucun doute ne puisse surgir au sujet de sa provenance. Afin d'assurer la conservation de cette pierre intéressante, je l'ai signalée à M. Robert, administrateur de la commune d'Aïn-Mlila, qui a bien voulu m'accompagner pour la voir en sa place, et a donné des ordres pour la faire transporter à Sigus.

Digitized by Google

Ces diverses raisons me semblent démontrer très suffisamment le peu d'antiquité relative de ces monuments funéraires. Les deux derniers faits, surtout, sont probants, et assignent à leur érection des dates à peu près précises.

Je veux ajouter encore à cette notice quelques réflexions au sujet de certaines analogies de forme et de structure, très frappantes, entre les constructions funéraires, domestiques et agricoles, faites par les Chaouïas actuels, et les mégalithes anciens d'usages similaires. Ces analogies me semblent prouver qu'il n'est point besoin, pour expliquer l'origine de ces mystérieux monuments, de les attribuer à des peuplades disparues et tout à fait inconnues dans l'histoire de l'Afrique. Une très belle inscription trouvée aux environs de Sigus et dédiée à un certain dieu Baldir (*Deo paterno Baldiri*) avait permis à des archéologues de supposer que ce dieu Baldir, d'origine scandinave (?), avait été importé en Afrique par des tribus venues du nord de l'Europe, et que son culte s'était prolongé jusqu'à l'occupation romaine. Il eût alors été loisible d'attribuer à ces mêmes tribus les sépultures à dolmens dont nous venons de parler. A mon sens, le dieu Baldir, dont l'existence ne peut être mise en doute, puisque deux inscriptions, très bien gravées, nous la révèlent, était un dieu berbère local (*paternus*) et les stèles qui lui furent vouées en langue latine dénotent simplement que les Romains, avec la bienveillante indifférence qu'ils professèrent partout pour les dieux vaincus qui ne cherchaient plus à leur faire opposition, l'admirent dans le panthéon de l'Afrique.

J'estime qu'une seule et même race a toujours, dès une haute antiquité, habité ce pays, cultivant d'abord la plaine, se confinant ensuite plus ou moins dans la montagne, au fur et à mesure que les invasions et dominations successives, romaine, vandale, byzantine, et enfin les nombreuses incursions arabes l'y contraignirent; les Chaouïas actuels sont les descendants directs de ces tribus berbères, immobiles à travers les siècles, refoulées aujourd'hui par nous dans ces mêmes montagnes qui furent autrefois le refuge de leurs ancêtres.

Digitized by Google

Nous avons vu, par les exemples cités plus haut, comment ces Berbères primitifs furent amenés à modifier leur mode de construction au contact de l'architecture romaine; il est très probable que, pendant toute la longue période d'anarchie qui succéda à la domination de Rome, ce fut avec les débris des fermes et villas de leurs anciens maîtres, mêlés aux pierres brutes du sol, que les indigènes, libérés du joug, construisirent leurs monuments, et c'est de cette époque post-romaine et préislamique que datent tous les tombeaux en matériaux mêlés : il est, d'autre part, à penser que les invasions arabes et en particulier celle du VIIIe siècle, où la domination hilalienne imposa par le sabre la religion musulmane à ces races berbères, libres jusque-là dans leurs croyances, eurent sur leurs mœurs, et peut-être surtout sur leurs rites funéraires, une influence considérable, et telle que les Romains, indifférents en matière religieuse, n'avaient pas essayé d'en prendre. Un croyant d'Allah ne pouvait plus être enterré comme un adorateur de Baldir, de Bacax, d'Eruc ou d'Ifru : la sépulture berbère prit la forme rituelle de la sépulture arabe; et pourtant, quelle notable différence offre la tombe actuelle d'un Chaouïa avec les tombeaux des populations arabes ou arabisées des plaines et en particulier du sud! Tandis que sur le cadavre arabe on réunit de menues pierres ou simplement de la terre et des branchages dans le sens de la longueur du corps, nous trouvons, dans toute cette région qui nous occupe, des tombes formées d'un amoncellement de pierres qu'entourent une ou même plusieurs bordures de pierres plus grosses; ces bordures affectent en outre des formes elliptiques qui me semblent être le souvenir atténué des cercles concentriques des cromlechs; une pierre allongée mise debout marque la place de la tête, une autre est debout au-dessus des pieds; une troisième enfin, également debout, marque la place du ventre si le corps est d'une femme. Ces cercles et ces pierres debout procèdent bien de la même idée que les cromlechs et les menhirs des sépultures mégalithiques du Fortass. Parfois (cimetière chaouïa aux environs de Sila, au sud du sentier de Sila à Sigus, 2 kilomètres à l'est de ce dernier

Digitized by Google

point), un grand cercle de pierres assez grosses entoure plusieurs sépultures: c'est là, bien que dégénéré et de dimensions réduites, un véritable cromlech.

Dans un autre cimetière encore (cimetière de Lella-Kouachia, en berbère Takouech, à l'ouest du défilé de Guérioun), on retrouve le cromlech très régulier avec dolmen. Ici le cercle est parfait, formé de pierres brutes juxtaposées ; au centre, sur des pierres tenant lieu de piliers, repose une dalle formant voûte et abritant les poteries, lampes, chandelles et ex-voto consacrés à Takouech (Lella-Kouachia), patronne du cimetière ; cette sainte du calendrier chaouïa est célèbre pour avoir, d'un coup de son soulier, crevé la barrière primitive que le Fortass et le Guérioun, réunis alors, présentaient à sa marche ; elle y pratiqua ainsi la grande crevasse par laquelle passe aujourd'hui le chemin. Ce cimetière, véritable souvenir des monuments mégalithiques, est du XVIe siècle (XIe de l'hégire) d'après les Arabes lettrés de la région, et les indigènes des environs y transportent encore actuellement leurs morts.

Si nous laissons maintenant de côté les monuments funéraires, pour examiner les nombreuses ruines berbères de la région, d'attributions différentes, et si nous comparons à ces ruines certaines constructions faites aujourd'hui par les Chaouïas, nous trouverons une analogie frappante dans le plan général des demeures aussi bien que dans la structure des murs. Bien que de dimensions beaucoup plus restreintes, l'habitation actuelle procède de la même idée que l'ancienne, c'est le parc : un rectangle formé par un mur en pierres sèches de $0^m,80$ à 1 mètre de haut, à l'intérieur duquel on parque les animaux pour la nuit ; dans un des angles du parc, un petit logis pour les gens, simple chambre rectangulaire, couverte en chaume ou roseaux. Or, c'est exactement le plan qu'on retrouve dans toutes les ruines grossières de la plaine d'El-Haouara, dessiné sur le sol en dimensions beaucoup plus grandes, par des matériaux plus volumineux et mieux assemblés. Le modèle que je viens de décrire est celui de *mechtas* actuelles, situées entre les collines d'El-Oussalit ; bien d'autres semblables

Digitized by Google

existent dans la région. La contexture des murailles en pierres sèches est également identique : deux alignements de grosses pierres, assez fortement enracinées dans le sol, forment les parois, laissant entre eux un vide d'environ $0^m,50$ à $0^m,60$ que l'on remplit ensuite de pierrailles ; très nombreuses sont dans la région, notamment dans la plaine entre Aïn-Kercha, Aïn-Fakroun, Guerioun et les collines d'El-Oussalit, les traces de murs ainsi construits; elles dessinent au ras du sol soit de vastes rectangles qui n'étaient que les parcs à bestiaux des habitants, soit de longues lignes continues de plusieurs centaines de mètres, dont le but m'échappe complètement. Certaines de ces murailles (plaine au nord d'El-Oussalit) réunissent les uns aux autres de grands tombeaux mégalithiques; mais, là encore, la raison de ces lignes n'apparaît pas distinctement. D'autres enfin ont eu un but défensif bien évident: telles sont celles qui relient entre elles les collines d'El-Oussalit, de façon à en former un système de hauteurs retranchées. Ce massif calcaire d'El-Oussalit, très rocailleux, d'accès assez difficile, est en effet composé de plusieurs groupes de collines séparées par d'étroits défilés qui permettent de passer de la plaine de Kercha à celle de Taxas. Le mur qui barrait l'un de ces défilés (défilé de l'est) est très nettement visible sur le sol; peut-être même était-il flanqué de tours peu élevées. Dans le massif de Mazouz, où de longues strates calcaires, distantes entre elles de 600 mètres environ, courent parallèlement pendant 7 à 8 kilomètres, jalonnant les crêtes allongées qui vont en s'abaissant vers El-Hazebri, ces strates ont été utilisées dans un but qui me semble défensif; on trouve, en effet, sur l'une de ces terrasses qui dominent la plaine de Taxas, des murailles perpendiculaires aux strates, s'appuyant sur leurs parties les plus élevées, et déterminant ainsi une vaste zone protégée, refuge évident où la partie de la tribu habitant la plaine se retirait en cas d'alerte avec ses troupeaux et son matériel, surveillant le pays et prête à le reprendre à la première occasion favorable.

En résumé, toutes ces analogies de forme, de structure et de symboles entre les constructions anciennes et celles d'aujour-

Digitized by Google

d'hui concourent bien à démontrer l'identité de la race qui a créé ces monuments avec celle qui habite présentement la région, en même temps que les remarques faites au sujet des pierres romaines insérées dans les mégalithes établissent d'une façon indiscutable que leur antiquité n'est nullement préhistorique. Les différences que nous constatons en comparant aux monuments les plus anciens ceux relativement récents et enfin ceux des Chaouias actuels, différences qui consistent surtout dans la dimension des matériaux employés, sont les conséquences directes, d'abord de la dégénérescence de la race, autrefois libre et maîtresse d'elle-même, puis refoulée et dominée depuis de longs siècles, et aussi des phases diverses que cette race a traversées, soumise aux influences si contraires de ses différents vainqueurs.

En dehors de la théorie que je viens d'exposer, il nous reste à examiner quelques monuments défensifs de la région, que j'attribue, à n'en pouvoir douter, à cette même race, et auxquels je crois pouvoir, sans me tromper, assigner une date contemporaine de l'époque byzantine, si troublée par de permanentes révoltes berbères : ce sont des fortins grossiers, tous également situés sur des points dominant le pays, de façon à constituer à la fois des postes d'observation et des citadelles inaccessibles aux vainqueurs de la plaine. Ces constructions de même nature et de plans à peu près identiques consistent simplement en des murailles fort épaisses, faites de pierres à peine équarries, reliant entre elles d'énormes roches qui pointent sur des sommets, et constituant avec ces forteresses naturelles, mais tronquées par des crevasses, des enceintes continues. La première occupe la pointe de Tameniat (fig. 8), piton rocheux détaché comme une vedette du massif de Guerioun, et dominant toute la plaine d'Aïn-Kercha et d'Aïn-Fakroun ; ses murailles enclavent une surface d'environ 800 mètres carrés ; dans leur intérieur se trouvent des ruines de sépultures mégalithiques. Deux autres fortins analogues se dressent sur des cîmes du Djebel-Fortass des Oulad-Aziz (Hazebri) ; l'un commande la plaine de Behira-Touila ; il est difficile d'évaluer la superficie qu'il pouvait avoir, les murs de la gorge

Digitized by Google

ayant complètement disparu, mais du côté de l'à-pic qui regarde la plaine, il y avait au moins deux étages de murailles séparés par une terrasse. Le dernier de ces ouvrages présente, autour du rocher qui le domine et qui en forme le réduit, une muraille de $1^{m},50$ d'épaisseur; il défend l'accès du défilé intérieur de la montagne.

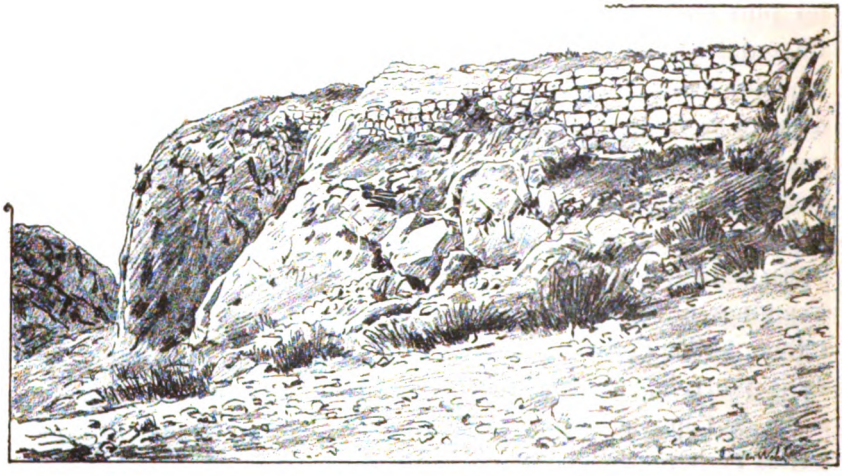

Fig. 8. — Fortifications berbères au sommet du Djebel-Tameniat.

On est forcé de reconnaître, aussi bien dans le choix de la position de ces petites citadelles que dans la structure de leurs murailles, l'imitation grossière des fortins byzantins dont Solomon et ses officiers avaient couronné les sommets du pays et dont les ruines de Tigizi et du Djebel-Ferroukh [1] sont, pour cette région, les modèles les plus intéressants.

Command^t Ch. Maumené.

1. Cette forteresse byzantine du Djebel-Ferroukh n'a jamais été décrite, et était, je crois, inconnue avant la visite que j'y ai faite cette année (1899). Elle est située au sommet d'un piton rocheux d'accès difficile, à 2 kilomètres et demi au sud d'Aïn-Fakroun. Elle commandait le passage qui, traversant le massif montagneux d'Oumcherid, débouchait dans la plaine d'Aïn-Fakroun, très colonisée à l'époque byzantine; à ses pieds passait le chemin de traverse qui, venant des villes de *Baraï* et de *Claudi*, allait à Sigus. Peut-être faut-il y voir la *Turris Caesaris* qui se trouvait dans la région et dont le site n'est point encore déterminé.

Digitized by Google

LES THÉOXÉNIES

ET LE VOL DES DIOSCURES

I

Je tiens d'un témoin oculaire que lors du choléra de 1893, dans la Russie méridionale, les paysans du gouvernement de Kherson, sourds aux avis des médecins et même aux exhortations des popes, prêtèrent une oreille complaisante à leurs sorciers de village. Ceux-ci leur conseillèrent de dresser le soir des tables chargées de mets, dans la pensée que le Choléra viendrait s'en nourrir pendant la nuit et que, le lendemain, le monstre rassasié cesserait d'exiger des victimes humaines.

Il y a là deux choses qu'il faut distinguer avec soin : un acte rituel et l'explication de cet acte. L'explication vaut ce qu'elle vaut et ne mérite sans doute pas d'être retenue, car elle peut avoir été imaginée pour la circonstance. Il n'en est pas de même du rite qui paraît, au contraire, très ancien : c'est le rite même des Lectisternes qui, suivant la tradition romaine, aurait été introduit à Rome en 399 avant J.-C. à l'occasion d'une épidémie calamiteuse et qui fut plusieurs fois renouvelé en semblable occurrence. C'est aussi le rite des théoxénies grecques, c'est-à-dire des banquets (ξένια) offerts aux dieux et aux héros, soit pour apaiser leur courroux, soit pour leur rendre grâces. Ces usages classiques se présentent à nous, dans les textes, sous une forme demi-savante, alors que la superstition des paysans russes nous en offre un exemple pur d'alliage. Tout porte à croire que c'est là une survivance d'une pratique très ancienne, antérieure de bien des siècles à la diffusion du christianisme en Russie.

Digitized by Google

L'idée générale sur laquelle est fondé le rite des théoxénies paraît être celle-ci : que la nourriture prise en commun constitue un lien particulièrement sacré entre ceux qui y participent. Le banquet, acte essentiellement social, est par cela même, à l'origine, un acte religieux[1]. Un étranger, admis à la table d'un clan, est comme naturalisé dans ce clan, dont la protection au moins temporaire lui est assurée. Cette conception semble particulièrement vivace chez les nomades, où les clans vivent isolés les uns des autres et souvent en état de guerre. Aussi en trouve-t-on les plus frappants exemples chez les peuples sémitiques. Dans le livre de *Josué* (IX, 14), les Israélites s'allient aux Gabaonites par le seul fait d'accepter de ceux-ci des provisions de bouche. Vers l'époque de Mahomet, on raconte que Zaïd el-Haïl refusa de tuer un voleur qui avait enlevé ses chameaux, parce que ce dernier, avant de commettre le vol, avait bu une gorgée de lait dans la coupe du père de Zaïd[2]. « Il y a du sel entre nous », disent les Arabes, pour motiver le respect que leur inspire un commensal. On prétend que, chez les Arabes modernes, la protection assurée au convive dure pendant trois jours pleins après son départ[3].

Un dieu ou un héros, qui s'assied à la table d'un mortel, conclut ou renouvelle avec lui un pacte d'alliance ; il fait ou refait sa paix avec lui. Si le dieu ou le héros est le protecteur, le génie tutélaire de la tribu, celle-ci, dans un moment de détresse, songera naturellement à resserrer les liens qui l'unissent à lui en l'invitant à participer à un banquet, à manger avec elle des mêmes aliments. De la sorte, la sainteté et la puissance du dieu seront de nouveau, pour ainsi dire, inoculées au clan ou à la tribu. Bien plus, la parenté par le sang qu'on suppose exister entre le dieu local et ses fidèles sera confirmée et consolidée,

1. Rob. Smith, *Relig. der Semiten*, p. 206.
2. *Ibid.*, p. 207.
3. Voir A. von Kremer, *Studien zur vergleichenden Culturgeschichte*, I et II (Vienne, 1889), p. 1 et suiv. (*Brot und Salz*). — Je dois cette indication à M. H. Derenbourg.

Digitized by Google

car la communauté du sang, aux yeux des primitifs, se lie ou se fortifie par la communauté de la nourriture. Ainsi s'explique qu'en Grèce et à Rome les familles qui avaient coutume d'offrir des repas à certains dieux ou héros passaient pour leur être apparentées. Cette idée donna plus tard naissance à des légendes d'un caractère rationaliste, qui impliquent généralement le commerce illégitime d'un dieu ou d'un héros avec une mortelle, membre de la famille qui lui offrait l'hospitalité. Ce sont là les balivernes de la fable : le fait primitif, c'est le sentiment de la parenté fondé sur la tradition d'une théoxénie, périodiquement renouvelée sous les espèces d'un acte religieux.

M. Bouché-Leclercq, il est vrai, se conformant aux idées généralement reçues, trouve, à la base de la coutume du lectisterne, « l'idée de se concilier la faveur des dieux ou de détourner leur colère en leur offrant des aliments »[1], idée qui serait, selon lui, au fond de tous les cultes primitifs et, en particulier, des sacrifices. Cette manière de voir, en effet, comporte la théorie du *sacrifice-don* et prête aux mêmes objections, qui me semblent décisives. L'une et l'autre impliquent, à une époque qu'on dit primitive, l'existence d'un sacerdoce, c'est-à-dire d'hommes ayant qualité pour recevoir au nom du dieu, pour jouir de ce qu'on lui offre ou le recueillir, pour provoquer enfin, parce qu'ils y trouvent leur avantage, le renouvellement des offrandes. Cet état de choses a existé très anciennement chez les peuples à évolution rapide ; mais la meilleure preuve qu'il n'est pas primitif, au sens ethnographique de ce mot, c'est-à-dire contemporain de la constitution des sociétés et des religions, c'est que nombre de peuples, aujourd'hui encore, ne connaissent pas de sacerdoce organisé. Du reste, M. Bouché-Leclercq affaiblit lui-même sa thèse en citant comme exemple, quelques lignes plus loin, le Zeus d'Homère, « qui s'applaudit de ce que son autel n'a jamais manqué de mets équitablement partagés, de libations et de graisses. » Un autel, un prêtre qui vit de l'autel, ce sont là des choses homériques, mais non primitives. Quelque grossière que

1. *Dict. des antiquités*, art. *Lectisternium*, p. 1006.

Digitized by Google

puisse nous paraître une pareille conception de la divinité, elle appartient à une période, très éloignée des débuts de la religion, où le dieu s'est déjà isolé des hommes, où il entretient avec eux des rapports de maître à sujet et non plus de consanguin et d'allié. C'est à cet éloignement du dieu que répond la nécessité du sacerdoce, intermédiaire entre la divinité et les fidèles. Le rituel d'Homère n'est pas plus primitif que sa mythologie et ce n'est pas là qu'il convient de chercher ce qu'y croyait trouver Fénelon, « l'aimable simplicité du monde naissant ».

Nombre de textes et de monuments classiques nous montrent des divinités ou des héros invités à des banquets par les mortels[1]; c'est peut-être par l'effet d'un simple hasard que certaines divinités importantes, comme Arès, Poseidon et Hermès, ne sont ni mentionnées ni figurées comme y prenant part[2]. Mais il est un ordre de représentations particulières, formant un groupe bien délimité, où l'on voit des divinités descendant du ciel pour prendre place à la table que les hommes ont dressée à leur intention. Ces monuments, qui se rapportent évidemment à l'usage des théoxénies, ont ceci de particulier que, dans tous ceux qu'on a signalés jusqu'à présent, les divinités ainsi figurées dans l'acte de se rendre à l'invitation des mortels sont les divins jumeaux de Léda, les Dioscures.

II

Le caractère mythique des Dioscures les destinait tout naturellement à ce rôle de divinités protectrices et familières, aimant à fréquenter les hommes et à se mêler à eux. Ce ne sont pas seulement, en effet, des dieux bienfaisants, σωτῆρες; ce sont encore des dieux ambulants, sans cesse par voies et par chemins, comme ces bons héros des romans de chevalerie avec lesquels nous leur trouverons, d'ailleurs, d'autres caractères communs ;

1. Voir les références données à la p. 1008, note 5, de l'art. *Lectisternium* du *Dict. des antiquités*.

2. Il est pourtant question d'Hermès et de Poseidon dans le lectisterne célébré à Rome en 399 (Liv. V, 13).

Digitized by Google

ce sont, enfin, des dieux amis de la justice, et, comme il convient à des voyageurs, attachant une singulière importance à cette vertu des nomades, l'hospitalité.

Les Dioscures punissent le Spartiate Phormion, chez qui ils se sont présentés comme des étrangers venant de Cyrène, parce qu'il a refusé de les recevoir dans la chambre qu'occupait sa fille : le lendemain, la jeune fille avait disparu et l'on trouva dans son lit les images des Dioscures avec une table et un rameau de silphium[1]. Ils récompensent Pamphas pour leur avoir donné l'hospitalité et leurs bienfaits, au témoignage de Pindare, s'étendent à ses descendants[2].

Les théoxénies des Dioscures sont mentionnées, dans la littérature grecque, dès le ve siècle; Bacchylide les appelle à un banquet et s'excuse de sa pauvreté qui l'empêche de les recevoir dignement. Diodore raconte que les Locriens, ayant envoyé à Sparte pour demander du secours, reçurent pour réponse qu'ils devaient se concilier la protection des Dioscures. Les envoyés dressèrent sur leur navire un lectisterne, κλίνη, où ils placèrent les images des Tyndarides. A Sparte, à Agrigente, à Athènes même, les Dioscures étaient invités à des banquets comme des hôtes publics. Parfois, ils consentaient à se montrer aux hommes et l'on peut croire que les théoxénies éveillaient toujours le souvenir d'une théophanie lointaine ou l'espoir d'une théophanie renouvelée. Pausanias raconte que deux jeunes Messéniens, profitant d'un jour où les Spartiates célébraient la fête de Castor et de Pollux par des festins et des jeux, se présentèrent tout à coup au milieu d'eux, vêtus de tuniques blanches et de chlamydes de pourpre, montés sur des chevaux magnifiques, coiffés de bonnets coniques et tenant une lance à la main. Les Spartiates, croyant que c'étaient les Dioscures, arrivés pour participer aux fêtes en leur honneur, se prosternèrent devant les deux Messéniens; ceux-ci firent un grand carnage de leurs adorateurs et revinrent sains et saufs à Andanie. Irrités de ce sacrilège,

1. Voir mon article *Dioscuri* dans le *Dict. des antiq.*, p. 256.
2. *Ibid.*

Digitized by Google

dit Pausanias, les Dioscures poursuivirent les Messéniens de leur haine et ne consentirent à leur retour dans leur pays qu'au temps d'Épaminondas. Jason de Phères, au rapport de Polyen, ayant besoin d'argent pour solder ses troupes après une victoire, répandit le bruit qu'il devait son premier succès à l'intervention des Dioscures et qu'il avait promis de les inviter à un festin. On porta au camp des tables avec de la vaisselle d'or et d'argent,

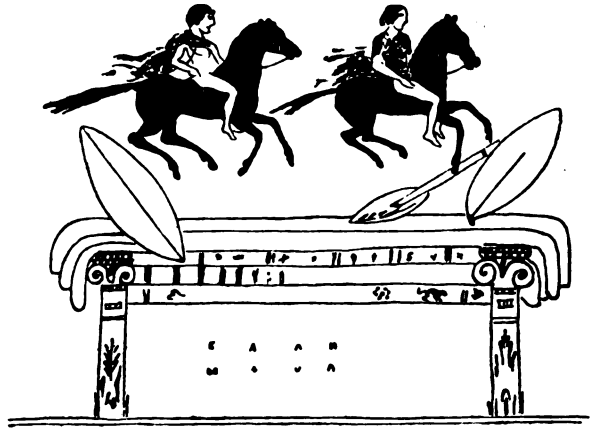

Fig. 1. — Théoxénie des Dioscures.

dont Jason se hâta de s'emparer pour payer ses troupes. Cette anecdote prouve que les théoxénies, très simples à Athènes, étaient célébrées, en d'autres lieux, avec grand luxe, à l'imitation des banquets où les cités grecques invitaient les chefs ou les députés d'autres États[1].

Les monuments théoxéniques auxquels nous avons fait allusion se divisent en trois groupes, dont deux ne comptent encore chacun qu'un seul monument :

1° Stèle de Larissa, rapportée au Louvre par M. Heuzey[2]. On voit, à la partie inférieure, une table chargée de mets auprès d'un lit de festin; devant la table, un homme offre une libation

1. *Ibid.*, p. 256, 257.
2. Heuzey, *Miss. de Macéd.*, pl. XXV ; *Dict. des antiq*, fig. 2438.

Digitized by Google

sur un autel, tandis qu'une femme lève le bras droit vers le ciel, où apparaissent les Dioscures à cheval. Au-dessous des deux cavaliers plane une Niké portant une couronne. L'inscription est une dédicace aux Dioscures, θεοῖς μεγάλοις. Le sacrifice et le banquet qui leur sont offerts constituent la théoxénie ; ils arrivent à travers les airs pour se rendre au festin.

2° Lécythe blanc de fabrique attique ou naucratite, découvert à Camiros de Rhodes en 1867, aujourd'hui au Musée Britannique[1]. Dans le bas, un lit de festin avec trois couvertures et un coussin à chaque extrémité ; dans le champ, les Dioscures galopant à droite au-dessus du lit (fig. 1).

3° Série nombreuse de plaques en terre cuite découvertes à Tarente, presque toutes en fragments. On y voit les Dioscures galopant en sens inverse et planant au-dessus d'une table chargée de gâteaux et de fruits[2].

III

Un caractère commun des chevaux montés par les Dioscures, c'est qu'ils planent dans les airs sans être ailés. Apparemment, si la tradition grecque les avait représentés, dès l'origine, comme des cavaliers descendant du ciel, elle aurait fait de leurs chevaux des Pégases et l'art se serait conformé à la tradition. On ne voit pas pourquoi l'on aurait hésité à attribuer des chevaux ailés aux Dioscures comme au héros lycien, Bellérophon. La conclusion qui s'impose, c'est que, dans la tradition, les Dioscures descendant du ciel n'étaient pas des cavaliers. Il y a, du reste, une très bonne raison pour que les Dioscures n'aient pas été considérés, à l'origine, comme des dieux cavaliers : c'est que l'équitation est un art récent, postérieur aux temps homériques et qu'à l'époque où les légendes grecques se formèrent, il ne pouvait être question de dieux cavaliers. Quand on commença à associer ces

1. *Brit. Mus. Vases*, t. II, n° 633 ; *Dict. des antiq.*, fig. 2439 ; Roscher, *Lexikon*, t. I, p. 1170.

2. Petersen, *Röm. Mittheil.*, 1900 (t. XV), p. 24, 35 ; Gastinel, *Revue archéol.*, 1901, I, p. 51.

Digitized by Google

divinités à des chevaux, on dut les représenter comme conduisant des chars, à la façon des héros d'Homère; Pindare et Euripide les montrent encore dirigeant un char d'or à travers les airs[1]. Cette dualité de motifs suffirait à prouver qu'ils ne sont primitifs ni l'un ni l'autre. Le seul fait attesté par la tradition, c'est que les Dioscures fendaient les airs en vertu d'un pouvoir inhérent à leur nature divine; l'art dut s'en tenir à cette conception quand il leur prêta un véhicule ou des montures. Toutefois, l'auteur de la plus récente représentation d'une théoxénie qui soit venue jusqu'à nous, la stèle de Larisse, paraît avoir éprouvé un scrupule à cet égard. Il a placé au-dessous des deux cavaliers une Victoire les ailes étendues. Cette Victoire n'est pas — ou n'est pas seulement — le symbole d'un succès dû à la protection des Dioscures et que commémore le monument conservé, car on ne comprendrait pas, s'il en était ainsi, que Niké ne planât pas *au-dessus* des cavaliers. Si l'artiste (s'inspirant, sans doute, d'un modèle bien antérieur) l'a placée au-dessous d'eux, c'est qu'elle a mission de les soutenir dans les airs, comme font les aigles dans les scènes romaines d'apothéose[2]. Cette figure est une réponse à la question qui devait naturellement se poser aux spectateurs de monuments théoxéniques : comment des cavaliers, montés sur des chevaux qui ne sont pas des Pégases, peuvent-ils descendre du ciel par la « route des oiseaux »?

Quelle que soit, en effet, la part des conventions dans l'art antique et quelque puissance que la fable ait attribuée aux dieux personnifiés, le rationalisme hellénique reprend toujours ses droits et exige au moins un certain respect des vraisemblances. Hermès a beau être un dieu : avant de prendre son vol à travers les airs, il attache des talonnières à ses chevilles (*primum pedibus talaria nectit* | *Aurea*, dit Virgile). Aphrodite traverse le airs, mais il lui faut pour cela un char traîné par des colombes

1. Pind., *Pyth.*, V, 10; Eurip., *Hel.*, 1495. Cf. *Dict. des antiq.*, p. 255.
2. Cf. Petersen, *Röm. Mittheil.*, 1900, p. 37, auquel appartient cette observation.

Digitized by Google

ou par des cygnes[1], ou encore un cygne qui lui serve de monture. Apollon, lui aussi, monte sur un cygne ou sur un trépied ailé[2] qui est, soit dit en passant, la plus ancienne représentation connue d'un aérostat plus lourd que l'air ; ailleurs, il conduit un char traîné par des chevaux ailés[3]. Les dieux ne possèdent pas, par eux-mêmes, le pouvoir de *lévitation*; ceux que l'on représente généralement dans les airs sont pourvus d'ailes, comme Niké, Éos, Iris, les Gorgones, Borée, Éros, etc. Il est vrai que souvent les chevaux qui traînent le char d'Hélios, ou celui d'Athéné conduisant Héraklès à l'Olympe, ne sont pas ailés; mais, sur les vases et les bas-reliefs, rien n'indique qu'ils prennent leur course à travers l'espace; ils semblent plutôt suivre la crête d'une montagne et parfois la ligne du terrain est même indiquée sous leurs sabots[4].

A la différence de l'Aphrodite étrusque, l'Aphrodite grecque n'est jamais ailée; jamais non plus, à ce que je sache, elle n'est portée dans les airs par des Nikés ou par un aigle, mais seulement par le cygne, volatile que l'on trouve souvent groupé avec elle et qui compte parmi ses animaux familiers. Le groupe d'Aphrodite montée sur un cygne n'est donc pas dû à la fantaisie des artistes, pas plus que celui d'Aphrodite dans un char traîné par des cygnes ou des colombes; ce sont là les échos d'une conception plus ancienne qu'un demi-rationalisme a transformée. Cette transformation, dont on citerait beaucoup d'exemples, est, en vérité, un dédoublement : le dieu a été séparé de l'animal, qui est devenu son attribut ou sa monture[5]. De même qu'il a existé, dans la mythologie grecque primitive, un Zeus-aigle, devenu Zeus aétophore ou parfois Zeus monté sur un aigle, de même il y a eu une Artémis-chèvre, devenue Artémis *Épitragia*,

1. *Annali*, 1845, pl. M.
2. *Monumenti*, I, 46.
3. *Ibid.*, IX, 28.
4. Par ex. *Annali*, 1837, pl. H.
5. Voir, dans la *Revue scientifique* du 15 oct. 1900, p. 449-457, mon étude sur les phénomènes généraux du totémisme animal; cf. *Revue celtique*, 1900, p. 269-306.

Digitized by Google

et une Aphrodite-cygne, devenue Aphrodite au cygne ou sur le cygne[1]. Apollon, lui aussi, est en relations étroites avec le cygne. A Ténédos où, du temps de l'*Iliade*, existait un sanctuaire d'Apollon, on honorait aussi Ténès en qualité d'héros éponyme. Or, Ténès avait pour père Kyknos, fils de Poseidon et de Scamandrodiké, qui fut exposé par sa mère sur le rivage de l'Hellespont et nourri par un cygne. Otfried Müller avait été frappé de ces rapprochements et s'exprimait ainsi dans ses *Prolégomènes* : « Le cygne, en tant que père du héros principal de l'île apollinienne (Ténédos), est en relations directes avec le dieu, dont la légende fait aussi le père véritable de Ténès. Il faut reconnaître ici un mythe local de Ténédos. D'ailleurs, l'idée qu'un cygne, et non Apollon, serait le père d'un héros, implique une naïveté et une hardiesse de fantaisie qui nous reportent à une époque bien plus ancienne que les poèmes homériques. » Après avoir cité ces lignes, M. Andrew Lang ajoute[2] : « Si Otfried Müller avait su que cette « naïveté et hardiesse de fantaisie » se retrouvent aujourd'hui même, par exemple dans la tradition de la tribu des Cygnes en Australie, il aurait probablement reconnu dans le héros Kyknos une simple survivance de la phase totémique. » Je crois, en effet, comme M. Lang, qu'il n'a manqué à Otfried Müller, pour découvrir cette explication très vraisemblable, que les lectures d'ethnographie dont les mythologues de son temps se dispensaient, et qui ne paraissent pas encore s'imposer toujours à ceux du nôtre.

Si Aphrodite et Apollon — ou, pour mieux dire, *une* Aphrodite et *un* Apollon — ont été primitivement des cygnes, il n'est pas étonnant que ces divinités, une fois anthropomorphisées, aient conservé des relations étroites avec le beau volatile aquatique dont la légende divine a contribué à former la leur.

C'est, en effet, une chose digne de remarque et qui prouve la continuité des traditions mythologiques chez les Grecs, comme

1. Cf. Frazer, *Pausanias*, t. IV, p. 106.
2. A. Lang, *Myth, Ritual and Religion*, t. I, p. 269.

Digitized by Google

la subordination de l'art plastique à ces traditions : les divinités ou les héros d'origine animale conservent toujours quelques vestiges de leur nature première dans les œuvres de la littérature et de l'art, qui sont pourtant postérieures de bien des siècles au triomphe complet de l'anthropomorphisme. Cela serait inexplicable sans la ténacité des légendes locales qui, comme l'a vu Otfried Müller, plongeaient dans un passé infiniment plus reculé que la civilisation homérique. Si l'on a pu, de nos jours, établir de frappants parallèles entre certains mythes grecs et australiens, cela tient évidemment à ce que les mythes grecs en question remontent à une époque où la civilisation de la Grèce était encore au même niveau, au même stade d'évolution que celle de l'Australie actuelle. Toute l'école nouvelle de mythologie est fondée sur cette idée vraiment scientifique que les couches de culture humaine sont caractérisées par certains mythes, comme les couches terrestres synchroniques par certains fossiles.

Parfois la marque de l'origine animale n'est plus conservée que dans un détail du costume : le dieu ou le héros est habillé de la dépouille de l'animal ou en décore une partie de son armure. Ainsi, dans Virgile[1], Cupavon, fils de Cycnus, porte un casque orné de plumes de cygne :

Cujus olorinae surgunt de vertice pennae.

IV

Revenons aux Dioscures ; aussi bien sommes-nous maintenant préparés à comprendre pourquoi, dans les œuvres d'art que nous avons décrites, ils descendent du ciel sur des chevaux non ailés, en dépit des scrupules rationalistes que nous avons constatés chez les artistes grecs et sous l'influence d'une tradition impérieuse qui voulait qu'ils pussent galoper ainsi.

Les Dioscures sont nés d'un œuf; ils sont fils de Zeus transformé en cygne et de Léda. Cette légende remonte à une phase de la civilisation où l'on croyait que les animaux avaient com-

1. Virg., *Aen.*, X, 186.

Digitized by Google

merce avec les mortelles et que ces unions pouvaient être fécondes, phase assurément très ancienne en Grèce, mais qui, sur d'autres points du globe, s'est prolongée, pour notre édification, jusqu'au xxe siècle. Les fils d'un cygne et d'une femme — *Lada*, en phrygien, signifie « femme » — ne pouvaient être que des hommes-cygnes, comme le fils d'un taureau et de Pasiphaé ne pouvait être qu'un homme-taureau, le Minotaure. Donc, *a priori*, les démons qu'on a nommés plus tard Castor et Polydeukès, ou qu'on a identifiés aux héros lumineux de ce nom, devaient, dans la pensée des premiers Grecs, participer de la nature des cygnes, c'est-à-dire fendre les airs sous l'aspect de masses blanches et rechercher la société des hommes. La légende faisait de ces cygnes blancs les hôtes imprévus et toujours bien accueillis d'une tribu habitant les bords d'un lac ou d'une rivière, comme le lac Boebeis de Thessalie, ou le Scamandre, ou encore l'Eurotas. Cette vision populaire a traversé les siècles et survécu aux vicissitudes de la pensée réfléchie. Le couple des cygnes divins s'est transformé en un couple d'éphèbes; ces éphèbes sont devenus des cavaliers; mais ils sont restés blancs, vêtus de tuniques blanches, montés sur des coursiers d'une blancheur éclatante, λευκοπώλω, ἵπποισι μαρμαίροντε[1], et ils ont conservé le privilège de fendre les airs pour venir prendre leur nourriture auprès des hommes. Un détail de leur costume, au dire des anciens, attestait encore leur origine : suivant Lucien[2], le pilos des Dioscures est la moitié de l'œuf dont les Tyndarides sont sortis.

Ainsi, tandis qu'Aphrodite (je veux dire une des *composantes* de l'Aphrodite hellénique) est une femme-cygne, les Dioscures, comme Apollon et Kyknos, sont des hommes-cygnes. Pourquoi les Dioscures, cependant, sont-ils montés sur des chevaux non ailés et non pas, comme Aphrodite et Apollon, sur des cygnes? Sans doute par suite d'une confusion très ancienne entre des

1. Eurip., *Iph. Aul.*, 1154.
2. Lucien, *Dial. Deor.*, 26.

Digitized by Google

dieux-cygnes et des dieux cavaliers[1], dont le produit, le type classique des Dioscures, a conservé d'une part la blancheur du cygne et son don de fendre les airs, de l'autre le cheval, devenu son inséparable attribut.

V

Nos conclusions peuvent s'autoriser de faits empruntés à des mythologies qui ne sont ni américaines ni australiennes, mais européennes et même aryennes, si tant est que l'on puisse encore attribuer à des mythologies une épithète qui ne convient qu'à des langues et ne peut s'étendre que par abus à ceux qui les ont parlées.

En sanscrit, le même mot, *hansa*, désigne le cygne, le canard et l'oie[2]. Or, la mythologie indoue connaît deux êtres divins, bienfaisants et secourables, les Açvins, qu'on a depuis longtemps rapprochés des Dioscures grecs. Dans les Védas, les chevaux des Açvins sont appelés des *hansas* nourris d'ambroisie; on se les figure donc comme traînés par des cygnes. Dans l'épopée indoue, un cygne blanc est la monture du dieu Brahma. La conception du cygne divin n'a donc pas été étrangère à l'Inde; comme en Grèce, il a été assimilé à la lumière, car si les Dioscures sont aussi des étoiles ou le feu Saint-Elme, *Agni*, le feu, dans un hymne védique, est qualifié de *hansa*.

Dans les légendes germaniques, les femmes-cygnes, qu'Eschyle connaît déjà dans le nord de l'Europe[3], jouent un rôle très important et offrent ample matière à la poésie. Ce sont des Walkyries, affublées d'un corps de cygne qu'elles peuvent déposer pour reprendre la forme humaine. Elles traversent les airs et les eaux, séjournent volontiers sur le rivage de la mer et pré-

1. Ou, pour mieux dire, des *dieux-chevaux*. Le culte du cheval a laissé sa trace dans les bas-reliefs funéraires représentant des banquets, où paraît souvent une tête de cheval à travers une lucarne ; j'ai proposé autrefois d'y voir une allusion aux théoxénies des Dioscures (Le Bas-Reinach, *Voyage archéol.*, p. 74).
2. A. de Gubernatis, *Mythologie zoologique*, trad. Regnaud, p. 322 et suiv.
3. Esch., *Prom.*, 797 : Κόραι τρεῖς κυκνόμορφοι.

Digitized by Google

disent l'avenir[1]. Ce sont des femmes-cygnes qui, dans les *Nibelungen*, annoncent à Hagen la destinée des Burgondes[2]. Le corps de cygne dont elles sont revêtues s'appelle *âlptarhamir*, chemise de cygne. L'une d'elles voltige en chantant au-dessus de la tête d'un héros qu'elle protège et qui, un jour, d'un coup d'épée maladroit, lui coupe le pied; dès lors son bonheur l'abandonne. Un jeune homme, dans un conte populaire, vit trois cygnes s'abattre sur le rivage, ôter leurs chemises de cygne et, transformés en jeunes filles, se baigner dans la mer; puis elles reprennent leurs chemises et s'envolent. Il revient une seconde fois les épier et dérobe la chemise de la plus jeune; elle se jette à ses pieds et le supplie vainement de la lui rendre; sur son refus, elle consent à l'épouser. Après sept ans de vie commune, il lui montre un jour la chemise dérobée; à peine l'a-t-elle ressaisie, qu'elle se transforme en cygne et s'envole par la fenêtre. Le mari délaissé meurt de chagrin.

Un paysan avait un champ où, chaque année, dans la nuit de la Saint-Jean, toutes ses cultures étaient foulées aux pieds et ravagées. Deux ans de suite, il aposta ses deux fils aînés pour surveiller le champ; à minuit, ils entendirent un bruissement dans l'air et s'endormirent soudain. L'année d'après, ce fut le troisième fils qui veilla; il résista au sommeil et vit arriver trois grands oiseaux qui déposèrent leurs ailes et, devenus femmes, se mirent à danser avec frénésie sur le champ. Il se lève, saisit les ailes et les cache sous la pierre qui lui sert de siège. Quand les jeunes filles furent fatiguées de danser, elles vinrent à lui, réclamant leurs ailes; il déclara que si l'une d'elles voulait l'épouser, il rendrait leurs ailes aux deux autres. Le conte se termine, comme beaucoup de contes, par un mariage.

Grimm pensait que les femmes-cygnes avaient également été familières à la mythologie celtique. Les robes blanches des fées françaises ne seraient autre chose que les chemises de cygne des Walkyries. Vu la confusion perpétuelle entre l'oie et le cygne,

1. Pour tout ce qui suit, voir Grimm, *Deutsche Mythol.*, éd. E. H. Meyer, t. I, p. 354 sq.
2. Paul, *Grundriss der german. Philologie*, t. I, p. 1027.

Digitized by Google

dont l'antiquité classique offre de nombreux exemples, il croyait reconnaître une femme-cygne dans la reine à la patte d'oie, la reine Pédauque. Depuis Grimm, on a signalé une femme-cygne dans une légende irlandaise et Luzel a recueilli, dans l'île d'Ouessant, des traditions relatives à des femmes-cygnes[1].

Dans une légende d'origine néerlandaise[2], qui a pris une forme littéraire en France et une forme philosophique en Allemagne, Lohengrin, le chevalier bienfaisant, arrive pour délivrer Elsa dans un bateau conduit par un cygne; ce cygne est le jeune frère d'Elsa, victime des artifices d'une sorcière. Mais Lohengrin lui-même, le chevalier au cygne[3], ne doit pas échapper à la loi commune qui identifie, dans un passé lointain, le héros à son animal familier. Comme les Dioscures, il a été d'abord, longtemps avant de s'appeler le chevalier lorrain, le chevalier-cygne ou le cygne chevaleresque, fendant l'air par la route des oiseaux pour secourir l'innocence persécutée. Ce rôle de justicier, attribué aux grands oiseaux, a laissé une trace dans la littérature grecque : tout le monde connaît, ne fût-ce que par la ballade de Schiller, la légende des grues d'Ibycos[4].

Je ne me suis pas proposé, dans ce mémoire, d'analyser les autres éléments qui sont entrés, par voie de syncrétisme, dans la conception classique des Dioscures. Mon but a été d'appeler l'attention sur un caractère négligé des scènes de théoxénie qui paraît accuser, malgré le silence des textes littéraires, l'assimilation primitive des Dioscures aux cygnes, en conformité avec la légende de leur naissance. J'ai voulu montrer également, après d'autres, que les types légendaires des hommes-cygnes et des femmes-cygnes, encore visibles et comme affleurants dans la mythologie germanique, se laissent seulement deviner dans les

1. *Revue celtique*, t. II, p. 287.
2. Paul, *Grundriss*, II, 1 p. 454 (*wahrhaft niederl. Sage*).
3. La légende française du chevalier au cygne, insérée dans la généalogie de Godefroy de Bouillon, est identique à celle de Lohengrin. Il en existe une imitation anglaise du XIVe siècle (Paul, *Grundriss*, II, 1, p. 666).
4. Voir Thompson, *Glossary of greek birds*, p. 43.

Digitized by Google

couches profondes de la mythologie grecque, qui nous est pourtant connue par des documents beaucoup plus anciens. Preuve nouvelle, si j'ai raison, que la science comparée des fables n'a pas pour objet de comparer des témoignages chronologiquement contemporains, mais de conclure de la similitude des conceptions mythiques à celle des milieux intellectuels où elles sont nées.

Salomon Reinach.

Digitized by Google

POTERIES DE LA TÈNE

A DÉCORATION GÉOMÉTRIQUE INCISÉE

On était porté à croire, il y a quelques années, à propos de la céramique gauloise, que, si de nombreux types de vases peuvent être classés sous la rubrique « époque de La Tène », il n'existait néanmoins aucune espèce de poterie décorée suivant le style bien défini qui caractérise l'ornementation des objets métalliques de cette époque.

La publication des vases peints gaulois à décor curviligne ou spiraliforme a démontré la fausseté de cette opinion. En 1895, j'ai décrit la collection la plus importante de ces vases, celle du Musée de Roanne [1]. Leur aire géographique, telle que je l'avais tracée, doit être aujourd'hui considérablement élargie. Sans entrer à ce sujet dans une statistique détaillée — car j'ai repris la question dans un mémoire actuellement sous presse [2] — je me bornerai à faire observer que cette aire de dispersion s'étend sur presque toute la Gaule (à l'exception des provinces du Sud-Est et de l'Armorique), sur le Rhin et dans la Suisse occidentale. Après une solution de continuité, la céramique peinte gauloise apparaît de nouveau dans le riche oppidum ou Hradischt de Stradonic.

Le but que je me propose aujourd'hui est de démontrer, à l'aide de certains rapprochements, que la céramique celtique à décor géométrique curviligne, dans le style de La Tène, forme deux groupes étroitement apparentés et différant seulement l'un de

1. *Rev. archéol.*, 1895, p. 196.
2. *Le Hradischt de Stradonic (Bohême) et les fouilles du Mont Beuvray* (Congrès archéologique de Mâcon en 1899).

Digitized by Google

l'autre par la technique de l'ornementation, à savoir : un groupe à *décor peint* déjà connu et un groupe à *décor incisé* qui fera l'objet de cette notice.

On verra de plus que chacune de ces deux familles céramiques occupe son territoire propre et qu'elles constituent comme deux rameaux sortis d'une même souche se développant parallèlement.

On a pu remarquer que les deux Bretagnes, continentale et insulaire, restent en dehors de l'aire géographique des vases peints. Or, c'est précisément dans l'Armorique et dans l'île de Bretagne que nous rencontrerons les vases incisés correspondants.

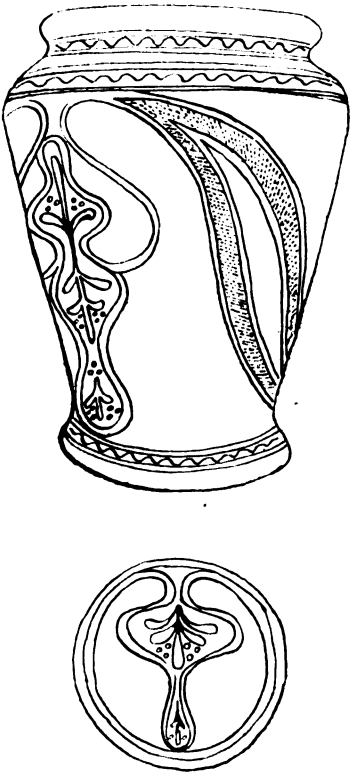

Fig. 1.

Commençons par l'inventaire des spécimens armoricains.

C'est à l'excellente publication de M. Paul du Chatellier (*La Poterie aux époques préhistorique et gauloise en Armorique*, Rennes, 1897) que j'en emprunte les éléments. En classant dans un album, accompagné de descriptions exactes, les types les plus caractéristiques de la céramique de sa province, l'auteur a rendu un réel service aux études préhistoriques et il est à désirer que son exemple soit suivi ailleurs.

Après les planches consacrées aux vases des dolmens et de l'âge du bronze, on rencontre, à la fin de l'ouvrage, quelques spécimens à décoration curviligne, d'un style original et très décoratif.

1. Vase fait à la main sans le secours du tour de potier, d'une

Digitized by Google

pâte assez fine, lustrée, d'un beau noir (fig. 1). « D'une forme élégante, la partie supérieure et la base sont décorées d'une ligne en zig-zags, ainsi que le bord intérieur. La panse est richement ornée d'une ornementation formée de S reliés entre eux par deux fleurons. Chose curieuse, non content d'avoir orné la panse de ce récipient, l'artiste des mains duquel il est sorti a également décoré le dessous de la base » (p. 53, pl. 14).

Ce dernier détail est à retenir; il nous sera tout à l'heure d'un grand secours pour certains rapprochements.

M. du Chatellier ajoute que vraisemblablement ce beau vase est de fabrique locale, mais que le potier a dû prendre pour modèle un vase de bronze, sûrement importé par quelque navigateur et dont l'élégance aura frappé le céramiste indigène. L'ornementation de la base serait empruntée à celle d'un couvercle métallique. Je ne partage pas ici l'avis de M. du Chatellier, déjà contesté par M. Cartailhac (*Anthropologie*, 1894, p. 207). Le galbe de ce vaisseau présente une ligne sinueuse sans aucune arête qui ne me paraît guère appeler l'hypothèse d'un modèle métallique. D'ailleurs, je ne connais, ni dans les îles Britanniques, ni sur le continent, aucun vase de bronze similaire.

Celui-ci a été trouvé en 1882 dans un tumulus de Saint-Pol-de-Léon (Finistère). Il est aujourd'hui conservé au Musée de Morlaix. — Haut. $0^m,31$; diamètre à la base, $0^m,15$; diamètre extérieur à l'orifice, $0^m,191$.

2. Vase de forme à peu près semblable, mais d'une pâte lustrée d'un beau brun noir (fig. 2)[1]. Le décor, au lieu de recouvrir toute la panse, est réparti en trois zones parallèles, à la partie supérieure du vase. Au-dessous s'étale une large zone unie et enfin, à la base, une bande étroite. — Haut. $0^m,32$; diamètre à l'orifice interne, $0^m,158$.

Ce vase, trouvé à Plouhinec (Finistère), était déjà connu avant la publication de l'album de M. du Chatellier par une photogravure de la *Revue archéologique* (1883, II, p. 9 et pl. XIII) et

1. Du Chatellier, *op. laud.*, pl. 14, 3.

Digitized by Google

par un dessin inséré, avec une notice de l'abbé Abgrall, dans les *Matériaux*, 1882-83, p. 520, pl. XVII. Le plateau de Plouhinec, à 300 ou 400 mètres de la côte, est couvert, dit M. Abgrall, de petits monticules qui indiqueraient la place d'habitations circulaires. La station était protégée sur les côtés accessibles par un mur en maçonnerie. « Le jour même où nous passions (M. du Chatellier accompagnait M. l'abbé Abgrall) sur ce terrain pour la première fois, deux paysans s'avisèrent de soule-

Fig. 2.

ver une pierre plate qu'ils remarquèrent et par le plus heureux des hasards trouvèrent sous cette pierre un admirable vase rempli de restes incinérés en terre noire très fine. » M. du Chatellier nous apprend de plus qu'un coffre en pierres protégeait cette urne cinéraire.

Le vase de Plouhinec est conservé au Musée de Kernuz.

3. Fragment de vase noir lustré en terre fine micacée, bien cuite, d'une technique et d'une ornementation similaires, repro-

Digitized by Google

duit également dans le recueil de M. du Chatellier. Fouilles de chambres souterraines à la carrière du Blavet, Hénon (Côtes-du-Nord). Musée de la Société d'émulation à Saint-Brieuc[1].

Passons maintenant en Angleterre.

Ceux qui connaissent les Musées des îles Britanniques n'ignorent point qu'un trop grand nombre des matériaux les plus intéressants pour l'étude du *late celtic* attendent encore leur publication. Dans ces dernières années quelques découvertes importantes ont cependant donné lieu à de nouvelles relations qui ont ajouté un appoint à ce que nous avaient appris les travaux déjà anciens de Franks, du chanoine Greenwell et de quelques autres de leurs contemporains.

Le cimetière d'Aylesford (Kent), si bien décrit par M. Arthur J. Evans[2], nous permet de connaître l'industrie britannique, vers l'époque de la conquête de la Gaule ; mais bien que ce cimetière ait livré de nombreuses poteries, dont quelques-unes se rattachent aussi à celles du continent, ce n'est point là, mais dans une autre station gauloise de découverte plus récente, la palafitte de Glastonbury, que nous rencontrerons des matériaux de comparaison pour l'objet de nos recherches.

En 1892, un archéologue anglais, M. Bulleid, observa dans une prairie située à environ un mille au nord de Glastonbury, dans le comté de Somerset, quelques mouvements de terrain de faible relief. Les fouilles lui permirent de reconnaître que ces petits tertres n'étaient autre chose que les anciennes habitations d'un village lacustre. Depuis lors, ce village a été l'objet de fouilles méthodiques dont le produit est déposé au Musée de Glastonbury. Le compte-rendu détaillé n'en est pas encore publié, mais quelques courtes notices, en particulier celle de M. Bulleid, permettent déjà de connaître les résultats généraux de ces découvertes[3].

1. Du Chatellier, *op. laud.*, pl. 16, 1.
2. *Archaeologia*, vol. LII. Voir un résumé de M. Cartailhac, dans *L'Anthropologie*, 1891, p. 588.
3. Une petite brochure mise en vente au Musée de Glastonbury, *The British*

Digitized by Google

Le village était entouré d'un étang, protégé par une palissade et construit sur une chaussée artificielle. Il se composait de soixante à soixante-dix habitations, la plupart circulaires ou ovales, d'un diamètre variant de 15 à 35 pieds. Le foyer était placé au centre de la maison construite en bois et en argile.

Parmi les objets variés recueillis dans cette petite palafitte,

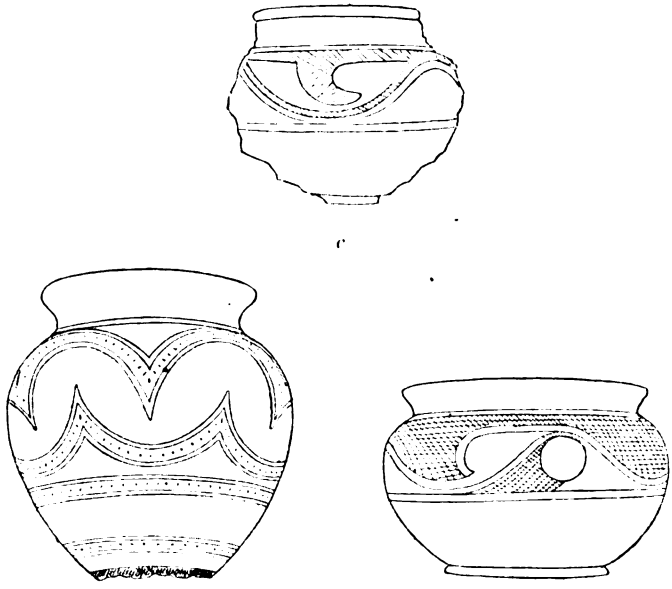

c

a Fig. 3. *b*

les fragments céramiques sont abondants. Or, le groupe le plus intéressant, représenté par de nombreux tessons et par plusieurs pièces entières, se compose précisément de vases à décoration curviligne incisée. La figure 4 reproduit trois de ces vases (fig. 3, *a*, *b*, *c*).

Lake-Village near Glastonbury, Taunton, 1899, contient les quatre notices suivantes :

Robert Munro, *The discovery of an Ancient Lake-Village in Somersetshire.*

Professor Boyd Dawkins, *The place of the Lake-dwellings at Glastonbury in British Archæology.*

Arthur J. Evans, *Greek and Italian Influences in Pre-Roman Britain.*

Arthur Bulleid, *A Paper on the British Lake-Village near Glastonbury.*

Digitized by Google

Quand j'ai visité le Musée de Glastonbury j'ai reconnu aisément que ces poteries appartenaient à la même famille que celles de l'Armorique. Il ne saurait y avoir à cet égard la moindre hésitation. La décoration présente les mêmes caractères : décor gravé en creux à l'aide d'un instrument à pointe mousse, traçant une empreinte large mais peu profonde, avec prédominance de lignes courbes, *de triangles curvilignes à fond pointillé ou quadrillé et bordure unie*, dont les lobes inscrivent des cercles (fig. 3, *b* et fig. 2). De plus, certaines ressemblances de forme et de technique sont tout à fait caractéristiques :

1° La pâte de couleur noire et grise est soigneusement lustrée;

2° La forme de l'orifice des vases est semblable de part et d'autre et l'on observe une assez grande analogie dans l'ensemble des profils;

3° Détail plus typiqué encore : M. du Chatellier a signalé comme une particularité singulière la présence d'une ornementation extérieure sur le fond du vase de Saint-Pol-de-Léon. De son côté, M. Bulleid a fait la même observation : *In the finest specimens the under surface of the pot is also ornamented*[1].

Les vases de l'Armorique ne provenaient pas de milieux archéologiques datés. Leur âge exact et leur origine demeuraient donc problématiques. On peut, au contraire, classer en toute certitude ceux de Glastonbury au premier siècle avant l'ère chrétienne.

Aucune monnaie n'a été encore recueillie dans la palafitte; c'est là déjà un indice que l'occupation se place avant la conquête romaine. Parmi les fragments céramiques on chercherait vainement un spécimen de poteries classiques, alors que celles-ci apparaissent dans des stations antiques avoisinant le village lacustre. Au surplus, parmi les rares objets de bronze figurent une dizaine de fibules *qui appartiennent toutes aux types de La Tène III*, avec ressort bilatéral à quatre spires, *sans griffe ni ailettes*, arc presque rectiligne, porte-agrafe en forme de cadre.

1. *The British Lake-Village*, p. 24.

Digitized by Google

En Angleterre la poterie géométrique de Glastonbury s'est rencontrée encore dans une station celtique : l'oppidum de Hunsbury près Northampton. Mais là aussi le résultat des fouilles n'est encore que partiellement publié. Je ne trouve dans la courte notice de Sir Henry Dryden[1] que la reproduction d'un petit fragment de cette céramique (fig. 4), dont des spécimens plus importants existent cependant au Musée de Northampton.

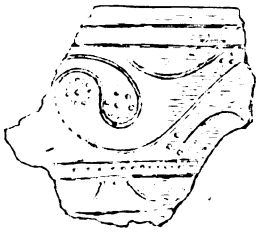

Fig. 4.

Sur cet échantillon figurent les cercles perlés du vase de Plouhinec (fig. 2).

A quelle époque doit-on classer le camp gaulois de Hunsbury? Aux yeux de M. Arthur Evans, il serait plus récent que les sépultures d'Aylesford. S'il est exact que l'on y ait recueilli des spécimens de la fibule de Nauheim, très caractéristique pour La Tène récente, on ne saurait douter que son occupation se soit prolongée jusque dans la seconde moitié du premier siècle avant l'ère chrétienne. Toutefois, dans la notice de Sir Henry Dryden, deux fibules seulement sont figurées et elles appartiennent au type de La Tène I. En tout cas il m'est impossible d'admettre avec M. Evans que les types céramiques d'Hunsbury soient dérivés de ceux d'Aylesford.

La céramique d'Aylesford caractérisée par le vase à liquides orné de cordons saillants se rattache surtout aux types de la Normandie. Les vases britanniques à cordons, ainsi que M. Evans

1. Sir Henry Dryden, *Hunsbury or Danes Camp, and the discoveries there*, 1885.

Digitized by Google

l'a lui-même observé, sont similaires à ceux qu'a découverts l'abbé Cochet à Moulineaux et dans d'autres stations gauloises récentes de la Seine-Inférieure. Cette même céramique à cordons se rencontre aussi à Bibracte et dans les provinces rhénanes, au temps qui ont suivi immédiatement la conquête de la Gaule. Dans son ensemble elle est certainement plus récente que les types curvilignes incisés de Glastonbury et de Hunsbury.

Quelques échantillons de ces derniers types ont été recueillis dans les fouilles du général Pitt Rivers à Mount Caburn dans le Sussex. Je ne les ai pas rencontrés dans les collections de l'Écosse et je ne crois pas qu'on les ait jamais signalés en Irlande. Mais maintenant que ce groupe céramique se trouve déterminé et localisé, il est probable que, soit dans les îles Britanniques, soit sur le continent, on ne tardera pas à augmenter ce premier inventaire.

Il me reste à examiner une dernière question : Cette céramique commune à l'Armorique et à la Grande-Bretagne est-elle d'origine continentale ou insulaire?

On a pu remarquer que les spécimens armoricains, moins nombreux, il est vrai, se distinguent par un décor plus riche, un style plus original qui rappelle celui des meilleurs vases peints gaulois[1].

Les poteries britanniques, auprès des vases de Saint-Pol-de-Léon et de Plouhinec, ressemblent à des imitations imparfaites et déjà dégénérées. Le tracé des lignes géométriques a perdu beaucoup de son ampleur et de son originalité.

Si, d'autre part, on considère que la céramique peinte a eu la Gaule pour centre de développement et de diffusion (ses plus anciens spécimens apparaissant déjà vers le IVe siècle dans les tombes de la Champagne), on sera fortement porté à penser que

1. A l'approche de la période romaine et dans le siècle qui suivit la conquête, la technique des vases peints gaulois persiste encore, mais le style celtique s'altère et le tracé devient rectiligne. Ces différences de style sont sensibles sur les spécimens de la planche en couleurs qui accompagne mon article dans la *Revue archéologique* de 1895.

Digitized by Google

le berceau de la céramique incisée, apparentée étroitement aux vases peints, doit être également recherché en Gaule et non pas en Bretagne.

J'arrive donc à cette conclusion, contraire à celle de M. du Chatellier, que les vases du Finistère sont des produits d'inspiration indigène.

Je ne peux consentir à reconnaître, avec d'autres archéologues, parmi certains vases helléniques primitifs ou archaïques les premiers modèles des vases peints de la Gaule. On ne saurait établir aucune filiation entre cette céramique et la poterie mycénienne, béotienne ou tout autre groupe méditerranéen. Mais il convient à ce sujet de distinguer entre le style et la technique. Pour le style des vases peints et incisés, il importe de remarquer qu'il n'est nullement spécial à la céramique, mais qu'il appartient à toutes les branches de l'industrie celtique. Qu'il s'applique à la décoration des vaisseaux d'argile ou à celle de divers objets de métal, épées, casques, miroirs, boucliers, ce style conserve toujours, quelle que soit la matière première mise en œuvre, ses caractères propres : goût marqué pour le décor linéaire avec prédominance de lignes en spirales et d'ornements en S, emploi fréquent de la volute, d'une palmette stylisée et de tracés circulaires, prédilection pour les combinaisons fantaisistes et capricieuses, rareté des représentations figurées.

Quant à examiner s'il existe quelque parenté entre ce style de La Tène et tel ou tel groupe oriental, c'est une question dont la portée générale dépasse le cadre des études céramographiques.

En d'autres termes, j'estime que, s'il est très intéressant et très utile de chercher à déterminer les influences lointaines de certaines cultures méditerranéennes sur la civilisation de l'Europe centrale, je ne vois, du moins, aucune trace d'une action directe et immédiate de la céramique peinte des pays classiques sur celle de la Gaule en ce qui concerne le style. Les plus anciens vases gaulois sont ceux de la Marne publiés par M. Morel[1].

1. Vases de Prunay (Marne) et de Beine (Marne), reproduits dans la *Champagne souterraine*, vol. de texte, frontispice.

Digitized by Google

Leur forme est nettement gauloise autant que leur décor : dans certaines tombes, comme à Somme-Bionne, on rencontre des vases peints dont le galbe est absolument conforme à celui des vases communs de la Marne. Les uns et les autres sont donc tout à fait indigènes.

J'ai parlé d'une distinction entre le style de la décoration de ces poteries et leur technique. La présence de quelques vases grecs, à figures rouges, du IVe et du IIIe siècles, dans quelques sépultures de la Champagne, est un fait acquis. Rien ne nous empêche d'admettre que la vue de ces produits étrangers ait suggéré aux potiers gaulois l'idée d'égayer un peu leur céramique à pâte grise ou noire, jusque-là d'une tonalité si triste, par l'application d'une couverte peinte. Leur goût naturel et peut-être aussi les prescriptions de leur religion, autant et plus encore que leur inexpérience, leur interdisaient l'imitation de types figurés dont l'intelligence leur échappait d'ailleurs. Ils se sont donc contentés d'emprunter aux Grecs leur procédé de décoration céramique. C'est alors qu'ils ont commencé à remplacer pour la poterie fine l'ébauchoir ou la roulette par le pinceau. Les fouilles du Mont Beuvray ont livré quelques fragments de vases à décor géométrique rouge sur fond noir, où il serait difficile de méconnaître l'influence de la technique hellénique.

Pendant que s'accomplissait cette évolution, les potiers de la Gaule armoricaine, région moins florissante alors que la Belgique, plus à l'écart du rayonnement de la culture méridionale, restaient fidèles aux anciens procédés du décor tracé à l'ébauchoir.

De là, l'existence de ces deux familles de céramique gauloise dont le rapprochement démontre la parenté.

Joseph DÉCHELETTE.

Digitized by Google

A MOSAIC PAVEMENT AND INSCRIPTION

FROM THE BATH AT SERDJILLA

(CENTRAL SYRIA).

(Pl. XII).

I

An American Archaeological Expedition in Syria during the year 1899-1900 [1], in course of its explorations, took occasion to visit all the ruined cities described by Count Melchior de Vogüé, in his well known work *La Syrie centrale*, and to make numerous photographs of those monuments, which had previously been known to the scientific world only through the medium of the beautiful drawings and plans made by M. Duthoit for M. de Vogüé in 1860-61.

On March 24, 1900, this Expedition reached the ruined town of Serdjilla, in the Djebel Rîḥa, and proceeded to verify M. de Vogüé's measurements of the ancient public bath at that place. (See *La Syrie centrale, Architecture civile et religieuse du* Ier *au* VIIe *siècle,* par le comte de Vogüé, p. 94, pl. 55, 56, 57.) One measurement, that of the interior height of the wall, was found to be wanting, and, to secure this, I cleared away some soil and debris at one angle of the main apartment of the bath, in order to fix, if possible, the original level of the floor. Having

1. This Expedition was sent out through the liberality of four gentlemen, Mr. V. Everit Macy, Mr. I. N. Phelps Stokes, Mr. Clarence M. Hyde and Mr. B. T. B. Hyde. A preliminary report of the Expedition is given in the *American Journal of Archaeology*, second series, vol. IV (1900), nº 4.

Digitized by Google

discovered, only a few days before, the remains of a beautiful mosaic floor in the church at Khirbit Ḥâss, I was not surprised to find a marble mosaic pavement in this large and important building at Serdjilla. It was remarkable however to find that the small portion of the mosaic which I at first uncovered was in a firm and solid condition instead of loose and broken as had been the case at Khirbit Ḥâss. I at once cleared one half of the apartment of the soil and debris, which had accumulated to the depth of from 50 to 60 centimeters, and disclosed a full pavement

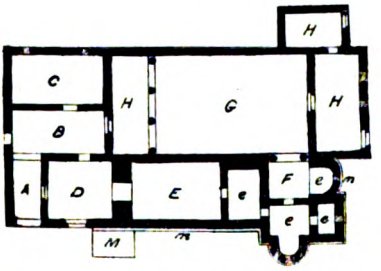

Fig. 1. — Plan of the baths at Serdjilla [1].

in mosaic in an almost complete state of preservation, protected as it was by successive layers of debris that had shielded it from the elements for many centuries. There was no evidence to show that it had been seen for many generations, and the guide who had been with M. de Vogüé, now an old man still living in the vicinity, was amazed to see what we had disclosed. The mosaic was broken at only one small place, in the half which we uncovered, by the fall of one column of a colonnade which had supported a gallery at one end of the apartment. The other columns had also fallen, but apparently without injuring the pavement. Two factors have combined to preserve this mosaic in better condition than almost any other in Central Syria. The walls of the apartment are all intact and only the low colonnade of four columns has fallen into the interior, besides the wooden roof with its covering of tiles. In the second place, as the bath is situated

1. Vogüé, *La Syrie Centrale*, pl. 55.

Digitized by Google

in the lowest portion of the town, in a narrow valley, the soil from the higher levels has gradually washed down and buried the pavement. The debris consist of a mixture of soil with the plaster which has fallen from the walls, together with the broken tiles and decayed timbers of the roof, and the fallen columns, architrave and balustrade of the gallery. In the centuries succeeding the abandonment of the town, the bath appears to have been used as a sheep fold. The treading of many feet has firmed down the debris, and the animals' deposit has added another protective layer to the covering. Beneath these strata the mosaic found exceptional conservation; but the disintegration of the wall plaster caused the formation of a thin limy film over a great portion of its surface, which at first obscured its patterns and dulled the brilliance of its colors. This deposit of lime was difficult to remove, without danger to the mosaic; but when water was applied the pattern and rich colors shone out clearly. Here a difficulty of securing good photographs presented itself, for when the floor was dry the design could be seen but dimly, and when wet the surface reflected white lights into the camera. Nevertheless, a number of photographs were taken, and I made a careful drawing, to scale, of the pavement so far as we had uncovered it, deeming it best to leave at least one half beneath its old covering until proper methods could be applied for its further preservation. The drawing which is presented with this article was necessarily made in line, the difficulties of making a good color sketch being too great under the circumstances; but I shall give notes on the color scheme.

After the mosaic had been photographed and a drawing had been made of it, we covered it carefully again with soil and reported it to the nearest official of the Ottoman government, who promised to protect it to the best of his ability. Later on I mentioned its existence to His Excellency Hamdy Bey, director of the Imperial Ottoman Museum at Constantinople.

The pavement measures 8 × 15 m., taking it for granted that the entire apartment was paved. The longer axis of the room

Digitized by Google

runs east and west. A little to the east of the center of the space between the colonnade and the further or east wall is a circular band, executed in concentric rings[1] of black, red and white, enclosing a long inscription in Greek, wrought in black and white mosaic. The inscription is to be read from the West, as one enters from the door beneath the gallery (see plan). Next to the wall runs a double border 1.05 m. wide. The oblong field, within this border and around the central circle, is filled with spirited compositions of wild beasts, executed in colors on a white ground. The two groups, which occupy the eastern angles of the field, are separated by a pomegranate tree, the stem of which rises at the edge of the border, and whose leafy branches, loaded with fruit, spread out along the eastern side of the circle. The stem of the tree is only outlined in black; but the leaves are represented in solid black, while the fruit appears in pink with a white spot at one side. Beneath the branches of this tree, in the north-east angle of the pavement, a tiger is seen leaping upon a gazelle. The line of action of the group, it will be seen, is not parallel to either side of the border, but runs diagonally across the angle. The figures are completely outlined in black and filled in with colors intended to represent nature. The tiger is executed in alternating stripes of black and orange shading to buff, the gazelle, in soft shades of brown and grey, the color of the marble cubes decreasing in intensity from the back down the side so as to give an effect of rotundity to the figures. The horns of the gazelle are plain black, and the eyes and nostrils of both beasts are strongly outlined in the same color.

The group on the opposite side of the tree represents a wild ass being devoured by a lion. This design is disposed upon a line

1. The concentric rings have not the flat appearance which the drawing would indicate; the two bands, between the outer and inmost bands, are shaded from their outer edges, where they are a dark red, to white where they join the black line. The shading gives a rounded effect, which is heightened by the four elliptical disks at the cardinal points. The whole is suggestive of a conventionalized wreath bound at four points.

Digitized by Google

parallel to the south wall of the room and was apparently meant to be seen on entering from the adjoining apartment. The ass, which has been thrown upon its back, is treated in brown, while the figure of the lion, crouching above its prey, is represented in dark red. Here again an effect of roundness is secured by degrees of shading, and by disposing the cubes in concentric curves. The eyes and nostrils of the animals are again accentuated by black outline. Conventionalized wavy lines of red upon the shoulder of the ass indicate the blood flowing from wounds made by the teeth and claws of the lion. These lines are repeated below the animal where the blood lies upon the ground.

Opposite the other quadrant of the circle, on the south side, is a bear, running at full speed, apparently in pursuit of its prey; the color of this figure is a bluish grey, black being used in outline, and for the eye and nostril. Below the bear a suggestion of landscape is given in a rock of slate color. In the position corresponding to this, on the north side, is another grey animal with spots of a darker shade of the same color, and a brush at the end of its tail. This may have been intended for a leopard, though the tail would indicate a lion of some sort. The animal is represented as leaping forward after a deer, the hinder parts of which we were able to see, though we did not uncover the whole figure: these parts are not shown in the drawing.

Between the two designs last described, on the west side of the circle, are two large birds, one of the stork family, the other a long-legged, aquatic bird, somewhat like a crane. The former is executed in black and white, the latter in white, pink and green. This completes the design of the field so far as we uncovered it.

The border is divided into two distinct bands, separated from each other and from the field by narrow bands of white. The innermost band is 0.80 m. wide, that next the wall 0.42 m. wide. The former is composed of a running design representing a reedlike plant, with stalk, sheath and flowing leaf, which the artist has conventionalized by twisting the stem in alternating

Digitized by Google

curves. The spaces between the leaves are filled with small figures, such as birds, fruits or simple discs. There is little black in this border, the portions represented in black in the accompanying drawing being, in reality, of a very dark brown. The leaves are shaded in colors ranging from deep red through orange to pale yellow or white. The shading gives depth and rotundity to these patterns, as it does to the animal figures, and the curved lines, in the setting of the mosaic, enhance the flowing effect. The outer band of the border is a simple pattern of inclined squares, in plain black and white, its severe plainness lending a pleasing contrast to the flamboyant design of the inner band of ornament.

The style of this pavement is rather different from that of any known mosaic, even of those which have been dated approximately in the same epoch. The purely secular character of its subject takes it out of that large class of religious mosaics, which date from the end of the 4th century to the close of the Byzantine period, and places it in a comparatively small class. We have here the advantage of a definite date, given in the inscription, 473 A. D. (see part II of this article). The great mosaic from near Tyre (see Renan, *Mission en Phénicie*, texte p. 607, pl. 49) is probably to be dated one hundred years later, although some eminent archaeologists believe it to be much older. Its decorative, interlacing borders are totally dissimilar; but the designs include animal figures, though these are treated in a very different spirit from that of the mosaic of Serdjilla. In the main body of the mosaic from Tyre the animal groups represent the scenes of the chase; but the figures are very small and form part of an elaborate arabesque design, being inwrought with flowing patterns of leaves and flowers. The figure of a bear in one portion of the mosaic, and a group representing a deer attacked by a leopard, are miniature reproductions of our animals, while the figures in pairs, in the spaces between the columns of the Tyre mosaic, present similar attitudes; but these designs being minor, independent portions of a large scheme of

Digitized by Google

arabesque decoration, can scarcely be compared with the Serdjilla groups, which may be taken as parts of one broad unified scene. There are no real divisions between the groups, the tree and the rocks tending to bind the various scenes into one great picture, the action of which is continuous about the whole perimeter of the circle.

The designs are inspired with ancient traditions, that may be traced all through the history of classic and ancient oriental art; and it is only the treatment that assigns them to the period of the transition; the spirited action, the skillful use of color, the fineness of technique, are not inferior to those of mosaics of the imperial epoch; only the outlining in black of each figure and even of the minor details bespeaks the lateness of the design.

Howard Crosby Butler.

II

The inscription contained in this pavement is evidently metrical. But it is not altogether clear what metrical form the author chose. The first two lines are in the form of an *enhoplius*, consisting of a *choriambus* and an *ionicus a minore*[1]. Next follows a pure iambic dimeter, and then what appears to be an ionic dimeter consisting of a *ditrochaeus* and an *ionicus a minore*. A second *enhoplius*, ending as before in an *ionicus a minore*, completes what may perhaps have been intended for a metrical period, which would then be as follows : —⏑⏑—, ⏑⏑——: ⏑—⏑—, ⏑—⏑—: —⏑—⏑, ⏑⏑⏑——: —⏑⏑—, ⏑⏑——. But such a mixture of rising and falling measures is u nnatural.

1. Ἰουλιανός : —⏑⏑⏑. See below.

Digitized by Google

1 ΙΟΥΛΙΑΝΟΣ
2 ΜΕΝΕΤΕΥΞΕΝ
3 ΧΑΡΙΝΔϹΕΧΙΑΠΑΣΑ
4 ΚΩΜΗΔΟΜΝΗΙϹΣΥΝΑΛΟΧΩΚ
5 ΑΙΑΣΠΕΤΟΝΩΠΑΣΕΝΟΛΒΟΝ
6 ΠΑΤΡΗΝΚΥΔΑΙΝΩΝΑΛΛΑ
7 ΦΘΟΝΟΝΕΚΤΟΣΕΛΑΥΝΟΙΔΟΞΑ
8 ΚΑΙΚΥΔΟΣΥΜΜΙΝΕΠΙΠΛΙΟΝ
9 ΑΙΕΝΑ·Ι·ΡΟΙΕΤΕΛΙΩΘΗΤΟΛΟΥ
10 ΤΡΟΝΜΗΝΙΠΑΝΕΜΟΥΤΟΥΔΠΨ
11 ΕΤΟΥΣΙΝΔΙΚΤΙΟΝΟΣΙΑ
12 ΘΑΛΛΑΣΙΟΥΕΣΘΛΟΣΠΑΙΣΙΟΥ
13 ΛΙΑΝΟΣΤΟΔϹΕΤΕΥΞ . . . . . .
14 ΛΗΚϹΠΡΑΠΙΔΕΣΕ· . . . . . .
15 ΞΑΝΕΧΩΝΣΥΝΕ . . . . .
16 Θ Ο Ν

One would expect that an epigram of this character, belonging as this does to the 5th century A.D., would be in hexameters. Professor Blass of the University of Halle, and Professor Earle of Columbia University, New York City, have convinced me that this is actually the case, and that the metrical irregularities are due to the ignorance of the versifex, or his lack of skill. And on the whole, when we read it so, the verses sound better, and the metrical periods correspond in the main with the sense. Besides this, most of the metrical mistakes may be explained without great difficulty. The name Ἰουλιανὸς (verses 1 and 5) is scanned —⏑⏑⏑, instead of ⏑—⏑—⏑, in other epigrams, e.g. in the distich quoted by Zosimus, II 34 : Ἰουλιανὸς μετὰ Τίγριν ἀγάῤῥοον ἔνθαδε κεῖται[1]. This scansion is doubtless due to the position of the accent. So also ἅπασα in verse 1, as Professor Blass suggests, counted as a dactyl because of its accent. In the same way the accent may excuse the false quantity of σὺν in the second verse. In the first verse again the author seems simply to have overlooked the fact that the final

1. Cf. *C. I. G.*, n° 3806 (Kaibel, *Epigrammata Graeca*, 355), found at Flaviopolis in Bithynia.

Digitized by Google

syllable of ἔτευξεν is long by position, although the last syllable of ἔχι in the same verse is made short before ἅπασα[1]. The fourth verse presents greater difficulties. Perhaps it was meant to be cretic. But καὶ was so often written κὲ at this time, that it may easily have been considered short. As for κύδος (instead of κῦδος), which seems to serve as a spondee here, this poet, like most of his contemporaries, was very uncertain of the quantity of the ο-sounds, as is shown by the ἰνδικτιῶνος of line 11. The word ὄμμιν as a trochee is common enough in Homer, at least in the MS. readings if not in the original text[2]. In ἐπὶ πλίον the author seems to have fallen between ἐπὶ πλεῖον and ἐπίπλεον, of which only the latter really suited his purpose. Lastly Α·Ι·ΡΟΙ is doubtless intended for ἀίροι[3].

The reconstruction of the last verse is necessarily somewhat uncertain. In consequence of the hole which has been broken in the mosaic, the ends of lines 13, 14 and 15 have been lost. Had the circle, in which the epigram is enclosed, been preserved intact, there would have been space for six letters at the end of lines 13 and 14, for five letters at the end of line 15. But as some of the lines do not fill entirely the space within the circle, it is impossible to fix exactly the number of the letters lost from the mutilated lines. Furthermore there is some doubt as to the letter which follows ΠΡΑΠΙΔΕΣ. While working at the mosaic itself, I read an Ε; but after studying the epigram more carefully than was possible at that time, I am convinced that this letter was probably Ϲ. The difference between Ϲ and Ε, in this mosaic, lies in the color of a single mosaic-stone. And the dark red crust, described in the first part of this article, so obscures the original colors, that in many places it is impossible to distinguish with

1. See the very interesting article by Mr. F. D. Allen in the *Papers of the Am. School of Class. Studies at Athens*, 1885-6, p. 110 foll.

2. E. g. *Il.*, XIII, 95; *Od.*, XI, 336.

3. An I with two dots occurs elsewhere. See Wadd., nº 2619 and commentary. It appears also in the date, ϛΙϑ, on the lintel of the ancient city gate at Khanâsir, excavated by this Expedition.

Digitized by Google

certainty even between the black and white, unless the stones are thoroughly scraped. But as this particular stone was at the very edge of the hole and liable to be broken off, I was unwilling to scrape it as much as the others, and hence could easily have mistaken its color. Believing that this was the case, Professor Blass has suggested to me

ἐσθ]λῇτσι πραπίδεσσ[ιν δό]ξαν ἔχων συνέ[ρι]θον,

while Professor Earle, proposing of course only what he thinks the author of these verses might have written, recommends

ἥις ἐσθ]λῇις πραπίδεσσ[ι καὶ δό]ξαν ἔχων συνέ[ρι]θον.

It seems to me unlikely that even the author of this epigram repeated so without point a word like ἐσθλὸς from the preceering verse. But however that may be, I believe the letters ΛΗΚ\ to be certain, and in fact they can be seen distinctly in several of our photographs[1]. The Κ is in all respects the same as the other examples of this letter in the epigram, while on the other hand Σ in this epigram always has the form Ϲ, never C. Moreover the Ι in this mosaic is always straight, whereas the character which follows ΛΗΚ has the form \. This is clear from the photographs, and not only is the form of this character itself distinct, but also the white stones, which are about it, are seen to be laid irregularly, as they would be only where the space about some curved character was to be filled in. This character appears four times in this inscription, twice in the form ʃ, lines 3 and 4, and twice in the form \, lines 13 and 14. In lines 3 and 13 it is evidently an apostrophy, i. e. δ' and τόδ'. In line 4 it seems to mark the end of a word. Such signs were often used in the later inscriptions, especially in the East, to mark the

1. There remains of course the possibility that the workman, who laid the mosaic, misread the written copy which he had of the epigram.

Digitized by Google

end of a word written in full[1], or after an abbreviation[2], or even as a sign for καί[3]. The character after Δόμνηι seems to belong to the first class of these signs, and to mean here that the ι belongs to this word[4] : the character after ΛΗΚ apparently belongs to the second class mentioned, and marks an abbreviation. The ΚΛ then stands for καί, and was doubtless the more easily understood because the sign Λ alone was sometimes used for the conjunction. If this is the case, I would suggest for the verse

βου]λῇ κ' πραπίδεσσ[ιν δό]ξαν ἔχων συνέ[ρι]θον.

With δόξαν συνέριθον may be compared a Christian epigram from Corcyra, dating from about the end of the 4th century (*C. I. G.*, n° 8608; Kaibel, n° 1060) : πίστιν ἔχων βασίλιαν ἐμῶν μενέων συνέριθον. Cf. also Apollinarius, *Ps.*, XXXVII, 42 : καί με δίκης συνέριθον ἐπεσβολίῃσιν ἔβαλον.

The whole epigram then, if the length of its lines were not conditioned by the circular field in which it is contained, would appear as follows :

1 Ἰουλιανὸς μὲν ἔτευξεν, χάριν δ' ἔχι ἅπασα κώμη,
2 Δόμνηι· σὺν ἀλόχῳ, καὶ ἄσπετον ὤπασεν ὄλβον
3 πάτρην κυδαίνων · ἀλλὰ φθόνον ἐκτὸς ἐλαύνοι
4 δόξα καὶ κύδος ὔμμιν ἐπὶ πλίον αἰὲν ἀίροι.
Ἐτελιώθη τὸ λουτρὸν μηνὶ Πανέμου, τοῦ ὀπψ' ἔτους, ἰνδικτιῶνος ια'.
5 Θαλλασίου ἐσθλὸς παῖς Ἰουλιανὸς τόδ' ἔτευξ[εν
6 βου]λῇ κ'(αὶ) πραπίδεσσ[ιν δό]ξαν ἔχων συνέ[ρι]θον.

1. As in Waddington (*Inscriptions grecques et latines de la Syrie*), n°s 1951, 54, 2035, 2399, 2643 and 61 E.

2. Wadd., n°s 1997, 2110, 2327, and 28.

3. Wadd., n°s 1997, and 2068 D. There is another use of such a sign, namely to mark the end of a metrical verse, where an epigram is written continuously, as in Wadd., n°s 2145, 2473, 74, and 75. But this can hardly be so here.

4. Why the ι is written in the line is a mystery, unless the author intended -μη Δόμνηι to be a *ditrochaeus* after all.

Digitized by Google

« Julianus had this made (and the town is grateful) together with Domna his spouse, and he has conferred great happiness, glorifying his country. Well, may your good repute drive out envy and ever increase your glory! The bath was finished in the month Panemus, of the year 784, indiction 11. Thallasius' noble son Julianus had this made, a man of reputation to match his qualities of mind and heart. »

Julianus was the donor of the pavement, possibly of the whole bath, and not the artist. The verb τεύχειν is commonly used in this sense in the inscriptions of the East. Compare for example Wadd., n° 2381 : Μνῆμά με.... Ῥουφῖνος δέ μ' ἔτευξε. ...Σάδος Νεοπολίτης οἰκοδόμησεν εὐτυχῶς. Plainly Rufinus was the owner here, Sadus the architect or contractor of the monument[1]. Furthermore in these Syrian inscriptions it is customary for a man, who dedicates a tomb or monument or statue, to join with his own the name of his wife, and sometimes of other members of his family. Compare Wadd., n° 2225 : Φλ. Μάξιμος... τὸ μνῆμα ἐκ τῶ(ν) ἰδίω(ν) ᾠκοδόμησε(ν) σὺν Θομδέχῃ γυναικί[2]. Hence the last verse does not refer to the artist's skill, as e. g. in *Od.*, VII, 92 : οὓς Ἥφαιστος ἔτευξεν ἰδυίῃσι πραπίδεσσιν, but is merely a general compliment like that in an epigram in the Anthologia Planudea n° 281, which happens to refer to a bath also : καὶ γὰρ Ἀλέξανδρος Νικαέων ἱερεύς, σοφίης ἐρικυδέος ἀστήρ, τεῦξέ μιν οἰκείοις χρήμασι καὶ δαπάναις, or in Wadd. n° 2349 : Φλωρεντεῖνος, ἄριστος ἀνὴρ καὶ ὑπείροχος ἄλλων, οἶκον ἐδείματο τόνδε μετ' εὐκλείης σοφίης ται.

Professor Blass suggests that the latter part of the second verse refers to an endowment of the bath. But ἄσπετον ὤπασεν ὄλβον is a conventional and almost stereotyped phrase. Compare with it Hesiod, *Op.*, 379 : ῥεῖα δέ κεν πλεόνεσσι πόροι Ζεὺς ἄσπετον ὄλβον, or *Theog.*, 974 : τὸν δ' ἀφνειὸν ἔθηκε, πολύν τέ οἱ ὤπασεν ὄλβον[3]. Such a phrase in not likely to have here so special a significance.

1. Cf. Wadd., n° 2145 : Βάσσος . . . ἐκ σφετέρου καμάτοιο γεωπονίης τέ μν ἔδειμεν οἵ τ' αὐτῷ παίδεσσί θ' ὁμῶς κεδνῇ γυναικὶ μνῆμ' ἀγανόν . . . ἐξ ἰδίων κτεάνω' πολλὰ πονησάμενος Βάσσος τύμβον ἔτευξεν.

2. Also Wadd., n°s 1894, 2413 *h*, 2002, 2016, 2055, 2201, 2386, 2445, 2660.

3. Professor Earle has called my attention to *Od.*, XXII, 407 : καὶ ἄσπετον

Digitized by Google

Julianus and Domna are not uncommon names in Syria. There was a Julianus who was an imperial legate in 235 A. D.[1], and another, who seems to have held the same position, about 149 A.D.[2]. One was a bishop of Bosra in the year 512 A.D[3]. But more important, in connection with the Serdjilla epigram, is the T. Flavius Julianus, who built a tomb for himself and his family at Ḳāṭûra, a town on the next mountain, about 60 miles from Serdjilla. This tomb, cut out of the living rock, is ornamented with figures in high relief, and bears a bilingual inscription in Latin and Greek[4]. On a lintel of a house in the ruins of Ḳāṭûra there is a Greek inscription containing the name Thalasis. The inscription is Christian, and one of the earliest Christian inscriptions found in Syria : it is dated 331 A.D.[5]. Perhaps the Julianus son of Thallasius of the Serdjilla bath belonged to the same family as T. Flavius Julianus and Thalasis[6], and came originally from Ḳāṭûra. At Kōkanâya, not far from Ḳāṭûra, a certain Domnus, an architect, built a house in the year 431 A. D.[7]. Possibly there may have been some relationship between Domnus of Ḳāṭûra and Domna, the wife of Julianus.

The date is evidently reckoned from the Seleucid era, the usual reckoning in this region[8]. The 784th year of the Seleucid era corresponds to the year 472-3 A.D.; and was the 11th year

εἵσιδεν αἷμα, where the adjective has the same relative position in the phrase and verse as in the Serdjilla epigram. Cf. *Il.*, IX, 483.

1. Wadd., 2399.
2. Wadd., 2306.
3. Wadd., 1915.
4. Wadd., 2699.
5. Wadd., 2704.
6. The difference in the spelling of these names is of little consequence, for there are few inscriptions in Syria without some mistake in orthography, and perhaps the name in the Serdjilla epigram would have been spelled Thalassius, if a dactyl had not been required at the beginning of the verse.
7. Wadd., 2683.
8. Cf. Wadd., nos 2639, 45, 57, 58, 63, 64, and 65. There are however a few inscriptions from the region to which Serdjilla belongs, including Wadd., no 2667, and some others discoveredt by this Expedition, which are dated according to the era of Antioch. These will be discussed in the publications of the Expedition which are expected to appear within two years. But in the case of

Digitized by Google

in the indiction series. The date is therefore July, 473 A. D.

From the literary point of view this epigram has little to commend it. The best of it, both metrically and in literary flavor, consists in reminiscences, principally from the epic poets. Not only the phrase ἄσπετον ὤπασεν ὄλβον, but also the expression ἐκτὸς ἐλαύνοι in verse 3, is part of a poetaster's stock in trade. Compare for example *Od.*, XIV, 11 : σταυροὺς δ' ἐκτὸς ἔλασσε. The πάτρην κυδαίνων in the same verse savors of Pindar, e. g. *Nem.*, IX, 12 or *Pyth.*, I, 31, but still more of Homer, e. g. *Il.*, X, 69 : πάντας κυδαίνων · μηδὲ μεγαλίζεο θυμῷ. The latter part of this verse also calls to mind *Bacch.*, V, 188 f. : φθόνον ἀμφοτέραισιν χερσὶν ἀπωσάμενον; but it is highly improblable that this versifier knew anything of either Pindar or Bacchylides. Finally, the last two verses seem to have been tacked on as an afterthought, perhaps only to fill up space, for they add nothing but the father's name.

In conclusion it may be noticed that the Serdjilla epigram lacks all the poetic imagery natural and common to bath epigrams, such as are to be found in the Greek Anthology. There is no allusion here to the charm, the χάρις, of the bath, or to the charm which the bath bestows, or to the Nymphs and Graces, Aphrodite and Eros, who were so naturally associated with baths and bathing, and who were often spoken of in these bath epigrams as bestowing upon the bath, or the bathers there, something of their own charming loveliness[1]. This difference may be seen clearly if we compare with this epigram one discovered recently in Pontus, near Amasia, Strabo's birthplace[2] :

Νύμφαι ἀκοσμήτοις ἐνὶ δώμασι ναιετάουσαι
ἀχθόμεναι τὸ πάροιθεν ἔτ[ευχ]ον ἀγλαὸν ὕδωρ ·
ἤχθετο δ' Ἥφαιστος· νῦν δ' ὤπασε Ἰοβινος αὐταῖς

this bath epigram, although it is the only dated inscription found at Serdjilla, the indiction number fixes the date with certainty.

1. See the articles by M. Rubensohn in the *Berl. Philol. Wochenschrift*, 1891, Sp. 161-4; 1894, Sp. 986 f., and 1895, Sp. 380 ff.

2. Published first by M. Hubert in the *Revue archéol.*, XXIV, 1894, p. 308 ff. Also by M. Rubensohn in the *Berl. Philol. Wochenchrift*, 1895, Sp. 380 ff.

Digitized by Google

[ἡ]γεμόνων ὄχ' ἄριστος ἐπ' εὐτύκτοις θαλάμοισιν
[λ]υσιπόνοις Νύμφαισι καλὸν στέφος, ὄφρα καὶ αὐταὶ
[τι]μ[η]ταῖς ῥέζωσιν ἀγαλλόμεναι Χαρίτεσσιν.

Such verses, shorn of all their pagan imagery, would be the counterpart of the Serdjilla inscription. There is nothing Christian about the latter, nor indeed in the whole mosaic ; but the avoidance of anything which, however appropriate, might be associated in any way with paganism, is noticeable both in the epigram and in the rest of the pavement, and may be accounted for by the fact that this was of course a Christian community. And this conclusion is further born out by the three crosses which I found, after long scraping away the lichen which had completely obliterated them, on the lintel of the doorway which leads from the outside into the room marked D in M. de Vogüé's plan of the bath. These crosses, although on an otherwise plain surface, were so well and so elaborately carved, that I believe them to have been carved there when the bath was built.

William Kelly Prentice.

Princeton University, March 15th, 1901.

Digitized by Google

MA CINQUIÈME CAMPAGNE DE FOUILLES

A ANTINOË[1]

Depuis quatre ans, j'ai, chaque automne, à cette date, résumé devant vous les résultats de mes fouilles de l'hiver précédent. Ç'a été d'abord l'exploration de la ville d'Hadrien, la découverte d'un temple antique, remontant au règne de Ramsès II; puis, le dégagement des temples d'Isis et de Sérapis; les premiers sondages poussés à travers les cimetières perdus dans les sables des vallées environnantes. L'exposition organisée ici même, il y a deux ans, vous a montré les collections recueillies dans la première nécropole attaquée : les tapisseries des lits funèbres; les costumes de Thotesbent, la musicienne, ses cithares, ses castagnettes, ses boîtes à fards et ses bijoux; ceux d'un officier du palais; d'un secrétaire du gouverneur impérial. Je cite ces seuls exemples, ne voulant point revenir au passé; je ne les signale même que pour rappeler le point de départ de la découverte des soieries brochées, dont ces robes étaient ornées; des galons, dont était bordée la pourpre des manteaux. L'an passé, j'ai traité des éléments du costume, et vous ai présenté les principaux modèles; cette fois, je vais essayer de compléter cette étude ébauchée, en suivant pas à pas l'évolution accomplie, grâce à des documents datés, retrouvés dans mes fouilles l'hiver dernier.

Une question se trouvait posée, en effet, la plus difficile à résoudre, partant la plus controversée : quelle date assigner à ces costumes? Trompés par quelques spécimens de basse époque,

1. Extrait d'une conférence faite au Musée Guimet, le 13 décembre 1900.

Digitized by Google

connus par des fouilles faites à Akhmim, la Panopolis des Grecs, certains critiques étaient tentés de les classer comme appartenant au VIIIe siècle, et encore n'osaient-ils trop l'affirmer. Dès la première heure, j'ai défendu cette opinion, que la nécropole antinoïte remontait à la fondation de la ville commémorative, dédiée par Hadrien à son favori, et que l'ensemble des divers quartiers entre lesquels elle se partage était contemporain de la décadence romaine; qu'en tous les cas aucun n'était postérieur au VIe siècle, et que l'efflorescence de la civilisation qu'ils nous révélaient ne dépassait point le règne de Justinien. Les documents recueillis l'hiver dernier m'ont donné raison. Trois quartiers d'une nouvelle nécropole retracent, en quelque sorte, tout un cycle chronologique. L'installation de l'exposition actuellement organisée au Musée l'a suivi de point en point.

C'est d'abord un corps de femme, recouvert de bandelettes et enveloppé dans un suaire de toile peinte. Cette toile, déchirée par places sur les côtés, laisse entrevoir un costume de laine rouge, à bordure jaune, pareil à ceux exhumés il y a deux ans. Sur la surface de cette toile, rendue plane par un emmaillotage spécial, la morte est représentée. Le visage a l'ovale grec, un peu lourd; la coiffure est celle qu'on voit sur les portraits d'impératrices. Les mains sont ramenées sur la poitrine, dans le geste consacré des premiers chrétiens. Un large collier à trois rangs, des bracelets et des bagues étaient figurés par des reliefs de plâtre, recouverts d'une feuillure d'or jaune. Mais, détail qui a une particulière importance, le vêtement qui se drape aux épaules de la défunte n'est point la robe à larges manches que montrent les peintures byzantines, mais bien le long châle de toile blanche, à médaillons violets, enfermant des rinceaux et des entrelacs géométriques, et encadré de motifs à pendentifs lancéolés. L'ajustement est, trait pour trait, celui fourni par les linceuls retrouvés sur les mortes; un médaillon sur la poitrine; une applique à chaque épaule ; une autre, remontant sur chaque jambe. Nul doute que sous cette toile peinte un suaire semblable ne soit ainsi disposé.

Digitized by Google

Or, si le type du visage dit l'origine grecque, sur les côtés du linceul, de petits tableaux, esquissés à grands traits, en bistre et grisaille, à la façon pompéïenne, proclament un art encore voisin de la tradition, une main encore rompue à la pratique. L'une de ces esquisses évoque deux personnages, un homme et une femme, assis sous des arbustes; une autre montre un combat de lutteurs. Les personnages assis sont vêtus à l'antique, la femme du péplum, l'homme de la toge; l'arbuste placé entre eux est sans doute l'arbre de vie, et la composition, qui certainement est symbolique, doit se rattacher au cycle des représentations relatives au bonheur des élus.

Quoi qu'il en soit, cette opposition, sur la même toile, du costume classique et du costume gréco-asiatique classe cette sépulture comme contemporaine de la fondation hadrienne, et témoigne que le port des deux costumes se trouvait être simultané.

Dans ce quartier, les tapisseries sont abondantes et appartiennent toutes à ce répertoire symbolique. Des panneaux sont couverts de dauphins et de corbeilles, identiques à ceux des peintures des catacombes; d'autres, d'arbres de vie stylisés, abritant la croix.

Sur la frontière de ce quartier, un autre offre des caractères différents; la tapisserie disparaît pour faire place à la broderie. Une tombe le résume, en même temps qu'elle nous fournit de précieux documents sur les procédés de la broderie d'alors.

Cette sépulture est celle d'une femme nommée Euphemiaân, qui, dans sa tombe, avait emporté tout son nécessaire de broderie : son métier à tambour, sur lequel la toile était tendue au moyen de chevilles; son coffret d'ivoire, à quatre compartiments; son étui, également d'ivoire; son dévidoir; ses fuseaux chargés de laine; ses aiguilles, couvertes encore de laines et de soies; d'autres aiguilles employées à écarter les fils de la trame et le peigne servant à serrer le tissu.

Euphemiaân était patricienne, il n'y a pas à en douter, la patricienne usant sa vie à son métier, Pénélope sans prétendants,

Digitized by Google

pour qui ce travail constituait le passe-temps de ses journées vides. Au fond de ses appartements, elle s'était des heures et des heures courbée sur ce métier, et les médaillons de son châle, les fleurettes de ses écharpes ou de sa robe ont été brodées par ses mains. Les pièces de ce riche costume, vous les verrez tout à l'heure, ayant conservé encore les plis marqués voici dix-huit siècles, par la pression des linceuls et des bandelettes. La tunique est de fine toile, semée d'amandes rouges et jaunes; sur la tête le mantelet rabattu, à gros bourrelet de chenille de laine, est brodé de fleurettes stylisées d'un jardin de songes, que traversent des vols de fantastiques oiseaux. Les pieds sont chaussés de sandales de cuir rouge, estampé d'or, avec inscription grecque, et cette inscription est pour nous un sérieux élément de critique. La forme de l'Y est celle qu'on retrouve en Asie Mineure de l'an 150 à l'an 200 de notre ère, l'Y traversé d'un trait horizontal ⚲. Les hellénistes sont unanimes à admettre qu'à dater du IIIe siècle cette forme ne se rencontre nulle part.

Voilà donc un premier point bien établi; supposons les chaussures fabriquées entre 150 et 200; la sépulture ne peut être considérée comme postérieure à 250; car Euphemiaân est morte jeune. En outre, elle portait sur elle un ivoire gnostique, et la prédication de Basilide et de Valentin en Haute-Égypte — nous savons par les Pères de l'Église qu'ils prêchèrent en particulier à Antinoë — déjà vieille de plus d'un siècle, ne devait guère y compter d'adhérents. Le mouvement gnostique était sur son déclin, l'école d'Alexandrie touchait à sa décadence. Il est donc inadmissible de supposer qu'Euphemiaân ait vécu au Ve siècle, par exemple — abstraction même faite de l'inscription de ses chaussures — puisqu'à cette date, le gnosticisme était procrit, et que, d'ailleurs, en nous reportant à cette inscription, nous voyons qu'elle est surmontée de la conque absidiale, appartenant au symbolisme du christianisme primitif.

Deux coussins étaient disposés sous le corps; l'un sous la tête, l'autre sous les pieds, brodés, de même que le châle, de médaillons remplis d'entrelacs et de rinceaux, esquissés en blanc, et

Digitized by Google

enguirlandés de lianes arabescales. Ces détails ont leur importance au point de vue de l'histoire de l'art; mais plus utiles à l'archéologie sont les sceaux qui étaient apposés aux bandelettes, lacées en losanges sur le dernier linceul. Ces sceaux donnent l'empreinte d'une figure de femme, tenant de la main gauche un vase. En exergue sont les caractères AN TI; nous nous trouvons donc en présence du sceau de la ville d'Antinoë. L'urne inclinée, tenue en main, avait sans doute un sens funéraire et rappelait la mort d'Antinoüs.

Le troisième quartier touche au second, de même que le second au premier, la distance entre chacun d'eux étant d'une centaine de mètres à peine. De même que dans les deux premiers, une tombe le résume tout entier. Cette sépulture nous fait connaître la personnalité de ses morts; cinq papyrus datés fournissent le nom d'Aurelius Colluthus, tandis qu'en même temps un panneau de tapisserie nous lègue son portrait et celui de sa femme, Cecilia, dont le nom nous est donné par une marque de suaire. Le premier de ces papyrus consiste en un contrat de vente d'une maison située à Antinoë, daté du post-consulat de Vincomallus et d'Opilion, le 5 *Phamenoth* de l'indiction VII, correspondant au 2 mars 452. Le second est un deuxième contrat, rédigé dans le courant de la même année. Le troisième, malheureusement mutilé, semble un reçu et fournit le nom d'une ville grecque d'Égypte, restée jusqu'ici ignorée, la ville de Théodose, — Theodosiopolis. Le quatrième est encore un contrat, passé sous le post-consulat d'Aetius et de Studius, le 19 *Meschir* de l'indiction VIII, 12 janvier 455. Le cinquième, enfin, donne le testament d'Aurelius Colluthus, et est signé par les sept témoins qu'exigeait le droit romain. Les clauses et codicilles sont conformes aux lois strictes du droit successoral; c'est le premier testament grec retrouvé, en même temps que le modèle du genre. Aurelius laisse ses biens à sa fille et fait divers legs, l'un, entre autres, pour que le repas de l'agape ait lieu à son intention. Et ces cinq papyrus donnent, en même temps qu'une date précise, l'orthographe pleine du nom d'Antinoë, *Antinoopoleï*

Digitized by Google

— Antinopolis — dont, jusqu'à ce jour, aucun texte n'avait fait mention.

Les corps n'ont pu être rapportés; autour des fragments de son sarcophage sont les vêtements d'Aurelius Colluthus; la tunique à entre-deux et à médaillons; la robe à encadrements, formant pendentifs sur la poitrine; les suaires, ornés aux quatre angles de *svasticas*, et le panneau de tapisserie, donnant son portrait et celui de sa femme. Ce panneau consiste en une frise à deux arcades encadrant les deux images, que supportent des colonnettes, entre lesquelles court en façade un assemblage polygonal. Des suaires à médaillons foliacés, violets, avec esquisse nervée blanche, complètent cet ensemble. Pour Cecilia, la tunique est de mousseline de lin, à ornements bleus. La robe, de fine laine jaune, porte, à peu près, le même décor : petits médaillons posés sur les épaules et le bas de la jupe. Les suaires de toile, à fond bouclé, sont brodés de croix rouges, de chrismes verts et de roses stylisées; d'autres, à rayures ou broderies violettes, étaient passés par dessus.

Voilà donc des dates solidement établies par ces ensembles complets; maintes sépultures nous fournissent les variantes de chacune des trois étapes parcourues. C'est, à la première, des fragments de tapisseries; à la seconde, des tuniques dont les entredeux et les bordures nous montrent des figures nues ou drapées, inspirées directement des peintures des vases grecs; guerriers, lutteurs, bergers, cavaliers, génies joufflus y alternent avec des animaux et des oiseaux rappelant de près le répertoire de la glyptique classique; c'est, à la troisième période enfin, celle que personnifie si bien la tombe de Colluthus, d'autres costumes, où la robe à rayures et empiècement à pendentifs se répète. Sur l'un des corps, une tablette d'identité donne le nom d'Helias, fils de Cyrille d'Antinopolis; d'une autre tombe est sorti un papyrus copte, consistant en une invocation des saints.

Tout cela, c'est donc pièce à pièce qu'il nous est donné de l'établir, grâce à l'exhumation des corps exposés : de celui recouvert d'un suaire peint; de celui d'Euphemiaân et des vête-

Digitized by Google

ments de Colluthus et de Cecilia. L'ajustement des costumes demeure, de l'une à l'autre époque, identique; seuls les thèmes ornementaux des broderies varient à l'infini. Tous, cependant, ont pour base l'ornementation arabescale, la flore irréelle des lianes stylisées. Mais cette recherche du fantastique caractérise, à elle seule, une telle préférence; elle explique suffisamment la diversité des formes que la broderie interprétera. Un tel décor a ses racines dans la rêverie innée de la race, et, par voie rationnelle de sélection, cette rêverie initiale tendra forcément vers les images de vision du jardin paradisiaque, promises aux contemplations des croyants. Ce qu'il doit reproduire avant tout, ce sont les roses mystiques de ce jardin, les vols de paons et de phœnix, les figures de saints et d'anges. Une image cependant se détache entre toutes, celle de saint Georges, et revient, presque toujours la même, dans toutes les compositions. C'est qu'aussi saint Georges personnifiait, pour l'Égypte, le paladin céleste, toujours en campagne contre l'armée des démons, le protecteur attitré du fidèle et du faible. Nombreuses sont les légendes se rattachant à ce rôle. La principale prête un intérêt tout particulier à la personnalité d'Euphemiaân et aux broderies sorties de ses mains.

Le nom d'Euphemiaân semble avoir été très répandu en Égypte. Une Euphémie se trouve être l'héroïne de l'une des légendes les plus en faveur parmi les Coptes. Je vais, en quelques mots, vous résumer cette histoire, que moines et anachorètes de Thébaïde se plaisaient volontiers à raconter.

Euphémie, femme d'Aristarque, gouverneur d'Antinoë, vers le milieu du ve siècle, était belle entre toutes; jeune, pleine de tendresse pour son mari, le modèle des épouses, le type accompli de la compagne pieuse et vertueuse. A l'instant où l'histoire commence, Aristarque est à l'agonie et Euphémie éplorée lui dit : « Je t'en prie, mon bien-aimé, fais-moi faire un portrait « du saint Georges », pour qu'il me garde après ta mort; car une femme sans mari est une barque sans pilote. » Suit une longue dissertation sur le sort de la femme privée de l'appui de son époux : un parfait rhéteur n'aurait rien trouvé de mieux.

Digitized by Google

Aristarque s'empresse d'accéder au désir exprimé; il fait venir le plus habile peintre qui exécute un portrait « du saint Georges », lequel est à fond d'or, où s'enchâssent les gemmes. Le portrait fini, l'agonie qui s'est prolongée assez pour en permettre l'exécution s'achève aussi; Aristarque meurt.

Le diable, piqué au jeu par la sainteté d'Euphémie, s'acharne naturellement à lui tendre des embûches. Sous les déguisements les plus variés, il se présente pour persuader à la pieuse femme que la solitude est fort triste chose, qu'elle n'a aucun mérite et n'est nullement agréable au Seigneur. C'est tantôt sous les traits d'une vieille religieuse qui vient lui dire que toutes les larmes ne lui rendront pas son mari; qu'elle fera beaucoup mieux d'en prendre un autre; qu'il est dangereux de rester veuve; tantôt, sous les traits de géants et de monstres effrayants, qui viennent l'épouvanter et lui montrer le besoin d'un appui : rien n'y fait.

Enfin, usant d'un dernier stratagème, le Malin se présente sous la forme d'un archange, ailes blanches, robe flottante, sceptre d'or en mains, auréole au front. Cette fois, paraît-il, l'apparition avait su se faire tentatrice et Euphémie, moins éplorée, avait déjà introduit le diable jusque dans sa chambre, lorsqu'elle s'aperçoit que le sceptre n'est point surmonté de la croix. Elle en fait la remarque et demande une explication; le Tentateur se trouble. Plus de doute! Elle démasque le piège de Satan, se jette aux pieds de saint Georges et l'appelle à son secours. Et le bon saint, aussitôt, de se détacher de son cadre, de saisir le Réprouvé à la gorge et de lui faire confesser sa honte. Or, cet exemple n'est pas isolé. Maints autres, souvent plus lestes que celui-ci, sont là pour nous prouver que le « saint Georges » était préposé à la garde de la fidélité conjugale des Égyptiennes; et que, si tant de femmes chrétiennes en portent l'image sur leur robe, c'est surtout comme autant d'amulettes, destinées à protéger leur vertu.

Oui, c'est bien l'arrière-grand'tante de cette autre Euphémie d'Antinoë que la patricienne qui a vécu ses jours dans l'atrium de son palais, à broder les figures du « saint Georges » dans le

Digitized by Google

cadre de la Jérusalem céleste ou entouré de la gloire dont le peintre grec devait l'environner plus tard. Tout nous le dit, et les lignes graves de son austère visage, et les thèmes de vision du décor de son mantelet et de ses écharpes, et cet aspect apaisé conservé par delà la tombe, sur l'oreiller fleuri d'arabesques, où sa tête s'appuie. Une parenté directe, non; mais une communion de sentiments, d'aspiration et de manière de vivre, qui nous donne de reconstituer cette personnalité lointaine de la femme grecque, à l'époque impériale, plus intimement que les récits des auteurs ou les œuvres des artistes ne sauraient nous autoriser à le faire jamais.

Si je me suis longuement étendu sur ce sujet, ce n'est point, certes, qu'en tant que trouvaille la tombe d'Euphemiaân soit une découverte unique. Nombre de sépultures explorées l'hiver dernier — et elles sont au nombre de dix mille — ont fourni des documents équivalents. Mais celle-là nous fait revivre un coin inconnu de l'histoire des procédés de l'art ancien, nous initie aux moyens techniques dont disposait alors la broderie. Elle nous montre, comme si nous assistions à la scène, la brodeuse à son métier. Rien n'est changé aux procédés : l'outillage s'est perfectionné, mais somme toute est resté le même. D'autre part, nous pénétrons dans les détails d'une existence qui résume celle de la patricienne des derniers temps de l'époque romaine. A cette période de troubles, que marqua la décadence, et que caractérisèrent la dissolution et les emportements de la plèbe, nous constatons que la caste patricienne, fidèle à son hérédité, n'avait point changé. Nous retrouvons, une fois de plus, les caractères permanents de la race, la grande loi de sélection, découlée des origines; la grand'tante d'Euphémie, si dégénérée fût-elle, nous apparaît, dans ce crépuscule de civilisation, si semblable à Pénélope, que les siècles qui les séparent s'abolissent, tant est grande la conformité d'existence de l'une et de l'autre, en dépit des changements introduits par le temps.

Cette reconstitution de la civilisation des règnes des derniers empereurs n'est point la seule qu'il soit possible de tenter à An-

Digitized by Google

tinoë; les tombes de la nécropole pharaonique, enfin découvertes, après des années de recherches, commencent à nous révéler par lambeaux l'histoire de la ville ancêtre d'Antinoë, cette ville oubliée, dont jusqu'ici le temple érigé par Ramsès II, et découvert par les premiers sondages exécutés en 1896, demeurait le seul témoin authentique. Certes, nombre de syringes s'ouvrent béantes au versant des montagnes qui dominent la cité. Mais, pillées lors des invasions assyriennes et perses, saccagées par Ashshoureddilelani, Cambyse et Khosroës, puis converties en cellules par les ermites, à peine retrouvait-on quelques débris de bois informes au fond de leurs caveaux vides, quelques vestiges d'hiéroglyphes apparents sur leurs murs martelés.

D'autre part, les sondages pratiqués dans la région n'avaient, jusqu'ici, rencontré que des tombes pareillement dévastées. A la frontière de l'époque antique, le mode d'établissement des caveaux était suffisamment connu des pillards, pour qu'il leur fût aisé de pratiquer à coup sûr des brèches à travers les minces parois de rochers qui les séparaient les uns des autres, et de dévaliser ainsi tout un quartier, en cheminant sous terre, sans attirer l'attention. L'exaltation religieuse des anachorètes aidant, tout ce qui avait été dédaigné par les pillards, tout ce que le manque de valeur intrinsèque avait mis à l'abri de leur convoitise avait été anéanti, au nom de la guerre sainte déclarée au paganisme; si bien que de la nécropole entière, il semblait que pas un seul cercueil n'eût échappé.

Trois années de recherches infructueuses ne m'avaient point découragé pourtant; et me rappelant les dispositions habituelles des cimetières égyptiens, je me décidai à reporter mes sondages plus en aval du fleuve, dans un repli des montagnes arabiques, que sa conformation exposait conformément aux prescriptions du rituel funéraire. Là aussi, la dévastation avait fait son œuvre; mais, du moins, quelques tombeaux avaient échappé aux chercheurs de trésors. Le butin, à vrai dire, était maigre pour des gens qui n'avaient point en vue l'étude de l'archéologie. De simples mobiliers funèbres de bois peint, quelques toiles

Digitized by Google

roussies par les aromates; pas de métaux précieux, tout au plus quelques miroirs de bronze; il n'y avait pas de quoi les tenter.

Ces humbles mobiliers n'en sont pas moins un trésor pour nous; ils nous racontent la vie de ceux qu'ils entourent, nous apprennent une phase du passé de la ville ancêtre de la ville hadrienne; ils nous initient à ce qu'était l'Antinoë d'il y a 4500 ans. Deux mots de la topographie de la nécropole d'abord.

A quelques milles au dessous d'Antinoë, une vaste circonvallation de la montagne décrit un cirque, s'abaissant en pentes douces jusqu'à la plaine, au bord de laquelle se tapit une misérable bourgade, Cheikh-Temaï, habitée par quelques familles de fellahs. Tout au sommet du plateau, une corniche court, où s'adossaient sans doute autrefois les principales chapelles. Mais la pierre brûlée par des siècles de soleil s'est effritée et éboulée, masquant les arasements des murs détruits. A mesure qu'on descend, gradins par gradins, on s'aperçoit vite que le sol a été jadis retourné, sur une assez large étendue. La couche de sable qui le recouvre ondule, montrant, de place en place, des fléchissements. A peine enlevée, en constate que la roche a été évidée, et que le puits foré à cette place est comblé par les décombres, rejetés après la mise en place du sarcophage. Ces puits varient sensiblement de profondeur. Aux environs des hauts plateaux, ils mesurent jusqu'à 25 mètres. A mesure qu'on se rapproche de la plaine, cette profondeur décroît; aux derniers gradins elle est de 4 à 5 mètres au plus. Tantôt carrés, tantôt rectangulaires, leurs autres dimensions varient, suivant le cas, entre 1 mètre de côté, pour les premiers, $1^m,20$ sur $0^m,80$ pour les puits rectangulaires. Tout au fond, la porte de la syringe s'ouvre dans la paroi orientée à l'est, si bien que le cercueil, descendu debout, devait être glissé de biais dans le caveau. Une fois mis en place et le mobilier déposé, on murait cette porte au moyen de quelques dalles, et, le puits comblé, on érigeait directement au-dessus la petite chapelle que nous montrent les peintures d'alors.

Ces tombes, les inscriptions des cercueils les datent de l'époque de la XIIe dynastie, l'époque par excellence de l'Égypte féodale,

Digitized by Google

gouvernée par les grands vassaux feudataires du pharaon. Chacune d'elles enferme une vaste caisse rectangulaire, en bois de sycomore, dont l'ornementation fort simple consiste en une ligne d'inscription hiéroglyphique, donnant le nom et les titres du mort, au dessous de laquelle sont apposés les yeux mystiques, l'*out'ja*, l'amulette par excellence, qui était censée conjurer le mauvais sort. Dans ce sarcophage, le corps est lacé de bandelettes, le visage recouvert d'un masque de toile. Pour les femmes, cette toilette funèbre se complète d'un châle de lin, posé déjà sur la tête qu'il recouvre, mais dont les franges s'étendent sur les côtés au lieu de fermer les extrémités. Un chevet est placé sous la tête en guise de coussin, un miroir est déposé auprès du visage de la morte ; mais, malgré ces dispositions spéciales, l'ensemble est déjà celui que, vingt-sept siècles plus tard, les corps byzantins affecteront.

Si cette toilette funèbre peut être mise en parallèle avec la toilette byzantine, le mobilier de la tombe ancienne conserve son caractère à lui, qu'aucun lien ne rattache aux objets des tombes romaines. Une sépulture complète, celle du conseiller privé *Merneth*, le Juste, a fourni, à elle seule, l'escadrille des barques qui sont censées escorter le mort dans son voyage sur le fleuve de l'au delà. Puis, ce sont les petites figurines représentant les serviteurs du défunt, accroupies dans la maison d'occident, aux travaux que ceux-ci accomplissaient sur terre pour le service journalier du maître. C'est enfin cette maison spirituelle elle-même, copie d'une maison réelle, et les esclaves vaquant paisiblement à leurs occupations.

Pour vous rendre intelligible tout cela, il me faut vous rappeler brièvement la théorie égytienne de la personnalité du *Double*.

Ce Double, c'est l'être psychique, projection colorée de l'être humain, survivant à ce dernier. A l'heure de la mort commençait son existence dans la solitude de la tombe, où désormais il devait vivre de la vie dont l'homme avait vécu sur terre. Toutefois, dans cette fantasmagorie d'existence, le simulacre des actes suppléait à la réalité. Aussi, ces petites figurines de bois, représentant les serviteurs, c'étaient autant de serviteurs du Double,

Digitized by Google

pourvoyant, à son intention, aux mille détails de la vie quotidienne. Les boulangers pétrissent son pain, les pâtissiers préparent ses gâteaux, les pâtres conduisent ses troupeaux aux herbages, les esclaves transportent ses outres d'eau et ses sacs de froment, les fermiers labourent ses champs et passent la herse sur les sillons retournés. Par la récitation de la prière, chaque figurine s'animait et devenait magique. A peine dégrossies, bariolées de brun pour les hommes, de jaune pour les femmes, ces figures n'ont qu'un médiocre intérêt artistique; leur naïveté charmante les rend cependant attachantes, à ce point que le regard a peine à s'en éloigner. Le mouvement cadencé des rameurs, celui des esclaves ployant sous le poids des sacs de grains ou des cruches d'eau, celui des pétrisseuses à leur pétrin, des cuisiniers à leur four, des bouviers traînant leur bête en laisse, montre une observation parfaite de la vérité, en dépit de la gaucherie de l'exécution. A l'instant où tombent les portes qui ont fermé ces demeures d'éternité, et que, dans le clair obscur du jour filtré au fond du puits, elles se détachent à l'entour des sarcophages, c'est bien l'idée d'un monde surnaturel soudain entrevu qu'elles évoquent, avec l'immuabilité de leurs gestes figés dans une besogne à laquelle ces compagnons du mort sont courbés depuis si longtemps.

Des sandales et des bâtons de voyage pour les chemins de la région bienheureuse de l'Amenti, après la navigation sur le fleuve funèbre, des vases remplis de blé, de fruits; des corbeilles chargées de pain et de galettes de miel; des jarres ayant servi à contenir des liquides, l'eau, la bière, le vin, le lait; des paniers tressés de fibres de palmier, pour des plantes dont il ne reste que la poussière, complètent cet ensemble des tombes de la cité ancêtre d'Antinoë, que, par induction, on suppose avoir été placée sous le vocable du dieu Bès, le génie de rénovation, mais dont le nom vrai est encore un insoluble problème. Toutefois, le premier jalon est posé; la nécropole longtemps cherchée commence à nous fournir quelques renseignements, qu'il ne s'agit que de coordonner.

Digitized by Google

Cette partie de l'exploration n'est de nature, je le reconnais, à intéresser que l'historien et l'archéologue. Je n'ai pu la passer sous silence, vous rendant compte de mes recherches; je l'abrège pour ne point fatiguer votre attention. Ce qui de l'Antinoë impériale, romaine ou byzantine fait l'attrait, c'est la reconstitution, maintenant facile, de son luxe, de ses mœurs, de la personnalité de ses habitants, dont vous commencez à connaître les noms et la façon de vivre. Elle s'était révélée à nos yeux, la ville commémorative, comme une autre Pompéi surgie non des cendres, mais des sables, avec ses rues, ses places, ses temples, son hippodrome, son théâtre, ses bains, ses palais, ses maisons aux murs partout encore debout, à ce point que, dans certains quartiers, il serait encore possible, étage par étage, de les visiter. Puis voici que maintenant, la ville morte, comme par enchantement s'anime. A leur tour, les habitants sortent de leurs sépulcres, pour rénover, dans ce cadre de féerie, la civilisation qui y fleurissait autrefois. Le conseiller pharaonique, la musicienne que la foule se pressait pour applaudir au théâtre, l'officier grec en résidence dans la ville, le secrétaire du gouverneur de la province, la patricienne confinée dans les appartements de sa villa nous apparaissent, non point tels que nous nous les étions figurés, d'après un passage plus un moins vague d'un livre incomplet, mais ressuscités comme par miracle, avec leur visage à peine altéré par le temps, où ne manque que l'éclat du regard; le costume qu'ils ont porté pour se rendre au temple, aux jeux du cirque, aux thermes, en visite, à l'audience, pour se reposer dans la fraîcheur de l'atrium. Quels documents pour l'histoire et pour l'artiste! Quels enseignements pour l'étude des procédés de l'art industriel ancien! La meilleure preuve de l'importance de ces découvertes nous est fournie par l'intérêt que l'étranger a témoigné, tout à coup, aux ruines gréco-byzantines de l'Égypte, jusqu'ici entièrement négligées. A peine les premières collections avaient-elles été exposées ici, en 1898, que l'*Egypt exploration fund* qui, en Égypte, élargit autant que faire se peut chaque année son rayon d'action, créait un service

Digitized by Google

spécial, dirigé par deux savants émérites, MM. Grenfell et Hunt, avec charge de s'occuper uniquement des monuments grecs et byzantins. En Allemagne, en Amérique, des associations se formaient, qui pour but se proposaient l'exploitation de telles richesses. Seule, j'ai le regret de le dire, la France se désintéressait de cette trouvaille, faite pourtant par l'un des siens.

J'ai trop souvent exprimé inutilement ce regret, pour recommencer aujourd'hui à souhaiter qu'une initiative privée vienne enfin combler cette déplorable lacune. J'ai exposé tous les arguments qui démontrent les fâcheux effets de celle-ci. J'ai dit et l'humiliation qu'il y a pour nous à nous voir supplanter en Égypte, dans ce domaine de la science, où, malgré tout, nous étions restés encore les maîtres, et la perte énorme pour nos musées, à ce que leurs rivaux de Londres ou de New-York s'enrichissent grâce à l'appui de quelques donateurs, de collections d'une valeur inestimable, que nous n'aurons que le mérite, vite oublié, d'avoir découvertes, sans même avoir essayé d'en tirer profit.

J'ai montré le parti que l'étranger avait su en tirer, lui, la façon dont il utilise les vastes chantiers de fouilles pour la propagation de son influence. Pendant ce temps, nos musées et nos collections privées végètent sur un fonds ancien. A peine, de loin en loin, à titre de spécimen, y entre, par achat, une pièce de valeur. Or, une civilisation ne saurait être jugée sur un vase, un bijou, un lambeau d'étoffe. Elle ne peut être connue que par l'ensemble complet de tout ce que peut fournir une région ou tout au moins une ville; cela, il est impossible de l'obtenir par achats, la provenance étant toujours douteuse, quand les objets ne sortent point d'une fouille méthodique, dirigée par des savants. Voilà pourquoi les galeries du *British Museum* sont en train de grouper, grâce à l'initiative d'amateurs éclairés, un ensemble de collections unique au monde. Par les soins des représentants de l'*Egyptian fund*, une ville grecque inconnue du Fayoum a fourni, cet hiver, quantité de beaux sarcophages, des milliers de papyrus, et tous les objets familiers, déposés dans les tombeaux par la piété des survivants.

Digitized by Google

Ces trésors, il ne tenait qu'à nous d'en avoir notre part; pour cela, il suffisait que l'initiative privée se manifestât ou, tout au moins, sortît de son indifférence. Était-ce trop que d'en demander à des Français? J'ai bien peur que oui; car tous ceux auxquels j'ai exposé la chose m'ont répondu : « Et les risques!... » Comme si l'exploration faite pendant cinq ans n'était pas là pour leur prouver qu'il n'en existe aucun! Comme si l'exemple de l'étranger n'était pas là pour leur montrer qu'il est impossible de procéder à une exploration qui ne rapporte une moisson de trouvailles! Tout cela, il est bien inutile, je crois, de le leur répéter. Il n'est pire sourds que ceux qui ne veulent pas entendre. A tous les arguments, la réponse revient invariable, monotone, fatidique, obsédante : « Et les risques!.... » L'*Egyptian fund* n'est cependant pas, que je sache, assuré contre eux; et pourtant, il reprendrait volontiers notre succession à Antinoë.

Al. Gayet.

Digitized by Google

TOPOLOGIE ET TOPONYMIE ANTIQUES

LES PHÉNICIENS ET L'ODYSSÉE

(*Septième article*[1].)

L'*Iliade* mentionne l'étain, κασσίτερος, parmi les matières précieuses, à côté de l'or, de l'argent et du κύανος : Helbig conclut avec justesse que l'étain pur, à cette époque, n'arrivait que rarement et en petites quantités[2]. Par un exemple tout récent, nous pouvons sans grand effort d'imagination revoir ce que pouvait être au temps de l'*Iliade* la fabrication de l'étain. Voici comment le *Bulletin de la Société géologique*[3] rapporte en 1850 la découverte que l'on venait de faire ou plutôt de refaire des gîtes stannifères des Asturies (je dis « refaire », car nous verrons que les anciens avaient connu et exploité ces gîtes). Vers 1848 ou 1849, dans le voisinage de Ribadeo, « un forgeron de village, croyant pouvoir extraire de l'or des schistes pyriteux, fit beaucoup d'essais dans des creusets placés au milieu du foyer de sa forge. Il remarqua que les pyrites de certaines barres lui donnaient un métal blanc malléable : il poursuivit ses recherches, croyant que le métal blanc était de l'argent. Il observa qu'il obtenait plus de métal avec du charbon de bois tendre et un peu de vent. Ce fut alors qu'il consulta notre ami don Balbino de Torrès (de Ribadeo), qui lui montra que le métal blanc était un étain impur. Finalement l'inventeur apprit à extraire le susdit métal

1. Voir la *Revue* de mai-juin, septembre-octobre, novembre-décembre 1900, janvier-février, mars-avril et mai-juin 1901.
2. Cf. Helbig, p. 362.
3. VII, p. 19 et suiv.

Digitized by Google

en mettant à chauffer des morceaux d'ardoise stannifère au milieu de charbon de bois tendre et de bois à moitié pourri. Son procédé consiste donc à chauffer les schistes pendant un temps assez long au milieu du feu, à saisir les fragments avec des tenailles et à les secouer sur le sol. Il s'en échappe alors de nombreux grains d'étain impur, qui, réunis et refondus dans une cuillère de fer, servent à mouler une petite barre de ce métal. » Les gens de l'*Iliade* devaient avoir quelques-unes de ces petites barres; l'étain était pour eux une variété d'argent plus rare et peut-être plus précieux, ne s'oxydant jamais.

Dans l'*Odyssée*, le κασσίτερος ne paraît plus. On ne peut supposer qu'il ait disparu dans l'intervalle. Mais il n'est plus, sans doute, un métal précieux. Dans l'intervalle des deux poèmes, il a pu, il a dû devenir un métal courant, abondant et à bas prix. On en a quelque part, sans doute, découvert de grands gisements que les guerriers de l'*Iliade* ignoraient. Or, ces gisements ne peuvent être que du côté de Tarsis : c'est de Tarsis qu'au temps d'Hérodote vient encore l'étain des Kassitérides [1]. Et, en effet, puisque l'île de Kalypso est I-spania, l'*Odyssée* est postérieure à la découverte de Tarsis par les marins de Sidon, et postérieure aussi à la connaissance directe ou indirecte que les Ioniens eurent de cette découverte et de cette exploitation. Peu importe donc que le χαλκός odysséen soit du cuivre ou du bronze : Sidon, qui exploite Tarsis, peut être pour les gens de l'*Odyssée* la grande fournisseuse de χαλκός,

ἐκ μὲν Σιδῶνος πολυχάλκου εὔχομαι εἶναι,

dit la Phénicienne. Car, bronze ou cuivre, il faut que les gens de l'*Odyssée* reçoivent leur χαλκός du dehors. Ils n'ont pas de mines d'étain, et leurs mines de cuivre sont d'un minime rendement, si même ils en ont. Ni la Grèce classique, ni la Grèce actuelle n'ont exploité de minerais cuprifères. Redevenue aujourd'hui un grand centre métallurgique à cause de ses riches gisements

1. Hérod., III, 115.

Digitized by Google

de zinc et de plomb argentifère, étudiée et parcourue par les géologues et les minéralogistes, la Grèce n'a pas fourni trace de cuivre, sauf en un point, sur la côte orientale de Morée, près d'Épidaure, au voisinage de Dimaina : « ce gisement exploité par les anciens a été repris sans succès vers 1870.[1] » Strabon mentionne près de Chalkis en Eubée une mine merveilleuse où le cuivre et le fer se rencontraient unis, ce qui n'arrive jamais ailleurs, καὶ μέταλλον δ'ὑπῆρχε θαυμαστὸν χαλκοῦ καὶ σιδήρου κοινόν, ὅπερ οὐχ ἱστοροῦσιν ἀλλαχοῦ συμβαῖνον. Il faut se méfier de cette merveille que Strabon n'a pas vue, ὑπῆρχε, et qui, de son temps, n'était plus exploitée, νῦνι μέντοι ἀμφότερα ἐκλέλοιπεν[2]. Le nom de Χαλκίς est devenu, pour les géographes anciens, *la Cuivrière*, τίνες δὲ Χαλκιδεῖς φάσι κληθῆναι διὰ τὰ χαλκουργεῖα πρῶτον παρ' αὐτοῖς ὀφθῆναι, comme Μινώα est devenue le port de Minos et Σόλοι le port de Solon. Kiepert fait remarquer avec juste raison que la région avoisinante ne contient pas trace de mines de cuivre[3]. Il faut donc faire toutes les réserves possibles sur le véritable sens de *Chalkis*. En premier lieu, rien ne prouve que ce nom soit grec. Il ne faut pas oublier que les Grecs firent une Καρχηδών, Καλχηδών, Χαλκηδών d'une *Ville-Neuve* phénicienne : les noms de la forme Χάλκη, Χαλκία, Χάλκα, etc. se trouvent sur toute l'étendue de la Méditerranée, et l'île Χαλκία sur la côte d'Asie-Mineure, pas plus que la région éléenne du fleuve Χαλκίς, n'a jamais eu trace de cuivre. Il est donc possible que ces noms appartiennent à la couche non hellénique et qu'ils nous apparaissent dans la suite comme un terme de doublet gréco-phénicien[4]. En outre, même si l'on admet que ces noms soient grecs, ils ne signifient pas forcément *La Cuivrière* : pour l'*Odyssée*, l'ouvrier qui travaille l'or à la cour de Nestor s'appelle le χαλκεύς. Χαλκίς serait donc *la Forge*, mais la Forge de n'im-

1. Fuchs et Launay, p. 242.
2. Strab., X, 447.
3. Sur tout ceci, cf. H. Blümner, *Technologie*, etc., IV, p. 64.
4. Χαλκίς est dans la plaine Λελάντιον. Ce dernier mot semble grec et signifie sans doute *la pierreuse*, *la dénudée* (λαίνος) : la racine sémitique חלק *chalk* aurait exactement le même sens.

Digitized by Google

porte quel métal. Les batteurs de fer, σιδηρουργοί, de Chalkis restent longtemps célèbres : il semble à voir les textes que des forges de fer aient réellement existé en cet endroit. Il se peut que l'on ait ensuite inventé la légende des forges de cuivre pour expliquer le mot Χαλκίς que l'on ne comprenait plus, alors que le forgeron de fer ne s'appelait plus χαλκεύς, mais σιδηρουργός : ἱστορεῖται δὲ καὶ σιδήρου καὶ χαλκοῦ μέταλλα εἶναι κατὰ τὴν Εὐβοικὴν Χαλκίδα καὶ ὅτι ἄριστοι ἐκεῖ σιδηρουργοί καὶ ὅτι οὐ μόνον ἐκεῖ πρῶτον ὤρθη χαλκεῖα ἀλλὰ καὶ πρῶτοι χαλκὸν ἐκεῖ ἐνεδύσαντο Κούρητες[1]. L'invention de cette étymologie de *Chalkis, la Cuivrière*, remontait, dit Pline, à Kallidèmos, *Euboea antea vocitata, ut Callidemus, Chalcis, aere ibi primum reperto*[2] : Kallidèmos aurait sans doute attribué l'invention des gants de peau aux ouvriers de Pau ou de Gand.

Enfin en admettant même que Χαλκίς veuille bien dire *la Forge du Cuivre*, il ne s'ensuivrait pas que cette Forge travaillât du χαλκός indigène. Tout au contraire, Chalkis, le grand port de cette époque, serait une Forge de Cuivre ou de Bronze comme tous les autres grands ports grecs des époques successives l'ont été après elle. La fabrication du bronze, en effet, s'est déplacée en Grèce suivant les époques ; mais toujours elle s'est installée dans un port de transit, à Délos d'abord, à Égine ensuite, à Corinthe enfin, ou à Syracuse, et Pline, qui nous énumère cette succession, nous en donne le motif à propos de Délos et d'Égine : *antiquissima aeris gloria Deliaco fuit, mercatus in Delo celebrante toto orbe, et ideo cura officinis; proxima laus Aeginetico fuit, insula et ipsa, nec quod aes gigneretur, sed officinarum temperatura nobilitata*[3]. Ces ports n'ont pas de mines, *nec quod aes gigneretur* : mais le commerce du monde qui fréquente leur marché, *mercatus in Delo celebrante toto orbe*, y amène les minerais : aujourd'hui le marché du cuivre est en Angleterre, à Swansea. La Grèce ne fournit donc pas de cuivre. Si jamais elle a eu des mines

1. Eust., *ad Dion. Perieg.*, 764.
2. Plin., IV, 64.
3. Plin.

Digitized by Google

(peut-être quelques traces en subsistent au nord et au sud de l'Eubée et à Seriphos)[1], elle n'a jamais pu suffire à sa consommation, même quand cette consommation était médiocre. Or, la civilisation homérique suppose une consommation très grande : le χαλκός y tient la place de la plupart de nos métaux usuels ; c'est l'âge du χαλκός ; sauf les instruments rustiques, toute la civilisation urbaine vit du χαλκός ; tout est en χαλκός, les armes, les ustensiles et même les maisons, je veux dire les meubles et les décorations,

τοῖς δ' ἦν χάλκεα μὲν τεύχεα χάλκεοι δέ τε οἶκοι
χαλκῷ δ' εἰργάζοντο[2].

Il fallait donc à la Grèce homérique un fournisseur de χαλκός : au dire de l'*Odyssée*, ce fournisseur est Sidon, πολύχαλκος Σίδων. Ce fournisseur a, tout près de lui, les mines riches et toujours demeurées célèbres de Chypre. Il a d'autres mines, encore exploitées ou connues en Cilicie, en Syrie, en Palestine : le cuivre de Diarbekir descend toujours vers Alexandrette ; la Σάρεπτα de l'Écriture est une *Raffinerie* צרפת, *Saraphat*, comme notre Σέριφος de l'Archipel[3]. Et Sidon a aussi les grands gisements de la mer Occidentale, où l'étain se trouve souvent mêlé au cuivre ou voisin du cuivre. La suite de périples phéniciens, qu'est l'*Odysseia*, nous montrera les marines phéniciennes en possession de comptoirs dans toute la Méditerranée du couchant, et les Phéniciens fréquentant l'Italienne Kirkè et l'Espagnole Kalypso. Voilà qui simplifie singulièrement la question du χαλκός, du bronze, du cuivre et de l'étain pour le temps de l'*Odyssée*.

Cette question du bronze et de l'étain, si discutée, a été mal posée par certains archéologues qui n'ont vu que deux alternatives : l'étain est venu des Kassitérides, disent-ils, c'est-à-dire de la Grande-Bretagne, de l'Extrême-Couchant, ou bien il est venu

1. Cf. H. Blümner, p. 63-64.
2. Hésiode, *Oper.*, 150.
3. Cf. H. Blümner, IV, p. 58.

Digitized by Google

de l'Extrême-Levant, des gisements indo-chinois. Mais entre ces deux extrêmes, il y a sans doute beaucoup de gisements intermédiaires. Il est possible, il est certain que nous ne les connaissons plus ou que nous ne les exploitons plus. Strabon sait que le κασσίτερος naît chez les Dranges, c'est-à-dire dans le Khorassan actuel : les voyageurs y signalent, en effet, des gisements d'étain[1]. En Europe de même, au centre de l'Allemagne, en Bohême et en Saxe, quelques riches gisements d'étain ont pu fournir dès la première antiquité à la consommation méditerranéenne : le vieux périple que l'on attribue à Scymnus de Chio nous parle de deux îles au fond de l'Adriatique comme les sources du meilleur étain :

Ἐνετῶν ἔχονται Θρᾶκες Ἴστροι λεγομένοι·
δύο δὲ κατ' αὐτοὺς εἰσι νῆσοι κείμεναι
κασσίτερον αἳ δοκοῦσι κάλλιστον φέρειν[2].

Des gisements d'étain n'ont jamais été signalés dans ce fond de l'Adriatique. Mais nous avons l'exemple de Marseille devenu le grand port de l'étain le jour où la route continentale, à travers toute la Gaule, lui amena l'étain breton, πεζῇ δὶα τῆς Γαλατίας πορευθέντες ἡμέρας ὡς τριάκοντα κατάγουσιν ἐπὶ τῶν ἵππων τὰ φορτία πρὸς τὴν ἐκβόλην τοῦ Ῥοδανοῦ ποταμοῦ[3]. On imagine sans peine qu'une route parallèle, beaucoup moins longue, put amener au fond de l'Adriatique l'étain de Bohême ou de Saxe, à travers les cols des Alpes. L'installation des factoreries étrangères, sur deux îlots côtiers, serait la même à l'extrémité de ces deux routes transcontinentales.

Mais, sur les bords mêmes de la Méditerranée, l'étain se rencontrait et se rencontre encore. L'antiquité classique semble n'avoir pas exploité différentes mines méditerranéennes que nous retrouvons et même exploitons aujourd'hui : c'est que les arrivages d'étain breton et espagnol, abondants et bon marché, firent

1. Scymn. Chi., 391-393.
2. Strab., XV, 724 ; cf. H. Blümner, IV, p. 84.
3. Diod., V, 22.

Digitized by Google

délaisser les gisements pauvres ou coûteux, d'une exploitation difficile. Le cuivre espagnol et l'étain breton conquirent le marché universel aux temps gréco-romains, pour les mêmes raisons qui, dans ces années dernières, ont donné aux fers et fontes de Meurthe-et-Moselle le monopole du marché français. Il y a trente ans encore, bien des gisements de fer étaient exploités dans nos provinces boisées et montagneuses, qui sont entièrement délaissés aujourd'hui, « ne payant plus ». Pour le cuivre et l'étain antiques, il en fut de même. En dehors du bassin oriental, musulman, de la Méditerranée, — que géologiquement nous connaissons très mal et que notre industrie métallurgique n'exploite pas encore, — nous trouvons sur tout le pourtour occidental de nombreux gîtes que les « plus anciens » durent connaître : et ils les exploitèrent sans doute, tant qu'ils n'en eurent pas de plus riches; mais ils les délaissèrent du jour où l'abondance leur vint d'ailleurs. Toute la côte algérienne est bordée de minerais de cuivre : « Entre le cap Tenès et la Mouzaia, sur une distance d'environ cent cinquante kilomètres, une zone cuivreuse s'étend, prolongée au sud de Bougie par une autre zone entre Aït-Abbès et Djebel Babor ; les gîtes sont en filons bien caractérisés contenant de la pyrite cuivreuse et du cuivre gris argentifère ; on a constaté que la proportion de cuivre et d'argent diminuait assez vite avec la profondeur[1]. » Pline connaît le cuivre d'Afrique et les géographes anciens nous signalent sur cette côte des χαλκωρυχεῖα[2]. Sidon et ses colonies avaient donc là un premier centre d'approvisionnement.

Les côtes européennes, elles aussi, présentent les mêmes minerais de cuivre, et deux points méritent notre attention, parce qu'en ces deux points les minerais de cuivre et les minerais d'étain sont proches, presque mélangés : ils arrivent ensemble aux mêmes fonderies de la côte. Or, pour la fabrication primitive du bronze, il ne faut pas imaginer, je crois, des essais et

1. Fuchs et Launay, II, 306-307.
2. Plin., XXXIV, 30 ; Strab., XVII, 821, 830 ; Diod., I, 33 ; Ptolem., IV, 2, 17.

Digitized by Google

des procédés réfléchis, raisonnés, calculés, à demi scientifiques. On n'a pas fait des alliages de métaux à l'état pur, c'est-à-dire que l'on n'a pas fabriqué du cuivre, d'un côté, de l'étain, d'autre part, et cherché ensuite ce que l'union des deux produits pourrait donner. Le hasard a dû, comme toujours, être le grand maître : des minerais de cuivre, traités, par mégarde ou intentionnellement, avec des minerais d'étain, ont donné un cuivre plus dur, qui ne fut d'abord qu'un autre cuivre, χαλκός, mais que par la suite on reconnut être un métal nouveau, un alliage de cuivre et d'étain. Cette constatation faite, on arriva alors à fabriquer scientifiquement, pour ainsi dire, du bronze industriel, avec du cuivre espagnol et de l'étain breton dans un creuset phénicien. Mais cette grande industrie suppose des relations lointaines et une marine exploitant les mers océanes. Avant cette grande industrie, il faut supposer une métallurgie beaucoup plus primitive et il faut chercher les points où, minerais de cuivre et minerais d'étain étant voisins ou confondus, le nouveau cuivre, χαλκός, put être produit sans peine. L'Italie et l'Espagne présentent deux de ces points.

Sur la côte italienne, Strabon nous a déjà signalé la *Fonderie* de cuivre, Temesa, qui, prospère, semble-t-il, aux temps homériques, fut abandonnée au temps de Strabon, καὶ δείκνυται χαλκουργεῖα πλησίον, ἃ νῦν ἐκλέλειπται [1]. La suite des légendes odysséennes va nous donner pour toute cette côte italienne la même preuve des fréquentations sémitiques que Kalypso nous a donnée pour le détroit de Gibraltar : nous savons déjà que l'île de Kirkè s'appelle dans l'*Odyssée* Αἰαίη parce que אי, *ai* ou *i*, signifie l'*Ile*, et que איה, *aie*, signifie *l'épervier* ou mieux *l'épervière*, le mot étant féminin : νῆσος traduit *ai*, κίρκη, féminin de κίρκος, *l'épervier*, traduit minutieusement *aie* ; nous avons donc le doublet Αἰαίη-Νῆσος Κίρκης. Du détroit de Messine au promontoire de Circei, qui est l'île de Kirké, l'*Odyssée* va nous fournir ainsi tout le périple de la côte grâce aux légendes des Sirènes, des Kyklopes et des Kim-

1. Strab., VI, 256.

Digitized by Google

mériens. Dans cette étendue de rivages, les mines de cuivre de Campanie restent célèbres jusqu'au temps de Pline[1].

Au nord de Circei, l'*Odyssée* ne fournit plus de renseignements. Mais il semble que tout le long de la côte italienne, les doublets toponymiques continuent. Parfois, dans ces doublets, nous distinguons un terme grec; l'île des Mines s'appelle Αἰθάλεια, *la Fournaise* ou *la Lueur*, en même temps que *Ilva*; ce dernier nom ne présente aucun sens ni en grec ni dans les langues sémitiques : Αἰθάλεια-Ἴλουα doit être un doublet gréco-étrusque. Parfois, au contraire, il semble que nous ayons un doublet tusco-sémitique : une ville maritime, perchée au nord du Tibre sur les premières collines de l'intérieur, mais possédant à la côte les deux échelles de Pyrgos et d'Alsium, se nomme Agula-Kaere. Depuis longtemps, Olshausen a reconnu dans *Agoula* l'épithète sémitique qui signifie *la Ronde*, עגולה *'Agoula*[2]. Sur toute cette côte d'Étrurie, fréquentée par les thons que nourrit la pourpre, dit Strabon, et jalonnée par les θυννοσκοπεῖα, qui dominent des *Ports d'Hercule* et des *Ports de Vénus*, l'onomastique semble garder encore d'autres souvenirs sémitiques, tel ce promontoire Ῥούσελλις ou *Rusellis*, avec un temple de *Jupiter Victor* à ses pieds. La côte africaine est bordée de semblables Ῥούσαδιρ, Ῥουσιδις, Ῥουσίκαρις, etc., et la côte syrienne a son Φανούηλ, ou la *Face de Dieu*, פנו־אל, *phanou-el*: רוש־אל, *rous-el*, la *Tête*, le *Cap de Dieu*, nous expliquerait *Rusellis* et nous serait expliqué à son tour par le temple de Jupiter Victor. L'archéologie de cette côte nous fournit d'ailleurs les preuves de ces anciennes navigations : les monuments les plus authentiquement phéniciens (de Tyr ou de Carthage) qui nous soient parvenus, sont telles coupes en argent trouvées dans notre ville de Kaere la Ronde ou dans sa voisine au sud du Tibre, Préneste[3] : l'une de ces coupes porte une signature sémitique et des hiéroglyphes égyptiens; toutes deux présentent le même mélange d'emprunts assyriens et égyptiens,

1. Plin., XXXIV, 2.
2. *Rhein. Mus.*, 1853, p. 353-354.
3. Cf. Perrot et Chipiez, III, p. 360 et suiv.

Digitized by Google

que signalait Hérodote dans les chargements des marines phéniciennes, ἀπαγινέοντας δὲ φορτία Αἰγύπτιά τε καὶ Ἀσσυρία[1].

Aithalia, dit le Pseudo-Aristote, fournit actuellement du fer, dont se servent les Étrusques habitant Populonium; mais elle fournissait autrefois du cuivre[2]. Sur la côte génoise et toscane en face l'île d'Elbe, les mines de cuivre s'échelonnent actuellement depuis Sestri Levante jusqu'à Grosseto, les unes tout au bord de la mer, les autres un peu dans l'intérieur, toutes à faibles distances d'embarcadères maritimes ou fluviaux (mines actuelles de Sestri Levante, Monte Catini, Monte Calvi, Rocca Tederighi, etc.)[3] : les environs de Volaterrae sont criblés de puits anciens[4]. Cette même région fournit l'étain : « près de Campiglia Maritima, à Cento Camerelle, il existe un filon d'étain qui perce le terrain jurassique sous forme de veine verticale de 0m,20. Dans le gisement, l'oxyde de fer domine et c'est en voulant exploiter ce minerai qu'on découvrit un certain nombre de boules de cassitérite. Au voisinage, Blanchard, partant de cette idée que des restes d'excavation antiques avaient dû avoir pour but la recherche de l'étain, trouva également la cassitérite à Monte Valerio, à la Cavina : de 1876 à 1880, 134 tonnes de minerai d'étain furent extraites de la région[5] ».

L'étain se rencontre aussi dans l'île d'Elbe[6]. La tradition du Pseudo-Aristote, sur la production des χαλκεύματα dans cette région, contient donc une grande part de vérité. Aux temps historiques, les minerais de fer de l'île venaient à Populonium pour être traités; aux temps primitifs, Populonium avait dû être aussi

1. *C. I. S.*, n° 164, pl. XXXVI ; Herod., I, 1.

2. Ps. Arist., *Mir. ausc.*, 93, p. 837 ; cf. H. Blümner, IV, p. 64 , ἐν δὲ τῇ Τυῤῥηνίᾳ λέγεταί τις νῆσος Αἰθάλεια ὀνομαζομένη, ἐν ᾗ ἐκ τοῦ αὐτοῦ μετάλλου πρότερον μὲν χαλκὸς ὠρύσσετο, ἐξ οὗ φασὶ πάντα χαλκευμένα παρ' αὐτοῖς, ἔπειτα μηκέτι εὑρίσκεσθαι, χρόνου δὲ διελθόντος πολλοῦ φανῆναι ἐκ τοῦ αὐτοῦ μετάλλου σίδηρον, ᾧ νῦν ἔτι χρῶνται Τυῤῥηνοὶ οἱ τὸ καλούμενον Ποπλώνιον οἰκοῦντες.

3. Fuchs et Launay, II, p. 235 et suiv.

4. Cf. H. Blümner, IV, p. 65.

5. Fuchs et Launay, II, p. 150.

6. Fuchs et Launay, II, p. 150.

Digitized by Google

la grande forge du cuivre : Strabon y vit encore des mines abandonnées, καὶ μέταλλά τινα ἐν τῇ χώρᾳ ἐκλελειμμένα. Cette ville de Populonium se distingue, ajoute Strabon, de toutes les autres villes étrusques en ce qu'elle est sur la mer, μόνη τῶν Τυῤῥηνίδων τῶν παλαιῶν αὐτή πόλεων ἐπ' αὐτῇ τῇ θαλάττῃ ἱδρῦσθαι. Les autres villes, par crainte des pirates, s'étaient enfuies loin de la côte : Kaere-Agula s'était intallée sur les premières hauteurs, avec deux échelles au bord de la mer, Pyrgos et Alsium. Populonium passait pour être une œuvre des peuples de la mer : elle avait été fondée, disait-on, par des navigateurs venus de Corse. Elle occupe la face orientale de l'un de ces promontoires rocheux qui, jadis insulaires, sont aujourd'hui soudés à la côte toscane par des isthmes ou des plages de marais. C'est une acropole, ou du moins elle se compose, nous dit Strabon, d'une acropole, ἐπ' ἄκρας ὑψηλῆς ἵδρυται, et d'une échelle au pied, τὸ δ' ἐπίνειον πρὸς τῇ ῥίζῃ τοῦ ὄρους. Mais ce n'est pas une de ces hautes villes indigènes que nous connaissons pour la période primitive. Elle semble bien avoir été d'abord un établissement étranger sur un îlot côtier, une Milet ou une Syracuse. Piombino, qui lui succéda sur cet îlot, garda jusqu'à nos jours une histoire et une administration indépendantes de la côte voisine. Piombino s'assit à la pointe sud-ouest de l'îlot, dans la meilleure guette pour surveiller le détroit qui sépare l'île d'Elbe et la grande terre. Populonium au contraire était sur la face nord-est, c'est-à-dire qu'exactement mais inversement symétrique de Piombino, elle tournait le dos au détroit pour ouvrir sa rade aux arrivages de la côte toscane. Ces arrivages étaient les minerais de cuivre et d'étain de Campiglia Maritima et de Monte Calvi, ainsi que les bois de la région pisane et lucquoise, qui servaient au traitement de ces minerais. Populonia était bien le port minier dont parle Strabon, fréquenté, sinon fondé, par les marines étrangères de Tyr ou de Carthage d'abord, de Chalkis ensuite. Car ce furent les Chalkidiens qui les premiers des Grecs exploitèrent ces côtes italiennes : ils y installèrent leur alphabet. Si donc Chalkis, avant Corinthe, Égine et Délos a été réellement pour les Grecs le port du χαλκός, nous voyons à quelle époque elle put

Digitized by Google

jouer ce rôle et d'où lui pouvaient venir ses minerais ou ses métaux, cuivre, étain et bronze.

Mais Populonium cessa d'être un port du cuivre et du bronze, pour devenir un port du fer, le jour où, d'une part, l'île d'Elbe devint elle-même ce qu'elle est restée jusqu'à nos jours, une mine de fer (*Porto Ferrajo*, disent encore les Italiens), et où, d'autre part, les marines méditerranéennes découvrirent ailleurs des gisements cuprifères et stannifères beaucoup plus riches et bien plus commodes à traiter. La légende odysséenne de Kalypso nous a conduits tout droit à ce pays de Tarsis, qui jusqu'à nos jours a détenu le monopole du cuivre, et qui, jusqu'au temps de l'empire romain, jusqu'aux jours où la Gaule pacifiée permit d'établir la grande route Boulogne-Marseille, détint aussi le monopole de l'étain. Il est inutile d'insister ici sur les gisements de cuivre du sud de l'Espagne et sur les textes et légendes antiques qui s'y rapportent, Ταρτήσσιος χαλκός, dit Pausanias.

ἡ λεγομένη Τάρτησσος ἐπιφανὴς πόλις
ποταμόῤῥυτον κασσίτερον ἐκ τῆς Κελτικῆς
χρυσόν τε καὶ χαλκὸν φέρουσα πλείονα,

dit Scymnus de Chio[1] et Pline ajoute, *summa gloria nunc in Marianum aes conversa quod et Cordubense dicitur*[2]. Pour l'étain, les Grecs, au temps d'Hérodote, savent déjà qu'il arrive par les Colonnes d'Hercule et qu'il provient, en grande partie, des Iles de l'Étain, les Kassitérides[3]. Cette route maritime de l'étain breton ne fut remplacée par la route terrestre que vers le temps d'Auguste : Tartessos en fut donc l'étape principale durant de longs siècles. Ce trafic au long des côtes atlantiques avait dû s'établir lentement, de cap en cap, d'estuaire en estuaire, et d'autres minières d'étain s'étaient offertes aux navigateurs avant qu'ils atteignissent les Kassitérides. Scymnus nous dit que, de son temps, Tartessos retire son étain des alluvions de la Keltique. La Keltique de Scymnus est le pays qui s'étend de l'Atlantique à la mer de

1. V. 164-166.
2. Plin., XXXIV, 3; cf. H. Blümner, IV, p. 65.
3. Herod., III. 115; cf. H. Blümner, IV, p. 85.

Digitized by Google

Sardaigne[1] : c'est la France actuelle. La façade atlantique de la France présente en effet des alluvions stannifères, aux embouchures de la Loire et de la Vilaine, à Piriac (Loire-Inférieure) et à la Villeder (Morbihan) : « Les mines de la Villeder paraissent avoir été exploitées dans une antiquité très reculée, dès la première époque du bronze... A Piriac, l'étain apparaît dans un gneiss kaolinisé... A l'embouchure de la Vilaine on a exploité des sables stannifères qui se rattachent peut-être à ces gisements[2] ». Ces alluvions d'étain sont, je crois, « l'étain fluviatile » de Scymnus, κασσιτερος ποταμόῤῥυτος. Elles ont eu, depuis la première antiquité jusqu'à nos jours, une grande influence sur l'histoire de ce pays des Vénètes. D'abord elles lui ont sans doute valu la renommée dont ces Venètes jouissent déjà auprès des vieux auteurs grecs. Elles lui ont ensuite valu la fréquentation de ses côtes jusqu'aux temps romains, et les établissements romains avec cultes orientaux qui bordaient la plage de Carnac à l'entrée du Morbihan, et les statuettes de la Déesse syrienne *kourotrophe*, que l'on trouve en grand nombre dans la région (Musée de Carnac). Et, par contrecoup, ce sont elles qui ont créé le culte actuel de sainte Anne, et les pèlerinages qui chaque année amènent encore des milliers de pèlerins dans le pays de Sainte-Anne d'Auray. Cette bonne sainte fit, au début du XVIIe siècle, découvrir par un paysan une statuette miraculeuse qui la représentait et que l'on vénère encore : ce n'est qu'une statuette de Déesse syrienne. Scymnus de Chio connaît déjà le Finistère et les Vénètes :

τούτων δὲ κεῖται λεγομένη τις ἐσχάτη
στήλη βόρειος. ἔστι δ' ὑψηλὴ πάνυ,
εἰς κυματῶδες πέλαγος ἀνατείνουσ' ἄκρα ·
οἰκοῦσι τῆς στήλης δὲ τοὺς ἐγγὺς τόπους
Κελτῶν ὅσοι λήγουσιν ὄντες ἔσχατοι
Ἐνετοί τε...[3].

1. V. 167-168.
2. Fuchs et Launay, II, p. 136-157.
3. Scymn. Ch., v. 188-193.

Digitized by Google

Avant d'atteindre les îles Kassitérites d'Hérodote ou les Vénètes de Scymnus, les navigateurs avaient rencontré bien d'autres gisements. L'Espagne était et est encore une terre stannifère, γίνεται δὲ καὶ κασσίτερος ἐν πολλοῖς τόποις τῆς Ἰβηρίας, dit avec raison Diodore[1]. Le Finistère espagnol est aussi une Kassitéride dont Pline nous décrit très exactement la nature et le site des gisements : il suffit de mettre en regard de son texte les descriptions des géologues modernes[2]. Certains anciens localisaient en cet endroit les îles Kassitérides[3], et sûrement des mines d'étain furent exploitées dès l'antiquité tout le long des côtes entre Oporto et Oviédo. Le traitement de ces minerais espagnols est facile; même avec la forge la plus rudimentaire, nous avons vu plus haut que le métal peut s'obtenir à l'état presque pur.

Mais l'Espagne a d'autres gisements, bien plus proches de Tartessos : la région de Salamanque et la région de Carthagène produisent encore de l'étain[4] et, par les routes fluviales du Guadiana et du Guadalquivir, il est possible et vraisemblable que ces métaux ou ces minérais descendirent de toute éternité vers la côte. Le vieux périple, traduit par Avienus, localise près des embouchures du Guadiana une grande station stannifère, le mont Cassius, qui aurait donné le nom grec de Κασσίτερος :

Cassius inde mons tumet
et Graia ab ipso lingua cassiterum prius
stannum vocavit[5].

Cette tradition peut contenir un noyau de vérité. Sur une carte de l'Espagne, que l'on trace les routes de transhumance annuelle suivies par les troupeaux de moutons : parties de l'Estremadure, elles remontent en éventail, le long de la Guadiana, du Tage et de l'Alagon, jusqu'au cœur des plateaux du nord, jusqu'à Salamanque et Burgos. Durant l'antiquité, la transhumance

1. V, 38.
2. Cf. Plin., XXXII, 156, et *Bull. Société Géologie*, VII, p. 1-18.
3. Diod., V, 38; cf. H. Blümner, IV, p. 86.
4. Fuchs et Launay, II, p. 46.
5. IV, 259-261.

Digitized by Google

dut suivre les mêmes voies. Autrefois, comme aujourd'hui, les moutons durant l'été devaient regagner les plateaux et, l'hiver, revenir à la côte : « au bord de la mer, dit Strabon, les moutons crèvent de graisse, si l'on ne prend pas soin de les saigner[1]. » Les régions de l'intérieur, même les plus lointaines, furent donc toujours en contact permanent et étroit avec les côtes de l'Estremadure : la route des moutons amenait l'étain de l'intérieur aux ports extrêmes de cette côte, au mont Kassios d'Avienus. Donc Tartessos, aussitôt découverte, dut fournir l'étain en abondance. Or, l'*Odysseia* et sa légende de Kalypso sont postérieures à cette découverte : elles doivent même être postérieures de beaucoup. Car les Phéniciens, qui cachèrent soigneusement plus tard le chemin des Kassitérides, Φοίνικες μόνοι τὴν ἐμπορίαν ἔστελλον ταύτην ἐκ τῶν Γαδείρων κρύπτοντες ἅπασι τὸν πλοῦν[2], n'ont pas dû révéler facilement ni rapidement aux Grecs le chemin ni la légende de Kalypso : Hérodote nous dit que le seul hasard des coups de vent poussa un navire samien au delà des Colonnes vers Tartessos[3]. Avant donc la formation de la légende odysséenne, les marins de Sidon durent longtemps fréquenter ces parages et en ramener les chargements de minerais ou de métaux qui firent de leur ville le grand marché du cuivre et du bronze, πολύχαλκος Σίδων.

Les Sidoniens fournissent à la Grèce homérique le χαλκός brut. Mais ils lui fournissent aussi des objets travaillés, des armes et des ustensiles. Le cratère d'argent d'Achille vient des Sidoniens,

.....αὐτάρ κάλλει ἐνίκα πᾶσαν ἐπ' αἶαν
πολλὸν, ἐπεὶ Σιδόνες πολυδαίδαλοι εὖ ἤσκησαν[4],

comme le chaudron de bronze, χαλκοῦς λέβης, que l'on conservait au temple de Lindos et qui, travaillé à l'ancienne mode, κατεσκευασμένος εἰς τὸν ἀρχαῖον ῥυθμόν, portait une inscription phénicienne[5].

1. Strab., III, 169.
2. Strab., III, 175.
3. Herod., IV, 152.
4. *Iliad.*, XXIII, 741-742.
5. Diod., V, 58.

Digitized by Google

Le cratère de Ménélas vient aussi de Sidon[1], et une corbeille d'argent fut donnée à Hélène par la reine de Thèbes[2]. De Chypre vient la cuirasse d'Agamemnon,

τόν ποτέ οἱ Κινύρης δῶκε ξεινήιον εἶναι[3].

Ce roi chypriote Κινύρας, venu de Syrie et fondateur du culte d'Aphrodite, semble porter un nom phénicien. Fils d'Apollon, il était le roi musicien qui avait introduit les lamentations et les chants funèbres dans les orgies d'Adonis[4] : כנור, *kinour*, est le nom d'un instrument de musique[5] dont les Grecs firent leur κινύρα; les *Kinyrides* à Paphos avaient la garde et le soin du culte d'Aphrodite comme les *Eumolpides* à Éleusis avaient leur rôle dans les cérémonies des Déesses.

M. Helbig remarquait avec raison que les armes homériques portent souvent des noms inexplicables par l'étymologie grecque : ἄορ, ξίφος, μάχαιρα, σάκος[6]. Anciens et modernes ont vainement cherché pour ξίφος une étymologie acceptable : que l'on songe à ξέειν, ξαίνειν, ξύειν ou ὀξύνειν comme les anciens, à σκάπτειν comme certains modernes, il est difficile de croire fermement à de tels jeux de mots[7]. Les Araméens ont pour désigner l'*épée* le mot סייפא, *xiipha*, que les Arabes ont aussi sous la forme *siphoun* et que les Égyptiens avaient sans doute emprunté sous la forme *sefi*. La forme araméenne emphatique nous conduirait à une forme simple סייף *xiiph*, d'où ξίφος a dû venir : la transcription du ס en ξ est conforme à l'égalité des deux lettres dans l'alphabet... Le mot homérique μάχαιρα s'est transmis jusqu'aux Grecs modernes avec la signification de couteau : l'Écriture a מכרה, *makera*, avec même sens. La transcription du כ en χ ou inversement est fréquente. Mais ce mot *makera* est dans la Bible un

1. *Odyss.*, IV, 618.
2. *Odyss.*, IV, 125.
3. *Iliad.*, XI, 20.
4. Cf. Roscher, *Lexic. Myth.*, s. v. *Kinyras*.
5. Cf. H. Lewy, p. 164.
6. Cf. Ebeling, *Lex. Homer.*, s. v.
7. Cf. H. Lewy, p. 176 et suiv.

Digitized by Google

ἅπαξ λεγόμενον, qui ne se retrouve en aucune autre langue sémitique, et le grec μάχαιρα semble, par l'exemple de μάχομαι et de *macto*, se rattacher au fonds indo-européen. Si donc l'un de ces mots est un emprunt, ce furent les Grecs, semble-t-il, qui l'apprirent au commerce levantin. Ce n'est pas avec plus de raison que l'on a voulu rapporter à l'influence sémitique les mots πέλεκυς et γωρυτός[1]. Mais je croirais plus volontiers que le nom du grand bouclier, protégeant et couvrant tout le corps, σάκος, est venu de la racine sémitique סכך, *sakk*, *couvrir*, *protéger*, *abriter* : le mot *sak* סך, ou סך *sok*, désigne les abris de terre, de bois ou de roches, les huttes et les repaires.

L'*Odyssée*, parmi les vases où le Kyklope trait ses brebis, nomme les σκαφίδες et les γαῦλοι. Le premier de ces noms est authentiquement grec. Le second ne se rencontre qu'en cet endroit des poèmes homériques et nous verrons que tout ce passage n'est qu'une chaîne de doublets gréco-sémitiques. Le mot גול *gul*, ou גולה *goula*, signifie *cruche* : l'île que les Grecs appelèrent Γαῦλος avaient reçu le nom de *gul* des Phéniciens, qui de ce nom de *vaisselle* avaient fait un nom de *vaisseau*, τὰ Φοινικικὰ πλοῖα γαῦλοι καλοῦνται : Γαῦλος, rapporte Diodore avait été une colonie phénicienne comme Malte[2].

(*A suivre.*) Victor Bérard.

1. Diod., V, 12 ; Hesych., s. v. ; cf. H. Lewy, pp. 150, 166, 210.
2. Cf. Helbig, trad. Trawinski, p. 129 et suiv.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 3 AVRIL 1901

M. Clermont-Ganneau fait une communication sur deux des inscriptions en caractères sémitiques qui couvrent les rochers du Sinaï. La première, qui remonte à l'an 204-205 p. C., se termine par une acclamation en l'honneur des « trois Césars Augustes », c'est-à-dire l'empereur Septime Sévère et ses deux fils Caracalla et Géta, associés par lui à l'empire. — La seconde est datée de 189 p. C., « année dans laquelle les pauvres ont eu le droit de faire la cueillette des dattes ». Il s'agit d'un usage tout à fait analogue à l'institution juive de l'année sabbatique, qui prescrivait d'abandonner aux pauvres, tous les sept ans, le produit des récoltes. Cette inscription, qui jette un jour inattendu sur les institutions religieuses et sociales des Nabatéens, révèle l'objet principal de ces milliers d'inscriptions sinaïtiques consistant, la plupart du temps, en de simples noms propres : c'était l'affirmation des droits de jouissance individuels dans les palmeraies et les terrains de pacage du Sinaï, droits qui se trouvaient suspendus périodiquement, en certaines années, par suite de l'exercice de celui des pauvres. — M. Clermont-Ganneau fait remarquer que la même explication est applicable aux centaines d'inscriptions analogues gravées sur les rochers d'une région de Syrie, située bien loin de là, le Safa, et connues sous le nom d'inscriptions safaïtiques.

M. C.-E. Bonnin, vice-résident en Indo-Chine, fait une communication sur les grottes des Mille Bouddhas, près de Sha-tcheou (Kansou), cryptes bouddhiques ornées de fresques de style hindou, qui peuvent être considérées comme le plus ancien spécimen de l'art hindo-bouddhique en Chine.

M. Pierre de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles, communique une note sur un manuscrit provenant de Pétrarque, qui est conservé à la Bibliothèque nationale et renferme un très beau portrait du poète.

SÉANCE DU 12 AVRIL 1901

M. Clermont-Ganneau communique une lettre du R. P. M. Lagrange, du couvent des Dominicains de Saint-Étienne de Jérusalem, relative à la découverte, dans le quartier juif de cette ville, d'une belle mosaïque représentant Orphée jouant de la lyre au milieu des animaux.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture de lettres de M. Cordier, qui se présente à la place de membre libre vacante par le décès de M. de La Borderie, et de MM. Guimet et Th. Reinach, qui se présentent à la place de membre libre vacante par le décès de M. Célestin Port.

Digitized by Google

M. George Foucart, chargé de cours à l'Université de Bordeaux, lit un mémoire sur les deux Pharaons dont les monuments ont été découverts à Hiéraconpolis en 1898. Plusieurs tentatives avaient été faites pour déchiffrer le nom de ces rois et on avait essayé de les placer avant la première dynastie. M. Foucart, en déterminant la nature exacte des objets représentés par ces signes hiéroglyphiques, retrouve leur prononciation en caractères égyptiens ordinaires et la confirme par une série d'exemples. Cette transcription nouvelle donne les noms des deux Pharaons Qobouh et Loudja, qui figurent dans la table d'Abydos et qui sont l'un le dernier roi de la première dynastie, et l'autre le premier de la seconde.

M. Ch. Joret, correspondant de l'Académie, lit une communication sur la flore de l'Inde d'après les écrivains grecs.

SÉANCE DU 15 AVRIL 1901

M. Müntz annonce la fondation d'une Société internationale pour les études d'iconographie religieuse ou profane. Cette société se propose de faire, pour l'antiquité chrétienne, le Moyen Age et la Renaissance, ce qui existe déjà, dans une large mesure, pour l'antiquité classique.

M. Cagnat lit une note sur les fouilles exécutées en 1900, par le Service des monuments historiques, en Algérie. Le plus grand effort a porté, comme précédemment, sur les ruines de Timgad. D'autres recherches ont été faites sur l'emplacement de l'encienne Cuicul (Djemila) et de la ville de Thubursicum Numidarum (Khamissa), qui toutes deux possédaient un théâtre. On compte reprendre le déblaiement du camp de Lambèse, afin de terminer l'étude du *praetorium* et de ses annexes. On fera aussi des recherches à Cherchell, où le sol contient encore assurément des œuvres d'art importantes, ainsi qu'à Tébessa. MM. Boissier et Perrot présentent quelques observations.

SÉANCE DU 19 AVRIL 1901.

M. Heuzey prend date, au nom de M. de Sarzec, pour la découverte d'une inscription chaldéenne de 36 lignes, qui contient des faits historiques intéressants. C'est ce qui résulte du premier essai de déchiffrement et de traduction tenté par M. François Thureau-Dangin, malgré les difficultés que présente l'estampage. Le monument original est une pierre de seuil en diorite, sur laquelle est gravée une dédicace en l'honneur de Ghimil-Sin, « roi de la ville d'Our, roi des Quatre-Régions ». Cette dédicace est faite par Arad-Nannar, qui place avant son titre de patési de Sirpourla celui de « ministre suprême » et qui se dit le serviteur du roi d'Our. — Le but direct de l'inscription est la fondation d'un temple consacré à Ghimil-Sin lui-même, qui fait précéder son nom du signe divin de l'étoile. Cette tentative de déification, renouvelée de Naram-Sim, est une exception et n'a pas été définitivement acceptée par l'esprit religieux des populations chaldéo-assyriennes.

M. Clermont-Ganneau lit une note sur la destruction de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem par le sultan Hakem.

Digitized by Google

M. Adrien Blanchet fait une communication relative à l'origine du gros tournois. Il démontre que cette monnaie d'argent, créée par saint Louis, a emprunté ses types du droit et du revers à ceux du denier tournois. La bordure de 12 lis qui complète le revers de cette monnaie a été introduite dans le but de marquer la valeur de 12 deniers qui est celle du gros tournois.

SÉANCE DU 26 AVRIL 1901.

M. de Lasteyrie, président, communique des lettres de MM. Joret et Aymonier, qui posent leur candidature à la place de membre libre vacante par le décès de M. de la Borderie.

L'Académie se forme en comité secret.

SÉANCE DU 3 MAI 1901.

M. Héron de Villefosse annonce à l'Académie une intéressante découverte qui vient d'être faite à Carthage par le R. P. Delattre dans la nécropole punique voisine de la colline de Sainte-Monique. C'est celle d'un grand sarcophage en marbre blanc rehaussé de peintures. Le décor est exécuté avec une grande finesse (couleurs rouge, noire et blanche). La cuve est de forme rectangulaire; le couvercle a l'apparence d'un toit imbriqué à double pente. La cuve est ornée d'oves, de rais de cœur et de méandres; dans les plats des frontons du couvercle sont peints deux bustes d'un ton rouge brun, avec de grandes ailes bleues, sortes de génies qui tiennent en main un disque et un croissant. C'est jusqu'à présent un spécimen unique, à Carthage, de l'art du peintre en figures de l'époque punique. L'intérieur du sarcophage renfermait le squelette d'un vieillard entouré d'aromates et de résine. — M. Ph. Berger présente quelques observations.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. de La Borderie, décédé. Les votants sont au nombre de 42; la majorité absolue est de 22 suffrages.

Ont obtenu :

	1er tour,	2e tour,	3e tour,
MM. Aymonier	6	3	0
Cordier	9	8	1
De Clercq	6	1	0
Joret	9	17	30
Jullian	12	13	11

En conséquence, M. Joret est élu membre libre de l'Académie.

M. le Dr Carton communique une série de photographies et de plans relatifs aux fouilles qu'il a exécutées en Tunisie et qui ont eu pour résultat le déblaiement complet du théâtre antique de la ville de Thugga.

M. Eugène Lefèvre-Pontalis fait une communication sur ses fouilles récentes à la cathédrale de Chartres.

(*Revue critique.*) LÉON DOREZ.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

SÉANCE DU 8 MAI 1901

M. Selbman présente deux objets provenant d'Angleterre et faisant actuellement partie de sa collection, à savoir une enseigne romaine et un siège pliant en fer incrusté d'or et d'argent qui paraît être une *sella Castrensis*.

M. de Rochemonteix signale la découverte, entre Antibes et Cannes, de pierres sculptées représentant des trophées guerriers, restes d'un monument d'époque romaine.

SÉANCE DU 15 MAI 1901

M. Lefèvre-Pontalis communique les résultats des fouilles qui ont été exécutées sous sa direction au mois de février dernier dans la nef de la cathédrale de Chartres.

M. le capitaine Espérandieu communique deux inscriptions latines provenant l'une de Lectoure, l'autre d'Annecy.

SEANCE DU 5 JUIN 1901

Sont nommés associés correspondants nationaux : à Saint-Momelin (Nord), M. le baron du Teil; à Lille, M. de Swarte; à Clarillac, M. R. Grand.

M. Stein signale un nouveau document qui éclaire la vie et les travaux du sculpteur Barthélemy du Tremblay, célèbre artiste de l'époque de Henri II. Il est l'auteur de la décoration sculpturale de la chapelle du Chapitre de Fontainebleau.

M. Monceau présente quelques observations sur les origines de la Bible latine; il admet que Tertullien avait sous les yeux des traductions en latin de quelques livres sacrés.

SÉANCE DU 12 JUIN 1901

M. Lafaye communique de la part de son frère, M. R. Lafaye, le texte d'une inscription latine trouvée il y a une vingtaine d'années à Montlazi. Elle porte les mots *Fulgur divon.*

M. Cagnat met sous les yeux de ses confrères une cornaline talismanique, avec caractères arabes, qui appartient au commandant Farges, de Constantine.

M. Prou entretient la Société de deux diplômes du roi Philippe Ier conservés dans l'ancienne abbaye de Messine, près d'Ypres. L'un d'eux serait un faux fabriqué du temps même de Philippe Ier.

M. Michon fait une lecture sur une statue d'Apollon provenant de Nîmes et conservée au Musée du Louvre.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

M. de Sarzec, le hardi et heureux explorateur des *tells* de la Basse-Chaldée, est mort le 3 juin près de Poitiers, dans la demeure de famille où il aimait à se reposer, au retour de ces campagnes de fouilles desquelles il revenait, chaque année, plus fatigué, mais plus obstiné à sa tâche et plus résolu à poursuivre l'œuvre commencée. Les lecteurs de la Revue n'ont pas besoin qu'on leur rappelle ce que les découvertes de Sarzec ont ajouté au peu que l'on savait de l'histoire et des arts de cette vieille civilisation, ni quels monuments précieux elles ont fait entrer au Musée du Louvre. L'honneur de rendre à ce vaillant homme un dernier témoignage et de dire ce que lui doivent la science et la France revenait de droit à M. Léon Heuzey; il a été le premier inspirateur de ces recherches; c'est lui qui, par des démarches sans cesse renouvelées, a écarté toutes les difficultés qui ont menacé plusieurs fois de les interrompre; c'est enfin lui qui, dans un ouvrage mémorable et encore inachevé, en a exposé, de concert avec M. de Sarzec, les résultats principaux. Par malheur, M. Heuzey était à Constantinople, occupé à négocier avec le gouvernement ottoman pour obtenir que le Louvre s'enrichît encore de quelques-uns des monuments qui ont été exhumés, au cours des dernières campagnes, avec l'argent de la France. En son absence, ce pieux devoir a été rempli par le fils du savant archéologue, par M. Louis Heuzey, député de la Mayenne, qu'une mort imprévue et prématurée devait ravir, quelques jours plus tard, à l'affection de sa famille et de ses amis. En attendant que l'histoire de la vie et des travaux de M. de Sarzec soit écrite par celui qui en a suivi de près toutes les péripéties, nous croyons devoir reproduire ici le discours prononcé par M. Louis Heuzey, qui, au bord de cette tombe, a été le représentant de son père et l'interprète de sentiments auxquels s'associeront tous les esprits cultivés et curieux du passé.

« *Poitiers*, 3 *juin* 1901.

« L'amitié que m'a toujours témoignée M. de Sarzec me fait un devoir de venir lui adresser aujourd'hui un dernier adieu.

« Je suis peu qualifié pour évoquer devant vous l'œuvre admirable qu'il sut accomplir, et c'est très modestement que j'essaierai de retracer en une esquisse rapide cette vie si noble, si généreuse, qui résume en elle-même tous les services qu'un homme de cœur peut rendre à son pays.

« Une voix plus autorisée que la mienne, celle de mon père M. Léon Heuzey, actuellement en mission en Orient, aurait pu vous dire avec plus de compétence ce que fut M. de Sarzec. C'est à peine s'il connaît depuis quelques heures la fin prématurée de celui qui fut son meilleur ami, de celui dont il partageait les travaux et dont il suivait avec tant de passion les succès. Une affection profonde

Digitized by Google

les unissait depuis de longues années, et les faisait vivre en communauté absolue d'idées et de sentiments.

« C'est ensemble qu'ils écrivirent l'histoire de cette Chaldée, dont la légende nous avait à peine conservé le souvenir et que les fouilles de M. de Sarzec dévoilèrent subitement aux yeux étonnés du monde savant.

« Quelle douleur est celle de l'ami apprenant ainsi la mort de son ami, et quel immense regret pour lui de ne pouvoir lui apporter une dernière prière! De quels yeux attristés doit-il voir aujourd'hui à Constantinople le résultat des dernières fouilles!

« Avec quelle angoisse son esprit doit-il se reporter aux premiers temps de leur amitié, et avec quelle indicible émotion se souvient-il des récits, d'un ton si viril et si vibrant, par lesquels M. de Sarzec nous entraînait à sa suite au milieu de ses périlleuses aventures.

« Nous le voyons, Résident à Massaouah, portant au Négus Johannès les présents du maréchal de Mac-Mahon, jetant ainsi les premières bases de l'amitié entre la France et l'Abyssinie. Nous le suivons dans ses courses aventureuses à travers les gorges et les plateaux; nous assistons à sa réception triomphale à la cour féodale du Négus, qui lui donne l'accolade, entouré de ses lions et de ses vassaux.

« Puis vient le pays de *Tello*, où nous le voyons, trouvant avec une sagacité inouïe, ces magnifiques statues des prêtres rois qui font la gloire du Musée du Louvre.

« Dans ces sables arides du vieux pays chaldéen, la rosée, aux premiers rayons du jour, se montre plus condensée, plus abondante en certains endroits, et ces traces parcourant la plaine dessinent le plan gigantesque d'une cité ensevelie : indication précieuse dont s'empare M. de Sarzec. Il s'y attache, et après d'incroyables efforts, après avoir lutté pendant des années contre le climat, le sol, les habitants, la jalousie qu'excitait son audacieuse et intelligente persévérance, il rend à la lumière et à la science les restes majestueux de la citadelle de Sirpourla.

« D'un seul coup surgissaient du désert les vestiges d'une civilisation vieille de plus de soixante siècles, et successivement apparaissaient à nos yeux tous les éléments de la vie de ces peuples primitifs avec tous les détails de leur histoire, de leur existence politique, militaire, religieuse et même domestique.

« Quelques esprits mal informés reprochèrent un moment à M. de Sarzec le soin qu'il prenait de conserver certains monuments d'apparence fruste et grossière; ces cailloux roulés, ces briques effritées portaient toutes cependant ou un nom ou une date; c'étaient quelques notes ajoutées à l'histoire de l'humanité, et sur ces bases l'historien et le philosophe peuvent maintenant élever leur édifice.

« L'hésitation fut de courte durée, et bientôt le monde savant et artiste fut unanime à lui apporter le tribut de ses louanges. Car, à côté de l'histoire, l'art apparaissait puissant et original. Cet art, M. de Sarzec en retrouvait les manifestations depuis l'époque archaïque jusqu'au plein épanouissement.

« C'est, dans son pied de cuivre, ce vase d'argent si savamment martelé, ces coquilles finement ouvragées, ces têtes de métal aux yeux cloisonnés d'émail,

Digitized by Google

ces armes ciselées, ces statuettes, ces bijoux qui tous témoignent d'une recherche artistique, d'une observation de la nature tout à fait extraordinaire.

« Pour un temps, M. de Sarzec dut abandonner ces recherches passionnantes ; les exigences du service l'appelèrent à Batavia; son séjour y fut court, et il en revint dangereusement malade ; mais ce fut pour lui une joie intense de revoir les mornes horizons de la Mésopotamie qu'illuminait pour lui l'espoir des découvertes futures. En effet, il sut arracher aux *tells* de Chaldée leurs plus merveilleux secrets.

« Ces grandes découvertes qui faisaient passer dans l'histoire un temps réputé légendaire eurent un retentissement immense. La France, grâce à l'énergie de l'un des siens, se maintenait dans son rôle glorieux d'initiatrice; elle était la première à dévoiler l'inconnu de cette région mystérieuse et les missions qui vinrent s'y établirent successivement n'eurent plus qu'à glaner après M. de Sarzec. Aussi de quelle reconnaissance devons-nous entourer son nom! Quelle gloire pure lui revient!

« Seul avec son incomparable compagne qui, abandonnant pour la première fois la douce vie de Touraine, venait partager avec lui les périls les plus grands, les travaux les plus fatigants, il accomplit une œuvre qui immortalisera son nom.

« Ainsi, ô mon vénérable ami, le succès couronne vos efforts et vos luttes, et vous eûtes au moins le bonheur rare de voir triompher dans toute son ampleur l'idée à laquelle vous vous étiez voué tout entier.

« S'il est une compensation humaine aux déchirements de l'âme, votre famille éplorée, la noble compagne de votre vie, le fils que vous chérissiez si ardemment, la trouveront dans les glorieux souvenirs, le grand exemple que vous leur laissez.

« Adieu, ô cœur généreux, esprit chevaleresque, qui de nous pourra jamais vous oublier!

« Adieu au nom de mon père et au mien, au nom de tous ces amis, de tous ces collègues qui aimaient à se grouper autour de vous alors que vous reveniez de vos courses lointaines; hommes d'état, diplomates, savants, artistes, tous se réunissent une dernière fois pour vous adresser un suprême et triste adieu!

« L. Heuzey,
« Député de la Mayenne. »

Un monument romain près d'Antibes.

M. Joséphin Causse, de Nice, propriétaire d'un terrain situé à l'est d'Antibes, sur un monticule à 200 pas de la route actuelle, vient de faire une découverte très intéressante, dont la première relation détaillée se trouve dans un article de M. le Dr Léon-Petit (*Revue mensuelle du Touring-Club de France*, avril 1901, p. 146). « Il s'agit de douze blocs de pierre, tirés d'une vigne qu'on retourna l'an passé..., vénérables moellons, sculptés d'un art un peu rudimentaire et présentant des trophées guerriers. On y voit des cuirasses romaines avec leurs pectoraux saillants et leur petite jupe de lames métalliques; on y

Digitized by Google

voit les animaux symboliques que surmontaient les enseignes; des boucliers, des glaives, des javelots et nombre de casques cornus ». L'auteur de l'article pense que ces sculptures proviennent d'un trophée élevé par les Vitelliens après la victoire qu'ils remportèrent près d'Antibes, en 69 après J.-C., sur les

Fig. 1. — Bas-reliefs gallo-romains découverts près d'Antibes.

Othoniens; nous leur attribuerions volontiers une date d'un demi-siècle au moins plus ancienne.

Le bloc reproduit par la *Revue du Touring-Club*[1] présente, en relief assez saillant, un gros torques, flanqué de deux casques à cornes avec garde-joues pendants (fig. 1).

J'ai parlé avec détail des casques à cornes dans l'article *Galea* du *Dictionnaire des Antiquités* (p. 1438); on trouvera quelques indications complémentaires dans un récent mémoire sur des trophées d'armes gauloises, publié par Mme la comtesse Lovatelli dans le *Bullettino della Commissione comunale di Roma* (1900, p. 241-265).

Salomon Reinach.

Têtes antiques de la collection Rousset.

M. L. Rousset, à Uzès, a bien voulu m'adresser les photographies de trois belles têtes antiques qui font partie de sa collection. M. P. Weber a exécuté, d'après ces photographies, des dessins soignés que je suis heureux de présenter à nos lecteurs.

La tête en pierre d'homme barbu (fig. 1) a été découverte à Nîmes vers 1871, lors de travaux ayant pour objet la réfection du *Grand Cours*. Elle gisait sur le sol romain, à 1m,20 environ de profondeur. La hauteur de la tête est de 0m,35. On y a généralement reconnu Hercule, mais cette désignation ne s'impose pas.

La tête imberbe (fig. 2), en pierre également, provient aussi de Nîmes et fut exhumée au cours des mêmes travaux que la précédente (haut. 0m,30). Le masque seul est conservé; les oreilles et toute la partie supérieure de la tête font défaut. Le travail des cheveux, rapproché de celui que l'on constate sur la tête barbue, paraît prouver que ces deux marbres sont l'œuvre du même scul-

1. Notre figure est exécutée d'après un calque pris sur la similigravure assez indistincte de la *Revue* en question.

Digitized by Google

pteur. Si, comme cela paraît vraisemblable, c'est une tête masculine, il faut y reconnaître une imitation libre, mais habile, de l'Héraklès jeune de Scopas. On

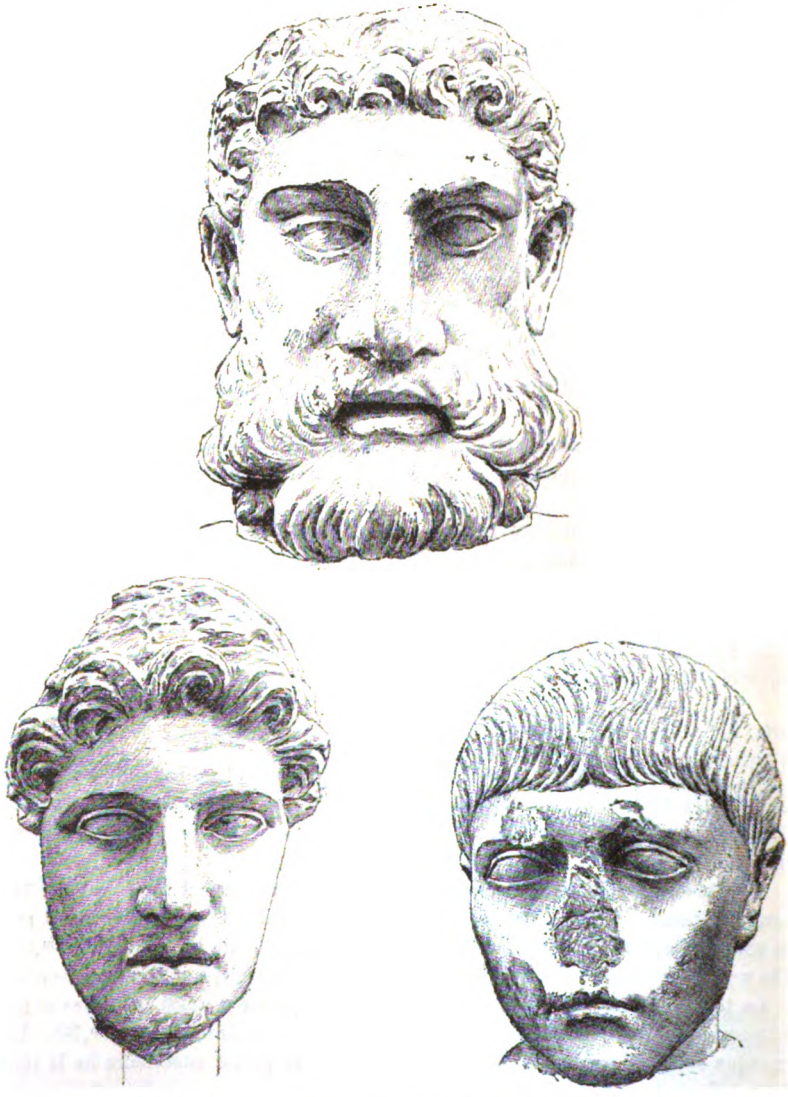

Fig. 1, 2 et 3. — Têtes en marbre (collection Rousset).

peut la rapprocher de la belle tête d'Héraklès jeune trouvée à Aequum et conservée au couvent de Sinj en Dalmatie, qui a été publiée par M. R. de Schneider

Digitized by Google

(*Arch. epigr. Mittheil.*, 1885, p. 57, pl. I; *Gazette des Beaux-Arts*, 2e pér., t. XXXIII, p. 413, 429)[1].

La troisième tête (fig. 3), en marbre blanc, provient de Saint-Dézeric (canton de Saint-Chaptes, Gard). Elle fut découverte en 1877, en défonçant le sol de la propriété de M. Fontanieu. Les éraflures de la face sont dues au frottement de la charrue. Dans l'espoir d'exhumer le reste de la statue, on fouilla le terrain jusqu'à 0m,70 de profondeur, mais sans autre résultat que de découvrir une pierre tombale arrondie à la partie supérieure, avec l'inscription PRIMI MAXIMI. Cette tête, d'un travail remarquable et très expressive, paraît représenter un jeune prince de la maison d'Auguste, peut-être Marcellus, dont on a cru retrouver les traits dans une tête analogue du Musée d'Arles (Bernoulli, *Röm. Ikonographie*, t. II, p. 124, fig. 18).

Salomon Reinach.

— Un mauvais plaisant, amateur de poissons d'avril, est responsable de la note suivante, qui a paru dans un grand nombre de journaux et m'a même valu, de la part d'un savant illustre, une demande d'information. J'en découpe le texte dans la *Chronique des arts* du 6 avril (p. 106-107) :

« On annonce de Tunis la découverte d'un curieux monument, faite en préparant le terrain pour des plantations au parc Belvédère.

« Des fouilles mirent au jour d'énormes souches provenant de grands arbres disparus, formant un grand cercle dont le centre était occupé par une énorme pierre en forme de quadrilatère. On crut se trouver en présence d'un de ces blocs erratiques, fréquents dans les terrains quaternaires. Mais en nettoyant la dalle, on constata que la pierre était travaillée. Le déblaiement mit au jour, entre autres objets, une sorte d'auge en bronze dans laquelle était une faucille en or, parfaitement conservée ; plus loin, on découvrit un sarcophage, contenant un squelette dont le front était entouré d'un cercle en or affectant la forme d'une mitre, avec, au centre, l'image du soleil accompagnée de signes hiératiques, où l'on croit avoir reconnu le monogramme de Teutatès. »

Je tiens de M. Gauckler des détails, inutiles à reproduire, sur l'origine de cette mystification tunisienne.

— A côté de l'incroyable prospectus du *Thesaurus linguae latinae* que nous signalions dans le dernier numéro de la *Revue* (1901, I, p. 293), la maison Teubner en avait répandu un autre en pseudo-anglais, d'une rédaction non moins barbare. On a protesté des deux côtés de la Manche — et les protestations ont porté leurs fruits. Deux nouveaux prospectus, rédigés cette fois en français et en anglais authentiques, ont été distribués libéralement par la maison Teubner, qui a réparé ainsi, de la meilleure grâce du monde, deux amusantes erreurs de son service de publicité.

S. R.

— Je dois à M. Ambroise Poynter, architecte, le dessin ci-joint d'une curieuse

1. Au cas où cette tête serait féminine, on pourrait la considérer comme une Hygie et proposer le nom d'Esculape pour la tête n° 1, découverte au même endroit.

Digitized by Google

mosaïque qu'il a relevée à Pompéi. Il ne semble pas qu'elle ait encore été publiée. La croix qui forme le motif central est intéressante; bien entendu, il ne

POMPEII · REG·VI·INS·IX·ÆD·II

PAVEMENT·D'VNE·CHAMBRE·A·COTE·DE·L'ATRIVM·

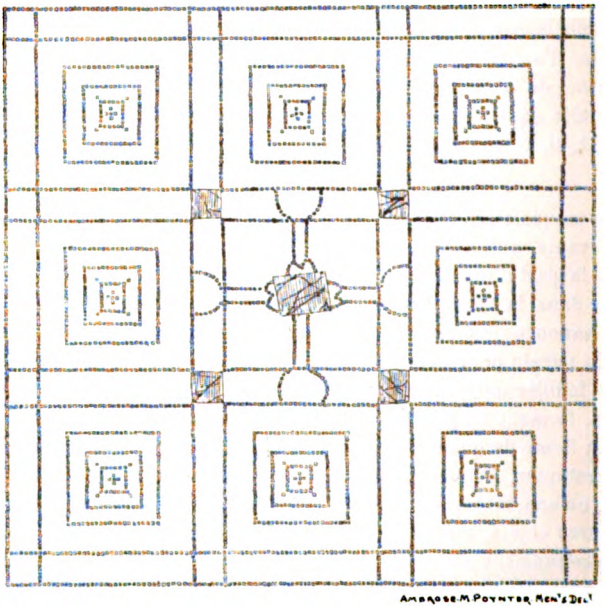

faut pas y voir un emblème chrétien; mais on aimerait à connaître d'autres exemples de cette décoration dans les monuments de l'art gréco-romain. Quelque lecteur de la *Revue* pourrait nous renseigner à cet égard?

S. R.

— Dans le *Supplément du Dimanche* de la *Vossische Zeitung* (26 mai 1901, n° 243), M. R. Engelmann est revenu sur la question des prétendues mosaïques en relief, dont il avait déjà démontré la fausseté en 1874 (*Rhein. Mus.*, XXIX, p. 54). Bien que les conclusions de M. Engelmann aient été généralement admises, on voit encore reparaître, de temps en temps, ces fraudes du XVIIIe siècle dans les recueils consacrés à nos études. Or, au cours d'un récent voyage à Naples, l'archéologue allemand s'est assuré que les deux « mosaïques en relief » du Musée Santangelo ne sont pas même des mosaïques, mais des *moulages peints à l'imitation de mosaïques*; il suffit de gratter avec l'ongle

Digitized by Google

pour enlever la couleur. Les spécimens conservés au Cabinet des Médailles à Paris (mais non exposés, car on en a reconnu la fausseté) paraissent aussi n'être que des imitations de mosaïques. Ceux que la question intéresse peuvent lire à ce sujet un solide article de M. Michon, *Une prétendue mosaïque antique*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires*, t. LIV (1894), p. 302-318; cf. *Bull. de la Soc. des Antiq.*, t. LIX, p. 283.

S. R.

— M. de Mély nous signale, d'après la publication récente de Dom Eug. Roulin, *L'ancien trésor de l'abbaye de Silos* (Paris, Leroux, 1901, p. 67), un camée inséré dans une patène ministérielle de Silos, avec l'inscription :

ΣΑΛΒΩ ΚΟΜ
ΜΟΔΩ ΦΗΛΙΞ
ΦΑΥΣ ΤΕΙΝΑ

Cette inscription se rapporterait à la peste du IIe siècle qui ravagea l'Italie et fit périr plusieurs membres de la famille de Marc-Aurèle; Commode échappa et Faustine fit graver cette pierre.

— M. Hampel vient de publier, avec une magnifique planche en couleurs, un casque découvert en 1898 dans le Danube à Budapest et propriété du Musée de cette ville[1]. Il est en fer recouvert d'argent doré, orné de reliefs et de pâtes de verre serties imitant des pierres précieuses. On connaît des casques analogues du Pferrsee près Augsbourg (Musée de Nuremberg, 2 exemplaires), de la Russie méridionale (*Antiq. du Bosphore*, pl. 28) et de Thorsbjerg (Musée de Kiel). Ce dernier appartient sans nul doute au IVe ou au Ve siècle après J.-C., date qui convient également, à un siècle près, aux autres pièces de la série. La décoration du casque de Budapest rappelle celle de l'*umbo* d'Herpaly (*Bull. du Comité*, 1895, p. 41), qui est aussi une œuvre composite, où les éléments barbares voisinent avec les éléments gréco-romains; comme celles dont il a été question, elle provient des frontières mêmes de la civilisation antique au temps de l'Empire. Il a existé, depuis le IIIe siècle après J.-C., un *style des confins militaires* et ce style est d'autant plus intéressant à étudier qu'il se répandit dans tout le monde romain le jour où les frontières en furent forcées. — Le casque de Budapest est un excellent commentaire du passage du Code Théodosien (X, 22, 1) où il est parlé de casques ornés d'or et d'argent; les ouvriers qui exécutaient ce travail s'appelaient *argentarii*, parce qu'ils se servaient beaucoup de ce métal, et *barbaricarii*, parce que c'étaient des barbares (cf. Seeck, *s. v.* ap. Pauly-Wissowa, II, p. 2856). M. Hampel suppose que l'*opus barbaricum*, dont il est souvent question, n'est pas autre chose que la technique de l'argenture (*argento tegere*) et non celle de la damasquinure, comme le pensait encore J. Marquardt.

S. R.

1. Hampel, *Ein Helm von der pannonischen Reichsgrenze* (extrait de la *Zeitschrift für historische Waffenkunde*. Bd. II, Heft, 6).

Digitized by Google

Musée de Boston.

Le 25e Rapport annuel de M. Robinson sur les acquisitions du Musée de Boston donne, comme les précédents, une idée très favorable de l'activité qui préside à l'enrichissement des collections d'art classique. L'auteur rapporte d'abord comment il a dû éliminer 25 statuettes sur 28 de la vitrine consacrée aux figurines de Tanagra, après s'être assuré que les exemplaires condamnés étaient soit des pastiches, soit entièrement modernes; un Musée s'enrichit encore quand il procède à une pareille épuration. Puis il énumère les objets récemment achetés, à savoir : 9 marbres, l'Aphrodite en bronze de la collection Tyskiewicz, 42 vases peints, 5 moules d'Arezzo et une très belle collection de monnaies gréco-romaines. Le marbre le plus important est une statuette d'Apoxyomène, décrite par M. Hartwig dans la *Philologische Wochenschrift* (1897, p. 30). Les vases sont autant de chefs-d'œuvre, notamment une coupe d'Erginos et d'Aristophanes[1], des spécimens signés de Nicosthènes[2] et de Douris[3], la *Naissance d'Athéna* (Gerhard, *Aus. Vasenb.*, I. 1), le cratère d'Actéon[4], une figure encore unique de la nymphe Sparta descendant de cheval, *Bellérophon quittant Proitos*, *Apollon et une Muse*, la *Naissance d'Aphrodite* (vase à reliefs), l'œnochoé avec la Ménade Κραιπαλη[5], plusieurs lécythes blancs, etc. Parmi les terres cuites il faut signaler l'admirable Éros de Myrina, qui appartint pendant longtemps à M. Fontrier à Smyrne, et la jeune fille nue d'Alexandrie (*Catal. Hoffmann, Égypte*, 1894, pl. 40). S. R.

— M. Jean Heitz, interne des hôpitaux, vient de publier dans la *Nouvelle iconographie de la Salpêtrière* (t. XIV) un article de 20 pages sur « Les démoniaques et les malades dans l'art byzantin. » Il étudie et reproduit entre autres les guérisons miraculeuses à Saint-Apollinaire-Neuf, sur le devant d'autel de Salerne, les portes de bronze de San-Zeno à Vérone et de la cathédrale de Bénévent, dans les mosaïques de Monreale et du Kahrié-Djami, les fresques de Mistra et de Russie, l'évangéliaire n° 5 d'Iviron au Mont-Athos.

Au milieu des représentations conventionnelles, M. Heitz a distingué quelques exemples d'observation précise. Pour la main sèche, c'est la paralysie radiale à Ravenne, la lèpre nerveuse, sans stigmate, à Kahrié-Djami. La crise démoniaque est représentée dans l'évangile d'Iviron par le corps renversé s'appuyant sur le sol du bras gauche, à Mistra par l'hystérie en extase. L'attitude en arc de cercle, la plus fréquente dans la nature et la plus caractéristique, est remarquablement rendue sur la porte de Vérone. Ce monument, avec l'ivoire de Salerne, révèle l'observation la plus juste. Mais ce sont là des œuvres italiennes et le réalisme précis que M. Heitz y a relevé peut avoir été ajouté aux modèles byzantins par les artistes locaux.

1. *Arch. Zeit.*, 1878, p. 114 (mention.).
2. *Rom. Mitth.*, 1890, p. 322.
3. *Ibid.*; cf. *Meisterschalen*, pl. 21. — *Amer. Journal*, 1900, p. 183.
4. *Monum. dell' Instit.*, XI, pl. XLII, 1.
5. *Strena Helbigiana*, p. 111.

Digitized by Google

Une pareille étude, pour conduire à des conclusions systématiques demanderait des recherches plus étendues dans les monuments et dans les textes, la collaboration d'un archéologue et d'un médecin. Toutefois, ce simple essai complète fort heureusement les recherches de Charcot et de P. Richer et fournit des éléments précieux aux études d'art.

— On lit dans la *Fronde* du 9 juin 1901 sous ce titre : *Une nouvelle hypothèse sur la Vénus de Milo* :

« On en a tant fait qu'une de plus ou de moins ne tire pas à conséquence !

« On a supposé qu'un des bras absents de la Vénus était autrefois levé ou à demi levé ou étendu. On a imaginé que la déesse devait faire partie d'un groupe. On a reconstruit sur ces données des Vénus de Milo complètes, qui se sont trouvées d'une gaucherie touchante. Enfin, on a conclu qu'on ne savait rien, et la statue a été classée comme mystérieuse.

Un ancien élève de l'École des Beaux-Arts, M. Bitter, risque, dans une récente brochure, de déchiffrer l'énigme. Pour lui, la statue tenait une urne. Mais si on veut la représenter puisant ou portant de l'eau, on n'obtient aucun geste qui soit harmonieux. Il faut la figurer *versant* l'eau d'une urne. Il va plus loin : il conclut que cette figure qui verse de l'eau est une Danaïde.

« C'est bien possible après tout. Vénus ou Danaïde peu nous importe, hormis sa beauté. »

Il y a, dans cette hypothèse, une idée juste : c'est que le vêtement de la Vénus de Milo convient à une Nymphe. Cela m'a conduit à reconnaître en elle la reine des Nymphes de la mer, Amphitrite. Mais il est impossible, à mon avis, de justifier son attitude majestueuse et la direction de son regard si on la représente versant le contenu d'une urne. S. R.

— Sous ce titre : *Die Venus von Milo und die mitgefundenen Hermen* (Stockholm, 1901), M. Geskel Saloman propose une nouvelle restauration qui me semble horrible. Au centre, sur un piédestal élevé, la Vénus dans l'attitude adoptée par Tarral, ayant à sa gauche l'hermès dont le socle, au témoignage de Voutier, portait la signature du sculpteur d'Antioche ; à droite et à gauche, sur des piédestaux plus bas, le second hermès imberbe et l'hermès barbu du Louvre. Je regrette de ne pouvoir donner ici un croquis de cet ensemble, qui prouve une fois de plus, par son étrangeté, combien il est déraisonnable de vouloir à toute force réunir et grouper avec la Vénus tous les marbres qui ont été découverts dans la même cachette. Je compte publier prochainement ici la restauration de la Vénus en Amphitrite, dont un modèle en plâtre a été exécuté par M. Weber, et rapprocher cette déesse de la mer du Poseidon de Milo.

S. R.

— Les produits nouveaux des fouilles d'Antinoë (voir plus haut, p. 77-92) ont été exposés au Musée Guimet et visités par le Président de la République. A cette occasion, beaucoup de journaux ont publié des articles plus ou moins fantaisistes ; le suivant, qui a paru dans le *Siècle*[1], a le mérite de l'exactitude et du bon sens.

1. *Le Siècle*, 18 juin 1901.

Digitized by Google

« Voilà la nécropole d'Antinoë consacrée parisienne; il n'y fallait que deux cadavres, quelques hypothèses et ce goût d'archéologie surexcitée dont M. Massenet énerva de belles personnes. Le dieu du tourisme qui règne effectivement au musée Guimet poursuit ainsi ses desseins par des voies mystérieuses. Félicitons-nous-en si la faveur qui s'attache aux fouilles de M. Gayet n'abandonne plus ses travaux et leur assure désormais les moyens nécessaires. Car voici cinq ans qu'il soulève les linceuls de sable du Fayoum. Entre Béni Hasan et Tell el'Amarna, aux bords du Nil, où Ebers ne signalait encore que les « maigres débris » d'Antinoë et de l'antique Besa, on ne distinguait plus guère que les arasements de monuments dont on employa les ruines à construire la sucrerie de Rodâ, quand, en 1896, M. Gayet dégagea le temple de Ramsès II, puis deux édifices romains; l'enceinte de la ville était bientôt franchie, la nécropole atteinte. En s'associant à cette campagne, le Musée Guimet souhaitait qu'elle contribuât à déterminer les éléments orientaux des mythes et de la religion grecs. Les documents, très nombreux, recueillis jusqu'en 1898 paraissent, au contraire, devoir autoriser quelques études nouvelles touchant la transformation que subirent les idées et les coutumes des colons grecs et romains en Égypte. Entreprises dès lors sans que le Musée pût y consacrer ses ressources limitées, les fouilles furent poursuivies au cours de chaque hiver. Une mission du ministère de l'Instruction publique y pourvut depuis.

« Des photographies aux murs du premier vestibule représentent le lieu de ces travaux. La chaîne arabique ondule au loin l'horizon vide. Des momies sont étendues, ou debout, adossées à des pierres froissant leurs épaules sèches. De l'ombre de leurs thorax affaissés, de la nuit de leurs yeux, des brèches de leurs bouches, elles semblent, en ce paysage de catastrophe sans cause, hurler la détresse des siècles. Le sol antique a lui-même momifié les chairs liées de bandelettes. C'est une étrange terre que celle qui exile ainsi les morts de la mort. Le sel dont on couvrait les entrailles des cadavres, M. Gayet a vu des fellâhin le recueillir; ils le mêlaient, tout imprégné encore de l'odeur des ténèbres, aux fèves et aux aulx de leurs repas. Sous ce ciel salubre, la volupté s'est perpétuée comme l'amertume. C'est là qu'Antinoüs se sacrifia à son impérial ami Hadrien. Avec la ville construite pour glorifier l'éphèbe, un culte naquit, des fêtes inquiètes et de la beauté où tout se résout. Et quand les Pères du désert acheminèrent leur pénitence au nome d'Antinoë, que les heures étaient lourdes où, comme en témoigne ici la douloureuse sépulture du bienheureux Sérapion, il leur fallait rouler dans des cercles de fer leur corps sur ce sable, tiède et glissant comme de la chair!

Les sépultures.

« Cette fois encore les fouilles ont mis à nu des tombes de la période antique (XIIe dynastie). On n'y voit point de ces têtes dorées, de ces mobiliers funéraires que la dernière campagne de M. Gayet nous avait valus, des figurines de rameurs, de bouviers, de laboureurs, de porteurs d'eau, de pétrisseuses de pain qui faisaient fructifier l'image du domaine, en portaient au maître les prémisses d'argile et désaltéraient son *double*. Au reste, c'est dans le cercle des rochers qu'ont été creusés les *serdab* des riches afin que personne ne pût déro-

Digitized by Google

ber ou détruire les supports de leur résurrection. On n'a pu atteindre encore la limite des sables; c'est là le quartier des gens du commun. Malgré son titre de chancelier, *Pa-Khet-m-hat*, dont le sarcophage fut fait de cèdre, était sans doute un petit fonctionnaire. De la tombe de *Pa Ra-m-hat* on n'a rien tiré de plus précieux que des répondants, un simulacre de boîte canope et des quatre vases aux viscères. La vitrine qui les contient offre aussi des masques de plâtre tirés de caveaux chrétiens. Ils figurent un homme, de type romain semble-t-il, une jeune femme pareille aux Grecques malgré l'uræus qui la coiffe, une vierge pâle aux regards troubles. Sans doute les planchettes où les écoliers d'Antinoë écrivaient en signes grecs leurs devoirs, n'étaient là que pour fixer la rigidité des corps dans leurs suaires. Mais pourquoi ces coffrets, ces miroirs, ce flacon encore rempli de poudre d'antimoine, si c'est le Paradis et non l'*Amenti* qui s'ouvre? Pourquoi ces roseaux gravés, ces vases, ces aiguilles, ces anneaux, ces couteaux, ces papyrus que la main ne touchera plus? L'ignorance des destinées reste nécessairement si confuse que les catéchumènes embrouillent les mythes. Le protocole des funérailles, par ses contingences industrielles, survit aux idées qui l'instituèrent. Puis l'intelligence humaine se refuse à concevoir la mort, et le néant comme le pur esprit. Quand elles ensevelirent leurs enfants qu'on voit ici, des mères lièrent des colliers de coquillages à leur cou et couchèrent leurs poupées auprès d'eux, avec de petits bonnets et de petites robes, pour les amuser dans l'éternité. L'institutrice repose parmi des tablettes qui portent témoignage de ses leçons. Les siècles n'ont pas dépouillé la brodeuse de ses outils. Parfois c'est de tout son trousseau qu'on fait à la morte l'édifice compact de sa pseudo-momie. On voit ici de curieux vêtements où les styles se mêlent, des pantalons de femmes, galonnés de croix, des chemises légères comme de la mousseline, roussies comme de henné récent, avec des médaillons pareils aux ornements des vases grecs et des tapisseries raides à la façon des mosaïques byzantines, où Apollon, Eros, saint Georges se confondent, et des tuniques semées de roses.

Thaïs et Sérapion.

« Est-ce là cette Thaïs qu'Anatole France représentait à Paphnuce « comme une Léda, mollement couchée sur un lit de hyacinthe, la tête renversée, les yeux humides et pleins d'éclairs, les narines frémissantes, la bouche entr'ouverte, la poitrine en fleur et les bras frais comme des ruisseaux », ou, convertie, et dans l'allégresse de la mort, « plus suave et plus belle que jamais », « les regards envolés » et disant : « Les voilà, les roses de l'éternel matin! ». Son rire est atroce. Sous un voile de gaze, trop rouge, sous ses loques de toile, de laine, de velours et de soie desséchées, son corps tend des arêtes cartonneuses, et les os de ses jambes noires sont rongés. Il ne faut pas que ce soit elle. Ce n'est pas elle. Pourtant, quand M. Gayet découvrit la sépulture de cette femme, il lut, tracé d'un pinceau rouge au mur du caveau, son nom : Thaias[1]. Des palmes, posées à ses côtés, s'inclinaient sur sa tête en berceau. Rien ne prouve qu'elle fût martyre, bien qu'on ait tiré argument de son cou rompu;

1. [On voudra bien remarquer que *Thaias* n'est pas *Thaïs*; du reste, l'inscription n'est pas arrivée à Paris, car on ne pouvait la détacher du mur. — *Réd.*]

Digitized by Google

mais cet accident n'arriva que par le temps. A coup sûr, elle était chrétienne, comme l'attestent les croix et divers objets liturgiques trouvés auprès d'elle, et vénérée, puisque d'autres tombes se pressaient autour de son sépulcre comme de celui de Sérapion, pour participer à l'odeur de sainteté qui rayonnait d'elle. Et elle ne put vivre avant le IVe siècle qui fut celui de la fondation du premier couvent de femmes en Égypte, et celui-là même où la légende place la prostituée vers qui Paphnuce se mit un jour en marche. La *Légende Dorée*, selon la leçon d'un des premiers traducteurs de Voragine, raconte ainsi leur aventure : « Il alla à elle en une cité d'Égypte : et lui donna douze deniers ainsi comme se ce fust pour cause de péchié. Et quant elle lui eut prins l'argent elle lui dist. entrons en la chambre ensemble. et quand ils furent dedens elle lui dist... et il dist. s'il y a nul plus secret lieu céans si y allons. Et quand elle leut mene par plusieurs lieux : il luy disait toujours quil doubtoit entre veu. et elle lui dist. Il y a un lieu céans ou nul nentrera et ne nous scaura fors dieu. Mais se tu doubtes dieu il nest nuls lieux qui puissent estre mussez a sa diuinité. Et quant le vieillart ouyt ce il luy dist. Scez tu bien que dieu soit. elle respondit je scay bien que dieu est... » Assurée de ses péchés et repentante, elle ne tarda pas à brûler devant le peuple tous les biens dont on lui avait fait présent. Paphnuce la conduisit alors dans un monastère de vierges « ou elle l'enclouit en une petite chambrette et scella luys de plomb ». Trois ans après, il alla demander à saint Antoine si Dieu l'avait exaucée. Antoine appela ses disciples qui passèrent la nuit en oraisons. Saint Paul vit soudain au ciel un lit appareillé de précieux vêtements que trois vierges « a cleres faces » gardaient. Les péchés de Thaïs étaient pardonnés. Paphnuce le lui annonça. « Elle respondit Je appelle dieu a tesmoing que des que ientray cy ie mis tous mes pechez devant moy en une somme devant mes yeulx. Et tout ainsi que la laine (*l'halcine*) me poinct de la bouche et des narilles ainsi ne partirent puis (*plus*) mes pèchiez devant mes yeulx et les ay toujours pleurez ». Elle ne vécut plus que quinze jours et reposa dans la paix de Notre-Seigneur.

« Or, si ce fut là cette Thaïs — dont il faudrait être assuré encore qu'elle exista, — d'où viendrait une si riche garde-robe? et comment croire qu'elle eût gardé ces chaussures dorées au petit fer, ce collier fait d'améthystes, de saphirs, de rubis, d'émeraudes et de topazes après l'incendie de ses biens et dans sa cellule scellée? Puis il faudrait établir que le couvent de femmes où elle s'enferma était voisin d'Antinoë, que les huttes de saint Antoine et celles de ses premiers disciples en étaient proches aussi, et sans doute beaucoup d'autres hypothèses où nous n'insisterons pas, n'entendant faire figure d'hagiographe ni d'archéologue. M. Gayet, d'ailleurs, il faut le reconnaître, n'a rien fait pour créer cette assimilation; et il s'est cru autorisé par un fragment de vase trouvé dans une sépulture à attribuer à l'anachorète qui y gisait le nom de Sérapion, qui était écrit sur ce tesson, il n'a pas prétendu identifier ce solitaire, comme on fait, avec l'un ou l'autre des deux saints qui ont illustré le nom fréquent de Sérapion. On les confond le plus souvent en un seul. Or le plus probable, celui qui fut en Thébaïde l'ami de saint Antoine, dirigeait les pénitents d'Arsinoë (Crocodilopolis).

Digitized by Google

« Mais si c'étaient là le grand Sérapion et l'adorable Thaïs. moins fugitive hélas! que les neiges d'antan, ils ne seraient guère différents. La moyenne Égypte était peuplée d'ermites. Ils vivaient dans des cabanes, dans des antres et jusque dans les puits des tombes anciennes où ils insultaient les dieux à têtes d'épervier, de scarabée, d'ibis et de chacal. Ils roulaient des rochers la nuit pour vaincre le sommeil, ou les creusaient pour y ensevelir leurs désirs. Avec ses robes brunes et noire, son étole de cuir, les ceintures articulées, le collier de fer et la lourde croix forgée qui lui meurtrissaient les épaules et la poitrine, l'anachorète en est un exemple singulier et la plus rare relique. Des bracelets se nouaient à ses bras, à ses poignets, à ses jambes et à ses chevilles; ils y sont encore rivés. Un bâton partage son repos. Celui que saint Antoine transmit à ses disciples était sans doute de même façon. Il n'exprimait pas seulement l'autorité; c'était un utile soutien pour la marche durant les jeûnes, et une défense contre les bêtes et les maraudeurs. On l'employait aussi pour le service du Seigneur, comme le montre une anecdote de saint Schenoudi que rapporte M. Gayet. Un incident de la vie de l'abbé d'Arsinoë ne le marque pas avec moins de certitude. Ayant appris qu'un moine « tournoyait » dans la ville avec une jeune fille, il les fit fouetter et mettre en prison. Or, une vision qu'il eut l'avertit de son tort. Il se rendit auprès du religieux et, l'ayant considéré dévêtu, connut que le pauvre homme était sans moyen de pécher. Celui-ci refusa cent pièces d'or que lui offrit en compensation le saint homme, disant : « Le moine, s'il a la foi, n'a pas besoin de ces choses; mais s'il en a besoin, il n'a pas la foi ».

JULES RAIS.

— *La Revue de l'art ancien et moderne*, 10 mai 1901. — Texte : *Nicolas Gysis*, par M. William Ritter. — *Antoine Watteau* (II), par M. Louis de Fourcaud. — *Guitarrera*, lithographie de A. Lunois, par M. A. M. — *Les Épées d'honneur distribuées par les papes* (fin), par M. E. Müntz. — *Les Salons de 1901 : L'architecture*, par M. Pascal. — *Une manière nouvelle d'éclairer les tableaux*, par M. Jules Buisson. — *Le Legs de la baronne Nathaniel de Rothschild au Musée du Louvre*, par M. Jean Guiffrey. — *Les Fresques de Tiepolo à la villa Soderini*, par M. Henri Boucher. — *Bibliographie*. — Gravures hors texte : *Le rendez-vous de chasse*, tableau de A. Watteau, d'après la gravure de Aubert (collection Wallace, à Londres). — *Le Savoyard à la marmotte*, tableau de Watteau, d'après la gravure d'Audran (musée de l'Ermitage). — *Le peintre graveur Mercier et sa famille*, peinture de Watteau, héliogravure d'après la gravure de Mercier, au British Museum. — *L'Amour au Théâtre-Français*, tableau de Watteau, d'après la gravure de Cochin (musée de Berlin). — *Guitarrera*, lithographie originale de M. A. Lunois. — *La Vierge et l'Enfant*, d'après le tableau de Mainardi. — *La Vierge et l'Enfant*, école florentine du XVe siècle. — *La Laitière*, héliogravure d'après Greuze. — *Femme de la vallée du Rhône*, d'après l'aquarelle de Jules Jacquemart.

Digitized by Google

— *La Revue de l'art ancien et moderne*, 10 juin 1901. — Texte : *Buste funéraire grec du Musée du Louvre*, par M. Max Collignon. — *Devant une collection de pots à crème anciens*, par Mme la comtesse Pierre de Cossé-Brissac. — *Les Salons de 1901* (II) : *La peinture*, par M. M. Demaison. — *La sculpture*, par M. G. Babin. — *La gravure*, par M. Henri Bouchot. — *L'Institut d'histoire de l'art de l'Université de Lille*, par M. François Benoît. — Gravures hors texte : *Portrait de M. P. D...*, d'après le tableau de M. Aimé Morot. — *Yvonne*, héliogravure d'après le tableau de M. Jules Lefebvre. — *Amour voltigeant sur les eaux*, d'après le tableau de M. Bouguereau. — *Portrait de M. Loubet, président de la République*, d'après le tableau de M. L. Bonnat. — *Portrait de Mlles L...*, eau-forte de M. Pennequin, d'après le tableau de M. F. Humbert. — *Au pays de la mer « Nuit de la Saint-Jean »*, d'après le tableau de M. Cottet. — *Les pommiers (Savoie)*, d'après le tableau de M. Carolus-Duran. — *Le fils d'un saint Mrabeth porté en triomphe par la foule*, d'après le tableau de M. P. Dinet. — *Portrait de Mme Waldeck-Rousseau*, d'après le tableau de M. Dreyfus-Gonzalès. — *Hercule délivrant Hésione*, d'après le carton de M. Jean-Paul Laurens. — *L'Amour et le paon de Junon*, bronze doré, par M. Frémiet. — *Washington*, d'après la sculpture de M. Gérôme. — *La Dame au manteau*, eau-forte originale de M. Coppier. — *Étude*, d'après une eau-forte de M. Besnard. — *Une rue à Amsterdam*, d'après l'eau-forte de M. Lepère.

— *Proceedings of the Society of biblical archæology*, vol. XXIII, 31e session, 2e séance, 13 février 1900 : F. Legge, *Les noms des démons dans les papyrus magiques de l'Égypte*. — A. Delattre, *Quelques lettres assyriennes* (suite, voir t. XXII). — F. L. Griffith, *Valeur chronologique de quelques noms égyptiens trouvés dans la Bible*. — F. C. Burkitt, *Note sur la sagesse des Chaldéens*. — Ward, *Sa collection de scarabées* (suite, 4 planches).

— *Bullettino della Commissione archeologica comunale di Roma*, 28e année. Fascicule 4, octobre-décembre 1900. — Csse Ersilia Caetani Lovatelli, *Urne funéraire de marbre avec représentation de trophées* (pl. XIV-XV. Monument trouvé dans le territoire d'Anagni, sur l'emplacement de la villa impériale dite Villa Magna). — Dante Valgheri, *Nouvelles découvertes et nouvelles études sur le forum romain*. — R. Lanciani, *Les fouilles du forum. Sancta Maria antiqua*. — G. Tomasetti, *Découvertes récentes dans le petit palais dit la Farnésine de la rue des Baulari*. — Fr. Cerasoli, *Notes sur la régularisation de beaucoup de rues de Rome au* XVIe *siècle*. — G. Pinza, *Une sépulture archaïque récemment découverte près de Grotta Ferrata*. — Actes de la commission et dons reçus. — Livres et publications périodiques reçus par la Société en 1900. — Liste des objets d'art antiques découverts par les soins de la Société municipale d'archéologie du 1er janvier au 30 décembre 1900.

— Sommaire de la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er juin 1901. — *Le Musée du Mobilier français au Louvre*, par M. Émile Molinier. — *Le premier Salon du*

Digitized by Google

xxe *siècle* (2e article), par M. Maurice Tourneux. — *Hubert van Eyck*, par M. W.-H.-James Weale. — *Daumier*, par M. Gustave Kahn. — *La Galerie de M. Rodolphe Kann* (2e et dernier article), par M. Émile Michel. — Bibliographie : *Cals ou le bonheur de peindre* (A. Alexandre), par M. Roger Marx. — *Bibliographie* des ouvrages publiés en France et à l'étranger sur les Beaux-Arts et la Curiosité pendant le 1er semestre de l'année 1901, par M. Auguste Marguillier. — Quatre gravures hors texte : *Portrait de L. Pille, architecte*, par M. A. Mayeur (Salon de la Société des Artistes français) : gravure originale de l'artiste. — *Chasseurs se chauffant*, par H. Daumier : héliogravure. — *Portrait de lady Sophie Sheffield*, par Th. Gainsborough (coll. de M. Rodolphe Kann) : héliogravure. — *Les Deux sœurs*, par Cals : héliogravure. — Nombreuses gravures dans le texte.

— Nous avons enfin reçu le dernier cahier de l'année 1899 du *Bulletin de Correspondance hellénique* et nous n'avons rien perdu pour attendre. Ce cahier, en très grande partie consacré aux fouilles de Delphes, intéressera vivement et les archéologues et les épigraphistes. En voici le sommaire : Th. Homolle, *Ex-voto au dieu Men* (pl. I. Quelques lignes seulement pour expliquer que la description de ce curieux bas-relief du Musée Britannique devait être donnée par M. Cecil Smith, de ce musée, qui n'a pu encore fournir l'article). — Cahen, *Inscriptions d'Amorgos* (deux décrets très biens conservés en l'honneur d'un bienfaiteur de la ville). — Giannopoulos, *Inscriptions chrétiennes de Thessalie* — Pargoire, *Inscriptions d'Asie Mineure*. — Homolle, *Lysippe et l'ex-voto de Daochos* (pl. IX-XIII, XXIV-XXVI. Étude des plus soignées et des plus importantes sur le groupe des figures en marbre consacrées à Delphes par une grande famille thessalienne du IVe siècle avant notre ère et sur le groupe de statues de bronze, dédié à Pharsale, dont ces marbres paraissent avoir été la copie. A cette occasion, définition du style de Lysippe. Il y a tout lieu de croire que, dans une tout au moins des statues retrouvées à Delphes, nous avons une copie d'un bronze de Lysippe, exécutée de son temps même et peut-être sous sa surveillance). — E. Bourguet, *Inscriptions de Delphes. Décrets de proxénie du IVe siècle* (M. B. donne là une nouvelle preuve de la connaissance très profonde qu'il a de l'épigraphie delphique). — Th. Homolle, *Inscriptions de Delphes. Décrets de proxénie* (textes et commentaire qui serviront à compléter la série des archontes delphiques).

Le premier cahier du *Bulletin* pour 1900, publié en même temps que le dernier de 1899, s'adresse surtout aux épigraphistes. L'archéologie n'y tient pour ainsi dire aucune place. Presque point de monuments figurés : A. de Ridder, *Bronzes du Musée national d'Athènes* (c'est le premier d'une suite de suppléments que se propose de donner, à intervalles plus ou moins rapprochés, l'auteur de l'excellent catalogue publié en 1894). — G. Cousin, *Voyage en Carie*, suite (nombreuses inscriptions. Étude de la région voisine de Stratonicée). — P. Perdrizet, *Inscriptions d'Acræphiæ*, suite et fin (un décret en l'honneur d'arbitres mégariens). — Th. Homolle, *Signature de Ménécratès et Sopatros, à Delphes*. — G. Colin, *Inscriptions de Delphes. Décrets amphictyoniques en*

Digitized by Google

l'honneur des artistes dionysiaques d'Athènes. — E. Bourguet, *Inscriptions de Delphes. Les comptes du conseil sous l'archontat de Dion.* — G. Seure, *Inscriptions de Thrace.* — Th. Homolle, *Inscriptions de Delphes. Pisis de Thespies.* — Ph.-E. Legrand, *Inscriptions de Trézène.* — A. Wilhelm, *Remarques sur deux inscriptions de Delphes.* — J. Demargne, *Inscriptions et monuments figurés de Crète* (il n'est donné ici que les inscriptions). — Mowat, *Inscription romaine découverte par Louis Couve, à Monastir.* — F. H., *Remarques sur l'inscription de Monastir. Inscription de Rhodes.* — Jane Harrison, *Ægis-'Αγρηνόν.* — P. Perdrizet, *Mélanges épigraphiques. Tégée, Antioche, Dokimion* (pl. VIII). — P. Perdrizet, *Inscriptions de Macédoine. Les Rosalia à Philippes* (pl. XIII). — Th. Reinach, *Un nouveau proconsul d'Achaïe.*

BIBLIOGRAPHIE

Percy E. Newberry. — **The Life of Rekhmara.** Westminster, Constable and C°, 1900, 40 p. in-4° et XXII pl.

Le noble comte Rekhmara n'était pas un « homme nouveau » dans les hautes fonctions qu'il occupait. Son arrière grand-père, son grand-père, puis son oncle l'avaient précédé au Palais du Gouvernorat de Thèbes et de l'Inspection Générale des Finances de la Haute Égypte. Le grand tableau généalogique que M. Newberry a eu la patience de dresser pour cette famille thébaine (p. 16) est fort instructif. Le travail était ingrat, délicat à mener en raison des trop fréquentes homonymies; le résultat est assez satisfaisant pour rémunérer la peine. Il se complète au jour le jour par les stèles, les statues, les textes des temples ou des tombeaux thébains[1] et l'histoire d'Égypte en prend une physionomie toute nouvelle. Les hauts fonctionnaires de l'empire thébain cessent d'être des entités fluides ou les figurants muets de quelque grande mise en scène. A retrouver leurs noms et leurs actes, leurs alliés et leurs proches sur vingt monuments, ils reprennent leur personnalité et redeviennent réellement des personnages historiques. On suit la fortune de leur descendance, on apprend le sort des cadets, on assiste en quelque sorte à la main mise qui répartissait entre les membres d'une dizaine de familles nobles les charges effectives, civiles ou sacerdotales, de toute l'administration thébaine.

Ces quatre générations de gouverneurs de Thèbes font songer de suite à la série des biographies provinciales de Beni-Hassan, qui illustrent d'une manière si attachante cent ans de la vie d'une famille de princes féodaux. Si, néanmoins, on voulait chercher, au tombeau de Rekhmara, le récit direct, personnel, biographique, d'une lignée de grands seigneurs, on constaterait de suite une différence radicale dans la conception des documents qui en couvrent les mu-

1. Petrie, *Six temples at Thebes*, p. 19.

Digitized by Google

railles. On a beau relire tout ce qui semble se rapporter à la carrière du noble comte, non seulement dans la partie publiée aujourd'hui dans le tome Ier de M. Newberry, mais aussi dans l'ensemble des textes, tel qu'il résulte des copies antérieures, on n'arrive pas à en tirer une biographie réelle. La personne même de Rekhmara y disparait en quelque sorte. C'est l'administrateur, ce sont les rouages des services publics qui nous sont décrits. On aurait peine à trouver dans le *Corpus* des inscriptions égyptiennes de ce temps un texte aussi technique, et par contre il en est assez peu d'aussi curieusement impersonnels. Que sait-on de la vie de Rekhmara? A consulter le tableau généalogique, il était de la branche cadette de la famille, tout comme l'avait été jadis Knoumhotpou III à Beni-Hassan ; mais il ne lui vient pas à l'idée de procéder, comme ce prince, et de raconter comment, en ces fonctions héréditaires de fait, sinon de droit, il en vint à succéder à son oncle. Un Ouni nous raconterait au moins sa jeunesse, les faveurs du Roi et ses campagnes; pas une ligne de ce genre dans les inscriptions du noble Rekhmara, administrateur de Thèbes; aucun détail sur sa vie. En admettant même qu'il eut une carrière pacifique et ne mit pas les pieds hors de son gouvernorat, on chercherait en vain quelque épisode personnel et propre à l'individu. Un instant, on pourrait s'y tromper, à lire quelques lignes où figure une manière de *cursus honorum*; mais qu'apprennent-elles au juste? La figure du comte reste aussi pâle et impersonnelle qu'auparavant. Ses récompenses sont aussi prévues, aussi régulières que l'avancement d'un bon employé, de tout bon employé, et c'est là, je crois, la nuance exacte de ce petit morceau pseudo-biographique. C'est une clause de style destinée à affirmer combien le défunt avait bien rempli ses fonctions. A fonctionnaire modèle récompense modèle, et ce qui s'en dégage d'instructif, ce n'est pas de savoir ce qu'a bien pu obtenir un nommé Rekhmara, mais ce que la Royauté donnait en général, et d'échelon en échelon, à ses serviteurs méritants. N'y aurait-il pas une exception finale, cependant, dans cet épisode où Rekhmara vieilli vient présenter ses hommages au jeune successeur de Thotmosis III? Je ne puis entrer ici dans une démonstration qui voudrait l'établissement de trop nombreux parallélismes; je m'en tiendrai donc à dire que suivant toute apparence, il n'y a encore là qu'un procédé de composition égyptienne destiné à fixer la date de la mort et à constater, pour l'entretien futur de la tombe, les titres authentiques du défunt à la bienveillance du souverain. C'était — sans forcer sur les termes plus qu'il ne convient — une manière de rédaction type, où on laissait en blanc, dans le texte et dans les bas-reliefs qui le commentent en image, le nom du titulaire et celui du souverain; le reste était rédigé à l'avance et se copiait de tombe en tombe. Il aurait pu s'intituler : « Chapitre de la mort du bon fonctionnaire. Sur le déclin de sa vie, le Roi le fait mander et le comble d'honneurs ». Le *de Senectute* de l'Égypte officielle a existé, et si le traité ne nous est pas parvenu sur papyrus, il subsiste épars sur les murs de vingt tombeaux.

Rekhmara inspecte des monuments, il les entretient, les répare, en élève de nouveaux, surveille la fabrication des statues; les étrangers viennent apporter à Thèbes leurs tributs. Et rien de ces choses ou de ces êtres n'a davantage une

Digitized by Google

physionomie propre. Ces étrangers auraient pu venir n'importe quand, devant tout autre gouverneur que Rekhmara; ils n'ont rien des traits si personnels par exemple des gens du Pouanit figurés sur les bas-reliefs de Deir el-Bahri. Ce sont des entités, des personnifications emblématiques de peuples du dehors, comme le sont pour l'Égype les femmes qui symbolisent les domaines. Statues et monuments ne sont pas autre chose, non plus, que l'expression type d'une des branches des services confiés à Rekhmara. C'est le chapitre modèle « Surintendance des Bâtiments du Roy ». Et s'il restait quelque doute sur ce point, que l'on compare cette surveillance neutre, imprécise dans le temps comme dans les renseignements techniques, aux inscriptions si pleines de détails précis recueillis par Brugsch et Dümichen dans le *Thesaurus* ou le *Bauurkunde* ou encore à celles d'Amenhotep III retrouvée par Petrie près des restes de l'Amenophium[1]. On verra là ce que pouvait être, pour un prince ou un fonctionnaire d'Égypte, la mention réelle, personnelle, de constructions, et à quel point elle se documentait de détails précis sur le plan, les matériaux, les dimensions, l'inventaire du matériel du culte, ou la description des statues. Il faut en prendre son parti : la vie de Rekhmara, telle que le rédacteur du tombeau l'a conçue, c'est en fait la copie d'un cahier théorique des fonctions du bon gouverneur. Les feuillets en furent consciencieusement transcrits et là où figurait le N..... impersonnel de la rédaction type, on inscrivit, comme on le fait pour les textes liturgiques, le nom du très noble Seigneur, Gouverneur de Thèbes, le feu comte Rekhmara. Et si, en fin de compte, j'ai insisté autant sur ce caractère de « poncif » de la vie et de l'administration de ce nomarque, c'est que M. Newberry vient d'en donner la démonstration la plus ingénieuse et la plus probante que l'on puisse souhaiter (p. 25) en découvrant les tombes de trois autres gouverneurs (l'un prédécesseur, les deux autres successeurs de Rekhmara), et en y retrouvant des sections entières de la version modèle. Si bien qu'il en arrive à ce résultat — paradoxal au premier abord — de corriger le texte de Rekhmara par les variantes des trois autres versions, tout comme on pourrait le faire pour une formule des Pyramides ou du Todtenbuch[2]. La conclusion — que l'on aurait peut-être voulue formulée plus expressément par M. Newberry — est fort intéressante : elle nous révèle ici, comme partout ailleurs en Égypte, l'existence de cet esprit formaliste et traditionnel qui codifiait, en quelque sorte, tout un sujet, en fixant la rédaction à l'avance, puis l'appliquant sur les murs d'un temple ou d'un tombeau, quitte à la découper ou à la resserrer au prorata des surfaces à couvrir.

Les conséquences sont visibles. Tout ce que la biographie si conventionnelle de Rekhmara perd en intérêt épisodique, elle le regagne vingt fois en importance pour ce qui a trait aux institutions. La vie de Rekhmara nous importe moins en somme que les attributions de sa charge. Il pouvait être curieux de savoir qu'un nommé Rekhmara avait eu jadis telle ou telle fonction; il est beaucoup plus intéressant de savoir quels étaient normalement, régulièrement,

1. Cf. p. 26 pour la grande inscription administrative et p. 34 pour le panégyrique.
2. *Journal des Savants*, novembre 1900.

Digitized by Google

les pouvoirs du Gouverneur de Thèbes. Si l'on entreprend quelque jour un travail sur les institutions égyptiennes, le chapitre qui concernera les fonctions de ce haut fonctionnaire est tout préparé à l'avance. C'est affaire de reprendre la grande inscription administrative de Rekhmara, qui est le texte capital de ce tombeau (p. 22), et qui constitue réellement comme un chapitre de la Πολιτεία de l'Égypte. Si la fortune nous avait rendu un morceau de cette importance rédigé sur papyrus, il est fort probable qu'il eût été, sitôt découvert, déchiffré et transcrit à trois ou quatre reprises. Pour être rédigé sur les murs d'un tombeau ouvert à tout venant, il a vu passer tous les grands égyptologues, de Champollion à Lepsius ; Cailliaud, Wilkinson, Rosellini, Hoskins, Prisse, etc., se sont tous préoccupés des célèbres scènes archéologiques, des corps de métier. Telle scène de cordonnerie figure en vingt ouvrages, alors qu'un texte comme celui-ci semblait avoir été ignoré. Le voici aujourd'hui dûment publié et trois ans de patients déchiffrements ont permis à M. Newberry de compléter le texte beaucoup plus avant que ne l'avait fait aucune copie antérieure à la sienne. Le document est maintenant en état ; reste à en tirer et à en classer les renseignements qu'il contient. C'est un travail qui récompensera au centuple celui qui l'entreprendra, car ce répertoire des fonctions d'un gouverneur est pour ainsi dire un *Thesaurus* des termes judiciaires et administratifs de l'Égypte. Contentieux, citations, délais, appel, enquête, procès-verbal, rapport, inventaire, il faudrait plus d'une page pour donner l'intitulé d'une série de termes dont chacun serait la matière d'une étude, s'il s'agissait d'institutions grecques ou romaines. Mais encore quelques papyrus comme ceux que Petrie a exhumés en ces dernières années de Kahoun ; encore deux ou trois inscriptions publiées comme celle-ci, et nous n'aurons pas à envier les documents des autres nations de l'antiquité classique ; car nous posséderons pièce à pièce l'organisation entière de la Haute-Égypte.

Énumérer à présent les principaux des soixante et quelques paragraphes qui donnent un à un les pouvoirs de Rekhmara n'aurait aucun intérêt, et résumer l'économie d'un texte aussi fragmenté est bien difficile. D'une manière générale, cette sorte de manuel du gouverneur établit cependant des coupures assez visibles. Un premier groupe d'attributions (pl. II) est rattaché à ce qui se faisait dans la salle d'audience ; les rapports des inspecteurs des divers services, puis ceux des fonctionnaires sédentaires en forment la première section (l. 1-8), la seconde étant consacrée à l'examen des affaires litigieuses de toute sorte (l. 9-19). L'ordre est moins clair dans le second chapitre (pl. III) ; autant qu'il m'a semblé, on y a réuni tout ce qui se passait hors la salle d'audience, soit dans les différents ministères, soit dans les bureaux, les entrepôts ou les bazars. C'est ainsi que l'on voit défiler, sans que les raisons des places respectives apparaissent toujours assez à nos yeux, les vérifications de compte-matière, le service du port de Thèbes, la correspondance officielle, les questions de personnel, les affaires militaires (mais au point de vue administratif seul), et l'expédition des actes, mandements, rescrits royaux ou administratifs. Le service du département de l'agriculture mériterait vraiment une étude à part ; les détails relatifs au labourage, aux coupes de bois, au bornage, à l'entretien des

Digitized by Google

canaux, à l'irrigation et au règlement officiel de l'inondation annuelle (pl. III. Cf. l'intitulé général, texte p. 24) y sont répartis dans un ordre qui n'est pas toujours évident pour nous, mais qui atteste par sa minutie la complication administrative de l'Égypte du temps. Cette machine savante a traversé en partie la série des siècles; c'est d'hier qu'elle a disparu, si tant est qu'il n'en subsiste plus rien, et tel règlement local d'irrigation, d'ouverture ou de fermeture des canaux est peut-être encore dans la Haute-Égypte la suite de ce vieux code rural dont Rekhmara surveillait l'application. M. Newberry s'est borné à une copie très soignée de cette grande inscription, s'en tenant, pour la transcription, à un sommaire étendu sans traduction littérale (p. 24). Qui voudrait pénétrer plus avant dans le sujet, devrait y joindre la lecture de l'étude lumineuse qu'y a consacrée dernièrement M. Maspero, et où l'on trouvera, à côté de la traduction intégrale du texte, un commentaire des plus attachants[1].

Le bon gouverneur était infatigable. Il faisait toutes choses avec le zèle incroyable que l'optimisme des épitaphes accorde libéralement à ceux qui ne sont plus. Il ne se lassait pas de parcourir le pays, moins encore pour s'assurer *de visu* de l'exécution de ses ordres que pour permettre aux déshérités de ce monde de faire entendre leur plainte. Les injures du temps ont cruellement mutilé cette partie du texte (pl. XV et p. 36) complètement inédite jusqu'ici, et la perte est grande. Les renseignements techniques sur l'administration y étaient peut-être moins abondants et moins précis. Mais il y avait là peut-être quelque chose d'autant de prix, un nouvel abrégé des vertus que l'on est en droit d'exiger des hauts fonctionnaires. C'était comme la suite de ces deux petits traités de morale à l'usage des grands (pl. VIII et X) que le rédacteur a mis au panégyrique du défunt, puis dans la bouche du roi à la scène de l'audience. Ce sont là des morceaux de premier ordre pour quiconque veut se faire idée du concept qu'a eu le vieux monde oriental sur le bien et sur le juste. Ici encore, l'intérêt passe par dessus la personne de Rekhmara; c'est toute la société contemporaine qui parle par sa bouche. Qu'il ait eu ou non toutes ces qualités dont, suivant la coutume immanquable, il s'est généreusement paré; qu'il ait même été tout le contraire, peu importe en vérité. Mais le point où l'Égypte en était arrivée en ce temps là sur l'idée des devoirs moraux, et sur celle des qualités du justicier; mais le fait qu'on ait pensé que c'était crime de prêter plus d'attention à l'homme influent qu'au pauvre diable; qu'il était déshonnête de trafiquer de sa situation et qu'il fallait juger le fort comme le faible, voilà l'essentiel et j'engagerai vivement à lire ces textes, dont la phraséologie apparente cache les éléments d'un des chapitres de l'histoire les plus intéressants: l'histoire de la conscience et l'évolution des notions du bien et du mal.

En voilà assez sur le gouvernorat de Thèbes et de sa banlieue. Le vizirat de la Haute-Égypte, qui y était joint à cette époque, impliquait la haute surveillance du service des impôts perçus par la Couronne (p. 26). Deux panneaux illustrés commentent ce troisième chapitre et, par l'image ou la légende, énumèrent les espèces, les qualités et les autorités responsables. Les registres en

1. M. N. en a traduit quelques trop courts extraits, p. 18, 19 pour le premier et p. 34 pour le second.

Digitized by Google

sembleront fastidieux à qui n'est pas familier avec les procédés conventionnels des représentations égyptiennes. Ce sont pourtant des documents uniques au monde jusqu'à présent : le rôle des contributions, il y a tantôt trois mille et sept cents ans. Ce sera un grand étonnement pour le lecteur d'apprendre que des listes d'une telle importance étaient complètement inédites (p. 26, cf. note 1). Une fois remis sous une forme plus moderne, en tableaux et tels que les présente aujourd'hui M. Newberry (p. 27-30), on voit de suite quelle mine précieuse de renseignements ils constituent pour des recherches économiques sur la Haute-Égypte de ce temps-là.

Les services administratifs des temples formaient le dernier groupe des attributions du Comte Gouverneur. Leur inventaire largement illustré est la meilleure démonstration que tous ces services étaient nettement séparés de toute la partie ecclésiastique de la vie du temple. Nulle part Rekhmara n'apparaît avec une fonction sacerdotale, ni avec un titre impliquant quelque élément religieux, hors le titre secondaire (et probablement honorifique) de serviteur de Maâït. C'est un Directeur des Finances ou un Inspecteur général; il surveille les revenus des Temples, comme il surveille les corps de métier dont les produits servent à l'entretien du matériel ou des bâtiments. Depuis soixante ans, les recueils d'archéologie ont largement mis à contribution toutes ces scènes. Les industries du cuir (corroyeurs, bourreliers, cordonniers), du bois (tourneurs, menuisiers, ébénistes, charpentiers, enlumineurs et sculpteurs sur bois), des métaux précieux (fondeurs, orfèvres, bijoutiers, ciseleurs, incrusteurs), des matières textiles ou des pierres précieuses, les artisans de la brique, de la pierre de taille ou des ateliers de sculpture sur pierre, tous, plus ou moins, sont devenus classiques à force de figurer dans les recueils d'archéologie. On pouvait croire le sujet épuisé. Planche par planche, cependant, je relève par comparaison une multitude de corrections de détails ou d'omissions réparées[1], qui attestent qu'ici même le travail de M. Newberry rendra grand service; la moindre surprise n'a pas été celle de relever, parmi les scènes de ce genre, un panneau entier complètement inédit, celui où les sculpteurs achèvent une série de statues votives du Roi (pl. XXII). Tous ces tableaux, au reste, n'ont guère encore été étudiés qu'au point de vue archéologique; c'est être loin d'en tirer tout ce qu'ils peuvent enseigner. Ce que l'on devrait chercher à présent, c'est ce qu'ils peuvent ajouter à nos connaissances sur les institutions. Chaque groupe, en effet, exprime en langue conventionnelle une série de particularités qu'il serait fort intéressant de traduire. Sous ces figurations de corps de métier au travail, le dessinateur s'est proposé de montrer en images les relations qui existaient entre le Pouvoir et les corporations, et c'est sous forme d'*officia* qu'il a montré ces relations. Est-ce la figuration des impôts perçus en journées de travail et en nature[2]? S'agit-il de telle ou telle catégorie spéciale d'artisans? Ces hommes doivent-ils leur main-d'œuvre au temple directement ou à la couronne, à charge pour elle d'un prélèvement au profit du temple? Rekh-

1. Cf. pl. IV, par ex.
2. Il en était certainement ainsi pour les briques; on sait par Virey (*Études sur un parchemin*, etc., Mission, t. I, p. 488), que chaque tenancier du domaine royal devait 2.000 briques par mois, soit environ deux journées de prestation.

Digitized by Google

mara s'occupait-il, en jouant ce rôle, de l'administration générale des temples, ou seulement des services attenant aux fondations royales, aux *ouakaf* pour prendre le terme arabe? C'est assez de signaler au hasard ces quelques points pour montrer ce qu'il reste à faire. Quoi qu'il en soit, les fonctions de l'administrateur, du *mirou* d'un grand service religieux apparaissent désormais nettement avec leur physionomie spéciale de fonction exclusivement laïque.

Telles étaient, à grands traits, les multiples occupations du noble comte. On pourrait trouver que l'ordre adopté par M. Newberry en ses transcriptions ne se justifie pas toujours avec évidence. Il n'est plus question de lire la série des scènes du tombeau en faisant le tour des parois. Mais ne gagnerait-on pas à suivre de plus près l'ordre matériel égyptien, en faisant avancer parallèlement la lecture des tableaux de droite et de gauche, en allant de l'entrée à la stèle du fond? Ne pourrait-on encore prendre successivement la perception des impôts, les attributions administratives, puis le panégyrique et la manière de rescrit royal qui sanctionne finalement par des récompenses une charge aussi bien remplie? Pourquoi, en tous cas, introduire brusquement certaines scènes, adventices en apparence, telles que le tableau de famille de la pl. XI? Enfin et pour terminer des critiques, d'importance bien secondaire d'ailleurs, on peut regretter l'absence d'un *key plan* bien annoté, auquel chaque planche renverrait en marge. Le plan croquis de la page 22 est insuffisant, et le texte lui-même omet parfois d'y renvoyer (cf. pour les pl. XII-XIV). On a souvent quelque peine à s'y retrouver. Il convient en revanche de redire par combien de côtés cette publication d'un tombeau déjà connu en apparence constitue une véritable publication de monument inédit. Non seulement, ainsi que je l'ai dit tout à l'heure, il y a une multitude de détails nouveaux à glaner dans la partie archéologique[1], mais il y a des scènes entières omises jusqu'ici par inadvertance ou tenues pour indéchiffrables par les devanciers de M. Newberry; d'autres scènes enfin avaient été copiées, mais non interprétées, car le dessin égyptien, si conventionnel, est une langue qu'il faut avoir beaucoup pratiquée. Telle est, par exemple, la figuration de la salle d'audience, dont le plan réel, à la moderne, reconstitué par l'auteur (p. 23) est intéressant à comparer avec les procédés du dessinateur ancien. S'il me fallait rendre compte à présent de ce que la partie épigraphique contient de nouveau, il me faudrait citer toute une liste de textes. Et je ne parle pas cette fois-ci de textes complétés ou restitués; je ne parle pas de la grande inscription administrative corrigée et améliorée, avec une patience sagace, à force de noter les variantes dans les répliques de la nécropole thébaine. J'entends ici des morceaux entièrement inédits et d'une valeur de premier ordre, le *cursus honorum* du défunt en entier, ainsi que son panégyrique (pl. VII et VIII), tout le discours de Thoutmosis III à son Ministre (pl. IX et X et p. 34), la liste complète des impôts de la Haute-Égypte (pl. V et VI et p. 26), les planches XV et XXII en entier. La moitié des textes de ce premier

1. Par exemple la décoration des colonnes à palmes qui soutiennent la salle d'audience. Elles portent à mi-fût des écussons aux noms du Roi; ce détail est intéressant à comparer avec l'ornementation identique des colonnes réelles de l'arrière temple de Luxor, ornementation tout à fait exceptionnelle dans l'histoire de l'architecture égyptienne.

Digitized by Google

volume sont nouveaux, l'autre moitié nous revient transformée. Un tel résultat nous fait vivement souhaiter que M. Newberry ne tarde pas trop à nous donner la suite.

George FOUCART.

LUDOVICUS DEUBNER. **De Incubatione capita quatuor.** Leipzig, Teubner, 1900, 138 p., in-8°.

Les songes divins, par lesquels Asclepios et les autres dieux médecins favorisaient de consultations personnelles les malades qui venaient dormir dans leurs sanctuaires, paraissent un des modes de manifestation familiers des dieux et des héros chthoniens. Quel degré de parenté unissait la pratique religieuse de l'*incubatio* aux procédés semblables d'évocation des âmes et aux autres pratiques de la psychomantie? M. Deubner nous laisse le soin de le deviner. L'*incubatio* est fréquemment recommandée par les papyrus magiques qui décrivent en grands détails les rites divers que le dormeur doit accomplir s'il ne veut pas dormir en vain. Ce sont ces papyrus magiques qui fournissent la meilleure part des nombreuses citations que M. Deubner aligne sous les diverses rubriques par lesquelles il désigne ces rites préparatoires qui ont retenu le meilleur de son attention. Ils appartiennent aux types communs des actes religieux ou magiques, règles de pureté, sacrifices, incantations, symboles et actes symboliques; mais M. Deubner ne les classe point et n'essaye point d'en expliquer l'efficacité ni l'utilité spéciale. Un long chapitre énumère la survivance de l'*incubatio* dans le christianisme. Je n'aperçois point encore le lien qui unit à l'ensemble le chapitre III, *De carmine Delphico Euripideo* (*Iph. Taur.*, 1234-1283), où l'auteur compare dans un parallèle suivi le passage en question avec les Hymnes delphiques. En appendice nous trouvons une réédition d'une *Laudatio* de saint Thérapon, un saint donneur de songes (*AA. SS.*, mai, t. VI, p. 682-692), d'après un *codex Messanensis*. L'ouvrage, qui est dédié à M. A. Dieterich, rappelle un peu sa méthode. Trop d'hésitations et pas assez d'analyses.

H. HUBERT.

Albert DUFOURCQ. **Étude sur les Gesta martyrum romains.** Paris, Fontemoing, 1900, in-8°, VIII-441 p.

M. Dufourcq a consacré sa thèse de doctorat, publiée dans la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, à l'étude critique d'une catégorie particulière d'*Acta Sanctorum*. Nous possédons quatre-vingts textes relatifs au martyre de saints proprement romains, suppliciés à Rome. M. D. les réunit sous la désignation commode de *Gesta martyrum romanorum* et s'applique à chercher quelle valeur historique il convient de leur reconnaître. Dans une première partie il examine les questions générales que soulève le problème des *Gesta* : comment on les a appréciés jusqu'ici, où se trouvent les textes qui les concernent, quels caractères communs reparaissent en eux tous. La seconde partie contient l'analyse des *Gesta*, rangés dans un ordre purement topographique: traditions urbaines, traditions cimétériales. La troisième raconte l'histoire des

Digitized by Google

traditions romaines, formation et rédaction, influences subies par les rédacteurs, influence exercée sur les idées, le culte, la littérature, les arts. — M. D. soutient que les *Gesta* des martyrs romains ne sont pas seulement interpolés, mais bien apocryphes ; ils ont été rédigés à l'époque ostrogothique par des clercs de l'Église romaine ; on y sent l'influence à la fois des doctrines néo-manichéennes et de la civilisation byzantine. L'historien de la vie chrétienne pendant les persécutions ne doit les consulter qu'avec précaution ; ils ont, au contraire, un très grand prix pour l'historien de la vie chrétienne après les persécutions. — Les arguments qu'allègue M. D. à l'appui de son opinion paraissent probants ; il les présente avec beaucoup de force et d'abondance ; il tire heureusement parti d'un manuscrit de la Bibliothèque de Vienne (*Cod. Palat. Vindob. lat.* 357), où il croit pouvoir reconnaître une reproduction à peine altérée du premier recueil de *Gesta martyrum romanorum*. On regrette par endroits un certain abus des termes abstraits et de trop nombreuses fautes d'impression.

M. B.

Comte de Castellane et A. Blanchet. **Congrès international de numismatique, réuni à Paris en 1900.** *Procès-verbaux et mémoires.* Paris, 1900, In 8° (au siège de la Société française de numismatique), 446 pages, 34 planches.

Ce volume ne contient pas moins de 35 mémoires différents lus au Congrès de numismatique l'été dernier et touchant aux sujets les plus divers. On y trouve représentés toutes les époques de l'histoire de la monnaie et les savants de tous les pays; à côté de noms français, qu'on se serait étonné de ne pas rencontrer, comme celui de M. Anat. de Barthélemy, ou celui du secrétaire général du Congrès, M. Blanchet, on voit figurer ceux de MM. Gabrici, Gnecchi, Ricci, Ambrosoli, Castellani, Papadopoli pour l'Italie, Dattari pour l'Égypte, Leite de Vasconcellos pour le Portugal, Maraleda y Esteban pour l'Espagne, Gohl pour la Hongrie, Palsch pour la Russie, Soutzo pour la Roumanie, Voetter pour l'Autriche, Bahrfeldt pour l'Allemagne, Hauberg pour le Danemark. En dehors d'études purement techniques, je signalerai le mémoire de M. Gabrici sur le rôle de la numismatique dans le mouvement scientifique contemporain, celui de M. de Villenoisy sur les procédés de fabrication des monnaies antiques, et celui de M. Blanchet sur les lois anciennes (romaines, françaises) relatives à l'invention des trésors monétaires.

R. C.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Avril-Juin.

1° PÉRIODIQUES

ATTI DELLA R. ACCADEMIA DELLE SCIENZE DI TORINO, 1900.

P. 669 et suiv. Ferrero. Remarques sur un diplôme militaire de la flotte de Misène (*Ann. épigr.*, 1899, n° 63). Il appartient à Hadrien.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX LITTÉRAIRES, 1900.

P. 517 et suiv. Carton. Inscriptions funéraires de Tunisie.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1900.

P. 88. Héron de Villefosse. Remarques sur une inscription de Carthage (*C. I. L.*, VIII, 12589), située au centre d'une mosaïque et nommant un certain Scorpianus, sans doute un aurige du cirque.

P. 103. Lafaye. Note sur l'original retrouvé d'une inscription de Nîmes (*C. I. L.*, XII, 3840).

P. 103. A Nîmes :

54) POMPEIAE
CANHARIDI
SECVNDA · POMPEIA

P. 104. Héron de Villefosse. Sur les inscriptions du Djebel-Chettâba (*C. I. L.*, VIII, 6267-6302); les lettres par lesquelles elles débutent GDAS signifient : *G(iddabae) D(eo) A(ugusto) s(acrum)*; le Djebel-Chettâba serait le *mons Giddaba* dont parle saint Augustin.

P. 114. Héron de Villefosse. Observations sur une inscription donatiste de Benian, publiée au *Bulletin d'Oran*, 1896, p. 374.

55) IVS · EPS · IANO
CLESIA ALA∞ TEM
VIT · IN FIDE EVANCE

l. 1 et 2 : ... *us ep(i)s(copus) Ianno... [ec)clesia Alamiliariensi tem...* — l. 3 : M. Gsell (*Fouilles de Benian*, p. 42) lisait : *[requie]vit in fide e(t) un[ita]te.* M. de Villefosse préfère : *in fide evange[lii]*.

Digitized by Google

P. 117. Héron de Villefosse. Deux inscriptions de Bonn (Brambach, *Insc. rhen.*, 453 et 1887) rapprochées de l'inscription de Pupput (*Ann. épigr.*, 1899, n° 125) et concernant comme elle le jurisconsulte Salvius Julianus.

P. 126. E. Soil. Vases romains avec inscriptions trouvées à Tournai.

56) 1) AVETE VOS
2) DA VINVM
3) VITVLA
4) LVCRVM FAC

P. 133. Cimetière arabe près de Tunis (provenance primitive probable : le Djebel-bou-Kornein).

57) S · AVG · S ø
D · LARNIVS ø
SATVRNINVS
SACERDOS DEI
VOTVM SOLVit
LIBES ANIMO

l. 1. *S(aturno) Aug(usto) s(acrum)*.

P. 159. Héron de Villefosse. Sur une marque doliaire de Carthage publiée par le P. Delattre (*Les cimetières romains superposés de Carthage*, p. 30).

58) OPVS DOL EX PRE STATON COMM AVG
DOMIN N EX FIG MADI SP

Opus dol(iare) ex pre(dis) Staton(iensibus) Comm(odi) Aug(usti domin(i) n(ostri), ex fig(linis) M. Adi sp(erati?).

Statonia, ville d'Étrurie.

P. 167. Héron de Villefosse. Sur une pierre rectangulaire trouvée à Savoisy (Côte-d'Or). On lit, au-dessus de sept têtes de divinités juxtaposées :

59) MØETROSVOI . . . . . ADNKKN
ø FILI ø V" V S I M

l. 1. *M(ercurio) et Ros(mertae)*... Le reste méconnaissable. — l. 2. à la fin : *(votum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito)*.

P. 203. Héron de Villefosse. Sur une pseudo inscription de Vaison consacrée à Gallien (*C. I. L.*, XII, 1352), qui est moderne.

P. 209. Héron de Villefosse. Sur quelques inscriptions romaines de Néris (Allier) (*C. I. L.*, XIII, 1376 et suiv.)

BULLETIN MONUMENTAL, 1901.

P. 30 et suiv. G. Bulliot. Inscriptions d'Autun (voir plus haut, n°s 37 et 38).

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE D'ORAN.

P. 32 et suiv. Flahaut. Fouilles à Aïn-Témouchent. Quelques funéraires.

P. 35 ; cf. la planche. (M. Fla-

Digitized by Google

haut m'a communiqué une correction importante à la ligne 3.)

59[2])

D ⊗ M
VLPI · QVETI
MIL · N · EXP ·
GERM · STIP
VI · VIXIT · AN
XXVII · CVI
FL · VICTORI
NVS · SEC · HE ·
SEPVL · F · C

l. 3. sans doute *mil(itis) n(umeri) exp(loratorum) Germa(nicorum) stip(endiorum) VI*; l. 8 *sec(undus) he(res) sepul(turam) f(aciundum) c(uravit)*.

BULLETTINO D'ARCHEOLOGIA E STORIA DALMATA, 1900.

P. 249 à 293. Fr. Bulic. Fouilles dans l'antique cimetière chrétien de Manastirine, à Salona, pendant l'année 1900. Nombreux fragments d'épitaphes.

P. 265. Sur le couvercle mutilé d'un sarcophage :

60)

. . . {VSAG▨STAST} {NO AVG IIII ET MEROBAVD}*e vv · cc · c*{ONSS} . . .

M. Bulic propose : ...*us Ag[u]sta st*..... [*Gratia*]*no Aug(usto) IIII et Merobaud*[*e vv. cc. c*]*ons(ulibus)*. Il serait peut-être préférable de lire : ...*id*]*us A(u)g*[*u*]*stas, d(omino)* [*n(ostro) Gratia*]*no, ete*. Année 377.

P. 274 et pl. XII. Sur un sarcophage :

61) DEPOSITVS PRIMVS EPI
SCOPVS XII KAL · EEBR · NE (*sic*)
POS DOMNIONES MARTORES

Depositus Primus, episcopus, XII kal(endas) Febr(uarias), nepos Domniones martores (= *Domnionis martyris*).

Domnio, évêque de Salone, subit le martyre en 299.

P. 293 à 295. Fr. Bulic. Inscriptions reconstituées du cimetière de Manastirine.

P. 295. Sur un sarcophage :

62) ▨DIVI CONSTAÑII GENYS DE NOMINE NOMEN
▨DIN CONDITA PROGENIES

AETATIS VICTRIX · DVLCIS OBIIT NIMIVM
SEDE BEATORVM RECIPIT · TE LACTEVS ORBIS
E GREMIO MATRIS · HOC TVA, DIGNA FIDES

L. 1. *gen*[*u*]*s*. Distiques dont on connaissait déjà les trois dernières lignes (*C. I. L.*, III, 9631).

P. 296 à 298. Fr. Bulic. Découvertes dans l'antique cimetière chrétien de Marusinac pendant l'année 1900.

Digitized by Google

Fragments d'épitaphes et marques de potiers.

Pages 298 et 299. Fr. Bulic. Marques de fabrique sur tuiles acquises, durant l'année 1900, par le musée de Spalato.

COMPTES-RENDUS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS, 1900.

63) P. 458 et suiv. Héron de Villefosse. Inscription de Malaucène (*C. I. L.*, XII, 1359) qui porte PRAEFECTVS F·O· M. de Villefosse lit : *praefectus f(luminis) O(vidis)*.

P. 541 et suiv. Gauckler. Inscriptions de Ksar-Ghelâne (*Ann. épigr.*, 1900, n° 127).

P. 684 et suiv. Germer-Durand. Inscriptions gravées sur un canal qui amenait jadis des eaux de source à Jérusalem. Elles indiquent les centuries qui ont exécuté les différentes parties du travail.

P. 688 et suiv. Fr. Cumont. A Vizir-Keuïprou :

64) Ἀπὸ Αὐτοκράτορος Καίσ[αρος
Θεοῦ υἱοῦ Σεβαστοῦ ὑπατεύ[οντος τὸ
δωδέκατον, ἔτους τρίτου, π[ροτέραι
νωνῶν Μαρτίων ἐν Γάνγροις ἐν .α..... ὅρ-
5 κος ὁ τελεσθ[εὶς ὑ]πὸ τῶ[ν] κατοικ[ούντων Πα-
φλαγονία[ν καὶ τῶν πραγ]ματευομ[ένων πα-
ρ' αὐτοῖς Ῥ[ωμαίων].
Ὀμνύω Δία, Γῆν, Ἥλιον, θεοὺς πάντα[ς καὶ πά-
σας καὶ αὐτὸν τὸν Σεβασ[τ]ὸν εὐνοή[σειν Καί-
10 σαρι Σεβαστῶι καὶ τοῖς τ[έκ]νοις ἐγγό[νοις τε
αὐτοῦ πάν[τ]α [τ]ὸν τοῦ [βίου ?] χρόνον κ[αὶ λό-
γωι [κ]αὶ ἔργωι καὶ γνώμη[ι, φί]λους ἡγού[μενος
οὓς ἂν ἐκεῖνοι ἡγῶνται[ι], ἐχθρούς τε ν[ομίζων
οὓς ἂν αὐτοὶ κρίνωσιν · ὑπέρ τε τῶν τ[ούτοις
15 διαφερόντων μήτε σώματος φείσεσ[θαι μή-
τε ψυχῆς μήτε βίου μήτε τέκνων, ἀλ[λὰ παν-
τὶ τρόπωι ὑπὲρ τῶ[ν] ἐκείνοις ἀνηκό[ντων
πάντα κίνδυνον ὑπομενεῖν · ὅ τί τε ἄ[ν αἴσ-
θωμαι ἢ ἀκούσω ὑπεναντίον τούτ[οις λε-
20 γόμενον ἢ βουλευόμενον ἢ πρασσό[μενον,
τοῦτο ἐγμηνύσειν τε καὶ ἐχθρὸν ἔσ[εσθαι τῶι
λέγοντι ἢ βουλευομένωι ἢ πράσσο[ντί τι τού-
τῶν · οὓς τε ἂν ἐχθροὺς αὐτ[οὶ] κρίν[ωσ.ν, τού-
τους κατὰ γῆν καὶ θάλασσαν ὅπλο[ις πᾶσιν ?
25 καὶ σιδήρωι διώξειν καὶ ἀμυνεῖσ[θαι.

Digitized by Google

Ἐὰν δέ τι ὑπεναντίον τούτωι τ[ῶι ὅρκωι
ποήσω ἢ μὴ στοιχούντως καθώ[ς ὤμο-
σα, ἐπαρῶμαι αὐτός τε κατ' ἐμοῦ καὶ σ[ώματ-
τος τοῦ ἐμαυτοῦ καὶ ψυχῆς καὶ βίου καὶ τέ-
30 κνων καὶ παντὸς τοῦ ἐμαυτοῦ γένο[υς
καὶ συνφέροντος ἐξώλειαν καὶ παν[ώλει-
αν μεχρὶ πάσης διαδοχῆς τῆς ἐ[μῆς καὶ
τῶν ἐξ ἐμοῦ πάντων, καὶ μήτε σ[ώματα τὰ
τῶν ἐμῶν ἢ ἐξ ἐμοῦ μήτε γῆ μ[ήτε θάλασ-
35 σα δέξαιτο μηδὲ καρποὺς ἐνέγ[κοι αὐτοῖς.
Κατὰ τὰ αὐτὰ ὤμοσαν καὶ οἱ ἐ[ν τῆι χώραι
πάντες ἐν τοῖς κατὰ τὰς ὑ[παρχίας? Σε-
βαστήοις παρὰ τοῖς βωμοῖ[ς τοῦ Σεβαστοῦ.
Ὁμοίως τε Φαζιμωνεῖται οἱ [τὴν νῦν Νεάπο-
40 λιν λεγομένην κατοικοῦν[τες ὤμοσαν συμ-
πάντες ἐν Σεβαστήωι παρὰ τ[ῶι βωμῶι τοῦ
Σεβαστοῦ.

P. 704. Th. Homolle. Inscription d'Angora (plus loin, n° 92).

ID., 1901.

P. 131. Inscription de Deir-el-Kalaa publiée par le R. P. Ronzevalle avec compléments de M. Perdrizet.

65)

I O M H
VENERI MEr*curio*
M SENTIVS EM▨
M SENTIS EX▨
▨ DIVI M B

l. 1. *J(ovi) O(ptimo) M(aximo) H(eliopolitano)*. L'explication de M. Perdrizet pour la l. 4 : *ex responso? Divi M(egrin) B(almarcodis)* ne semble pas admissible. Il faudrait d'abord être sûr de la copie publiée.

P. 140 et suiv. Thédenat. Cachets d'oculistes.

P. 142.

66)

a) Q VAL FLAVIANI EV
VODES AD VETER CIC EX T

G. Val(eri) Flaviani euvodes ad veter(es) cic(atrices) ex t(ilia).

b) Q VAL FLAVIANI DIE
LEPIDOS AD VETE C,C EXT

Q. Val(eri) Flaviani di[a]lepidos ad vete(res) cic(atrices) ex ti(lia).

c) Q VAL FLAVIANI DIAS
MYRNES POST IMP P EX OV

Q. Val(eri) Flaviani diasmyrnes post imp(etum) p(ituitae) ex ov(o).

Digitized by Google

d) Q VAL FLAVIANI DIA
MISVS AD ASPRITVD

Q. Val(eri) Flaviani diamisus ad aspritud(ines).

P. 148.

67)

a) TIB · CL · DI · STAC
TVM DELACHR

Tib. Cl(audi) Di... stactum delachr(imatorium).

b) TIB · CL · DI · DI
ASMYR · NES

Tib. Cl(audi) Di... diasmyrnes.

c) TIB · CL · DI · CROCO
DES · DI · HYNV

Tib. Cl(audi) Di... crocodes dihynu(dinum).

d) TIB · CL · DI · SO
LONOS · LEN

Tib. Cl(audi) Di...[et?]Solonos len(e).

CONSTANTINOP. HELLENICOS PHILOLOGICOS SYLLOGOS, 1900.

P. 264 et suiv. Sideridès. Libyssa, Dakibiza, Gkegpouza.

P. 283, n. 4. Près de Nicomédie de Bithynie :

68)

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ ΜΑΡΚΟϹ ϹΤΑΤΙΟϹ ΙΟΥΛΙΑΝΟϹ ΚΑΙϹ ΙΝΟϹΙΡΥΦΟϹ ϹΤΡΑΤΙΩΤΑΙ ϹΠΕΓΡΗϹ ΕΚΙΗΚ ΙΠΠΙΚ

Portrait d'un personnage.

ΟΙ ΕΠΙ ΤΩΝ ΚΙΑΝΕΩΝ ΩΝΤΩΝΤΩΝ ΚΑΙ ΝΟΥΜΕΡΩΝ ΚΑΙ ΟΙ ΟΥΝΩΝ ΕϹΟΗΠΕϹΤΩΝ ΕΚϹΥΝΩΡΙΑϹΕΥΧΑΡΙϹΤΟΥϹΙΝΑΕΥ ΚΑΛΩΗΔΥΟϹΕΠΙΜΕΛΗΗΚΤΗΝΩΝ ΚΑΙϹΑΡΟϹ

Copie tout à fait défectueuse. | On lit :

Ἀγαθῇ τύχῃ. Μᾶρκος Στάτιος Ἰουλιανὸς καὶ Σ[ικ]ίν[ι]ος? Ῥῦφος στρατιῶται σπείρης ἕκτης ἱππικ[ῆς] οἱ ἐπὶ τῶν..... καὶ νουμέρων κα[τ]οι[κ]ούν-[τ]ων..... ἐκ συνωρίας εὐχαριστοῦσιν [Λ]ευκάλῳ Ἥδυος ἐπιμελητῇ κτηνῶν Καίσαρος.

IAHRBÜCHER DES VEREINS VON ALTERTUMSFREUNDEN IM RHEINLANDE (BONNER IAHRBÜCHER), 1900 (CV).

P. 276. Cologne :

69)

D M
ET PERPETVE
SECVRITATI
IVL · BVRSPRE
IVL · KALVISIVS
SORORI F · C ·

ID., 1901 (CVI).

P. 91 et suiv. Fouilles sur l'emplacement de l'ancien camp de Bonn.

70)

P. 99. Briques.

a) LEG · Ī · · MPF · P · P · F

Cf. Brambach, 223 *a*, 2.

P. 105. H. Lehner. A Remagen :

Digitized by Google

71)

S

DIO · AGI
A · LEG · AVG
PR · PR · P · ORB
O · LVCVLLO
PRAEF · EX TEST
C · IVL · PISO
NIS · TVB

.....*s*[*ub Clau*]*dio Agr*[*ipp*]*a leg*(*ato*) *Aug*(*usti*) *pr*(*o*) *pr*(*aetore*), *P. Orbio Lucullo praef*(*ecto*) *ex test*(*amento*) *C. Jul*(*ii*) *Pisonis tub*(*icinis*).

P. 248. Xanten :

72)

DEO SILVANO
CESSORINIVS
AMMAVSIVS
VRSARIVS LEG
XXX V V S A
V S L M

l. 5. *XXX. U*(*lpiae*) *V*(*ictricis*) *S*(*everianae*) *A*(*lexandrianae*).

P. 249. 73) Briques de la légion *I Minervia*. Cf. nº 70.

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT, 1900.

P. 209. A Mayence :

74)

DEO · HERCVLI
VICTORIA · MARCIA ·
V · S · L · L · M · P · VET · INGENA

l. 3. *v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *l*(*aeta*) *m*(*erito*) *p*(*ro*) *Vet*(*tia*) *Ingenua*.

P. 216. Sur la marque de vase *Ateius* trouvée à Friedberg (première moitié du Ier siècle de l'ère chrétienne).

P. 225. Mayence :

75)

IN H · D · D · MRTI · GENIO · VICTOR
IAE · SIGNF · OB IMMVNTATEM · OM
NEM · EIS CONCESSM · NICANIS
VETERBVS · CONSISTENTBVS · C
ASTEL · MTTIAC · NOVIANVS · MO 5
GETVS · IAVARIVS · PERPETVus DAMATI
VS · BODICO · SEGLXIVS · STATVtuS ATESSAtius
MONNVS · SENECLVIVS · FLOReNTINVS · MRT
ONVS · FORTO · COSSIVS · NERtiNVS · NERTINI
VS · QVNTVS · GERMNVS · IbLIAE · ISIDO 10
RIVS · SEVERVS · CLAVDIVS · FIRMVs
GIAMONVS · ADIVTOR IVSTVS · CENSORINI

Date probable : deuxième moitié du IIIe siècle ap. J.-C. — l. 1 : *in h*(*onorem*) *d*(*omus*) *d*(*ivinae*). — l. 2. *signif*(*eri*). — l. 3 à 5. *a vicanis veteribus consistentibus castell*(*o*) *Mattiac*(*orum*), c'est-à-dire : *a vicanis vici veteris*. — l. 5 et suiv. : les noms des quatorze *signiferi* sont pour la plupart d'origine celtique. — l. 10. *Germanus*

Digitized by Google

Ibliae (*filius*). — l. 12. *Justus Censorini* (*filius*).

P. 230. Mayence :

76) MARTI · VICTO
RIAE · FORTVN
TERTINIVS
SENECIO · MIL
LEG XXII · PR · P · F 5
b F · COS · IMP
SEVERO · II · ET
ALBINO · CAE
SARE · II · COS

Date : 194 ap. J.-C. — l. 2. : *Fortun*(*ae*). — l. 4 à 6 : *mil*(*es*) *leg*(*ionis*) *XXII Pr*(*imigeniae*) *p*(*iae*) *f*(*idelis*) [*b*(*ene*)]*f*(*iciarius*) *co*(*n*)*s*(*ularis*).

P. 232. Kreuznach :

77) CLA*ud*IAE · ACCEPTAE · SOCRE ·
IVLIVS · SPECTATVS · EQ · LEG · XXII · PRoT
PP[illegible]ET · SOLLEMNIA · SEVERA · FILIA ·
hic corpus (?) *con*DIDERVNT

l. 1 : *socre* = *socrae*, *socerae*. — l. 2. *eq*(*ues*) *leg*(*ionis*) *XXII prot*(*ector*). — l. 3. *p*(*rimi*)*p*(*ilaris*)..., ou bien : *p*(*ro*) *p*(*ietate*) *sua*?

MÉLANGES D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE PUBLIÉS PAR L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

P. 3 et suiv. Homo. Fouilles sur le forum de Dougga. Des fragments d'inscription.

P. 87 et suiv. Remarques de M. Pernot sur l'inscription d'Henchir-Mettich.

P. 97 et suiv. Merlin. A propos d'une inscription relative à l'extension du pomerium (*Ann. épigr.*, 1900, n° 102).

MITTHEILUNGEN DER. GEOGRAPH. GESELLSCHAFT IN WIEN, 1900.

P. 337. W. Kubitschek. Étude sur la mosaïque géographique de Madaba (*Ann. épigr.*, 1897, pl.).

MUSÉE BELGE, 1901.

P. 46. Van de Weerd. Contribution à l'histoire de la légion *XI*e *Claudia* : son arrivée en Mésie, sa participation à la guerre d'Antonin contre les Maures.

P. 72 et suiv. Waltzing. Inscription de Tongres.

78) *s*OLI A*u*G S
ci /ES ROM*ani*
CENT
LENTIN
GESATORV
b ASEM *p*.

Restitutions douteuses.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1900.

P. 254-256. Inscriptions funéraires de Rome et des environs.

P. 269. Naples :

Digitized by Google

79)

*lau*CELARCH*isanti in*
IMITABILI DEMARCHO
PLVRIMIS AETIAM · AT · Q · (*sic*)
INSIGNIBVS MERITIS
PRAECLARO ꝑ FRETORES
EVBOIS VERE DIGNISSIMO(*sic*)

l. 1. : la *laucelarchia* était une magistrature de Campanie, mal connue (Beloch, *Campanien*, 47); comparer la forme *laucelarchisanti* à la forme *demarchisanti* (*C. I. L.*, X, 1491). — l. 5 et 6 : les mots *fretores Eubois* ne sont que la transcription des mots grecs φρήτορες Εὐβοεῖς, très ancienne corporation napolitaine.

P. 270-272. Pompéi. Divers fragments d'inscriptions et marques de vases. Sur une plaque de marbre :

80)

M · POMPONI · MARCE*lli*
L · VALERI · FLACCI
D · V · I · D
L · OBELLI · LVCRETIANI
A · PERENNI · MERVLINI
D · V · V · A · S · P · P
*c caes*ARE · L · PAVLLO
cos

C'est une inscription des *ministri Augusti* de l'an 1 ap. J.-C. Cf. *C. I. L.*, X, 884 et 891.
l. 3. *D(uum)v(irorum) j(ure) d(icundo)*. — l. 6 *d(uum)v(irorum) v(iis) a(edibus) s(acris) p(ublicis) p(rocurandis)*.

P. 292. Rome, au Forum, sur le pourtour conique d'un *puteal* auprès de Sainte-Marie Libératrice, inscription deux fois répétée :

81) M · BARBATIVS POLLIO
AED · CVR
IVTVRNAI · SACRVM · REST
PVTEAL

C'est sans doute à ce Barbatius Pollion que Cicéron, *Philipp.*, 13, fait allusion, comme étant un ami de César ; la date de son édilité n'est pas connue.

P. 295. Rome, au Forum, sur un fragment d'architrave trouvé à Saint-Adrien (ancienne Curie) :

82)

*i*MPERANT*e d. n*.....
*na*ERATIVS IV.....
CVRIAM SEN*atus*.....

P. 311. M. Boni publie une photographie de l'inscription de l'époque républicaine trouvée à Rome, au Forum, sur l'emplacement du Comitium (*Ann. épigr.*, 1899, n° 144). Les lettres caractéristiques et les signes de ponctuation sont reproduits à part à grande échelle.

P. 313. Observations sur la date et la nature du texte.

P. 344. A Scafati, près de Pompéi :

83)

L · PIRICATIVS · L · F
MEN · D · V · I · D · ITER
SIBI · ET · SVIS

l. 3. *Men(enia tribu) d(uum)v(ir)*

Digitized by Google

i(ure) d(icundo) iter(um). — Un Piricatius Quartio est nommé dans une inscription pompéienne des *ministri Augustri* (*C. I. L.*, X, 899).

P. 503. Padula (Salerne). — Deuxième partie (B) d'une inscription dont la première partie (A) avait été trouvée antérieurement au même endroit (*Notizie*, 1900, p. 110).

84)

(A)	(B)
M ⌀ VEHILIVS	PRIMVS
CVR ⌀ R ⌀ P ⌀ CO	SILINATIVM
P O R T I C V M	HERCVLIS
A SOLO INPE	NSA ⌀ R ⌀ PINS
TANTIA SV	A ⌀ F ⌀ C ⌀

M. Vehilius Primus, cur(ator) r(ei)p(ublicae) Cosilinatium, porticum Herculis a solo inpensa r(ei)p(ublicae) instantia sua f(aciendum) c(uravit).

PHILOLOGUS, LIX, 1900.

P. 548. H. Blumner : sur les nouveaux fragments de l'édit de Dioclétien (*Ann. épigr.*, 1900, n° 143).

RENDICONTI DELLA REALE ACCADEMIA DEI LINCEI, 1900.

P. 681 et suiv. Lorenzina Cesano. Inscription du forum. D'accord avec M. Gatti, l'auteur la restitue ainsi :

85)

IMp. caesari
divi f. augusto
pontif. max. cos. xii
imp. xiiii. tribunic
POTEST XVIIIi
COLONIA IVlia
TERTIA · DECIMa
VTHINA · EX
INDVLGENTIA · EIVS · AVcta

Le texte serait de 749/750.

ID., XXXVIII, 1901.

P. 59. Seymour de Ricci. Inscriptions de Germanie dans la correspondance d'Oberlin, à la Bibliothèque nationale. Peu d'inédit.

P. 62. A Mayence :

86)

..... ORIVS .....
coh. i ITVRAIORVm
annOr. XXX · STIP
H · S · E

l. 2. [*Coh(ortis) I*] *Ituraiorum*.

REVUE CELTIQUE, 1901.

P. 1 et suiv. **87)** Th. Reinach. Un descendant de Dejotarus. Explication du début de l'inscription d'Ancyre (plus bas, n° 92). M. Reinach serait tenté de lire à la ligne 5 Δυ[μν]ιλάου.

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES, 1900.

P. 493-503. Contoléon. Inscriptions grecques inédites de Grèce et d'Asie Mineure; la plupart funéraires, quelques-unes d'époque romaine.

Digitized by Google

REVUE ÉPIGRAPHIQUE, 1901.

P. 145. Reims :

88)
D M ET M
BERGVSSE
VERNACELLI
CATIANI ET
PEDESEQVI

D(iis) M(anibus) et m(emoriae) Berguss(a)e verna Celli(i) Catiani et pedesequi.

P. 147. Même endroit.

89)
D M
ELOPPO
TOGENETI
COIVS DVTE
RIA PAR

l. 4. *Cojus* (= *conjux*), *Duteria par(avit).*

P. 150. Saintes. Cachet d'oculiste.

90) *a)* VAL · PHILEROTIS
ITALIC · AD DIATES
b) VAL PHILEROTIS
CYCNIVM LENE

a) *Italic(um) ad diathes(es)* ;
b) *Cycnium lene.*

RHEINISCHES MUSEUM FÜR PHILOLOGIE, LVI.

P. 120 et suiv. ; p. 187 et suiv Schulten. A propos de la *lex Manciana.* Corrections de détail au texte.

P. 154. Bücheler. Deux inscriptions métriques restituées, M. B. complète ainsi l'inscription de Pompéi (*Ann. épigr.*, 1900, n° 186).

91)
Quae parvis mater natis alimenta parabat
Fortuna in patrios vertit iniqua cibos.
[*Haustus pulcrum opus*] *est tenui cervice seniles*
Ast liquidus venae lacte [*replente tumor,*
Languentemque] *simul voltu fricat ipsa Miconem*
Pero : tristis inest cum pietate pudor.

SITZUNGSBERICHTE DER AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN ZU BERLIN, 1901.

P. 24 et suiv. Th. Mommsen. Inscription d'Ancyre avec commentaire.

92)
τι? ἰουλ · ΣΕΟΥΗΡΟΝ
ἀπόγονον ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΔΗΙΟΤΑΡΟΥ ΚΑΙ ΑΜΥΝΤΟΥ
ΤΟΥ ΒΡΙΓΑΤΟΥ ΚΑΙ ΑΜΥΝΤΟΥ
ΤΟΥ ΔΥΡΙΑΛΟΥ ΤΕΤΡΑΡΧΩΝ
ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΣΙΑΣ ΑΤΤΑΛΟΥ
ΑΝΕΨΙΟΝ ΥΠΑΤΙΚΩΝ ΙΟΥΛΙΟΥ

Digitized by Google

ΤΕ ΚΟΔΡΑΤΟΥ ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΕΩΣ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΚΑΙ ΙΟΥΛΙΟΥ Α
ΚΥΛΟΥ ΚΑΙ ΚΛ ΣΕΟΥΗΡΟΥ ΚΑΙ
ΣΥΓΓΕΝΗ ΣΥΓΚΛΗΤΙΚΩΝ
ΠΛΕΙΣΤΩΝ ΑΔΕΛΦΟΝ ΙΟΥ
ΛΙΟΥ ΑΜΥΝΤΙΑΝΟΥ ΠΡΩΤΟΝ
ΕΛΛΗΝΩΝ ΑΡΧΙΕΡΑΣΑΜΕΝΟν
ΚΑΙ ΥΠΕΓΒΑΛΛΟΝΤΑ ΕΠΙΔΟΣΕΣΙΝ
ΚΑΙ ΤΑΙΣ ΛΟΙΠΑΙΣ ΦΙΛΟΤΙΜΙΑΙΣ ΤΟ
ΠΩΠΟΤΕ ΠΕΦΙΛΟΤιμΗΜΕΝΟΝ ΚΑΙ
ΤΩΙ ΑΥΤΩΙ ΕΤΕΙ ΚΑΙ ΕΛΑΙΟΘΕΤΗΣΑΝ
ΤΑ ΔΙΗΝΕΓΚΩΣΕΝ ΤΗΙ ΤΩΝ ΟΧΛΩΝΠΑΡΟ
ΔΩΙ ΚΑΙ ΣΕΒΑΣΤΟΦΑΝΤΗΣΑΝΤΑ Κ ΜΟΝΟν
ΚΑΙ ΠΡΩΤΟΝΑΑΠΑΙΩΝΟΣ ΣΕΒΑΣΤΟΦΑν
ΤΙΚΑ ΧΡΗΜΑΤΑ ΕΙΣ ΕΡΓΟΝ ΤΗΙ ΠΟΛΕΙ
ΧΑΡΙΣΤΑΜΕΝΟΝΚΑΙ ΜΗ ΣΥΝΧΡΗΣΑΜΕ
ΝΟΝ ΕΙΣ ΤΟ ΕΛΑΙΟΝ ΤΟΥΤΩ ΤΩΙ ΠΟΡΩΙ
ώς ΠΡΟΑΥΤΟΥ ΠΑΝΤΕΣ ΚΑΙ ΑΡΞΑΝΤΑ
καὶ ἀΓΩΝΟΘΕΤΗΣΑΝα ΚΑΙ ΑΓΟΡΑΝΟ
μησΑΝΤΑ ΚΑΙ ΗΝ ΓΥΝΑΙΚΑ ΚΑΤΑΣΤΗ
ΣΑΝΤΑ ΑΡΧΙΕΡΕΙΑΝ ΚΑΙ ΑΥΤΗΝ ΥΠΕΡΒαλ
ΛΟΥΣΑΝΕΠΙΔΟΣΕΣΙΝ ΑΠΟΔΕΞΑΜΕΝΟν
ΤΕ ΣΤΡΑΤΕΥΜΑΤΑ ΤΑ ΠΑΡΑΧΕΙΜΑΣΑν
ΤΑ ΕΝΗ ΠΟΛΕΙ ΚΑΙ ΠΡΟΠΕΜΨΑΝΤΑ
ΠΑΡΟΔΕΥΟΝΤΑ ΕΠΙ ΤΟΝ ΠΡΟΣ ΠΑρ
ΘΟΥΣ ΠΟΛΕΜΟΝ ΖΩΝΤΑ ΤΕ ΔΙΚΑΙ
ΩΣ ΚΑΙ ΙΣΟΤΕΙΜΩΣ ΦΥΛΗΠΑΚΑ
ΛΙΝΗΕΒ ΤΟΝ ΙΔΙΟΝ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ ΦΥ
ΛΑΡΧΟΥΝΤΟΣ ΟΥΑΡΟΥ ΛΟΓΙΟΥ Ε
ΤΙΜΗΣΕΝ

Personnage déjà connu par d'autres inscriptions d'Ancyre qui donnent son *cursus honorum* comme magistrat romain (*C. I. Gr.*, 4033; *Prosop. imp. rom.*, II, p. 215).

P. 579 et suiv. O. Hirschfeld. Étude sur la titulature des particuliers sous l'Empire (*vir clarissimus*, *egregius*, *perfectissimus*, *honestus*, etc.).

Digitized by Google

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

GRENFELL, HUNT AND HOGARTH, FAYUM TOWNS AND THEIR PAPYRI. Londres, 1900.

P. 32. Inscriptions de Kôm-Ouessim, p. 33, n° II.

93)

ΥΠΕΡ νέρωνος ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΚΑΙϹΑΡΟϹ ϹΕΒΑϹΤΟΥ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟϹ ΚΑΙ ΤΟΥ ΠΑΝΤΟϹ ΑΥΤΟΥ ΟΙΚΟΥ ΠΝΕΦΕΡΩΤΙ ΚΑΙ ΠΕΤΕϹΟΥΧΩ ΘΕΟΙϹ ΜΕΓΙϹΤΟΙϹ ΕΠΕΙ ΙΟΥΛΙΟΥ ΟΥΗϹΤΙΝΟΥ ΤΟΥ ΚΡΑΤΙϹΤΟΥ ΗΓΕΜΟΝΟϹ L Z ΙΕΡΟΥ ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΚΑΙϹΑΡΟϹ ϹΕΒΑϹΤΟΥ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ αΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟϹ ΕΠΕΙΦΙ ΙΓ

l. 4. Le nom de Néron a été martelé à la ligne 1 et à la ligne 4 et dans le martelage obtenu on a gravé ΙΕΡΟΥ.

IBID., n° III.

94)

ΥΠΕΡΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟϹ ΚΑΙϹΑΡΟϹ ΟΥΕϹΠΑϹΙΑΝΟΥ ϹΕΒΑϹΤΟΥ ΚΑΙ ΤΟΥ ΠΑΝΤΟϹ ΑΥΤΟΥ ΟΙΚΟΥ ΠΝΕΦΕΡΩΤΙ ΚΑΙ ΠΕΤΕϹΟΥΧΩΙ ΚΑΙ ΤΟΙϹ ϹΥΝΝΑΟΙϹ ΜΕΓΙϹΤΟΙϹ ΤΟ ΔΙΠΝΗΤΗΡΙΟΝ ΙΓ ΤΡΑΠ ΠΛΕΙΦΡΕΝΩΑΥΟΑΡΟ·Ο·ΟΥΛ . . . . . ΟΜΙ·ΧΡΥ· ΕΛΥ. . . Γ . . Ν . . ΕΥΕΗΓΟΥΜΕΝΟΥ ΤΑ ΤΙΩΝΑΙ . ΘΗΙ ¯ΤΥΧΗΙΙϹ . . Ι·Λ· ΠΕΙ Φ·ΙΕ

P. 34, n° IV.

95)

ΥΠΕΡ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟϹ ΚΑΙϹΑΡΟϹ ΜΑΡΚΟΥ ΑΥΡΙΙλΙΟΥ ΚΟΜΟΔΟΥ ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ ΚΑΙϹΑΡΟϹ ΤΟΥ ΚΥΡΙΟΥ ΕΥΤΥΧΟΥϹ ΕΥϹΕΒΟΥϹ ϹΕΒΑϹΤΟυ L Α ΕΠΕΙΦ: ΠΕΤΕϹΟΥΧΩ ΘΕΩ ΜΕΓΑΛΩ ΚΑΙ ΠΝΕΦΕΡΩΤΙ ΤΟ ΠρΟΠΥΛΑ:ον ΧΡΟΝΩ δ:αφθαρὲΝ αΝΩΡΘΩϹΕΝ ΕΚ ΤΟΥ ΙΔΙΟΥ ΑΠΟΛΛΩΝΙΟϹ ΕΠΑΓΑΘΩΙ

L. 3. Au lieu de L A, il faut peut-être lire L Λ.

F. HAUG ET G. SIXT. DIE RÖMISCHEN INSCHRIFTEN UND BILDWERKE WÜRTTEMBERGS, 2e partie. Stuttgart, 1900, in-8°.

Fin de l'excellent recueil dont la première moitié a paru en 1898. La plus grande partie des inscriptions sont reproduites en fac-simile.

Digitized by Google

HÉRON DE VILLEFOSSE. ARCHÉOLOGIE. INSCRIPTION LATINE EN L'HONNEUR DE LA DÉESSE VIENNA. Vienne, 1900, in-8°.

Commentaire de la dédicace citée *Ann. épigr.*, 1900, n° 5.

P. LEOGRANDE. — I COGNOMI DELLE COLONIE ROMANE MILITARI RICAVATI DA FONTI EPIGRAFICHE. Trani, 1900.

M. ROSTOVTSEW ET M. PROU. CATALOGUE DES PLOMBS CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. Paris, 1900, in-8°.

Corpus de tous les plombs du Cabinet des médailles, précédé d'une étude fort intéressante sur les plombs antiques, par M. Rostovtsew où l'auteur donne un classement de ces petits monuments par genres.

DE RUGGIERO. DIZIONARIO EPIGRAFICO DI ANTICHITÀ ROMANE.

Fin du volume II (1re partie). Se termine avec le grand article *Consul*.

J. P. WALTZING. ÉTUDE HISTORIQUE SUR LES CORPORATIONS PROFESSIONNELLES CHEZ LES ROMAINS, IV (Louvain, 1901, in-8°).

Quatrième volume du livre important déjà signalé ici. Il renferme les tables. C'est un résumé complet de tous les renseignements contenus dans les inscriptions, répartis par catégories : liste des collèges connus, organisation de ces collèges, fêtes célébrées, lieux de réunion, etc.

R. CAGNAT et M. BESNIER.

Le Gérant : ERNEST LEROUX.

Angers. — Imprimerie de A. Burdin et Cie.

Digitized by Google

LE RHYTON D'ARGENT

DU

Museo civico di Antichità DE TRIESTE

(PL. XVI, XVII, XVIII)

Lorsque, pour la première fois, j'ai visité le Musée triestin d'Antiquités, depuis longtemps dirigé par l'érudit et obligeant professeur Puschi, je m'attendais bien à rencontrer dans ce musée nombre d'objets instructifs au point de vue de l'histoire locale, mais non des monuments d'art proprement dit et d'un intérêt général pour les études archéologiques. Vive et agréable a été ma surprise en constatant que la collection municipale est assez riche en provenances de la Grèce propre ou de la Grande Grèce et que, parmi ces dernières, elle possède un rhyton d'argent d'une beauté et d'une valeur artistique incontestables.

Trouvé à Tarente, ce *lacaedaemonium Tarentum*, dont la seule série monétaire, si remarquable et si variée, suffirait à attester la puissance créatrice, ce rhyton, entré au Musée depuis 1889, mais demeuré jusqu'ici presque inconnu, proviendrait du *Monte d'Oro*, c'est-à-dire de la zone même où, actuellement, s'élève la ville moderne, bien déchue de sa splendeur d'autrefois [1].

Comme la reproduction de notre précieux vase est donnée ici sous trois aspects différents, je serai sobre de détails descriptifs

1. Voy. Lenormant, *La Grande Grèce*, 1881, p. 1-114.

Digitized by Google

et je ne dirai rien de la technique, dont les procédés ont été l'objet des recherches les plus complètes[1].

Il mesure 0m,27 de long; le diamètre de l'embouchure est de plus de 0m,11. L'artiste s'est servi d'une feuille de métal d'épaisseur assez forte et y a modelé, avec une étonnante vérité, la tête d'un tout jeune cerf de l'espèce *Cervus dama*, laquelle, autrefois, était commune dans l'Italie du Sud. Grâce à l'habileté de notre maître ciseleur, la tête entière est, comme d'un seul coup, sortie de cette unique feuille d'argent. Seules les oreilles, légèrement inclinées en avant, ont été formées de pièces distinctes, assujetties au moyen de trois petits rivets, très visibles à l'intérieur.

Sans nous attarder à faire l'éloge de la fidélité du rendu, soit dans le détail, soit dans l'ensemble, non plus qu'à relever les traces de dorure existant, par exemple, dans l'intérieur des oreilles et en quelques autres endroits, tels que le rebord de la coupe; sans parler de la délicate nielle qui donnait de la vie et en quelque sorte l'illusion de l'humidité aux naseaux; sans, non plus, retenir l'attention sur la façon heureuse dont est rajouté ce hors-d'œuvre nécessaire qu'est l'anse, nous nous appliquerons à décrire la scène qui décore la paroi supérieure du « calice » ou, si l'on veut, le cou du gracieux cervidé.

Le pourtour en est occupé par quatre figures exécutées au repoussé, avec un relief assez marqué. Deux de ces figures sont à demi-couchées, celles du centre; deux sont debout, celles qui, de chaque côté, constituent le complément du groupe central.

Ce groupe lui-même se compose d'un homme dans la force de l'âge et d'une jeune femme. L'homme, au visage énergique, aux cheveux abondants et ébouriffés, à la barbe fournie mais bien tenue, est drapé d'un chiton qui laisse à découvert une puissante poitrine et même une partie du bassin jusqu'un peu au dessous du nombril. Les membres inférieurs disparaissent sous la draperie légèrement collante; seul le pied gauche reste exposé aux

1. Voir notamment le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Saglio, v° *Caelatura*.

Digitized by Google

regards. D'un geste à la fois volontaire et moelleux, il attire vers lui, en la prenant par le bras gauche étendu, une jeune fille qui semble céder, sans trop se faire prier, à l'engageante étreinte. En effet, non seulement le sein et l'épaule gauches sont à nu, mais, de la main droite, et d'un geste aussi gracieux que spontané, notre jeune fille rejette en arrière la καλύπτρα qui voilait son visage et sa gorge. Abstraction faite du souvenir des *Nozze aldobrandine* et de maint autre monument consacré aux rites nuptiaux, il est certain que les jeunes fiancées portaient un semblable voile[1] et que l'action de le rejeter en arrière équivalait, symboliquement, au geste par lequel on détachait la ζώνη. Usant d'une image très certainement empruntée aux Grecs, les Romains disaient *zonam solvere* pour indiquer qu'une vierge cessait de l'être et c'était au νύμφος qu'il était réservé de délier de ses propres mains la ceinture, jusqu'à ce moment, si l'on peut ainsi s'exprimer, *inamovible*.

Donc, et presque à n'en point douter, nous sommes, sous une forme d'ailleurs conventionnelle et ménagée, chose rare dans l'antiquité, en présence des préliminaires d'un rapprochement intime que les Latins, peu embarrassés de vaines périphrases, qualifiaient parfois au moyen du verbe *comprimere*[2], lequel fait image.

Mais s'agit-il d'une simple scène galante? Nullement, à notre avis. Bien au contraire, nous avons sous les yeux la « prolusion » à un acte sanctifié, en quelque sorte, par l'assistance de témoins, l'un, sans conteste, auguste et divin, l'autre tout au moins solennel. En effet, un peu en arrière du νύμφος, voici, sans doute possible, Athéné couverte de l'égide, casque en tête, manteau flottant, comme si elle était accourue en hâte. De la droite, elle tient la haste, mais la pointe en est renversée, signe de paix et de protection à la fois. Détail à noter, le couple a les yeux tournés

1. Eschyle, *Agam.*, vers 1149.
2. Catulle, II, 13, etc. Sans citer les comiques ayant, avec cette acception, employé le terme dont il s'agit, on le rencontre même dans le style noble; cf. Tite-Live, I, IV, 2 de l'éd. Teubner.

Digitized by Google

vers la déesse, comme pour mieux marquer que sa présence est invoquée, voulue et tutélaire.

Devant la femme et semblant veiller avec bienveillance sur les deux êtres presque enlacés déjà, un vieillard semi-drapé dans son chiton, les cheveux en bon ordre et la barbe bien tenue, s'appuie sur ce ῥάβδος dont le nom plus noble est σκῆπτρον. Pourquoi n'aurions-nous pas là quelque symbolique παράνυμφος venu avec Pallas assister à une illustre union, qui aura de hautes conséquences pour le développement de la race hellénique ?

Nous pensons que le rhyton du Musée de Trieste étant votif, ou plutôt encore destiné à être donné en prix à quelque vainqueur des jeux publics, le sujet traité doit reproduire un mythe à la fois familier aux Tarentins et flatteur pour eux. Or, si, en vérité, Tarente fut fondée en 707 par les « Parthéniens » et leur chef Phalante, obligé de fuir de Lacédémone, voici ce que, toujours inventive, la tradition grecque contait sur les origines mythiques de la cité.

A une époque perdue dans la nuit des temps, une très ancienne colonisation crétoise aurait occupé la région tarentine, ce qui, au dire de Lenormant[1], n'est peut-être pas sans certain fondement historique. La légende, se précisant, contait qu'Icadios, fils d'Apollon, et son frère Iapyx étaient partis ensemble de l'île de Crète pour se rendre en Italie. Iapyx y arriva heureusement, en compagnie de Saturia, fille de Minos, héroïne éponyme de Saturium. Aimée de Poseidôn, la fille de Minos donna le jour à Taras, fondateur mythique de Tarente.

Quoique nous offrions sous les plus expresses réserves cette explication de la scène représentée, nous pensons retrouver dans celle-ci les éléments caractéristiques de l'union fabuleuse de Poseidôn avec Saturia, union d'où devait sortir le fondateur de la fameuse cité grecque, partant cette cité elle-même. D'ailleurs, dans l'admirable série des monnaies tarentines, il en est au moins une qui semble confirmer notre hypothèse. Nous voulons

1. *Op. cit.*, p. 21-22.

Digitized by Google

parler de la rare pièce d'or qui, au droit, représente une femme, *son voile rejeté en arrière*, tandis qu'au revers le petit Taras tend les mains vers son père Poseidôn assis sur un trône [1].

Que si l'on s'étonne du rôle un peu inattendu, joué, en cette occurrence, par la chaste Athéné, peut-être (abstraction faite du type de la tête, très conforme à celui des monnaies de Vélies, de Thurium et de quelques autres villes de la région) semblera-t-il naturel que les exilés lacédémoniens, les « Parthéniens » aient voulu rappeler leur propre origine en faisant intervenir la Parthenos elle-même qui leur est, en quelque sorte, éponyme. Quant au vieillard, ce pourrait être le *Démos* crétois assistant avec bienveillance à l' « essaimage » de la race de Minos.

L'ensemble du travail peut remonter au IVe siècle, à en juger plutôt par la délicate vérité du rendu de la tête de cerf que par l'exécution des personnages, qui, du reste, peuvent parfaitement n'être pas de la même main, ce qui expliquerait leur infériorité relative ; quoi qu'il en soit, notre œuvre est, pour le moment, unique en son genre. En effet, il ne reste guère à citer comme pièce d'argenterie du type de ce rhyton que la protome de taureau de l'Ermitage, analogue à la nôtre, publiée dans les *Antiquités du Bosphore Cimmérien* [2]. Si la tête de l'animal peut, quoique de loin, soutenir la comparaison avec celle de notre ravissant *Cervus dama*, il en va tout autrement de la scène qui se déroule autour du goulot du rhyton cimmérien et qui comprend six personnages d'un dessin quelque peu barbare. Assurément, les figures du vase tarentin ne sont point irréprochables ; mais, comparées à celles qui se voient sur celui du Bosphore, elles peuvent passer pour l'expression de l'art le plus achevé.

L. DE LAIGUE.

Trieste, juin-juillet 1901.

1. Sambon, *Monnaies de la presqu'île italique*, p. 246 et pl. XVIII, n° 20. Voy. aussi Carelli, *Num. It. Vet.*, edidit Cavedonius, Lipsiae, 1850, pl. CIII.
2. *Antiq. du Bosphore*, éd. S. Reinach, p. 87, pl. XXXVI.

Digitized by Google

STÈLE FUNÉRAIRE

DÉCOUVERTE A NISYROS

(Pl. XV)

L'île de Nisyros, voisine de Cos, dont une légende voulait qu'elle se fût détachée aux temps de la Fable, n'avait encore guère fourni que des inscriptions lorsque, à la fin de l'année 1900, un vrai chef-d'œuvre de cette provenance est venu enrichir le Musée de Constantinople. Vers 1897, dit-on, quelques ouvriers, fouillant dans le champ d'un nommé Papatcho pour en extraire des pierres, découvrirent la stèle qui fait le sujet de cet article. Ils la portèrent aussitôt à la ville et l'enterrèrent dans le jardin d'une église connue sous le nom de *Potamitissa*, afin qu'elle fût à l'abri des dégradations. Au mois de novembre 1900, les notables de l'île et les prêtres de l'église avisèrent un des agents du Musée de Constantinople, en tournée dans l'Archipel, et lui remirent la stèle qui fut immédiatement envoyée à Tchinli-Kiosk.

S. E. Hamdi-bey me fit l'amitié de m'en adresser aussitôt d'excellentes photographies que je communiquai, avec une courte notice, à l'Académie des Inscriptions, dans la séance du 28 décembre 1900. C'est d'après une de ces photographies qu'a été exécutée notre planche XV.

La stèle de Nisyros mesure $1^{m},42$ de haut sur $0^{m},60$ de large. Elle est en marbre de Paros. Brisée en deux morceaux, elle a pu être facilement rajustée; sauf l'extrémité du nez et celle du bras gauche, qui ont souffert d'éraflures, la conservation en est excellente. Hamdi-bey ne m'a pas signalé de restes de polychromie; il est cependant certain que cette stèle a dû être peinte et que la

Digitized by Google

chevelure, notamment, dont le sculpteur n'a délimité que l'ensemble, devait être indiquée et détaillée à l'aide du pinceau.

Notre phototypie suffit à montrer que la forme de la stèle est légèrement pyramidale, caractère commun aux monuments de la même série. La silhouette de l'éphèbe qui la décore la remplit tout entière; à gauche et à droite, le contour extérieur des bras est tangent aux bords de la stèle. L'espace laissé vide au-dessus de la tête a sensiblement la même hauteur que le listel en saillie au-dessous des pieds. L'éphèbe est debout, portant sur la jambe droite, la jambe gauche légèrement avancée; la plante des pieds est horizontale et pose à plein sur le sol. De la main gauche levée à la hauteur de l'œil, il tient une lance rigoureusement verticale, dont la direction rend sensible la légère inclinaison du bord droit de la stèle vers le sommet; le bras droit pend le long du corps, sans effort, mais aussi sans mollesse, avec une petite inflexion à la hauteur du coude. La tête est entièrement de profil, mais l'œil, cerné de paupières minces et saillantes, est figuré de trois quarts. L'oreille est grande et un peu haute. La chevelure, qui devait être peinte, présente l'aspect d'une calotte lisse moulant le crâne. La ligne du maxillaire inférieur est dessinée énergiquement et se continue jusqu'à l'oreille. Le modelé du corps est aussi vigoureux que la silhouette en est élégante. Bien que le relief soit très peu accusé, aucun détail, aucun muscle essentiel ne manque; les rotules sont même indiquées avec une insistance qui peut sembler excessive au goût moderne.

Non seulement la stèle de Nisyros est un chef-d'œuvre — digne des plus grands artistes de la Renaissance italienne et témoignant, comme leurs meilleures productions, d'une incomparable entente de la forme humaine — mais c'est le chef-d'œuvre de la série de bas-reliefs similaires qui, depuis le milieu du VIe siècle jusqu'à la dernière partie du Ve, traduisent la même conception et s'inspirent, avec plus ou moins de bonheur, du même idéal.

Voici les caractères communs de ces stèles. Ce sont des plaques de marbre beaucoup plus hautes que larges, s'amincissant un

Digitized by Google

peu vers la partie supérieure et encadrant une figure humaine qui les remplit aussi exactement que possible. Que cette figure soit masculine ou féminine, elle est représentée debout, au repos, dans l'attitude familière qui a paru la plus convenable pour perpétuer le souvenir du défunt ou de la défunte[1]. Presque toujours, les pieds sont posés à plat. En général, les cheveux sont peu indiqués, ou ne le sont pas du tout. Le relief est très faible; l'artiste a évidemment commencé par tracer une silhouette, comme pour une peinture, puis il a évidé le marbre tout autour et a modelé le corps en atténuant les cavités et les saillies. L'ensemble donne l'idée d'un tableau traduit en relief plutôt que d'une œuvre conçue dans l'esprit de la plastique[2]; nous verrons, en effet, qu'un des exemplaires les plus remarquables de cette série est une peinture sur marbre, où le travail du ciseau s'est borné à obtenir une surface bien horizontale pour l'application de la couleur.

Depuis longtemps on a reconnu que ce groupe de reliefs funéraires était d'origine ionienne et que la diffusion devait surtout en être attribuée aux ateliers de Naxos et de Paros. Dès le VIIe siècle, les marbriers de Naxos forment une école florissante ; au Ve, ils travaillent non seulement pour l'Archipel, mais pour la Grèce continentale[3]. A cette époque, ils partagent leur clientèle avec les marbriers de Paros, qui semblent bientôt les distancer grâce aux facilités qu'ils trouvent dans les inépuisables carrières de marbre de leur île[4]. Thasos, colonie de Paros, s'inspire de ses exemples, et des centres secondaires de production, rayonnement de la même influence, se dessinent et se développent dans la Grèce du Nord. Athènes importa des reliefs insulaires et, vers la fin du VIe siècle, les imita, non sans imprimer à ces imitations, qui ne sont pas des copies, le cachet d'une originalité déjà vigoureuse. Telle est, en raccourci, l'histoire du

1. Cf. Collignon, *Hist. de la sculpt.*, t. I, p. 254.
2. Cf. Heberdey, *Athen. Mittheil.*, t. XV (1890), p. 213.
3. Sauer, *Athen. Mittheil.*, t. XVII (1892), p. 377.
4. Furtwaengler, *Archaeol. Studien Brunn dargebracht*, p. 69 et suiv.

Digitized by Google

type de stèle dont le spécimen le plus parfait est celui de Nisyros.

Du groupe ionien le plus ancien, remontant au VIe siècle, nous ne possédons qu'un seul exemplaire : c'est une stèle découverte à Symi et déposée au Musée de Constantinople[1]. La conservation de la surface est défectueuse. On y voit un homme tenant une lance, et, au-dessous, un sanglier passant, d'un type connu par les vases ioniens archaïques et les sarcophages de Clazomène. M. Joubin a très justement signalé l'analogie de cette sculpture avec celle qui décore une des colonnes de l'Artémision d'Éphèse, dédiée, entre 560 et 546, par Crésus[2]. Ce monument de Symi, plus archaïque de style que les autres, peut être considéré comme la tête de la série.

Nous trouvons ensuite trois stèles fragmentées, représentant des hommes nus dans la même attitude que l'éphèbe de Nisyros, mais, à ce qu'il semble, d'une vingtaine d'années antérieures à celui-ci. L'une a été découverte au Laurion[3], l'autre à Thespies en Béotie[4], la troisième à Athènes[5]. La stèle du Laurion et celle de Thespies, portant chacune deux personnages dont les contours sont parallèles, doivent être les produits d'un même atelier; or, si l'on compare la stèle de Thespies aux œuvres béotiennes de la même époque, comme le monument de Dermys et de Kitylos, on se persuade qu'elle ne peut être indigène, mais doit provenir d'une école insulaire bien plus avancée que celles de la Béotie[6]. Il y a donc quelque raison d'attribuer à Naxos ou à Paros les fragments de Thespies, du Laurion et d'Athènes, auxquels on ne saurait faire un sort à part.

Deux stèles de même forme, dont la partie supérieure avec la tête est seule conservée, ont été découvertes, dit-on, à Abdère[7]

1. Joubin, *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. XVIII (1894), pl. VIII et p. 221.
2. Collignon, *Hist. de la sculpt.*, t. I, fig. 83.
3. *Athen. Mittheil.*, t. XII (1887), pl. X.
4. *Ibid.*, t. III (1878), pl. XV.
5. Conze, *Attische Grabreliefs*, pl. VII.
6. Cf. Overbeck, *Gesch. der Plastik*, t. I, p. 209.
7. *Bull. de Corresp. Hellén.*, t. IV (1880), pl. VIII. Musée d'Athènes. La provenance est très douteuse.

Digitized by Google

et à Mégare[1]. La première est du début du ve siècle, ou un peu plus ancienne, la seconde des environs de 450. L'une et l'autre, ainsi qu'une réplique de la seconde, découverte à Panticapée, doivent être attribuées à l'École ionienne des îles. Entre elles vient se placer la stèle de Nisyros, qui a dû être sculptée vers 460-470, un peu avant les frontons d'Olympie.

Un troisième groupe comprend des figures viriles drapées : la stèle de Lyseas à Athènes[2], entièrement peinte, et trois stèles sculptées dérivant d'un même modèle, découvertes à Apollonie du Pont (colonie de Milet)[3] et à Orchomène en Béotie[4]; la troisième est de provenance inconnue[5]. La stèle d'Orchomène — un peu moins ancienne que celle d'Apollonie, aujourd'hui au Musée de Sofia — est particulièrement intéressante parce qu'elle porte la signature d'un sculpteur de Naxos, Alxénor. On peut ajouter à ce groupe une stèle découverte à Carystos en Eubée, surmontée d'une acrotère, où l'on voit la partie supérieure d'une figure virile drapée[6]; c'est une œuvre qui n'est pas antérieure au milieu du ve siècle et trahit déjà *l'action en retour* de l'art attique sur l'art ionien insulaire.

Nous trouvons ensuite trois stèles représentant des jeunes filles : la première, découverte à Rome sur l'Esquilin, un peu plus archaïque[7], les deux autres à Venise et à Brocklesby house, contemporaines de la stèle de Nisyros et étroitement apparentées entre elles[8]. La tête de la stèle de l'Esquilin, bien que plus bru-

1. Furtwaengler, *Sammlung Saburoff*, t. I, pl. V. Musée de Berlin. La provenance n'est qu'un on-dit de marchand.

2. *Athen. Mitth.*, t. IV (1879), pl. I; Conze, *Attische Grabreliefs*, pl. I.

3. *Archaeol. Anzeiger*, 1896, p. 137. Moulage au Musée du Louvre. Une inscription en vers donne le nom du défunt, Anaxandros.

4. Collignon, *Hist. de la sculpt.*, t. I, fig. 124.

5. *Ibid.*, t. I, fig. 125. Au Musée de Naples. C'est une réplique maniérée de la stèle d'Orchomène, surmontée d'une acrotère (stèle Borgia).

6. Furtwaengler, *Sammlung Saburoff*, t. I, pl. VI. Musée de Berlin.

7. *Bull. Commiss. munic.*, 1883, pl. XIII, XIV; cf. *Sammlung Saburoff*, t. I, p. 6.

8. (A) Palazzo Giustiniani alla Zattere à Venise, auj. à Berlin, *Antike Denkm.*, t. I, pl. XXXIII, 2; *Samml. Saburoff*, t. I, p. 7. (B) Brocklesby house, Michaelis, *Ancient marbles*, p. 228 et Springer, *Handb. der Kunstgesch.*, 6e éd. publiée par Michaelis, t. I, p. 205.

Digitized by Google

tale, offre, dans le dessin des yeux et de la joue, de frappantes analogies avec celle de Nisyros; la position des pieds est la même. D'autre part, la stèle de Brocklesby house se rapproche de celle de Nisyros par le mouvement identique de la jambe gauche.

C'est ici que nous pouvons mentionner un petit groupe de stèles athéniennes, toutes antérieures aux guerres médiques (entre 520 et 500 av. J. C.), qui se distinguent des précédentes par ce caractère essentiel qu'elles représentent des guerriers armés de pied en cap. Ce sont la fameuse stèle de Velanideza, dite *Guerrier de Marathon*, et les quatre répliques partielles qu'on en a découvertes en Attique, à Stamata (Icarie), à Lewi et à Athènes même[1]. La stèle de Velanideza porte la signature d'Aristoklès, qu'on a peut-être eu raison de considérer comme le fils d'Aristion de Paros, signataire d'une base découverte à Merenda en Attique[2]. Mais ce fils d'un Parien, sans doute né et élevé à Athènes, n'a pas imité servilement les artistes de Paros; la stèle de Velanideza ne se distingue pas seulement des stèles insulaires par le costume militaire donné au défunt, mais par une sécheresse et une minutie de travail qui sont une nouveauté dans la série que nous étudions.

Le groupe de la Grèce du nord comprend des œuvres assez médiocres, dont l'intérêt principal réside dans l'influence ionienne qu'elles trahissent; les artistes qui les ont exécutées n'étaient pas à la hauteur de leurs maîtres. La plus ancienne est peut-être celle d'Haghios Petros, près d'Actium, en Acarnanie, représentant un homme jouant de la lyre[3]. Il y a plus d'accent personnel dans la partie supérieure d'une stèle de Phalanna (Tyrnavo), où figure la tête d'une femme dont la main gauche élève une quenouille[4]. Cette tête a beaucoup de caractères communs avec

1. Conze, *Attische Grabreliefs*, pl. II, 1; pl. II, 2; pl. III; pl. V; pl. VIII, 1.
2. Lœwy, *Inschr. griech. Bildhauer*, n° 12.
3. *Athen. Mittheil.*, t. XVI (1891), pl. XI. Musée d'Athènes.
4. *Bull. de Corresp. hellén.*, t. XII (1888), pl. XVI. Voir les judicieuses observations de l'éditeur, M. Fougères, aux p. 275 et 276.

Digitized by Google

celle de Nisyros : œil presque de face et cerclé de paupières formant bourrelet, oreille trop haute et trop grande, contour de la joue poursuivi jusqu'à la naissance de l'oreille[1], chevelure lisse qui devait être détaillée par la peinture. Les mêmes traits se retrouvent, mais plus faiblement indiqués, dans une stèle de Larissa, représentant un homme tenant un lièvre, qui est surmontée d'une acrotère à palmette[2]. Une seconde stèle de Larissa, très inférieure à la précédente, montre un homme nu de trois quarts, tenant une lance et un coq[3]. Cette stèle, surmontée d'un fronton, a pour pendant un marbre de même forme où l'on voit une femme de profil tenant une pomme[4]. Ce ne sont plus là que des échos lointains de la conception ionienne[5]; on peut en dire autant du beau bas-relief découvert à Pella et conservé au Musée de Constantinople, représentant un guerrier nu coiffé d'un bonnet ovoïde, monument d'un art plus avancé et plus libre qui appartient aux dernières années du ve siècle.

Il va sans dire que l'école ionienne n'a pas seulement produit des figures debout; nous possédons toute une série de stèles qui, par le style du relief et l'exact encadrement des figures, révèlent une parenté étroite avec celles que nous venons d'examiner. Rappelons seulement le Zeus assis de Paros, conservé à Ince Blundell Hall[6], la Philis de Thasos[7], le bas-relief des Charites de même provenance[8], la stèle rapportée de Pharsale par M. Heuzey[9], le célèbre bas-relief funéraire de la villa Albani[10], le monument dit des Harpyes à Xanthos[11]. Toutes ces œuvres, re-

1. Cf. Heberdey, *Athen. Mitth.*, t. XV (1890), p. 199 et suiv.
2. *Ibid.*, t. XII (1888), pl. VI.
3. *Athen. Mittheil.*, t. VIII (1883), pl. III.
4. *Ibid.*, t. VIII (1883), pl. III.
5. L'influence de cette conception se retrouve dans les figures de guerriers debout à Persépolis et à Suse, toutes postérieures à l'an 520 (Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. V, fig. 488 et pl. à la p. 819).
6. *Arch. Zeit.*, 1874, pl. V.
7. Collignon, t. I, fig. 136.
8. Collignon, t. I, fig. 139.
9. Collignon, t. I, fig. 134.
10. Collignon, t. I, fig. 141.
11. Collignon, t. I, fig. 129.

Digitized by Google

montant au VIe et au Ve siècle, présentent des analogies entre elles et invitent à des comparaisons instructives avec notre stèle de Nisyros.

Toutefois, de toutes les sculptures grecques que nous connaissons, il n'en est pas qui rappellent d'une manière plus frappante le type de l'éphèbe de Nisyros que les deux têtes dites du Cladeos et de Pirithoos, appartenant aux frontons d'Olympie. Dès 1884, M. Furtwaengler, en étudiant les exemplaires alors connus des stèles ioniennes, avait signalé leur parenté avec les sculptures d'Olympie[1]; cette impression s'est encore fortifiée lorsqu'il a reconnu, un peu plus tard, que les têtes d'Olympie ressemblaient à celles des sarcophages en marbre de la Phénicie, œuvres certainement ioniennes du Ve siècle. Il n'est pas douteux que la découverte de la stèle de Nisyros soit propre à confirmer l'opinion de ce savant, car la comparaison de la tête de l'éphèbe avec celles que nous avons indiquées[2] ne laisse place à aucune incertitude sur l'affinité des écoles dont elles proviennent. Toutefois, la stèle de Nisyros est de quelques années plus ancienne; si donc on attribue les frontons d'Olympie à 460, il faudra faire remonter la stèle jusqu'aux environs de 470.

Assurément, nous ne considérons pas comme prouvée la thèse de M. Furtwaengler, qui attribue les frontons d'Olympie à des sculpteurs ou plutôt à des entrepreneurs de sculpture pariens; nous ne sommes pas non plus persuadé qu'il faille écarter comme indigne de toute créance le témoignage de Pausanias, qui en fait honneur à des artistes de Lemnos et de Mendé, c'est-à-dire de la Grèce du nord[3]. Mais on peut considérer désormais comme un fait acquis que ces sculptures appartiennent à l'école insulaire du Ve siècle, dont Paros et Thasos paraissent avoir été, vers 450, les centres les plus florissants. Que les auteurs des frontons

1. Furtwaengler, *Sammlung Saburoff*, t. I, p. 7.
2. Collignon, t. I, fig. 230, 233. Voir aussi la métope d'Héraklès avec Atlas *ibid.*, fig. 221.
3. Pausanias ne dit pas qu'Alcamène fût de Lemnos; mais ce ne sont pas les Byzantins qui ont inventé cela.

Digitized by Google

et des métopes soient sortis d'écoles provinciales se rattachant à celle-là, comme je suis disposé à le croire, c'est, à vrai dire, une question secondaire; l'essentiel, qui paraît aujourd'hui prouvé, est que le style des sculptures d'Olympie ne s'est constitué ni en Attique ni dans le Péloponnèse, mais quelque part vers le centre de l'Archipel.

Salomon Reinach.

Digitized by Google

RECHERCHES SUR LA DATE

DES

SALUTATIONS IMPÉRIALES DE L'EMPEREUR NÉRON

Parmi les sujets de travaux pratiques que M. Cagnat avait indiqués cette année, comme exercices, aux auditeurs de son cours du Collège de France, figurait celui qui fait l'objet de cet article. J'ai entrepris d'y dater les salutations impériales de l'empereur Néron. Ma tâche comportait deux parties d'inégale difficulté : d'abord il fallait, par une étude aussi complète que possible de tous les textes épigraphiques ou numismatiques relatifs à Néron et où se trouvent mentionnées ses salutations impériales[1], établir les indications chronologiques que ces textes renferment; cela fait, je devais confronter le témoignage des monuments avec celui de l'histoire[2], rechercher et préciser les événements militaires du règne de Néron qui ont pu justifier chacune de ses salutations impériales. Pour toutes je crois avoir trouvé une solution vraisemblable.

1. Voici les recueils auxquels j'ai eu recours : *Corpus inscriptionum latinarum*; *Ephemeris epigraphica, corporis inscription. latin. supplementum*, vol. I à VII; Wilmanns, *Exempla inscriptionum latinarum*, 2 vol.; Cagnat, *L'Année épigraphique*; Eckhel, *Doctrina nummorum veterum*, t. VI; Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'Empire romain*, t. II. J'indiquerai, au cours de mon étude, les références exactes des différents textes dans lesquels j'ai trouvé mentionnée chaque salutation.

2. A consulter : Tacite, *Annales*; Dion Cassius, *Histoire romaine*; Suétone, *Nero*; Josèphe, *Antiquités judaïques* et *Guerre des Juifs*; Lenain de Tillemont, *Histoire des Empereurs romains*, édit. de 1690, t. I; Renan, *Saint Paul* et *l'Antechrist*; Egli, *Feldzüge in Armenien von 41-63 n. Chr*; Duruy, *Hist. des Romains*, 3e édit.; Schiller, *Geschichte der römischen Kaiserzeit* et *Geschichte des römischen Kaiserreichs unter der Regierung des Nero*; G. Goyau, *Chronologie de l'Empire romain*.

Digitized by Google

Pour la clarté des recherches qui suivent, il peut être utile de présenter d'abord un tableau d'ensemble où sont dressées simultanément la liste des salutations impériales de Néron et celle de la première en date de ses puissances tribunices ou du premier de ses consulats dont les monuments fassent mention en regard de chaque salutation. A l'aide de ces synchronismes, nous avons

SALUTATIONS IMPÉRIALES	PUISSANCES TRIBUNICES	DATES EXTRÊMES des PUISSANCES TRIBUNICES	CONSULATS	DATES DES CONSULATS	CONSULATS DÉSIGNÉS	DATES des CONSUL. DÉSIGNÉS
II	II	10 déc. 54-10 déc. 55 ou 13 oct. 55-13 oct. 56				
III	III	10 déc. 55-10 déc. 56 ou 13 oct. 56-13 oct. 57	II	1er janv. 57		
IV	IV	10 déc. 56-10 déc. 57 ou 13 oct. 57-13 oct. 58	III	1er janv. 58		
V	IV	—	III	—		
VI	V	10 déc. 57-10 déc. 58 ou 13 oct. 58-13 oct. 59	III	—	IV	fin de 59
VII	VII	10 déc. 59-10 déc. 60	IV	1er janv. 60		
VIII	VIII	10 déc. 60-10 déc. 61				
IX	VIII	—				
XI	XIII	10 déc. 65-10 déc. 66				
XII	XIV	10 déc. 66-10 déc. 67				

établi les dates extrêmes entre lesquelles nous serons autorisés à placer la date précise des salutations.

Peut-être est-il bon de rappeler aussi le mode de supputation particulier en usage pour les puissances tribunices de l'empereur Néron[1]. Élevé à l'Empire le 13 octobre 54, Néron data sa première puissance tribunice du 13 octobre 54 au 13 octobre 55, la seconde

1. Sur cette question des puissances tribunices de Néron, cf. Mommsen dans l'*Hermes*, II, p. 56 et dans *Röm. Staatsrecht*, 3e édit., II, p. 798, n. 1, et Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 3e édit., 1898, p. 183.

Digitized by Google

du 13 octobre 55 au 13 octobre 56, et ainsi de suite, jusqu'à la septième qui est du 13 octobre 60. Mais, à partir de cette année, Néron fit coïncider le renouvellement de ses puissances tribunices avec la date à laquelle commençait en réalité l'année tribunicienne, c'est-à-dire avec le 10 décembre : ainsi la huitième puissance tribunice se place entre le 10 décembre 60 et le 10 décembre 61, et il en va de la sorte jusqu'à la mort de l'empereur (9 juin 68). Sur les monuments, on appliqua quelquefois aux puissances tribunices antérieures à l'année 60 le mode de supputation postérieur à cette même année; aussi, lorsque nous trouvons dans une inscription l'indication TRIB·POT· IV par exemple, le monument n'est daté que d'une manière assez vague, la quatrième puissance tribunice de Néron pouvant se placer, suivant l'intention du lapicide, entre le 10 décembre 56 et le 10 décembre 57, ou bien entre le 13 octobre 57 et le 13 octobre 58.

L'empereur Néron reçut sa première salutation impériale lors de son avènement à l'Empire, c'est-à-dire le 13 octobre 54 : cette coutume, étant de règle pour tous les empereurs[1], n'appelle ici qu'une simple mention.

Nous rencontrons pour la première fois la seconde salutation de Néron en regard de sa seconde puissance tribunice[2]. Si entre les deux dates extrêmes qui délimitent cette puissance tribunice (10 décembre 54-10 décembre 55, ou 13 octobre 55-13 octobre 56, suivant le mode de supputation), nous cherchons les événements militaires qui ont pu donner lieu à la seconde salutation impériale de Néron, le cercle de nos recherches sera, à ce qu'il semble, assez restreint. Dès la fin de l'année 54, le légat consulaire Corbulon a été envoyé en Arménie contre les Parthes révoltés. De grands préparatifs de guerre sont faits à cette époque par l'empereur. Aussi Vologèse, roi des Parthes, effrayé par ces dispositions et par l'approche de Corbulon, embarrassé par la mutinerie de son fils Vardanes, retire ses troupes d'Arménie, et, en signe de paix,

1. Cf. Eckhel, *Doct. num. vet.*, VIII, p. 351; Mommsen, *Röm. Staatsrecht*, 3e édit., II, p. 782, n. 1, et Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 3e édit., p. 155.
2. Eckhel, VI, p. 263; Cagnat, *Année épigraphique*, 1897, n° 90.

Digitized by Google

livre comme otages aux généraux Romains, Quadratus et Corbulon, plusieurs personnages alliés de près à la famille royale. L'effet produit à Rome par cette brusque soumission fut considérable : la retraite momentanée de Vologèse parut un succès décisif pour le nom romain, et l'adulation prit soin de grossir aux yeux de l'empereur l'importance de l'événement. Tacite nous dit[1] que le sénat vota à cette occasion plusieurs jours d'actions de grâces pendant lesquels Néron porterait la robe triomphale : en outre, l'empereur entra dans Rome avec les honneurs de l'ovation et des statues lui furent érigées dans le temple de Mars Vengeur; enfin Néron décida que pour célébrer les succès de ses généraux, les faisceaux impériaux seraient ornés de lauriers. Il nous paraît probable qu'à tous ces honneurs fut ajouté celui d'une salutation impériale, la seconde du règne, qu'il nous est permis alors de placer à la fin de l'année 55, date à laquelle les otages sont remis par Vologèse à Corbulon et à Quadratus : la situation paraissait réglée définitivement en Orient, et la paix rétablie pour toujours, aux yeux des flatteurs optimistes qui composaient la cour de Néron.

Coïncidant sur les inscriptions avec la troisième puissance tribunice[2], la troisième salutation impériale de Néron ne peut se placer ni avant le 10 décembre 55 ou le 13 octobre 56, ni après le 10 décembre 56 ou le 13 octobre 57, suivant la façon dont on compte les puissances tribunices. Ajoutons que certaines inscriptions portant en regard de la troisième salutation impériale l'indication du second consulat, nous sommes autorisés à chercher après le le 1er janvier 57 la date de cette salutation. Or, au printemps de cette année 57, la guerre en Arménie n'est que faiblement poussée par Corbulon. L'intérêt se reporte sur un autre centre d'opérations militaires, en Frise : les Frisons voulaient occuper sur la rive droite du Rhin les terres jadis possédées par

1. *Ann.*, XIII, 7 à 9; cf. aussi Egli, *op. cit.*, p. 281.
2. *C. I. L.*, II, 183, 184, 1281, 2958, 3100, 4734; Eckhel, *op. cit.*, VI, p. 263. On trouve encore la troisième salutation impériale en regard de la quatrième puissance tribunice. *C. I. L.*, II, 4657.

Digitized by Google

les Chamaves et les Usipiens. Mais Dubius Avitus, commandant les légions romaines en Germanie, les força d'évacuer le terrain. Les Frisons envoyèrent à Rome auprès de l'empereur deux légats, Verritus et Malorix; Néron leur refusa la concession des terres qu'ils réclamaient, et Dubius Avitus refoula définitivement cette peuplade au delà du Rhin[1]. Ce succès a pu justifier la troisième salutation décernée à l'empereur Néron.

Nous rencontrons la quatrième mentionnée sur les inscriptions en regard de la quatrième puissance tribunice[2]; nous devons donc chercher la date précise de cette salutation entre le 10 décembre 56 au plus tôt et le 13 octobre 59 au plus tard. La date de la salutation précédente nous interdit même de faire remonter celle que nous voulons dater au delà du printemps de 57. C'est également entre ces deux dates extrêmes (printemps 57-automne 59) que nous devons placer la cinquième salutation impériale, qui se rencontre aussi sur les monuments en regard de la quatrième puissance tribunice de Néron[3].

Pour trouver l'occasion de la quatrième salutation, nous croyons pouvoir nous reporter aux premières victoires remportées par Corbulon en Arménie. C'est au printemps de 58 que la guerre contre les Parthes est engagée avec vigueur. Tacite nous dit[4] que, pour forcer ler Arméniens, qui évitaient la guerre, à se défendre, Corbulon résolut de détruire leurs villes et leurs places fortes. Il s'en prit à la plus importante, à Volande, qu'il emporta, pendant que ses lieutenants, Cornelius Flaccus et Justeius Capito, s'emparaient le même jour de deux autres places : toutes les autres villes firent leur soumission. Une fois encore l'Arménie parut rentrer dans l'obéissance et dans la paix; le sénat et le

1. Cf. Tacite, *Ann.*, XIII, 54 et Schiller, *Geschichte des röm. Kaiserreichs unter der Regierung des Nero*, p. 115.
2. *C. I. L.*, II, 4683, 4652, 4665; *Ephemeris Epigraphica*, III, p. 114.
3. *C. I. L.*, III, 346.
4. Tacite, *Ann.*, XIII, 39 : « Corbulo, ne irritum bellum traheretur, utque Armenios ad sua defendenda cogeret, exscindere parat castella... tribusque una die castellis expugnatis, cetera terrore, et alia sponte incolarum, in deditionem veniebant. »

Digitized by Google

peuple de Rome, toujours à l'affût d'une flatterie à l'égard de l'empereur, durent prendre prétexte de ces succès et de cette apparente tranquillité pour saluer Néron *imperator IV*.

La même année, d'importants avantages sont remportés dans la région du Rhin par les légions romaines[1]. En particulier, les Amsibares, peuplade germaine, conduits par leur chef Boiocalus, sont chassés des bords du Rhin par ce même général Dubius Avitus dont nous avons rappelé tout à l'heure les victoires sur les Frisons. Repoussés du haut Rhin, les Amsibares se retirèrent chez les Usipiens et les Tubantes, puis, reculant de plus en plus devant les armes romaines, ils passèrent chez les Cattes, chez les Chérusques. Enfin, après de longues courses vagabondes, manquant de tout et reçus partout en ennemis, ils périrent ou furent vendus comme esclaves. C'était toute une peuplade qui disparaissait, peuplade un moment redoutable pour les Romains; il n'en fallut pas plus, sans doute, pour qu'on accordât à Néron les honneurs d'une cinquième salutation (été de 58).

La sixième salutation impériale de Néron nous apparaît pour la première fois en face de sa cinquième puissance tribunice, de son troisième consulat et du quatrième consulat désigné[2]. Ces références nous placent entre les dates extrêmes du 10 décembre 57 et du 13 octobre 59. Or, nous ferons remarquer d'abord que la cinquième salutation étant du printemps de 58, nous ne pouvons pas faire remonter au delà de cette date la sixième, et de plus que Néron, ayant été consul désigné pour la quatrième fois à la fin de 59, c'est vraisemblablement dans la seconde moitié de cette année 59 qu'il nous faut chercher les événements militaires qui ont occasionné la sixième salutation impériale. Nous croyons pouvoir la rapporter au mois de septembre 59 : à cette date, en effet, se place un fait capital dans l'histoire de la

1. Tacite, *Ann.*, XIII, 55 et 56; Lenain de Tillemont, *Histoire des Empereurs* (Néron, art. VII. p. 300 de l'édit. de 1690) : « Personne ne voulant les recevoir (les Amsibares), ce qu'ils avaient de jeunesse périt par l'épée, et le reste fut partagé comme un butin. » Cf. aussi Schiller, *op. cit.*, p. 115.
2. Wilmanns, 2870.

Digitized by Google

campagne d'Arménie. Après la prise d'Artaxate qui a lieu en avril, Corbulon s'est attaqué à la ville la plus importante de l'Arménie, à Tigranocerta, qu'il emporta après quelques jours de siège. Cette victoire était decisive; par elle, Corbulon était à peu près maître du pays[1].

La septième salutation coïncide sur les inscriptions avec la septième puissance tribunice et le quatrième consulat[2], ce qui nous place entre les dates extrêmes 10 décembre 59 et 10 décembre 60. En outre, l'indication du quatrième consulat nous fait descendre au delà du 1er janvier 60. C'est encore à la campagne contre les Parthes qu'il faudra songer pour découvrir la date vraisemblable de cette septième salutation impériale. Dans l'été de l'année 60, Verulanus, lieutenant de Corbulon, défend victorieusement l'Arménie contre Tiridatès qu'il contraint à la fuite, tandis que Corbulon établit comme roi en Arménie une créature des Romains, Tigrane, petit-fils d'Archélaüs de Cappadoce. Il est possible que ce soit à ces événements que se rattache la septième salutation de Néron[3].

La huitième se trouve sur les monuments en regard de la huitième puissance tribunice[4], c'est-à-dire que nous devons la dater de l'année 61. Ce sont vraisemblablement les victoires de Suetonius Paullinus sur les Bretons (hiver 61) qui l'ont occasionnée. Tacite raconte[5] comment ce général conquiert l'île de Mona, dernier asile des druides, et gagne une sanglante bataille sur Boadicée, reine des Icènes, qu'avaient entraînée à la révolte son peuple et celui des Trinobantes. Ce fut une victoire essentielle qui fit rentrer toute la Bretagne sous la domination ro-

1. Tacite, *Ann.*, XIV, 23, 24, 25. Les habitants de Tigranocerte s'étaient rendus sans résistance à Corbulon; mais la citadelle où se tenaient enfermés quelques jeunes gens intrépides ne fut pas réduite sans combat. Cf. aussi Egli, *Feldzüge in Armenien*, p. 287, 288.
2. Wilmanns, 904.
3. Tacite, *Ann.*, XIV, 26; Egli, *op. cit.*, p. 290.
4. *C. I. L.*, III, 6123; X, 5171; *Ephemeris Epigraphica*, VIII, n° 24.
5. *Ann.*, XIV, 29 à 37; cf. aussi Dion, *Hist. rom.*, LXII, 8-12 et Asbach, *Analecta historica et epigraphica latina*, p. 8-14.

Digitized by Google

maine : s'il faut en croire Tacite, 80.000 Bretons périrent dans ce combat.

C'est aussi en face de la huitième puissance tribunice que nous rencontrons la neuvième salutation[1]. Nous chercherons donc aussi à la rapporter à l'année 61. Durant l'été de cette année, la campagne se poursuit activement en Arménie; elle durera jusqu'en 65. Vologèse essaie de reconquérir sur Tigrane l'Arménie qu'il veut donner à son frère Tiridate; il met le siège devant Tigranocerte. Mais Corbulon le force à lever le camp et, par une série de victoires, assure la domination romaine[2]. C'est sans doute aux succès des mois d'été 61 qu'il faut attribuer la neuvième salutation de Néron. Celle-ci eut d'ailleurs une assez longue durée, car nous la rencontrons encore sur les monuments en regard de la onzième puissance tribunice, c'est-à-dire jusqu'à l'année 63[3].

Nous n'avons point d'inscriptions portant la trace de la dixième salutation impériale. Nous sommes néanmoins autorisés à la chercher entre la fin de 63, époque à laquelle nous avons vu que dure encore la neuvième salutation, et le milieu de 66, époque à laquelle nous verrons qu'il faut sans doute rapporter la onzième. Il est tout à fait vraisemblable que cette dixième salutation célèbre la victoire définitive de Corbulon sur Tiridatès qui se place au commencement de 66 : les événements sont longuement racontés par Tacite[4]. Tiridate, reconnaissant enfin la supériorité des Romains, dépose le diadème devant l'image de l'empereur et promet d'aller à Rome pour le reprendre des mains de Néron.

C'est précisément ce voyage, et l'éclatant succès dont il fut le symbole aux yeux des Romains, qui dut justifier la onzième salutation que les monuments nous présentent en regard de la treizième puissance tribunice[5], c'est-à-dire entre le 10 décembre 65

1. *C. I. L.*, II, 4888.
2. Tacite, *Ann.*, XV, 1-6; Egli, *op. cit.*, p. 291-292.
3. *Ephemeris Epigraphica*, V, 35.
4. Tacite, *Ann.*, XV, 25 à 29.
5. Eckhel, *Doctr. numm. vet.*, VI, p. 266 et Wilmanns 1619.

Digitized by Google

et le 10 décembre 66. Au milieu de l'année 66, le prince parthe Tiridatès vint à Rome, comme il l'avait promis lors du traité de paix, escorté de trois mille cavaliers parthes, et amenant comme otages les enfants de ses trois frères avec ceux de Monobazos d'Adiabène[1]. Il s'agenouilla sur le forum, devant son suzerain, assis sur le siège impérial, qui, devant tout le peuple, lui ceignit le front du bandeau royal. Lenain de Tillemont[2] nous raconte la cérémonie d'après Dion en termes magnifiques : en abordant Néron, à Ancône, Tiridate « mit les genoux en terre, se prosterna devant lui, et le traita de Seigneur; ...Néron conduisit Tiridate à Rome où le Sénat et toute la ville sortit pour recevoir son Empereur et voir Tiridate. Le jour destiné pour le couronnement, Néron, habillé comme en triomphe, et accompagné du Sénat et de ses gardes, vint dès le matin dans la grande place toute couverte de peuple et de soldats, et s'assit sur son trône. On amena ensuite Tiridate qui se prosterna devant Néron... etc... » Pour célébrer une telle solennité, une salutation impériale était nécessaire, et ce fut la onzième de Néron. D'ailleurs, ici, le doute n'est pas permis : Suétone nous dit d'une façon positive qu'à l'occasion du voyage de Tiridatès à Rome, Néron fut salué *imperator* par le peuple[3].

La douzième salutation, la dernière dont les monuments nous aient laissé la trace, coïncide avec la quatorzième puissance tribunice[4]. Nous devons donc la rapporter à l'année 67. La guerre en Arménie étant définitivement terminée à cette époque, à la suite des événements symboliques que nous avons rappelés plus

1. Dion, LXIII, 2-7.
2. Lenain de Tillemont, *loc. cit.*, p. 346.
3. Suétone, *Nero* 13 : « *Dispositis circa fori templa armatis cohortibus, curuli residens apud Rostra triumphantis habitu, inter signa militaria atque vexilla : et primo per devexum pulpitum subeuntem* (Tiridaten) *admisit* (Nero) *ad genua, allevatumque* dextra exosculatus est : *dein precanti tiara deducta, diadema imposuit, verba supplicis interpretata praetorio viro multitudinis pronunciante. Perductum deinde in theatrum, ac rursus supplicantem juxta se latere dextro collocavit.* Ob quae imperator consalutatus. *laurea in Capitolium lata, Janum geminum clausit tam nullo quam residuo bello.* »
4. *C. I. L.*, X, 8014.

Digitized by Google

haut, il faut chercher sur un autre terrain d'action les victoires impériales. Elles commencent en Judée avec l'été de 67[1]. Envoyé en Palestine dès le mois de mars comme légat impérial, Vespasien inaugure sa campagne contre les Juifs par une série de succès : la prise de Jotapat, celle de Joppé et de Tibériade, l'envoi à Rome de six mille captifs juifs, nous paraissent un ensemble suffisant de succès pour justifier l'obtention de la douzième et dernière salutation de l'empereur Néron.

Au terme de ces recherches, nous pouvons donc présenter nos hypothèses, sous une forme résumée, dans le tableau qui suit :

SALUT. IMPÉR.	DATES	FAITS MILITAIRES
IIe	fin de 55	Premiers succès de Corbulon sur les Parthes.
IIIe	printemps de 57	Victoires de Dubius Avitus en Frise.
IVe	printemps de 58	Guerre contre les Parthes : prise de Volande.
Ve	—	Victoires de Dubius Avitus sur les Amsibares.
VIe	septembre 59	Guerre contre les Parthes : prise de Tigranocerte.
VIIe	été de 60	Guerre contre les Parthes : Corbulon établit Tigrane roi en Arménie.
VIIIe	hiver de 61	Victoires de Suetonius Paullinus sur les Bretons.
IXe	été de 61	Guerre contre les Parthes : Corbulon chasse Vologèse d'Arménie.
Xe	commencement de 66	Guerre contre les Parthes : Victoire définitive de Corbulon sur Tiridate.
XIe	milieu de 66	Voyage de Tiridate à Rome.
XIIe	été de 67	Guerre contre les Juifs : Victoires de Vespasien.
—	—	—

Nota. — Peut-être conviendrait-il d'ajouter à ces salutations la treizième que nous trouvons signalée dans un texte contesté rapporté par Cohen[2]. Il s'agit d'une médaille frappée en Galilée,

1. Josèphe, *Guerre des Juifs*, III, 7 à 9.
2. *Op. cit.*, II, Néron, n° 431.

Digitized by Google

à Ptolemaïs, et qui, d'après Cohen, représente une tête laurée de Néron :

...DIVS AVG·COS IIII IMP XIII

Cohen diffère de Mionnet quant à la lecture de cette médaille. Mionnet[1] y lit :

COS IIII IMP XI,

et pour lui les deux autres traits || que Cohen prend pour deux unités sont les deux jambages de la lettre N, initiale du mot NERO effacé, par lequel commençait la légende.

Si, malgré tout, on accepte la lecture de Cohen, il faut placer cette treizième salutation avant le 1er janvier 68, date à laquelle Néron reçoit le consulat pour la cinquième fois. On pourrait alors la rapporter aux nouvelles victoires de Vespasien en Judée, les dernières du règne de Néron, qui sont de la fin de l'année 67 : à cette date, en effet, la ville de Gischala est emportée d'assaut, et tout le nord de la Palestine tombe au pouvoir des Romains[2]. Mais nous ne pouvons faire à ce sujet qu'une hypothèse très problématique, étant donnée l'incertitude du texte sur lequel nous la fondons.

Édouard MAYNIAL.

1. *Description des médailles antiques, grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation*, t. V, p. 475, n. 8.
2. Josèphe, *op. cit.*, IV, 2.

Digitized by Google

PLAQUES DÉCOUPÉES ARCHAÏQUES

Sur une hydrie à peinture noire du Musée Grégorien, reproduite ci-contre [1], figure, à la place d'honneur, une fontaine monumentale. Quatre bouches y déversent l'eau sous un portique formé d'un pilier central au premier plan [2] et de trois colonnes ou demi-colonnes doriques au second. Au-dessus des chapiteaux, les gouttes, les métopes et les triglyphes de l'entablement sont indiqués avec soin par des traits blancs sur le fond noir. Comme, d'autre part, les têtes de lions et d'ânes qui servent d'orifices se rencontrent souvent avec cette destination spéciale, cette exactitude du peintre à rendre les détails d'architecture nous prouve qu'il n'a pas dessiné un édifice de fantaisie : s'il n'a pas, ce qui serait fort possible, copié un modèle qui lui fût connu, s'il a pu combiner librement deux ou plusieurs fontaines données, il n'a du moins introduit dans sa composition aucun élément que ce genre d'édicule ne pût comporter à Athènes vers l'an 500 avant notre ère. Il a voulu faire vrai, et cette imitation de la réalité, que nous avons reconnue dans les parties essentielles du monument, nous pouvons *a priori* la supposer dans les détails et les endroits moins apparents.

Or, si l'on regarde d'un peu près le vase, on s'aperçoit que les colonnes ne sont pas, comme de coutume, indépendantes les unes des autres. Un peu au-dessus de l'annelet ou du filet, exactement sous l'échine des chapiteaux, une tringle ou une barre

1. *Museo Gregoriano*, II, pl. XIII (1re éd.); II, pl. X (2e éd.). Cf. Helbig-Toutain, *Musées de Rome*, II, p. 248, 53; Daremberg-Saglio, s. v. *Fons*, II, p. 1231, 10 (Pottier).

2. Le pilier noir se distingue nettement dans sa partie supérieure, où il empiète sur le chapiteau (blanc) de la colonne médiane.

Digitized by Google

horizontale relie entre eux les fûts cannelés. La raison de cette disposition est simple. Les fontaines, monuments d'utilité publique, étaient sans doute très rapidement construites : au lieu d'équilibrer avec soin les matériaux et de bien niveler les surfaces planes, un moyen plus pratique s'offrait de consolider l'édifice et de prévenir les poussées latérales : c'était d'attacher pour ainsi dire entre eux les supports, d'en faire, à l'aide de ces chaînes de sûreté, un bloc dont la rupture fût difficile. C'est pour ce même motif que beaucoup de monuments de l'époque chrétienne montrent des arcatures ainsi pourvues de tringles[1] et l'on sait

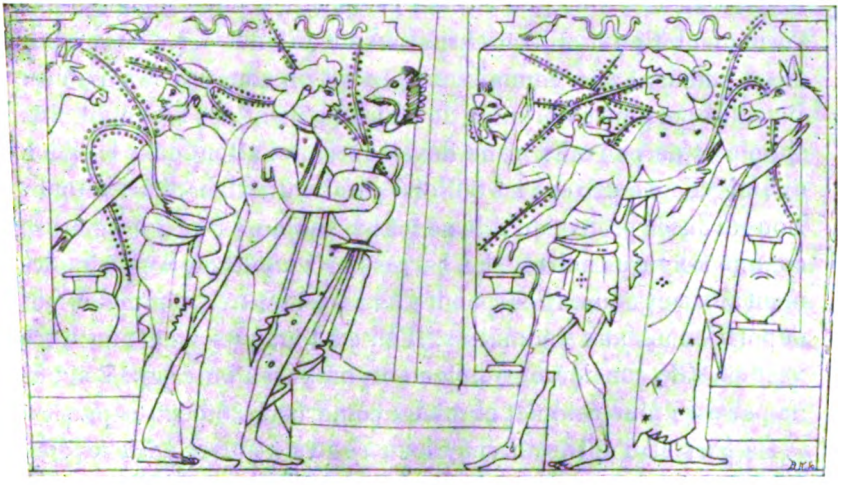

Fig. 1. — Vase du Musée Grégorien.

de reste combien cette disposition devait être fréquente à l'époque de la Renaissance : il suffit de rappeler, entre beaucoup d'exemples, le portique de la Madonna delle Grazie, près d'Arezzo[2]. D'ailleurs cette innovation convenait particulièrement aux fontaines et aux édifices de petites dimensions : dans les temples, c'était le couronnement, la frise et les frontons, qui retenaient

1. *Monuments et Mémoires Piot*, VI, 2, 1900, p. 178, notes 1-4 (Marquet de Vasselot). Cf. la pl. XVI et la fig. 1, p. 176.
2. Attribué (par Vasari) à Benedetto da Majano.

Digitized by Google

surtout l'attention, il importait que la base fût dégagée et les colonnes bien isolées; dans nos monuments subalternes, l'entablement était réduit au minimum, tout le décor se trouvait dans la partie inférieure, et les fûts, dès lors, s'ils n'étaient reliés les uns aux autres, paraissaient grêles et démesurément allongés. Cette raison d'art, autant que son utilité pratique, devait recommander l'invention aux yeux des Grecs.

Pour que la disposition fût parfaite, il y manquait un point encore. Au-dessus des barres horizontales, entre elles et l'entablement, il restait un vide, dont la grandeur dépendait des hauteurs additionnées de l'échine et de l'abaque. Dans les monuments de la Renaissance, ce vide, s'il eût été rempli, eût empêché de goûter l'ornementation subtile et curieusement raffinée des chapiteaux : aussi jamais, à ma connaissance, n'a-t-on songé à le combler. Dans les portiques doriques, le couronnement des fûts était plus simple et ne pouvait, ni ne devait retenir l'attention : le blanc que laissaient entre eux les tailloirs paraissait exiger d'être rempli. Nous avons la preuve qu'il le ne fut pas toujours. Sur une peinture connue à figures noires [1], les barres horizontales servent simplement aux baigneuses à suspendre leurs vêtements, comme autant de porte-manteaux sommaires. Il en est tout autrement sur notre vase et, à le considérer simplement, on ne peut nier que l'édifice ne paraisse plus complet et mieux compris en toutes ses parties.

De part et d'autre du chapiteau central, entre le fût médian et les demi-colonnes latérales, trois animaux, un oiseau (perdrix ?) et deux serpents se succèdent dans les rectangles ainsi formés. Ces trois silhouettes sont tracées d'une main rapide, et elles paraissent, du moins quelques-unes d'entre elles [2], en l'air dans cet espace : en fait, elles devaient s'attacher haut et bas, être

1. Furtwængler, *Vasens. im Antiquar.*, I, p. 337-8, 1843. Reproductions : Gerhard, *Etrusk. Campan. Vas.*, pl. XXX, 3-4 et *Auserl. Vasenb.*, IV, pl. CCXLVIII, 2; *Élite céramogr.*, IV, pl. 18; Panofka, *Bilder antik. Leb.*, pl. 18, 9; Daremberg-Saglio, s. v. *Fons*, II, fig. 3145, p. 1231.

2. Le premier oiseau (à gauche), le deuxième serpent, le deuxième oiseau et le quatrième serpent sont attachés par le bas ; le troisième serpent l'est par en haut et le premier ne l'est ni en haut, ni en bas.

Digitized by Google

fixées à la fois par leur base aux tiges horizontales et, par leur sommet, au ras de l'entablement.

Quelle pouvait être la matière de ces ornements? La réponse à cette question ne paraît pas pouvoir être douteuse. Les barres horizontales étaient évidemment métalliques, en fer, ou, plus probablement, en bronze. Sur cette base, nécessairement assez mince, ne pouvaient tenir que des figures plates ou d'un très faible relief. Ces conditions excluent, non seulement la pierre ou le marbre, mais même la terre cuite : jamais de simples plaques d'argile, ainsi isolées et en l'air, n'auraient pu avoir la consistance nécessaire pour se dresser longtemps sur un support aussi grêle. Il reste donc que les silhouettes étaient forcément métalliques, en bronze comme les tringles qui leur servaient de bases.

S'il en est bien ainsi, les plaques découpées archaïques qu'on a trouvées en Grèce[1] servaient, entre autres emplois, à décorer, sinon toutes les fontaines publiques, du moins les plus riches et les mieux ornées. On considérait d'habitude ces plaques comme des appliques, fixées sur un fond de bois, sur la surface plane d'un coffret ou d'un meuble. Quelques-unes ont pu avoir cette destination; mais la grandeur de quelques-unes de ces silhouettes, le peu d'incisions qui les sillonnent, leur monochromie qui les détachait mal du champ, le manque de trous pour les fixer, le fait que certaines étaient doubles[2] et devaient être vues sur les deux faces, étaient autant d'obstacles à ce que toutes eussent pu être ainsi employées. J'avais déjà, dans mon catalogue des bronzes trouvés sur l'Acropole[3], pensé au cadre qu'offraient les anses verticales des grands trépieds, et qui se serait trouvé tout naturellement rempli par ces appliques. L'hydrie du Vatican

1. *Bronzes du Polytechneion*, 796, p. 134; *Bronzes de l'Acropole*, 376-381, p. 123-6. Plaques découpées de Crète (une nouvelle à Oxford, *Arch. Anz.*, 1898, p. 142-3), d'Olympie, d'Orchomène (*Bull. Corr. Hell.*, XIX, 1895, fig. 22, p. 217-8), etc.
2. *Bronzes de l'Acropole*, fig. 299-300, 724, p. 310-12.
3. *Ibid.*, p. 310.

Digitized by Google

nous montre que ces lames pouvaient avoir d'autres destinations encore, plus monumentales et plus somptueuses.

Si quelque doute restait sur la réalité de cette frise découpée que le décorateur suspendait ainsi au sommet des fontaines, il suffirait, pour le lever, de rappeler un précédent bien connu. Sur les vases à figures noires contemporains de l'hydrie grégorienne, les sièges sur lesquels les dieux sont assis ont non seulement, entre leurs quatre pieds, des caryatides ou des groupes[1] pour les supporter, mais des appliques pour décorer le vide vacant au-dessus de leurs barreaux. Le Musée de Boston vient d'acquérir deux amphores sur lesquelles un lion et une lionne remplissent ainsi le cadre ouvert sous le siège[2]. Ici, comme dans l'exemple du Vatican, on ne peut penser qu'à des plaques sans épaisseur ou de relief très faible. Dans les deux cas, en bas du trône comme en haut de la fontaine, les lames jouent le même rôle et servent au même usage.

Il y aurait lieu de rassembler les représentations assez nombreuses sur lesquelles sont figurées ces appliques. L'histoire du mobilier et de la décoration ornementale, celle même de l'art dans la Grèce archaïque, gagneraient singulièrement à ce travail. J'espère avoir réussi à le montrer par un exemple précis.

A. de Ridder.

1. *Monumenti*, III, pl. 44-5. = *Vases in Brit. Mus.*, II, p. 103-5, B 147.
2. *Report* de 1899, 14-5, p. 57-9 (Robinson).

Digitized by Google

LE TOMBEAU ET LES BASILIQUES DE SAINT CYPRIEN

A CARTHAGE

Saint Cyprien a été, pendant des siècles, le grand saint et comme le patron de l'Église d'Afrique. Jusqu'à l'invasion arabe, on n'a cessé dans le pays de lire et d'admirer ses ouvrages, de les citer ou de les copier [1]. On y célébrait partout son anniversaire, dans les communautés hérétiques comme chez les catholiques [2]. Son culte était surtout populaire à Carthage [3], où les *Cypriana* étaient la grande fête annuelle [4], où l'on vénérait son tombeau [5] et le lieu de son martyre [6], où plusieurs basiliques lui étaient dédiées [7]. Ce tombeau et ces basiliques sont mentionnés assez fréquemment par les auteurs ou les documents d'Afrique. Cependant on relève bien des divergences ou des contradictions chez les historiens et les savants qui en ont parlé incidemment; ils sont

1. Cf. Goetz, *Gesch. der cyprianischen Litteratur bis zu der Zeit der ersten erhaltenen Handschriften*, Basel, 1891; Harnack, *Gesch. der altchrist. Litter.*, I, p. 701 et suiv.

2. Saint Augustin, *Sermo* 310, 1 (Migne). — Cf. *Epist.* 151, 6; *Sermon.* 309-313 *In Natali Cypriani martyris*; Appendix, *Sermon.* 14-15 *In Natali Cypriani martyris* (*Patrol. lat.* de Migne, t. XLVI, p. 862 sqq.). Pour l'époque vandale, cf. saint Fulgence de Ruspé, *Sermo* 6, 1 : *De sancto Cypriano martyre* (*ibid.*, t. LXV, p. 740) ; *Homilia de S. Cypriano episcopo et martyre*, 1 (*ibid.*, t. LVIII, p. 265).

3. Procope, *Vandal.*, I, 21 : Κυπριανὸν, ἅγιον ἄνδρα, μάλιστα πάντων οἱ Καρχηδόνιοι σέβονται.

4. *Ibid.*, I, 20. — Cf. Grégoire de Nazianze, *Orat.* 24.

5. *Acta Maximiliani*, 3; saint Augustin, *Sermo* 311, 5; *De miraculis sancti Stephani*, II, 2, 9 (*Patrol. lat.* de Migne, t. XLI, p. 848); *Homilia de S. Cypriano martyre*, 2.

6. Saint Augustin, *Sermo* 310, 2; *Enarr. in Psalm.* LXXX, 4 et 23.

7. Saint Augustin, *Confess.*, V, 8, 15 ; Victor de Vita, *Persec. Vandal.*, I, 5, 16 (Halm); *Homilia de S. Cypriano martyre*, 1; Procope, *Vandal.*, I, 21.

Digitized by Google

surtout en désaccord sur le nombre et l'emplacement des basiliques. C'est que d'ordinaire on néglige ou l'on interprète mal plusieurs textes, et non des moins importants. Il nous paraît utile de reprendre la question, et de marquer avec précision, par l'examen critique et la comparaison des divers témoignages, ce que nous apprennent exactement les textes sur l'emplacement et l'histoire du tombeau de saint Cyprien, sur le nombre, la situation approximative et l'histoire des basiliques qui lui étaient consacrées. Qui sait ce que nous réserve le hasard des découvertes? Peut-être cette petite enquête archéologique présente-t-elle un intérêt particulier, au moment où des fouilles heureuses et des relevés scientifiques renouvellent nos données sur la topographie de l'ancienne Carthage, et où l'on en prépare un nouveau plan détaillé.

I

Deux documents contemporains, rédigés tous deux par des témoins oculaires [1], nous renseignent avec assez de précision sur le lieu du martyre et sur l'emplacement du tombeau. D'après les *Acta Cypriani*, l'évêque de Carthage fut martyrisé à l'*Ager Sexti* [2]. Le diacre Pontius nous décrit cet endroit, en quelques traits pittoresques : « Le lieu où Cyprien eut le bonheur de souffrir est un vallon, que des arbres en rangs épais enveloppent de toutes parts, et qui offre un spectacle sublime. Mais, comme on ne pouvait voir à cause de la distance démesurée ou du désordre de la foule, des personnes pieuses avaient grimpé sur les branches des arbres [3]. » D'un texte de Victor de Vita [4], il résulte

1. Sur ces documents, cf. *Rev. arch.*, 1901, t. I, p. 249-271.

2. *Acta Cypriani*, 5 : « Et ita idem Cyprianus in *agrum Sexti* productus est... »

3. Pontius, *Vita Cypriani*, 18 : « Ipse autem locus *convallis* est, ubi pati contigit, ut arboribus ex omni parte densatis sublime spectaculum praebeat. At per enormitatem spatii longioris visu denegato vel per confusam nimis turbam personae faventes in ramos arborum repserant. » — La leçon *convallis* est une conjecture de Hartel (*Cypriani opera*, pars III, *praefat.*, p. CVIII) ; mais elle paraît s'imposer. Un des manuscrits donne *qui vallis* ; un autre, *aequalis*, ce qui s'accorde beaucoup moins avec le reste de la description.

4. Victor de Vita, *Persec. Vandal.*, I, 5, 16 : « foris muros ».

Digitized by Google

que cet *Ager Sexti* était situé hors de l'enceinte de Carthage. C'était un lieu de villégiature; le proconsul Galerius Maximus, celui qui condamna Cyprien, y avait sa villa, et s'y était retiré, nous dit-on, « pour recouvrer une bonne santé »[1]. Ce vallon entouré de bois devait être un de ceux qui coupent le plateau dans la direction de la Marsa, dans cette région de Megara qui depuis vingt-cinq siècles est peuplée de villas, et où sont encore aujourd'hui les résidences d'été du Bey, du Résident général, de toutes les autorités ou notabilités de Tunis.

Ce n'est pas là que fut enseveli Cyprien. Immédiatement après le supplice, les fidèles avaient enlevé le corps de l'évêque et l'avaient déposé provisoirement « dans le voisinage », pour le soustraire à la « curiosité des païens[2]. » Mais, la nuit venue, en grande pompe, à la lueur « des cierges et des torches », ils le portèrent « aux *areae* de Macrobius Candidianus le procurateur, qui sont situées sur la *Via Mappaliensis*, près des *Piscines*[3]. » La position du faubourg de *Mappalia* ou *Magalia* est bien connue; le nom même s'en est conservé dans le nom du village moderne de la *Malga*, au nord-ouest de Byrsa. La *Via Mappaliensis* était probablement cette grande voie carrossable qui, aujourd'hui encore, conduit de la Malga à Sidi-bou-Saïd. Les *Piscines* dont parle le chroniqueur sont donc les *Grandes Citernes* de la Malga, et non point les Citernes de Bordj-Djedid, voisines de la mer[4]. Et ceci s'accorde encore avec le témoignage de Victor de Vita, qui place le tombeau de saint Cyprien hors de l'enceinte de Carthage[5].

1. « In Sexti perduxerunt, ubi idem Galerius Maximus proconsul bonae valetudinis recuperandae gratia secesserat » (*Acta Cypriani*, 2).

2. « Ita beatus Cyprianus passus est, ejusque corpus propter gentilium curiositatem in proximo positum est » (*ibid.*, 5).

3. « Inde per noctem sublatum cum cereis et scolacibus ad *areas Macrobii Candidiani procuratoris*, quae sunt in *via Mappaliensi* juxta *Piscinas*, cum voto et triumpho magno deductum est » (*ibid.*, 5).

4. Les Citernes de Bordj-Djedid étaient éloignées de la *Via Mappaliensis*, comme du faubourg de *Mappalia* et des vieux cimetières chrétiens. De plus, elles étaient dans l'enceinte de Carthage. Autant de raisons pour ne pas placer le tombeau de ce côté.

5. Victor de Vita, *Persec. Vandal.*, I, 5, 16. — Le tombeau devait, d'ailleurs,

Digitized by Google

Tout près des Grandes Citernes, vers l'est, se dresse le *Koudiat-Soussou*, un monticule de forme arrondie. C'est là que le P. Delattre cherche l'emplacement de la villa du procurateur Macrobius Candidianus et des *areae* où fut enseveli Cyprien [1]. Les sondages entrepris en cet endroit n'ont pas donné de grands résultats; mais c'est évidemment de ce côté, dans le voisinage immédiat des Citernes, qu'était le tombeau de saint Cyprien.

Le nom d'*areae*, donné déjà au lieu de sépulture par le chroniqueur contemporain, laisse supposer qu'un cimetière chrétien existait dès lors en cet endroit. On a trouvé, en effet, non loin de là, quelques-unes des plus vieilles tombes chrétiennes. Ce cimetière avait été probablement établi dans des terrains qui dépendaient de la villa de Macrobius Candidianus, et qui avaient été cédés à la communauté par ce riche prosélyte. En tout cas, la présence du tombeau de saint Cyprien dut contribuer beaucoup à peupler cette nécropole. Les dévots aimaient à dormir leur dernier sommeil le plus près possible de la tombe d'un martyr; et ce martyr des *Mappales* était le plus illustre de toute l'Afrique. Nous pouvons citer d'ailleurs, dès la fin du IIIe siècle, un exemple décisif de ces dévotes ambitions. En 295, un conscrit chrétien, pour refus de service militaire, fut martyrisé à Theveste : c'est le célèbre Maximilien. Une dame, du nom de Pompeiana, fit charger le corps du martyr « sur sa litière », le conduisit à Carthage, et le déposa « au pied du *monticule*, près du martyr Cyprien, le long du *palatium* » [2]. Elle-même mourut douze jours plus tard, et fut ensevelie au même endroit [3].

Ce dernier texte est précieux, et un peu embarrassant, en raison des indications topographiques qu'il contient. Ce *monticule*

être voisin du mur d'enceinte, qui paraît avoir longé les Grandes Citernes de la Malga.

1. P. Delattre, *Cosmos* du 7 décembre 1889, p. 19. — Cf. P. de Sainte-Marie, *Mission à Carthage*, p. 35; Babelon, *Carthage*, p. 148.

2. *Acta Maximiliani*, 3 : « Et ita mox passus est. Et Pompeiana matrona corpus ejus de judice eruit, et imposito in dormitorio suo, perduxit ad Carthaginem, et *sub monticulo juxta Cyprianum martyrem secus palatium* condidit. »

3. « Et ita post XIII diem eadem matrona discessit, et illic posita est » (*ibid.*, 3).

Digitized by Google

qui dominait le tombeau de saint Cyprien, c'est le *Koudiat-Sous-sou*, dont nous parlions tout à l'heure, ou quelque autre colline située près des Citernes de la Malga. Mais quel est ce *palatium* des *Acta Maximiliani*? Le passage a été malheureusement altéré; le mot *palatium* a été introduit ou rétabli dans le texte par Ruinart[1]. Cependant cette lecture est assez vraisemblable; et l'on ne voit pas ce qu'on y pourrait substituer. Essayons donc de l'expliquer d'après la topographie.

Procope, lui aussi, nous parle d'un *Palatium* ou *Palation* de Carthage[2]. C'était le palais des rois vandales, où s'installa Bélisaire vainqueur. Selon toute apparence, c'était l'ancien palais des proconsuls, le *Praetorium* où comparut Cyprien[3]. On place ordinairement cet édifice sur la pente Est de Byrsa; Beulé a proposé de l'identifier avec les ruines importantes, substructions ou salles voûtées, que l'on visite de ce côté en montant à Saint-Louis[4]. L'hypothèse, en elle-même, n'a rien d'invraisemblable, quoique l'acropole paraisse bien étroite pour tous les monuments qu'on y veut loger; en tout cas, ce n'est qu'une hypothèse, et rien n'est venu la confirmer.

Voici tout ce que nous apprend Procope sur la situation du palais. Bélisaire entre à Carthage par l'ouest, et ne rencontre pas d'ennemis; il monte au *Palation*, s'assied sur le trône de Gelimer[5], et offre un banquet dans la salle où les rois vandales avaient coutume de donner leurs festins[6]. Le palais devait être dans un quartier peu éloigné du port, appelé alors *Mandrakion* : dès qu'ils apprennent l'entrée de Bélisaire, les marchands des

1. Ruinart, *Acta martyrum sincera*, éd. de 1713, p. 301. — Les éditions antérieures donnaient *platum*, qui était évidemment la leçon du seul manuscrit connu jusqu'alors, mais qui n'avait aucun sens, le mot n'étant pas latin.

2. Procope, *Vandal.*, I, 20 : ἐς τὸ παλάτιον ἀναβάς.

3. Pontius, *Vita Cypriani*, 15 : « a *praetorio* revertebatur »; *ibid.*, 16 : « Sed ubi ad *praetorium* ventum est, nondum procedente proconsule... »; *ibid.*, 18 : « Et cum exiret *praetorii* fores... »

4. Beulé, *Fouilles à Carthage*, p. 68 et suiv. — Cf. Tissot, *Géographie comparée de la province romaine d'Afrique*, t. I, p. 649 et suiv.; Babelon, *Carthage*, p. 134.

5. Procope, *Vandal.*, I, 20.

6. *Ibid.*, I, 21.

Digitized by Google

alentours du Mandrakion viennent se plaindre à lui d'avoir été pillés par des matelots byzantins[1]. Enfin, une amusante anecdote, où un geôlier joue un rôle spirituel, prouve que des sous-sols du palais, où était aménagée une prison, l'on apercevait la mer[2]. — De ces divers détails on doit conclure seulement que le *Palation* des Vandales et des Byzantins, probablement identique au *Praetorium* des proconsuls et au *Palatium* des *Acta Maximiliani*, était situé sur une hauteur, dans la région ouest de Carthage, pas très loin et en vue de la mer. Rien n'autorise à affirmer que ce monument ait occupé la pente de Byrsa; il pouvait se trouver tout aussi bien sur l'une des collines qui se dressent plus au nord, et d'où l'on aperçoit également la mer, sur l'un des monticules voisins des citernes de la Malga. Le témoignage des *Acta Maximiliani*, même si l'on accepte la lecture *palatium*, peut donc se concilier aisément avec le témoignage irrécusable des *Acta Cypriani*.

II

Au IVe siècle, à mesure que grandissaient le nom et le culte de saint Cyprien, son tombeau devint célèbre dans tout le monde chrétien. En Espagne, où l'on fêtait religieusement son anniversaire[3], Prudence lui consacrait un de ses plus beaux hymnes, où il enviait à l'Afrique la possession de son corps[4]. A Rome, où il figurait au calendrier dès l'année 354, et où l'on voit encore son portrait, dans les Catacombes, à côté de celui du pape Cornelius[5], on possédait sans doute de lui quelque relique; car on célébrait son anniversaire au cimetière de Calliste[6]. En Orient,

1. Procope, *Vandal.*, I, 20.
2. *Ibid.*, I, 20.
3. Prudence, *Peristephan.*, XII, 237.
4. *Ibid.*, XIII, 1-4 (*Passio S. Cypriani martyris*).
5. Dans la crypte du pape Cornelius, au cimetière de Calliste. Ces fresques datent du pontificat de Léon III. Cf. De Rossi, *Roma sotterranea*, t. I, p. 298 et suiv., pl. VI-VII.
6. *Depositio martyrum* : « XVIII Kal. Octobr. Cypriani, Africae. Romae celebratur in Callisti » (*Chronographe de* 354, éd. Th. Mommsen, dans les *Monum. Germaniae histor.* — *Auctor. antiq.*, t. IX, p. 72). — Cf. *Martyrol.*

Digitized by Google

dès 379, dans un panégyrique de saint Cyprien, Grégoire de Nazianze parlait de ses miracles[1]; et l'on commençait à faire du grand évêque de Carthage un magicien[2], tandis que l'impératrice Eudocie, femme de Théodose II, le choisissait pour héros d'un poème épique[3]. De Gaule, on entreprenait parfois un long pèlerinage pour aller prier sur sa tombe. Au début d'un des jolis dialogues de Sulpice Sévère, un des interlocuteurs, Postumianus, raconte ses voyages en Afrique et en Orient : « J'ai voulu, dit-il, aller à Carthage, y visiter les lieux consacrés par les saints, et surtout me prosterner devant le tombeau du martyr Cyprien[4]. » Deux siècles plus tard, Grégoire de Tours parlera encore des miracles du « bienheureux Cyprien, évêque et martyr de Carthage », qui « souvent rend la santé aux malades suppliants »[5].

Mais nulle part autant qu'en Afrique, on ne vénérait la mémoire et le tombeau du grand évêque de Carthage. Dès l'année 359, des reliques de saint Cyprien sont mentionnées par l'inscription de Tixter, en Maurétanie[6]. Les sermons africains de la fin du IVe siècle ou des premières années du Ve attestent le culte que l'Église de Carthage rendait à Cyprien, et la vénération dont l'on entourait sa sépulture.

Saint Augustin parle tantôt du tombeau proprement dit, de l'endroit où reposait le corps, tantôt d'un autel qui existait à l'*Ager Sexti*, et qu'on appelait la *mensa Cypriani*. On a souvent confondu ces deux monuments; avant de nous demander s'il faut ou non les identifier, voyons ce que saint Augustin nous apprend sur chacun d'eux.

Hieronym., éd. Duchesne et Rossi, p. LXXI; Duchesne, *Liber Pontificalis*, t. I, p. 12.

1. Grégoire de Nazianze, *Orat.* 24.

2. Par suite d'une confusion avec son homonyme, le mage Cyprien d'Antioche. Cf. Zahn, *Cyprian von Antiochien*, Erlangen, 1882.

3. Photios, *Cod.* 184.

4. Sulpice Sévère, *Dialog.*, I, 3.

5. Grégoire de Tours, *Mirac.*, I, 93 (*Liber in gloria martyrum*, éd. Bruno Krusch, dans les *Monum. Germaniae histor.* — *Scriptor. rerum meroving.*, t. I, p. 550).

6. *Corpus inscript. lat.*, VIII, *supplem.*, 20600.

Digitized by Google

La *mensa Cypriani* est mentionnée à diverses reprises dans les sermons[1]. Elle s'élevait certainement au lieu du martyre, à l'*Ager Sexti*. Saint Augustin nous renseigne là-dessus, avec toute la précision désirable. Il dit dans un de ses sermons pour l'anniversaire de Cyprien : « Vivant, il a gouverné l'Église de Carthage; par sa mort, il l'a honorée. C'est là qu'il a exercé son épiscopat, c'est là qu'il a consommé son martyre. En ce lieu même, où il a déposé les dépouilles de sa chair, une cruelle multitude s'assemblait alors, pour verser le sang de Cyprien par haine du Christ; en ce lieu, aujourd'hui, s'assemble une multitude recueillie, qui à cause de l'anniversaire de Cyprien boit le sang du Christ... Enfin, comme vous le savez, vous tous qui connaissez Carthage, dans ce même lieu a été construite une *mensa* consacrée à Dieu; et pourtant on l'appelle la *mensa Cypriani*. Non pas que Cyprien ait jamais banqueté en cet endroit, mais parce qu'il y a été immolé. Par son sacrifice même, il a préparé cette *mensa*, non pour y nourrir personne ou s'y nourrir, mais afin qu'on y offrît le sacrifice à Dieu, à ce Dieu à qui lui-même s'est offert. Mais cette *mensa*, qui est consacrée à Dieu, est appelée aussi la *mensa Cypriani*; en voici la raison. De même qu'elle est entourée maintenant par les fidèles, de même, alors, Cyprien y était entouré par les persécuteurs. Là où maintenant cette *mensa* est honorée par des prières amies, là Cyprien était foulé aux pieds par des ennemis en fureur. Enfin, là où cette *mensa* se dresse, là succomba Cyprien[2] ».

Par plusieurs détails de ce texte, on voit que l'Église de Carthage célébrait alors, autour de la *mensa Cypriani*, de véritables offices où l'on communiait[3]. En fait, un autre sermon du temps, prononcé aussi pour l'anniversaire du martyr, semble attester

1. Saint Augustin, *Sermon.* 13; 305 ; 310, 2; *Enarr. in Psalm.* LXXX, 4 et 23.

2. Saint Augustin, *Sermo* 310, 2.

3. « Venerans multitudo concurrit, quae propter Natalem Cypriani *bibit sanguinem Christi*... Hanc mensam... in qua *sacrificium Deo*, cui et ipse oblatus est, *offeratur* » (*ibid.*, 310, 2).

Digitized by Google

qu'un autel existait alors à l'*Ager Sexti*[1]. Sans doute, suivant la coutume, une *cella* s'élevait au dessus de la *mensa*, avec une abside pour le clergé. En tout cas, c'est là que saint Augustin a prononcé au moins trois de ses sermons[2]. Et il est à noter qu'aucun de ces sermons ne se rapporte à l'anniversaire de Cyprien ; d'où l'on peut conclure que dès cette époque la *cella* où était la *mensa Cypriani*, sans être encore une église proprement dite, servait déjà couramment de lieu de réunion pour les fidèles. Mais les chrétiens de Carthage s'y réunissaient aussi pour l'anniversaire du martyre. Saint Augustin lui-même nous le dit[3]; et deux autres sermons d'origine africaine, qu'on lui attribue probablement à tort, ont été prononcés près de la *mensa* au jour anniversaire[4].

D'autre part, l'évêque d'Hippone a parlé aussi plusieurs fois, à Carthage, près du tombeau de saint Cyprien. C'est sûrement là qu'il a fait entendre trois de ses sermons pour l'anniversaire[5]. Dans l'un d'eux, il mentionne « ce lieu si saint où repose le corps d'un si saint martyr », et des cérémonies célébrées « ici-même » ; s'adressant aux fidèles de Carthage, il leur dit « votre évêque »[6]. Dans un autre discours, il rend grâces à Dieu, « qui

1. « Non enim *aram* constituimus, tanquam Deo, Cypriano ; sed Deo vero *aram* fecimus Cyprianum » (*Sermones inediti*, 14, 5. — *Patrol. lat.* de Migne, t. XLVI, p. 862).

2. Saint Augustin, *Sermo* 13 : « Habitus *ad mensam sancti Cypriani* VI Kal. Jun. »; cf. *ibid.*, 13, 5 : « Beatus ille, cujus *hic* sanguis fusus est » ; — *Sermo* 305 : « Habitus *ad mensam S. Cypriani* » ; — *Enarr. in Psalm.* LXXX, 4 : « Hoc est quod vos et ad illam *mensam* beati martyris exhortati sumus... » ; *ibid.*, 23 : « Sed quoniam perendino die, id est quarta sabbati, non possumus *ad mensam Cypriani* convenire, quia festivitas est sanctorum martyrum, crastino ad ipsam mensam conveniamus. »

3. « *Ibi hodie* venerans multitudo concurrit, quae propter *Natalem Cypriani* bibit sanguinem Christi » (Saint Augustin, *Sermo* 310, 2).

4. *Sermones inediti*, 14-15 *In Natali Cypriani martyris* (*Patrol. lat.* de Migne, t. XLVI, p. 862-869). — Cf. 14, 3 : « Dat mihi fiduciam *locus iste*, et qui me constituit *in isto loco*. Potuit sanctus martyr *saevientes sustinere paganos*... » ; 15, 1 : « Quando *in isto loco* beatissimus martyr sacrum *sanguinem fudit*. »

5. Saint Augustin, *Sermon.* 311-313 : *In Natali Cypriani martyris.*

6. « Istum tam sanctum locum, *ubi jacet tam sancti martyris corpus*... Cantabantur *hic* nefaria... Per sanctum fratrem nostrum *episcopum vestrum*, ex quo *hic* coeperunt sanctae vigiliae celebrari... » (*ibid.*, 311, 5).

Digitized by Google

a enrichi d'un tel évêque l'Église de cette cité, et qui a consacré par un *corps si saint* la grandeur de ce lieu »[1]. Dans un troisième, il évoque la dépouille charnelle du martyr : « La chair sainte de cette âme victorieuse, qui était comme la gaine de cette framée, dit-il, nous l'ornons *en ce lieu-ci* par la sublimité d'un *autel* divin; cette chair qui à cette même âme doit être rendue par une triomphante résurrection, et qu'ensuite n'atteindra aucune mort[2]. »

L'existence de ces trois sermons *In Natali Cypriani martyris* suffit à prouver que l'anniversaire se célébrait près du tombeau, comme à la *mensa Cypriani*[3]. Un passage d'un de ces sermons prouve aussi que, sur ce tombeau, s'élevait dès lors un autel. D'après un curieux récit de saint Augustin, c'est probablement son ami Aurelius, l'évêque de Carthage, qui avait fait dresser ou restaurer cet autel. Quelque temps auparavant, le tombeau de saint Cyprien avait été l'objet de certaines profanations, qui attestaient à leur façon la popularité du martyr, mais qui indignaient les dévots. Les Carthaginois s'étaient si bien familiarisés avec leur grand saint, qu'ils avaient pris l'habitude d'aller, le soir, danser et chanter autour de lui. Augustin y voyait la persistance d'une coutume païenne, et s'en fâchait d'autant plus[4].

1. « Qui suo tali antistite *hujus civitatis* Ecclesiam ditavit, et *tam sancto corpore hujus loci amplitudinem consecravit* » (*ibid.*, 312, 6).

2. « Cujus victricis animae *sanctam carnem*, tanquam frameae illius vaginam, *hoc loco* sublimitate divini *altaris* ornamus... » (*ibid.*, 313, 5).

3. On répète toujours que les cinq sermons de saint Augustin pour l'anniversaire de Cyprien (*Sermon.* 309-313) ont été prononcés au lieu du martyre, près de la *mensa Cypriani*. Cette assertion est inexacte pour quatre au moins des cinq discours, et probablement pour les cinq. Nous venons de voir que les sermons 311-313, d'après le texte même, ont été dits devant le tombeau. Le sermon 310 a été débité probablement à Hippone, en tout cas, hors de Carthage (cf. 310, 2 : *quicumque Carthaginem nostis*). Le sermon 309, où sont commentés les *Acta Cypriani*, ne renferme aucune allusion ni au tombeau ni à la *mensa*; pour cette raison même, on peut croire qu'Augustin s'adressait ce jour-là, non pas aux Carthaginois, mais aux fidèles d'Hippone. Nous avons vu d'ailleurs plus haut que plusieurs autres sermons du temps, dont deux pour l'anniversaire, ont été prononcés à l'*Ager Sexti*, près de la *mensa*. On doit en conclure, évidemment, que l'anniversaire se célébrait également au tombeau et à la *mensa*, au moins vers la fin du IVe siècle et au début du Ve.

4. Saint Augustin, *Sermo* 311, 6.

Digitized by Google

Il disait aux fidèles de Carthage, près du tombeau : « Il y a quelques années, cet endroit même avait été envahi par l'effronterie des danseurs. Ce lieu si saint, où repose le corps d'un si saint martyr, — et bien des gens s'en souviennent, ceux du moins qui ont pris de l'âge, — ce lieu si saint, dis-je, avait été envahi par la peste et l'effronterie des danseurs. Pendant toute la nuit, on chantait ici des chansons criminelles; et, en chantant, l'on dansait[1]. » Pour arrêter le scandale, l'évêque de Carthage imagina d'instituer près du tombeau de pieuses *veillées*, une sorte d'office de nuit. Les danseurs s'obstinèrent quelque temps, puis ils se décidèrent à aller danser plus loin[2]. Cet office de nuit suppose l'existence d'un autel, et probablement d'une *cella*, comme à l'*Ager Sexti*.

Culte, cérémonies, autel, sermons pour l'anniversaire, tout ce que nous savons sur le tombeau s'accorde singulièrement avec ce que les textes nous apprennent sur la *mensa Cypriani*. Aussi, la première idée qui vient à l'esprit, c'est que la *mensa*, suivant l'usage, pouvait couvrir le tombeau, et que donc l'on devrait identifier les deux monuments. Saint Augustin ne nous dit nulle part que, de son temps, le corps de saint Cyprien fût encore aux Mappales; mais il nous dit expressément que la *mensa* était au lieu du martyre[3]. Si l'on s'en tient à son témoignage, deux explications sont possibles : ou bien le corps du saint avait été ramené à l'*Ager Sexti* et s'y trouvait à la fin du IVe siècle; ou bien le corps était resté aux Mappales, et la *mensa Cypriani* ne recouvrait que des reliques. — La seconde explication doit être la véritable, si l'on en juge par deux textes du Ve siècle.

Le premier de ces textes est un passage du traité *De miraculis sancti Stephani*, qui fut composé vers 420 par un clerc d'Uzalis, et qui est dédié à l'évêque Evodius, ami d'Augustin. Entre autres miracles, l'auteur raconte la guérison d'une dame de Car-

1. Saint Augustin, *Sermo* 311, 5.
2. « Quando voluit Dominus per sanctum fratrem nostrum episcopum vestrum, ex quo hic coeperunt sanctae vigiliae celebrari, illa pestis aliquantulum reluctata, postea cessit diligentiae, erubuit sapientiae » (*ibid.*, 311, 5).
3. *Ibid.*, 310, 2.

Digitized by Google

thage, appelée Megetia, qui avait été défigurée et paralysée à la suite d'une grossesse. Quelque temps avant l'intervention miraculeuse, une amie de Megetia vint la prier de l'accompagner aux Mappales, le jour de la fête de Pâques, pour s'acquitter d'un vœu fait à saint Cyprien [1]. Ce texte semble bien prouver qu'au commencement du ve siècle le corps de Cyprien était encore aux Mappales.

D'autre part, à la fin du ve siècle, Victor de Vita distingue la basilique élevée à l'endroit « où Cyprien a versé son sang », d'une autre basilique « où a été enseveli son corps, au lieu dit les *Mappales* » [2]. On voit que les deux témoignages du ve siècle s'accordent, et l'on est porté à en conclure que le corps de Cyprien n'avait pas été déplacé. S'il en est ainsi, la *mensa Cypriani*, située à l'*Ager Sexti*, couvrait seulement quelques reliques, sans doute de simples vêtements.

Les auteurs africains ne nous apprennent rien de précis sur les destinées ultérieures du tombeau. Le sermon prononcé par l'évêque Fulgence de Ruspé, pour l'anniversaire de Cyprien, atteste seulement que l'on continuait de fêter cet anniversaire [3]. Une homélie populaire d'époque vandale, dont nous parlerons plus loin, évoque saint Cyprien et lui fait dire dans une prière à Dieu : « Rends à toi ta gloire, rends aux tiens ta terre, rends aux miens *mes ossements* : par ton triomphe, tes ennemis périront, et nous, nous aurons la joie de reprendre notre place dans notre demeure [4]. » Il y a là une petite difficulté d'interprétation; car l'église en question, que l'orateur fait revendiquer par Cyprien, et qui avait été enlevée aux Catholiques par les Ariens avec la

1. « Ut voto suo solvendo *beato martyri Cypriano in Mappalia* secum pergeret et solemnitati pariter interesset » (*De miraculis sancti Stephani*, II, 2, 9 : *Patrol. lat.* de Migne, t. XLI, p. 848).

2. Victor de Vita, *Persec. Vandal.*, I, 5, 16.

3. Fulgence de Ruspé, *Sermo* 6, 1 *De sancto Cypriano martyre* (*Patrol. lat.* de Migne, t. LXV, p. 740). — Cf. *Homilia de S. Cypriano episcopo et martyre*, 1 : « Hodie nos solitum deferre sermonem *beati Cypriani natalitia festa* compellunt » (*ibid.*, t. LVIII, p. 265).

4. « Redde meis *ossa mea* » (*Homilia de S. Cypriano episcopo et martyre*, 2).

Digitized by Google

complicité des Vandales, cette église, comme nous le verrons, était située au bord de la mer. L'auteur ne veut pas dire, sans doute, que le corps de saint Cyprien était alors dans ce sanctuaire; il veut parler probablement de reliques conservées là, ou même, tout simplement, du tombeau des Mappales qui était également aux mains des Ariens.

Depuis le VIIe siècle, le tombeau de Cyprien disparaît de l'histoire, comme l'Afrique chrétienne elle-même, dans la nuit des invasions arabes. Mais le corps du grand saint de Carthage reparaît tout à coup dans une légende au temps de Charlemagne. On racontait que des ambassadeurs de l'empereur d'Occident, passant par l'Afrique, avaient vu en ruines les tombeaux des martyrs de Carthage. Ils avaient obtenu d'un certain Aron, roi des Perses, — évidemment le célèbre calife Haroun-al-Raschid, — la concession de ces précieuses reliques. Le corps de saint Cyprien fut d'abord transporté à Arles, puis à Lyon. Plus tard, Charles le Chauve le fit venir à Compiègne et le déposa dans un monastère attenant au palais[1].

III

Victor de Vita nous apprend qu'au milieu du Ve siècle existaient à Carthage, mais en dehors de l'enceinte, deux « grandes et magnifiques » basiliques dédiées à saint Cyprien : l'une au lieu du martyre, c'est-à-dire à l'*Ager Sexti*, du côté de la Marsa; l'autre au lieu de sépulture, aux *Mappales*, c'est-à-dire près des Grandes Citernes de la Malga[2].

La basilique de l'*Ager Sexti* ne devait pas être antérieure au Ve siècle. Dans ses sermons, saint Augustin ne parle que de la *mensa Cypriani*. Un autre sermon africain, qui date à peu près

1. *Martyrologe* d'Adon, XVIII Kal. Octobr. (*Patrol. lat.* de Migne, t. CXXIII, p. 355-356); Ruinart, *Acta martyrum sincera*, éd. de 1713, p. 205.

2. Victor de Vita, *Persec. Vandal.*, I, 5, 16 : « Sed etiam *foris muros* quascumque voluit occupavit, et praecipue *duas et egregias et amplas sancti martyris Cypriani*, unam *ubi sanguinem fudit*, aliam *ubi ejus sepultum est corpus*, qui locus *Mappalia* vocitatur. ».

Digitized by Google

du même temps, paraît indiquer que cette *mensa* était ou supportait un véritable autel[1]. A en juger par les offices ou autres cérémonies qu'on y célébrait[2], par les sermons qu'on y prononçait[3], la *mensa* devait être enfermée dans une *cella* munie d'une abside. Mais c'était l'aménagement ordinaire des sépultures de martyrs; et il n'y a rien là qui mérite, à proprement parler, le nom d'église.

On lit, il est vrai, dans un autre sermon, qui a été débité là : « Quand le bienheureux martyr a versé en ce lieu son sang sacré, je ne sais si la foule des furieux a été ici aussi grande qu'est maintenant la multitude des admirateurs. Je le répète; car j'aime à voir le peuple se rassembler dévotement dans ce lieu, dans la *maison du Seigneur*[4]. » Cette *maison du Seigneur* dont parle le prédicateur, et qui contenait tant de monde, devait être une église. Mais, à coup sûr, ce sermon, qui est d'un ton déclamatoire, n'est pas de saint Augustin; il semble d'assez basse époque, et dès lors doit être écarté. — Dans les discours authentiques de l'évêque d'Hippone, rien ne permet de croire qu'il existât dès lors une grande église à l'*Ager Sexti*.

Mais, d'autre part, la basilique avait été construite avant l'invasion des Vandales, puisque, d'après Victor de Vita, Genséric la confisqua aussitôt après la prise de Carthage[5]. Par conséquent, elle a dû être édifiée sur la *mensa Cypriani* peu de temps avant cette invasion, dans le premier tiers du ve siècle. Le P. Delattre a cru en reconnaître l'emplacement et en retrouver quelques débris à la Marsa[6]. L'identification reste fort incertaine.

Comme celle de l'*Ager Sexti*, la basilique des *Mappales* datait

1. *Sermones inediti*, 14, 5 (*Patrol. lat.* de Migne, t. XLVI, p. 862).
2. Saint Augustin, *Sermo* 310, 2.
3. *Ibid.*, 13 ; 305; *Enarr. in Psalm.* LXXX, 4 et 23.
4. « Quando *in isto loco* beatissimus martyr *sacrum sanguinem fudit*, nescio utrum tanta hic fuerit turba furentium, quanta nunc est *multitudo* laudantium. Iterum dico; delectat enim me, populum videre *in domo Domini* religiosissime in hunc locum convenientem » (*Sermones inediti*, 15, 1 : *Patrol. lat.* de Migne, t. XLVI, p. 866).
5. Victor de Vita, *Persec. Vandal.*, I, 5, 16.
6. P. Delattre, *Carthage, inscriptions chrétiennes*, p. 6 et suiv.

Digitized by Google

probablement du début du ve siècle. Certainement elle n'existait pas encore au moment où Augustin s'indignait contre ces danses et ces chants sacrilèges qui troublaient le repos du saint[1]. Un autel s'élevait seulement sur la tombe[2]; et sans doute, aussi, une *cella*, où l'on prêchait[3], où l'on célébrait l'anniversaire du martyr et ces offices de nuit institués récemment par l'évêque de Carthage[4]. C'est peu de temps après que l'on dut construire la basilique. En tout cas, celle-ci existait déjà vers l'année 420, au moment où le chroniqueur d'Uzalis écrivait le *De miraculis sancti Stephani*. C'est ce que montre la suite de l'histoire de Megetia. Le jour de Pâques arrivé, cette dame, qui venait d'être miraculeusement guérie, se rendit avec ses amies aux Mappales, comme il était convenu : « Alors toutes ensemble, dit le chroniqueur, se dirigèrent vers l'*église* avec elle, et s'acquittèrent de leurs vœux envers le Seigneur[5]. » On se souvient que, d'après la première partie du récit, Megetia et ses amies devaient aller, ce jour-là, au tombeau de Cyprien. Elles tinrent leur promesse. Donc cette *église*, dont parle le chroniqueur, ne peut être que la basilique élevée aux Mappales en l'honneur de l'évêque-martyr, et sur sa tombe. Elle était située, comme la sépulture qu'elle enfermait, sur la *Via Mappaliensis*, tout près des Citernes de la Malga[6], tout près aussi, peut-être, du *Palatium* des *Acta Maximiliani*[7], qui paraît identique au *Palation* de Procope[8].

Dans ce sanctuaire se trouvait probablement le lutrin colossal que Grégoire de Tours, sur la foi des pèlerins, décrit avec admiration : « Le bienheureux Cyprien, évêque et martyr de Carthage, rend souvent la santé aux malades qui l'implorent. Dans sa basilique est un lutrin, sur lequel on pose un livre pour chanter ou

1. Saint Augustin, *Sermo* 311, 5.
2. *Ibid.*, 313, 5.
3. *Ibid.*, 311-313.
4. *Ibid.*, 311, 5.
5. « Tunc omnes una *ad ecclesiam* perrexerunt cum ea, et vota sua Domino persolverunt » (*De miraculis sancti Stephani*, II, 2, 9).
6. *Acta Cypriani*, 5.
7. *Acta Maximiliani*, 3.
8. Procope, *Vandal.*, I, 20.

Digitized by Google

lire, et qui est, dit-on, d'un art merveilleux. On rapporte qu'il est sculpté tout entier dans un seul bloc de marbre : la table d'en haut, à laquelle on monte par quatre marches; la balustrade du pourtour; les colonnes du dessous. Car il y a une estrade, sous laquelle peuvent se tenir huit personnes. Jamais le génie de l'homme n'aurait pu exécuter cela, si la vertu du martyr ne s'en était mêlée [1]. »— D'après Grégoire de Tours, cette merveille se voyait dans la basilique où saint Cyprien guérissait les malades. Ces miracles devaient se produire sur le tombeau du saint. C'est pourquoi il est vraisemblable que le fameux lutrin était dans la basilique des Mappales.

Suivant Victor de Vita, dont le témoignage est confirmé, d'ailleurs, par toutes les données topographiques, les deux basiliques dont nous venons de parler étaient situées « hors des murs » [2]. Il serait bien surprenant que saint Cyprien, populaire comme il l'était à Carthage, n'eût pas eu un sanctuaire dans l'enceinte même de la ville. En fait, Augustin et Procope nous parlent d'une autre église, également dédiée à saint Cyprien, que l'on a eu le tort de confondre avec les précédentes.

Cette église — Augustin et Procope nous le disent l'un et l'autre — était située près de la mer [3]; au cœur de la cité, et dans le voisinage du port, comme nous le verrons. On sait comment Augustin, au temps où il professait la rhétorique et rêvait d'ambitions profanes, se lassa un jour des mauvaises façons de ses élèves carthaginois, et s'embarqua brusquement pour Rome malgré l'opposition de sa mère. La pauvre femme, qui soupçonnait ses intentions, le surveillait pourtant de près; elle l'avait suivi jusqu'à la mer, afin de le retenir ou de pouvoir, du moins, partir avec lui. Pour recouvrer sa liberté, il prétendit qu'il voulait seulement faire la conduite à un ami. Monique n'étant qu'à

1. Grégoire de Tours, *Mirac.*, I, 93 (*Liber in gloria martyrum*, éd. Bruno Krusch dans les *Monum. Germaniae histor.* — *Scriptor. rerum meroving.*, I, p. 550).
2. « Foris muros » (Victor de Vita, *Persec. Vandal.*, I, 5, 16).
3. Saint Augustin, *Confess.*, V, 8, 15; Procope, *Vandal.*, I, 21.

Digitized by Google

moitié dupe de ce petit mensonge, Augustin imagina un stratagème; et c'est ici qu'apparaît pour la première fois cet autre sanctuaire de saint Cyprien. « Ma mère, dit Augustin, refusant toujours de s'en retourner sans moi, je lui persuadai à grand'peine de passer la nuit suivante en un lieu qui était proche de notre navire, et où il y avait une chapelle de saint Cyprien. Mais, cette nuit-là, je partis secrètement; et elle resta, priant et pleurant[1]. »

La fugue d'Augustin est de l'année 383, d'un temps où n'existaient encore, nous l'avons vu, ni la basilique des *Mappales*, ni celle de l'*Ager Sexti*. Le sanctuaire du bord de la mer est donc, à notre connaissance, la plus ancienne église proprement dite qui ait été élevée à Carthage en l'honneur de saint Cyprien. D'après la façon dont Augustin en parle, ce devait être alors une modeste chapelle.

Un siècle et demi plus tard, au témoignage de Procope, c'était un temple magnifique[2]. Elle était fréquentée par les marins, qui y célébraient les *Cypriana* ou fêtes pour l'anniversaire de Cyprien[3], et qui donnaient également le nom de *Cypriana*, en raison de la coïncidence, aux tempêtes de l'équinoxe d'automne[4]. Sous la domination des Vandales, cette église avait été enlevée aux Catholiques par les Ariens. Les fidèles ne pouvaient s'en consoler; mais Cyprien leur apparaissait de temps en temps, et promettait de leur venir en aide[5]. Un curieux sermon de cette époque, composé pour l'anniversaire de l'évêque martyr, exprime naïvement cette douleur et ces espérances. On y lit d'abord l'éloge du saint,

1. « Et tamen recusanti sine me redire, vix persuasi ut *in loco, qui proximus nostrae navi erat memoria beati Cypriani*, maneret ea nocte. Sed ea nocte clanculo ego profectus sum; illa autem remansit orando et flendo » (Saint Augustin, *Confess.*, V, 8, 15).

2. Procope, *Vandal.*, I, 21. — La basilique dont parle Procope et la chapelle dont parle Augustin étant situées également au bord de la mer et près du port, on ne peut guère douter que les deux édifices aient occupé le même emplacement; à la chapelle avait succédé la basilique.

3. Procope, *Vandal.*, I, 20-21. — Cf. Grégoire de Nazianze, *Orat.* 24.

4. Procope, *Vandal.*, I, 20-21.

5. *Ibid.*, I, 21.

Digitized by Google

puis des plaintes sur la persécution arienne : depuis que les barbares occupent son église, Cyprien est martyrisé une seconde fois [1]. Cependant l'on doit prendre courage : Cyprien lui-même demande à Dieu d'intervenir, de délivrer son sanctuaire [2]; et le pape Cornelius agit de son côté [3]. — Les vœux des fidèles devaient être exaucés. Bélisaire s'empara de Carthage le jour même des *Cypriana*. Les prêtres ariens, qui dans l'église avaient tout préparé pour la fête, s'enfuirent au plus vite ; et ce furent les Catholiques qui, ce même jour, célébrèrent les *Cypriana* dans le sanctuaire reconquis de Cyprien [4].

L'église autour de laquelle ont fleuri ces légendes était située au bord de la mer : « dans un lieu qui était tout proche de notre navire », dit Augustin [5]; « le long du rivage de la mer », dit Procope [6]. Et Procope ajoute : « en avant de la ville » [7]; sans doute en venant de la mer. En tout cas, l'église était dans le voisinage du port, et dans l'enceinte de Carthage.

Par suite, on ne peut identifier ce sanctuaire *intra muros* avec aucune des deux basiliques *extra muros* ou *foris muros* dont parle Victor de Vita. Il était au bord de la mer, tandis que les deux autres en étaient certainement assez éloignés [8]. De plus, il fut

1. *Homilia de S. Cypriano episcopo et martyre*, 1 (*Patrol. lat.* de Migne, t. LVIII, p. 265).
2. *Ibid.*, 2.
3. *Ibid.*, 3.
4. Procope, *Vandal.*, I, 21.
5. « In loco qui proximus nostrae navi erat » (Saint Augustin, *Confess.*, V, 8, 15).
6. παρὰ τὴν τῆς θαλάσσης ᾠόνα (Procope, *Vandal.*, I, 21).
7. πρὸ τῆς πόλεως (*ibid.*, I, 21).
8. Nous avons vu que la basilique élevée au lieu du martyre était bâtie dans un vallon boisé (cf. *Vita Cypriani*, 18), du côté de la Marsa. Quant à la basilique élevée sur le tombeau « juxta Piscinas » (*Acta Cypriani*, 5), on ne peut songer sérieusement, comme on l'a prétendu parfois, à la placer près des Piscines de Bordj-Djedid, voisines de la mer; car le faubourg des Mappales, où elle se trouvait (cf. *Acta Cypriani*, 5 ; *De miraculis sancti Stephani*, II, 2, 9), était très loin de là, à la Malga, ainsi que les vieux cimetières chrétiens. D'ailleurs, les Piscines de Bordj-Djedid n'étaient pas hors de la ville, ce qui contredirait encore le texte de Victor de Vita (I, 5, 16). Pour ces diverses raisons, la basilique du tombeau, pas plus que celle de l'*Ager Sexti*, ne peut être confondue avec l'église du bord de la mer.

Digitized by Google

confisqué sous Hunéric[1], tandis que les deux autres l'avaient été sous Genséric[2]. Enfin la chapelle où pria Monique existait dès l'année 383[3], alors qu'aucun édifice, sauf peut-être une simple *cella*, ne s'élevait encore sur la tombe ni au lieu du martyre.

En résumé, l'on constate l'existence, à Carthage, d'au moins trois sanctuaires dédiés à saint Cyprien. D'abord, deux basiliques situées hors des murs, construites au début du ve siècle : l'une à l'*Ager Sexti*, lieu du martyre, dans la direction de la Marsa; l'autre aux *Mappales*, sur le tombeau, près des Grandes Citernes de la Malga. Ensuite, une église située dans l'enceinte de la ville, au bord de la mer, dans le voisinage du port : modeste chapelle à la fin du IVe siècle, grande basilique au temps de la conquête byzantine. — Jusque vers le milieu du VIe siècle, les témoignages de saint Augustin, de Victor de Vita, de Procope, de Grégoire de Tours, des sermons anonymes ou autres documents, permettent de saisir quelques traits de la destinée de ces trois sanctuaires, qui disparaissent ensuite de l'histoire, pour s'écrouler sans doute dans la tourmente des invasions arabes[4].

Paul Monceaux

1. Procope, *Vandal.*, I, 21.
2. Victor de Vita, *Persec. Vandal.*, I, 5, 16.
3. Saint Augustin, *Confess.*, V, 8, 15.
4. Comme nous l'avons dit, on n'a encore retrouvé aucune trace certaine de ces trois sanctuaires de saint Cyprien. Tandis que nous poursuivions nos recherches sur cette question, M. Gauckler découvrait à Dermèche, non loin des citernes de Bordj-Djedid, une belle basilique byzantine, dont on a pu voir la maquette en relief à l'Exposition universelle. Nous nous sommes demandé si ce ne serait pas justement l'une de nos basiliques, notamment celle du tombeau. Malheureusement, les données topographiques, sauf peut-être le « juxta Piscinas » des *Acta Cypriani*, ne concordent pas. Et nous avons dû renoncer à une hypothèse qui pouvait séduire à première vue.

Digitized by Google

UNE FORMULE ORPHIQUE[1]

Les tombes antiques des environs de Sybaris, dans l'Italie méridionale, et l'Eleutherna, en Crète, nous ont rendu un groupe d'inscriptions grecques métriques, gravées au IVe et au IIIe siècle avant J.-C. sur des lames d'or[2], qui comptent parmi les documents les plus importants que nous possédions sur l'histoire des idées religieuses chez les Grecs. Malheureusement, des six inscriptions dont il s'agit, deux seulement ont été déchiffrées d'une manière complète (celles de Petelia et d'Eleutherna) ; pour les autres, les transcriptions publiées laissent fort à désirer et il en est même une dont nous ne savons rien, le seul érudit qui l'ait eue encore en mains l'ayant déclarée illisible. Il y a donc lieu de croire que les textes publiés dans le recueil des inscriptions grecques de l'Italie ne sont pas définitifs; toutefois, le sens général en est assez clair et la lecture du passage dont nous allons nous occuper ne peut inspirer de doutes, puisqu'il se rencontre avec une légère variante sur deux tablettes.

M. Comparetti a reconnu, en 1880, que les inscriptions dont il s'agit étaient des copies plus ou moins fragmentaires, plus ou moins altérées de poèmes orphiques, que l'on plaçait, à titre de phylactères, dans les tombes d'initiés. Elles peuvent se diviser en deux séries (les nos indiqués sont ceux du recueil des inscriptions grecques de l'Italie publié par Kaibel) :

1° Conseils donnés à l'âme du mort pour son voyage d'outre-tombe; quel chemin elle doit suivre, quels périls éviter, ce

1. Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions, le 31 août 1900.

2. La date est donnée, non par la paléographie des inscriptions, mais par la découverte de vases à figures rouges de style récent dans les tombes italiennes qui contenaient les tablettes.

Digitized by Google

qu'elle dira, comment elle trouvera la félicité. — Le document le plus complet et encore le mieux connu — l'original étant au Musée Britannique — est celui de Pételie, n° 638. Une réplique partielle, peu intelligible, a été découverte à Eleutherna en Crète, *Bull. de Corresp. hellénique*, 1893, p. 121; un fragment du même genre a été trouvé près de Sybaris à Corigliano, n° 642.

2° Discours de l'âme du mort aux divinités infernales afin d'être admise dans le royaume des bienheureux. Nous possédons trois textes découverts à Corigliano près de Sybaris, n° 641, 1, 2 et 3; ils débutent par le même vers, mais présentent des différences considérables. Comme il y a aussi de graves incorrections métriques, on est arrivé depuis longtemps à la conclusion que nous sommes là en présence non de copies proprement dites, mais d'extraits d'un long poème juxtaposés et probablement transcrits de mémoire, avec des altérations et des abréviations arbitraires. Enfermées dans des tombes, ces tablettes n'étaient pas destinées à être lues; il suffisait qu'elles évoquassent l'idée d'une sorte de *Livre des Morts* orphique, suivant une comparaison instituée par M. Dieterich en 1891[1] et développée en 1894 par M. Foucart[2].

La première tablette de la seconde série (641, 1) peut se traduire comme il suit :

« Je viens, pure issue de purs[3], ô reine du monde infernal, ô Euklès, ô Eubouleus et autres dieux immortels! Je déclare appartenir à votre race bienheureuse; mais le destin et la foudre qui frappe les astres m'ont vaincue. J'ai pris mon vol hors du cercle douloureux et pénible[4]; je me suis élancée d'un pied rapide vers la couronne désirée; je suis descendue dans le giron de la reine souveraine. — Bienheureux et fortuné, tu seras

1. A. Dieterich, *De hymnis orphicis*, 1891, p. 41.

2. Foucart, *Recherches sur les mystères d'Éleusis*, 1895. L'auteur n'a pas connu le mémoire de M. Dieterich.

3. 'Εκ καθαρῶν καθαρά, ce qui peut signifier que le myste est né de parents initiés (Rohde), ou simplement qu'il est sorti purifié de l'initiation (Dieterich).

4. C'est le κύκλος τῆς γενέσεως de l'orphisme; cf. Kern, *Aus der Anomia*, p. 86; Dieterich, *op. laud.*, p. 32.

Digitized by Google

dieu et non plus mortel. — Chevreau je suis tombé dans le lait. »

Ces deux dernières lignes offrent une grande difficulté, d'autant plus que la seconde est trop courte et rompt absolument la mesure :

Ὄλβιε καὶ μακαριστὲ, θεὸς δ' ἔσῃ ἀντὶ βροτοῖο
ἔριφος ἐς γάλ' ἔπετον.

Le premier vers est certainement la réponse d'une des divinités invoquées : « Tu seras immortel. » Le second, ou plutôt les quatre mots qui en tiennent lieu, ne peuvent guère être autre chose qu'une répartie de l'âme, une sorte de formule par laquelle elle affirme ses droits à l'immortalité que la déesse lui accorde. C'est ce que démontre, à ce qu'il nous semble, la troisième inscription de la première série (n° 642), qui est d'une incorrection extrême et plus incomplète que la précédente :

« Mais lorsque ton âme aura abandonné la lumière du soleil, dirige-toi vers la droite, comme il convient à qui observe bien toutes choses. Salut, toi qui as éprouvé ce que tu n'avais jamais éprouvé encore. D'homme tu es devenu dieu, *chevreau tu es tombé dans le lait*. Salut, salut, dirige-toi sur la droite vers les prairies et les bois sacrés de Perséphone. »

C'est le mystagogue ou l'orphéotéleste qui tient ce discours, de sorte qu'il semble proférer les paroles qui, dans l'autre inscription, paraissent être prononcées les unes par Perséphone, les autres par l'initié lui-même. Mais cela ne tire pas à conséquence. L'important est de retrouver ici, plus complète et plus intelligible, la formule :

θεὸς ἐγένου ἐξ ἀνθρώπου, ἔριφος ἐς γάλα ἔπετες.

Ici encore, cette formule rompt absolument la mesure : c'est de la prose. Pour que les rédacteurs des deux textes n'aient même pas fait un effort pour en tirer un vers, il fallait que ce fût quelque chose de consacré et d'intangible, comme la parole finale du mystagogue à la fin de la cérémonie d'initiation. Alors donc que les parties métriques de ces textes sont précieuses, parce qu'elles sont sans doute l'écho de quelque poème orphique

Digitized by Google

du ve siècle, dont elles nous ont conservé des fragments, la partie en prose est bien plus digne encore de notre attention, parce qu'elle nous fait connaître un lambeau du rituel orphique, remontant, comme nous avons tout lieu de le croire, à une très haute antiquité.

Ceux qui, jusqu'à présent, se sont occupés des tablettes orphiques, ont passé légèrement sur la formule ἔριφος ἐς γάλ' ἔπετον (ou ἔπετες), en la déclarant inintelligible. M. Dieterich seul, que je sache, a fait exception; mais il a proposé une explication plus ingénieuse qu'acceptable[1] et que nous devons commencer par écarter.

Le savant allemand a d'abord rappelé une glose d'Hésychius : Ἔριφος · Διόνυσος et l'épithète Εἰραφιώτης donnée à Dionysos dans un hymne orphique (XLVIII, 2), avec cette autre glose d'Hésychius : Εἰραφιώτης · Ἔριφος παρὰ Λάκωσιν, confirmée par Étienne de Byzance : Διόνυσος · Ἐρίφιος παρὰ Μεταποντίνοις. Il résulte de là que Dionysos s'appelait aussi Ériphos ou Ériphios en pays dorien et dans les colonies doriennes de l'Italie méridionale ; c'est une conclusion certaine et dont nous aurons à tenir grand compte. Mais M. Dieterich s'est laissé séduire par les textes antiques qui font de la Voie Lactée, γαλαξία, quelquefois γάλα, le séjour des bienheureux. Il entend donc ἔριφος ἐς γάλ' ἔπετον dans un double sens : le chevreau est revenu vers les mamelles gonflées de sa mère et l'initié de Dionysos, divinisé à son tour, a émigré vers les plaines de lait, *ad beatae vitae prata lactea.*

Cette solution n'est pas admissible, et cela par la simple raison que rien, dans aucun des cinq textes orphiques inscrits sur des lamelles d'or, ne fait allusion à la croyance de la migration des âmes vers le ciel. Toutefois, l'opinion indiquée par M. Dieterich est encore plus séduisante qu'elle ne lui a semblé à lui-même, car il n'a pas remarqué que la constellation des Chevreaux, *Haedi*, faisant partie de celle du Cocher, se trouve précisément sur la Voie Lactée, ni qu'Euripide emploie le verbe ἐμπίπτειν

1. A. Dieterich, *De hymnis orphicis*, Marbourg, 1891, p. 35.

Digitized by Google

pour signifier la migration des âmes vers le ciel[1]. Quelque curieuses, cependant, que soient ces coïncidences, nous croyons devoir réserver notre assentiment.

M. E. Rohde a repoussé sans discussion l'hypothèse de M. Dieterich, mais il s'est déclaré incapable d'en proposer une autre. M. Kaibel s'était abstenu de toute explication; MM. Foucart et Weil ont fait de même[2]. Il ne semble pourtant pas impossible, sinon de résoudre complètement l'énigme, du moins d'en préciser les termes et d'en circonscrire pour ainsi dire la solution.

Remarquons d'abord que le sens général de la formule, ἔριφος ἐς γάλα ἔπετες, est nettement indiqué par les mots qui la précèdent : θεὸς ἐγένου ἐξ ἀνθρώπου. Il s'agit du passage de la condition humaine à la condition divine et ce passage est comme symbolisé par la chute d'un chevreau dans du lait. D'autre part, cette formule se rencontre une fois avec le verbe à la seconde personne (c'est Perséphone qui parle), une autre fois avec le verbe à la première personne (dans la bouche de l'initié). La formule avec ἔπετον doit être celle du rituel, parce qu'elle ressemble d'une manière frappante à d'autres formules prononcées par l'initié dans les mystères, que Clément d'Alexandrie appelle σύμβολα τῆς μυήσεως ou σύνθημα μυστηρίων[3], ce que Firmicus Maternus traduit par *signa et symbola... quibus auditis excipiuntur in adytis profanis omnibus reclusis*[4]. Ces mots de passe, qui n'ouvrent pas seulement l'accès des parties les plus secrètes des sanctuaires, mais celui du monde des bienheureux, sont des formules où l'initié, parlant à la première personne, affirme avoir accompli un acte rituel : ἐκ τυμπάνου ἔφαγον, ἐκ κυμβάλου ἔπιον, j'ai mangé dans le tambourin, j'ai bu dans la cymbale; ἐκερνοφόρησα, j'ai porté un vase sacré; ὑπὸ τὸν παστὸν ὑπέδυον, je me suis caché sous le lit; ἐνήστευσα, j'ai jeûné; ἔπιον τὸν κυκεῶνα, j'ai bu le cycéon; ἔλαβον ἐκ

1. Eurip., *Hélène*, 1016 : Ὁ νοῦς || τῶν κατθανόντων ζῇ μὲν οὐ, γνώμην δ' ἔχει || ἀθάνατον, εἰς ἀθάνατον αἰθέρ' ἐμπεσών.
2. M. Foucart traduit (*Mém. cité*, p. 69) : « Tu es comme le chevreau tombé dans du lait. »
3. Clem. Alex, *Protrept.*, IV, 15 et 21.
4. Firmicus, *De Errore*, XVIII, 1.

Digitized by Google

κίστης, j'ai pris quelque chose dans la ciste ; ἐγγευσάμενος ἀπεθέμην εἰς κάλαθον καὶ ἐκ καλάθου εἰς κίστην, ayant goûté (de quelque chose), je l'ai déposé dans la corbeille et de la corbeille daus la ciste. Tous les actes ainsi désignés sont réels ; l'on n'éprouve aucune difficulté à se figurer un initié portant un vase, se cachant sous un lit, faisant passer quelque objet d'une ciste dans une corbeille, etc. On est donc conduit à supposer d'abord qu'il en est de même de l'acte exprimé par les mots qui nous occupent : ἐς γάλα ἔπετον. Sans doute, comme tous ceux dont nous venons de parler, il avait aussi un sens mystique et symbolique ; mais ne correspondait-il pas d'abord à une réalité, laquelle ne pouvait être autre chose qu'un bain de lait? L'analogie, d'ailleurs, n'autorise nullement à traduire : « Je suis *comme* un chevreau nageant dans le lait », pour exprimer la félicité suprême; toute tentative d'expliquer la formule orphique en l'affaiblissant doit être résolument écartée. Le mot ἔριφος, qui désigne proprement un animal, ne doit pas non plus être invoqué à l'appui de l'opinion qu'il y aurait ici une simple métaphore : l'initié se sert de ce terme comme il se servirait du pronom personnel, ἐγώ, car il a été assimilé par l'initiation à Dionysos, qui est Ériphos, et il s'appelle désormais Ériphos, comme d'autres initiés au culte de Bakkhos s'appelaient Bakkhos.

Il ne faut pas oublier, toutefois, qu'ἔριφος signifie « chevreau » et que, si ce nom a été donné à Dionysos, ce n'a pu être qu'au Dionysos enfant, à Zagreus ressuscité. Or, ce qui convient essentiellement à l'enfant divin, c'est le lait; si le myste devenu chevreau affirme qu'il est tombé dans le lait, il fait en même temps allusion à sa renaissance mystique; l'initiation l'a transformé en dieu, mais en dieu enfant; elle ne l'a pas seulement sanctifié, mais rajeuni.

L'idée de bains qui rajeunissent, que la légende de la fontaine de Jouvence a répandue au moyen âge et chez les modernes, n'a pas été inconnue de l'antiquité. Pausanias décrit à Nauplie une source appelée Canathos où, suivant la tradition argienne, Héra venait se baigner tous les ans pour recouvrer sa virgi-

Digitized by Google

nité[1]. Le périégète ajoute : Οὗτος μὲν δή σφισιν ἐκ τελετῆς, ἣν ἄγουσι τῇ Ἥρᾳ, λόγος τῶν ἀποῤῥήτων ἐστί. Cela signifie que cette légende appartient à un ἱερὸς λόγος qui se transmettait dans les mystères de Héra. Nous trouvons ailleurs encore la mention d'un bain comme préparant à l'initiation. Au second jour des Grandes Éleusinies, les mystes étaient réunis au cri de ἅλαδε μύσται et se baignaient dans les lacs salés qui bordent le rivage entre Éleusis et Athènes[2]. D'autre part, nous possédons au moins un témoignage antique qui atteste la croyance à la vertu rajeunissante des bains de lait. « Poppée, dit Pline, menait toujours avec elle cinq cents ânesses nourrices et prenait des bains de corps avec ce lait, croyant qu'il donnait de la souplesse à la peau[3] ». L'idée de la vertu hygiénique et cosmétique du lait n'est certainement pas primitive; à l'origine, il doit y avoir là une superstition analogue à celle qui a inspiré l'usage des bains de sang, dont le moyen âge vantait encore l'efficacité[4].

Il ne serait donc pas absurde d'admettre que l'initiation à l'orphisme comportât, comme dernier acte, un bain de lait, peut-être remplacé, dans la pratique, par une lotion ou une simple aspersion. Mais l'emploi du verbe πίπτειν fait difficulté. S'il s'agit d'un bain de lait au sens propre, il faut, pour justifier le mot ἔπετον, que l'initié n'y soit pas entré, mais y soit tombé, comme le plongeur dont il est question dans l'*Odyssée* : ἀρνευτῆρι ἐοικώς — κάππεσε[5]. Or, nous avons précisément lieu de croire qu'il existait, dans l'antiquité, des bains d'initiation comportant un plongeon dans l'eau. La secte thrace des Βάπται, qui florissait à Athènes à la fin du ve siècle, avait été prise à parti, dans une comédie, par le poète Eupolis; et l'on racontait qu'Alcibiade, affilié à cette secte, s'était vengé du poète, au cours d'un voyage, en le jetant à la mer. Le scholiaste de Juvénal[6],

1. Paus., II, 38, 2.
2. Ἅλαδε ἕλασις, Ἐφημ. ἀρχαιολ., 1887, p. 177; cf. Anrich, *Das antike Mysterienwesen*, p. 9.
3. Pline, *Hist. nat.*, XI, 96; cf. XXVIII, 50 (éd. Littré).
4. H. Strack, *Der Blutaberglaube*, Munich, 1892, p. 22.
5. *Odyssée*, XII, 413.
6. Schol. Juven., II, 92 (Lobeck, *Aglaoph.*, p. 1008).

Digitized by Google

qui paraît bien informé, ajoute même expressément qu'Alcibiade, en agissant ainsi, voulut faire subir à Eupolis l'opération qu'il avait reprochée aux Βάπται : *Illud certe tenebimus, Alcibiadem Baptarum in collegium cooptatum fuisse, eumque injuriam sibi allatam sic repulisse, ut poetam, quod Baptis exprobasset, subire cogeret ipsum.* L'origine thrace de la secte des Βάπται, identique à celle des mystères orphiques, pourrait contribuer à rendre séduisant le rapprochement que nous indiquons. Et cependant, il ne saurait nous satisfaire. Car où donc les orphéotélestes auraient-ils trouvé assez de lait pour en remplir des bassins dans lesquels auraient plongé les initiés? On nous parle, il est vrai, des Bacchantes qui puisent du miel et du lait dans les fleuves[1], des plaines où coulent le lait, le vin et le miel aux pieds de Dionysos qui se repose après la chasse[2]. Mais si ces passages, et d'autres encore, indiquent que le lait, comme le vin, était la liqueur sacrée du thiase dionysiaque, ils ne nous autorisent pas à nous figurer quelque part un vrai fleuve, un vrai lac de lait où se serait accompli le baptême orphique. Il faut donc chercher autre chose, en nous détournant de la voie peut-être trompeuse que nous avons suivie jusqu'à présent.

Aux formules réalistes d'initiation qui ont été énumérées plus haut, on peut en ajouter une dont il est déjà question au IVe siècle, qui s'applique précisément aux mystères de Sabazius — nom phrygien de Dionysos Zagreus — et dont les termes n'impliquent aucun acte matériel, mais plutôt une profession de foi. Dans le *Discours sur la Couronne*, Démosthène reproche durement à Eschine d'avoir aidé sa mère à conférer l'initiation aux premiers venus[3] : « Arrivé à l'âge d'homme, tu assistais ta mère dans les initiations ; c'est toi qui lisais le rituel et accomplissais avec elle les autres jongleries. La nuit, tu revêtais la peau de faon; tu répandais sur les initiés l'eau du cratère; tu les purifiais, tu les frottais avec l'argile et le son; puis tu les

1. Plat., *Ion.*, p. 534 A : αἱ Βάκχαι ἀρύτονται ἐκ τῶν ποταμῶν μέλι καὶ γάλα.
2. Eurip., *Bacch.*, 141 : Ῥεῖ δὲ γάλακτι πέδον.
3. Démosth., *De Coron.*, p. 313.

Digitized by Google

faisais relever après la purification en leur disant de s'écrier : « J'ai fui le mal, j'ai trouvé le mieux[1]. » Cette même formule — ἔφυγον κακόν, εὗρον ἄμεινον — était prononcée, suivant Plutarque, par un enfant né de père et mère libres quand il offrait à la ronde, dans les noces, une corbeille de pains[2]. L'explication qu'en donne Plutarque n'a aucune valeur et lui a été suggérée par le rite lui-même, parce qu'il ignorait l'analogie, on pourrait dire l'identité, signalée, de nos jours seulement, entre les usages nuptiaux et les purifications usitées dans les mystères[3]. Le sens véritable est assez clairement indiqué par les termes de la formule. Elle marque le passage d'une vie à une autre, d'une condition pire à une condition meilleure, la satisfaction de l'âme qui a trouvé ce qu'elle désire et rejeté ce qui lui était à charge. Bien que l'idée soit toute spiritualiste, elle l'exprime par des verbes dont l'acception matérielle est encore sensible. L'initié ne dit pas : « J'ai *renoncé* au mal, j'ai *choisi* le mieux » ; il dit : « J'ai *fui* le mal, j'ai *trouvé* le mieux. » L'énergie de ces expressions n'est pas chose indifférente, car le φεύγειν de la formule rapportée par Démosthène va nous aider à rendre compte du ἐνπίπτειν de la formule orphique.

Par le fait de l'initiation, le myste a dépouillé sa nature titanique, viciée par la faute originelle ; il est devenu un chevreau, semblable au chevreau divin, Ériphos. Mais que faut-il au chevreau nouveau-né, sinon du lait? Ce lait est la nourriture par excellence qui symbolise sa nouvelle condition de chevreau. La formule qu'il prononce lorsque l'initiation est terminée et pour en marquer l'effet bienfaisant peut se traduire ainsi : « Ἔριφος (je suis devenu chevreau) ἐς γάλ' ἔπετον (et j'ai trouvé du lait). » Cela équivaut, ce me semble, à l'εὗρον ἄμεινον de la formule des initiés de Sabazios, à la condition, toutefois, que l'on puisse considérer πίπτειν εἰς comme un synonyme d'εὑρίσκειν.

1. Traduction de P. Foucart, *Les Associations religieuses*, p. 67.
2. Plut., *Prov.*, XVI.
3. Voir Diels, *Sibyllinische Blätter*, p. 48.

Digitized by Google

Suivant que l'on concédera ou non cette synonymie, l'explication si simple que je propose devra être admise ou rejetée. Après avoir passé en revue un grand nombre d'exemples d'ἐμπίπτειν, employé au sens réel, je me suis convaincu que ce verbe, comme le latin *incidere in*, peut signifier « trouver », sans réveiller l'idée accessoire d'un plongeon ou d'une chute. Il y a là une question de sémantique plus encore qu'une question de langue ; ne disons-nous pas nous-mêmes, en français, que nous sommes *tombés* sur une idée nouvelle, pour dire que nous l'avons *rencontrée* ou *découverte*? Si donc ἐς γάλα πίπτειν répond à ἄμεινον εὑρίσκειν, mais avec plus de précision (le lait étant la vraie nourriture du chevreau), le mot γάλα est employé ici pour désigner la vie meilleure, celle à laquelle vient de naître l'initié sous la forme d'un chevreau. Assurément, il n'est pas impossible que, dans le rituel orphique, l'initié ait bu une tasse de lait ou qu'il ait été aspergé de lait pour mieux marquer la métamorphose ; mais comme aucun texte ne nous l'apprend, il est assez vain de le conjecturer. D'ailleurs, si cet acte rituel avait été essentiel, on s'attendrait à trouver une formule différente, telle que Ἔριφος γάλα ἔπιον. Le fait que les termes employés sont autres paraît indiquer que le myste se félicite seulement d'avoir trouvé du lait, peut-être même un ruisseau de lait — *lactis uberes rivos*[1] — c'est-à-dire de quoi le nourrir dans la vie nouvelle de chevreau qui commence pour lui.

L'étude des rituels antiques est un champ obscur hanté par des feux-follets, qui nous font souvent entreprendre de longues courses pour nous laisser enfin dans une fondrière. Un péril de ce genre, dont je veux dire ici quelques mots, parce que je l'ai éprouvé, menace ceux qui s'occuperont après moi de la formule orphique. Je me suis souvenu, au début de mes recherches, de la prohibition biblique défendant de cuire un chevreau dans le lait de sa mère. Maïmonide a déjà tenté d'expliquer cette interdiction en alléguant une coutume païenne qui consistait préci-

1. Horace, *Odes*, II, 19, 10 (*in Bacchum*).

Digitized by Google

sément à faire ce que la Bible défend[1]. Bien qu'aucun texte précis ne mentionne cette coutume, qui est plutôt un postulat admis par Maïmonide, on pourrait croire qu'il s'agit d'un rite très ancien impliquant le sacrifice du dieu chevreau et sa renaissance. Qu'il ait existé, en effet, un rite analogue de rajeunissement par la cuisson, c'est ce qu'atteste l'histoire du chaudron de Médée, qui transforma, sous les yeux des Péliades, un vieux bélier en agneau[2]; c'est peut-être aussi ce qu'implique, dans la mystérieuse inscription de Qatana, la mention de Neteiros *divinisé dans le lébès*, τοῦ ἀποθεωθέντος ἐν τῷ λέβητι[3]. Nous aurions là une sorte de baptême par le feu et une explication possible des mots si obscurs de saint Jean, qui se retrouvent dans deux des Synoptiques : « Il (Jésus) vous baptisera dans l'esprit saint et le feu », αὐτὸς ὑμᾶς βαπτίσει ἐν πνεύματι ἁγίῳ καὶ πυρί[4]. L'expression moderne *le baptême du feu*, qui répond à un ordre d'idées tout différent, n'a d'autre origine que les deux passages incompris des Synoptiques, qui paraissent se rapporter à un usage mystique dont l'on n'a pas encore retrouvé de trace dans les textes. Mais comme, dans les inscriptions orphiques, il n'est pas question de feu, comme nous avons été amené à rejeter (ou du moins à ajourner) l'hypothèse d'une sorte de baptême par le lait et qu'une explication beaucoup plus simple nous a semblé recevable, il faut renoncer, pour l'instant, à chercher dans les ténèbres syriennes le mot d'une énigme que des découvertes ultérieures pourront seules élucider définitivement.

Salomon Reinach.

1. Voir Wiener, *Die jüdischen Speisegesetze*, Breslau, 1895, p. 41-120.

2. O. Müller a eu quelque idée de ce mythe (*Orchomenos*, 2e éd., p. 169); cf. aussi Gerhard, *Auserl. Vasenb.*, texte de la pl. 157. Les membres de Dionysos Zagreus sont bouillis dans un chaudron par les Titans (cf. *Journ. Hell. Stud.*, 1900, p. 121, 125). Il est aussi question de « cuissons » dans les initiations des nègres d'Afrique (Frazer, *Golden Bough*, 1re éd., t. II, p. 347).

3. Clermont-Ganneau, *Rec. d'archéol. orientale*, t. II, p. 64.

4. *Luc*, III, 16; *Matth.*, III, 11. Aucune interprétation proposée jusqu'à présent ne résiste à l'examen; voir l'article *Baptême* dans le *Dictionnaire de la Bible* de Vigouroux, et Reuss, *Histoire évangélique*, p. 169. On peut rappeler, à ce propos, la purification des morts par l'air, par l'eau et par le feu dans Virg., *Aen.*, VI, 740-2.

Digitized by Google

TOPOLOGIE ET TOPONYMIE ANTIQUES[1]

LES PHÉNICIENS ET L'ODYSSÉE

(*Huitième article.*)

III. *Verroterie et parures.* — Le chapitre *verroterie* tient une grande place dans l'importation phénicienne. En premier lieu, il est une pâte vitreuse colorée en vert, le κύανος, qui avait une grande vogue dans la Grèce homérique. C'est l'Égypte, semble-t-il, qui, la première, avait fabriqué et couramment employé le verre bleu-verdâtre ou la faïence vitreuse bleue, le *χesbet*, dont elle émaillait ses statuettes, dont elle fabriquait ses briques et ses scarabées : les palais homériques sont ornés de frises en κύανος comme les tombeaux des rois de Memphis[2]. Les Phéniciens, clients et fournisseurs de l'Égypte, avaient appris à fabriquer le κύανος et les mines de Chypre leur produisaient du carbonate bleu de cuivre, qu'ils portaient en Égypte même[3]. Il est probable, — quelques archéologues disent : il est certain, — que le κύανος et l'emploi du κύανος furent introduits à Tirynthe et Orchomène par les artistes levantins. Des ouvriers et des artisans étrangers, comme ceux dont nous parle l'*Odyssée*, vinrent poser les premières frises.

L'ivoire, ἐλέφας, est aussi d'un usage courant. Or l'antiquité tira toujours son ivoire de l'Afrique : les Éthiopiens occidentaux

1. Voir la *Revue* de mai-juin, septembre-octobre, novembre-décembre 1900, janvier-février, mars-avril, mai-juin et juillet-août 1901.
2. Theophr., *De lapid.*, 55.
3. *G. G. M.*, I, p. 94.

Digitized by Google

fournissent de dents d'éléphant le marché de Kernè[1]; les Éthiopiens orientaux fournissent le marché d'Adulis[2], dont les Chasseurs et Mangeurs d'Éléphants, Ἐλεφαντοφάγοι, Ἐλεφαντομάχοι, sont voisins[3]. L'*Odyssée* connaît déjà ces « doubles » Éthiopiens. Le monde homérique tira vraisemblablement son ivoire des mêmes marchés que tous les mondes anciens. Pour cette denrée encore, les vaisseaux de Sidon étaient les intermédiaires presque indispensables.

Κύανος et ivoire, le transport de ces deux matières entre la Phénicie ou les pays producteurs et les ports homériques ne présente aucune difficulté. Il est une autre matière, l'ambre, aussi couramment employée, aussi vraisemblablement importée, qui doit nous arrêter beaucoup plus longtemps : son commerce suppose des routes lointaines, des connaissances et des navigations qu'à première vue nous n'attribuons pas volontiers aux marines phéniciennes. Le Phénicien apporte dans la maison du roi de Syria « un collier d'or enfilé d'ambres, »

χρύσεον ὅρμον ἔχων μετὰ δ' ἠλέκτροισιν ἔερτο.

Le collier, nommé ὅρμος, dit Helbig, « n'entourait pas le cou; mais partant de la nuque, il retombait sur la poitrine et se répandait sur le buste[3]. » C'est un collier de perles à plusieurs rangs et non un cercle de métal; c'est, mieux encore, une cascade de chaînes, — le poète emploie souvent le pluriel ὅρμοι, — « qui de la nuque délicate descendent et se recourbent parallèles, jusque sur la poitrine d'argent, qu'elles rendent éblouissante »,

δειρῇ δ' ἀμφ' ἁπαλῇ καὶ στήθεσιν ἀργυφέοισιν
ὅρμοισι χρυσέοισιν ἐκόσμεον.....,
ὅρμοι δ' ἀμφ' ἁπαλῇ δειρῇ περικαλλέες ἦσαν,
καλοί, χρύσειοι, παμποίκιλοι · ὡς δὲ σελήνη
στήθεσιν ἀμφ' ἁπαλοῖσιν ἐλάμπετο...[4].

1. Plin., V, 12; VI, 173 ; Herod., III, 97. Cf. H. Blümner, II, p. 362.
2. *G. G. M.*, I, p. 146 et p. 260 : Ἀδουλί, ἀφ' ἧς εἰς Κολόην μεσόγειον πόλι. καὶ πρῶτον ἐμπόριον τοῦ ἐλέφαντος.
3. Pour tout ceci, cf. Helbig, trad. Trawinski, p. 340 et suiv.
4. *Hymn. Homer.*, IV, 40; VI, 88-90.

Digitized by Google

Les chaînes peuvent avoir jusqu'à neuf coudées de long,

...μέγαν ὅρμον
χρύσεον, ἠλέκτροισιν ἐερμένον, ἐννεάπηχυν[1].

Cette longueur n'est nullement exagérée. Que l'on prenne une chaîne de neuf coudées et qu'on la dispose en cercles étagés de la nuque sur la poitrine : on aura quatre ou cinq de ces cercles parallèles qui, de leurs rangs en gradins, couvriront tout le buste, depuis le cou jusqu'à la ceinture. C'est bien la disposition que nous indiquent les textes homériques et c'est la disposition que l'on retrouve aussi dans les colliers des statues chaldéennes, chypriotes ou espagnoles (buste d'Elche), de même que sur les monuments archaïques de Grèce ou d'Étrurie[2]. La Grèce historique ne connut plus cet étalage de luxe un peu barbare ; ces chaînes de cou « rastaquouères », si l'on peut ainsi parler, furent remplacées par le cercle étroit, le mince anneau de métal qu'est déjà, dans les poèmes homériques, l'ἴσθμιον.

Le *hormos*, apporté par les Phéniciens à Syria, est une chaîne d'or enfilée d'*élektres*. Le mot ἤλεκτρον désigne sûrement un métal, un alliage d'or et d'argent, et les vers de l'*Odyssée* décrivant le palais de Nestor énumèrent sûrement des métaux,

χαλκοῦ τε στεροπὴν καὶ δώματα ἠχήεντα
χρυσοῦ τ' ἠλέκτρου τε καὶ ἀργύρου ἠδ' ἐλέφαντος[3].

Mais ἤλεκτρον désigne aussi l'ambre : Helbig a raison de préférer cette seconde signification quand il s'agit de collier. Le texte dit, en effet, ἠλέκτροισι au pluriel, ἠλέκτροισιν ἔερτο, ἠλέκτροισιν ἐερμένον : « Nous n'avons pas d'exemple que le nom d'un métal employé au pluriel désigne des morceaux de ce métal ; au contraire, cet emploi est très logique quand il s'agit de l'ambre, puisqu'on le trouve en morceaux. En second lieu, la superposition de l'or sur l'or argenté n'aurait produit aucun effet décoratif, le second se distinguant à peine du premier. Au contraire,

1. *Hymn. Homer.*, I, 103-104.
2. Voir Helbig, p. 340, n. 4 et 5.
3. *Odyss.*, IV, 72-73.

Digitized by Google

l'ambre brun ou rouge brun, nuancé, translucide, se détache merveilleusement sur fond d'or. Enfin, on a trouvé dans les tombeaux étrusques des parures de poitrine faites d'or et d'ambre »[1]. On imagine sans peine une chaîne d'or avec des grains ou des pendants d'ambre, ἠλέκτροισιν, et la remarque d'Helbig au sujet du pluriel ἤλεκτρα prend encore plus de valeur, si l'on rapproche notre vers homérique d'un texte de Pline où le pluriel *succina* est employé dans le même sens et pour désigner aussi des pendeloques de collier : *hodie Transpadanorum agrestibus feminis monilium vice succina gestantibus, maxime decoris gratia sed et medicinae ; creditur quippe tonsillis resistere et faucium vitiis*[2].

Mais d'où peut venir l'ambre de ces parures ? Les mers de Grèce ne fournissent pas l'ambre. Il ne semble pas non plus que le bassin oriental de la Méditerranée l'ait jamais fourni. Par contre, sur les rivages de la Sicile, entre l'Etna et le cap Xiphonion, dans le golfe marécageux où viennent se jeter les petits fleuves de l'Amenanos, du Symaithos et du Selinous, on recueille encore de l'ambre : « La rivière Simeto, disent les *Instructions nautiques*, se jette dans la mer à cinq milles au sud de Catane. On assure que de beaux spécimens d'ambre jaune, rouge et noir ont été recueillis flottant à son embouchure »[3]. Les Phéniciens au temps de l'*Odyssée*, — nous en aurons la preuve par l'*Odyssée* même, — connaissaient et fréquentaient les côtes de Sicile, en particulier la façade orientale de l'île et cette entrée du détroit vers les mers italiennes. Leur ambre pouvait donc être sicilien. Pline nous dit aussi que l'ambre se recueille sur la côte de la Mauritanie tingitane, près de la ville de Lixos. Les flottes phéniciennes fréquentaient ces parages libyques au temps de l'épopée. Les Phéniciens homériques avaient donc là un second marché de l'ambre.

Il est possible que la Sicile et la Mauritanie aient fourni amplement à la consommation du monde primitif. Il est encore pos-

1. Helbig, trad. Trawinski, p. 342.
2. Plin., XXXVII, 44.
3. *Instruct. naut.*, n° 731, p. 257.

Digitized by Google

sible que l'ambre se soit rencontré jadis sur maints rivages où nous ne le retrouvons plus : il semble que Strabon et Théophraste signalent sa présence sur les côtes ligures [1] ; des modernes l'ont signalée sur les côtes lucaniennes [2]. Mais, si l'on en juge par le nombre et l'importance des parures découvertes dans les tombeaux préhelléniques, l'ambre alors devait être très abondant. Autre difficulté : Schliemann, ayant fait analyser chimiquement des morceaux d'ambre trouvés à Mycènes et à Tirynthe, croit pouvoir affirmer que cet ambre n'est pas de provenance sicilienne, mais baltique [3] : les rivages de la Baltique, restés à travers les siècles le grand marché de l'ambre, auraient déjà fourni cette matière aux colliers mycéniens. Quelque surprise qu'au premier abord puisse causer cette hypothèse, elle ne comporte, en somme, ni d'impossibilités ni même de grandes difficultés, et à la réflexion elle apparaît comme plausible.

Sur ce commerce de l'ambre baltique, l'histoire postérieure nous offre quelques renseignements. D'autres commerces sémitiques, au cours de l'histoire, ont atteint les marchés et les côtes de l'extrême-nord. Les Phéniciens, sur la route de l'ambre, n'auraient fait que précéder leurs cousins d'Arabie. Entre la Baltique et la Caspienne, le long du Volga, les cachettes de monnaies arabes jalonnent une route de caravane, dont les côtes suédoises et les îles baltiques, d'une part (surtout Œland ou Bornholm), et, d'autre part, la Caspienne ou les royaumes sassanides de Samarkhand, Boukhara, Taschkend, etc., sont les points d'aboutissement [4]. Les fourrures étaient l'un des articles de ce commerce qui dura plusieurs siècles (les monnaies s'échelonnent de 698 à 1010). Mais l'ambre aussi devait avoir ses traficants : les Arabes ont toujours été grands consommateurs d'ambre pour leurs parures, chapelets, bouts, etc., et les monnaies arabes trouvées sur les côtes poméraniennes sont, je crois,

1. Theophr., *De lapid.*, 29 ; Strab., IV, 202.
2. Pour tout ceci, cf. H. Blümner, II, p. 282.
3. Schliemann, *Tirynthe*, p. 435-451.
4. Cf. Heyd, I, p. 57 et suiv.

Digitized by Google

un « témoin » incontestable. Ibn Fosslan, voyageur arabe, qui remonta le Volga, vers 920, nous parle de ces marchés du fleuve, en particulier de la capitale des Bulgares située entre Kazan et Simbirsk : parmi les objets importés par les Arabes, il signale les perles de verre vert, que les Russes achètent volontiers un dirhem *pièce* ; les rois homériques attachaient autant de prix à leur κύανος... De la Caspienne ou des royaumes sassanides, le commerce arabe descendait ensuite vers la Perse et vers Bagdad.

Entre le golfe Persique et la Baltique, voilà donc une route de l'ambre : elle est symétrique en quelque façon, par rapport à la Grèce, à cette route de l'étain breton dont nous parlions plus haut. La Méditerranée classique eut aussi des routes de l'ambre remontant jusqu'à la Baltique. Diodore nous parle de l'île Basileia, qui se trouve en face de la Scythie au nord (dans la Baltique) et qui seule produit en abondance l'électron : la marée jette cet élektron sur les côtes ; nulle part ailleurs, ce phénomène ne se produit, οὐδαμοῦ δὲ τῆς οἰκουμένης φαινόμενον : c'est le seul point de la terre qui fournisse l'ambre aux Gréco-Romains de Diodore. Recueilli par les insulaires, l'*élektron* est débarqué à la côte en face d'où il descend « chez nous », πρὸς τοὺς καθ' ἡμᾶς τόπους. Par le Rhin et le Rhône, il arrive à Marseille qui devient ainsi le double marché de l'étain breton et de l'ambre scythique. Avant la prospérité, avant même la fondation de Marseille, une autre route de l'ambre, plus courte et plus ancienne, devait aboutir au fond de l'Adriatique, dans ces îles de l'Ambre, que connaissent les plus vieilles légendes grecques (légende de Phaéthon) et que les géographes postérieurs cherchent en vain près des embouchures du Pô[1]. Un double marché de l'ambre et de l'étain aurait eu, là aussi, ses foires et ses clients venus de la mer. Car ces Ἠλεκτρῖδες νῆσοι sont voisines des Kassitérides dont nous parlait Scymnus de Chio. Elles seraient, elles aussi, les aboutissements de voies commerciales venues du nord à travers les défités des Alpes. Longtemps encore après la fon-

1. Diod., V, 22 ; Strab., V, 215.

Digitized by Google

dation et durant même la prospérité de Marseille, cette route adriatique de l'ambre dut être fréquentée : c'est par elle, j'imagine, qu'au temps de Pline, les femmes des Transpadans recevaient les ambres, *succina*, de leurs colliers.

Mais la route arabe de l'ambre aurait exactement sa remplaçante, sa jumelle, si, partant de la mer Noire au lieu de partir de la Caspienne, on remontait quelqu'un des grands fleuves de la Russie méridionale. Timée racontait que les Argonautes avaient remonté le Tanaïs jusqu'à sa source, puis qu'au moyen de portages, ils avaient atteint un autre fleuve descendant à l'Océan et qu'ainsi ils étaient revenus, du nord au sud, jusqu'au détroit de Gadès, ayant le continent européen sur leur gauche[1]. L'exactitude de certains détails (le portage des barques qui s'est toujours pratiqué dans ce haut pays russe) prouve, je crois, que cette prétendue route des Argonautes fut connue et pratiquée des anciens. Et les « plus anciens » durent la suivre. Car la légende des Argonautes me semble rentrer, comme l'*Odyssée*, dans la suite de traditions ou de connaissances que les Hellènes reçurent de leurs prédécesseurs. Que l'on réfléchisse d'ailleurs sur l'état des connaissances géographiques dont témoignent les légendes odysséennes. Naviguant tout le long des côtes africaines, les Phéniciens aux temps homériques avaient atteint déjà le détroit de Gibraltar ; à plus forte raison avaient-ils dû longer leurs côtes asiatiques vers le nord et, de l'Archipel où nous les voyons, passer dans les Détroits et dans le Pont-Euxin[2]. Au long de cette route maritime, depuis l'Archipel jusqu'à la Crimée, il subsiste encore de nombreux témoins topologiques et toponymiques de ces premières navigations, et certains passages des poèmes homériques semblent les impliquer.

Aux temps homériques, les Ciliciens sont établis dans le golfe de l'Ida, c'est-à-dire à la porte même des détroits conduisant à la mer Noire. Ce golfe de l'Ida, que nous appelons aujourd'hui

1. Diod., IV, 56.
2. Cf. Helbig, trad. Trawinski, p. 24 et suiv.

Digitized by Google

golfe d'Edremid, est, dans l'Archipel du nord-est, le dernier redent de la côte asiatique avant l'entrée des Dardanelles, le dernier abri que rencontrent les barques avant le grand courant d'air qu'est toujours le Détroit. L'antiquité classique ne connait plus ces Ciliciens de l'Ida. Mais aux temps homériques, ils sont les amis et alliés des Troyens : Andromaque est une fille du roi des Ciliciens ; elle a *sept* frères[1]. La ville de ces Ciliciens s'appelle Θήβη comme la ville de Kadmos, et, si Thèbes la Béotienne est la ville aux *Sept*-Portes, Ἑπτάπυλος, Thèbes la Cilicienne a la rivière des *Sept*-Gués, Ἑπτάπορος, que l'on appelle aussi Πολυπορος, ce qui montre bien l'allure légendaire et rituelle de ce nombre *sept*[2]. Ce golfe de l'Ida, entre la côte asiatique et le double canal de Lesbos, porte aujourd'hui le nom de golfe d'Edremid, et la ville turque de ce nom occupe l'emplacement de la vieille Ἀδραμύττιον. Olshausen a reconnu depuis longtemps[2] l'origine sémitique des Ἀτραμῖται ou Ἀδραμῦται, Ἀτραμύτιον ou Ἀδραμύτιον, Ἀδρύμητος ou Ἀδρούμητος, qui se rencontrent dans la mer Arabique et dans toute la Méditerranée : l'onomastique arabe nous en offre encore aujourd'hui l'original dans l'appellation de *Hadramaut*. Les Latins transcrivirent ce dernier mot sous la forme *Atramitae*, et les Grecs sous la forme Χατραμωτῖται. Ces diverses transcriptions se justifient sans peine. Le nom sémitique est, en effet, l'union des deux mots חצר, *hatar*, et מות, *mout* : la Bible nous les donne avec la vocalisation moderne *hatarmaouet*. La lettre initiale est l'aspiration forte ח *het*, que les Grecs, nous le savons, tantôt rendent par un χ ou par un esprit rude, tantôt négligent entièrement. L'orthographe arabe nous explique pourquoi, dans leurs transcriptions Ἀδραμύτιον ou Ἀδρύμητος, les Grecs n'ont pas de χ : l'arabe a ici un *ha* non pointé, doux. Pareillement, l'arabe qui a pour seconde consonne un *dad*, nous explique la transcription du ض en τ ou en δ et non en σ : nous savons que les Grecs hésitent toujours entre l'alternative

1. *Iliad.*, XII, v. 202 ; Strab., XIII, p. 602.
2. *Rheinisches Museum*, VIII (1853), p. 320 et suiv.

Digitized by Google

d'une dentale ou d'une sifflante pour rendre le צ dans les noms sémitiques. Quant aux autres consonnes ו, מ, ר, ת, la transcription en ρ, μ, υ ou ου, et τ va d'elle-même, et la vocalisation se justifie à simple lecture : חצרמות, *Hadramaout,* Ἀδραμύττιον, signifie *le Cercle* ou *le Vestibule de la Mort.*

Dans la toponymie arabe, ce nom est suffisamment expliqué par le nom voisin de *Bab-el-Mandeb, la Porte du Gémissement.* La côte de l'Hadramaout, à l'entrée du grand océan Indien, est la porte des tempêtes, des cyclones, de la mer sans îles et sans refuge, le vestibule de la mort. Mais dans notre Archipel, le golfe d'Edremid est aussi le dernier vestibule avant la mer terrible, inhospitalière et ténébreuse du Pont-Euxin. Les voiliers montant aux Dardanelles et quittant le canal de Chios, de Samos et de Rhodes, trouvent en ce golfe un dernier refuge contre les vents. Ils y pourront, ils y devront parfois séjourner. Les Dardanelles pour les navires venant du sud sont infranchissables, quand le vent du nord souffle un peu violent. Ce *Bora,* fréquent pendant l'été, c'est-à-dire pendant la saison naviguante, dure parfois plusieurs semaines. Aussi le golfe d'Edremid est-il souvent plein de voiliers attendant une accalmie[1]. Les indigènes vivent de ces relâches des étrangers. Ils fournissent des vivres aux équipages. Ils fournissent surtout du bois pour les navires endommagés. Cette côte montagneuse est couverte de chênes et de sapins : depuis Strabon jusqu'à nos *Instructions nautiques,* tous les géographes marins nous signalent cette richesse forestière et cette industrie des habitants[2]. Ils nous signalent aussi la tentation et les facilités que ces indigènes ont à se faire brigands et pirates pour profiter sans trop de scrupules des aubaines de la tempête : Homère, auprès des Ciliciens, connaissait déjà les écumeurs de la mer qu'il appelle Lelèges[3].

Si jamais les Phéniciens ont entrepris la navigation de la mer Noire, on peut être sûr d'avance que leurs barques ont fréquenté

1. Cf. Michaud et Poujoulat, *Correspondance d'Orient,* III, p. 300.
2. Strab., XIII, p. 606 ; *Instruct. naut.*, n° 681, p. 366 et suiv.
3. Cf. Strab., XIII, p. 606.

Digitized by Google

ce golfe d'Edremid. Ils ont séjourné sur ces côtes, établi des postes pour l'hivernage et pour l'exploitation des forêts ou des mines : Strabon dans le voisinage signale une mine de cuivre[1]. A l'autre extrémité de la mer des Iles et des Estuaires, à un nouveau tournant de la route vers le nord, c'est un site tout à fait comparable à la côte et aux rades des Solymes, qui pour les marins orientaux marquaient l'entrée de l'Archipel. L'eau douce, le bois, les provisions abondent en ce grand golfe[2], que de tous côtés des îles et des montagnes cerclent d'un paravent. Que le frère de Phoinix, Kilix, soit venu s'installer en cet endroit, rien n'est plus vraisemblable : monts, îles et ports, l'onomastique de ce golfe semble facilement explicable par des étymologies sémitiques. Ἀδραμύττιον n'est pas un nom isolé.

Comme en Crète, la montagne côtière pointe vers le ciel son pic de l'Ida, Ἴδα, Ἴδη, qui, de ses forêts et de ses neiges presque constantes, domine tout le golfe, κόλπος μέγας, ὃν ἡ Ἴδη ποιεῖ πρὸς τὴν ἤπειρον ἀποχώρουσα, καλοῦσι δὲ οἱ μὲν Ἰδαῖον κόλπον, οἱ δὲ Ἀδραμμυττηνὸν[3]. Ce nom n'a pas de sens en grec : il s'explique facilement par une étymologie sémitique. Tous les Sémites nomment יד, *iad*, *id*, ou ידא, *ida*, *idu*, *la main*, *le doigt*. Ce nom de montagne serait l'équivalent phénicien du Πεντεδάκτυλος, *le Mont aux Cinq Doigts*, que les Grecs anciens connaissent dans la mer Arabique, du *Besh-Parmak* que les Turcs ont encore à l'entrée maritime de la plaine du Méandre : Πεντεδάκτυλος, traduisent encore les Grecs modernes. Pour l'un des deux Ἴδα antiques, situés tous deux au nord de la mer et signalant au loin la côte qu'ils dominent, nous aurions une preuve de notre étymologie. Car les Daktyles Idaiens crétois, Δάκτυλοι Ἰδαῖοι, qui habitent au pied du mont Δίκτη (cf. *digitus*), seraient un doublet gréco-sémitique : les Daktyles Idaiens avaient pour père Δάκτυλος, pour mère Ἴδη. Pour la transcription, יד, *id*, ou ידא, *ida*, étant féminins, on comprendrait bien l'orthographe Ἴδ-η. Pour le sens,

1. Cf. Strab., XIII, p. 605.
2. Cf. *Instruct. naut.*, n° 681, p. 344 et suiv.
3. Cf. *Samuel*, I, xv, 12 ; II, xviii, 18.

Digitized by Google

les légendes religieuses de la Crète et de la Troade et la dédicace de ces hauts monts au plus grand des dieux cadreraient bien avec la signification religieuse que sur leurs monuments ou dans leurs textes les Sémites de Chanaan et de Carthage donnent à la *Main Dressée,* au *Doigt*[1] : les Daktyles Idaiens étaient les serviteurs de Zeus[2].

La côte de Lesbos, qui fait l'autre bord du golfe, semble garder aussi quelques noms phéniciens. On a voulu expliquer par des étymologies sémitiques les noms de Μιτυλήνη et de Μέθυμνα : il ne faut pas, je crois, s'arrêter à ces jeux de mots[3]. Mais parmi les vieux noms de l'île figurent Ἱμέρα et Ἴσσα qui méritent quelque attention. Le premier nous ramènerait aux Χιμαίρα, Ἱμέρα lycienne et sicilienne, et les sources chaudes de Lesbos lui auraient aussi valu le nom de *Bouillonnante,* חימרה *himera.* Le second nous ramènerait aux mêmes phénomènes volcaniques si fréquents dans cette île, et Ἴσσα serait l'équivalent de ces *Ville du Feu* ou *Cap du Feu,* Πύῤῥα, que les Anciens connaissaient dans cette île et sur les côtes voisines : אש, *is,* ou אשה, *issa,* signifie le *feu*; Achille, caché dans l'île de Skyros, parmi les filles de Lycomède, s'appelait Ἴσσα ou Πύῤῥα[4]. N'oublions pas que Makar ou Makareus, le premier colon de Lesbos, était l'un des *sept* Héliades de Rhodes. L'*Iliade* célèbre les *sept* Lesbiennes qui surpassent toutes les autres femmes et qu'Agamemnon promet à Achille. Lesbos avait les *sept* Muses ou les *sept* filles de rois ou les *sept* esclaves du roi Makar consacrées à la divinité ou transportées parmi les étoiles[5]. Nous allons voir bientôt l'importance de ce chiffre *sept* dans l'Archipel préhellénique.

Continuons notre route vers le Pont-Euxin. Le marché de Lemnos, aux temps homériques, est fréquenté des Phéniciens qui viennent, comme à Syria, installer à l'échelle leur bazar et

1. Cf. Roscher, *Lexic. Myth.*, s. v. *Daktyloi.*
2. Strab., XIII, 584.
3. H. Lewy, p. 241.
4. Cf. Roscher, *Lexic. Myth.*, s. v. *Issa.*
5. Cf. Roscher, s. v. *Lesbierinnen.*

Digitized by Google

étaler leurs marchandises : c'est d'eux que le roi Thoas a reçu en cadeau un merveilleux cratère d'argent,

στῆσαν δ' ἐν λιμένεσσι, Θόαντι δὲ δῶρον ἔδωκαν[1].

Dans l'*Ile Haute* qu'est Samos de Thrace, Kadmos l'*Oriental* (קדם, *Kadem*) est venu et l'on y adore, comme à Rhodes, des *démons orientaux*, Ἀῷοι, venus de la mer, de Rhodes, je crois, car le texte d'Hésychius porte θεοὶ οἱ ἐκ Δρόμου μετακομισθέντες : il faut corriger ἐκ Ῥόδου.

A l'entrée des Dardanelles, la grandeur et la richesse d'Ilion nous doivent être un indice. Cette grandeur et cette richesse sont difficiles à nier. Aux temps homériques, Ilion est sûrement une ville fortunée, bien pourvue d'or, d'argent, d'esclaves, de tissus et d'objets précieux. Que l'on regarde une carte du pays troyen, ce n'est pas l'agriculture de leur petite plaine qui a pu donner aux Troyens de telles richesses. Seul le commerce de la mer a pu causer cette prospérité, et les conditions du commerce primitif nous rendent compte, en effet, de cette prospérité. Mais la démonstration de ceci nous entraînerait trop loin... En travers des Dardanelles, nous savons que l'*amer* du Tombeau du Chien, Κυνὸς Σῆμα, semble bien avoir été d'abord une *Skoula*, une *Pierre*..., phénicienne[2]. Ce détroit est jalonné, sur la côte asiatique, de noms qui paraissent de même origine : les mines d'or d'Astyra ont peut-être valu à la ville voisine, Ἄβυδος, son nom[3]. Mais cette étymologie et d'autres semblables, Ἄστυρα, Λάμψακος[4], etc., ne portent en elles aucune preuve d'authenticité. Par contre, il me paraît certain que Kalchèdon, à l'entrée du Bosphore, est topologiquement et toponymiquement, une ville anté-hellénique. Pour le bon sens grec, c'était une « Ville d'Aveugles » que cet emporium isolé sur un promontoire[5], en face du plus beau site que ville grecque pût rêver : la Byzance hellénique détrôna

1. Cf. H. Lévy, p. 146 et suiv.
2. *Iliad.*, XXIII, 745.
3. Cf. Roscher, *Lexic. Myth.*, s. v.
4. Voir l'article précédent.
5. Strab., XIV, 680.

Digitized by Google

la vieille Kalchèdon. Byzance avait tous les avantages, rade profondément enclose au milieu des terres, champs et collines fertiles, eaux poissonneuses. Les Grecs ne pouvaient comprendre qu'entre Byzance et Kalchèdon, leurs ancêtres aient pu choisir celle-ci. Mais nous savons pourquoi les marines préhelléniques fuient les rades encloses et préfèrent établir leurs relâches sur des îlots côtiers ou sur des promontoires. Kalchèdon et Byzance peuvent être choisies comme les types mêmes des établissements maritimes aux deux époques grecques et préhelléniques. Avec sa source, avec son îlot rattaché à la côte par un isthme facile à défendre, Kalchèdon, en effet, est bien le type des factoreries primitives, ou, pour mieux dire, phéniciennes, telles que Thucydide nous les décrit sur le pourtour de la Sicile. Uniquement occupés de commerce, ne cherchant pas, comme les Grecs feront plus tard, à occuper les plaines fertiles ou les coteaux dévalant vers les rades profondes, les Phéniciens ne veulent du haut d'un promontoire que surveiller les passages difficiles et offrir aux relâches un débarcadère, une forteresse, des entrepôts et une aiguade[1]. C'est bien là ce que peut donner Kalchèdon : *littus supinum et planum, lenissimo fluvio irrigatum, in ipsoque* Veneris templum *atque juxta ipsum parvus isthmus multam circumscribit chersonesum in qua urbi Chalcedon, paulum supra fluvium appellatum Chalcedonem sita, portus utrinque habens in flexibus in isthmum recedentibus, unum quidem ad vesperum spectantem, alterum ad solis ortum; ipsa quidem effertur colle quidem humilior, planitie vero asperior*[3]. Je renvoie le lecteur à la description détaillée que j'ai donnée d'un paradis maritime, tel que se le figuraient les contemporains de Kalypso. Kalchèdon en est une réelle image. Il faut ajouter que pour des marins uniquement occupés d'embarquer ou de débarquer marchandises et personnes et ne se souciant pas de domination terrestre ni de culture, Kalchèdon avait sur Byzance un autre grand

1. Strab., VII, 320.
2. Strab., XII, 563.
3. *G. G. M.*, II, p. 93.

Digitized by Google

avantage. Le violent courant du Bosphore vient buter contre la pointe du Vieux-Sérail et rend dangereuse ou difficile la station, comme l'arrivée et le départ, dans la Corne d'Or. Ce courant ne se fait jamais sentir à Kalchèdon... Les choses étant ainsi, serait-il téméraire de rapprocher le nom même Καλχήδων ou Χαλκήδων, qui n'a aucun sens en grec, des transcriptions Καρχήδων ou Χαρκήδων que les Grecs firent des mots phéniciens signifiant *la Ville Neuve*?

Comme la plupart des détroits de la Méditerranée, l'Hellespont passe pour avoir *sept* stades. C'est un Ἑπταστάδιον[1], comme le Détroit des Colonnes que nous connaissons déjà,

> *Sed ad columnas quidquid interfunditur*
> *undae aestuantis, stadia septem vix ait*
> *Damastus esse*[2].

Là, l'écart était tellement grand entre cette mesure et la réalité que d'autres disaient *septante* stades au lieu de *sept*, τὸ δὲ στενότατον, περὶ ἑβδομήκοντα σταδίους λέγεται[3]. Le détroit de Messine est un ἑπταστάδιος[4]. Le détroit entre Pharos et Alexandrie est un ἑπταστάδιος, auprès du Delta aux *Sept* Bouches[5]. Le détroit du Bœuf, Βούπορθμος, qui sépare la terre d'Hermione de l'île Aperopia, a un promontoire ἑπταστάδιος[6]. Je crois que ces *Sept-Stades* remontent au temps où la Méditerranée était la mer des *Sept-Iles*. Car la Méditerranée devait avoir *sept* grandes îles que Grecs et Romains s'efforçaient de dénombrer. C'était, au dire de Skylax, la Sardaigne, la Crète, la Sicile, Chypre, l'Eubée, la Corse et Lesbos. D'autres remplaçaient la Corse ou Lesbos par le Péloponnèse...

De l'autre côté du Bosphore, je crois que de cap en cap on trouverait de pareils souvenirs jusqu'au Danube, — qui devait avoir *sept* bouches dans la légende (cf. les *sept* bouches du Nil et

1. Strab., II, 124 ; XIII, 591.
2. Avien., IV, 570-72.
3. Strab., II, 122.
4. Strab., II, 122.
5. Strab., XVII, 792.
6. Paus., II, 34, 9.

Digitized by Google

les *sept* bouches du Sindh)[1], alors que les Hellènes ne lui en connaissaient que cinq[2], — puis jusqu'au Bosphore Kimmérien qui, près de la ville des *Sept*-Dieux[3], avait aussi *septante* stades de largeur[4], ou jusqu'au Phase, ce fleuve de la Toison d'Or, qui peut être, en effet, le Fleuve de l'Or, פז, *phaz, or fin.* La côte asiatique est longée par la vieille route maritime qui menait aux forêts et aux mines des Tibares et des Moskes. Il semble que la *Genèse* connaissait déjà cette route entre Tyr et Mesek, par l'Ionie et la Thrace : *Iavan, Thrax, Tibel* et *Mesek*, dit-elle[5]. Avant les Milésiens, qui, les premiers des Grecs, fréquentèrent ces rivages, Phineus, fils de Tyrios le Phénicien, s'y était établi[6]. C'était le pays des *Sept*-Bourgs, dont l'*Iliade* connaît les mines d'argent et le nom de Ἀλύβη[7]. Du fond de la mer Noire au golfe d'Issos, un isthme resserré étranglait, au dire des Anciens, l'Asie-Mineure : il faut *cinq* jours de marche pour le franchir, pensent Hérodote et Skylax; les gens mieux informés savaient qu'il en fallait *sept*[8]. A l'autre extrémité de la Méditerranée, nous avons les mêmes marches de *sept* jours entre deux mers, si l'on en croit les renseignements carthaginois d'Avienus :

> *...rursum ab hujus littore*
> *internum ad aequor, quod Sardum nuncupant,*
> *septem dierum tenditur pediti via*[9].

Cette numération septenaire ne semble pas un effet du hasard (nous allons y revenir d'ailleurs). Dans la mer Noire, comme dans la Méditerranée, elle doit être le souvenir de navigations antérieures aux Grecs, car ceux-ci comptent par cinq et par dix.

Je croirais donc assez volontiers qu'avant les Grecs, les Phéniciens fréquentèrent la mer Noire et je croirais aussi qu'au temps

1. *G. G. M.*, I, p. 287.
2. Strab., VII, 305 ; Arrian., *Pont. Eux.*, *G. G. M.*, I, p. 399.
3. *G. G. M.*, I, p. 415.
4. Strab., VII, 309.
5. *Gen.*, x, 2.
6. *G. G. M.*, I, p. 405 et 237.
7. Strab., XII, 548.
8. *G. G. M.*, I, pp. 77, 408 et 435.
9. Avien., IV, 148-152.

Digitized by Google

des plus vieilles marines méditerranéennes, l'ambre de la Baltique arrivait dans la mer Noire grâce à la remontée ou à la descente des grands fleuves de la plaine russe. « Le Borysthène, dit le *Périple du Pont-Euxin*, est un fleuve de la plus grande utilité, πάντων χρειωδέστατος : il est navigable, dit-on, sur une longueur de quarante-cinq jours. » Au temps de la thalassocratie byzantine, les plus vieilles chroniques russes parlent d'un chemin de Constantinople à la mer Baltique. On commençait par remonter le Dnieper (Borysthène). Puis on s'en éloignait pour gagner la Levat, qu'on descendait jusqu'au lac Ilmen; de là, suivant le cours du Volchov, on atteignait le lac Ladoga et enfin on débouchait par la Néva dans la mer Baltique[1]. Au temps de la thalassocratie vénitienne, les marchands vénitiens prirent l'habitude de remonter au long du fleuve jusqu'au grand marché de Kiev. Le Borysthène pour certains géographes anciens est le fleuve de l'Ambre[2].

(*A suivre.*) Victor Bérard.

1. W. Heyd, I, p. 68.
2. *G. G. M.*, II, p. 121 et 272.

Digitized by Google

UN VERS DE VIRGILE

(*Énéide*, VI, 743.) [1]

Quels que soient l'étymologie et le sens primitif du mot *Manes* [2], il est certain qu'à l'époque de Virgile on entendait par là les âmes des morts, c'est-à-dire les morts dégagés des liens de la matière et menant une existence nouvelle dans le monde souterrain. Virgile donne aux Mânes les épithètes de *profundi* [3], *imi* [4], *sepulti* [5], qui indiquent toutes la nature de leur séjour. Dans le VIe livre de l'*Énéide*, il entre dans de longs détails, empruntés à des sources pythagoriciennes et orphiques [6], sur la condition des âmes après la mort et les purifications auxquelles elles sont soumises en vue d'effacer les souillures que la vie terrestre leur a imprimées. Le discours que tient Anchise à Énée (vers 724 et suiv.) commence par affirmer l'existence d'un élément spirituel, immanent à la nature physique, qui se mêle à elle, s'individualise et bientôt se dégrade à son contact. La mort délivre les âmes des corps où elles ont été incarnées, mais non pas des vices corporels, *corporeae pestes*, dont elles ont souffert la contagion. Pour cela, il faut un long *processus* de purifications et d'expiations, c'est à-dire de lustrations et de peines. Virgile, ou l'auteur qu'il suit, ne paraît pas s'être demandé comment des esprits affranchis de la matière pouvaient endurer des supplices, *poenas*, *supplicia*, en

1. Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions, le 9 novembre 1900.
2. Le composé *immanis* donne à penser que *manis* a dû signifier « bon », épithète qui aurait été donnée aux ombres par antiphrase ou par pieuse flatterie.
3. Virg., *Georg.*, I, 243.
4. Id., *Aen.*, III, 565 ; IV, 387 ; XI, 181 ; XII, 884.
5. Id., *Aen.*, IV, 34.
6. Norden (*Hermes*, 1893, p. 405) pense que Virgile a suivi un auteur alexandrin qui avait lui-même combiné Homère, une source orphique ou pythagoricienne et une source stoïcienne.

Digitized by Google

particulier ceux qu'il énumère dans ce passage, qui sont la suspension aux caprices du vent, l'immersion et le séjour dans le feu; il est probable que l'idée de la souffrance imposée est secondaire et que, dans les tableaux très anciens dont les commentaires ont inspiré le poète, il s'agissait seulement de purifications indolores par l'air, par l'eau et par le feu. Mais la conception à demi matérialiste dont Virgile s'est fait l'écho et qui domine encore dans les religions modernes, doit remonter à une haute antiquité; sans chercher ici quelle en est l'origine, nous constatons simplement que les termes employés dans ce passage ne laissent aucun doute sur le caractère douloureux de la lustration imposée aux âmes, pendant un nombre d'années qui varie avec leur état de pollution. La différence des traitements auxquels elles sont soumises est clairement marquée dans deux passages du discours d'Anchise. D'abord, il est évident que la suspension, l'immersion et le séjour dans les flammes ne sont pas des peines également cruelles; en second lieu, le héros parle des âmes peu nombreuses qui, après avoir subi l'épreuve, sont envoyées aux Champs Élysées — *pauci laeta arva tenemus* — en les opposant à celles qui attendent pendant mille ans avant de boire l'onde du Léthé et de s'introduire à nouveau dans des corps [1]. Anchise lui-même, qui reçoit Énée dans le séjour des bienheureux peu de semaines après sa mort, a dû appartenir à la classe privilégiée; cependant il a souffert lui aussi et il dit expressément qu'il n'y a pas d'exception à cet égard : *quisque suos patimur Manes* [2].

Ces quatre mots sont célèbres, mais il n'est pas facile de les expliquer. Les anciens ne les ont pas compris et nous ont donné, à cette occasion, un singulier et instructif exemple de leur manque de critique. Le commentaire de Servius expose deux opinions, l'une aussi absurde que l'autre, mais qui ont chacune

1. Après plusieurs autres, M. Norden a proposé d'écarter les v. 745-747, comme provenant d'une rédaction différente indûment acceptée dans le texte par Varius (*Hermes*, 1893, p. 402). Je ne crois pas que cela soit nécessaire.

2. M. Boissier (*La Religion romaine*, t. I, p. 332) ne me paraît pas avoir eu tout à fait raison d'écrire : « L'âme d'Anchise n'a pas eu besoin d'être lavée des souillures inévitables que communique le corps, puisque nous la trouvons

Digitized by Google

trouvé des partisans parmi les modernes. Voici, pour plus de clarté, la traduction de cette glose : « *Quisque suos patimur Manes*, « c'est-à-dire les supplices qui sont en usage chez les Mânes, « comme si l'on disait *judicium patimur*, pour signifier les peines « qui sont contenues dans le jugement. Il y a une autre expli- « cation plus vraie. Dès que nous naissons, nous avons pour « compagnons deux génies, dont l'un nous pousse vers le bien « et l'autre vers le mal. Après la mort, en présence de ces « génies, nous sommes désignés pour une vie meilleure ou con- « damnés à une vie plus malheureuse ; c'est donc par eux que « nous obtenons soit la libération, soit l'envoi dans d'autres « corps. Ainsi le poète entend par *Manes* les génies que nous « recevons pour compagnons en naissant[1]. » En un mot, il y a deux explications possibles : ou bien le mot *Manes* désigne les supplices de l'Enfer, ou il désigne deux génies qui accompagnent l'homme pendant sa vie, le tirent en sens contraire et se réunissent, après sa mort, pour le récompenser ou le punir des déterminations qu'il a prises sous l'impulsion de l'un ou de l'autre.

Ces inepties de Servius seraient d'un intérêt médiocre s'il était possible de n'y voir que les imaginations de grammairiens ignorants, mal éclairés par les dernières lueurs de la culture classique à son déclin. Mais — et c'est ce qui rend ces contre-sens tout à fait curieux — nous pouvons fournir la preuve que la première explication proposée par Servius était celle des écoles romaines du Ier siècle de l'Empire, postérieures de peu d'années à la mort

établie au séjour du bonheur éternel presque au lendemain du jour où elle a quitté la terre. » Il n'y avait peut-être eu qu'une courte « suspension » ; mais, dans la pensée de Virgile, Anchise n'est certainement pas entré de plain-pied aux Champs Élysées.

1. « *Quisque suos patimur Manes* = supplicia quae sunt apud Manes, ut si quis dicat « judicium patimur » et significet ea quae in judicio continentur. Est et aliud verius. Nam cum nascimur, duos genios sortimur ; unus est qui hortatur ad bona, alter qui depravat ad mala. Quibus adsistentibus post mortem aut adserimur in meliorem vitam, aut condemnamur in deteriorem : per quos aut vacationem meremur, aut reditum in corpora. Ergo « Manes » genios dicit, quos cum vita sortimur. »

Digitized by Google

de Virgile, dont les œuvres avaient été introduites aussitôt dans l'enseignement.

Stace, le poète attitré de Domitien, était, comme on sait, un dévot de Virgile, auquel il a fait, surtout dans la *Thébaïde*, de nombreux emprunts. Ces emprunts, quand ils sont textuels, ont pour nous la valeur de fragments de manuscrits de Virgile antérieurs à tous ceux que nous possédons. Or, Stace s'est souvenu des mots *quisque suos patimur Manes* et l'emploi qu'il a fait de ce dernier mot prouve qu'il a commis, sur le passage de Virgile, le même contre-sens que le commentaire de Servius.

Au livre VIII de la *Thébaïde*, le divin Amphiaraüs descend aux Enfers, ou plutôt y pénètre subitement par une crevasse ouverte dans le sol. A son aspect, Pluton, occupé à juger les défunts, entre dans une violente colère et prononce un long discours qui, dans la situation imaginée par Stace, est ridicule. Puis, se tournant vers Amphiaraüs, il lui adresse cette question menaçante (V, 84) :

At tibi quos (inquit) Manes, qui limite praeceps
Non licito per inane ruis?

Il n'y a qu'une seule traduction possible : « Mais toi, dit-il, quels châtiments (*quos Manes*) mérites-tu, toi qui par un chemin défendu te précipites tête baissée dans le vide[1] ? » Amphiaraüs lui répond en le suppliant d'être indulgent (*minas stimulataque corda remulce*), et s'excuse d'être tombé dans l'Enfer par suite d'un accident; sur quoi Pluton se calme et lui pardonne :

Accipit ille preces indignaturque moveri.

Ainsi, pour Stace, *Manes* signifiait bien « les châtiments que

1. Heyne s'est demandé si *quos Manes*, avec ellipse du verbe, ne signifiait pas : « Quels mânes viens-tu chercher ? » Mais le contexte rend cette hypothèse inadmissible ; d'ailleurs, le scoliaste romain a compris comme nous. Le même vers de Stace offre un autre exemple d'imitation inintelligente. *Per inane* est employé dans le sens de *per Tartara*, comme si ces expressions étaient synonymes. Elles ne le sont pas ; mais Stace l'a cru d'après ce vers de Lucain, où un peu de réflexion fait voir la nuance (*Pharsale*, X, 101) :

Jam nunc te per inane chaos, per Tartara, conjux,
Si sunt ulla, sequar...

Digitized by Google

l'on reçoit chez les Mânes », contre-sens conforme à la glose de Servius, *supplicia quae sunt apud Manes*. Cette erreur traditionnelle a enrichi les lexiques modernes d'un sens nouveau attribué au mot *Manes* : « peines et châtiments de l'Enfer », que l'on allègue sous le patronage de Virgile, de Stace et d'Ausone[1]. Nous venons de voir que Stace, comprenant mal un vers de Virgile, en a extrait cette signification du mot *Manes* et l'a employée ensuite dans une phrase toute différente, absolument comme nos contemporains donnent souvent au mot *compendieux* le sens de *long*, parce qu'ils ont cru comprendre ainsi, au rebours de l'étymologie et du bon sens, l'adverbe *compendieusement* dans un vers des *Plaideurs* de Racine. Quant à Ausone, grammairien de son état, il s'est trompé comme Stace, mais il n'a certainement pas été trompé par lui : c'est à la tradition d'exégèse virgilienne, dont il était sans doute un des interprètes, qu'il faut attribuer son erreur, attestée par les vers suivants de l'*Ephemeris* (v. 54-57) :

Confessam dignare animam : si membra caduca
Execror et tacitum si paenitet, altaque sensus
Formido excruciat, tormentaque sera gehennae
Anticipat patiturque suos mens saucia manes.

Ici, l'imitation de Virgile est évidente et le contexte n'admet pas d'autre sens que celui-ci : « Mon âme blessée souffre à l'avance les peines de l'enfer. »

Je ne sais si beaucoup de commentateurs modernes de Virgile ont admis la seconde interprétation, qualifiée de « préférable » par Servius; mais je la trouve développée dans l'*Orpheus* de M. Maass, ouvrage publié en 1895[2] : « Chaque individu, dit-il, a son esprit tourmenteur (*seinen Strafgeist*), comme il a son génie. Dans le vieux motif pictural de la Danse des Morts, qui remonte

1. Voir le *Handwörterbuch* de Georges, où l'un des sens de *Manes* est rendu comme il suit : *Die Strafen der Unterwelt*. Même interprétation dans le *Dictionnaire* de Quicherat, édition Châtelain, et dans nombre d'autres lexiques.
2. Maass, *Orpheus*, p. 231.

Digitized by Google

jusqu'au XIVe siècle, par exemple dans la chapelle de Marie à Lubeck, chaque mort a auprès de lui l'image de sa Mort, bien que les poèmes relatifs au même sujet ne connaissent que la Mort en général ». Ainsi M. Maass — qui ne cite cependant pas Servius — admet comme lui que le mot *Manes* désigne le *Strafgeist*, quelque chose comme un de ces démons cruels représentés dans les scènes infernales des peintures étrusques. Seulement, là où l'exégèse de Servius paraît demander deux démons, M. Maass se contente d'en admettre un seul.

La véritable signification du vers de Virgile n'a pas échappé à tous les commentateurs; ainsi M. Dieterich, dans sa *Nekyia*[1], paraît l'avoir nettement saisie, sans cependant aborder la difficulté grammaticale. Toutefois, la mention, dans les lexiques les plus récents, du sens de *peines de l'enfer* attaché au mot *Manes*, montre combien l'erreur des écoles romaines trouve encore de crédit auprès de nous[2]. En réalité, comme nous l'avons dit en commençant, Anchise marque clairement la différence des traitements douloureux auxquels les âmes sont soumises, suivant que la souillure qu'elles ont contractée est plus ou moins profonde; les mots *Quisque suos patimur Manes* ne signifient pas autre chose et peuvent se rendre ainsi : « Nous souffrons

1. Dieterich, *Nekyia*, p. 155.

2. Suivant Cerda, *pati Manes* signifierait *pati Furias*, ce qui est certainement erroné. Sanchez (*Minerva*, p. 825) a subi l'influence de la seconde explication de Servius (*Quemadmodum mali patiuntur Lemures, sic boni proprios Manes*). Heyne n'a pas compris qu'il s'agit de l'état d'impureté relative des âmes : *Patimur supplicia haec omnes, non quidem quales nunc sumus, animae corpori inclusae, sed quoad* (κατὰ) *suos quisque Manes* (c'est-à-dire, en tant que Mânes). Voss a traduit vaguement : *Alle wir dulden im Tode für uns*. Le commentaire de Ladewig est meilleur, mais gâté, à la fin, par une expression malheureuse : *Wir büssen ein Jeder seinen sündhaften Seelenzustand...* Sui Manes *sind die Manes welche ein Jeder sich selbst durch seine Sündhaftigkeit zugezogen* (?) *hat*. Benoist, suivant son habitude (cf. *Hermes*, 1893, p. 377), se tient très près de Ladewig, mais propose une traduction inexacte : « Nous souffrons chacun dans nos Mânes les châtiments que nous avons mérités. » Même traduction proposée par Pessonneaux (1879) : « Chacun de nous souffre en ses Mânes le supplice qu'il a mérité. » Il y a, dans l'original, une finesse que ces paraphrases ne rendent pas; en outre, il n'y est pas question de supplices *mérités*, mais de supplices nécessaires et suffisants à la purification.

Digitized by Google

chacun suivant le degré de souillure de nos âmes. » *Suos Manes* n'est pas le complément direct de *patimur*, comme les lecteurs romains de Virgile l'ont supposé[1]; *patimur* est employé ici intransitivement et l'accusatif *suos Manes* est un de ces accusatifs de relation — comme dans *nigrantes terga juvenci* — que les grammairiens de l'école de Sanchez expliquaient par l'ellipse d'une préposition. Ici, la préposition omise serait *secundum* : *Patimur quisque secundum suos Manes*[2]. Bien entendu, il n'y a pas ellipse — puisque l'emploi de la préposition ne serait pas latin et qu'on ne supprime que ce qui pourrait être exprimé — mais seulement l'indication brève et énergique d'une relation dont la nature est précisée par le contexte. Précision d'ailleurs insuffisante, puisque les anciens et les modernes ont également passé à côté du sens véritable et que le contre-sens commis par les premiers exégètes se trouve encore comme consolidé dans nos lexiques[3].

On peut tirer, de ce qui précède, une conclusion d'une portée plus générale. Il y a nombre de mots obscurs, dans Homère notamment, dont nous empruntons l'explication soit aux scoliastes, soit aux poètes postérieurs qui en ont fait usage à leur tour. Les explications de ce genre doivent être reçues avec une extrême circonspection, car les anciens avaient moins de critique que nous et ne confessaient pas volontiers leur incapacité de comprendre. L'interprétation d'un mot rare ne peut être tenue pour certaine que lorsqu'elle est confirmée par l'étymologie ; les sens secondaires qu'on lui attribue ne doivent être admis que lors-

1. Heyne fait observer, *ad l.*, que *pati aliquem* n'est guère latin, sauf au sens érotique de *pati virum*.

2. Sanctii *Minerva*, p. 733 (*De ellipsi praepositionis* κατὰ, *id est juxta, vel secundum, vel per*).

3. Il faut dire que l'accusatif de relation ainsi employé est tout à fait exceptionnel. En général, ou même presque toujours, on construit ainsi des substantifs désignant des parties du corps (*terga, oculos, tempora*, etc.), alors qu'il est difficile de soutenir que *Manes*, l' « âme », désigne une partie de la personne. C'est précisément la hardiesse insolite de la construction de Virgile qui a fait prendre *suos Manes* pour le complément direct de *patimur* (certains mss. ont *patitur*, qui peut se défendre, mais laisse subsister l'obscurité).

Digitized by Google

qu'ils se rattachent au sens primitif suivant les principes rationnels de la sémantique. L'application de ces principes aurait suffi à prouver que *Manes*, signifiant « les âmes des morts », ne saurait signifier en même temps ou subsidiairement les châtiments infligés à ces âmes, l'idée essentielle, qui est celle du châtiment, ne pouvant être logiquement impliquée par la désignation de la personne qui le subit.

Salomon Reinach.

Digitized by Google

INSCRIPTIONS DE L'OISE

AGER BELLOVACORVM—SYLVANECTES

ADDITIONS ET CORRECTIONS AU PREMIER ARTICLE

Depuis la publication de mon premier article (*Revue*, 1899, II, p. 103-125), on m'a signalé diverses erreurs que j'avais commises et j'ai relevé de mon côté un certain nombre d'omissions. Avant de continuer la publication des textes épigraphiques du département de l'Oise, un petit *erratum* m'a paru nécessaire. J'insérerai en tête une lettre que m'a écrite M. Hirschfeld, que je suis heureux d'avoir l'occasion de remercier une fois de plus pour son inépuisable bienveillance à mon égard :

Charlottenburg, 5 *novembre* 1899.

Cher Monsieur,

Ce n'est que depuis quelques jours que j'ai pu examiner votre article sur les Bellovaci. J'ai peu de chose à ajouter à votre répertoire :

P. 108. *Le n° 3 existe encore en partie au Musée de Beauvais ; je l'y ai copié :*

1EMOR ⊥ AT⁻
VIBIVS ATTIC
PATER ⊥ PO

Le D M n'est pas sur la pierre ou, du moins, je ne l'y ai pas noté[1].

P. 109. *L'ouvrage que vous citez de Bucquet, Danse, Borel n'a pas été imprimé, c'est un manuscrit* (cf. Ruelle, *Bibliographie des Gaules*, t. II, col. 907, au mot *Borel*)[2].

1. M. l'abbé Renet m'écrit depuis : « La table de marbre qui porte l'inscription funéraire d'Atticus est bien conservée au musée de Beauvais, mais elle a été sciée de haut en bas par le milieu et aussi entaillée de chaque côté de haut en bas, de façon que l'inscription a été quelque peu entamée aux extrémités des lignes ».

2. Ruelle, *loc. cit.*, renvoie à Dupont-White, *Mém. Soc. Acad. Oise*, 1847, t. I, pp. 43-51. M'y étant reporté, j'ai constaté qu'il s'agissait d'un ms. appartenant au comte de Troussures, à Troussures, par Auneuil (Oise).

Digitized by Google

P. 123, n. 36. *Il faut rayer les mots « très suspect ». L'inscription est « sincerissima » et du temps de la République. Elle a été publiée dans le* C. I. L. *t. I, p.* 232, *n°* 1103 *et d'après ma copie, t. IV, n°* 29583, *p.* 2865[1].

J'ai relevé de mon côté les erreurs ou omissions suivantes :

P. 107. La lettre de Suger, qui seule nous a conservé le texte du milliaire n° 1, a été republiée, toujours d'après le même manuscrit, par Lecoy de la Marche, *Œuvres complètes de Suger* (Paris, 1867, in-8°), p. 280.

P. 108, n° 2. A la ligne 4, la restitution [*cur*]*atores* plairait mieux à M. Hirschfeld.

P. 113, n° 25. M. Babelon m'a signalé une troisième copie de la coupe de Beauvais, un dessin colorié exécuté pour Gaignières et conservé dans le ms. français n° 20070 (f. 2) de la Bibliothèque nationale. Cf. Babelon, *Catalogue des camées de la Bibliothèque nationale* (Paris, 1897, in-4°), p. 55.

P. 122, note 1, lire « l'an 370 ».

P. 122, n° 34. Publié par Léon Renier dans Perret, *Les Catacombes de Rome* (Paris, 1851-56, 6 volumes in-fol.), t. VI, p. 166 et t. V, pl. 41, n° 1 (la gravure ne figure *pas* dans *tous* les exemplaires de l'ouvrage).

P. 123, n° 35. Publié par Osann, *Sylloge inscriptionum antiquarum* (Lipsiae et Darmstadii, 1834, fol.), pl. III, n° 1, p. 404, n° 7, d'après un ms. de Séguier à la Bibliothèque nationale[2]. Republié d'après Osann par Kirchhoff, *C. I. Gr.*, t. IV, p. 578.

P. 123, n° 37. J'ai omis par inadvertance le *texte* de la marque ; le voici :

C CLO SVC *G*(*aii*) *Clo*(*dii*) *Suc*(*cessi*).

Entre autres petites erreurs typographiques, corriger, p. 110,

1. D'après Marini, *Iscrizione antiche Albani* (Rome, 1785, in-4°), p. 100, d'où l'ont tirée Orelli, t. II, p. 319, n. 4632 ; Mommsen, *C. I. L.*, t. I, p. 232, n° 1103 ; Garrucci, *Sylloge inscr. lat. aevi romanae rei publicae* (Turin, 1877, in-8°), p. 393, n° 1446. Les auteurs du *C. I. L.*, VI, p. 2865, n° 29583, renvoient encore à Marini, *Cod. Vat.*, 9122, f. 155 verso. En 1785, selon Marini, l'inscription était à Rome, *presso M. de Chaupy*.

2. C'est le ms. 122 du Supplément grec. L'inscription y figure à la F. 115, avec cette mention : *chès Mr l'abbé Tersan*.

Digitized by Google

Se(exti) en *Se(xti)*; p. 116, l. 15, au lieu de *Courroy*, lisez : *Caurroy*. J'ajouterai enfin que le serpent cornu du n° 26 est gravé à part, sans doute d'après le moulage de Saint-Germain, dans un article de M. Bertrand (*Revue arch.*, 1880, t. XL, p. 15), et que M. l'abbé Renet persiste à croire à l'authenticité de l'inscription du Mercure.

D. — AGER BELLOVACORVM

L'épigraphie de l'*ager Bellovacorum* n'est guère plus riche que celle de sa ville principale. A part une inscription perdue à Vendeuil-Caply et quatre fragments à Hermes, nous ne trouvons guère à signaler que deux inscriptions chrétiennes. Les lecteurs de la *Revue* auront toutefois la primeur, assez peu enviable, d'une centaine de marques de potiers découvertes à Hermes. Je regrette de n'avoir pu explorer qu'assez mal le département de l'Oise et de n'avoir pu visiter quelques collections particulières, entre autres celle du comte de Troussures à Troussures et celle de M. Duboille à Vendeuil-Caply. Il y a là une lacune que j'espère arriver à combler avec l'aide de M. l'abbé Breuil.

La bibliographie donnée plus haut pour Beauvais est valable pour l'*ager Bellovacorum*. Graves est mon guide le plus sûr, complété par quelques monographies qui seront citées en leurs lieu et place.

Les voies romaines de la *civitas Bellovacorum* mentionnées par les textes sont peu nombreuses : aucune d'elles n'a fourni de bornes milliaires et l'ouvrage de Graves les décrit avec trop de soin et de détail pour qu'il soit nécessaire ici d'y insister beaucoup.

La Table de Peutinger signale la route de *Fixtinnum* (Meaux) à *Sammarobriva* (Amiens), par *Aug(usto)magus* (Senlis) et *Casaromago* (*Caesaromagus*, Beauvais); elle indique aussi la route de *Casaromago* à *Petrumviaco*, XV lieues. La distance entre Beauvais et Amiens n'est pas donnée, celle entre Beauvais et Senlis est fixée à XXII, celle entre Senlis et Meaux, à XVI lieues gauloises. Ces deux derniers chiffres sont confirmés par la dis-

Digitized by Google

tance kilométrique des trois villes mesurée sur les cartes modernes. Le témoignage de l'Itinéraire Antonin est à peu près identique (p. 380 de l'édition de Wesseling) :

Item a Samarabrivas Suessonas usque	MPM LXXXIX *sic* :
Curmiliaca	MPM XII
Caesaromago	MPM XIII
Litanobriga	MPM XVIII
Augustomago	MPM IIII
Suessonas	MPM XXII

Graves a montré l'exactitude des mesures indiquées entre Amiens et Beauvais et a prouvé que, si le nom moderne de Cormeille a conservé celui de *Curmiliaca*, la station romaine se trouvait à l'écart de la Neuville-en-Cormeille et non pas sur l'emplacement du bourg moderne. Le chiffre de XXII lieues indiquées entre Soissons et Senlis est exact, si l'on ne commence à compter la distance qu'à partir d'Arlaines, point où la voie de Senlis se détache de celle d'Amiens et de Boulogne. L'emplacement de *Litanobriga*, la *large forteresse*, a été souvent discuté. Sans vouloir insister sur ce point et avec l'espérance de pouvoir y revenir un jour plus longuement, je crois probable que cette station se trouvait non loin du village actuel d'Apremont : la voie traversait l'Oise à Canneville, lieu où se rencontrèrent, selon la légende, saint Lucien, venu de Beauvais et saint Rieul, venu de Senlis.

51-67. — Vendeuil-Caply[1].

Emplacement célèbre où l'on a placé sans preuve le *Bratuspantium* des *Commentaires*. On trouvera dans la *Notice* de Graves des détails suffisants sur les antiquités qu'on y a découvertes. On y a trouvé une vingtaine de textes épigraphiques, dont une seule inscription lapidaire.

51. — *M. l'abbé Lefebvre nous a signalé la découverte dans l'année 1833 d'un sarcophage dont une des parois portait à l'extérieur une inscription ainsi conçue :*

1. Commune située à 26 kilomètres au nord de Beauvais, sur la voie romaine de Beauvais à Amiens.

Digitized by Google

C. F.
M H V S
M A R I V S
F. T.

Il recélait un squelette accompagné de quelques ornements en bronze (Graves).

J'ignore où est conservée cette inscription, sur laquelle je n'ai pu recueillir aucune autre indication.

Bibliographie. — Graves, *Notice*, p. 146.
Woilliez, *Répertoire*, p. 80 (d'après Graves).

52. — Vallée de Saint-Denis.

Une plaque de cuivre munie d'un anneau servant à marquer les terres cuites : elle porte les noms :

LUCI TULLI
LONGINI.

(Graves.)

Cet objet avait été vu, vers 1800, par Cambry dans la collection de M. le Caron de Trossures, neveu de M. Buquet. Il passa ensuite dans la possession de M. Houbigant. Je n'ai pu le retrouver au Musée de Beauvais où il avait été, paraît-il, déposé. Voici la copie qu'en donne un album ms. appartenant au Musée de Beauvais :

LVCITVLLI·
ΩLONGINI·

Pour la commodité de l'impression, j'ai donné de gauche à droite ce texte qui, dans l'original, était tracé de droite à gauche.

Bibliographie. — Cambry, *Descr.*, t. II, p. 180.
Graves, *Notice*, p, 149.
Woilliez, *Répertoire*, p. 80 (d'après Graves).
[Houbigant], *Album ms. du Musée de Beauvais.*
Renier, *Mss.*, *Belgique II*, cahier 5, f. 1 (copie de Woilliez, 1867).
Mowat, *Bull. Com. trav. hist.*, 1888, p. 333, n° 25 (d'après Renier).

53. — Vallée Saint-Denis.

M. Lefebvre, curé d'Attichy, a bien voulu nous montrer ... une lampe plate portant au-dessous l'inscription :

Digitized by Google

Q · NVMI · CEL ·

(GRAVES.)

Q(uinti) Numi ( ) *Cel* ( ).

Bibliographie. — Graves, *Notice*, p. 148.
Woillez, *Répertoire*, p. 80 (d'après Graves).

54. — *Patère en terre dure, compacte, légère et d'un blanc jaunâtre* (CAMBRY). Envoyée à Cambry par Beaucousin. Au centre, deux oiseaux et l'inscription (d'après d'Allonville) :

[redacted] OSAVVOT [redacted]

..... *os auvot.*

M. de Villefosse y a reconnu un nom propre mutilé .....*os* et le mot *auvot*, qu'il traduit par *fecit* et qu'on retrouve sur différents textes céramiques.

Bibliographie. — Cambry, *Description*, pl. V.
D'Allonville, *Dissert. sur les camps romains du dép. de la Somme* (Clermont-Ferrand, 1828), pl. V, n° 44 (dessin de Beaucousin).
Héron de Villefosse, *Revue arch.*, 1888, t. IX, p. 156 et *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1887, t. XV, p. 293 (d'après d'Allonville).

Les six objets suivants ont été également découverts à Breteuil par Beaucousin et envoyés par lui à Cambry.

55. — Bague en bronze ; sur le chaton : TM.

Bibliographie. — D'Allonville, *Dissert.*, pl. II, n° 28 (dessin de Beaucousin).

56-59. — *Beaucoup de vases de terre rouge avec figures en relief dont quatre avec des noms d'ouvriers* (D'ALLONVILLE).

56 ALBVCOF
57 ALBVCOF
58 D · OCCI · VSF
59 NASSV

Bibliographie. — D'Allonville, *Dissert.*, p. 186 (d'après un ms. de Beaucousin).

60. — A l'extérieur d'un fragment de terre samienne ornée. Lettres en relief :

ALBVC [redacted]

Albuc[*i*].

Bibliographie. — D'Allonville, *Dissert.*, pl. I, n° 12 (dessin de Beaucousin).

Digitized by Google

61-67. — Voici enfin sept marques de potiers sur terre samienne qui se trouvaient autrefois dans la collection de Roucy. J'en ai retrouvé trois au Musée Vivenel à Compiègne : voici mes copies :

61	ERTIVSF (*sic*)	[*T*]*ertius f*(*ecit*)	
62	ALBVCI	Estampilles extérieures en relief	*Albuci*
63	IMAVNIC		*Cinnami*

Voici, pour les quatre autres les copies, de de Roucy :

64	BOVDVS	*Bondus*
65	PAVLLI	*Paulli*
66	PRISCIANI	*Prisciani*
67	SECVNDVS	*Secundus*

Bibliographie. — De Roucy, *Bull. Soc. hist. Compiègne*, 1874, t. II, p. 281 ; = *Mél.*, IX, p. 9 (le n° 67 est à la page 282 ; le n° 63 est aussi reproduit pl. III, fig. 1 et le n° 62, pl. III, fig. 2)[1].

1. Les articles d'archéologie publiés à différentes reprises par Albert de Roucy ont été réunis récemment en un volume par son fils M. Francis de Roucy : *Mélanges archéologiques. Recueil de notices tirées à part extraites du Bulletin de la Société historique de Compiègne.* Compiègne, imprimerie Henry Lefebvre, février 1894, in-8°. Chaque article a sa pagination spéciale. Comme les exemplaires très peu nombreux (une trentaine) de ce recueil ne sont pas tous semblables, j'ai cru intéressant de donner ici la collation de celui que je possède ; je le dois à la bienveillance de M. Francis de Roucy, qui m'a affirmé que c'était l'un des plus complets qui existât.

I. *Notice sur un cimetière gallo-romain exploré en* 1867, *à Chevincourt* (*Oise*), p. 16 et XI planches.

II. *L'obituaire des Célestins de Saint-Pierre-en-Chastres* (*forêt de Compiègne*), p. 8.

III. *Notice sur des fouilles exécutées à Gury en* 1869, p. 8 et X planches.

IV. *Notice sur une statue trouvée en* 1871 *dans les fouilles de la forêt de Compiègne*, p. 8, planche.

V. *Notice sur deux cachets d'oculistes trouvés dans les environs de Compiègne* (*Oise*), p. 11.

VI. *Notice sur des monnaies trouvées dans les tombes franques de Champlieu et de Chelles* (*Oise*), p. 11.

VII. *Notice sur des chaussures antiques trouvées dans le nord de la Gaule*, p. 8.

VIII. *Note sur des terres cuites trouvées à Conchy-les-Pots*, p. 4 et II planches.

IX. *Notice sur la céramique sigillée de Compiègne et de ses environs sous la domination romaine*, p. 10 et III planches.

X. *Notice sur des figures de divinités gauloises en bronze trouvées à la Croix-Saint-Ouen, près Compiègne* (*Oise*) p. 10 et IV planches.

Digitized by Google

68. — Noyers-Saint-Martin[1].

M. Mansard nous a montré un objet fort curieux provenant de la même commune. C'est un sceau en jaspe de forme circulaire déprimée, ayant un pouce et demi de grand diamètre; chaque face, applanie au centre, a un médaillon gravé en creux. On voit sur l'un une tête d'Antonin et sur l'autre une barque portant un berger et une louve; au-dessus est figurée une tête casquée de Rome avec le mot COMMVNIS. *Les côtés saillants de cette boule aplatie sont marqués par un cordon plat large de quatre lignes, sur lequel on lit :*

ANTOOINVS AVS PIVS P P T R T COS III

Ce joyau remarquable est très bien conservé (Graves).

M. Woillez en a publié une lecture meilleure :

ANTONINVS · AVG · PIVS · P · P · T · R · P · COS · III[2]

Il paraît avoir vu cet objet dans le *cabinet de M. Mansard à Beauvais.* Toutefois il se peut que sa copie dérive de celle de Graves.

L'inscription est-elle antique? L'on peut en douter. Comme me le fait remarquer M. Hirschfeld, la légende pourrait bien avoir été empruntée à une monnaie. Faut-il rattacher le sujet gravé au revers à la légende de Romulus dont il est si souvent question dans la série numismatique d'Antonin le Pieux? Faut-il voir dans le mot COMMVNIS le nom de l'artiste qui a gravé la pierre? Sans avoir vu l'original, il paraît difficile de se pro-

XI. *Les premières découvertes préhistoriques faites dans les environs de Compiègne*, p. 8.

XIII. *La trouvaille d'Autrèches* [monnaies romaines], p. 6 et II planches.

XIII. *La cheminée du pavillon de Rethondes*, par Francis de Roncy, p. 8 et planche.

Presque toutes les planches sont dues au crayon habile de M. Victor Cauchemez.

Le tout constitue un volume de 107 pages avec XXXII planches. Je citerai ce recueil par l'abréviation *Mél.*, suivi du numéro d'ordre de l'article en chiffres romains.

1. Commune située sur la voie romaine de Beauvais à Amiens, à 7 kilomètres au sud de Vendeuil-Caply.

2. Au lieu de P. P. T. R. P., il faudrait, bien entendu, P. M. TR. P.

Digitized by Google

noncer sur ce petit monument qui pourrait bien ne pas être antique.

Bibliographie. — Graves, *Notice*, p. 151.
Woillez, *Répertoire*, p. 90.

69. — Nourard-le-Franc[1].

Au mois de mai 1809 on rencontra près du village à quelques pieds sous terre... une coupe en terre rouge vernissée ornée de bas-reliefs représentant Apollon appuyé sur la lyre, Hercule avec un lion, deux cerfs, deux chiens courants, deux enfants, et portant l'inscription :

C · VARI (GRAVES.)

En l'absence d'une copie figurée, il vaut mieux ne pas essayer d'expliquer ce texte.

Bibliographie. — Graves, *Notice*, p. 156.
Woillez, *Répertoire*, p. 107 (d'après Graves).

70-86. — Bailleu-sur-Thérain. — *Le Mont-César.*

Le *Mont-César* est une colline située sur le terroir de la commune de Bailleu-sur-Thérain à moitié chemin entre Hermes et Bresles, à six kilomètres de Beauvais dans la direction est-sud-est. Les antiquités qu'on y a découvertes à plusieurs reprises sont décrites et étudiées dans un volume de 171 pages in-8° publié en 1879 à Bar-le-Duc par M. l'abbé Renet et M. Berton, et intitulé *Le Mont-César de Bailleul-sur-Thérain*[2].

Nous ignorons le nom antique de l'*oppidum* du Mont-César; cependant, si nous considérons le fait que Beauvais (*Caesaromagus*) paraît avoir été fondé par Auguste, tout comme *Augustodunum* et *Augusta Suessionum*; si nous admettons que pour Beauvais, comme pour Soissons et Autun, la ville romaine dans la plaine a remplacé l'*oppidum* gaulois situé sur une colline,

1. Commune située à 22 kilomètres à l'est-nord-est de Beauvais, sur la voie romaine de Beauvais à Vermand.

2. J'emprunte l'orthographe BAILLEU à la carte de l'État-Major, f. 32 N.-O. Consulter aussi, sur cet emplacement, de Barthélemy, *Notes sur les monnaies gauloises trouvées au Mont-César* (*Oise*) (*Revue arch.*, 1881, t. XLI, pp. 65-75). et pp. 129-138).

Digitized by Google

nous serons tenté de chercher à Bailleu-sur-Thérain le *Bratuspantium* des *Commentaires* du César. Mais ce n'est là qu'une hypothèse, rien de plus : il est impossible, d'après le seul texte de César, de préciser la situation de Bratuspantium.

Les textes épigraphiques sont rares au Mont-César; on n'y a guère trouvé que quelques marques sans grande importance, dont voici la série :

70. — *Il s'était rencontré dans le marais à peu de distance du Mont-César un vase couvert d'inscriptions, mais le tourbier l'avait sottement brisé avec son louchet* (Barraud).

Bibliographie. — Renet et Berton, p. 80 (d'après des notes mss. de Barraud).
Woillez, *Répertoire*, p. 60 (*vases en terre grise, rouge avec inscriptions* : renvoi applicable au numéro suivant).

71-75. — *Une multitude de vases en terre rouge... ces vases portent quelques inscriptions latines :*

GSAF... AVI · T · MA · DRINVS · SECCOF · LVCANVS

imprimés sur la pâte molle avant la cuisson (Cambry).

On peut deviner :

71	G SAB[INVS](?)	*G(aius) Sabinus*
72	AVITIMA	*Aviti ma(nu)*
73	PRIMVS	*Primus* ou *Drillus*
74	SECCOF	*Secco f(ecit)*
75	LVCANVS	*Lucanus*

Cambry avait vu et copié ces vases chez *le Caron de Trossures*. M. le comte de Troussures, de Troussures (Oise), m'a écrit qu'il les avait encore en sa possession.

Bibliographie. — Cambry, *Description*, t. II, p. 78.
Graves, *Notice*, p. 136 (d'après Cambry).
Renet et Berton; p. 81 (d'après Cambry).
Allmer, *Mémoires de l'Acad. des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, 1888, I. XXV, p. 404 (le n° 75 seulement, et encore de seconde main).

76. — *Cachet en bronze*, analogue sans doute au n° 52.

Bibliographie. — Mentionné par Woillez, *Répertoire*, p. 60.
Renet et Berton, p. 81.

Digitized by Google

77-80. — Marques de potiers. Dessins de M. l'abbé Hamard.

77	IIXIID	*Divixti?*
78	▨| AII	
79	AMI	*Ami[anus?]*
80	DIVIX · M ·	*Divix(ti) m(anu)*

Bibliographie. — Renet et Berton, pl. X (et p. 81 pour le n° 80).

81. — Marque de potier.

CASF

Bibliographie. — Renet et Berton, p. 81.

82. — *Bague d'aventurine imitant le jaspe, portant un médaillon sur lequel sont gravés en creux un coq et une poule et le mot* G R A T I S *en lettres espacées* (Graves). Ce bijou, qui se trouvait alors dans le cabinet Houbigant, est aujourd'hui conservé dans une des vitrines de la grande salle du Musée de Beauvais où je l'ai vu et copié le 14 avril 1898; ma copie :

GRATIS

Authenticité douteuse.

Bibliographie. — Houbigant.
Graves, *Notice*, p. 136.
Woillez, *Repertoire*, p. 59 (d'après Graves).
Renet et Berton, p. 82 (d'après Graves).

83. — *Boutons portant le chiffre de la Ve légion (collection Barraud)* (Woillez).

Très suspects.

Bibliographie. — Woillez, *Répertoire*, p. 59.

84. — Lampe en terre cuite ; Musée de Beauvais ; ma copie :

LCAESAE

L(ucii) Cae(cilii) Sae(cularis).

Bibliographie. — Renet et Berton, p. 81.

85. — *Plaque [de bronze] ovale, munie en avant d'une sorte d'agrafe carrée [et] marquée au centre d'une couronne des initiales B C. Les lettres et la couronne ont été faites au repoussé* (Renet).

B C

Digitized by Google

Bibliographie. — Renet et Berton, p. 89, pl. VIII, fig. 10 (dessin de M. l'abbé Hamard).

86. — Vase en terre rouge non vernie, orné de dessins qui ont la prétention d'être mythologiques : on y reconnaît une femme avec une corne d'abondance et un génie ailé dans une barque; enfin, dans une couronne en feuilles de laurier, on lit l'inscription suivante :

PED
X
PEO
X X
卐

Ped(es) decem; *pe[d(es)] viginti.*

Cet objet est conservé au Musée de Beauvais : on lit sur l'étiquette : *Trouvé au Mont-César, près Bresles, en avril 1824, dans un tombeau peint à l'intérieur.* Inutile d'insister sur le caractère apocryphe de cette grossière falsification, qui a réussi pourtant à tromper des archéologues locaux.

L'inscription a été sans doute copiée sur un cippe funéraire, analogue à ceux de Vaison publiés dans le t. XII du *Corpus*; en voici un spécimen (*C. I. L.*, XII, 1482) :

IN AGR P XX
IN FRONT P
XXX

Bibliographie. — *Houbigant, *Album des antiquités du département de l'Oise.* Renet et Berton, p. 97, pl. X (dessin de M. l'abbé Hamard).

87-194. — Hermes (*Ratumagus*).

Les fouilles de M. l'abbé Hamard à Hermes ont amené la découverte d'un certain nombre de fragments épigraphiques dont l'un est d'une importance capitale pour la géographie historique de la *civitas Bellovacorum*. Ces fragments ont tous été utilisés au ve ou au vi^e^ siècle pour la fabrication de sarcophages chrétiens. Les fouilles de Hermes ont été longuement étudiées par M. l'abbé Renet dans les *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, 1880, t. XI, 1re partie (tirage à part intitulé :

Digitized by Google

Les fouilles de Hermes, avec la même pagination). J'ai visité Hermes le 5 avril 1899 sous la conduite de M. l'abbé Hamard, qui m'a montré sa remarquable collection avec la plus grande obligeance.

87. — Fragment retaillé à droite et à gauche pour former l'extrémité d'un sarcophage en forme d'auge. Trouvé en 1878, *enterré dans le quartier des sépultures franques les plus anciennes* (Renet). L'inscription est conservée à Hermes chez M. l'abbé Hamard : voici ma copie du moulage que possède le Musée de Saint-Germain, copie que j'ai vérifiée sur l'original (n° 25107)[1].

in hon DM · D · I · O · M · E *t*
herc. sa X · ET · VIC · RATVM
templu M · SEX · FABIVS · AS *c*
lepiade S · MEDIC · D · S · P · F

[*In hon*(*orem*)] *dom*(*us*) *d*(*ivinae*), *I*(*ovi*) *O*(*ptumo*) *M*(*axumo*) *e*[*t Herc*(*uli*) *Sa*]*x*(*ano*) *et vic*(*anis*) *Ratum*[*agensibus*) [*templu*]*m*, *Sex*(*tus*) *Fabius As*[*clepiade*]*s medic*(*us*) *d*(*e*) *s*(*ua*) *p*(*ecunia*) *f*(*ecit*).

Cette lecture est fondée sur celle qu'à publiée M. de Villefosse. Voici la restitution proposée par Léon Renier et M. Mowat et qui diffère de la précédente sur plusieurs points :

in honor. DOM · D · I · O · M · E*x v.*
pro sal eX · ET · VIC · RATVM*a*
*gensiu*M · SEX · FABIVS · AS
*clepiade*S · MEDIC · D · S · P · F ·

J'ai adopté celle de M. de Villefosse parce qu'elle me paraît mieux justifiée que celle de Léon Renier et M. Mowat, par la possibilité d'une reconstitution matérielle symétrique[2]. Mais la pré-

1. A la l. 1 ligature de DO.

2. M. Mowat et Léon Renier empruntaient la formule *pro sal*(*ute*) *ex*(*ercitus*) à une inscription d'Amiens mal lue jusqu'ici ; la pierre porte non EXXG mais AVG (*Rev. arch.*, 1899, t. XXXV, p. 226).

Digitized by Google

sence du dieu *Hercules Saxanus* dans cette partie de la Gaule est une chose nouvelle et, d'autre part, le mot [*templu*]*m* ne paraît pas assez long pour combler la lacune au début de la troisième ligne (peut-être [*porticu*]*m*). Il semble donc difficile de se prononcer sur la restitution de ce texte.

Le *vicus Ratumagus*, quoi qu'on en ait dit, ne peut être que Hermes. Il ne faut pas le confondre avec la capitale primitive des *Silvanectes* qui portait le même nom à l'époque romaine[1].

Bibliographie. — **Journal officiel*, 6 juillet 1878.
Chabouillet, *Rev. des Soc. sav.*, 1878, 6e série, t. VII, p. 247.
Havet, *Revue critique* (13 juillet 1878), nouvelle série, t. VI, p. 31.
Mowat, *Comptes-rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1878, t. VI, p. 149 (2 juillet).
Héron de Villefosse, *Bull. Soc. ant. Fr.*, 1878, p. 162 (gravure).
Renet, *Mém. Soc. acad. Oise*, 1880, t. XI, 1re partie, p. 134, pl. VII.
Hamard, dessin n° 3349 de la bibliothèque du Musée de Saint-Germain.

88. — *Un couvercle de sarcophage est formé d'une épaisse et large dalle qui portait une inscription. Pour façonner les pans de ce toit surbaissé, le tailleur du sarcophage a enlevé presque toutes les lettres. Il n'en a laissé que six... Ces lettres ont 0m,07 de hauteur et sont de toute beauté* (Renet). Ce fragment est encastré dans le mur du jardin de M. l'abbé Hamard à Hermes où je l'ai vu et dessiné le 5 avril 1899.

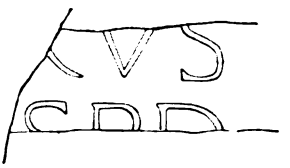

...rus ..... [d(e)] s(ua) p(ecunia) d(edit).

C'est un fragment d'une inscription dédicatoire analogue à la précédente.

Bibliographie. — Renet, *Mém. Soc. acad. Oise*, 1880, t. XI, 1re partie, p. 131.
Héron de Villefosse, *Bull. Soc. ant. Fr.*, 1881, p. 251 (copie de M. l'abbé Hamard).

89. — *Un morceau du couvercle plat d'un autre sarcophage*

1. C'était pourtant l'avis de Chabouillet, *Rev. des Soc. sav.*, 1881, 7e série) t. IV, p. 60, n. 4.

Digitized by Google

présente aussi sur la tranche les trois lettres D S D *de même dimension* (*0*^{m},*07*), *mais d'une facture moins parfaite que les précédentes, séparées par des feuilles de lierre pendantes* (Renet).

Ce fragment a été employé par M. l'abbé Hamard dans la construction du mur de son jardin : l'inscription est cachée, mais le propriétaire a bien voulu m'en communiquer la copie suivante[1] :

D ꞓ S ꞓ D

d(*e*) *s*(*uo*) *d*(*edit*).

C'est la fin d'une inscription votive analogue aux deux précédentes.

Bibliographie. — Renet, *Mém. Soc. acad. Oise*, 1880, t. XI, 1re partie, p. 131.
Héron de Villefosse, *Bull. Soc. ant. Fr.*, 1881, p. 251 (copie de M. l'abbé Hamard).
A. Bertrand, *Rev. des Soc. sav.*, 1882, série VII, t. V, p. 432 (copie de M. l'abbé Hamard).

90. — Fragment d'inscription se présentant aujourd'hui sous la forme d'une dalle quadrangulaire haute de 0^{m},49 et large de 0^{m},65. L'inscription qu'elle porte, gravée en beaux caractères de 0^{m},10 de hauteur, est mutilée en haut, à droite et à gauche. Voici ma copie de ce texte, encastré aujourd'hui dans le mur du jardin de M. l'abbé Hamard.

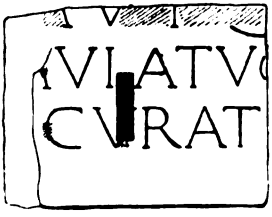

La première lettre des lignes 1 et 2 était un M, la dernière lettre de la ligne 1 était un Q.

A la troisième ligne on lit sans peine *cura*[*tor*] ou [*pro*]*curat*[*or*], mais le sens des lettres *muiatuo* (ou *muiatuc* ou *muiatuq*), qu'on lit avec certitude à la deuxième ligne, m'échappe complètement.

Bibliographie. — Héron de Villefosse, *Bull. Soc. ant. Fr.*, 1881, p. 251.

1. Les *hederae* sont verticales sur la pierre.

Digitized by Google

91. — Bloc de pierre cubique découvert en 1883 à Hermes par M. l'abbé Hamard et donné par lui au Musée du Louvre. Ma copie.

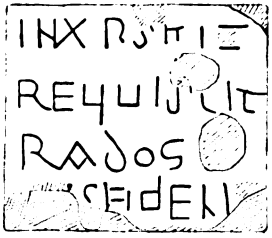

Il faut lire, selon Le Blant :

In Christus. Hic requiescit Radog[*isilu*]*s fideli*[*s*].

Une note manuscrite de Le Blant suggère la lecture IH.XPS *Jesus Christus*, qui n'est pas suffisamment confirmée, comme on le voit sur ma copie, par l'examen de la pierre.

Bibliographie. — Le Blant, *Bull. du Comité*, 1884, p. 15 (cité seulement).
Mowat, *Bull. épigr.*, 1884, t. IV, p. 200.
De Lasteyrie, *Bull. Soc. ant. Fr.*, 1884, p. 251 (gravure).
Le Blant, *Nouveau recueil*, p. 75, n° 52 (gravure); note manuscrite dans l'exemplaire légué à l'Institut, n° 12269 de cette bibliothèque).

92. — *Plaque de ceinturon... en fer, couverte d'une épaisse feuille d'argent... trouvée le 27 juin 1879* (Renet). Aujourd'hui à Amiens dans la collection Jumel. On y lit, au-dessus d'une croix, en capitales romaines, la devise suivante que je reproduis d'après les auteurs, n'ayant pu voir l'original :

VATQVIFECIT

M. de Villefosse y verrait la formule acclamatoire : *Va*(*lea*)*t qui fecit*. On se demande s'il ne faut pas plutôt y lire : (*Vi*)*vat qui fecit*, formule chrétienne, s'il en fut, et qu'on retrouvera par exemple sur un vase de Cologne[1] : VIVAT QVI FIICIT. L'une et l'autre interprétation semblent également admissibles.

Bibliographie. — Renet, *Mém. Soc. acad. Oise*, 1880, t. XI, 1re partie, p. 92 et pl. VI, fig. 1.
A. Bertrand et Le Blant, *Revue des Soc. sav.*, 1882, série VII, t. V, p. 431

1. Brambach, n. 422.

Digitized by Google

De Villefosse, *Bull. épigr.*, 1882, t. II, p. 132.

Le Blant, Ms. de l'Institut, n° 12265, f. 16 = *Nouveau recueil d'inscr. chrétiennes*, p. 73, n° 51.

Prou, *La Gaule mérovingienne* (Paris, s. d., in-8°), p. 92, fig. 59 (d'après Le Blant).

93. — En 1880, dans le même tombeau qu'une monnaie en argent de l'empereur Gratien, M. l'abbé Hamard eut la bonne fortune de découvrir un *vase en verre de couleur verte, de forme hémisphérique, dont la surface imbriquée est ornée de chevrons et le fond d'une rosace autour de laquelle l'inscription rétrograde, moulée avec le verre* (Hamard). Collection Jumel (Danicourt).

Voici l'inscription, d'après un dessin communiqué par M. l'abbé Hamard :

☧ OFIKINAPAVRENTIV

Ofikina (pour *Officina*) *Laurenti*(*i*) *V*(*ienna*).

Cette ingénieuse explication est due à Deloche, qui avait eu l'idée lumineuse de rapprocher de notre texte la légende d'un sou d'or bien connu de Maurice Tibère conservé au Cabinet des médailles : † VIENNA DE OFFICINA LAVRENTI.

Bibliographie. — Hamard, *Bull. Soc. ant. Fr.*, 1880, p. 228, planche.

Bull. épigr., 1881, t. I, p. 194 (d'après Hamard).

Deloche, *Rev. arch.*, 1882, t, XLIV. p. 305, gravure (d'après Hamard).

Deloche, *Renseignements archéologiques sur la transformation du C guttural du latin en une sifflante* dans *Mém. acad. inscr.*. 1883, t. XXX, p. 365 (= tirage à part p. 7), gravure (d'après Hamard).

Hamard, *Rev. Soc. sav.*, 1882, série VII, t. V, p. 287.

Danicourt, *Rev. arch.*, 1886, t. VII, p. 84.

Voici maintenant une série considérable de marques de fabrique découvertes à Hermes par M. l'abbé Hamard. Je les ai pour la plupart copiées moi-même chez M. l'abbé Hamard, le 5 avril 1899. Voici d'abord celles dont j'ai pu moi-même vérifier le texte.

Sous une lampe en terre cuite :

94. IVSTVS

Digitized by Google

Sur quatre anses d'amphores :

95. . . . . .

96. *P(ublii) V( ) Faustini*

97. *Trium Enn(iorum) Iul(iorum)*

98. . . . . .

Imprimé deux fois en relief à l'extérieur d'une coupe en terre samienne ornée.

Paterni[1]

Fragment d'une marque analogue :

100

Estampilles sur terre noire :

101	ATTA	*Atta*
102	ATITIO	*Atitio*
103	IQIIIA	. . .

Estampilles sur terre samienne :

104	ARDAC	*Ardac(us)*
105	AUNUDU	*Aun[e]du f(ecit)*
106	BACCINI	*Baccini*
107	BIILINICCVSF	*Beliniccus f(ecit)*
108	BVIIIVRRI	*Bu..urri*
109	CAN	*Can...*
110	CINTVGNATV	*Cintugnatu[s]*
111	CINTVSSA	*Cintussa*
112	COCVS·F	*Cocus f(ecit)*
113	COMOI	*Comos*
114	DISEIOFE	*Diseto fe(cit)*

1. La gravure est renversée : l'original se lit de droite à gauche.

Digitized by Google

115	ECTOF	*Ecto f(ecit)* ou *(H)ect(oris) of(ficina)*
116	OFRON	*O(pus) Fron(tini)*
117	OFFCE	*Of(ficina) Ge(rmani?)*
118	GENITOR·F	*Genitor f(ecit)*
119	GERMANI	*Germani*
120	IVLII	*Iulii*
121	MARCVSF	*Marcus f(ecit)*
122	MICMM	*Mi...m..*
123	MOXI·MI	*Moxi m(anu)*
124	MVRANVS·F	*Muranus f(ecit)*
125	OFMVR	*Of(ficina) Mur[ani?]*
126	OMVVO	*Of(f)i(cina) Mo(desti)?*
127	PASSEN	*Passen(us)*
128	OFPASSIEN	*Of(ficina) Passien(i)*
129	PECVIAR·F	*Peculiar(is) f(ecit)*
130	PONE·I	*... pone ( ) f(ecit)?*
131	PRVDCVS	*Pruθcus*
132	RVFFI·MA	*Ruffi ma(nu)*
133	SENI	*Seni(lis)* ou *Sen(t)i*
134	SENILIS FE	*Senilis fe(cit)*
135	SVLPICIV	*Sulpiciu(s)*
136	TERTI·MA	*Terti(i) ma(nu)*
137	VIOVCIMAN	*Viduci man(u)*
138	VITALI	*... Vitali(s)*
139	VXOPIMA	*Uxop[il]li m(anu)*
140	MAR	*... mar(us)*
141	VFECIT	*...u fecit*[1]
142	EIIO	*...eiio*
143	VONI·M	*..vo..ni m(anu)*
144	NIIIMA	?
145	VVIMCK (?)	?
146	IIAVNI	*...anuni?*
147	IIICVRON	*.. icuron..*[2]

148-191. — A cette série il faut ajouter quarante-quatre marques de potiers découvertes à Hermes et qui ne se trouvent

1. Sur terre grise mate.
2. Sur terre brune vernissée.

Digitized by Google

plus dans la collection de M. l'abbé Hamard. J'en dois la copie à l'obligeance de leur ancien possesseur.

148 DRINVS[*P*]*ri*[*mus* ou *Dri*[*ll*]*us*
149 LIVIA
150 SOMO · O
151 OMVVA
152 IVNNII▮O
153 ACVTO *Acut*(*i*) *o*(*pus*)
154 ..... DMROΛΛ *Damonus*?
155 ... ISTO
156 OF · CER *Of*(*ficina*) *Ger*(*mani*)
157 PRIM *Prim*(*us*)
158 MID▨VN
159 SECCO · F *Secco f*(*ecit*)
160 LITE
161 OFRVF *Of*(*ficina*) *Ruf*(*i*)
162 OPPONTHEI
163 IVNII
164 OF · FECIT
165 AREIM
166 COTVNAS[1]
SENKAS
167 IOSMVS
168 (DA)MER
169 OΛOS
170 OF · CRESI) *Of*(*ficina Cres*[*t*]*i*
171 CAMBVS F
172 ƎNA N
173 OFAREO
174 NOREMO
175 OFCREDO
176 CONDOLIVS · F
177 OIVON
178 VVFREVV
179 DA...EIN
180 OFF · CER *Off*(*icina*) *Ger*(*mani*)

1. Collection Jumel, à Amiens.

Digitized by Google

181 IOVI
182 NILIS · FE [*Se*]*nilis fe*(*cit*)
183 BACCATVM [*M*]*acca*[*li*] *m*(*anu*)
184 AZIVI
185 IVNA
186 OMO *O*(*pus*) *Mo*[*d*(*esti*)?]
187 IIXIII
188 TITTIVS *Tittius*
189 CENA *Germ*[*anus*]?

Les quarante-deux marques qui précèdent sont toutes des estampilles sur fonds de pots en terre samienne. Ne les ayant pas vues moi-même, je n'en ai tenté que rarement l'explication. Il faut y joindre deux marques extérieures imprimées en relief, dont je dois également la copie à M. l'abbé Hamard.

190 MANNIC *Cinnam*(*i*)
191 IVATAI *Paterni*

Cette série considérable (94-191) de marques de potiers est complètement inédite. Toutefois, à la f. 38 *b* de l'Album *Oise* de la série topographique du Musée de Saint-Germain, on trouvera des copies manuscrites de dix marques trouvées à Hermes et dessinées par M. l'abbé Hamard : ce sont les numéros 113, 112, 129, 118, 101, *x*, 132, 126, 117, 190.

192. La sixième marque se lirait MATTIAS F selon le manuscrit; quoique convaincu qu'il n'y a là qu'une mauvaise lecture d'une marque publiée plus haut, je lui donnerai néanmoins un numéro d'ordre dans cet article, mais je ne tenterai pas de l'expliquer.

193. — *Anneau en argent ; il a 19 mm. d'ouverture ; sa tige haute de 9 mm. sur tout son pourtour est unie à l'intérieur et présente à l'extérieur cinq facettes ou compartiments séparés les uns des autres par une saillie arrondie en boudin. Quatre de ces facettes offrent une formule acclamatoire... La cinquième facette formant chaton est un carré irrégulier de 12 millimètres de haut, sur 11 de large accosté de deux globules ou cabochons*. Trouvé dans ses fouilles à Hermes par M. l'abbé Hamard, *il a été ac-*

Digitized by Google

quis par un ancien bibliothécaire de l'Université de Cambridge, M. Samuel Savage Lewis, décédé depuis. (DELOCHE)[1].

Le cliché suivant, emprunté à l'ouvrage de Deloche, est la reproduction d'un dessin de M. l'abbé Hamard.

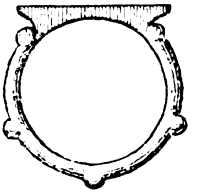

Maura vivas in Deo.

Cette lecture est due a Deloche.

Bibliographie. — Le Blant, *Nouveau recueil*, p. 426, n° 421.
Deloche, *Rev. arch.*, 1893, t. XXII, p. 130, n° 137 (gravure).
Deloche, *Étude historique et archéologique sur les anneaux sigillaires et autres des premiers siècles du moyen age* (Paris, 1900, in-8°) p. 195, n° 181 (gravure).

(*A suivre.*) SEYMOUR DE RICCI.

1. La bague doit être actuellement conservée dans le *S. S. Lewis museum* à Cambridge.

Digitized by Google

LA PRÉTENDUE STATUE DE JULIEN L'APOSTAT

AU MUSÉE DU LOUVRE

Les lecteurs de la *Revue* m'excuseront si, après l'intéressante étude de M. S. Reinach sur *Un portrait authentique de l'empereur Julien*[1], je reviens de nouveau, à si bref intervalle, sur le même sujet.

Le titre même mis à ces quelques pages indique, d'ailleurs, que c'est surtout en ce qui regarde la statue du Louvre où les iconographes ont cru reconnaître Julien[2] que je voudrais sur quelques points corriger et, plus encore, compléter les renseignements fournis par M. Reinach.

I

Il me faut pourtant indiquer dès l'abord comment et pourquoi les affirmations de M. Reinach relatives au buste de la cathédrale d'Acerenza[3], la qualification qu'il lui donne de portrait authentique, — tout au plus pourrait-on dire, je crois, portrait présumé de l'empereur Julien, — me paraissent excéder quelque peu les droits d'une critique vraiment rigoureuse.

Il importe, en effet, de remettre au point les données de la question. Elles sont au nombre de trois :

1° l'inscription en l'honneur de Julien, réparateur du monde romain[4];

1. *Revue archéol.*, 1901[1], p. 337-359, pl. IX, X, XI, et tirage à part.
2. Salle des Saisons, *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 1121; Clarac, *Musée de Sculpture*, t. V, pl. 978 (non 973), 2528 = *Répertoire*, t. I, p. 601, n° 8, où M. Reinach, dans les notices provisoires (p. LXIII), faisait suivre le renvoi à l'*Iconographie* de M. Bernoulli de la remarque : (antique?).
3. *Revue archéol.*, 1901[1], pl. IX-XI.
4. *Corp. inscr. lat.*, t. IX, n° 417.

Digitized by Google

2° le buste placé en haut du pignon de la cathédrale;

3° un fragment d'inscription portant quelques lettres seulement, signalé par F. Lenormant comme servant de seuil à l'une des chapelles et transcrit par lui VLIAN[1] : une lettre du chanoine Antoine Restaino, datée d'Acerenza le 28 juillet 1901, que veut bien me communiquer M. S. Reinach, en confirme l'existence devant la première marche du clocher, mais en rectifie le texte ainsi qu'il suit : ⅃LIANO.

« Dans le pays, écrit M. Reinach, ce buste de l'Apostat passe pour être celui de saint Canio, évêque de Juliana en Afrique, dont les ossements auraient été transportés à Acerenza par les chrétiens de Juliana, fuyant devant l'invasion musulmane[2]. »

Il m'avait toujours paru douteux qu'il y eût sur ce point une tradition : dans ce cas, en effet, M. Kaibel, qui s'est rendu à Acerenza, vers la même époque que Lenormant, pour la préparation du *Corpus* et qui a révisé l'inscription principale[3], eût à coup sûr entendu parler du fragment qu'au contraire il a ignoré. La lettre du chanoine Restaino est, sur ce point, décisive; elle atteste que le buste a toujours été regardé par les habitants d'Acerenza, non comme celui de saint Canio leur patron, mais comme celui de saint Pierre. Dans le récit de Lenormant lui-même, d'ailleurs, pour qui en pèse les termes avec soin, le degré d'affirmation est loin d'être aussi grand qu'on pourrait au premier abord le supposer. « Le hasard, y lisons-nous, se plaît souvent à de semblables ironies, et le plus curieux est que, *suivant toutes les probabilités*, on a mis Julien à cette place d'honneur parce qu'à l'époque où l'on a construit la cathédrale on a cru que la statue était celle d'un saint. *Voici comment*. Le patron de l'église est saint Canio, évêque de Juliana, dont *on prétend* que le corps fut apporté dans la Lucanie à l'époque où les fidèles africains fuyaient devant l'invasion musulmane. Le rapport des pro-

1. *A travers l'Apulie et la Lucanie, Notes de voyage* (Paris, 1883), t. I, p. 272 et 273.
2. P. 15.
3. *Corp. inscr. lat.*, t. IX, p. 43.

Digitized by Google

portions respectives *semble* indiquer que le fragment d'inscription en l'honneur de Julien, qui fait, comme je viens de le dire, le seuil d'une des chapelles de la cathédrale, provient du piédestal de la statue. Or, ce fragment présente uniquement les lettre VLIAN. Si, *comme il est probable*, les deux débris ont été extraits du sol en même temps, les clercs d'Acerenza, entre 1090 et 1100, plus préoccupés de saint Canio que de l'empereur Julien, *auront* complété l'inscription mutilée en *Julianensis episcopus*, et l'Apostat aurait été ainsi tranformé en martyr et protecteur céleste[1]. » Les mots soulignés l'ont été par moi, mais ils me semblent indiquer la marche du raisonnement et comment il repose sur une suite de pures hypothèses. Pour Lenormant, et c'était la condition nécessaire de sa supposition, — on devrait dire de son roman, — la seule inscription qui compte est le fragment qu'il a découvert; la première disparaît presque entièrement. Le fragment, en effet, appartient à une inscription « bien plus monumentale[2] » et c'est entre ce fragment et le buste qu'il est frappé par le « rapport des proportions respectives[3] ». Aussi bien le buste, pour lui, vient-il d'une statue « de proportion colossale[4]. » Mais, depuis que nous savons que sur le fragment figurent les lettres ILIANO, non VLIAN, il devient clair, comme le remarque le chanoine Restaino, qu'on n'a jamais pu y voir le titre épiscopal de saint Canio. De plus, en fait, la seule inscription dont nous puissions dire qu'elle était gravée sur un piédestal de statue est celle qui est publiée au *Corpus*. Tout en déclarant l'hypothèse de Lenormant très vraisemblable[5], M. Reinach s'en souvient incidemment : « Il est évident, indique-t-il dans une note, que le buste d'Acerenza n'est que la partie supérieure d'une statue dont l'inscription reproduite plus haut » — c'est celle du *Corpus*, — « a pu décorer le piédestal[6] » ; et, comme cette inscription est de dimensions moindres et qui semblent même assez

1. *A travers l'Apulie et la Lucanie*, t. I, p. 273.
2. *Ibid.*, p. 272.
3. *Ibid.*, p. 273.
4. *Ibid.*, p. 272.
5. P. 16.
6. P. 19, n. 1.

Digitized by Google

médiocres, le buste, en conséquence, se trouve ramené à la « grandeur naturelle[1] ». Quelles sont au vrai ses proportions, je ne saurais le dire. Nous ignorons aussi la place exacte qu'occupe, dans la construction, l'inscription du piédestal : *in ecclesia cathedrali*, dit seulement le *Corpus*[2]; employée « comme pierre de taille dans la construction de la façade », écrit Lenormant[3]; et c'est bien, en effet, ce que semble indiquer la photographie[4], mais non pas, certainement, comme le suppose M. Reinach[5], au-dessous du pignon, sans quoi elle ne pourrait manquer d'apparaître dans la vue d'ensemble, quelque petite que soit l'échelle, qu'il a lui-même reproduite. Il résulte, de toute manière, de l'affirmation positive de M. Mommsen, *ubi infigi jussit Michael Arragonius S. R. E. card. Aceruntius a. 1504*[6], que l'inscription ne se trouve là où elle est que depuis le XVIe siècle. Si, comme il semble, le buste couronne le pignon depuis son édification, c'est-à-dire depuis la fin du XIe siècle[7], on voit que rien ne permet d'établir une relation entre l'histoire des deux monuments. D'autre part, deux inscriptions encore, sans rapport avec Julien, se trouvent, d'après le *Corpus*, *in ecclesia cathedrali*, où sans doute elles ont été placées par les soins du même cardinal archevêque d'Acerenza[8]. L'on cherche vainement un argument qui permette de supposer au fragment de quelques lettres une origine plus ancienne et donne à croire qu'il aurait, comme aime à l'imaginer Lenormant[9], été extrait du sol, au XIe siècle, en même temps que le buste dit de Julien[10].

1. P. 15.
2. T. IX, p. 43.
3. *A travers l'Apulie et la Lucanie*, p. 272.
4. Voy. dans l'étude de M. Reinach, p. 16, fig. 5.
5. P. 15.
6. *Corp. inscr. lat.*, t. IX, p. 43. Lenormant ne parle pas de ce cardinal, mais il indique qu'un autre cardinal archevêque d'Acerenza, Michelangelo Saracero, fit réédifier, en 1555, dans le style de la Renaissance, la tour orientale de la cathédrale (*A travers l'Apulie et la Lucanie*, p. 280-281).
7. C'est ce que suppose Lenormant, p. 273.
8. *Corp. inscr. lat.*, p. 44, nos 419-420.
9. *A travers l'Apulie et la Lucanie*, p. 273.
10. La transcription qu'en donne le chanoine Restaino et qu'il déclare certaine,

Digitized by Google

Il faut donc, je crois, se borner à constater, ce que fait M. Reinach seulement à titre de pis aller[1], la présence dans un même édifice, mais sans lien qui leur soit commun, de deux inscriptions contenant le nom de Julien et d'un buste d'empereur en costume militaire, et encore est-ce avec les réserves suivantes. Il n'est pas sûr que l'un des deux textes, qui ne comprend que quelques lignes, porte le nom de Julien. Il est vraisemblable, mais non pas certain, que le buste est un buste impérial. Si, en effet, la couronne laurée semble bien désigner un empereur, le costume, avec sa cuirasse et son prétendu *paludamentum,* n'est pas le costume ordinaire des empereurs, et M. Reinach, malgré toutes ses recherches, avoue qu'il ne trouve aucun arrangement du *paludamentum* qui concorde exactement avec celui de la statue d'Acerenza[2]. D'autre part, en face des arguments favorables à l'identification avec Julien, on ne doit pas taire ceux qui s'y opposent. Les effigies des monnaies, quoique, pour l'une au moins M. Reinach trouve de l'analogie[3], me paraissent tout autres[4]. La ressemblance ne me frappe pas davantage avec le grand camée acquis récemment par le Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale[5], où l'on distingue très nettement, sur le bandeau qui enserre les cheveux formant bourrelet au-dessus du front, trois petits trous destinés à fixer une couronne en or, et où M. Babelon a proposé de reconnaître Julien[6]. Faut-il parler du caractère de « méditatif volontaire » deviné par un anthropologiste en présence du buste d'Acerenza[7]? M. Reinach sait trop bien ce qu'il en est, par exemple, de l'as-

JLIANO, rend d'ailleurs très douteux, sinon impossible, que Julien y soit nommé.

1. P. 16.
2. P. 20, note.
3. P. 2, n. 2.
4. Voy. les reproductions qu'en ont données MM. Bernoulli, *Römische Ikonographie*, zweiter Teil, III, Münztafel IX, 9 et 10, et Reinach, p. 2, fig. 1.
5. Reproduit par M. Reinach, p. 21, fig. 6.
6. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France,* 1898, p. 275; *Gazette des Beaux-Arts*, 1899, t. I, p. 109.
7. S. Reinach, p. 22.

Digitized by Google

pect crapuleux qu'on prête d'ordinaire aux portraits du prétendu Vitellius, en qui, pour sa part, il verrait plutôt un philosophe ou un homme de lettres[1], pour tenir beaucoup à de pareils arguments. Il n'y doit pas attacher plus d'importance qu'à l'étonnement dont lui a fait part un historien italien de trouver l'image d'un *Romano d'antico stampo* au lieu de celle du *sognatore utopistico che non pensava che alla rivoluzione morale del mondo*[2]. Il ne me semble pas exact, enfin, qu'on puisse prétendre que, aucun autre empereur ne présentant une physionomie analogue[3], Julien se trouve désigné par exclusion : l'iconographie impériale est loin d'être aussi complètement fixée, et c'est avec de tels raisonnements, on le verra plus loin, que Visconti avait été amené, bien à tort je crois, à dénommer Julien les statues du Louvre et de Cluny.

L'objection que l'on peut tirer du style du buste d'Acerenza me paraît, au contraire, garder, quoi qu'en dise M. Reinach, une certaine force. Sans doute reconnaît-il une décadence qui se fait sentir nettement, et dont j'avoue pourtant ne pas m'apercevoir, dans le traitement des plis du *paludamentum* et des bras ornés de ptéryges[4]. Sans doute encore rappelle-t-il, avec plus de raison, que la renaissance de l'esprit classique sous Julien a pu provoquer en sculpture, comme en littérature, au moins dans certaines régions de l'Empire, un retour aux modèles classiques[5]. Il n'en demeure pas moins vrai que le buste d'Acerenza, autant qu'on ose se prononcer sans avoir vu l'original, témoigne d'une qualité d'art dont on est en droit de s'étonner à une date aussi basse, qu'il faudrait remonter plus de deux siècles en arrière, jusqu'à l'époque d'Hadrien, pour trouver, dans la série des portraits impériaux, une œuvre digne d'être mise sur le même rang, et que, indépendamment du caractère iconographique ou des

1. *Revue archéol.*, 1899[1], p. 210.
2. S. Reinach, p. 23, n. 1.
3. *Ibid.*, p. 16.
4. P. 19.
5. *Ibid.*, l. c.

Digitized by Google

raisons accessoires qui peuvent venir à l'appui, nul ne songerait à l'attribuer à une telle époque.

Il ne me semble donc pas, pour tout dire, qu'on puisse se montrer aussi affirmatif que l'a été M. Reinach et considérer comme établi avec une certitude presque absolue que le buste d'Acerenza est bien celui de Julien[1].

II

La partie négative de l'article de M. Reinach, tout ce qu'il dit du peu d'authenticité de l'origine parisienne attribuée à la statue du Louvre et de son caractère de portrait de Julien, ne peut au contraire qu'être approuvée de tous points, voire fortifiée.

Il a tout d'abord excellemment démêlé, en ce qui concerne la réplique du Musée de Cluny[2], non seulement comment sa prétendue provenance était erronée[3], mais comment a pris naissance cette erreur. Déduit de quelques mots de M. de Clarac, assez incompréhensibles en eux-mêmes et qui ne trouvent leur sens que par référence à la notice de Visconti sur le marbre du Louvre que M. de Clarac venait de citer[4], le fait que le marbre

1. S. Reinach, p. 16.

2. Du Sommerard, *Catalogue du Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny*, éd. de 1883, p. 38, n° 140; Clarac, *Musée de Sculpture*, t. V, pl. 900 F, 2528 A = *Répertoire*, t. I, p. 553, n° 7, avec la même indication (notices provisoires, p. LXI) que pour l'exemplaire du Louvre : (antique?).

3. Je puis ajouter que j'ai eu, il y a quelques mois, l'occasion de voir au Louvre M. de Lariboisière, fils de l'ancien propriétaire du prétendu Julien aujourd'hui à Cluny, qui a bien voulu me dire qu'il ne pensait pas qu'il y eût en effet lieu d'attacher une importance particulière à la provenance indiquée : les dénominations adoptées dans la collection Lariboisière reposaient souvent, croit-il, plutôt sur les désirs ou les conjectures du possesseur que sur des données bien critiques. Il faut rappeler encore que, pour quelques statues ayant appartenu à M. de Lariboisière, nous savons pertinemment qu'elles provenaient de collections antérieures et de collections formées en Italie : tel est le cas pour deux statues municipales (Clarac, *Musée de Sculpture*, t. V, pl. 900 F, 2276 E et F = *Répertoire*, t. I, p. 553, n°s 6 et 8), qui avaient été acquises par lui en 1816 à la vente du cardinal Fesch et qui, dans le catalogue de cette collection, portaient les noms illustres de Cicéron et de Lucius Junius Brutus (*Catalogue*, p. 34, n°s 220 et 221).

4. *Musée de Sculpture*, t. V, texte, p. 279-280. Il faut noter, d'ailleurs, que ce tome V du *Musée de Sculpture* n'a été publié qu'après la mort de M. de Clarac par les soins de M. Maury.

Digitized by Google

des Thermes aurait été trouvé à Paris ne repose en somme que sur une addition dubitative à une phrase qui elle-même ne dit pas, mais paraît seulement impliquer que le Julien du Louvre avait été découvert à Paris : de sorte, conclut M. Reinach, que « de ces deux statues, c'est celle de Lariboisière [au Musée de Cluny], dont on affirme aujourd'hui la provenance parisienne (simple hypothèse pour Clarac), alors qu'on met en doute, tant sur l'étiquette de la statue que dans le dernier *Catalogue sommaire*, l'origine locale de celle du Louvre (simple hypothèse de Visconti). Et c'est cette hypothèse de Visconti qui a seule donné naissance à la légende qui fait découvrir, à Paris même, la statue des Thermes[1] ».

Il n'est même pas tout à fait juste de parler d'une hypothèse de Visconti ; Visconti du moins ne l'a jamais formulée ; on ne la fait dériver qu'implicitement de cette considération vague : « il est probable que la ville de Paris a fait, du vivant de Julien, exécuter en Grèce cette statue en marbre grec dur, pour l'élever en l'honneur d'un empereur qui la chérissait[2] » ; et, tant sur l'étiquette placée au dessous de la statue que dans le catalogue du Musée[3], ce n'est pas un point d'interrogation qui devrait suivre l'indication « Paris », c'est l'indication elle-même qui devrait disparaître[4].

M. Reinach parle à plusieurs reprises de la *Notice* de l'an X et du n° 301 sous lequel Visconti y décrit la statue du Louvre[5]. Il y a là une légère inexactitude.

1. P. 9.
2. *Notice de la galerie des antiques du Musée Napoléon*, éd. de l'an XI, p. 22-23.
3. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 1121.
4. Il n'est certainement pas permis de lui substituer, d'une manière affirmative, l'indication « Italie » en s'appuyant sur la remarque de Mongez : « j'ai appris qu'elle avait été apportée d'Italie à Paris, vers 1787, par M. Millotti » (*Iconographie romaine*, t. IV, éd. in-f°, p. 144 ; éd. in-4°, p. 210). Il faudrait d'autres preuves que ce témoignage indirect. Notons seulement que, si on ne le trouve qu'en 1826 (date de l'édition in-f°, non 1829), il peut être ramené à 1822, puisque Mongez avertit que l'article sur Julien « a été lu dans la séance de l'Académie française du 5 mars 1822, et à celle des belles-lettres » (p. 132 ou 193).
5. P. 10, 11.

Digitized by Google

L'existence d'une *Notice* du Musée des antiques de l'an X, quoiqu'elle soit mentionnée dans l'*Iconographie* de Visconti et Mongez[1], n'est confirmée par rien : en tous cas, la collection d'antiques était loin à cette date de compter autant de numéros et ce n'est que dans l'édition de 1817 de la *Description des antiques du Musée royal* que le Julien porte le n° 301[2].

Voici, sur les premières éditions du catalogue des antiques, dont la bibliographie complète, à refaire entièrement[3], ne peut être donnée ici, les quelques détails utiles pour l'histoire du Julien.

La première édition, intitulée *Notice des statues, bustes et bas-reliefs de la galerie des Antiques du Musée central des Arts, ouverte pour la première fois le* 18 *brumaire an* 9 et qui comprend 117 monuments exposés dans les salles des Saisons, des Hommes illustres, des Romains, du Laocoon, de l'Apollon et des Muses[4], ne porte pas de date, mais nous savons qu'elle avait été rédigée par Visconti, en compagnie de Dufourny, durant un voyage dont il avait été chargé au château de Richelieu, et qu'elle fut mise en vente dès l'ouverture des salles le 18 brumaire[5].

Il en fut bientôt tiré une réimpression, augmentée de deux suppléments contenant ensemble 33 nouveaux monuments, dont les premiers exemplaires furent mis en vente, au prix de

1. T. IV, p. 143, n. 2 ou p. 209, n. 2.

2. *Description des antiques du Musée Royal*, par le chevalier Visconti, corridor ou salle de Pan, p. 121.

3. Les indications que M. Fröhner a eu le mérite de réunir en tête de sa *Notice de la Sculpture antique* (p. XIII-XV), et qui sont les seules dont on dispose, sont loin d'être complètes.

4. Il n'est pas exact d'indiquer que la salle des Muses correspond à la salle du Candélabre (Fröhner, *Notice de la Sculpture antique*, p. X, n. 1), c.-a.-d. à la salle Grecque actuelle : elle se trouvait, au contraire, contiguë à la salle d'Apollon, aujourd'hui salle d'Auguste, d'où on y pénétrait, sous le Salon Carré, et était éclairée par trois fenêtres sur la cour du Musée, aujourd'hui cour du Sphinx : dès 1810 elle disparut comme salle d'exposition, fut dans la suite attribuée aux bureaux de l'administration et est aujourd'hui occupée par des dépendances de l'atelier de moulages.

5. Archives du Louvre.

Digitized by Google

1 franc au lieu de 75 centimes, au cours du mois de floréal an X [1].

Ni dans l'un, ni dans l'autre des deux tirages ne figure le Julien.

Il n'apparaît que dans la deuxième édition de la *Notice*, publiée sous le même titre, mais avec l'indication de date an XI, et dans laquelle l'ouverture du Vestibule et de la salle des Empereurs, où naturellement a pris place le Julien [2], porte le nombre des monuments décrits à 223. C'est là que figure la phrase que nous avons citée plus haut, là aussi que se trouve l'indication : « cette statue existait à Paris, oubliée dans les ateliers d'un marbrier [3] ».

La statue, en effet, ne fut acquise qu'au mois de pluviôse de cet an XI, et le nom, l'adresse du marbrier, en même temps que la date et le prix de l'acquisition, nous sont fournis par les lettres suivantes.

Paris, 24 frimaire an 11.

Le Ministre de l'Intérieur au citoyen Denon, directeur général du Musée central des arts.

Je vous invite, citoyen directeur, à vouloir bien me donner votre avis sur la proposition que fait le c^en^ Visconti d'acquérir pour le Musée central une figure représentant l'empereur Julien II. Cette statue en marbre de Paros appartient au c^en^ Dumont, sculpteur marbrier rue du Montblanc n° 31.

Je vous salue,

Signé : CHAPTAL.

Paris, 6 pluviôse an 11 de la République française.

Le Ministre de l'Intérieur au directeur général du Musée central des arts.

Vous m'annoncez, citoyen directeur, qu'il serait avantageux de procurer à la galerie des antiques la statue en marbre représentant Julien l'apostat que possède le c^en^ Dumont et que vous estimez de mille à 1,200 francs. En conséquence, je vous autorise à en faire l'acquisition à ce prix; si vous concluez le marché, vous voudrez bien me le faire savoir, afin que de suite je puisse ordonner le payement de la somme qui y aura été employée.

J'ai l'honneur de vous saluer,

Signé : CHAPTAL.

1. Archives du Louvre.
2. P. 21, n° 16.
3. P. 23.

Digitized by Google

Paris, 20 *pluviôse an* 11.

Le Ministre de l'Intérieur au citoyen Denon, de l'Institut national et directeur du Musée central, etc.

Je vous préviens, citoyen directeur, que la somme de mille francs payée au citoyen Dumont, marbrier, pour une statue en marbre représentant Julien II vous sera remboursée dans les premiers jours du mois de germinal prochain.

A cette époque vous vous présenterez à la comptabilité de mon ministère pour retirer l'avis de l'ordonnance qui sera expédiée pour cet objet sur le trésor public.

J'ai l'honneur de vous saluer,

Signé : CHAPTAL[1].

Les ans XI et XII ne virent que des réimpressions de la seconde édition de la *Notice*, dont un extrait, à peine modifié, se retrouve aussi dans les *Annales du Musée* de Landon publiées peu après : « On pense que les habitants de Paris, par reconnaissance des bienfaits que Julien avait répandus sur eux, chargèrent quelque sculpteur grec d'exécuter cet ouvrage. Cette figure est en marbre grec. Elle fut longtemps ignorée ; on apprit enfin qu'elle existait dans l'atelier d'un marbrier de Paris qui n'en connaissait pas l'importance ; aussitôt le gouvernement en fit faire l'acquisition pour le Musée[2]. » Mais en 1809 parut une nouvelle édition[3]. Visconti, la chose me paraît certaine, ne croyait pas à la réelle origine parisienne du Julien. Il n'en dit pas mot sur le seul inventaire conservé au Louvre qui soit autographe de sa main et où la statue est ainsi décrite :

Julien (Flavius) l'Apostat. L'empereur est revêtu d'un manteau grec; un diadème d'une forme singulière est sur sa tête.	1m,95	3.000 fr	marbre grec dur.

Il ne l'indique pas davantage dans ses papiers manuscrits,

1. Archives du Louvre.
2. *Annales du Musée*, t. II (2e édition, 1834), p. 77, pl. 52.
3. M. Fröhner, dans sa bibliographie (*Notice de la Sculpture antique*, p. XIV), indique 1810 ; mais je ne connais pas d'exemplaire portant cette date. Il y a au contraire, à la bibliothèque de la ville de Paris, un exemplaire de l'édition de 1809 (n° 12230).

Digitized by Google

entrés il y a quelques années à la Bibliothèque nationale, où se lisent les lignes suivantes : « Julien, surnommé l'Apostat, reconnu empereur à Paris et bientôt après possesseur de tout l'empire par la mort de Constantin »; en marge : « J'ai reconnu son portrait assez bien constaté par un grand nombre de médaillons et de médailles dans une statue unique qui en existe à Paris dans le magasin d'un marbrier »; et au verso : « Je viens d'indiquer au ministre de l'Intérieur ce monument unique d'un prince que Paris a vu élever dans ses murs à la pourpre impériale, et à qui cette capitale doit ses premiers embellissements et les premiers pas vers sa grandeur actuelle[1]. » Il est remarquable, en outre, que dans l'édition de 1809 de la *Notice*, que nous venons de mentionner, toute la phrase : « il est probable que la ville de Paris a fait du vivant de Julien exécuter en Grèce cette statue en marbre grec dur », a été supprimée[2]. Nulle allusion, déjà, n'y est faite dans le troisième volume des *Monuments antiques du Musée Napoléon*, daté de l'an XIII = 1805, où pourtant elle eût été naturellement appelée par la phrase suivante : « on compte parmi les monuments qu'il a pu laisser de son règne le palais connu sous le nom de Thermes de Julien à Paris[3]. » Petit-Radel se borne à dire de la statue : « acquise par le Gouvernement et tirée d'un atelier de marbrier à Paris, placée dans la salle des Empereurs[4]. » Plus réservées, enfin, sont encore les indications de la *Description des antiques du Musée royal* de 1817, lorsque, à la suite des restitutions de 1815 et des remaniements qui en furent la conséquence, le Julien changea de place et passa dans le corridor de Pan : « Cette statue, y lisons-nous seulement, représente *Julien l'Apostat*, le dernier des Césars de la race de Constantin. La ressemblance de la tête avec son portrait constaté par les

1. T. XXVIII, f° 26, Bibliothèque nationale, ms. franç., nouv. acq., n° 5993. La phrase du verso a été reproduite par Mongez dans l'*Iconographie romaine* (t. IV, p. 143 ou 210), précédée des mots : « Il (Visconti) dit ailleurs ».
2. P. 22.
3. P. 176.
4. *Ibid.*, l. c.

Digitized by Google

médailles est frappante. Il est habillé en manteau grec, et porte sur sa tête un diadème relevé par des pierreries, et où le laurier se voit entrelacé avec des cordons[1]. » De l'achat même de la statue chez un marbrier parisien, il ne se trouve plus de mention.

Il ne faut pas oublier que cette édition de 1817 est la dernière qui ait paru avant la mort de Visconti et que la rédaction en doit être tenue comme définitive. Si, dans les éditions de 1820 et de 1830, où d'ailleurs il n'est parlé du Julien qu'incidemment, les circonstances de son acquisition sont à nouveau rappelées, mais non point la supposition que la statue aurait été exécutée pour le compte de la ville de Paris, Visconti n'y est pour rien et l'auteur responsable est désormais M. de Clarac.

La conclusion à tirer, ce me semble, de toute cette collation de textes, est que Visconti ne faisait nullement fond sur l'idée émise par lui, sans parti pris arrêté, d'un hommage rendu à Julien par Paris lui-même, du vivant de cet empereur; que, en tout cas, il n'en tirait nullement cette conséquence, pourtant implicitement contenue, que la statue vînt réellement de Paris. Dans l'identification qu'il en faisait, la question de provenance n'entrait pour rien; ce n'est pas en tant que trouvée à Paris, et parce qu'une statue impériale trouvée à Paris devait naturellement représenter Julien, qu'il y reconnaissait Julien, mais parce que la tête avec sa barbe lui paraissait semblable à celle des monnaies de ce prince ; parce que, aussi, comme le remarque M. Reinach[2], il trouvait réunis dans la statue le manteau grec, c'est-à-dire le costume des philosophes, et le diadème impérial, dont l'alliance ne pouvait guère convenir qu'à Julien. La phrase même à laquelle il avait un peu inconsciemment laissé aller sa plume, il la fit dans la suite disparaître, peut-être précisément à cause des déductions auxquelles elle donnait lieu. Et puisque, aussi bien, c'est à cette phrase de Visconti, et à elle seule, qu'est due la croyance, ou au moins la supposition, que, non seulement la statue du Louvre, mais plus encore celle de Cluny

1. P. 121.
2. P. 11.

Digitized by Google

aurait été découverte à Paris, il ne reste qu'à suivre son exemple et, pour l'une comme pour l'autre, à supprimer toute mention relative à cette provenance.

L'édition de 1817 de la *Description des antiques* n'est pas seulement celle où nous devons chercher les indications définitives de Visconti sur le soi-disant Julien; elle est aussi la dernière où il figure réellement. Lors de l'édition suivante, « commencée par feu M. le chevalier Visconti, continuée et augmentée de plusieurs tables par M. le comte de Clarac », en 1820, la statue n'était plus exposée au Musée : à la place qu'elle occupait se voyait la prétendue Uranie, découverte à Santorin par Fauvel et acquise avec la collection Choiseul-Gouffier, qui actuellement se retrouve de nouveau dans ce même corridor de Pan[1]. La raison en est que le Julien, comme le porte une annotation marginale à l'inventaire du premier Empire[2], avait été donné aux Thermes de Julien : la *Description des antiques* dit plus exactement, puisque le même inventaire porte aussi que le Julien est dans les magasins du Louvre : « cette statue — la statue d'Uranie — a remplacé celle de *Julien l'Apostat*, le dernier des Césars de la race de Constantin. Elle doit être placée dans les thermes de cet Empereur, seul monument romain qui existe à Paris, et de la restauration duquel on s'occupe[3]. » La même remarque se retrouve encore dans l'édition de 1830 de la *Description des antiques*[4], où à l'Uranie, momentanément retirée, a été substituée la Minerve au collier[5], remplacée elle-même dans la salle de la Diane, aujourd'hui salle d'Auguste, par une autre Minerve que le Musée avait achetée au prince de Beauvau et qui avait fait jadis partie des collections Fesch et Mattei[6]. Le Julien, en effet, n'avait

1. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 241. Sur l'histoire de cette statue, voy. le mémoire du Cne Espérandieu, *Renseignements inédits sur la collection Choiseul-Gouffier*, *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LVIII, p. 165-176.
2. P. 36, n° 246.
3. P. 211.
4. P. 201.
5. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, n° 91.
6. *Ibid.*, n° 530.

Digitized by Google

pas été transporté aux Thermes et une annotation postérieure, ajoutée au nouvel inventaire qui fut dressé après les restitutions de 1815[1], nous apprend qu'il fut placé dans une des niches de la cour du Louvre. La date approximative de ce placement nous est révélée par la curieuse lettre suivante de Raoul-Rochette :

17 *avril* 1848.

Monsieur,

Permettez-moi de vous faire part d'une observation que je comptais adresser à l'administration de l'ancienne Liste Civile; mais les événements ne m'en ont pas laissé le temps. Voici ce dont il s'agit.

On vient de placer, dans six des niches du bâtiment intérieur du Louvre, au rez-de-chaussée du musée de Ninive, des statues qui ne méritent guère pour la plupart une place plus distinguée. Mais il en est une, la seconde à partir de l'entrée de la cour, qui me semble, par toutes sortes de raisons, devoir être placée dans le Musée même; c'est celle de l'empereur Julien. Cette statue, qui n'est pas sans mérite sous le rapport de l'art, eu égard au temps, le IVe siècle, et qui offre l'avantage assez rare d'une grande conservation, est un monument unique dans son genre. C'est la seule statue qu'on connaisse d'un homme, d'un prince, qui à des titres divers a toujours joui d'une grande célébrité; et cette statue a pour notre capitale un intérêt particulier, puisque c'est à Paris que Julien fut revêtu de la poupre impériale, qu'il y fit un long séjour, et qu'on peut dire que c'est à lui que Paris doit les premiers embellissements, les premiers fondements de sa grandeur future, dans des monuments, dont les respectables ruines subsistent encore. Visconti, qui avait su apprécier cette statue, qu'il destinait à faire partie de son *Iconographie romaine*, où elle est gravée, pl. 63, nos 1, 2, 3, et qui en procura l'acquisition au Musée, ne l'aurait certainement pas reléguée dans la place peu honorable qu'on lui a donnée parmi des statues vulgaires.

Je vous demande pardon, Monsieur, de la liberté que j'ai prise, et que vous aurez la bonté d'excuser chez un antiquaire, en agréant l'expression de ma considération la plus distinguée.

RAOUL ROCHETTE[2].

La simple mention « Paris » qui figure sur la planche du *Musée de Sculpture*, l'indication « Louvre » et non « Musée du Louvre » donnée dans le texte du même ouvrage, en 1851[3], porteraient à croire qu'il ne fut pas fait droit, au moins de suite, à cette réclamation.

1. P. 23, no 246.
2. Archives du Louvre.
3. T. V, pl. 978, 2528 et p. 279.

Digitized by Google

Il ne m'est pas possible de dire à quelle date le Julien rentra de la cour dans le Musée proprement dit et je ne vois plus à signaler relativement, sinon à la statue dont nous nous sommes jusqu'ici occupé, du moins à Julien, que l'offre, qui fut faite au Louvre au mois de décembre 1864 et d'ailleurs refusée, d'un autre soi-disant portrait de Julien, un médaillon trouvé dans les ruines du pont de Samois près Fontainebleau. L'auteur de la proposition affirmait avec une superbe assurance que ce pont, de construction romaine, avait été bâti de l'an 355 à 356 et 357 « sous l'Augustat de Julien le célèbre fondateur du palais des Thermes », que son importance avait été fort grande, et qu'il avait été détruit par l'armée anglo-bourguignonne à la suite de la fameuse bataille de Patay en juin 1429, de telle sorte que « il n'en reste que deux piles qui sont encore au-dessus du niveau ordinaire des eaux de la Seine ». Il ajoutait :

Au couronnement de l'arche voisine de l'une de ces piles devait être un monument d'art, en marbre et en relief, ayant au centre le médaillon du fondateur, aussi en marbre, et probablement, suivant l'usage, une inscription dédicatoire.

Cette année les eaux de la Seine ont été si basses qu'elles ont laissé à nu une forte masse de décombres, au ciment dur et compact et insoluble même sous l'action permanente des eaux.

Après quelques fouilles sur ce point, M. ..... eut le bonheur de trouver le médaillon césarien qui, par un de ces incidents pour ainsi dire merveilleux, après une telle catastrophe et un si long séjour parmi des ruines si tourmentées, est dans un état de conservation parfaite; à peine y a-t-il quelques éclaboussures insignifiantes. Le galbe de cette œuvre d'art, vraiment remarquable, n'a pas subi la moindre altération.

Le médaillon était adhérent à la partie monumentale par deux sillons en creux, parallèles, s'emboîtant à deux rainures, du côté de la face postérieure : des vestiges de ciment romain restent encore dans ces creux et indiquent visiblement l'adhérence.

De nouvelles fouilles amèneront peut-être à l'avenir la découverte de l'inscription dédicatoire qui dispenserait les archéologues de toute interprétation.

Abstraction faite de cette découverte, qui serait pour les hommes les plus difficiles une preuve irréfragable de la valeur historique de ce médaillon, son authenticité et sa valeur, au point de vue de l'art, résultent d'une série de faits importants : c'est que ce médaillon n'a pas son similaire parmi les bustes et portraits des dix premiers Césars, ni chez les premiers Flaviens, ni chez les Antonins, ni chez les empereurs syriens tous bien connus, ni dans la catégorie

Digitized by Google

bien mêlée des chefs de l'aristocratie militaire et des usurpateurs en général peu artistes. Le galbe de la face exécuté avec une rare finesse de ciseau rend, trait pour trait, la physionomie qui est attribuée au petit-fils de Constance Chlore à l'époque de son Augustat. Nul ne l'ignore : sous l'influence de Julien, qu'entouraient de nombreux et habiles artistes venus d'Athènes avec lui, il y eut à Lutèce une renaissance momentanée pour les beaux-arts, un dernier jet de verve payenne.

. . . . . .

Ce médaillon est donc tout à la fois une page d'histoire et un des derniers beaux vestiges de l'art gréco-romain dans les Gaules.

Nous attendons les objections pour y répondre[1].

Le médaillon en question, à l'identification duquel on voit le peu de certitude qu'il convient d'attribuer, a-t-il complètement disparu et possède-t-on vraiment quelques données sur un ancien pont romain de Samois ? Aux savants locaux seuls il appartient de répondre.

III

Il me semble, pour ma part, que, étant réduite définitivement à néant toute raison de croire à l'origine parisienne de la statue du Louvre comme de celle de Cluny, par là même se trouve détruit le plus fort argument, — quoique ce ne soit point, on doit le reconnaître, celui qui a guidé Visconti, — pour reconnaître dans le personnage représenté Julien. Il ne resterait que la ressemblance avec les monnaies, ressemblance assez fugitive, et où tient le premier rang le port de la barbe : mais ce port de la barbe perd du coup sa valeur, si, comme je le crois, le personnage représenté, et là est le nœud du problème, ne doit pas, *a priori*, être cherché parmi les empereurs.

M. Reinach a rappelé[2] que j'avais signalé la ressemblance qu'offrait avec nos deux statues une statue trouvée, il y a quelques années, à Antioche[3]. Il remarque qu'il y a, toutefois, dans les

1. Archives du Louvre.
2. P. 12.
3. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1898, p. 208-209.

Digitized by Google

deux statues de Paris un détail de draperie important qui n'existe pas dans la statue nouvelle [1].

M. R. Foerster, en revenant à nouveau [2] sur cette statue qu'il a été le premier à faire connaître [3], insiste de son côté sur ces divergences de détail : le pli du manteau plus profond dans la statue d'Antioche que dans celles de Paris et, par suite, la pose du bras droit légèrement modifiée, la main gauche présentée plus de profil dans celle-là que dans celles-ci, le genou aussi plus saillant et l'étoffe plus tirée, le menton plus large, la lèvre supérieure plus proéminente, la barbe plus fine et mieux ordonnée, enfin la présence des *volumina* placés comme accessoire aux pieds du personnage [4]. S'agirait-il d'ailleurs d'une réplique de tous points exacte, je ne vois guère pourquoi M. Reinach ajoute que, « s'il fallait accepter une hypothèse émise par M. Michon au sujet d'une statue d'homme barbu, de grandeur naturelle, récemment découverte à Antioche même », il serait disposé à faire cette concession que l'auteur ou les auteurs des deux statues de Paris auraient pu avoir l'intention de représenter Julien, mais que ce serait un Julien de fantaisie [5]. Tout au contraire, si la statue d'Antioche représentait le même personnage, ce que les observations qui viennent d'être faites rendent plus que douteux, il y aurait là un nouvel argument pour écarter Julien, qui, on le sait, s'était fait précisément haïr à Antioche [6].

L'obstacle principal à cette indentification me paraît, d'ailleurs,

1. P. 13.
2. *Zu den Skulpturen und Inschriften von Antiochia*, 2. Die Statue des Redners, *Jahrbuch des Instituts*, 1901, p. 53-55.
3. *Skulpturen von Antiochia*, 2, *Jahrbuch des Instituts*, 1898, p. 183-185 et figure. MM. Perdrizet et Fossey s'étaient bornés à la signaler d'un mot, en note, comme étant de travail détestable (*Voyage dans la Syrie du Nord*, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1897, p. 79, n. 1).
4. P. 53, 54.
5. P. 12.
6. Voyez pourtant les arguments contraires indiqués par M. Babelon (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1899, p. 209). Le camée de la Bibliothèque nationale, où il a proposé de reconnaître Julien (*Ibid.*, 1898, p. 275), a été acquis comme venant d'Antioche, mais il est clair que, pour un petit monument de ce genre, les mêmes raisons ne sont point valables.

Digitized by Google

ce qui avait été jadis considéré comme un argument, le manteau grec dans lequel est enveloppée la statue. Julien pouvait être personnellement aussi fier de sa qualité de philosophe que de son titre d'empereur. Il n'est pas admissible, et c'est une idée dont la distance seule des temps nous empêche de voir ce que j'appellerai l'inconvenance, mais qui jamais dans l'antiquité n'eût pu même effleurer les esprits, — idée dont je doute que même des modernes admettraient la possibilité pour un de leurs souverains, — que des sujets de Julien aient ainsi représenté leur empereur [1]. L'addition d'un diadème ne fait, comme le remarque M. Bernoulli [2], qu'ajouter une inconséquence et compliquerait, plutôt qu'elle ne serait de nature à la résoudre, la difficulté.

Reste, il est vrai, à étudier ce qu'est ce diadème. MM. Bernoulli [3] et Reinach [4] ont aisément montré combien il s'écarte du *diadema lapidum fulgore distinctum* que Julien, au témoignage d'Ammien Marcellin, se mit à porter vers la fin de l'année 360. La couronne impériale de ce genre, nous pouvons, au Louvre même, voir ce qu'elle était sur les prétendus portraits d'Eugenius et d'Honorius [5]. L'incertitude commence si l'on veut préciser. Il y a là, écrit M. Reinach, « quelque chose de *sui generis* » [6]. Et il ajoute : « Le personnage représenté est évidemment un philosophe ou un rhéteur et ce personnage porte une couronne dont on ne connaît pas encore d'autre exemple. Pour le moment on ne peut en dire davantage [7] ». N'est-ce pas trop déjà ? Le costume proprement dit, pour reprendre une expression de M. Reinach lui-même à propos d'une statue d'une tout autre époque, d'une tout autre valeur esthétique, mais drapée presque exacte-

1. Tel est aussi l'avis de M. Reinach, p. 13. Les explications fournies par M. Blanchet (*Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1899, p. 209-210) ne sauraient me convaincre.
2. *Römische Ikonographie*, zweiter Teil, III, p. 246.
3. *Ibid.*, l. c.
4. P. 11.
5. *Catalogue sommaire des marbres antiques*, nos 1036 et 1010.
6. P. 11.
7. P. 12.

Digitized by Google

ment de même, l'Hermes d'Erétrie du Musée d'Athènes[1], est « quelconque[2] » : il est tout simplement le manteau grec, qui sans doute convient particulièrement, à l'époque où nous ramène le pseudo Julien, aux philosophes et aux orateurs, mais ne leur est pourtant pas exclusivement propre. Je ne sais pourquoi M. Reinach, en indiquant que M. Bernoulli ne peut se défendre de l'idée que la coiffure convient moins à un empereur qu'à un dignitaire sacerdotal ou municipal[3], se persuade que cette opinion dérive de la croyance de M. Bernoulli à l'origine parisienne de la statue des Thermes et ajoute : « Évidemment, bien qu'il ne le dise pas, il incline à croire qu'elle représente un magistrat ou un prêtre de Lutèce[4] ». La présence de la couronne suffit, il me semble, à justifier l'hypothèse de M. Bernoulli et le manteau, qui fait de suite songer à un philosophe, ne doit pas faire oublier la couronne qui lui conviendrait moins. Il y a plus. N'est-ce pas, avec de légères différences seulement, le même manteau, la même pose des bras et des mains, que nous offre une statue, aujourd'hui perdue, que M. Reinach a jugée assez intéressante pour la faire reproduire d'après un dessin de Peiresc[5], parce qu'elle est la seule « qui nous représente, écrivait M. E. Le Blant, un de ces stéphanéphores de l'Asie grecque, parmi lesquels comptait celui dont sainte Thècle punit la témérité[6] ». Les nouvelles découvertes des fouilles autrichiennes à Éphèse viennent précisément de mettre au jour des représentations fort curieuses de ces prêtres du culte impérial. M. Hill, qui les a fait connaître[7], a surtout insisté sur ce qui en fait la particularité la plus curieuse, la présence de bustes, sans doute des portraits impériaux, qui émergent pour ainsi dire du diadème lui-même. Mais,

1. Cavvadias, Γλυπτὰ τοῦ ἐθνικοῦ Μουσείου, n° 244.
2. *Courrier de l'art antique*, *Gazette des Beaux-Arts*, 1900, t. I, p. 260.
3. *Römische Ikonographie*, zweiter Teil, III, p. 247.
4. P. 11-12.
5. *Revue archéologique*, 1897², pl. XIX et p. 341-342.
6. *Les persécuteurs et les martyrs aux premiers siècle de notre ère*, p. 15.
7. *Priester-Diademe*, *Jahreshefte des österreichischen Institutes*, 1899, p. 245-249 et pl. VIII.

Digitized by Google

que la présence de tels bustes ne soit pas obligée, la statue dessinée au XVIIe siècle par Peiresc dans la collection Contarini à Venise et qui venait sans doute de Smyrne, statue où la couronne est réduite à une branche de feuillage, suffit à l'établir. Laissons donc momentanément de côté les bustes eux-mêmes et ne considérons que la seule tête d'homme à peu près complète reproduite par M. Hill de face en phototypie et de profil par une seconde figure dans le texte[1]. L'ornement qui forme la coiffure de ce prêtre se compose, par dessus un bandeau de cheveux uniformément ramenés tout autour du front, d'abord d'un premier bourrelet uni, puis d'une couronne de feuilles de laurier, puis, de nouveau, d'un double bourrelet semblable au premier, sur lequel est fixé, au milieu en avant, un buste dont la tête et le cou manquent. Le diadème du prétendu Julien pourrait être décrit presque dans les mêmes termes : d'abord un bourrelet uni, puis une couronne proprement dite, qu'on pourrait prendre au premier abord pour une tresse de cheveux, mais que la direction divergente des feuilles de part et d'autre confirme être une couronne de feuillage, et enfin deux nouveaux bourrelets. Il en va exactement de même sur la statue du Musée des Thermes, si ce n'est que les feuilles sont un peu moins pointues et plus régulières. La particularité commune à l'une et à l'autre est que le double bourrelet supérieur ne se continue pas d'un seul tenant en avant : de part et d'autre, au dessus des oreilles, s'insérait un ornement assez volumineux, dont il est impossible, je crois, dans l'état de dégradation actuelle, de préciser la nature et à la naissance duquel se détache une feuille plus grande que celles de la couronne proprement dite, qui retombe sur celle-ci. M. Bernoulli a raison de dire que rien ne vient à l'appui de l'hypothèse, qui a été suggérée, que ces ornements consisteraient en fleurs lotiformes se rattachant à une couronne de feuilles de lauriers[2]. La partie antérieure du diadème, enfin, en avant de ces ornements latéraux que le restaurateur du Julien des Thermes a

1. Pl. VIII et fig. 131.
2. *Römische Ikonographie*, zweiter Teil, III, p. 246, n. 1.

Digitized by Google

terminés par des crosses recourbées, est malheureusement plus mutilée encore. Ici, l'on constate, sur l'exemplaire de Cluny, au milieu du front, à la base du haut triangle découpé à jour qui est, il n'est pas besoin de le dire, un complément moderne, une sorte de nœud, dont je ne saurais donner d'idée plus exacte qu'en le comparant de loin à certaines représentations du foudre. L'exemplaire du Louvre est un peu plus compliqué : en dehors de l'ornement central, qui devait selon toute vraisemblance se présenter d'une manière très analogue à ceux des côtés, mais qui a presque complètement disparu, on y remarque, entre celui-là et ceux-ci, deux points d'attache secondaires, un peu en retrait, par où il semble que le bourrelet qui forme le bord supérieur du diadème ait pu se continuer et se rattacher, de manière à rejoindre ensuite l'ornement qui se dressait au-dessus du front.

Il s'en faut, sans doute, que par cette description minutieuse nous ayons résolu la difficulté et le diadème que nous venons d'étudier reste, comme l'écrivait M. Reinach, « quelque chose d'encore inexpliqué[1] ». Je ne veux point donner à entendre, je ne crois même pas possible qu'il ait porté des bustes, comme nous le voyons sur la tête d'Éphèse. Du moins ai-je voulu indiquer quelques points de rapprochement, et c'est, il me semble, du côté des personnages sacerdotaux, peut-être des stéphanéphores, qu'il faudrait chercher le modèle de la statue du Louvre, en qui l'on ne doit plus voir le portrait, même hypothétique, de l'empereur Julien.

Étienne Michon.

1. P. 11.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 17 MAI 1901

M. de Lasteyrie, président, annonce la mort de M. Bretschneider, sinologue, correspondant de l'Académie à Saint-Pétersbourg depuis 1886.

M. Salomon Reinach communique, de la part de Hamdi-bey, directeur du Musée de Constantinople, les photographies d'un grand vase découvert dans un tumulus près de Lampsaque. Ce vase est entièrement doré; sur le fond s'enlèvent des reliefs peints en blanc laiteux, en bleu et en rouge, qui représentent une scène de chasse au sanglier. C'est le premier exemple connu de cette technique, l'imitation des vases de métal revêtus de plaques historiées succédant à la peinture en rouge sur fond noir.

L'Académie procède à l'élection des commissions suivantes :

Projet de Corpus des mosaïques : MM. Boissier, Héron de Villefosse, Cagnat et Babelon.

Projet de Recueil des inscriptions non comprises dans les Corpus existants : MM. Oppert, d'Arbois de Jubainville, Foucart et Senart.

Vérification des comptes de l'Académie : MM. Schlumberger et Longnon.

SÉANCE DU 24 MAI 1901

M. Alfred Croiset annonce, au nom de la commission du prix Saintour, que ce prix est réparti de la manière suivante : 2,000 francs à M. Rodier, pour son édition du *Traité de l'âme* d'Aristote; 500 francs à M. Legrand, pour son *Étude sur Théocrite*, et 500 francs à M. A. Macé, pour son *Étude sur Suétone*.

L'Académie désigne M. Mendel, membre de l'École française d'Athènes, pour la médaille annuelle de la Société centrale des architectes français.

M. de La Trémoïlle annonce, au nom de la commission du prix Prost, que ce prix, de la valeur de 1,200 francs, est décerné à M. d'Herbomez, pour son édition du *Cartulaire de Gorze*.

L'Académie procède à l'élection d'un membre libre en remplacement de M. Célestin Port, récemment décédé. Au premier tour, M. Jules Lair obtient 16 suffrages; M. Théodore Reinach, 12; M. Aymonier, 9; M. Guimet, 6. Au second tour, M. J. Lair est élu par 22 suffrages, contre 16 donnés à M. Reinach, 2 à M. Aymonier et 3 à M. Guimet.

M. de La Trémoïlle donne lecture de sa Notice sur la vie et les travaux de M. J. Menant, son prédécesseur à l'Académie.

M. Barth fait une communication relative à une théorie nouvelle sur l'origine de l'ère çaka.

M. d'Arbois de Jubainville lit un mémoire sur le sens du mot « pūrĭcĭdas » dans une loi romaine attribuée au roi Numa. Il admet la doctrine de MM. Fröhde,

Digitized by Google

Gustav Meyer et Brugmann, qui traduisent « pārĭcīdas » par « meurtrier de parent ». Dans le droit primitif universel, le meurtre prémédité est puni par la loi du talion. Ordinairement, le meurtrier y échappe par la fuite. Alors la famille du mort a le droit de tuer un parent du meurtrier, si la famille du meurtrier ne paie pas la composition. Le premier terme de « pārĭ-cīdas », pārĭ-, est identique au grec dorien πᾶος = πᾶσος, qui devait donner en latin *pārus*, en composition *pāri-*, et dont le sens est « parent ». Ainsi le mot *paricidas* exprime le droit de la famille du mort contre la famille du meurtrier.

SÉANCE DU 31 MAI 1901.

M. Lair, élu membre libre à la dernière séance en remplacement de M. Célestin Port, décédé, et dont l'élection a été approuvée par M. le Président de la République, est introduit en séance.

Le prix Bordin (Étude sur l'art gréco-bouddhique) est décerné à M. Foucher, maître de conférences suppléant à l'École des Hautes Études et membre de l'École d'Extrême-Orient.

Le prix Stanislas Julien est décerné à M. Jean Bonet, professeur à l'École des Langues orientales vivantes, pour son *Dictionnaire annamite-français*.

M. Émile Picot annonce que la commission du prix Lagrange, qui disposait de deux annuités, en a attribué une à M. Salmon, pour son édition des *Coutumes de Beauvaisis* de Philippe de Beaumanoir, et la seconde à la Société des anciens textes français.

M. le Dr Hamy présente quelques observations au sujet de la publication intitulée *The Tonalamatl of the Aubin Collection, an old mexican picture manuscript in the Paris National Library*, faite aux frais de M. le duc de Loubat et sous la direction du Dr E. Seler.

M. Michel Bréal soutient l'étymologie traditionnelle du mot « parricide ».

M. d'Arbois de Jubainville conteste cette explication. — M. Viollet présente une observation au sujet des mots « dolo sciens » contenus dans un des textes de loi cités au cours de la discussion.

M. de Clercq communique une notice sur une stèle phénico-hittite qui fait partie de sa collection et qu'il date du IVe ou Ve siècle a. C. C'est un édicule élevé en commémoration d'un événement heureux par un grand personnage, qui marche sur un lion figuré au sommet des collines. Au-dessus du lion est gravée une inscription phénicienne.

SEANCE DU 7 JUIN 1901.

M. R. de Lasteyrie, président, annonce le décès de M. de Sarzec, correspondant de l'Académie, connu pour les fouilles qu'il a poursuivies si longtemps en Chaldée.

M. Clermont-Ganneau communique des extraits d'une lettre qui lui est adressée de Mogador, par M. Edmond Doutté, chargé d'une mission archéologique au Maroc. Après avoir étudié l'emplacement d'Aghmât, l'ancienne capitale du Maroc méridional, M. Doutté s'est enfoncé dans le massif de l'Atlas, en plein pays berbère, parmi les populations de langue chelha. Entres autres résultats

Digitized by Google

intéressants, il y a découvert les ruines de Tin Mellal, la fameuse capitale du mahdi Ibn Toûmert et le berceau de la dynastie des Almohades, au lieu dit aujourd'hui Tin Mèl, dans le district du Tagontaft. Il y a relevé les restes de la superbe mosquée construite au XIIe siècle par le Mahdi et encore vénérée aujourd'hui par les indigènes. Grâce au concours d'un khodja algérien, Si Boumdiène ben Ziyân, attaché à sa mission, M. Doutté a réussi à pénétrer sur cet emplacement sacré, rigoureusement interdit aux juifs et aux chrétiens, à faire un plan détaillé de l'édifice et à en prendre de nombreuses photographies.

M. le Président communique les conclusions du rapport déposé par M. Müntz au nom de la commission du prix extraordinaire Bordin. Sur ce rapport, l'Académie décerne les récompenses suivantes : 1.500 francs à M. Chalandon, pour son *Essai sur le règne d'Alexis Comnène*; 1.000 francs à M. Dufourcq, pour son *Étude sur les* Gesta martyrum *romains*; 1.000 francs à M. Ulysse Robert, pour sa publication de l'*Heptateuque* de Lyon; 1.000 francs à M. Léon Dorez, pour son *Itinéraire de Jérôme Maurand*; 1.000 francs à M. Millet, pour son ouvrage sur le *Monastère de Daphni*.

L'Académie procède au vote pour l'attribution du premier prix Gobert. A l'unanimité, ce prix (9.000 fr.) est décerné a M. Charles de La Roncière, sous-bibliothécaire au département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale, pour le second volume de son *Histoire de la marine française*. L'Académie procède ensuite au vote pour l'attribution du second prix Gobert (1.000 fr.), qui est décerné à M. P. Boissonade, pour son *Essai sur l'organisation du travail en Poitou depuis le* XIe *siècle jusqu'à la Révolution*.

M. Pottier entretient l'Académie des fouilles faites à Cnossos (Crète), par M. Arthur Evans. M. Evans a découvert un important édifice mycénien qu'on croit être le Palais de Minos, construit sur les débris d'une station néolithique très ancienne. L'importance du culte de la Hache y est attestée par de nombreux signes gravés sur les murs et sur de hauts piliers servant d'autels : on en peut déduire que le mot *labyrinthe* vient du mot carien *labrus* signifiant « hache ». Cependant l'identification de cet édifice avec le fameux labyrinthe de Crète est encore, suivant M. Pottier, sujette à discussion; car le plan de la construction est parfaitement clair et conforme aux autres palais mycéniens; on distingue nettement les trois parties contenant les magasins à approvisionnements, le mégaron ou appartement de réception des hommes, le harem ou gynécée. M. Pottier insiste sur les particularités chaldéennes que l'on remarque dans certaines dispositions du palais de Cnossos. Il passe en revue les différents objets trouvés dans les fouilles et les montre soumis à de fortes influences égyptiennns ou chaldéennes : en première ligne, des fresques dont plusieurs représentent des défilés de serviteurs et d'officiers, de technique égyptienne, mais de dessin et de style indigènes, attestant l'originalité de l'art *mycénien*, qu'il convient maintenant d'appeler plutôt *crétois*, attendu que la Grèce n'a été qu'une succursale de cette grande civilisation insulaire. D'autres fresques toutes petites représentent des femmes dans un extraordinaire costume dont on ne trouverait les analogies que dans le siècle qui vient de finir : manches à gigots, jupes bouffantes à volants, mèches de cheveux sur le front, flots de rubans

Digitized by Google

dans le cou. En second lieu, il faut signaler un lot d'environ 2.000 tablettes de terre cuite, portant des inscriptions en langue inconnue, dont le déchiffrement permettra un jour de préciser les origines de cette race encore énigmatique. D'autres pièces très curieuses, une statuette égyptienne, une figurine chaldéenne, une grande tête de taureau en plâtre peint, un trône en pierre d'une forme presque gothique, un fût de lampe lotiforme, d'admirables cornets en pierre dure, un damier égyptien et un vase mycénien colossal, sont sortis des tranchées. Ces merveilleuses trouvailles paraissent appelées à renouveler toutes les connaissances actuelles sur l'art méditerranéen vers le xve et le xiiie siècle a. C. — L'Académie s'associe aux félicitations que M. le Président propose d'adresser à M. Evans.

SÉANCE DU 14 JUIN 1901.

M. Gaston Boissier communique la photographie d'un monument qui lui est envoyé par M. Gsell. C'est une pierre qui formait la clef de l'arc amortissant une des portes de la façade du théâtre de Khamissa, en Afrique. Sur cette pierre est gravée une tête qui représente vraisemblablement un masque de théâtre. Au bas on lit en lettres d'assez bon caractère : EVNVCHVS. L'idée vient tout de suite qu'il s'agit de la pièce de Térence qui porte ce nom. L'intérêt de cette inscription consiste dans le souvenir gardé, en ce pays lointain, de la comédie classique. C'est une question de savoir si sur les théâtres de l'Empire, et surtout sur les théâtres des provinces, on jouait encore les pièces de Plaute et de Térence, d'Accius et de Varius. Rien de ce qui peut éclaircir cette question et montrer qu'on n'avait pas oublié les comédies et les tragédies antiques, ne doit être négligé. C'est ce qui donne au petit monument de Khamissa une certaine importance.

M. Louis Leger donne lecture de sa notice sur la vie et les œuvres de son prédécesseur, M. Félix Ravaisson-Mollien.

M. Paul Viollet dépose les conclusions du rapport de la commission du concours des Antiquités nationales. L'Académie, vu le nombre et l'importance des ouvrages présentés à ce concours, a mis à la disposition de la commission une somme supplémentaire de 3.000 francs qui a permis de doubler chacune des médailles. Elles ont été attribuées ainsi qu'il suit :

Deux médailles de 1.500 fr., l'une à M. Octave Morel, pour son ouvrage intitulé : *La grande chancellerie royale et l'expédition des lettres royaux, de l'avènement de Philippe de Valois à la fin du* xive *siècle*; l'autre, à MM. Noël et Felix Thiollier, pour leur ouvrage intitulé : *L'architecture religieuse à l'époque romane dans l'ancien diocèse du Puy*; deux médailles de 1.000 francs, l'une au R. P. Mandonnet, pour son ouvrage sur *Siger de Brabant et l'Averroïsme latin au* xiiie *siècle* ; l'autre, au chanoine Ulysse Chevalier, pour son *Étude critique sur l'origine de Saint-Suaire de Lirey-Chambéry-Turin* ; deux médailles de 500 francs, l'une à M. l'abbé Angot, *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne* ; l'autre à M. Boudet, pour ses ouvrages sur *Thomas de la Marche, bâtard de France*, et sur les *Registres consulaires de Saint-Flour*.

Digitized by Google

Les mentions suivantes ont été accordées par la commission : 1re mention : MM. Déchelette et Brassart, *Les peintures murales du moyen age et de la Renaissance en Forez*; 2e mention : MM. Misset et Aubry, *Les proses d'Adam de Saint-Victor* ; 3e mention : M. Joseph Petit, *Charles de Valois* ; 4e mention : M. J. Viard, *Documents parisiens du règne de Philippe VI de Valois* ; 5e mention : M. Lapierre, *La guerre de Cent ans dans l'Argonne et le Rethelois*; 6e mention : M. Eckel, *Charles le Simple*.

M. Emile Picot annonce que le prix du Budget (question proposée : *Dresser la liste alphabétique des noms propres de toute nature qui figurent dans les chansons de geste françaises imprimées antérieures au règne de Charles V*) est décerné à l'auteur de l'unique mémoire déposé. — M. le Président ouvre le pli portant la devise du mémoire et fait connaître le nom de l'auteur, qui est M. Ernest Langlois, doyen de la Faculté des lettres de Lille.

SÉANCE DU 21 JUIN 1901.

M. Clermont-Ganneau reprend l'étude de la stèle phénicienne d'Amrith présentée à la séance précédente par MM. de Clercq et Philippe Berger, et élève diverses objections contre l'interprétation qu'ils en ont proposée. A son avis, le monument n'est pas hittite, mais purement phénicien; le personnage qui y est représenté est un dieu; le symbole qui le surmonte, la lune seule, vue normalement dans le phénomène dit « lumière cendrée ». Quant à l'inscription, elle se compose non pas de deux, mais de trois lignes, et la troisième ligne change du tout au tout le sens prêté jusqu'ici à l'inscription. Le nom de dieu auquel est faite la dédicace n'est certainement par Chourbel; peut-être est-il à lire Chadrapha, nom correspondant à celui du dieu Satrape. — MM. Oppert et Bréal présentent quelques obervations.

M. le capitaine de Lajonquière, de l'infanterie coloniale, lit un rapport sur sa récente mission archéologique au Cambodge.

M. Pottier est désigné comme lecteur pour la prochaine séance trimestrielle de l'Académie, où il donnera lecture d'un mémoire sur les fouilles de M. Evans à Cnossos (Crète).

M. le Dr Hamy communique une étude de géographie historique intitulée *Oyapok et Vincent Pinson*, dont voici les conclusions : « On peut dire que si, en droit et politiquement, l'Oyapok du cap d'Orange a été reconnu par l'arbitre comme la rivière désignée par les anciens géographes sous le nom de Vincent Pinson, en fait et au point de vue scientifique, il semble bien que seul l'Araguari soit dans les conditions requises pour pouvoir être assimilé au cours d'eau auquel, dans la dernière année du xve siècle, le hardi navigateur espagnol avait donné son nom. »

M. Elie Berger, professeur à l'École des Chartes, communique plusieurs chartes peintes appartenant à M. Paul Schmidt, entre autres deux lettres d'indulgences accordées, l'une, en 1331, à la chapelle de Sainte-Marie de Burgstall, en Tyrol, l'autre, en 1343, à l'église de Saint-Pierre-Martyr de Vérone. L'usage d'orner autant que possible les lettres d'indulgence s'explique par ce fait que les prédicateurs les montraient à la foule; on tenait à les décorer pour frapper les imagi-

Digitized by Google

nations. Seulement, c'étaient les récipiendaires qui se chargaient d'exécuter eux-mêmes les peintures en divers endroits laissés en blanc par les scribes.

Le R. P. Tondini de' Quarenghi lit une note intitulée : « La Serbie et la fin d'une contestation pascale de trois siècles ».

SÉANCE DU 28 JUIN 1901.

M. Cagnat lit une note du R. P. Ronzevalle, professeur à l'Université de Beyrouth, sur une représentation de *Jupiter Heliopolitanus*, trouvée par lui dans ses fouilles de Deir-el-Galâa.

M. Oppert donne l'explication d'un texte relatif à un roi de Perse dont il a reconnu le nom dans une inscription sur marbre publiée par le R. P. Scheil. Cette inscription, dont le début seul est conservé, fut faite pour le roi Socydianus ou Sogdianus.

M. Charles de Grandmaison, correspondant de l'Institut, communique une note sur l'origine et l'étymologie française du mot *Huguenot* prouvées par des textes authentiques antérieurs de deux siècles à la Réforme. Les textes allégués sont tirés d'un manuscrit de la bibliothèque de Tours.

SÉANCE DU 5 JUILLET 1901.

M. Barbier de Meynard lit une note de M. René Basset sur les ruines de Morat, l'ancienne capitale berbère, et insiste sur l'importance des recherches archéologiques entreprises par le correspondant de l'Académie à Alger.

M. Léon Joulin communique les premiers résultats de ses recherches sur la station de Vieille-Toulouse, connue depuis longtemps par les nombreuses médailles antiques que l'on y découvre. Cette station fait partie d'un vaste oppidum dont M. Joulin a relevé les fortifications, ainsi que de nombreux restes d'habitations gauloises. Les origines de la grande métropole du S.-O. se trouvent dès aujourd'hui fixées.

M. Antoine Thomas, professeur à la Faculté des Lettres, lit un mémoire sur le nom du mois appelé au moyen âge, *delair* ou *deloir*. Il montre que l'opinion qui distingue un mois dit *delair*, qui serait août, d'un mois dit *deloir*, qui serait décembre est complètement erronée ; *delair*, comme *deloir*, s'applique toujours à décembre. Il écarte ensuite l'explication courante, d'après laquelle on aurait dit le mois *de l'oir*, c'est-à-dire le mois de Jésus-Christ, hoir (héritier) de l'Éternel, puis par corruption le mois *de deloir*, et il ramène le mot français au latin *delerus*, variante de *delirus* « extravagant ». Le mois de décembre a dû être ainsi qualifié dès l'antiquité, à cause des extravagances des Saturnales qui duraient du 17 au 24, et qui ont été perpétuées par la Fête des Fous du moyen âge.

M. d'Arbois de Jubainville soutient, contre M. Max Rothstein, que la qualité de fils ou descendant du Rhin attribuée par les mss. de Properce au chef gaulois Virdumaros s'accorde avec une doctrine religieuse celtique. Les Celtes croyaient à la divinité des fleuves. M. Rothstein, contre MM. Baehrens et d'Arbois, préfère une hypothèse suggérée par un passage de Silius Italicus, où il est parlé d'un autre chef gaulois qui aurait été descendant de Brennus. Mais les hypothèses ne peuvent rien contre la leçon des mss. — M. Salomon Reinach cite un passage de Claudien duquel il paraît résulter qu'Alaric croyait descendre du Danube.

Digitized by Google

SÉANCE DU 12 JUILLET 1901.

M. Salomon Reinach annonnce que, le 20 juin dernier, une expédition bavaroise, fouillant sur l'emplacement du grand temple d'Egine dont les frontons ornent la Glyptothèque de Munich, a découvert une inscription des environs de l'an 500 a. C., qui fait enfin connaître le nom de la divinité à laquelle était consacré le temple. C'est une obscure déesse locale, Aphaia, que l'on assimilait à la Britomartis crétoise et à Artémis. Les désignations courantes : temple de Jupiter panhellénien, temple d'Athéné, doivent désormais être abandonnées. Cette inscription démontre également qu'avant les guerres médiques il existait déjà un vieux temple, contenant une statue décorée d'or et d'ivoire, sur l'emplacement de celui qui subsiste encore et dont la décoration sculpturale est postérieure à la bataille de Salamine (480). — M. Pottier présente quelques observations.

M. Bréal fait une communication sur l'étymologie du nom de la déesse Juturna et sur le verbe impersonnel *interest*. — MM. S. Reinach, Clermont-Ganneau et Viollet présentent quelques observations.

SÉANCE DU 19 JUILLET 1901.

Sur la proposition de la Commission de la fondation Piot et le rapport de M. Babelon, l'Académie accorde à M. Degrand, consul de France à Philippopoli, une somme de 2.000 francs pour continuer les fouilles entreprises, ces années dernières, par M. Seurre, membre de l'École française d'Athènes, à Yamboli (Bulgarie).

M. Bréal communique une étude sur l'étymologie des mots latins *manus*, *potestas*, et du mot allemand *mund*, etc.

M. Clermont-Ganneau donne lecture d'un mémoire sur la mosaïque géographique de Madeba.

M. d'Arbois de Jubainville communique une note sur l'usage général qui exista autrefois en Europe de donner pour successeur un roi défunt, non pas son fils, mais son frère ou son neveu, en principe le membre le plus âgé de la famille royale.

SÉANCE DU 26 JUILLET 1901.

M. Eugène Müntz communique, de la part de M. Adolfo Venturi, associé étranger de l'Institut et l'un des organisateurs du prochain Congrès international des sciences historiques, le programme de cette réunion, qui aura lieu à Rome en avril 1902, sous la présidence d'honneur de MM. Ascoli, Comparetti et Villari.

M. Babelon annonce, au nom de la commission de la Fondation Piot, que cette commission a décidé d'accorder au R. P. Lagrange une somme de 1.000 francs pour exécuter un estampage colorié de la mosaïque géographique de Madeba.

L'Académie adopte cette proposition.

M. Salomon Reinach lit un mémoire sur le dialogue intitulé *Philopatris* (le Patriote), autrefois attribué à Lucien. Il montre que Hase a eu raison d'attribuer cet opuscule au xe siècle, aux dernières années du règne de Nicéphore Phocas.

Digitized by Google

D'autre part, suivant lui, Renan et presque tous les historiens ont eu tort d'y voir un pamphlet païen contre le christianisme et une dénonciation des moines accusés de machinations contre la sécurité de l'Empereur. A l'époque du *Philopatris*, il n'y a plus de païens à Constantinople, et l'auteur ne dit nullement que les traîtres dont il dénonce les menées soient des moines. En réalité, cet écrivain anonyme, humble sophiste, voulait faire sa cour à l'empereur Nicéphore en affirmant son patriotisme byzantin sous ses deux aspects, spirituel et temporel. Défenseur de la religion, il combat les humanistes, qui accordaient trop de crédit aux fables de la poésie grecque; défenseur de l'Empire, il stigmatise les prophètes de malheur qui sèment le découragement et la méfiance pendant que l'Empereur fait la guerre aux Sarrazins. Cet opuscule, sans valeur littéraire, est un document précieux pour l'histoire de l'opposition politique et pour celle de l'humanisme hellénique à Constantinople, deux grands sujets qui restent à traiter dans leur ensemble. — Mgr Duchesne, MM. Boissier et Croiset présentent quelques observations.

SÉANCE DU 2 AOUT 1901

M. Clermont-Ganneau commence la lecture d'un mémoire sur les grandes fêtes quinquennales nabatéennes.

M. Pottier lit un travail sur l'attitude de Phèdre dans la fresque de Polygnote à Delphes. Phèdre était représentée se balançant sur une corde. On y peut voir une allusion à un rite religieux qui consistait à balancer, au printemps, des jeunes filles ou des poupées; c'était une purification de l'air, une des formes de la *lustratio* antique. On peut se demander aussi, avec plus de réserve, si Aristophane n'a pas fait une allusion du même genre en représentant Socrate sur la fameuse balançoire des *Nuées*. — MM. Reinach, Croiset, Weil et Saglio présentent quelques observations.

(*Revue critique*.) Léon Dorez.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

A propos du buste de Julien (*Rev. archéol.*, 1901, I, p. 337).

Le chanoine Antonio Restaino, de l'église d'Acerenza, m'écrit que Lenormant a commis deux erreurs dans la description de cette église. D'une part, affirme mon correspondant, le buste de Julien l'Apostat qui la domine n'a jamais passé pour être celui de saint Canio, mais pour celui de saint Pierre ; d'autre part, l'inscription vue par Lenormant seul, et omise par le *Corpus*, ne porte pas VLIAN, mais distinctement ILIANO (*Iliano*, non *Uliano*), lettres qui n'ont pu être interprétées comme désignant le nom de *Juliana* en Afrique, suivant l'hypothèse émise par le savant français. Dès lors, il n'y a plus qu'une seule inscription à Acerenza qui se rapporte à Julien : c'est celle du piédestal de la statue, encastré dans la façade de l'Église. Cela suffit, d'ailleurs, à motiver l'attribution du buste à Julien ; sur ce point, M. le chanoine Restaino paraît bien partager mon opinion.

Lenormant a été amené à penser que le buste était considéré comme celui de saint Canio parce que ce saint est, en effet, le patron de la ville et de l'archevêché dont elle fait partie. Il n'y a donc pas lieu de suspecter ici sa bonne foi.

S. R.

Poignards anthropoïdes.

Dans *l'Anthropologie* de 1895 (t. VI, p. 18 et suiv.), j'ai appelé l'attention sur un groupe de poignards à lame de fer et à poignée de bronze, qui se distinguent par la forme de la poignée, tantôt suggérant, tantôt imitant la figure humaine. J'ai qualifié ces poignards d'*anthropoïdes* et j'en ai énuméré ou reproduit les spécimens suivants, qui se répartissent en deux groupes :

A) *Poignards anthropoïdes proprement dits, avec poignée surmontée d'une tête humaine et antennes donnant l'idée de bras et de jambes écartés* :

1° Salon (Aube) ; coll. Morel ; British Museum. — *Anthrop.*, 1895, p. 19, fig. 142.

2° Neuchatel (travaux de la Thièle) ; coll. Ritter. — *Ibid.*, fig. 143.

3° Chaumont (travaux du canal de la Marne au Rhin) ; Musée de Saint-Germain. — *Ibid.*, fig. 145.

4° Mouriès (Bouches-du-Rhône) ; Saint-Germain. — *Ibid.*, p. 21, fig. 147.

5° Tesson (Charente-Inférieure) ; Saint-Germain (p. 289, fig. 2). — *Ibid.*, fig. 149.

6° Rivière Witham ; Musée de Guildhall à Londres. — *Ibid.*, fig. 151. Ce type diffère notablement de celui des objets précédents, car la figure humaine, au lieu d'être constituée par la poignée, est juchée à la partie supérieure de l'arme, à la manière d'un simple ornement.

B. *Poignards analogues aux précédents, mais où, à la place de la tête humaine, il n'y a qu'un bouton terminal en bronze* :

Digitized by Google

1° Rastel; musée de Mayence (fig. 1). Sur la lame de fer sont incrustés, en or, un croissant lunaire et un soleil. — *Anthrop.*, 1895. p. 29, fig. 176.

2° Schwadernau (Suisse); musée de Berne. — *Ibid.*, fig. 178.

3° Schlieren (canton de Zurich); musée de Zurich. — *Ibid.*, fig. 179.

4° Hongrie; musée de Budapest. — *Ibid.*, fig. 180.

Lindenschmit avait eu l'idée bizarre d'attribuer ces poignards aux Carthagi-

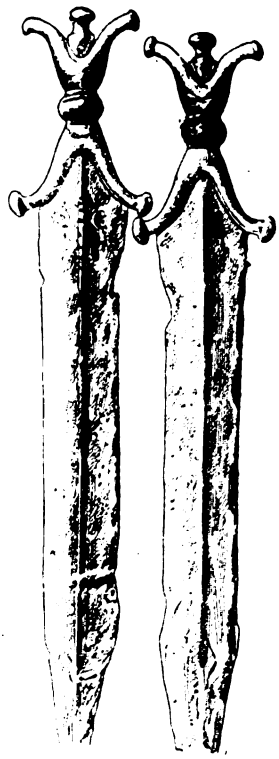

Fig. 1. — Poignard de Rastel.

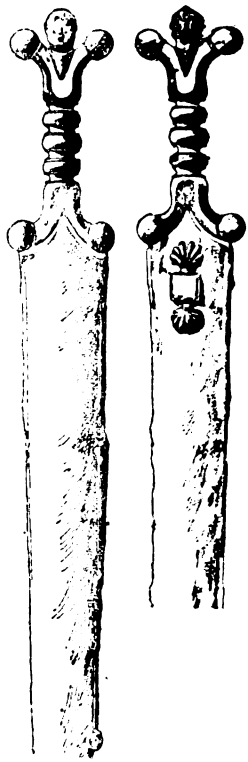

Fig. 2. — Poignard de Tesson.

nois[1]. D'accord avec M. Forrer, je les plaçais, en 1895, au début de l'époque de La Tène (2e âge du fer), mais sans pouvoir alléguer, à cet effet, de preuve décisive. Je supposais, en outre, que le type en question avait été créé dans quelque atelier helvétique et j'expliquais la présence d'un spécimen dans la Charente-Inférieure en rappelant les relations anciennes, impliquées par le récit de César (*Bell. Gall.*, I, 10), entre cette région de la Gaule et l'Helvétie.

1. *Alterth. unsrer heidn. Vorzeit*, t. IV, 5e cahier, texte de la pl. 25.

Digitized by Google

A la liste des poignards de la série B, je peux ajouter aujourd'hui deux spécimens de provenance connue[1] :

5° Département de la Marne ; vu par moi en 1900 à Senlis, chez le capitaine de Richebourg.

6° Solmona, province d'Aquilée ; donné au British Museum par Franks en 1890 et vu par moi dans ce Musée en août 1901.

Ce dernier exemplaire, le seul qu'on ait encore découvert au delà des Alpes, est fort important pour fixer la date de toute la série. En effet, la colonie romaine d'Aquilée fut fondée, en 181 av. J.-C., dans une région où les Gaulois Transalpins avaient vainement essayé de s'établir en 186 et 183 ; il en furent chassés par les menaces de guerre des Romains (Tite-Live, XXXIX, 22, 45). Aux observations de ceux-ci, qui se disposaient à réduire de force le nouvel *oppidum*, les Gaulois répondirent qu'ils avaient franchi les Alpes en conséquence du surpeuplement de leur pays et qu'ils étaient venus, sans intention agressive, fonder une ville dans une contrée où il n'y avait presque pas d'habitants (*quae inculta per solitudines viderent, ibi sine ullius injuria consedisse, oppidum quoque aedificare coepisse*, Liv., XXXIX, 54). Les Gaulois, d'après Tite-Live, n'invoquèrent pas d'anciens droits sur le territoire où devait s'élever Aquilée, ce qu'ils n'eussent évidemment pas manqué de faire au cas où ils y auraient résidé à une époque antérieure. On est donc conduit à penser que l'arme gauloise donnée par Franks au British Museum n'est guère antérieure à l'an 200 av. J.-C., époque qui n'est pas celle de *La Tène I*, mais de *La Tène II*. Le fait que ce type de poignard, quoique signalé deux fois en Champagne[2], n'y a jamais été recueilli dans une des très nombreuses tombes fouillées avec soin qui remontent à *La Tène I*, vient encore à l'appui de la date que nous proposons aujourd'hui de lui attribuer.

Salomon Reinach.

Le vol du Musée de Lyon.

On lit dans le *Temps* du 28 août 1901 :

Le service de la Sûreté vient de procéder à l'arrestation de l'auteur du vol commis au musée de Lyon, dans la galerie des antiques, le 14 février dernier. Ce vol avait été mis sur le compte d'une bande cosmopolite qui, vers cette époque, avait dévalisé plusieurs musées. Or, il n'en était rien. Le voleur est un nommé Julien Gillet, âgé de vingt-cinq ans, habitant rue du Bœuf. Voici dans quelles circonstances ce vol fut accompli :

Gillet, qui avait l'habitude de fréquenter le musée, avait remarqué que les gardiens, après avoir ouvert, le matin, la galerie des antiques, plaçaient les deux clefs derrière un placard où elles restaient jusqu'à l'heure de la fermeture. Il surveilla le gardien et réussit à s'emparer des deux clefs qu'il porta aussitôt

1. Ceux dont la provenance est inconnue sont assez nombreux, mais sans intérêt scientifique.
2. Poignard de Salon (*Matériaux* t. X, p. 178), et poignard de la collection Richebourg.

Digitized by Google

chez un serrurier auquel il en commanda deux semblables. Moins d'une heure après, il remettait en place les deux clefs volées et gardait les deux nouvelles. Il revint le soir, à la fermeture de la galerie, profita de ce que les gardiens étaient employés au nettoyage des salles et pénétra, à l'aide des fausses clefs, dans la galerie, dont il referma soigneusement la porte. Il put alors opérer tout à son aise.

Il avait eu soin de se munir, au préalable, d'un diamant de vitrier, d'un ciseau à froid et d'un marteau. L'épaisseur des glaces des vitrines ne lui ayant pas permis de les couper avec le diamant, il prit une des housses qui recouvraient les vitrines, en forma un tampon destiné à amortir le bruit et, à l'aide du marteau, brisa les glaces. Il fit alors une ample provision d'objets de toute sorte, bracelets anciens, bagues, monnaies, médailles, etc., en un mot un lot complet de bijoux qui formaient un trésor inappréciable. Gillet put s'en aller sans être autrement inquiété et ce n'est que le lendemain que le vol fut découvert.

Depuis lors, le voleur a vendu une partie des bijoux, à Bordeaux, à Marseille et à Cette. Dans ces deux dernières villes, il a vendu des objets pour la fonte, après les avoir martelés. A Bordeaux, il a soldé à un antiquaire toutes les monnaies anciennes et laissé à condition différents bijoux, notamment un bracelet orné d'un *aureus* de Lucius Verus, d'un grand prix. Gillet a été trouvé en possession d'un coffret contenant encore vingt bagues de prix et deux pièces à l'effigie de César. Il a été arrêté au moment où il essayait de vendre les débris d'un quinaire d'or de Commode qui formait l'écrin d'une dame romaine à la fin du IIe siècle.

— La bibliothèque de l'Hôtel de Ville, à Saint Germain-en-Laye, dont le bibliothécaire est M. Bonneau, vient d'acquérir quelques manuscrits intéressant l'histoire de la ville, dont nous empruntons l'indication au journal local *Le Réveil* (11 juillet 1901) :

1459. — Forêt de Saint-Germain-en-Laye. Procès-verbal de visite par Barthélemy Froment, lieutenant de gruyers de la forêt de Saint-Germain, des parties de bois sises dans ladite forêt, près de Mareil-sous-Marly, et appartenant à Jehan de Grande-Rue, seigneur de l'Étang, en vue de fixer les limites des propriétés de ce seigneur et du domaine royal.

Pièce originale sur vélin, grand in-folio, 30 janvier 1458, 1459 (n. style).

16 juillet 1588. — *Vidimus* par devant notaires, au 16 juillet 1580, d'un mandement de Henri III, exemptant du logement des gens de guerre et du droit de réquisition tous les villages et paroisses à deux lieues de Saint-Germain, « d'autant que nous sommes ordinairement en notre château et maison de Saint-Germain-en-Laye ».

La présente copie servait de sauvegarde au village de Chambourcy. Copie du temps, sur parchemin double in-folio.

1675. — Louis XIV. Lettre signée et datée de Saint-Germain-en-Laye, 10 juin 1675. Ordre de faire chanter des *Te Deum* à l'occasion de la prise de Puycerda.

Digitized by Google

— La note qu'on va lire est extraite d'un article de M. J. Seure, destiné au *Bulletin de Correspondance Hellénique*, sur *Un char antique trouvé en Thrace* :

« En 1877-1878, le corps d'occupation russe qui séjournait à Philippopoli fit des fouilles à *Doukhova Moghila*, tumulus situé dans le Rhodope, à 19km,550 de Philippopoli, où on avait déjà découvert divers objets et où, en 1899, fut trouvé le char dont il est question... On fit dans le tumulus une tranchée... Aux environs des fosses précédemment explorées, on découvrit *un grand disque en argent, une tasse d'argent, une sorte de table, etc.* (témoignage des frères Skorpil dans leur livre sur les tumulus [*Moghili*], p. 121). D'autres prétendent qu'on trouva aussi *les restes de quatre chars*, qui auraient, avec les autres objets, été envoyés en Russie. »

M. Seure ajoute en note :

« J'ai vainement essayé d'élucider cette question. J'ai écrit au Musée de l'Ermitage une lettre restée sans réponse. M. Bakmétief, ministre de Russie à Sofia, a bien voulu s'intéresser à ce problème et tâcher de le résoudre par voie diplomatique. On ne lui a pas répondu davantage. Il est à souhaiter que les conservateurs du Musée de l'Ermitage retrouvent dans les magasins ces envois de Roumélie si oubliés et qu'ils veuillent bien les faire connaître dans une publication. J'espère que l'appel que je leur adresse ici ne sera pas inutile. »

Nous ne pouvons que nous associer à cet appel et regretter que des lettres adressées à des établissements publics — par des savants, et même par des diplomates — puissent rester sans réponse. Une carte postale est si vite écrite!

— Le 6 juillet dernier est mort en Angleterre mon vieil ami Stillman, dont les mémoires, intitulés *Autobiography of a journalist*, viennent de trouver, auprès du public anglo-saxon, le succès qu'ils méritent par leur intérêt soutenu et le charme délicat de la narration. Depuis quelques années, il vivait très retiré d'une petite pension que lui faisait le *Times*, dont il avait été le correspondant fidèle pendant trente ans. La science retiendra le nom de Stillman, parce qu'elle lui doit la découverte de l'écriture indigène de la Crète et celle de la cuirasse gravée d'Olympie. Ses travaux sur la Vénus de Milo et sur d'autres questions archéologiques ont peu de valeur; on doit cependant rappeler qu'il prit une part utile à la controverse que suscitèrent les découvertes de Cesnola dans l'île de Chypre, qu'il fut un des adversaires des « groupes d'Asie Mineure » et que ses attaques (mêlées d'erreurs) contre Schliemann décidèrent ce dernier à continuer ses fouilles de Troie. Stillman, qui avait vécu dans l'intimité de Ruskin, d'Agassiz, de Longfellow, de Kossuth et de beaucoup d'hommes célèbres, était un admirable type de *Yankee*, d'une instruction encyclopédique, d'une énergie infatigable, d'une loyauté à toute épreuve; je lui ai dû de précieux encouragements et conserve fidèlement son souvenir.

S. R.

— On regarde très peu les planches des *Inscriptiones Etruriae* de Gori, sans quoi l'on se serait aperçu déjà — ce que le hasard m'a fait remarquer ces jours-ci — que la dernière gravure de mon *Répertoire de la statuaire* (t. II,

Digitized by Google

p. 826, 4), exécutée d'après un moulage sans étiquette de l'École des Beaux-Arts, n'est pas, comme le suppose ma notice, un « essai de restitution de la chouette votive d'Athènes, Le Bas, *Mon. fig.*, LXII, 3 », mais une chouette de marbre aujourd'hui au Musée de Leyde, publiée par Gori (III, pl. VI) et dont l'inscription a été reproduite et étudiée dans le *Corpus inscriptionum graecarum* t. IV, n° 6848.

S. R.

— *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XXIe année, fascicule I-II, janvier-mars 1901 : L. Homo, *Le forum de Thugga d'après les fouilles* de 1899 et 1900 (pl. I). — J. Luchaire, *Le statut des neuf gouverneurs et défenseurs de la commune de Sienne* (1120). — Pernot, *L'inscription d'Henchir-Mettich.* — A. Merlin, *A propos de l'extension du Pomœrium par Vespasien.* — Poupardin, *Étude sur la diplomatique des princes lombards de Bénévent, de Capoue et de Salerne.*

— *American journal of archæology*, 2e série, t. V, 1901. Cahier I, janvier-mars : *Institut archéologique américain. Actes de la séance générale*, Philadelphie, décembre 27-29, 1900 (analyse des communications qui ont été faites dans les séances de ces deux journées). — W. Nickerson Bates, *Notes sur le Théseion d'Athènes. 1. La couverture du ptéroma. 2. L'éclairage de l'intérieur* (figures dans le texte). — W. Lowrie, *Un monument du mythe de Jonas au Musée métropolitain de New-York* (figures dans le texte. Il s'agit d'un relief en marbre trouvé à Tarse). — École américaine de Rome : Anna Spalding Jenkins, *Les bas-reliefs de Trajan au forum romain* (figures dans le texte. Discute et réfute l'opinion des savants qui ont attribué ces bas-reliefs soit à Domitien soit à Hadrien). — Harold N. Fowler, *Nouvelles archéologiques. Notes sur les fouilles, découvertes et publications récentes.*

— Le trentième fascicule (*Lib-Lud*) du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* que publient chez Hachette MM. Saglio et Pottier vient de paraître. Nous y remarquons, pour leur importance, les articles suivants : *libertus* (Lécrivain), *libra* (Michon), *librarius* (Lafaye), *libri* (Bouché-Leclercq), *ligna* (Jacob), *limes imperii* (Cagnat), *linum* (Thédenat), *lis* (Humbert), *locatio* (Beauchet pour la Grèce et Cuq pour Rome), *logistæ* (Lécrivain), *lorica* (Saglio), *loutrophoros* (Collignon), *lucerna* (Toutain), *lucta* (De Ridder), *luctus* (Gachon), *lucus* (Thédenat).

— *Jahreshefte des œsterreichischen archæologischen Institutes in Wien*, t. IV, 1901, premier cahier : W. Reichel et A. Wilhelm, *Le sanctuaire d'Artémis à Lousoi.* Cette relation, fort intéressante, de fouilles exécutées en 1898 et 1899 dans la haute Arcadie, au pied du Chelmos, est un dernier témoignage de la curiosité intelligente et de la pénétration que portait dans ces études du passé de la Grèce W. Reichel, l'élève préféré et le gendre d'Otto Benndorf, qu'une mort prématurée a frappé l'an dernier à Athènes. Ces fouilles ont dégagé là un vieux sanctuaire arcadien, qui n'était connu que par quelques mots de Pau-

Digitized by Google

sanias et de Polybe; elles ont mis aussi au jour les restes de quelques autres édifices publics, une fontaine, un *bouleutérion*, des propylées, etc. Le bâtiment le plus important était le temple, un temple tétrastyle *in antis*, à double pronaos, qui présente cette particularité singulière que le vaisseau principal en était flanqué, à droite et à gauche, de deux salles qui avaient même longueur; on avait obtenu ainsi un édifice à trois nefs. Nous ne connaissons pas d'autre exemple de cette disposition. Dans les ruines ont été trouvées de nombreuses figurines de bronze et de terre cuite, dont les plus anciennes reproduisent fidèlement les types que Furtwængler a décrits à Olympie. Les inscriptions retrouvées, gravées les unes sur des plaques de bronze et les autres sur pierre, sont surtout des décrets de proxénie. 158 figures, insérées dans le texte, permettent de suivre la description et donnent le facsimilé des documents épigraphiques les plus importants. — A. Bauer, *La bataille navale de Salamine* (une tentative de plus pour retrouver la marche de l'opération. Dans l'état des documents, le problème comporte-t-il une solution? Il est permis d'en douter). — W. Judeich, *Gargara et l'autel de Zeus idéen* (il s'agit d'un autel taillé dans le sommet d'un roc isolé, d'un de ces *hauts lieux* dont plusieurs ont déjà été reconnus en Asie Mineure. Par la même occasion, l'auteur détermine les positions, jusqu'ici inconnues, de deux villes de la Troade, Gargara et Lamponeia). — H. Græven, *Les combats de Dionysos dans l'Inde sur des plaques d'ivoire* (Pl. I-III. Monuments de très basse époque, qui ne valent peut-être pas d'être si longuement décrits). — P. Kretschmer, *Une inscription injurieuse de Naxos.* — L. Pollak, *Nouvelles répliques de la tête de l'Athèna Parthénos* (pl. IV. Croit trouver une reproduction assez fidèle de la tête du chef-d'œuvre de Phidias dans une tête de la collection Jacobsen. Publie en même temps une pâte de verre du Musée de Berlin qui reproduit le même type). — *Variétés* (surtout des notes d'épigraphie). Le cahier se termine par une courte notice nécrologique consacrée à Wolfgang Reichel.

— *Recueil d'archéologie orientale*, tome IV, livraisons 17-21. — 51. Sur quelques cachets israélites archaïques. — 52. Dolmens et monuments de pierres brutes en Palestine. — 53. Bostra et son mur d'enceinte nabatéen. — 54. Sur quelques noms de vêtements chez les Arabes de Palestine. — 55. Urne punique avec inscription à l'encre. — 56. La carte de la Terre Promise d'après la mosaïque de Mâdebâ. — 57. La destruction du Saint-Sépulcre par le calife Hâkem et l'inscription coufique de la basilique de Constantin. — 58. Inscription romaine de Nîha. — 59. Le droit des pauvres et le cycle pentaétérique chez les Nabatéens. — 60. Les cerfs mangeurs de serpents. — 61. Notes de mythologie sémitique. — 62. La stèle phénicienne d'Amrith.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Mellerio (André). **Rome : la question d'art et la question politique.** Paris, 1901, in-8, 91-xxix p.

M. Mellerio est allé en Italie il y a quelques mois; il a séjourné à Rome et a visité les Musées, en homme instruit et non en savant. Il s'est enquis de leur organisation, il a essayé de se rendre compte des avantages et des inconvénients que présentent les lois qui les régissent : ce sont ses impressions de voyage, le résultat de ses réflexions que l'auteur nous présente aujourd'hui en un petit volume facile à lire.

M. Mellerio a beau ne pas être archéologue de profession, on pourrait lui demander d'être un peu mieux informé. Dirai-je qu'il trouve moyen de parler des Musées et des fouilles de Rome sans mentionner l'Ecole Française et l'Institut Archéologique Allemand, sans faire l'allusion la plus discrète à l'affaire de la Villa du Pape Jules et au mouvement xénophobe à Rome? Il n'est pas moins singulier qu'il entretienne ses lecteurs de l'avenir archéologique de la capitale de l'Italie sans leur signaler le beau projet du gouvernement, projet déjà en pleine exécution, de transformer toute la partie occidentale de la ville en un seul grand parc archéologique comprenant le Forum et le Palatin et s'étendant jusqu'aux remparts de la Cité. M. Mellerio ne parle pas non plus des fouilles récentes des catacombes, conduites, d'ailleurs assez mollement, par la *Commission pontificale d'archéologie sacrée.*

Regrettant que l'entrée des Musées soit payante en Italie, M. Mellerio propose, pour remédier à cet inconvénient, de faire appel à la bourse des archéologues et des collectionneurs de tous les pays. Est-ce sérieux? L'auteur a-t-il vraiment des illusions sur la fortune des uns et le désintéressement des autres ?

On peut reprocher à M. Mellerio d'être un peu partial en faveur des Musées Nationaux, aux dépens des Musées dépendant de l'administration pontificale. On sent là un parti-pris, d'ailleurs assez explicable.

M. Mellerio ne parle pas des étiquettes explicatives des monuments exposés. Or, on sait qu'à une exception près (le Musée Chrétien du Latran), ces étiquettes sont loin d'être satisfaisantes, quand elles ne font pas entièrement défaut.

Or, on sera heureux de trouver joint au volume le texte complet de cet édit Pacca dont on a tant parlé depuis quelques années, ainsi que celui de quelques autres documents officiels relatifs à la conservation des antiquités.

Seymour de Ricci.

Digitized by Google

DOTT. MARGHERITA ANCONA. **Claudio II e gli usurpatori.** Messine, 1901, 8°, pp. 66.

L'auteur étudie un aspect important du règne court et mal connu de Claude II le Gothique : l'attitude de cet empereur envers les usurpateurs ses contemporains, ceux que l'*Histoire Auguste* appelle les *Trente tyrans*.

Il est question plus particulièrement, dans ce mémoire, de l'Illyrien Aureolus, du Gaulois Tetricus, de Zénobie, reine de Palmyre, de son fils Septimius Vaballathus Athenodorus et enfin du tyran Censorinus.

M. Ancona paraît parfaitement au courant des importantes recherches numismatiques de M. Markl (de Linz-am-Donau, Autriche). On sait que cet infatigable collectionneur est parvenu à réunir plusieurs milliers de monnaies de Claude II, sans parler d'une série très importante d'empreintes. — Tout collectionneur français qui lui communiquera la description et les empreintes de monnaies de cet empereur fera grand plaisir au savant numismate autrichien et servira les intérêts de la science.

S. DE R.

H. ZIMMERN. **Biblische und babylonische Urgeschichte**, Leipzig, Hinrichs, 1901, 40 p. in-8. (*Der alte Orient*, 2e année, 3e cahier.)

La critique biblique a démontré que les cinq livres attribués à Moïse ont été formés, après l'Exil, par la réunion d'écrits d'âges divers. Ce point établi, d'autres questions ont aussitôt surgi : les mythes du livre de la *Genèse* ont-ils quelque fondement historique? comment sont-ils nés? sont-ils d'origine israélite, ou bien ont-ils été empruntés à quelque autre peuple? et, dans ce cas, à quelle époque remonte l'emprunt? M. Zimmern étudia à ce point de vue, dans une conférence populaire qu'il fit l'an dernier, le récit de la Création, les légendes relatives au Paradis, aux patriarches et au Déluge. Il publie maintenant cette conférence dans un recueil que nous avons déjà eu l'occasion de signaler et qui mériterait d'être traduit en français. Les savants de la valeur de M. Zimmern font une œuvre excellente quand ils essaient de mettre à la portée du grand public les résultats les plus généraux de la science, et les travaux du genre de celui-ci seraient très utiles pour ramener en France le goût trop rare des études bibliques. En attendant que M. Zimmern trouve chez nous un traducteur ou un imitateur, je crois bien faire en résumant rapidement sa brochure.

Le récit élohiste de la création (*Gen.* I), manifestement postérieur au VIIe siècle dans sa forme actuelle, contient cependant des traits d'une haute antiquité : le chaos aqueux et obscur (*tehom*), l'importance des corps célestes, la trace de polythéisme échappée aux derniers réviseurs : « *faisons* l'homme à *notre* image ». D'autres traits du récit primitif se retrouvent épars dans les autres livres de la Bible. Il est question, en plusieurs endroits, d'un combat de Jahvé contre un être mythique, personnifiant le chaos primitif, sous les noms de Rahab, Léviathan, le Dragon, le Serpent, ou simplement la Mer. Le psaume LXXXIX rapproche d'une manière significative la victoire de Jahvé sur Rahab et la création du ciel et de la terre : « C'est toi qui as écrasé Rahab comme un cadavre : de ton bras

Digitized by Google

puissant tu as dispersé tes ennemis. A toi appartient le ciel, à toi la terre. Le monde avec ce qui le remplit, c'est toi qui l'as fondé, le Nord et le Sud, c'est toi qui les a créés. » De même au LIe chapitre d'Isaïe : « N'est-ce pas toi qui as mis en pièces Rahab, qui as tué le dragon; n'est-ce pas toi qui as mis la mer à sec, les flots du vaste *tehom*. » Les chapitres IX et XXVI de Job, le psaume LXXIV et d'autres passages montrent d'une manière indubitable qu'Israël a connu une forme de la légende de la Création dans laquelle le combat de Jahvé contre le chaos personnifié par le dragon jouait un rôle important. Le récit expurgé du premier chapitre de la *Genèse* en contient encore des traces, comme le nom de *tehom*, pour le chaos et la division de celui-ci en deux masses d'eau, l'une sur la terre, l'autre au ciel.

Avant même le déchiffrement des cunéiformes, nous avions par Bérose quelque notion des idées babyloniennes sur l'origine du monde. La découverte de la bibliothèque d'Ašurbanipal a confirmé et complété les données fournies par le prêtre babylonien. Le poème *enuma eliš* nous retrace la rivalité entre *Tiamat* et les dieux ses fils, l'intervention et la victoire de Marduk qui seul ose entreprendre la lutte contre le monstre, la mort de Tiamat, dont le corps est coupé en deux, l'une des moitiés servant à faire la voûte du ciel, enfin la création des corps célestes. La partie du poème qui racontait la création de la terre ferme, des plantes, des animaux et de l'homme n'a pas encore été retrouvée, mais on a des indices certains de son existence.

C'est donc le même mythe que l'on retrouve au fond des traditions biblique et babylonienne. Dans l'une comme dans l'autre, tout n'est qu'eau à l'origine, l'eau est personnifiée par un être redoutable (*Tiamat* = *Tehom*); le cadavre du monstre sert à la création du firmament; l'apparition de la lumière marque le commencement d'un nouvel ordre de choses; enfin le ciel est créé avant la terre. Il n'est pas question dans le texte babylonien d'une création en six jours; mais ce trait de la création biblique n'est certainement pas primitif; ce n'est qu'une addition postérieure et tendancieuse.

Il faut donc reconnaître la parenté des deux traditions, et pour l'expliquer trois systèmes sont possibles : les Babyloniens ont emprunté leur tradition aux Israélites, ou bien les deux récits dérivent d'un mythe commun aux peuples sémitiques, ou bien enfin les Israélites ont emprunté une tradition babylonienne.

La première hypothèse ne résiste pas à l'examen. La seconde, sans être invraisemblable, n'est pas démontrable. Au contraire, certains traits semblent d'origine exclusivement babylonienne. Le rôle de la mer, le combat du dieu de la lumière contre la mer, symbole de la victoire annuelle du soleil sur l'inondation des plaines basses de la Chaldée, auraient été difficilement imaginés par les habitants du désert syro-arabe.

Le premier chapitre de la *Genèse* a donc subi l'influence de la littérature babylonienne. On ne peut guère admettre que les Israélites n'aient pas connu le mythe babylonien de la création avant l'Exil, bien que les passages de la Bible où on en retrouve les traces soient postérieurs à cette époque. Car les Juifs de l'Exil, strictement monothéistes, n'auraient pas emprunté à leurs oppresseurs idolâtres un mythe polythéiste pour le mettre à la première page de leur livre sacré.

Digitized by Google

D'autre part, le mythe a déjà dans la *Genèse* une couleur israélite, et nous devons supposer qu'il a longtemps fait partie de la tradition orale avant de subir cette transformation. Il faut donc faire remonter jusqu'avant l'arrivée des Israélites en Palestine l'introduction dans la tradition juive du mythe babylonien de la création.

Le mythe d'Adapa, retrouvé à El-Amarna avec les fameuses lettres, et que nous savons ainsi avoir été répandu hors de la Babylonie dès le xve siècle avant J.-C., nous fournit un certain nombre d'éléments de comparaison avec des légendes bibliques et spécialement avec celle du Paradis. Adapa (probablement le premier homme de la mythologie babylonienne), créé par Ea, a reçu de lui une profonde sagesse, mais non l'immortalité. Tandis qu'il se livre à la pêche, le vent du sud le jette à la mer : furieux, il lui casse les ailes. Anu le mande à son tribunal. Prévenu et trompé par Ea, Adapa refuse « le pain et l'eau de vie » qu'Anu lui offre et qui devaient le rendre immortel (et en même temps sans doute sa postérité). Le pain et l'eau de vie rappellent l'arbre de vie et la rivière du paradis; — le contraste entre les paroles d'Ea et les actes d'Anu à propos du pain et de l'eau de vie est le pendant de la contradiction entre les paroles de Jahvé et celles du serpent : « le jour où tu en mangeras, tu mourras — vous ne mourrez point de mort ». — Enfin, dans les deux mythes, la même pensée domine : même parvenu à l'absolue sagesse, il manque encore à l'homme, pour être l'égal des dieux, l'immortalité. Sur d'autres points encore, la légende biblique du Paradis décèle des emprunts à la mythologie babylonienne : le premier homme est fait d'argile, comme Eabani. Mais je m'étonne que M. Zimmern cite encore le cylindre gravé du British Museum comme le prototype de la tentation d'Ève par le serpent. Ménant (*Glytique orientale*, p. 189) a fait justice de cette interprétation : la prétendue Ève est un homme.

Les chapitres iv et v de la *Genèse* contiennent deux recensions de la légende des patriarches, auxquelles il est intéressant de comparer un texte de Bérose. L'historien cite dix patriarches, dix rois, pour le temps qui s'est écoulé entre la Création et le Déluge, et le dernier est, comme le Noé de la Bible, le héros du Déluge. Certains noms même sont identiques, sinon pour la forme, du moins pour le sens. Le troisième patriarche de la Bible s'appelle Enos (homme); c'est l'Αμηλον de Bérose (assyrien *amîlu*, homme); le quatrième est Kenan (forgeron), Αμμενον (assyrien *ammanu*) dans Bérose. Certains traits de la légende ne s'expliquent que par son origine babylonienne : Hénoch vit 365 ans, parce que l'année solaire est de 365 jours et que le prototype babylonien d'Hénoch, Enmeduranki (Εμεδορανχος), est un serviteur du soleil.

La ressemblance des légendes babylonienne et biblique du Déluge est trop connue pour que je croie utile de la discuter. La seule question que l'on puisse se poser est celle de l'origine première de la légende. Ici encore, c'est en faveur de la Babylonie que nous nous prononcerons. Sous sa forme littéraire, la légende babylonienne remonte à une époque où les Israélites n'étaient encore que des nomades; tout un courant de la tradition israélite, et le plus ancien, ignore le Déluge; si le point de départ de la légende est un événement historique,

Digitized by Google

une inondation, il n'a guère pu se produire que dans les alluvions du bas Euphrate.

C. Fossey.

L. Zink. — **Det Nordeuropaeiske Dysse-Territoriums Stengrave og dyssernes Udbrevelse i Europa.** Copenhague, 1901.

M. Montelius, l'éminent conservateur du Musée de Stockholm, n'a jamais pu se désabuser du « mirage oriental. » Tout récemment encore, dans son beau mémoire *Orient und Europa*, il affirmait que les dolmens simples, aussi bien que les dolmens à galerie, étaient des modèles créés en Orient et transmis de là, par l'effet de deux migrations distinctes, aux régions du Nord et de l'Occident de l'Europe. Cette thèse vient d'être discutée et réfutée, avec une grande abondance d'arguments, dans l'ouvrage que nous annonçons, écrit en danois, mais accompagné d'un résumé très détaillé en français à peu près intelligible (n'y a-t-il donc personne, en Danemark, qui sache écrire en *vrai français*?). Voici les conclusions de M. L. Zinck. Les faits connus actuellement portent à croire que les dolmens de l'Europe forment un groupe continu et que le centre de diffusion de ce mode de sépultures mégalithiques doit être cherché en pays scandinave, d'où il a gagné le nord de l'Allemagne, la France et l'Espagne. Rien ne permet d'affirmer l'antériorité des dolmens de l'Afrique, du Caucase, de l'Inde, etc. sur ceux de l'Europe; c'est le contraire qui est infiniment probable. D'autre part, il devient de plus en plus difficile de supposer une connexion ethnographique quelconque entre des groupes de dolmens séparés par d'immenses espaces, comme ceux du Danemark, du Caucase, de l'Inde, du Japon, de Madagascar. Sans méconnaître l'homogénéité de certains *groupes de groupes*, dus à la parenté des civilisations où ils ont pris naissance, il faut tenir compte, dans une large mesure, de l'identité foncière de l'esprit humain, qui peut, dans les régions et aux époques les plus différentes, s'affirmer par des produits similaires, sans qu'il y ait lieu d'invoquer, pour justifier ces ressemblances, un commerce d'idées ou des migrations. Le polygénisme des concepts, que l'on admet bien lorsqu'il s'agit d'un usage compliqué comme la *couvade*, s'impose avec plus d'évidence encore en présence des multiples occurrences d'un type très simple comme la chambre funéraire mégalithique.

S. R.

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

Digitized by Google

SUR LE PRÉTENDU PORTRAIT DE SAPPHO

(Pl. XXI, XXII)

Il y a plus d'une année qu'à la demande de M. S. Reinach je commençai à réunir des notes en vue de publier dans ce recueil la belle tête encore inédite, dite de Sappho, qui se trouve au Musée Biscari, à Catane[1]. Une maladie assez longue est venue interrompre mon travail. Dans l'intervalle a paru le tome Ier de la *Griechische Ikonographie* de M. Bernoulli, où la question de l'iconographie de Sappho est longuement et doctement traitée (p. 59-73), il est donc inutile que je la reprenne à nouveau ici. D'autre part, comme M. Bernoulli a ignoré la tête Biscari et qu'elle n'a encore été mentionnée — très brièvement, d'ailleurs — que par M. Petersen[2], je crois opportun de la faire connaître (pl. XXI), avec les quelques réflexions et rapprochements qu'elle m'a suggérés.

1. Comme la plupart des objets de ce Musée trop négligé, ce marbre est de provenance inconnue. On trouvera tout ce que l'on sait sur l'origine et les vicissitudes du Musée Biscari dans Kekulé, *Terracotten von Sicilien*, p. 3 et suiv. Du temps que j'enseignais la littérature grecque au Lycée royal de Catane, j'avais formé le dessein de publier un catalogue illustré de cette collection; j'ai dû y renoncer, faute de pouvoir obtenir le consentement de tous les copropriétaires. Cf., au sujet de ce Musée, ce que j'ai écrit dans les *Röm. Mittheil.*, t. XV, p. 268. — Je dois remercier de leur obligeance M. Roberto Paternò-Castello de Biscari, M. S. Rapisarda, l'aimable préposé au Musée et mon savant ami M. F. von Duhn, dont les conseils et la bibliothèque m'ont été également précieux.

2. *Röm. Mittheil.*, t. XII, p. 135 : « *Ein Kopf der Sappho... mehr gleich dem Chigischen als dem Albanischen, doch mit deutlichen zwei Korkzieherlöckchen vor jedem Ohr wie auf der Münze* ».

Digitized by Google

I

La tête dont il s'agit est en marbre *grechetto* à gros grains, avec un appendice destiné à l'insertion dans un buste ou dans une statue. Elle est de grandeur naturelle, mesurant, sans le cou, 0m,218 de haut. Le travail, qui est loin d'être achevé à la partie antérieure, est tout à fait sommaire au revers, ce qui donne à penser que le buste ou la statue devait figurer dans une niche ou dans une chapelle et, là même, n'être vu qu'à distance, comme les sculptures décoratives qui sont si fréquentes à l'époque romaine.

La conservation, si l'on excepte une brisure au lobe gauche du nez, est excellente. Le visage, d'un ovale un peu allongé, est celui d'une jeune fille; les cheveux, qui descendent sur le front, sont serrés en arrière dans un cécryphale; l'expression est placide, froide, presque dure. Cette dureté est peut-être due à l'inexpérience du copiste d'époque romaine, qui n'était évidemment pas capable de rendre toute la grâce du modèle grec dont il s'inspirait. Aussi la valeur de ce morceau réside-t-elle moins dans ses qualités d'art que dans le nouveau témoignage qu'il apporte de la diffusion d'un type plastique dont l'interprétation — déesse ou mortelle? — est encore sujette à discussion.

En effet, si M. Winter[1] n'a pas hésité à voir dans le buste Albani une copie de la célèbre Sappho de Silanion[2], MM. Furtwaengler[3] et Pottier[4] ont exprimé un sentiment différent et M. Bernoulli, à son tour, a conclu que le buste Albani est bien un portrait (*op. l.*, p. 66). Mais est-ce un portrait de Sappho? La ressemblance de ce type avec celui des monnaies de Lesbos est assez faible[5]. J'ajouterai à ce qu'ont dit à ce sujet MM. Furtwaen-

1. *Jahrb. des arch. Inst.*, t. V, p. 152 sq. C'est l'opinion des auteurs de l'ancien catalogue : Morcelli, Fea, Visconti, *Descr. della villa Albani*, n° 1033.
2. Overbeck, *Schriftq.*, 1355-56.
3. Furtwaengler, *Meisterwerke*, p. 99 sq. On sait qu'il y reconnaît l'Aphrodite de Phidias.
4. Pottier, *Bull. de Corresp. hellén.*, t. XX, p. 445-458.
5. *Zeitschr. f. Numism.*, IX, p. 114 sq. et pl. IV, 4-6 (monnaies de Lesbos

Digitized by Google

gler et Pottier que la tête coiffée du cécryphale n'est nullement caractéristique des monnaies mityléniennes, mais se rencontre, par exemple, sur les pièces syracusaines de la période de la République (461-430 av. J.-C.), dont le type ressemble assez à celui de la prétendue Sappho [1]. Or, ce qu'on sait des relations entre la statuaire et la gravure des coins monétaires permet d'affirmer que la popularité du type dit de Sappho, jointe à la mode fort répandue de porter les cheveux en couronne, a exercé une influence sensible sur les types de ces monnaies. Celles de Syracuse peuvent être rapprochées de sculptures contemporaines, comme la tête de la Peitho dans la frise du Parthénon [2] et celle de la stèle de Hégéso [3], bien que les monnaies soient d'un style un peu moins libre, par l'effet de ce « retard » caractéristique de l'art insulaire sicéliote par rapport à celui de la Grèce propre. Sur les monnaies de Syracuse, la tête est probablement celle de la nymphe Aréthuse, c'est-à-dire d'une divinité locale — désignation qui, comme nous le verrons, pourrait être proposée pour les têtes en marbre offrant un caractère analogue.

Sans vouloir écrire ici l'histoire du cécryphale, si bien esquissée par M. Pottier, je me contenterai de rappeler que cette coiffure, dont il y a déjà quelques exemples archaïques [4], a été popularisée par les maîtres attiques du ve siècle et s'est répandue, tant à cette époque qu'au siècle suivant, dans les monuments du grand art et des arts mineurs [5]. Déesses et mortelles en sont également pourvues [6]; il est donc impossible d'attribuer le nom de

et de Mitylène). Cf. pour l'ensemble de la question, Bernoulli, *op. l.*, p. 63. La monnaie, pl. IV, 6 ressemble peut-être davantage à la tête Biscari qu'à la tête Albani.

1. Voir les magnifiques reproductions de ces monnaies *ap.* Head, *History of the coin. of Syracuse*, pl. III, en particulier les n°s 1 et 2; cf. Holm, *Gesch. Sicil.*, III, p. 588, pl. III, 13 et 14.

2. Michaelis. *Der Parthenon*, pl. XIV, 40.

3. *Attische Grabrel.*, pl. XXX.

4. Par exemple la stèle de Pharsale (Collignon, *Hist. de la sculpt.*, I, fig. 134).

5. Sans parler des peintures de vases, cette coiffure est fréquente sur les bas-reliefs funéraires; cf. *Attische Grabrel.*, pl. XXIV, XXVIII, XXX, XLVIII, XCVII, etc.

6. Voir les nombreux exemples cités dans l'article de M. Pottier, p. 456, n. 3.

Digitized by Google

Sappho à toutes les femmes qui portent cette coiffure. D'autre part, il est également excessif de vouloir reconnaître Aphrodite dans toute femme coiffée du cécryphale.

Je suis, pour ma part, convaincu que la Sappho de Silanion est encore à trouver; mais je crois aussi que les exemplaires connus de la tête dite de Sappho ne peuvent être ramenés à un original unique, mais doivent être répartis en deux classes, suivant qu'ils reproduisent une divinité ou une mortelle idéalisée. Il est probable que la seconde classe a subi l'influence de la première, dont le type a été constitué et s'est répandu plus tôt.

La tête de la statue Cepparelli, sur laquelle a insisté M. Furtwaengler, n'est pas un portrait[1]; avec son expression très douce, son regard presque voluptueux, la béatitude sereine répandue sur tous ses traits, elle évoque plutôt l'idée de l'Aphrodite μειδιάσασ' ἀθανάτῳ προσώπῳ dont il est question dans un fragment de Sappho (I, v. 14, éd. Bergk). Assurément, le buste Albani n'offre pas les mêmes caractères. La physionomie en est énergique, les traits individuels, bien qu'adoucis par la tendance idéaliste du sculpteur[2]. Ici, nous n'avons pas devant nous une déesse, mais une mortelle; la différence entre ces deux œuvres devient plus sensible à mesure qu'on les compare avec plus de soin[3].

Ainsi, nous devons nous contenter de nous figurer par l'imagination la *belle* poétesse dont parle Platon dans le *Phèdre*, avec les cheveux bruns et le doux sourire que lui attribue Alcée

1. J'en dois une bonne photographie à l'amabilité de M. Pellegrini, inspecteur du Musée archéologique de Florence.

2. Cf. Helbig, *Führer*, II² n° 832. Je ne comprends pas bien que l'auteur se soit associé aux conclusions de M. Furtwaengler, après avoir si finement analysé les caractères de la tête Albani.

3. Il n'y a rien à tirer de la tête à cécryphale de Florence (Dütschke, *Zerstr. ant. Bildw. in Florenz*, n° 52), où M. Gamurrini s'est imaginé reconnaître Sappho chantant (*Annali*, t. LI, p. 246). Quant à la tête de la collection Chigi à Sienne (Petersen, *Röm. Mittheil.*, t. VIII, p. 348), elle n'offre qu'une ressemblance très faible avec les têtes Albani et Cepparelli auxquelles on l'a comparée; il y a là, tout au plus, une réminiscence d'un original commun. Je ne parle pas de la tête du Louvre, publiée par M. Pottier, qui est la plus ancienne de toute la série et représente, sans aucun doute, une divinité.

Digitized by Google

(fr. 55)[1]; ni les monnaies, ni les vases, ni les œuvres de la plastique ne nous apprennent encore rien de précis à son égard[2].

Si la tête Biscari, malgré quelques analogies formelles et extérieures, ne peut être, suivant moi, rapprochée des têtes Ceppa-relli et Albani, elle offre, en revanche, une grande ressemblance avec le buste d'hermès de la *Galleria Geografica* du Vatican, que Bernoulli a reproduit parmi les images supposées de Sappho, alors que Visconti y voyait une Aphrodite[3]. Cet hermès est plus ancien et d'un travail plus soigné que la tête Biscari, mais me paraît dériver sans conteste d'un même original du ve siècle. Par les motifs que j'ai donnés plus haut, je ne vois pas de raison d'y reconnaître Sappho, et la désignation d'Aphrodite, proposée par Visconti, est elle-même bien faiblement autorisée. Je demande donc la permission de risquer une troisième conjecture et de considérer l'original de l'hermès du Vatican et de la tête Biscari comme une Muse ou une Nymphe, une ἡρωὶς ἐπώνυμος.

II

On a proposé le nom de Sappho pour un autre type assez répandu que M. Furtwaengler a rapproché de celui de la Parthenos[4] et où il a voulu reconnaître l'Aphrodite drapée de Phidias, dont

1. La légende de la laideur de Sappho est tardive et due peut-être à la comédie attique; cf. Maxim. Tyr., XXIV, 7 et la lettre ovidienne de Sapho à Phaon (*Heroid.* XXV, 31).

2. Je rappelle la belle monographie de Comparetti, *Saffo nelle antiche rappres. vascolari*, dans le t. II du *Museo Italiano*. Le sentiment auquel je me rallie a déjà été exprimé par Jahn, *Ueber d. Darstell. Griech. Dichter* (*Abhandl. der Sächs. Akad.*, 1861, p. 712). — L'heureuse découverte, due à M. S. Reinach, de la petite copie de la Corinne de Silanion à Compiègne (*Rev. arch.*, XXXII, p. 161 et XXXVI, p. 169) semble autoriser de reconnaître Corinne dans la tête de la collection Kaulbach à Munich (Arndt, *Zeitschr. des Münch. Alt.-Vereins*, n. F., XI [1900], p. 4, pl. I). Je crois reconnaître une ressemblance non seulement de style, mais de physionomie, avec la tête de Compiègne dans la tête de la prétendue Mnémosyne de Naples (Clarac, 258, 2, R.), où Gerhard voyait avec raison un portrait (*Neap. ant. Bildw.*, n° 263). Cf. Arndt, *Einzelaufnahmen*, II, 496.

3. Visconti, *Mus. Pio-Clem.*, VI, pl. IV, 2; Bernoulli, *op. l.*, p. 67, fig. 11.

4. Furtwaengler, *Meisterwerke*, p. 98.

Digitized by Google

l'original se trouvait à Rome dans le portique d'Octavie[1]. La diffusion des répliques, le fait que l'une d'elles (hermès double de Madrid)[2] est de proportions plus grandes que nature, semblent attester, aux yeux de M. Furtwaengler, que l'original ne pouvait être un portrait. M. Helbig a adopté ces conclusions[3]; M. Bernoulli[4] a maintenu que certains exemplaires de cette série sont incontestablement des portraits, mais il ne trouve pas d'éléments suffisants pour se prononcer sur celui du Musée de Naples.

Pour se faire une idée de la question débattue, à ce sujet, entre MM. Furtwaengler et Bernoulli, il ne suffit pas de considérer la froide reproduction du buste de Naples publiée dans le *Museo Borbonico* (IV, 38, 1). Cet hermès avait été restauré pour en faire une Cybèle ou une divinité tourrelée, province ou ville; c'est seulement après la publication des *Meisterwerke* que M. Patroni, alors inspecteur du Musée de Naples, a fait enlever les tours ajoutées au XVIIIe siècle et transporter l'hermès dans la *Galleria dei Capolavori*. J'en publie une reproduction photographique sous deux aspects avec le présent article (pl. XXII). C'est un hermès de marbre grec provenant d'Herculanum, d'excellente conservation et d'un bon travail; il y a un petit défaut dans la lèvre inférieure, qui est quelque peu déplacée vers la gauche[5]. Je crois que ce type est une création de l'art attique du dernier quart du Ve siècle et que l'exemplaire de Naples est la représentation idéalisée d'une mortelle. Assurément, la disposition des cheveux rappelle la Parthénos et la forme des yeux à demi-clos fait penser à Aphrodite; mais l'ensemble offre des traits trop énergiques et trop particuliers (comme le développement des mâchoires, la grosseur du nez, l'épaisseur des lèvres), pour

1. Pline, *Hist. Nat.*, XXXVI, 15.
2. Frederichs-Wolters, n° 1609.
3. Helbig, *Führer*², II, n°s 964 et 973.
4. Bernoulli, *op. l.*, p. 71.
5. N. d'inv. 6369; Gerhard, n° 99. Ce savant y voyait une personnification de ville, peut-être celle d'Herculanum. Il est singulier qu'il n'ait mentionné aucune des restaurations modernes.

Digitized by Google

qu'on y voie la représentation d'une déesse. Ici, l'idéal et l'individuel ont été combinés et fondus dans la mesure où le permettait l'art du portrait antérieurement à l'époque hellénistique. On peut parfaitement admettre qu'un type d'Aphrodite ait servi de modèle et de point de départ à un artiste qui, vers 420 av. J. C., aura figuré ainsi une femme célèbre, peut-être une courtisane; rien d'étonnant non plus à ce que de pareils portraits, dérivés d'œuvres idéales, portent la marque du caractère divin de leurs modèles, qu'ils aient trouvé de nombreux admirateurs et qu'il s'en soit conservé plusieurs exemplaires jusqu'à nos jours.

Melilli en Sicile, septembre 1901.

GIULIO EMANUELE RIZZO[1].

1. Traduit, sur le manuscrit de l'auteur, par S. Reinach.

Digitized by Google

LES CUIRASSES CELTIQUES DE FILLINGES

Une découverte intéressante a été faite à Fillinges[1], à la fin de 1900, sur la propriété de M. l'ingénieur Gavillet[2]. Elle consiste en trois plastrons et une dossière de cuirasse, de la forme dite à gouttière, paraissant remonter à l'époque du bronze[3]. Nous ne pouvons parler pour le moment que de la dossière, les trois plastrons ayant été acquis, antérieurement à notre enquête, par un antiquaire de Genève qui nous les a laissé obligeamment examiner, mais qui désire qu'il n'en soit pas actuellement publié de croquis.

La dossière que nous étudierons seule aujourd'hui offre par elle-même un intérêt suffisant, bien que l'ornementation en soit plus simple et la conservation plus défectueuse. La figure 1 en présente la face et le revers d'après mes photographies. Le ruban placé tout auprès donne la dimension en centimètres.

Dès le premier coup d'œil, on se sent en présence d'un monument bien antérieur aux influences gréco-romaines en Gaule. L'ornementation très simple, quoique d'un heureux effet, consiste en six bandes de gros boutons repoussés, alternant avec quatre bandes plus étroites pointillées de hachures diagonales ;

1. Fillinges (Haute-Savoie), arrondissement de Saint-Julien, canton de Reignier. C'est sur le sol de cette commune qu'ont été déjà découvertes les épingles à disques si remarquables de la collection Balliard, dont plusieurs Musées possèdent des moulages. Voir Revon, *La Haute-Savoie avant les Romains*, p. 34, et S. Reinach, *Catal. du Mus. de Saint-Germain*, p. 142.

2. Découverte malheureusement fortuite et faite en l'absence du propriétaire, auquel d'ailleurs les objets ont été soustraits.

3. Plastrons et dossière, suivant un témoignage digne de confiance, ont été trouvés emboîtés les uns dans les autres.

Digitized by Google

elle rappelle d'assez près le style de la cuirasse de Grenoble[1] (fig. 2), la seule, croyons-nous, dont l'attribution celtique soit demeurée jusqu'ici incontestée, celle qui a été retirée de la Saône à Saint-Germain-du-Plain (Saône-et-Loire)[2] ayant paru, en effet, à plusieurs savants plutôt grecque que gauloise[3]. Ces bandes s'incurvent symétriquement à droite et à gauche du sillon dorsal très nettement accusé, de manière à laisser au centre un espace triangulaire uni. Elles aboutissent toutes sous un

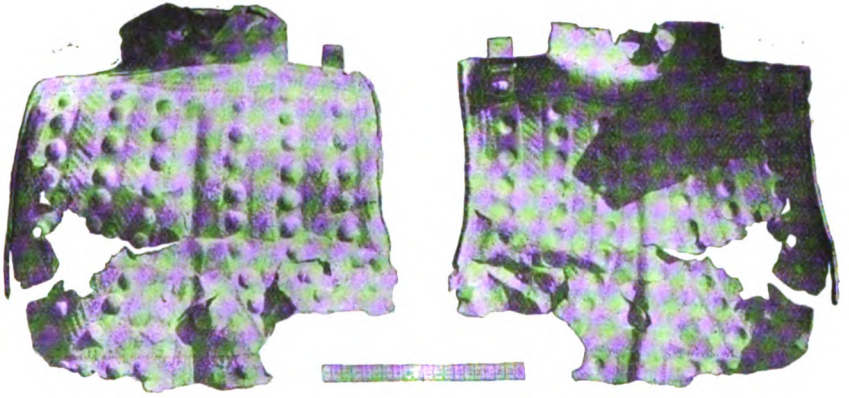

a, face. *b*, revers.

Fig. 1. — Dossière de la cuirasse de Fillinges.

angle d'environ 60° à une ceinture horizontale dont l'ornementation devait être analogue d'après l'amorce qui seule en demeure témoin (fig. 1). Une triple ligne pointillée suit enfin tous les contours en s'incurvant entre les épaules. La feuille métallique est repliée sur les bords de la cuirasse et du col ; dans l'intérieur du mince ourlet ainsi formé passe un fil plat de cuivre[4].

L'assemblage avec le plastron devait se faire par deux lan-

1. Mus. d'Artillerie, à Paris. V. Chantre, *L'âge du bronze dans la vallée du Rhône*, *Atlas*, pl. XVI.
2. Mus. de Saint-Germain. V. G. de Mortillet, *Musée préhistorique*, *Atlas*, pl. LXXXIV.
3. Voir S. Reinach, *Catal. du Mus. de Saint-Germain*, p. 149.
4. Voir plus loin, p. 311, note 4.

Digitized by Google

guettes de cuivre — une seule subsiste, sur l'épaule droite, fixée par le rivet à tête plate visible au-dessous — sortant par l'ouverture rectangulaire visible (fig. 1, *b*) ; ces languettes devaient se rabattre après passage dans une ouverture semblable du plastron. Pour la jointure latérale, nous en sommes réduits, le tiers inférieur de notre dossière manquant, à la supposer assurée par une sorte de charnière à gauche et, à droite, par des courroies et des agrafes, comme dans la cuirasse de Grenoble[1].

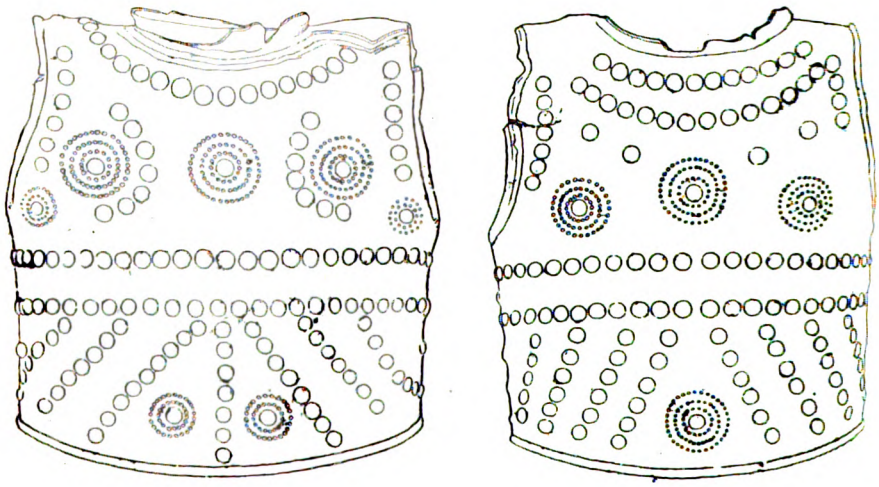

a, plastron. *b*, dossière.

Fig. 2. — Cuirasse de Grenoble.

Nous avons à nous demander, maintenant, s'il est possible de faire rentrer les cuirasses de Fillinges dans des séries archéologiques définies et approximativement datées.

Notre enquête sur les lieux nous a peu éclairé : aucun autre objet n'avait été recueilli par les premiers inventeurs. Nos fouilles[2] ont donné peu de renseignements : nous n'avons mis au jour que quelques nouveaux débris peu importants des cuirasses, quelques fragments très-petits d'une poterie grossière,

1. V. Chantre, *op. cit.*, texte de la planche XVI.
2. 21-23 août 1901.

Digitized by Google

sans aucun ornement[1] ; elles ont montré, cependant, que les cuirasses s'étaient rencontrées sur un foyer[2] dont les cendres et les charbons couvraient toute l'étendue à laquelle nous avons dû restreindre pour le moment nos recherches, c'est-à-dire une dizaine de mètres carrés environ, formant à $0^m,15$ en moyenne de la surface une couche continue de $0^m,05$ à $0^m,30$ d'épaisseur[3].

Si le sol a livré peu de chose, nous pouvons heureusement attendre plus de lumière de la comparaison des cuirasses de Fillinges avec des armes et des vases dont la technique et la décoration s'en rapprochent singulièrement.

Une première comparaison s'impose, nous l'avons dit : celle de notre dossière (fig. 1) avec la cuirasse de Grenoble (fig. 2). Toutes deux paraissent être en cuivre presque pur[4] ; elles sont entièrement martelées, avec décoration au repoussé. Mais, tandis que la cuirasse de Grenoble n'est qu'une carapace presque cylindrique, celle de Fillinges offre une adaptation habile aux formes du corps ; le sillon dorsal est aussi bien rendu que dans les cuirasses grecques ou romaines[5]. En revanche, tout en tenant compte de l'altération assez profonde du métal, celle-ci devait offrir une bien faible résistance au choc, même d'une arme de bronze ; son épaisseur, variable comme il est naturel pour une feuille martelée, est bien inférieure à celle de l'armure trouvée en Dauphiné, qui a $0^m,0008$ environ. La protection incomplète

1. Cette poterie est feuilletée, mal cuite, incrustée de grains quartzeux et de mica ; elle n'est pas supérieure à la poterie néolithique ordinaire.

2. Station ou bûcher (?)

3. Mentionnons encore, avec quelques réserves, la rencontre, lors des premiers travaux, d'un maxillaire inférieur de cheval. Plusieurs morceaux de bois assez volumineux n'avaient pas été brûlés, mais présentaient un aspect tourbeux dû à la décomposition naturelle.

4. Des analyses nous permettront bientôt d'être plus affirmatif ; le métal, limé sur un fragment, se montre franchement rouge.

5. Voir *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, article *Lorica*. Ce modelé remarquable est assez surprenant dans un ouvrage celtique ; la publication du reste de la trouvaille le fera mieux apprécier encore. S'explique-t-il suffisamment par la nécessité de l'adaptation aux formes thoraciques ? Il est peut-être permis de penser que l'artisan celte avait pu avoir sous les yeux quelque cuirasse italique. Si cela était démontré, ce serait un argument en faveur du rajeunissement relatif des cuirasses de Fillinges.

Digitized by Google

des épaules à demi-couvertes et la grandeur des ouvertures ménagées aux bras sont des traits communs; mais la petitesse de notre dossière est à remarquer.

L'ornementation, enfin, rapproche les deux armures autant que les lieux des découvertes : cette décoration simple, rangées de boutons ou cercles concentriques et agencements géométriques de lignes, parait caractériser l'époque des armes de bronze.

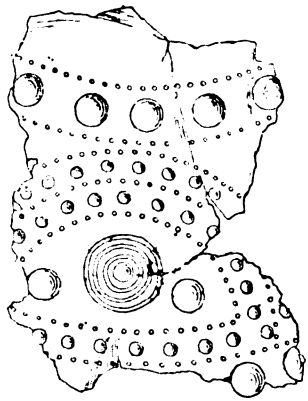

Fig. 3. — Feuille de bronze ornée, de Grésine.

La station lacustre de Grésine (lac du Bourget, Savoie) a donné au Musée de Chambéry deux feuilles de bronze estampé ayant pu appartenir à des cuirasses; c'est la similitude des éléments décoratifs qui a précisément engagé M. Chantre à ranger la cuirasse de Grenoble parmi les antiquités de l'âge du bronze[1] (fig. 3).

Les figures 428 à 437 de l'ouvrage classique d'Evans[2] nous mettent sous les yeux plusieurs exemples de boucliers présentant la même ornementation mamelonnée; cette analogie s'étend à tous les détails de la technique du marteleur, notamment à l'ourlet formé sur le bord des boucliers en repliant la feuille métallique comme il a été fait sur nos cuirasses[3].

Mais un détail d'ornementation plus original et par suite plus caractéristique se trouve à la fois sur deux des cuirasses de Fillinges[4], et sur nombre d'objets ayant pris place depuis longtemps dans les musées italiens, hongrois et scandinaves.

1. V. Chantre, *op. cit.*, *Atlas*, planche LXV, fig. 2; texte, p. 150.

2. *L'âge du bronze de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, trad. Battier, p. 370-377.

3. Voir aussi Worsaae, *Nordiske Oldsager*, *passim*, et Montelius, *Les temps préhistoriques en Suède*, trad. par S. Reinach, fig. 170 (vase d'or de Blekinge).

4. Nous pensons n'avoir pas à nous faire scrupule de faire connaître dès à

Digitized by Google

C'est (fig. 4) une sorte de serpent à tête d'oiseau, dessiné au pointillé, figurant par paires sur deux des plastrons de la trouvaille de Fillinges.

Fig. 4. — Spirale à terminaison aviforme (Fillinges).

Notre figure 5 reproduit, d'après Montelius[1], un vase de bronze provenant de Scanie.

Tout ici rappelle nos cuirasses : les têtes d'oiseaux[2], les rangées de boutons hémisphériques et jusqu'au triple trait pointillé suivant les contours. Un vase absolument semblable[3] a été trouvé dans une tourbière de Rönninge (île de Fionie), renfermant onze vases d'or. Notons que M. Montelius attribue cette trouvaille « à la dernière partie de l'âge du bronze », et considère ces vases comme importés de l'Italie.

Fig. 5. — Vase en bronze provenant de Scanie.

présent ce détail, dont la publication n'empêche pas les cuirasses de l'antiquaire genevois de demeurer réellement inédites.

1. *Op. cit.*, p. 123, fig. 171.

2. Cygnes (fig. 4)? ou cigognes (fig. 5 et 6)? V. S. Reinach, *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, p. 119 et suiv. — Le type varie dans les détails, ce qui montre bien que l'anthropomorphique (ici l'ornithomorphique) est sorti du géométrique et non pas l'inverse (cf. *op. cit.*, p. 66). Si l'on avait tenu à représenter un oiseau déterminé, le type serait plus précisé. Il n'y a pas ici du réalisme, mais seulement de la décoration.

3. Montelius, *Temps préhist.*, p. 120 et 121.

Digitized by Google

L'album de Worsaae contient plusieurs figures très analogues. Parmi les moulages d'armes danoises de bronze envoyées au Musée d'Artillerie par M. de Saint-Ferréol, figure un bouclier

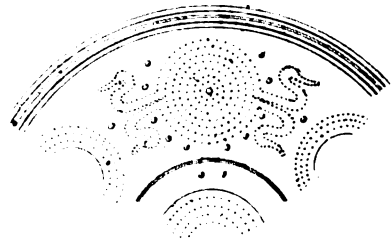

Fig. 6. — Fragment d'un bouclier danois.

offrant une variation un peu plus compliquée de la même formule décorative (fig. 6).

Non moins typique et très voisin du vase de Scanie de la figure 5 est un vase trouvé en Hongrie (fig. 7)[1].

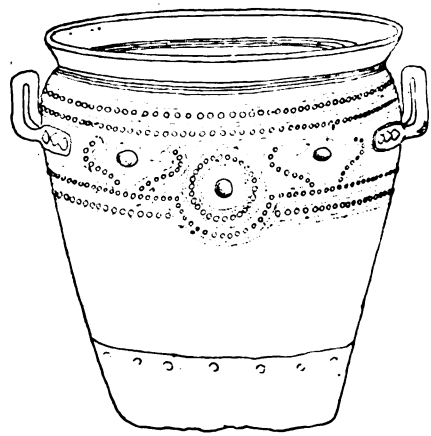

Fig. 7. — Vase trouvé en Hongrie.

L'emploi des protomés d'oiseaux, moins caractérisées, il est vrai, et dégénérant plus ou moins en méandres, se remarque

1. *Mittheilungen der Anthropolog. Gesellschaft in Wien*, Band XXI, p. 113, fig. 96. V. ce très intéressant article de M. Hoernes sur l'ornementation aviforme et cf. S. Reinach, *La sculpture en Europe*, p. 119-124.

Digitized by Google

encore dans la décoration d'objets appartenant au premier âge du fer italien, notamment sur deux ceinturons estampés du Predio-Benacci à Bologne et sur des ceinturons d'Este et de Corneto[1].

Un casque à crête, probablement gaulois, autrefois dans la collection Castellani, aujourd'hui au Louvre, malheureusement très restauré[2], offre aussi une décoration formée de cercles, de boutons saillants et de protomés d'oiseaux.

Les travaux agricoles et des fouilles plus étendues viendront peut-être ajouter quelque complément à cette découverte de Fillinges, dont les rapprochements ci-dessus montrent l'intérêt. La surveillance que M. l'ingénieur Gavillet a bien voulu nous promettre d'exercer sur ce point de sa propriété lui assure notre reconnaissance autant que les facilités qu'il nous a déjà accordées pour nos recherches.

Cte O. Costa de Beauregard.

1. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, fig. 78-81, p. 120-122.
2. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, 2e édit., p. 355, fig. 103.

Digitized by Google

STATUE D'ÉPHÈBE

DU

MUSÉE DU PRADO, A MADRID

(Pl. XIX et XX)

Le regretté professeur de l'Université de Berlin, M. Emil Hübner, me semble s'être montré bien sévère pour une des plus jolies statues antiques du Musée du Prado. Il s'agit d'une figure d'éphèbe qui porte au Musée le numéro 535, et dans les *Antike Bildwerke in Madrid* le numéro 69.

Je traduis la notice de M. E. Hübner :

« 69 [535.] Adonis. H. 1^{m},34 ; marbre grec.

« Jeune homme nu (Adonis ? Amour ?) debout. Sont modernes : le bras droit depuis l'épaule ; le tenon orné de feuilles qui va de la main à la cuisse ; quelques doigts de la main gauche, qui est posée sur la hanche, sans qu'on puisse dire si elle avait tenu un objet ; enfin les deux jambes depuis les genoux, avec la partie inférieure du tronc d'arbre servant d'appui à la jambe droite, et la plinthe. La tête, avec une chevelure plate au-dessus du crâne et tombant tout autour en boucles régulières, semble inspirée de celle de l'Éros du Vatican. Le visage est trop petit. Le corps montre des formes assez développées ; tout le dos n'est que sommairement traité et n'offre aucune trace d'attaches d'ailes. Le travail n'est ni beau ni soigné ; médiocre reproduction de basse époque. »

Il est certain que l'œuvre ne saisit pas tout d'abord par cette force de conception, cette perfection de forme, cette maîtrise de

Digitized by Google

facture qui ravit d'admiration ; on ne ressent pas en sa présence l'émotion instinctive des chefs-d'œuvre. Mais il y a plus d'un degré entre cette perfection si rare et les défauts de plate et maladroite routine qui caractérisent les copies banales de récente époque romaine, et j'estime que l'éphèbe du Prado se recommande par quelques beautés de premier ordre qui le rendent digne d'être étudié avec soin.

La statue, avant d'entrer au Musée de Madrid, avait décoré le château de San Ildefonso ou de la Granja, près de Ségovie, où il avait été apporté avec la collection de la reine Isabelle Farnèse [1]. Elle n'est point absolument inédite, puisqu'avant la notice que lui a consacrée M. Hübner, le comte de Clarac en avait publié un dessin au trait ; mais cette image n'en donne qu'une idée très incomplète. Cependant d'après le dessin qu'il avait sous les yeux, Clarac avait reconnu que « les traits du visage sont d'une grande beauté » [2].

C'est un éphèbe de quatorze ou quinze ans, debout, les deux pieds posés à plat, quoique les jambes soient légèrement écartées, et que la gauche, pliée au genou, se porte un peu en arrière. Le bras droit tombe naturellement en s'éloignant à peine du corps ; le gauche est replié au coude de façon à ce que le revers de la main vienne s'appuyer sur la hanche. La tête, ornée d'une opulente chevelure à boucles tombantes, est un peu inclinée en avant, et tournée vers la droite.

Il ne faut pas oublier que la statue, comme l'a indiqué M. Hüb-

1. Sur cette collection, voy. Hübner, *Antike Bildwerke*, Einleitung, p. 12 et suiv.

2. Clarac, *Musée de Sculpture*, pl. 632 H, n° 1424 B (= S. Reinach, *Répertoire de la Statuaire*, I, p. 344); l'auteur donne, t. IV, p. 128, une courte notice qui n'est pas sans erreurs. Il dit que la main droite de l'éphèbe est appuyée sur le tronc d'arbre ; que les cheveux n'atteignent pas aux épaules ; que la jambe gauche n'est restaurée que depuis le dessous du genou jusqu'à la cheville. (Il y a bien en effet une cassure du marbre au-dessus de la cheville, mais le pied n'est pas antique). Enfin, il ajoute : « D'après ces indications, la tête serait antique ; cependant la disposition de la chevelure peut faire croire à une tête moderne. » Or, l'antiquité de la tête ne saurait être mise en doute.

Suivant Clarac, le marbre est du Carrare ; on a vu que Hübner n'est pas de cet avis, mais c'est Clarac qui doit avoir raison, autant que j'en ai su juger.

Digitized by Google

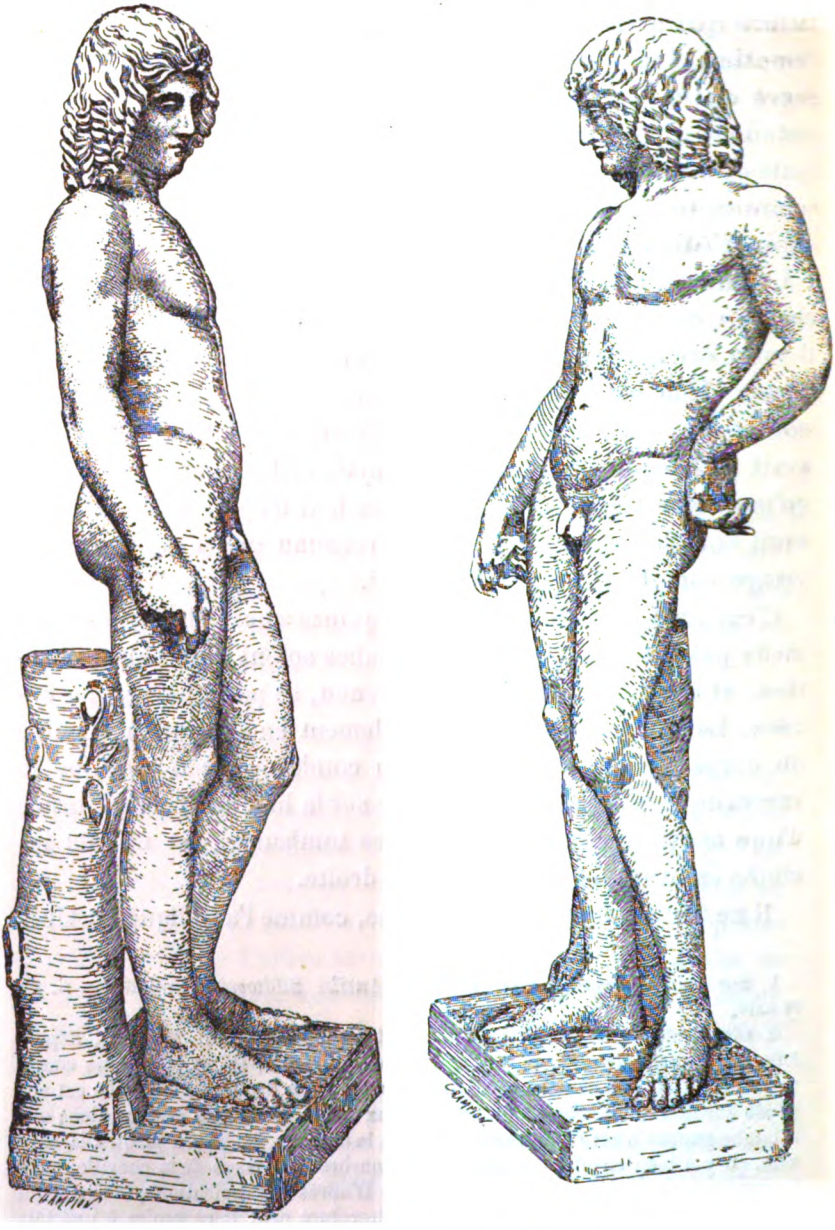

Fig. 1 et 2. — Statue d'éphèbe à Madrid.

Digitized by Google

ner, a subi de très importantes restaurations ; le bras droit et les

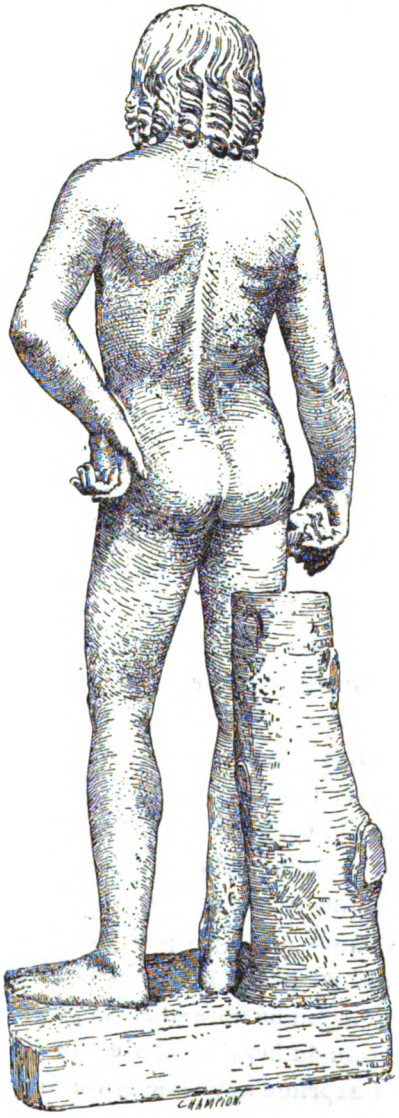

Fig. 3. — Statue d'éphèbe à Madrid.

deux jambes depuis les genoux sont modernes. Pour les jambes, le sculpteur ne pouvait être embarrassé ; la position en était

Digitized by Google

exactement indiquée par celle des cuisses et des genoux, et l'on peut regretter seulement que le marbre choisi n'ait pas été mieux assorti au marbre antique. Quant au bras droit, il n'est pas absolument certain qu'il fût originairement ainsi. Pour expliquer la direction du regard, il semble qu'il eût fallu le relever un peu depuis le coude, et placer dans la main droite un attribut. Cependant l'exemple de plusieurs statues antiques où se retrouve une attitude analogue peut justifier le restaurateur ; il y aurait lieu seulement de supprimer le maladroit tenon de marbre orné de feuilles, qui, ainsi placé et décoré, n'a aucun sens.

Dans l'attitude de notre éphèbe, il y a lieu de distinguer deux choses, la position des jambes et le mouvement général du corps, puis le geste du bras gauche. Les exemples de statues viriles établies fermement sur les deux jambes avec un peu de liberté laissée à l'une d'elles, sont assez nombreux parmi les œuvres du style polyclétéen, bien que le chef de l'école ait préféré n'appuyer l'un des pieds que sur la pointe, suivant la formule élégante du *Doryphore* ou du *Diadumène*. Le rythme souple et onduleux que donnent au torse et aux membres inférieurs le retrait de la jambe infléchie et l'inclinaison de la tête, est une de ces savantes combinaisons dont le maître d'Argos a découvert et démontré l'harmonieuse et simple beauté, et qu'ont adoptées d'enthousiasme ses disciples d'abord, et, longtemps après eux, leurs émules des écoles nouvelles. Celle-ci se prête à des variantes nombreuses, selon qu'une jambe ou l'autre est infléchie, selon que le pied de la jambe que les Allemands appellent de ce mot expressif, *Spielbein*, est porté un peu plus ou un peu moins à droite ou à gauche, en avant ou en arrière, selon que la tête s'incline du côté de la jambe libre ou de la jambe d'appui.

Quant à la position du bras gauche et de la main retournée sur la hanche, elle exprime avec une grâce familière le délassement du complet repos. Ce n'est point là une attitude nouvelle ; au contraire, il en est peu d'aussi fréquentes dans la sculpture grecque et romaine. Rien qu'à feuilleter le *Répertoire de la Statuaire* de M. Salomon Reinach, on en relève près de cinquante

Digitized by Google

exemples, parmi lesquels, il est vrai, on doit compter un assez grand nombre de répliques, à peine variées, des mêmes types. Ce sont des Apollons, des Mercures (dont le prétendu Antinoüs du Belvédère), des Hercules, des Satyres, des Narcisses, des Attis. Les Satyres se rapportent presque tous au modèle classique du *Satyre* de Praxitèle ; les Hercules sont des copies plus ou moins libres de l'*Hercule Farnèse* ; et les Narcisses, pour la plupart, se rattachent à un original dont M. Furtwängler le premier, je crois, a signalé l'importance [1] ; on y trouve aussi le prétendu Narcisse de bronze de Pompéï, que tant d'habiles reproductions ont rendu populaire. Le succès de ce geste si simple a été vif ; mais il est bien difficile de savoir quel est au juste le maître qui l'a mis en honneur. Ne semble-t-il pas cependant qu'il faille chercher parmi les sculpteurs qui, fidèles aux enseignements et aux traditions de Polyclète, étaient pourtant poussés à des recherches nouvelles par le besoin de changement, et qui ont préparé les voies à Scopas et à Praxitèle ? M. Furtwängler fait honneur à un disciple de Polyclète du prototype certainement très célèbre des jolies statues de Narcisse que je signalais tout à l'heure, où il semble bien que ce motif apparaisse pour la première fois ; c'est à Scopas qu'il songe à attribuer l'original d'un gracieux bronze de Karlsruhe représentant Asclépios, et où l'on discerne, derrière le mouvement et l'élégance attique du corps, bien des souvenirs de l'école argienne [2].

Si maintenant on examine plus particulièrement la tête de la statue de Madrid, on n'a pas de peine à reconnaître qu'elle est très voisine de celle du célèbre *Tireur d'épine*. Comme l'éphèbe du Capitole, celui du Prado porte une abondante chevelure qui, sur le front, se noue en une sorte de tresse afin de ne pas cacher les yeux, et qui tombe sur les côtés et sur la naissance du cou en riches boucles roulées ; les oreilles disparaissent derrière cette masse épaisse qui encadre très étroitement le visage. Or,

1. Furtwängler, *Meisterwerke der griechischen Plastik*, p. 483 et s., et fig. 84. Cf. Max. Collignon, *Histoire de la Sculpture grecque*, II, p. 170, fig. 83.
2. Furtwängler, *Ibid.*, p. 519 et fig. 95.

Digitized by Google

si l'on s'en rapporte à l'appréciation très fortement motivée qu'a donnée du *Spinario* M. Collignon, dans son *Histoire de la Sculpture grecque*, il ne faut pas hésiter à « reconnaître dans le bronze du Capitole un original grec exécuté entre 460 et 450 » ; et quant à la question d'école, on doit y voir « un précieux spécimen de l'art du bronze tel que le pratiquent les maîtres d'Argos ou de Sicyone, élèves et héritiers directs d'Agelaïdas [1] ».

Ainsi, à s'en tenir à l'analyse du mouvement et du geste et à l'aspect de la chevelure, le marbre de Madrid semble très nettement caractérisé : ce serait la copie d'une œuvre assez récente de l'école de Polyclète. Le type du corps, et, si l'on veut, le canon des formes, ne dément pas cette hypothèse. La carrure un peu relevée des épaules, la largeur trapue du torse, l'épaisseur de la taille, la rondeur forte des cuisses, quelque lourdeur dans la musculature rappellent très bien les principes chers au créateur du *Doryphore* et les prédilections de la sculpture péloponnésienne. La division nette et systématique du torse, depuis le cou jusqu'à l'aîne, la forme courte et arrondie du ventre, la simplification raisonnée de l'anatomie osseuse et musculaire, sont autant de traits grâce auxquels il est difficile de se méprendre [2].

Cependant, il est bon de faire une légère restriction et de noter que ni la structure du corps, ni la facture n'ont cette netteté vigoureuse qui donne surtout son prix au style de Polyclète. L'artiste qui a sculpté le corps de l'adolescent du Prado a eu peur sans doute de la franchise de parti pris qui est comme la signature du maître ; volontairement ou non, il a affiné sa manière et comme à dessein arrondi les muscles, adouci les raccords des plans sommaires, enveloppé l'ossature de chairs mieux nourries et plus grasses. L'atténuation est surtout sensible quand on regarde l'éphèbe non plus de face, mais de profil. Son

1. Max. Collignon, *op. laud.*, t. I, p. 416 et suiv.
2. La statue qui ressemble le plus exactement à celle du Prado, pour la position des jambes, est un bronze du Louvre, dans lequel M. Furtwängler reconnaît une œuvre grecque originale, créée par un disciple immédiat de Polyclète (*Meisterwerke*, p. 472, pl. XXVIII, n° 3.)

Digitized by Google

corps paraît plus svelte et plus allongé qu'il ne conviendrait vraiment, à le juger d'après les règles des ateliers argiens, et l'on sent un effort maladroit encore, mais certain, vers les élégances de l'atticisme.

Cette impression se précise singulièrement quand on examine le visage dont, avec intention, je n'ai pas encore parlé. On se rend aisément compte que ni le galbe général du masque, ni le dessin des traits, ni l'expression de la physionomie ne concordent exactement avec les données du torse et des jambes si l'on s'en tient à l'impression première. Il est malaisé de concevoir une tête de garçon plus fine et plus délicatement jolie. Que l'on mette en regard le profil de la tête du Prado et celui de la tête du *Spinario* du Capitole, ou mieux encore de la petite tête de marbre du même type que possède le Louvre, et où le caractère argien me semble encore plus franchement marqué[1], et l'on ne pourra qu'être frappé de la différence. L'enfant du Louvre a le nez fort, les lèvres épaisses, l'inférieure faisant saillie sur la supérieure; son menton est très arrondi et lourd; l'œil est grand, mais sèchement découpé; au contraire, les traits de l'enfant du Prado sont d'une exquisse finesse. Le nez, qui prolonge directement la ligne du front, est d'une rare justesse de proportions avec le front, la bouche et le menton; les lèvres sont dessinées avec une extrême pureté, et le menton, fuyant un peu, est d'un contour léger et délicat; l'œil grand, aux larges paupières, modelé très sobrement, s'ouvre bien à sa place sous l'arcade sourcilière profonde. C'est l'idéal profil grec dans ce qu'on est convenu de regarder comme le plus heureusement classique. Vue de face, la figure n'est pas moins belle; le galbe des joues, l'élégante régularité des traits sont d'autant plus frappants que la masse très saillante des cheveux en boucles forme au visage un cadre très en relief qui distribue harmonieusement les ombres sur le front, contre les joues et de part et d'autre du cou mollement attaché. Il y a plus; on ne sait quelle vague mé-

1. Max. Collignon, *op. laud.*, t. I, p. 425, fig. 220.

Digitized by Google

lancolie semble attrister un peu ce fin visage, et cet effet est dû, si je ne me trompe, à la profondeur des yeux sous les paupières lourdes et peu ouvertes, à la très délicate découpure des lèvres dont les coins s'abaissent, sans doute aussi à la flexion de la tête penchée, et à cette ombre que l'épaisseur des cheveux porte vigoureusement sur le front et les joues. Jamais Agelaïdas ni Pythagoras de Rhegion, Polyclète ni ses disciples directs n'ont montré un tel souci d'idéaliser le visage de leurs dieux ou de leurs athlètes, et ce qu'ils cherchaient seulement, c'est à donner aux têtes qu'ils modelaient une simplicité d'aspect, une sévérité de style qui fût en heureuse harmonie avec la simplicité et la sévérité des lignes et des formes du corps. Ce n'est pas l'intelligence ou la beauté plastique des traits qui nous intéresse dans le *Doryphore* ou le *Diadumène*; et si la douleur discrète qui attriste l'*Amazone blessée* émeut notre pitié, du moins ce visage ne témoigne-t-il pas la recherche d'une élégante finesse.

Cette élégance et cette finesse même sont des qualités surtout attiques, et c'est le plus délicat des maîtres athéniens qui en a trouvé la plus ingénieuse expression. C'est aussi à l'une de ses œuvres que le visage de l'éphèbe du Prado est le plus étroitement apparenté. Quelqu'un des Éros du maître, sans doute celui de Thespies, a servi de modèle à toutes les répliques plus ou moins modifiées qui viennent se grouper autour de l'Éros célèbre de Centocelle, au Vatican, et de l'Éros du Musée de Naples; tel est du moins l'avis unanime de la critique. Or, je retrouve dans le visage de ces deux statues la même pureté de lignes, la même suavité d'expression, et jusqu'au même soupçon de tristesse ou de fierté dédaigneuse[1]. Il y a plus; si l'on a reconnu et loué dans l'Éros de Praxitèle un peu de grâce et de beauté féminine, qu'accentue l'opulence des longs cheveux bouclés, ne peut-on pas dire que les traits de l'éphèbe du Prado ont aussi bien, sous les boucles, un charme de délicatesse peu virile? Et comme pour rendre le rapport plus frappant, la chevelure même de

1. Comme on l'a vu au début de cette étude, M. Hübner, qui cependant apprécie peu la statue, a été frappé de cette ressemblance.

Digitized by Google

l'adolescent qui, pour la disposition d'ensemble, est restée fidèle à la mode en honneur au pays et à l'époque du *Spinario*, a perdu cette raideur et cette symétrie que la critique a notées comme un souvenir archaïque ; un ciseau plus jeune et plus libre a amolli les sinuosités des mèches ondulant au-dessus du crâne, et les papillottes qui tombent sur les tempes et sur le cou, presque sur les épaules, flottent avec plus d'abandon et de capricieuse souplesse.

Dès lors, il faut nécessairement modifier les conclusions premières. Polyclétéen par les formes et l'attitude du corps, argien encore par la coiffure, l'éphèbe de Madrid est praxitélien par le type idéal du visage, et la facture libre et souple. Deux hypothèses se présentent : ou bien c'est une œuvre hybride, née de l'ingénieuse fantaisie d'un de ces artistes de second ordre, sans force créatrice, mais d'admirable habileté technique, comme l'histoire de la sculpture gréco-romaine nous en présenterait un grand nombre, si elle était mieux connue, d'un de ces copistes interprètes dont le goût éclectique altérait, sans songer à mal, les plus originales créations des maîtres classiques ; ou bien c'est la copie fidèle d'un original du genre de ceux que les maîtres attiques ont conçus alors qu'ils subissaient, à l'exemple du plus illustre d'entre eux, l'influence des grands sculpteurs du ve siècle, plus particulièrement de Polyclète. J'avoue que j'ai quelque peine à admettre la première idée, tant il me semble difficile qu'un sculpteur à l'esprit médiocre, tel qu'il faudrait le supposer, arrive à mélanger des éléments hétéroclites avec un pareil succès, arrive surtout à représenter cette beauté parfaite, composée d'éléments si délicats et si subtils, qui brille au visage de l'éphèbe. Et je me range volontiers à cette seconde hypothèse que l'original du marbre du Prado était l'œuvre d'un très habile disciple de Praxitèle.

Je ne suis pas de ceux qui aiment, avec une hardiesse téméraire, à trouver bon gré mal gré une signature aux antiques anonymes qui peuplent les Musées ; il est bien rare que de telles attributions s'imposent sans conteste. Aussi n'essaierai-je pas de

Digitized by Google

mettre en avant quelque nom de sculpteur illustre, et l'éphèbe de Madrid, s'il ne tient qu'à moi, restera sans état civil. Cependant, à seule fin de préciser mon impression et d'indiquer plus nettement l'origine et le style auxquels je le rattache, je dirai que le nom d'Euphranor le Corinthien est celui qui se présente le plus naturellement à mon esprit. « Par ses origines, comme par son éducation, écrit M. Max. Collignon, Euphranor se rattache à l'école péloponnésienne. Son maître est un Argien, Aristeidès, élève de Polyclète, et il reste fidèle aux traditions de l'école en préférant le bronze au marbre. Pourtant il prend contact avec les Attiques, car une partie de sa période d'activité se passe à Athènes ». Et, après avoir décrit une belle statue de *Dionysos* découverte à Tivoli où, d'accord avec M. Furtwängler, il est disposé à retrouver la copie d'un original d'Euphranor, le même critique ajoute : « Une statue de style argien, mais d'un style détendu, atténué et mêlé d'atticisme, rien ne répond mieux aux données que nous possédons sur les origines d'Euphranor, et sur le temps où il a vécu[1] ». Ces paroles s'appliqueraient avec la même force au marbre du Musée de Madrid.

Il n'importe plus beaucoup, maintenant, de savoir quel nom doit porter au juste le bel adolescent. Il est catalogué au Musée comme un Adonis et c'est aussi un Adonis qu'y reconnaît Clarac. Le premier Espagnol qui en ait fait mention dans un mémoire manuscrit, le Père Eutichio Ajello y Lascari, l'appelle Paris[2]. M. Hübner, de son côté, trouve que l'hypothèse d'un Adonis n'a rien de justifié ; on pourrait songer à Narcisse se mirant dans l'eau ; mais, dit-il, la tête est trop peu inclinée pour qu'on s'arrête à cette identification ; il admettrait plus volontiers une image de l'Amour, mais n'ose cependant être affirmatif. Je ne le serai pas davantage, et je garderai au marbre le titre vague que je lui ai donné dans cette étude.

1. Max. Collignon, *op. laud.*, t. II, p. 352, 353. Cf. Furtwängler, *Meisterwerke*, p. 578-597.

2. E. Hübner, *Antike Bildwerke*, Einleitung, p. 15, et n° 69, p. 80 (petit texte).

Digitized by Google

Cependant, s'il fallait nécessairement prendre parti, je n'hésiterais qu'entre deux solutions. M. Furtwängler a fait justement remarquer que le culte d'Adonis a été répandu de bonne heure à Argos ; il y était aussi ancien qu'à Athènes, et il paraît tout naturel d'introduire un Adonis parmi les créations de l'école de Polyclète [1]. Si donc l'éphèbe de Madrid est quelque personnage mythologique, je ne vois guère d'autre nom à lui donner que celui d'Adonis ; nul ne convient mieux au style de la statue comme au caractère de sa beauté. Mais comme, d'autre part, je suis surtout frappé des rapports que j'ai essayé d'établir entre ce marbre et les statues d'athlètes de style polyclétéen, parmi lesquelles il faut compter aussi — bien qu'un peu antérieur à Polyclète — le *Spinario*, j'admettrais de préférence que notre statue représente tout simplement un éphèbe vainqueur aux jeux. Dans ce cas, il serait plausible de lui mettre dans la main droite, au lieu du tenon parasite qu'a imaginé le restaurateur — et à moins qu'on ne préfère la laisser libre — un symbole de victoire, par exemple une palme.

Pierre Paris.

1. Furtwängler, *Meisterwerke*, p. 487.

Digitized by Google

L'ÉPOQUE NÉOLITHIQUE

DANS LA VALLÉE DU TONSUS (THRACE)

J'ai donné sous ce titre deux articles qui ont paru dans les premiers numéros du *Cosmos* de cette année[1]. Le présent article en est la suite : c'est pourquoi je lui donne le même titre qu'aux précédents, bien qu'il ne doive plus être question de la série des gisements néolithiques découverts par moi, mais seulement du plus important d'entre eux.

Il s'agira ici uniquement du gisement n° 1[2], situé à un quart d'heure au N.-E. de la ville de Yamboli[3] où j'habite. Je le désignerai sous le nom de *Tell Racheff*[4], sous lequel il sera connu lorsque sera publié l'ensemble des fouilles entreprises sur ce point.

Les fouilles ont été commencées en 1900 au nom de l'École d'Athènes par M. Seure, à qui, dès 1898, j'avais signalé ce gisement. Interrompues faute d'argent et de temps, elles ont été reprises cette année par M. Degrand, consul de France à Philippopoli, au nom de l'Académie des Inscriptions.

La publication que fera M. Seure sur l'ensemble de ces fouilles devra nécessairement se référer à la petite collection que, sans faire de fouilles moi-même, j'ai pu réunir soit avant, soit après les travaux. C'est le catalogue de cette collection que

1. *Cosmos*, nouv. série, n°s 834, 835, p. 81 et 116.
2. Je renvoie à la carte que j'ai donnée (*Cosmos*, n° 834, p. 82).
3. Sous-préfecture du département de *Slivno*, sur la *Toundja* (Tonsus), non loin des sites antiques de *Diospolis* et de *Kabylé*.
4. Il a été ainsi appelé, du nom du propriétaire du moulin voisin, dans l'acte officiel permettant les fouilles. Ce n'est pas une désignation locale.

Digitized by Google

je vais donner ici, en me référant quand il sera nécessaire aux objets que j'ai déjà publiés. Je donnerai ainsi une description complète de mes trouvailles dans le *Tell Racheff*; et j'y joindrai les remarques que j'ai eu occasion de faire pendant mes longues et patientes recherches. Certaines m'ont été suggérées par les fouilles elles-mêmes; M. Seure a droit à mes remercîments pour m'avoir autorisé à devancer sa publication en les insérant ici.

« Les fouilles trop rudimentaires qu'il nous a été donné de faire, disais-je ailleurs[1], ne nous permettent pas de parler de la constitution exacte de ce gisement, ni d'en donner une coupe; mais nous pouvons dire que la masse, en général fortement cendreuse, contient toujours des débris de l'industrie humaine assez abondants, et jamais[2] le moindre vestige de métaux fondus et façonnés. Deux de nos casse-têtes, qui seuls s'en approchent un peu, ne sont que des morceaux de minerai de fer oligiste polis. Nous y constatons aussi des amas de blocs informes d'argile cuite, pétrie de paille, portant des empreintes de branchages ou de pièces de bois fendues, décombres peut-être de cabanes et de foyers au fond desquels se trouvent souvent de la cendre et des os calcinés[3]; c'est là que nous avons recueilli nos plus belles haches et fait d'amples moissons de tessons...

« Le *Tell Racheff* mesure à la base 50 mètres, la hauteur est de 10 mètres et le grand axe de la base supérieure a 20 mètres, mesures approximatives. Il a la forme d'une butte conique tronquée. Sa situation près d'un cours d'eau (la rive gauche immédiate de la Toundja) et d'une source limpide et agréable constitue une des conditions topographiques propres à tous les gisements analogues...

1. *Cosmos*, nº 834, p. 82-83.
2. On verra plus loin que le fait est exagéré pour ce qui concerne le *Tell Racheff*.
3. Sans entrer dans des détails au sujet des nombreux os qu'ils contiennent, nous signalons ceux du cheval, du bœuf, du cerf, du daim, de l'antilope, de la chèvre, du mouton, du sanglier, du chien, du chat, du lapin, du coq, et beaucoup de coquilles de moules (*Cosmos*, *ibid.*).

Digitized by Google

« Sans vouloir hasarder des conclusions prématurées, je ne puis m'empêcher de signaler l'étroite ressemblance présentée par nos vases avec ceux d'Hissarlik (Troie). Nos vases, peut-être plus variés et plus riches, correspondent parfaitement à ceux des cinq premières villes troyennes[1]. »

Les observations faites par moi pendant les fouilles, et les pièces recueillies depuis, me permettent de compléter ces remarques, et de fixer l'âge relatif et la nature du gisement. Avec beaucoup de vraisemblance, nous pouvons lui attribuer comme date *l'époque de transition de l'âge de la pierre polie à l'âge du bronze*[2].

En effet, lors des fouilles, on a extrait sous mes yeux un poinçon quadrangulaire *en bronze*, long de $0^m,05$ sur $0^m,01$ de côté, affilé d'un bout, identique par la forme aux poinçons de pierre recueillis au même endroit. Il se trouvait dans un amas d'argile cuite, mêlée de paille et fortement brûlée, à une profondeur de 8 mètres, c'est-à-dire presque à la base du gisement. Au même endroit fut trouvé un autre petit morceau de bronze tordu, provenant sans doute d'un anneau. Ce furent les deux seuls objets en bronze découverts dans la fouille; mais ils constituent par eux-mêmes un témoignage convaincant de l'emploi de ce métal. Toutefois, du nombre très restreint des instruments en bronze, et du nombre considérable des objets en pierre ou en corne, on peut conclure que, l'usage du bronze étant établi, on se servait encore plus communément des instruments appartenant à l'âge de la pierre.

Parmi les objets que j'ai pu recueillir, soit sur la partie du gisement voisine de la rivière, soit sur les parois mêmes de la fosse creusée par M. Seure, je signalerai les instruments en corne suivants :

1. Je ne m'étendrai pas sur cette question. M. Seure, dans sa publication, montrera les rapports de ces poteries, non seulement avec les poteries troyennes, mais avec celles de la Bosnie, de la vallée du Pô, de la Sicile, etc.

2. Je n'oublie pas que cela n'est pas une preuve de très haute ancienneté : la persistance des armes de pierre se constate dans les pays de l'Europe centrale jusqu'à une époque très avancée.

Digitized by Google

1° Une branche de bois de cerf amincie en biseau dans sa partie la plus large. C'est l'instrument que nous voyons représenté entre les mains du potier[1].

2° Deux autres instruments de ce genre, percés vers le milieu dans le sens du biseau.

3° Une corne bien travaillée, en forme de couteau. Le fil est courbe, les côtés de la lame convexes; le manche est aplati dans le sens opposé à la lame et percé de quatre trous équidistants, destinés sans doute à fixer une applique ou un faux manche. Chaque partie mesure $0^m,06$ de long.

4° Une grosse branche frontale de bois de cerf, pesant 1/2 kilog. environ, et percée en son milieu pour être emmanchée à la façon d'une pioche.

5° Une lame d'os légèrement arquée, de $0^m,07$ de long, $0^m,013$ de large, $0^m,006$ d'épaisseur. Elle offre en son milieu un trou allongé comparable à celui d'une serrure; elle est évidée en biseau d'un seul côté, et n'est pas sans rapport avec une navette de tisserand.

Passons maintenant aux tessons et objets de terre cuite, qui me semblent être les débris d'un *atelier préhistorique de poterie*.

Sur les parois de la fosse ouverte lors des fouilles, apparaissent quatre couches assez nettes, contenant toutes par endroits des amas de terre cuite, blocs informes mêlés généralement de paille et pénétrés d'empreintes de branchages et de quartiers de bois. Les plus puissants amas affleurent en bas et ont plus d'un mètre d'épaisseur[2]. Ce sont là les seuls filons riches, vrais rayons de mu-

1. Dans les peintures égyptiennes; je renvoie par exemple aux scènes connues du *tombeau de Ti* (chambre G, côté N) et surtout du *tombeau de Mererou-Ka* (chambre A, mur de l'E., 5e et 6e registres).

2. On rencontre souvent des trous profonds de la forme de fortes poutres, dont il ne subsiste rien aujourd'hui, si ce n'est, au fond, quelques résidus de bois qui n'a pas été brûlé, mais a pourri sous l'action du temps. L'auteur des fouilles se réserve l'étude détaillée de ces vestiges de constructions en bois, dans lesquels il voit les restes d'habitations paludéennes. Le rôle modeste où je me confine, celui d'épousseteur et d'éditeur de quelques objets, me prescrit de me borner à en signaler ici l'existence.

Digitized by Google

sée enfouis sous cette poussière peut-être plus de trois fois millénaire.

Je dois faire encore observer que la masse des couches est formée de terre noirâtre, riche en tessons et détritus humains, débris de cuisine[1], cendres et argile grenue jaune, analogue à celle que fournissent les environs.

Que cette masse conique renferme les décombres d'un atelier de potier ayant fonctionné pendant de longues années, la preuve m'en semble fournie, d'abord par la présence, çà et là, de mottes d'argile pétrie; ensuite et surtout par un grand vase, découvert à $7^m,50$ de profondeur et rempli de mottes préparées[2], portant l'empreinte profonde des doigts de l'ouvrier. A deux ou trois mètres de là, au même niveau, on a aussi recueilli dans un fond de pot des mottes en boudin ($0^m,07$ de long, $0^m,03$ de diam. environ) d'un beau rouge carmin, dont les grains se brisent facilement entre les doigts. Je les prendrais volontiers pour les bâtons de la couleur dont le potier faisait un grand usage. La couleur blanche employée au masticage[3] n'y manque pas non plus; les pains de cette pâte ont ordinairement $0^m,15$ de long sur $0^m,03$ d'épaisseur.

On y rencontre souvent aussi des cailloux de quartz et autres roches à grains fins et serrés, tous uniformément usés par frottement en forme hélicoïdale. Leur présence auprès des mottes ainsi que leur forme paraissent les désigner comme des instrutruments à l'usage du potier, tels que des *lissoirs* servant au lustrage des poteries; sur certains débris, en effet, on distingue la trace évidente d'un instrument analogue[4].

J'introduirai enfin, pour dernière preuve, le lecteur dans le

1. Analogues aux *Kjökkenmödinger* danois.

2. C'est ce que fait encore aujourd'hui le potier de la Vieille Castille, que j'ai eu l'occasion d'observer.

3. Pour l'emploi de cette pâte, voir plusieurs numéros du catalogue, en particulier 27, 28, 35, 38, 39, 53, 65.

4. Je renvoie au catalogue, nos 12, 14, 15, pour les figurines; 18 pour les moules; 21, 27, 56, 69 pour l'intérieur des vases; 57, 59, 70 pour l'extérieur; 60 et 67 pour l'ensemble.

Digitized by Google

magasin même du potier. Il m'a été donné d'en explorer une partie, quoique faible, à 8 mètres environ de profondeur. Voici donc la paroi de l'ouest, déblayée sur une longueur de 3 mètres, maçonnée uniquement en argile pétrie de paille (une sorte de *pisé*, peu différent de celui dont on bâtit aujourd'hui encore bien des constructions bulgares); badigeonnée en blanc; elle atteint encore environ 1 mètre de hauteur. Deux gradins de même matière y sont adossés. Le potier y a rangé les produits de son industrie par ordre de qualité et de grandeur : en haut les vases plus fins, peints au vermillon, d'ornementation peu variée; tantôt un par un, tantôt deux ou trois les uns dans les autres. Sur le sol sont déposés les vases grossiers de plus grandes dimensions. Voici une sorte d'amphore (1 mètre de haut; 1/2 mètre à l'orifice tourné vers le bas), lézardée et demeurée grâce à sa position vide de décombres; une urne plus petite remplie au quart de froment dont la carbonisation apparente est due peut-être à l'action lente d'agents chimiques[1]. Du beau millet, dans le même état, a été aussi trouvé à 5 mètres en face. Voici encore des plats, caractéristiques des formes particulières à ce gisement : le bord, légèrement évasé, est découpé en quatre lobes profonds et réguliers; deux sont placés l'un dans l'autre, les lobes intercalés; au centre, un troisième à bord uni[2].

Il est sans doute malheureux que cette collection de vases soit écrasée sous tant de décombres; mais elle est très riche, et avec de la patience on peut reconstituer entièrement ou en majeure partie un certain nombre des exemplaires les plus curieux par la forme ou l'ornementation[3]. J'en dresse ici le catalogue, en puisant dans ma publication antérieure[4], afin de donner au com-

1. Il ne semble pas, en effet, ainsi que je l'ai fait remarquer plus haut, qu'il y ait des traces sérieuses d'un incendie qui aurait pu provoquer cette carbonisation.

2. Voir, pour les vases de ce genre, en particulier les nos 65 et 66.

3. J'indiquerai par le mot *entier* ceux de ces vases dont j'ai pu trouver et recoller tous les morceaux.

4. Ceux des objets déjà publiés que je mentionnerai ici seront suivis de l'indication, entre parenthèses, de leur numéro d'ordre dans les articles du *Cosmos*.

Digitized by Google

plet les objets de ma collection qui se rapportent au gisement si curieux du *Tell Racheff*[1].

*
* *

Je reprends ici une division déjà employée[2] : 1° *poids* (?) *pyramidaux* ; 2° *balles*; 3° *figurines* ; 4° *moules* (?) ; 5° *vases*.

I

1 à 5. — Poids pyramidaux en argile rouge, pure ou mélangée de paille, avec un trou au sommet (*Cosmos*, 1 à 5, p. 83, et fig. 2).

Base : 75 à 90 mm. ; hauteur, 110 à 160 mm.

6-7. — Deux cônes irréguliers, arrondis au sommet, sans trou. Argile rouge sang (*Ibid.*, nos 10-11).

Base : 40 et 23 mm. ; hauteur, 30 et 17 mm.

II

8. — Bille noirâtre (*Cosmos*, p. 84, 2e ; no 7 et fig. 2) ; diam. 11 mm.

9. — Petit cône en forme de bouton (*Ibid.*, no 8), base concave, arête arrondie. Terre rougeâtre.

III

10. — Petite table (*Cosmos*, p. 84, 3e ; no 1). Travail qu'on peut comparer à *l'appui-couteaux* de nos services de table : parallélipipède horizontal à angles émoussés supporté aux extrémités par quatre petits pieds droits ; les extrémités surélevées. Surface lisse, brune et brillante[3].

Hauteur, 35 mm. ; longueur, 66 mm. ; largeur, 56 mm.

11. — Bélier ? (*Ibid.*, no 5). La partie antérieure de la tête amincie en arête, percée d'un trou transversal et surmontée sur les côtés de deux cassures circulaires, l'une plus saillante, semblable à la naissance de cornes ; le tronc arrondi remontant en courbe vers la tête ; la partie postérieure, cassée, terminée en queue. Traces des quatre pattes. Couleur noirâtre.

Longueur, 60 mm. ; contour, 72 mm.

12. — Taureau (fig. 1) posé sur quatre petites bases plates. Les cornes droites, les yeux saillants, le mufle transpercé horizontalement, le ventre net-

1. J'indiquerai par la lettre M que l'objet a été trouvé à 8 mètres de profondeur dans l'atelier de potier ci-dessus décrit. Les autres objets ont été recueillis à une profondeur moyenne de 2 mètres environ.

2. *Cosmos*, no 834, p. 83, 2e colonne.

3. J'avais précédemment interprété cet objet comme une ébauche informe de quadrupède, dont les autres gisements fournissent aussi des exemples. M. Seure a signalé des objets analogues trouvés dans des gisements préhistoriques et des *tumuli-tombeaux*. Il a été amené à y voir des tables votives, emblèmes funéraires en relation avec les pyramides de terre cuite, les uns et les autres fréquemment représentés dans la scène connue du *banquet funèbre*.

Digitized by Google

tement accusé surmonté d'un col oblong en courbe rentrante, la queue puissante, appliquée contre l'arrière-train. Terre rouge brique simplement lissée. [M]. Reconstitué en entier[1].

Longueur, 463 mm.; hauteur, 170 mm.; grand axe de l'orifice, 75 mm.; petit axe, 50 mm.

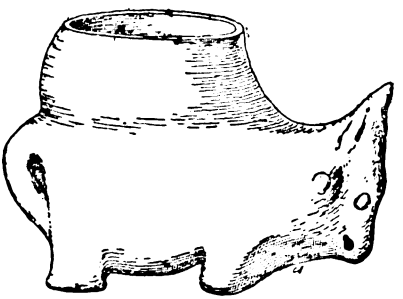

Fig. 1. — Taureau d'argile.

13. — Quadrupède (fig. 2). Tronc large porté par des pattes droites et arrondies ; la tête représentée par une partie surélevée terminée

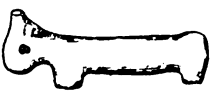

Fig. 2. — Quadrupède d'argile.

par deux pointes ; la face indiquée par un seul trou horizontal traversant la partie antérieure presque plate.

Longueur, 50 mm.

14. — Tête humaine? (*Cosmos*, p. 85, n° 9). La forme est celle d'un disque; au diamètre vertical, arête surmontée d'une petite surface triangulaire et bombée formant le front; de chaque côté de l'arête, cavité circulaire tenant la place des yeux et des joues. Le derrière de la tête sensiblement proéminent. Lisse brillant, couleur jaunâtre.

Hauteur, 35 mm.; diamètre, 50 mm.

15. — Base de tête intentionnellement finie (*Ibid.*, n° 12). La partie inférieure plus développée et transpercée d'un trou longitudinal. A la cassure supérieure, trace d'un trou oblong sur la partie la plus proéminente, atteignant perpendiculairement le trou longitudinal. Lissage en sens vertical formant des côtes régulières couleur marron clair.

Diamètre, 9 mm.; long. du trou longitudinal, 30 mm.

16. — Statuette. Cône aplati, terminé par un prisme triangulaire un peu arrondi en haut pour représenter la tête, échancré à l'arête pour marquer la bouche et le nez. Cette tête est délimitée par un cou un peu évidé. Vers le milieu, le nombril est représenté par une petite cavité. Terre rouge brique. Empreintes de grain et de paille par derrière; reste de peinture blanche sur la face.

Hauteur, 105 mm.; de la tête, 20 mm.

Base, 45 × 30 mm.; contour du cou, 75 mm.

IV

17. — Moule (?) plein en forme de vase (*Cosmos*, p. 116, n° 1). Base légèrement concave, panse surélevée et régulière, petit col en ligne courbe, bord arrondi.

1. Trouvé dans le voisinage du froment carbonisé dont il est question plus haut.

Digitized by Google

Le cercle supérieur percé au centre d'un trou de 60 mm. de diamètre et de 20 de profondeur. Argile rouge brique pétrie de paille.

Hauteur, 50 mm. ; contour de la panse, 232 mm., du col, 187 mm.

18. — Moule (?) évidé à une profondeur de 78 mm. (*Ibid.*, n° 2). Le dessous de la base légèrement convexe : la panse nettement conique jusqu'à mi-hauteur. Extérieur et bord intérieur soigneusement lissés. Terre jaunâtre compacte.

Hauteur, 95 mm. ; contour de la panse, 430 mm. ; du col, 320 mm.

V

Diverses formes :

A. — *Vases à panse et à col*[1].

19. — Urne. Panse élevée, courbe inverse formant le col. Surface extérieure unie. Col et intérieur brillants et de couleur rouge sang (*Cosmos*, p. 116, 5e ; n° 1, et p. 119, fig. 6). — Terre rouge.

Ornements : au sommet de la panse, 2 bandes de 35 mm. de long sur 10 mm. de large, portant une échancrure.

Hauteur, 255 mm. ; contour de la panse, 800 mm. ; diamètre de l'orifice, 110 mm. ; épaisseur, 5 mm.

20. Urne (*Ibid.*, n° 2 et fig. 6). La panse formée de deux cônes réunis par la base, le cône supérieur surélevé terminé par une courbe rapide à la naissance du col, qui est peu élevé. Terre rouge brique.

Ornements : parois simplement unies ; le cône supérieur couvert de quatre rangées de hachures arquées, opposées deux à deux.

Reconstituée en entier. Trouvée dans une terre jaune, entre deux dalles et près d'un couteau de silex noir.

Hauteur, 228 mm. ; contour de la panse, 826 mm. ; diamètre de l'orifice, 115 mm. ; épaisseur, 8 mm.

21. — Pot (*Ibid.*, n° 5 et fig. 6). Panse formée de deux cônes réunis par leurs bases, le cône supérieur très évasé. Anse plate avec nervure saillante, allant du milieu de la panse au bord. Intérieur lisse ; couleur jaunâtre brillante à l'extérieur. Terre rouge.

Contenait un poids pyramidal.

Hauteur, 170 mm. ; épaisseur, 8 mm.

22. — Pot du même genre, panse plus aplatie (*Ibid.*, n° 6). Trace d'anse. Extérieur plus soigné. Terre rouge, peu compacte, grossière.

Hauteur, 93 mm. ; contour de la panse, 320 mm. ; du col, 260 mm. ; épaisseur, 6 mm.

23. — Autre exemplaire (*Ibid.*, n° 7). Col évasé, base saillante. Trace d'anse, Lisse brillant, peu soigné, noirâtre.

Hauteur, 90 mm. ; contour de la panse, 270 mm. ; épaisseur, 7 mm.

24. — Autre exemplaire (*Ibid.*, n° 11). Le cône inférieur un peu bombé.

1. La panse de ces vases se compose souvent de deux parties, l'une en forme de ballon, l'autre en forme de cône tronqué. Je distingue ces deux parties par les noms de *panse* et de *cône*. Presque tous les vases sont très ouverts ; la forme analogue à celle de la cuvette est caractéristique de ce genre de poteries.

Digitized by Google

Terre noire fine, couleur noire brillante, ornements. — En opposition sur le col, deux taches d'un noir plus éclatant, en forme de larmes ; la pointe, dirigée vers la droite, est continuée par un filet. A l'intersection de la panse et du cône, et sur le col, bande coupée de rayures verticales d'un noir éclatant.

Hauteur, 77 mm. ; contour à la panse, 475 mm. ; épaisseur, de 2 à 3 mm.

25. — Cuvette (fig. 3). Le cône surmonté d'une bande plate de 15 mm. ; le col, en retrait, est large de 30 mm. Reconstituée en entier.

Fig. 3. — Vase n° 25.

Ornements peints en noir sur fond gris plombagineux. La panse est garnie de flèches, le col partagé en douze parties par des traits doubles verticaux ; dans chaque partie ainsi délimitée deux flèches opposées, séparées par une double bande penchée à gauche.

Hauteur, 140 mm. ; épaisseur, 6 mm.

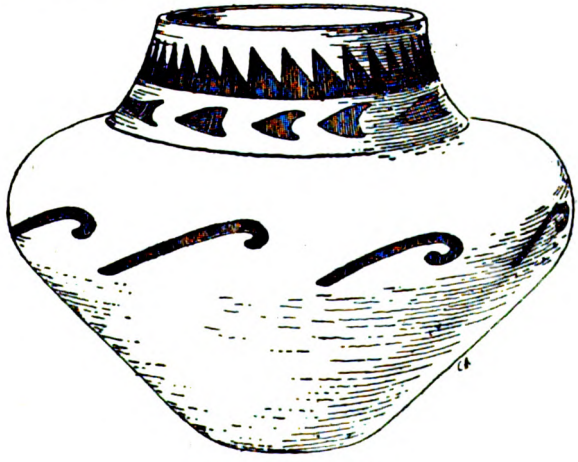

Fig. 4. — Vase n° 26.

26. — Beau vase (fig. 4). La panse, très large, repose sur un cône évasé ; le col est en retrait.

Digitized by Google

Ornements peints en noir sur fond gris plombagineux. Sur le col, deux bandes, l'une avec des pointes de flèches, l'autre avec des dents de scie. Sur la panse, dessins en forme de crosse. Le cône est à côtes peu saillantes, lissé et brun.

Hauteur, 170 mm. environ ; diamètre de la panse, 200 mm.

27. — Cuvette (fig. 5). Le cône surmonté d'une bande plate de 33 mm. ; le col droit légèrement en retrait.

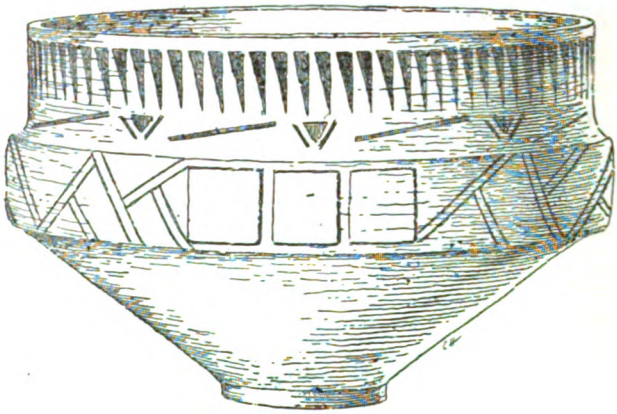

Fig. 5. — Vase n° 27.

Ornements au trait, vermillon sur fond blanchâtre [1]. Sur la panse, doubles traits combinés et inclinés, dessinant des triangles et des rhomboïdes ; de chaque côté, en opposition, trois carrés de 30 mm. de côté, creusés et mastiqués. Le col divisé en deux bandes par un trait blanc : 1° dents de scie très allongées, indépendantes, la pointe en bas ; 2° triangles pleins encadrés de filets et séparés par une ligne droite penchée.

Reconstituée en entier [M]. Le dessous et l'intérieur rouge lustré [2].

Hauteur, 115 mm. ; diamètre de la panse, 200 mm. ; du col, 175 mm. ; épaisseur, 4 mm.

28. — Cuvette (fig. 6). Le cône surmonté directement d'un col légèrement évasé.

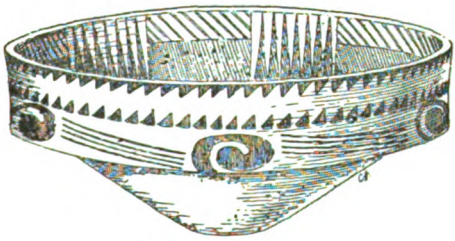

Fig. 6. — Vase n° 28.

Ornements au vermillon sur fond blanchâtre. — Le col divisé en deux bandes

1. Le procédé ordinairement employé consiste à passer de la couleur blanchâtre dans les intervalles non peints au vermillon.

2. Sous l'action du feu la teinte primitivement blanche a pris un reflet métallique noirâtre ; le vermillon au contraire est resté immuable.

Digitized by Google

par un filet : 1° double couronne de dents de scie allongées et fines, se faisant face par leurs sommets ; 2° cinq spires d'un tour et demi, oblongues, plus pleines au centre, reliées par quatre filets parallèles penchés vers la droite. — A l'intérieur du col, aux quatre côtés opposés, grandes dents de scie atteignant le bord ; dans les intervalles, filets parallèles horizontaux. Au fond, spire de trois tours.

Reconstituée en entier. La partie non décorée peinte en vermillon verni [M].

Hauteur, 80 mm. ; diamètre du col, 210 mm. ; épaisseur, 5 mm.

29. — Cuvette (*Cosmos*, p. 118, n° 19 et p. 85, fig. 4). Le cône surmonté d'une bande droite de 30 mm. ; le col en courbe évasée. Sur la bande, des deux côtés en opposition, quatre entailles concaves formant arêtes entre elles et occupant la largeur de la bande sur une longueur de 60 mm. Lisse, rouge clair, terre fine.

Hauteur, 70 mm.

30. — Urne[1] (fig. 7). Le cône surmonté d'une panse nettement accusée, col droit. La panse divisée en deux par une bande verticale portant à sa naissance deux bossettes saillantes[2]. Au-dessus et au-dessous, double bande horizontale gravée, de 6 mm., garnie de deux rangs de points mastiqués. Dans les deux cadres ainsi tracés, figure elliptique dépolie accostée d'un triangle. Intérieur de la panse peint en blanc ; sur un côté du cône, trace de peinture rouge foncé.

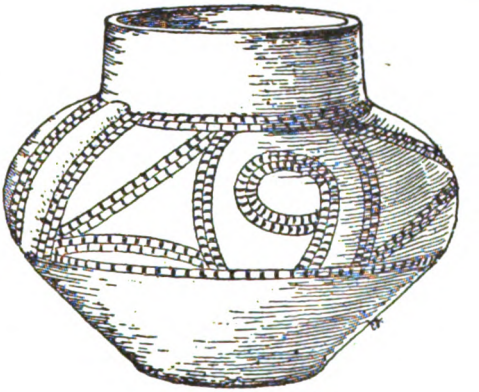

Fig. 7. — Vase n° 30.

Reconstituée presque en entier [M].

Hauteur, 155 mm. ; diam. de la panse, 210 mm. ; du col, 115 mm. ; épaisseur, 3 mm.

31. — Urne analogue.

Ornements géométriques en noir verni, sur fond gris plombagineux. La panse divisée en deux par un filet horizontal. Au-dessous, zigzag avec des cercles pleins dans les intervalles ; au-dessus, sept cercles pointillés sur les bords. A la naissance du col, filet pointillé ; sur le col, zigzag surmonté d'une couronne radiée.

1. Les vases que j'appelle *urnes* se rapprochent de ceux que j'appelle *cuvettes* ; la différence est dans le rapport moins grand de la hauteur au diamètre de l'ouverture. Ils ont en outre un col haut et plus resserré.

2. Cette particularité caractéristique, fréquente dans la poterie troyenne, n'est pas rare dans la poterie thrace. De nombreux spécimens en sont déjà connus. Voir ci-dessous n°s 33, 41, 42, 44, 53, 54, 55, 57, 58.

Digitized by Google

Intérieur noir. Intact.

Hauteur, 145 mm. ; diamètre de la panse, 175 mm. ; du col, 95 mm. ; épaisseur, 3 mm.

32. — Urne analogue.

Le col marron, lustré ; le reste de la surface couverte d'encoches relevées en lèvres, présentant l'aspect d'une toison[1].

A l'intérieur se trouvaient 3 silex.

Hauteur, 95 mm. ; diamètre de la panse, 133 mm. ; du col, 78 mm. ; épaisseur, 3 mm.

33. — Urne (fig. 8). Le cône couvert d'éraflures convergeant vers la base, simulant de longs poils. La panse, gracieuse, est couronnée au sommet d'une bande gravée, peinte en blanc, limitée par de petits trous et composée d'un quadrillé de hachures verticales et horizontales. Elle est divisée en quatre compartiments par des bandes verticales peintes au vermillon : deux de ces bandes (8 mm.) sont limitées par des points et terminées à chaque bout par une double protubérance; les deux autres (23 mm.) sont bordées de deux hachures en blanc.

Fig. 8. — Vase n° 33.

Teinte jaunâtre très brillante à la panse et au col, blanchâtre et mate dessous et dedans.

Reconstituée presque entièrement [M].

Hauteur, 95 mm. ; diamètre de la panse, 144 mm. ; du col, 105 mm. ; épaisseur, 2 mm. 5.

34. — Urne (fig. 9). — Panse plate, col étroit. Lustrage fin, couleur rouge brique.

Reconstituée en entier.

Hauteur, 110 mm. ; diamètre de la panse, 170 mm. ; du col, 94 mm. ; épaisseur, 4 mm.

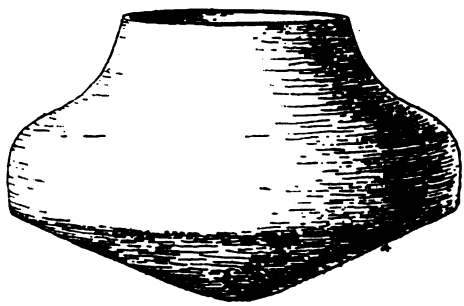

Fig. 9. — Vase n° 34.

1. Ces vases semblent indiquer chez le potier l'intention de reproduire les peaux d'animaux dans lesquelles on enveloppait sans doute certains vases afin de tenir frais les liquides qu'ils contenaient. Ici, c'est la toison du bélier qui est imitée ; ailleurs (cf. n° 33) ce sont les longs poils de la peau de chèvre. Il y a plusieurs exemples de l'un et de l'autre genre.

Digitized by Google

35. — Urne (*Cosmos*, p. 120, n. 36 et fig. 6.) — Le cône surmonté d'une bande droite; le col, en retrait, courbé.

Ornements : sur l'arête supérieure et le bord, fines dentelures mastiquées; de chaque côté de la bande, en opposition, trois carrés creusés et mastiqués, séparés par une bande large de 5 mm. Terre rouge fine.

Hauteur, 120 mm.; contour de la panse, 600 mm.; épaisseur, 5 mm.

B. — *Vases à large col, sans panse*[1].

36. — Cuvette (*Ibid.*, p. 117, n° 12; fig. 6, n° 9). Terre rouge, fine. Au milieu du col, couronne de trous ronds à l'emporte-pièce, à 2 mm. de distance (diamètre, 4 mm.)

Hauteur, 80 mm.; diamètre, 220 mm.

37. — (Fig. 10 *a* et *b*.) Le cône surmonté d'un col légèrement rentrant. Terre noire, fine.

Ornements noirs sur un fond gris plombagineux.

Sur le bord (*a*), filet et triangles à lignes courbes sauf vers la base. Sur le bord intérieur, oves très rapprochées dessinées en gris. Sur le fond (*b*), dessinée en gris, sorte de *croix de Malte* traversée d'un filet noir.

Hauteur, 68 mm; épaisseur, 3 mm. 5.

Fig. 10 *a*. — Vase n° 37.

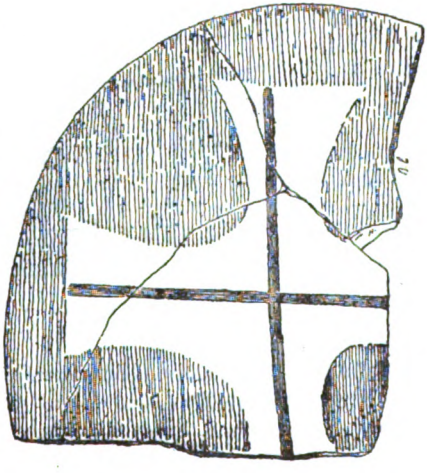

Fig. 10 *b*. — Vase n° 37.

38. — Cuvette (*Cosmos*, p. 120 n° 38). Le fond large, le col évasé.

Ornements gravés au trait, les intervalles striés et couverts de mastic blanc; le col zébré de couleur plombagineuse. Extérieurement, le fond est encadré d'un carré brillant et brun, prolongé aux angles par une sorte de *grecque*[3]. Intérieurement, sur le bord, par intervalles, bandes de trois filets carmins et foncés; au fond, carré limité par de larges traits carmins

1. Ils diffèrent des précédents par l'amoindrissement considérable ou la disparition de la partie conique.

2. Cette alliance en un même vase des deux principaux procédés décoratifs est assez rare : on en verra cependant ci-dessous quelques exemples.

3. Il est curieux de constater, à cette époque et en ce lieu, la présence de ce

Digitized by Google

parcourus par un trait ondulé et foncé, le tout se détachant sur un fond de couleur plombagineuse. A demi reconstituée.

39. — Analogue à la précédente; diffère par l'ornementation intérieure du col, portant une bande en damier de deux rangées de casiers, l'un étant mastiqué (*Ibid.*, n° 39).

Couleur marron brillante, terre rouge.

Hauteur, 53 mm.; diamètre, 210 mm.

40. — Analogue aux précédentes, avec ornementation mastiquée seulement (*Ibid.*, n° 37 et fig. 6). Sur le fond, extérieurement, triangles aux traits blancs; intérieur badigeonné en blanc.

Hauteur, 90 mm.; contour, 550 mm.; épaisseur, 6 mm.

41. — Vase (fig. 11 *a* et *b*).

Ornements couleur vermillon sur fond verni, intervalles peints en blanc. Sur le col, deux filets équidistants, puis une bande décorative[1] composée de deux

Fig. 11 *a-b*. — Vase n° 41.

spires (à deux tours, centre plein) séparées par deux pointes de flèches rayées de blanc entre lesquelles sont quatre rayures blanches inclinées à droite. A l'intérieur, sur le bord, bande blanchâtre (15 mm.). Au fond, cercle (diamètre, 102 mm.), contenant deux couronnes blanchâtres séparées par un filet, et en son centre un petit cercle peint en vermillon. A l'extérieur, la base est couverte

motif ornemental. Indiquée sur divers vases de ma collection, la grecque se trouve développée sur l'un d'eux (*Cosmos*, p. 120, n° 41).

1. C'est cette bande qui est représentée développée dans la figure 11 *a*; j'y renvoie le lecteur pour complément de ma description forcément insuffisante, étant donnée la complication du dessin.

Digitized by Google

de stries convergentes. Sur un côté de la grande bande ornée existe une petite protubérance tournée vers le bas, et percée[1].

Reconstitué en entier [M].

Hauteur, 80 mm.; diamètre du col, 180 mm.; épaisseur, 4 mm.

42. — Même forme et mêmes couleurs. Sur le col, filet vermillon accompagné d'un filet blanc; au dessous, filets vermillons entre deux filets blancs, dessinant des triangles et des parallèles. A l'intérieur, sur le bord, bande blanchâtre (8 mm.). Au fond, figure triangulaire avec les côtés prolongés. Protubérance analogue à celle du n° 41 placée sur une bande verticale large de 20 mm. et décorée de triangles combinés.

Reconstitué presque entièrement [M].

Hauteur, 75 mm.; diamètre du col, 145 mm.; épaisseur, 4 mm.

43. — (Fig. 12.) Même forme, sauf le bord plus étroit au sommet. Mêmes ornements et couleurs que le n° 41, sauf l'absence d'ornements sur le fond.

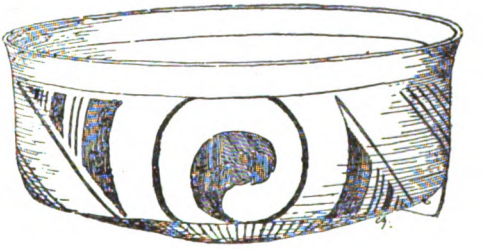

Fig. 12. — Vase n° 43.

Presque intact [M].

Hauteur, 90 mm.; diamètre du col, 133 mm.; épaisseur, 5 mm.

44. — (Fig. 13.) Même forme. Le bord est orné comme au n° 41. Au dessous, diverses figures géométriques polygonales garnies de hachures gravées. A l'intérieur, sur le bord, bande (30 mm.) garnie de triangles aux traits blancs.

Reconstitué presque entièrement [M].

Hauteur, 90 mm.; diamètre du col, 125 mm.; épaisseur, 4 mm.

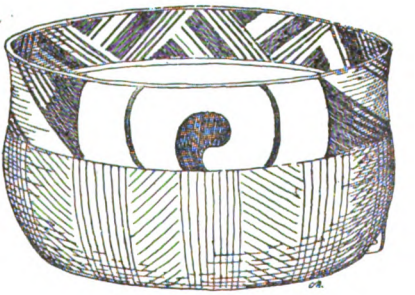

Fig. 13. — Vase n° 44.

C. — *Coupelles*[2].

45. — Forme de calotte sphérique (*Cosmos*, p. 118, n° 20 et p. 85, fig. 4).

1. Les protubérances percées des nos 41 à 44 et 58 sont d'autant plus remarquables que les anses sont très rares dans les vases yamboliotes. Comme elles n'ont pas de symétrique, le système de suspension auquel le trou paraît destiné n'apparaît pas clairement; il semble du moins qu'il n'était pas combiné en vue du transport d'un liquide.

2. Ces vases ont la forme des précédents; mais ils sont encore plus élargis,

Digitized by Google

Triangles concentriques et conjugués, sur fond blanchâtre, dessinés en traits rouges ; sur le bord, en opposition, deux triangles pleins. Une petite bossette saillante sur le plus grand contour.

Terre rouge clair, fine.

Hauteur, 50 mm. ; diamètre, 75 mm.

46. — Forme conique (*Ibid.*, n° 21). Lisse, brillant, brun, peu soigné.

Reconstituée en entier.

Hauteur, 50 mm. ; diamètre, 80 mm. ; épaisseur, 3 mm.

47. — Même forme (*Ibid.*, n° 22), couleur brune.

Hauteur, 40 mm. ; diamètre, 86 mm. ; épaisseur, 5 mm.

48. — Même forme (*Ibid.*, p. 129, n° 23), couleur rousse brillante, orné d'une rangée de points triangulaires.

Hauteur, 30 mm. ; diamètre, 80 mm.

49. — Forme de gobelet évasé (*Ibid.*, n° 24). Le fond irrégulier. Terre rouge brique.

Hauteur, 35 mm. ; diamètre de la base, 33 mm. ; épaisseur, 6 mm.

50. — Même forme (*Ibid.*, n° 25). Terre sombre, fine.

Hauteur, 35 mm. ; diamètre, 27 mm. ; épaisseur, 1 mm.

51. — Même forme (*Ibid.*, n° 26). Au-dessous, proéminence circulaire dentelée de 6 mm. ; intérieur grossièrement évidé, col rentrant. Terre rouge, fine.

52. — Forme de godet = oreilles de grands vases ? (*Ibid.*, n° 32, et fig. 6).

Hauteur, 50 mm. ; diamètre, 70 mm. ; épaisseur, 4 mm.

53. — Forme évasée, sans base (fig. 14).

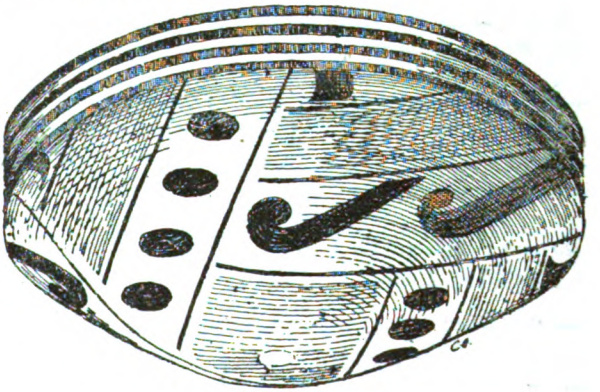

Fig. 14. — Vase n° 53.

Ornements peints en vernis noirâtre sur fond à reflets plombagineux. Le bord est entouré de trois bandes creuses mastiquées en blanc et limitées par

et la base y est très amoindrie ou même supprimée. Ceux qui ont la forme d'une calotte sphérique semblent avoir eu un support indépendant qui leur donne quelque ressemblance avec le *dinos* grec. Voir le support accompagnant le vase n° 54.

Digitized by Google

des cordons. Au milieu, une bossette saillante, entourée d'un carré limité par des bandes larges de 50 mm. Ces bandes sont accompagnées d'un filet qui se prolonge verticalement jusqu'au bord. Ces filets contiennent, deux des cercles, deux des figures en forme de *lituus* placé diagonalement. Deux autres bandes parallèles sont l'une noire, l'autre grise et ornée à son milieu d'un croissant ajouté sur la couleur primitive.

Intacte.

Hauteur, 110 mm. ; diamètre, 295 mm. ; épaisseur, 6 mm.

54. — Forme de calotte sphérique (fig. 15).

Ornements gravés et peints en blanc sur fond marron clair, verni. — Trois rangées équidistantes de bandes doubles circulaires garnies de points ; les deux dernières sont coupées sur les deux faces, en opposition, par deux bandes verticales semblables qui atteignent le bord ; à leur naissance, petite bossette saillante. Intérieur peint en blanc.

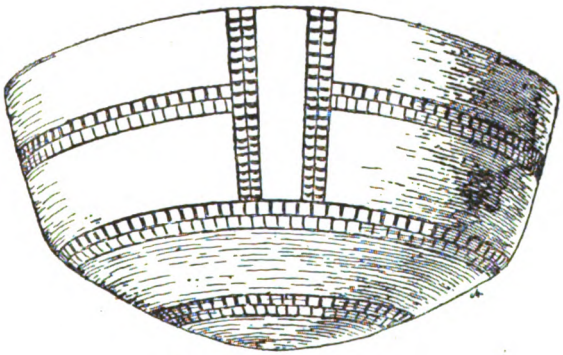

Fig. 15. — Vase n° 54.

Reconstituée en entier [M].

Hauteur, 65 mm. ; diamètre, 145 mm. ; épaisseur, 4 mm.

Ce genre de vases semble comporter une base indépendante. Celui-ci est le seul qu'on ait encore trouvé avec sa base. Elle présente l'aspect d'une *poulie* plate d'un côté, concave de l'autre ; elle est formée d'argile mal cuite mêlée de paille et peinte en rouge.

Hauteur, 35 mm. ; diamètre, 120 mm.

55. — Forme, couleur et ornements analogues. Les bandes sont peintes en blanc, ornées de hachures verticales et limitées par des points rouges. Les protubérances sont doubles. Intérieur marron clair lustré.

Reconstituée presque entièrement [M].

Hauteur, 50 mm. ; diamètre, 120 mm. ; épaisseur, 4 mm.

56. — Forme conique. Ornements : deux bandes mastiquées limitées par un cordon. Couleur marron lustrée ; intérieur simplement lissé.

Reconstituée presque en entier [M].

Hauteur, 45 mm. ; diamètre, 100 mm. , épaisseur, 4 mm.

57. — Coupe sans pied (*Cosmos*, p. 118, n° 9, et fig. 6). Le fond large se

Digitized by Google

dresse en coupe pour former les parois latérales insensiblement évasées depuis le milieu. A la courbe, petite protubérance cylindrique ; au-dessus, couronne en damiers de trois rangs de casiers, alternativement creux et blancs, pleins et rouges de la couleur du vase. Lisse brillant fin sur les deux parois. Couleur cramoisie ; terre rouge fine.

Reconstituée en entier.

Hauteur, 95 mm. ; contour, 755 mm. ; épaisseur du fond, 8 mm. ; du bord, 3 mm.

58. — Même forme (*Ibid.*, n° 10, et fig. 6). La protubérance est percée d'un trou et placée sur un triangle plein de couleur carmin : de chaque côté, deux arcs tangents. De l'autre côté, même dessin. Les parois et le bord intérieur badigeonnés de couleur cramoisie à reflets de bronze ; le dessous et l'intérieur rouge clair. Terre rouge fine.

Reconstituée en entier.

Hauteur, 75 mm. ; diamètre, 90 mm. ; épaisseur, 5 mm.

59. — (*Ibid.*, p. 119, n° 29 ; p. 85, fig. 4.) Le dessous légèrement bombé, le bord droit à l'intérieur, arrondi au dehors ; sa tranche extérieure dentelée. Couleur rouge, lisse parfait et brillant, terre fine. Décoration : un cercle inscrit dans un carré dont les côtés sont prolongés ; dans ces angles extérieurs, 1° figure en forme de 7, 2° ellipse, 3° bande droite, 4° (manque).

Hauteur, 23 mm. ; diamètre, 123 mm. ; épaisseur, 5 mm.

60. — (*Ibid.*, n° 28, et fig. 4). Le dessous conique. Lisse, brillant et vert à l'intérieur et sur le bord extérieur. Au fond, trois circonférences tangentes entre elles et à une quatrième, plus petite et centrale. A l'extérieur, six bandes saillantes inclinées à droite.

Hauteur, 40 mm. ; diamètre, 170 mm. ; épaisseur, 8 mm.

61. — Même forme (fig. 16). Le dessous conique arrondi, le bord évasé intérieurement.

Ornements gravés et peints en blanc. Sur le dessous, bandes striées (8 mm.) formant quatre angles dans lesquels sont deux demi cercles. Sur le bord, bande garnie de points (4 mm.).

Reconstituée en entier.

Hauteur, 35 mm. ; diamètre, 130 mm. ; épaisseur, 35 mm.

Fig. 16. — Vase n° 61.

D. — *Plats.*

62. — Le dessous large, le bord formant panse, légèrement évasé au sommet. Ornements éraflés ou striés se découpant en blanc sur un fond rouge marron lustré.

1° Dessous du plat = carré, prolongé à chaque angle par une bande surmontée

Digitized by Google

d'une couronne en damier (trois rangées), surmontée elle-même d'une autre bande décorée en sa première moitié d'un croissant. Dernière couronne large de 10 mm.

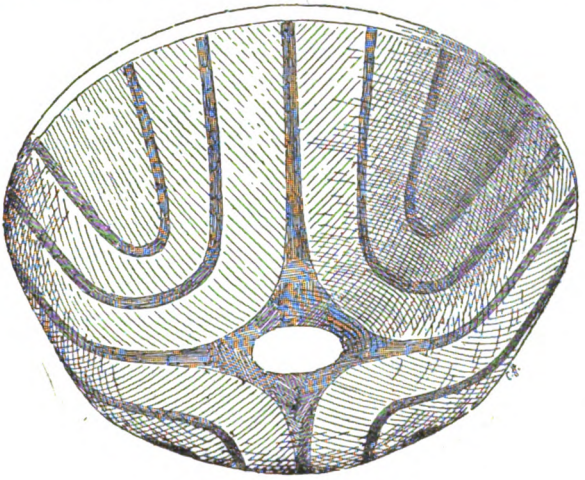

Fig. 17 *a*. — Vase n° 63.

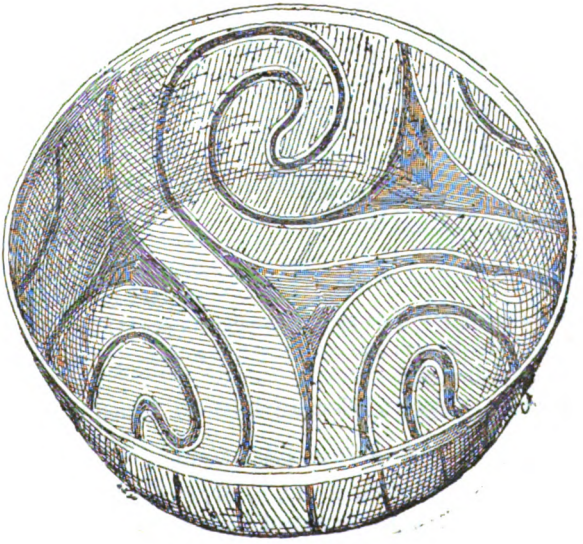

Fig. 17 *b*. — Vase n° 63.

2° Intérieur = trois arcs tangents tournés vers le centre, formés d'une double bande de traits parallèles mastiqués. Le bord divisé en deux parties remplies par un zigzag aux traits multiples et parallèles.

Digitized by Google

Reconstitué en entier [M].

Diamètre, 260 mm. ; épaisseur, 5 mm.

63 (fig. 17 *a* et *b*). — Le fond large, le bord évasé. Ornements gravés rouges lustrés.

1° (*a*) Dessous du plat = trois arcs de 1/4 de cercle (bandes de 5 mm.) concentriques ; les arcs intérieurs sont tangents et circonscrivent un petit cercle.

2° (*b*) Intérieur = labyrinthe composé de trois spirales doubles revenant sur elles-mêmes et partant d'un triangle courbe central. Trois triangles courbes latéraux répètent les mêmes dispositions.

Reconstitué en entier.

Hauteur, 65 mm. ; diamètre, 265 mm. ; épaisseur, 7 mm.

64. — Plateau à angles droits muni de quatre pieds. Il porte deux godets ronds à bord plat, creusés contre le bord (profondeur, 7 mm. ; diamètre, 50 mm.). La surface supérieure noire et lustrée ; l'inférieure et les tranches unies et peintes en rouge.

Longueur, 125 mm. ; largeur, 93 mm. ; hauteur, 42 mm. ; épaisseur, 6 mm.

E. — *Plats à bords découpés*[1].

65 (fig. 18). — Couleur marron claire unie. Le cône de base, très petit, est uni et limité par un trait gravé. De ce trait part, jusqu'au sommet de chacun des quatre lobes, une bande de vermillon (large de 50 mm.) verticale, peinte après la cuisson et limitée par des points oblongs garnis de mastic blanc.

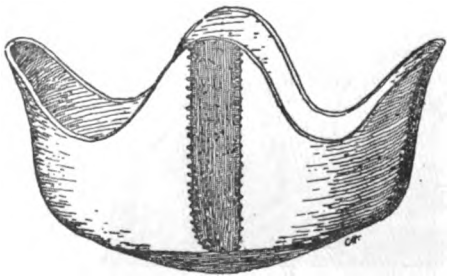

Fig. 18. — Vase n° 65.

Reconstitué en entier [M].

Hauteur, 110 mm. ; diamètre, 250 mm.

66. — Mêmes couleur et forme. Le cône de base, surmonté d'une protubérance aplatie, est garni d'éraflures convergentes vers la base ; les côtés sont légèrement bombés ; les lobes très larges et un peu évasés. Décoration : une couronne horizontale de points oblongs.

Reconstitué en entier [M].

Hauteur, 110 mm. ; diamètre, 295 mm. ; épaisseur, 5 mm.

F. — *Vases sphéroïdaux.*

67. — Zone sphérique (*Cosmos*, p. 117, n. 15 ; et fig. 4, p. 85). Sur le bord, bande lisse de 12 mm. ; de la bande partent des stries irrégulières, à dr. et à g., vers la base ; sur la panse, quatre bandelettes échancrées et inclinées, quatre autres en quinconce. Intérieur lisse.

1. Forme intermédiaire entre la coupelle et le plat. La découpure en lobes, dont la figure 18 donne suffisamment l'idée, est caractéristique de toute une série déjà assez nombreuse de poteries thraces.

Digitized by Google

Reconstituée presque entièrement.

Hauteur, 90 mm.; contour, 440 mm.; diamètre, 100 mm.; épaisseur, 8 mm.

68. — Autre (*Ibid.*, n° 16, et fig. 4). Les deux pôles un peu plus allongés; sur la panse, légères stries de g. à droite; le bord déterminé par un faible trait gravé.

Surface rugueuse. Entière.

Hauteur, 93 mm.; contour, 375 mm.; diamètre, 73 mm.; épaisseur, 6 mm.

69. — Vase (*Ibid.*, n° 17 et fig. 4), à panse développée, surmontée d'un bord très évasé; le col orné d'un étroit cordon saillant. Sur la panse, oreillette horizontale percée, en forme d'osselet. Couleur jaunâtre, lisse, grossier.

Reconstitué en entier.

Hauteur, 97 mm.: contour, 450 mm.; diamètre, 145 mm.; épaisseur, 5 mm.

70. — Autre (*Ibid.*, n° 18, et fig. 4). Forme de deux cônes tronqués rapprochés par la base et formant à la panse une arête émoussée. Le bord légèrement relevé. Le dessous de la panse rugueux; le reste lisse, peu soigné, noirâtre. Terre rouge sang.

Reconstitué presque entièrement.

Hauteur, 70 mm.; contour, 368 mm.; diamètre, 84 mm.; épaisseur, 5 mm.

G. — *Vases parallélipipédiques*[1].

71. — (*Ibid.*, p. 120, n° 33, et fig. 6.) Ornements des quatre côtés, quatre bandes verticales, alternativement brillantes et garnies d'une double rangée d'empreintes triangulaires. Sur l'arête des angles, bande garnie. L'intérieur creusé en courbe aux angles, plat au fond. Couleur verte.

Longueur (petit côté), 52 mm.; profondeur, 23 mm.; épaisseur, 3 mm.

H. — *Formes rares et diverses.*

72. — Poterie hémisphérique, percée de trous en mode de *passoire*; trou plus grand au centre (*Ibid.*, n° 34 et fig. 6). Profondeur, 65 mm.; épaisseur, 20 mm.

73. — Coupe évasée pareillement percée (*Ibid.*).

74. — Objet en forme de *bobèche* (*Ibid.*, n° 35, et fig. 6) avec, aux deux côtés opposés, deux petits trous.

Diamètre, 80 mm.; hauteur, 30 mm.; épaisseur, 18 mm.

De nouvelles trouvailles augmenteront sans doute la collection des objets provenant du *Tell Racheff* : dès maintenant nous connaissons vraisemblablement presque toutes les formes des poteries qu'il contient. Cela suffit à nous montrer que parmi cette population primitive, la céramique était déjà en grand honneur.

Yamboli, avril-juillet 1901.

JÉRÔME,
des Augustins de l'Assomption.

1. Voir dans le *Cosmos*, *loc. cit.*, les vases analogues que j'y ai signalés.

Digitized by Google

LA MÉVENTE DES VINS

SOUS LE HAUT-EMPIRE ROMAIN

Parmi les ténèbres souvent impénétrables de l'*Apocalypse* attribuée à saint Jean, se trouve une phrase qui, malgré sa bizarre allure, paraît une allusion évidente à un phénomène économique contemporain de la dernière rédaction de ce document. Comme le sens et la portée de cette phrase ne sont précisés que par le contexte, il faut d'abord résumer en quelques mots la partie de l'*Apocalypse* qui la précède.

La vision que relate le prophète a pour centre l'Éternel assis sur un trône, qui est porté par quatre animaux analogues aux *keroubim* bibliques. Devant lui, fermé d'un sextuple sceau, est le livre de l'avenir, que peut seul ouvrir l'Agneau, c'est-à-dire Jésus. Le prophète assiste à l'ouverture des sceaux par l'Agneau et peut entrevoir ainsi, dans toute leur horreur tragique, les catastrophes qui se préparent. L'ouverture des quatre premiers sceaux révèle des calamités qui doivent affliger les hommes, sous l'aspect de quatre cavaliers qui symbolisent la domination tyrannique, la guerre, la famine et les épidémies. Entre ces quatre épisodes, il règne un parallélisme assez exact[1] :

1° Premier sceau ouvert par l'Agneau. Un des animaux du trône divin crie : Approche ! On voit un cavalier armé, sur un cheval blanc, qui reçoit une couronne comme s'il triomphait après une victoire ;

2° Ouverture du deuxième sceau. Le deuxième animal crie :

1. *Apocalypse*, VI, 1 *sq.* (éd. Reuss, p. 78).

Digitized by Google

Approche! On voit un cavalier sur un cheval roux qui reçoit une grande épée;

3° Ouverture du troisième sceau. Le troisième animal crie : Approche! Ici, il faut citer le texte : « Je regardai et vis un cheval noir, et celui qui le portait tenait une balance dans sa main. J'entendis une voix au milieu des quatre animaux qui disait : Le chœnix de froment à un denier, et trois litres d'orge pour un denier; mais ne fais pas de mal à l'huile et au vin » (Καὶ ἤκουσα ὡς φωνὴν ἐν μέσῳ τῶν τεσσάρων ζώων λέγουσαν : Χοῖνιξ σίτου δηναρίου, καὶ τρεῖς χοίνικες κριθῆς δηναρίου · καὶ τὸν οἶνον καὶ τὸ ἔλαιον μὴ ἀδικήσῃς) ;

4° Ouverture du quatrième sceau. Le quatrième animal crie : Approche! On voit un cavalier appelé Mort (Θανατός), sur un cheval jaunâtre (χλωρός), accompagné d'Hadès (Ἅδης) auquel est donné pouvoir sur le quart de la terre pour faire mourir les hommes par la guerre, la famine et les maladies.

On remarquera que, des quatre cavaliers, le quatrième seul est nommé, chose d'autant plus nécessaire qu'il n'est caractérisé par aucun attribut. Le troisième ne reçoit pas de nom; mais il est le seul dont la mission et la nature soient indiquées par une voix sortant du milieu des quatre animaux. C'est qu'en effet son attribut, la balance, pouvait prêter à l'équivoque : on aurait pu y reconnaître un justicier, tandis que le commentaire le désigne nettement comme la personnification de la famine, ou, tout au moins, d'une extrême cherté.

Pour les lecteurs de l'*Apocalypse*, naturellement informés du prix des denrées, cela ne pouvait faire aucun doute. La voix annonce que le blé sera vendu au prix d'un denier le chénice et que trois chénices d'orge vaudront un denier. En langage moderne, cela signifie que le blé vaudra 100 francs et l'orge 33 fr. l'hectolitre[1]. Or, sous le haut Empire, le prix normal de l'hectolitre de blé était de 14 francs et l'on peut estimer à 7 fr. 50 celui de l'hectolitre d'orge; en effet, du temps de Polybe[2], le prix de l'orge était moitié de celui du blé, alors que, dans l'édit de Dioclétien, les

1. Le chénice = 1 litre 08 ; le denier = 1 franc 07.
2. Polybe, II, 15.

Digitized by Google

prix de ces céréales sont dans le rapport de 60 : 100 [1]. Il est donc vraisemblable qu'à une époque intermédiaire le rapport des prix était lui-même intermédiaire entre les extrêmes 50 et 60, ce qui nous autorise à l'évaluer à 55 pour cent environ.

Cela posé, on voit aisément qu'au témoignage de la voix prophétique le prix du blé a septuplé et celui de l'orge a quadruplé.

Mais la seconde partie de la phrase attribuée à la voix excepte expressément de ce renchérissement énorme l'huile et le vin : καὶ τὸν οἶνον καὶ τὸ ἔλαιον μὴ ἀδικήσῃς.

Il ne peut y avoir aucun doute sur la signification du verbe ἀδικεῖν, qui se retrouve plusieurs fois dans l'*Apocalypse*. Au chapitre VII, avant l'ouverture du 7e sceau, il se produit une accalmie dans la nature : les anges retiennent la fureur des éléments et un autre ange leur crie : Μὴ ἀδικήσητε τὴν γῆν καὶ τὴν θάλασσαν μήτε τὰ δένδρα, c'est-à-dire : « Ne faites point de mal à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, jusqu'à ce que nous ayons mis le sceau (destiné à les protéger dans la tourmente) sur le front des serviteurs de Dieu. » Au chapitre IX, quand les sauterelles vengeresses sortent de la fumée que vomit le puits de l'abîme, quelqu'un leur dit (ἐρρέθη αὐταῖς) de ne point faire tort (ἵνα μὴ ἀδικήσουσιν) aux herbes de la terre ni aux arbres, mais seulement aux hommes qui ne portent pas le sceau de Dieu sur le front.

Ainsi, l'acception du verbe ἀδικεῖν est très claire et il s'agit bien, au chapitre VI, d'une ou de plusieurs mauvaises années qui doivent détruire le blé et l'orge, mais épargner le vin et l'huile, qui continueront à être récoltés en abondance.

Pourquoi cette exception dans l'annonce de la détresse imminente? On n'explique rien en disant avec Reuss : « L'huile et le vin ne sont pas frappés par cette calamité, mais ils ne servent pas à la nourriture de l'homme dans une proportion notable. » Quelque opinion que l'on ait de la valeur littéraire de l'*Apocalypse*, ce livre a été écrit pour être lu et compris, du moins dans ses grandes lignes; or, c'est presque faire injure à l'auteur de croire qu'il

1. Cf. S. Reinach, *Revue Numismatique*, 1900, p. 429-434.

Digitized by Google

aurait mentionné, dans ce passage, l'abondance du vin et de l'huile s'il avait voulu par là atténuer en quelque sorte l'horreur de la catastrophe qu'il annonce. Évidemment, les lecteurs de l'*Apocalypse* comprenaient autrement; ils saisissaient dans ces mots une allusion très nette à un état de choses désastreux qui leur était familier et qui provoquait un malaise général. Car — et ici l'historien ne peut qu'être d'accord avec Reuss — rien n'est plus éloigné de la pensée de l'auteur de l'*Apocalypse* que de satisfaire à la curiosité des générations futures; il songe exclusivement aux hommes de son temps et leur parle de ce qu'ils connaissent, soit qu'il emprunte des images à la Bible, qui était leur lecture ordinaire, soit qu'il fasse allusion aux misères physiques, morales et politiques dont l'humanité d'alors et, en particulier, les premiers chrétiens supportaient le poids. Du reste, l'auteur déclare expressément que les temps sont *proches* et que les calamités qu'il aperçoit doivent survenir *bientôt*; l'annonce de maux imminents, comme la cherté excessive des grains, devait être justifiée par les circonstances contemporaines.

Si maintenant nous essayons de préciser, au moyen des écrivains profanes, le moment où le passage cité du VIe chapitre de l'*Apocalypse* devait être compris de tous ses lecteurs, nous sommes amenés à le chercher dans un espace de temps fort restreint, entre l'an 90 et 93 après J.-C., sous le règne de l'empereur Domitien.

Avant de passer en revue ces témoignages, disons tout de suite que d'autres arguments, dont quelques-uns d'une importance majeure, obligent à placer vers l'an 93 la rédaction définitive de l'*Apocalypse*. Je dis « la rédaction définitive », parce que la preuve paraît faite aujourd'hui qu'il existe, dans notre *Apocalypse*, un noyau plus ancien, postérieur de peu d'années à la persécution néronienne, mais que ce fonds primitif a été accru et modifié dans les trente années qui la suivirent. Or, une ancienne tradition veut que l'auteur de l'*Apocalypse* ait été exilé par Domitien dans l'île de Patmos, où cet ouvrage est censé avoir vu le jour. Rien n'autorise à dire que cette tradition soit sans valeur, du moins à

Digitized by Google

titre d'indication chronologique. Irénée dit formellement que l'*Apocalypse* a été « vue » (ἑωράθη) vers la fin du règne de Domitien[1]. Comme le remarque avec raison M. Harnack[2], une date aussi précise, donnée par un Grec d'Asie Mineure au IIe siècle, mérite la plus grande considération. D'autre part, Épiphane[3] indique une date relative à la vie de Jésus, qui, au prix d'une correction déjà proposée par Petau, conduit à placer l'*Apocalypse* en l'an 93, date que M. Harnack juge très vraisemblable; cette fixation exacte remonterait, par l'intermédiaire d'Hippolyte, au maître d'Hippolyte, Irénée, qui, nous venons de le voir, mettait l'*Apocalypse* vers la fin du règne de Domitien, assassiné en 96. Si un savant aussi éminent que Reuss a voulu que l'*Apocalypse* ait été écrite sous Galba, en 68 ou 69, cela tient à ce qu'il croyait encore à l'unité de cet écrit dont une phrase, au XIe chapitre, paraît antérieure à la ruine de Jérusalem par Titus. Mais, depuis que l'on a commencé à démêler les diverses couches dont notre *Apocalypse* se compose, l'objection faite par Reuss à la date généralement reçue perd beaucoup de sa valeur.

Nous admettons donc comme à peu près certain que l'*Apocalypse*, sous sa forme actuelle, est de l'an 93 et nous cherchons à vérifier, pour cette époque, l'assertion impliquée par le texte, que les céréales faisaient défaut alors que le vin était abondant. Nous n'insisterons pas davantage sur l'abondance de l'huile, au sujet de laquelle nous ne trouvons pas d'éclaircissements complémentaires dans les textes païens.

Eusèbe place en l'an 92 un décret de Domitien interdisant de planter des vignes. L'indication chronologique est précieuse, car elle ne se trouve que là; mais Eusèbe n'entre dans aucun détail

1. Irénée, V, 30, 3 (Eusèbe, *Hist. Eccl.*, V, 8).
2. Harnack, *Chronologie*, p. 245.
3. Épiphane, *Hérésies*, LI, 33 : Διὸ καὶ ἐσπούδασε τὸ ἅγιον πνεῦμα ἀπακαλύψαι ἡμῖν πῶς ἤμελλε πλανᾶσθαι ἡ ἐκκλησία μετὰ τὸν Χρόνον τῶν ἀποστόλων, τοῦ τε Ἰωάννου καὶ τῶν καθεξῆς · ὃς ἦν χρόνος μετὰ τὴν τοῦ σωτῆρος ἀνάλῃψιν ἐπὶ ἐνενήκοντα τρίσιν ἔτεσιν. Sur quoi Petau observe (*Animadv.*, dans l'Épiphane de Dindorf, t. V, p. 168) : *Aliud agens Epiphanius haec scripsit. Non enim post* ἀνάλῃψιν, *hoc est ascensum Domini, sed post ejus* γέννησιν *et natalem* 93 *elapsis annis Apocalypsin Johannes attigit.*

Digitized by Google

sur l'édit, qui nous est heureusement connu par d'autres sources. Suétone, au chapitre VII de la biographie de Domitien, nous apprend qu'en présence de l'extrême abondance du vin et du manque de blé, Domitien pensa que l'on négligeait la culture des céréales pour celle des vignes et édicta ce qui suit : « Que personne ne plante de nouvelles vignes en Italie; que, dans les provinces, on en détruise la moitié ou davantage. » (*Ne quis in Italia novellaret, atque in provinciis vineta succiderentur, relicta, ubi plurimum, dimidia parte*). Suétone ajoute que ce décret ne fut pas suivi d'un plein effet (*nec exsequi rem perseveravit*). Ainsi, le témoignage de Suétone, combiné avec la date fournie par Eusèbe, confirme de la manière la plus frappante celui que nous avons tiré de l'*Apocalypse*, écrite probablement cette année ou l'année suivante. D'autre part, il apparaît clairement que l'état de choses constaté par Domitien n'est pas accidentel, que ce n'est pas le résultat d'une année particulièrement mauvaise pour les céréales et bonne pour la vigne; il s'agit d'une phénomène économique qui devait durer depuis assez longtemps pour que l'empereur tentât de remédier au mal par un remède aussi radical que son décret.

De ce même décret, qui menaçait de ruiner des milliers de cultivateurs dans les provinces de l'Empire, Philostrate a parlé à deux reprises, dans sa *Vie des Sophistes* et dans sa *Vie d'Apollonius de Tyane*. Voici ce qu'il nous apprend.

Scopélianos de Clazomène enseignait la rhétorique et la sophistique à Smyrne, où ses succès au barreau l'avaient également rendu célèbre[1]. C'était d'ailleurs un grand personnage, issu d'une famille illustre; comme ses ancêtres, il exerçait la grande prêtrise de l'Asie. On venait l'entendre de toutes les provinces de ce pays et même d'Égypte et de Grèce. Doué d'une facilité extraordinaire, il pouvait s'occuper à la fois d'éloquence, de poésie et des affaires publiques. Ses ennemis lui reprochaient même de ne pas préparer ses leçons et de rester en conférence avec les magistrats de Smyrne jusqu'au moment fixé pour le début de son

1. Philostr., *Soph.*, I, 21.

Digitized by Google

cours. En cette double qualité d'orateur disert et d'homme politique, il fut choisi plusieurs fois par ses concitoyens pour plaider leur cause auprès de l'empereur et réussit dans toutes ses ambassades. Or, il arriva que Domitien décida la destruction des vignes d'Asie, parce que, prétendait-il, l'usage du vin rendait les cités turbulentes (ἐπεῖδη ἐν οἴνῳ στασιάζειν ἔδοξαν); il décréta qu'on arracherait les vignes existantes et qu'on ne pourrait en planter de nouvelles. Comme Domitien venait justement d'interdire la mutilation des mâles, cela faisait dire à Apollonius de Tyane que l'empereur voulait épargner les hommes et, en revanche, mutiler la terre (λέληθε δ' ὁ θαυμασιώτατος τῶν μὲν ἀνθρώπων φειδόμενος, τὴν δὲ γῆν εὐνουχίζων)[1]. Mais le péril n'était pas de ceux que l'on pût conjurer par des bons mots. Toute l'Ionie était en émoi et décida d'envoyer à Rome non pas un homme du commun, mais un émule d'Orphée et de Thamyris qui sût, comme eux, charmer les animaux et les pierres. Scopélianos, chargé de cette mission difficile, s'en acquitta avec éclat. Philostrate, qui pouvait encore lire son discours en faveur des vignes, l'estimait un des plus merveilleux qu'il eût prononcés. Scopélianos obtint le retrait du décret impérial, retourna à Smyrne porteur des présents que l'empereur lui avait faits et accompagné d'une brillante jeunesse qui le remerciait et célébrait son éloquence. D'après Philostrate, non seulement l'ordre de détruire les vignes d'Asie fut retiré, mais Domitien permit qu'on en plantât de nouvelles et alla jusqu'à menacer d'une peine ceux qui n'en planteraient pas (μὴ μόνον τὸ ἐξεῖναι φυτεύειν..., ἀλλὰ καὶ ἐπιτίμια κατὰ τῶν μὴ φυτευόντων). Ce texte ne doit pas être pris tout à fait à la lettre et je crois qu'on aurait tort d'écrire, avec M. Goyau dans sa *Chronologie de l'Empire romain* : « Scopelianus... obtint la permission de planter des vignes et même une amende contre ceux qui n'en planteront pas. » D'abord, le mot ἐπιτίμια ne signifie pas précisément amende, mais indique une sanction d'une nature moins déterminée, qui peut être une simple réprimande. En second lieu, le but essentiel de la mission

1. Philostr., *Vit. Apoll.*, VI, 42.

Digitized by Google

de Scopélianos était d'obtenir que les vignes existantes ne fussent pas détruites et, accessoirement, qu'on pût en planter de nouvelles. Ces nouvelles vignes, dans l'ordre naturel des choses, devaient servir soit à constituer de nouveaux vignobles, soit à reconstituer ceux qui avaient péri par l'effet de la maladie ou de l'âge. C'est à ces derniers, je crois, que fait allusion la phrase de Philostrate : non seulement l'empereur autorise la plantation de vignes, mais il menace de son mécontentement ceux qui n'en replanteraient pas là où il y avait lieu de remplacer les vignes anciennes. Toute autre interprétation conduit à cette absurdité manifeste, que Domitien aurait voulu contraindre tous les Asiatiques à planter des vignes partout, même dans les terrains où une pareille culture était impossible.

Les historiens latins ne mentionnent pas la mission de Scopélianos, ni l'agitation que l'édit de Dioclétien provoqua en Asie-Mineure; mais on en distingue nettement l'écho dans un passage de la biographie de Suétone. Ce dernier, parlant des soupçons qui tourmentaient Domitien et lui faisaient voir des ennemis partout, cite quelques exemples de cette inquiétude perpétuelle où vivait le prince et ajoute : « On croit que ce qui le décida surtout à faire grâce de l'édit relatif à la destruction des vignes fut la diffusion d'un écrit portant ces deux vers grecs :

Quand on me couperait jusqu'à la racine, je produirais pourtant assez
Pour faire des libations sur le corps de César immolé[1] ».

Évidemment, ces vers grecs n'avaient pas été composés à Rome, mais en Asie-Mineure, d'où ils s'étaient répandus en Italie avant ou pendant l'ambassade dont nous devons la connaissance à Philostrate.

La littérature romaine nous fournit encore une allusion très intéressante au décret de Domitien, allusion évidemment an-

1. Suet., *Domit.*, XIV : *Ut edicti de excidendis vineis propositi gratiam facere non alia magis re compulsus credatur quam quod sparsi libelli cum his versibus erant :*

Κἂν με φάγῃς ἐπὶ ῥίζαν, ὅμως ἔτι καρποφορήσω
Ὅσσον ἐπισπεῖσαι Καίσαρι θυομένῳ.

Digitized by Google

térieure à l'époque où il fut rapporté. Le quatrième livre des *Silves* de Stace fut publié en 95, un an avant la mort de Domitien; mais il est certain que les pièces qui le composent ont été écrites antérieurement à cette date, c'est-à-dire à partir de 93, date probable de la publication du troisième livre. L'une de ces pièces célèbre la voie Domitienne, récemment réparée par l'empereur, dont Stace vante les bienfaits avec sa servilité habituelle. Il le félicite, entre autres, d'avoir rendu à Cérès les champs qu'on lui refusait depuis longtemps et la terre enfin revenue à la sobriété :

Qui castae Cereri diu negata
Reddit jugera sobriasque terras[1].

Le traducteur de la collection Nisard se contente d'écrire : « Celui qui rend à la chaste Cérès des terrains stériles et longtemps abandonnés. » C'est oublier que Stace est un écrivain soigneux, qui n'emploie pas les mots au hasard ni sans intention. *Sobriae terrae*, ce sont les campagnes où ne règne pas, c'est-à-dire où ne règne plus Bacchus, où la vigne, qui donne l'ivresse, a fait place au blé, qui soutient la vie. Du reste, dans la *Silve* qui précède celle où se lisent ces vers, on trouve déjà l'expression *sobria rura*. L'empereur a offert un banquet à mille Romains de distinction; Cérès et Bacchus ont rivalisé de zèle pour les satisfaire. « Ainsi roula jadis, versant l'abondance, la roue du char aérien de Triptolème; ainsi Lyaeus (Bacchus) ombragea des pampres de la vigne les collines jusqu'alors nues et les campagnes encore sobres. »

Sic vitifero sub palmite nudos
Umbravit colles et sobria rura Lyæus[2].

Le sens que Stace attache à l'épithète *sobrius* est donc tout à fait précis. Il est remarquable qu'il oppose ainsi, dans deux pièces qui se suivent, les divinités tutélaires du blé et de la vigne, Cérès et Bacchus. Cela devait être un lieu commun en ces années 92-94 où la surproduction du vin, accompagnant la disette de blé,

1. Stace, *Silves*, IV, 3.
2. Stace, *Silves*, IV, 2, 36.

Digitized by Google

donnait lieu à des plaintes et faisait germer des projets de réforme. Lorsque Stace écrivit la troisième *Silve* de son quatrième livre, le décret de Domitien avait paru et le poète l'en félicite, comme d'une victoire remportée, grâce à lui, par la grave et chaste Cérès sur le bruyant et turbulent Bacchus.

Le passage cité de Stace, poète officieux et presque officiel, est particulièrement intéressant en ce qu'il indique le motif allégué par Domitien pour justifier son décret contre les vignes. A cet égard, les auteurs dont nous avons conservé les témoignages paraissent, au premier examen, en désaccord, car Suétone allègue la disette du blé, *inopia frumenti*, et Philostrate les effets troublants du vin sur la paix publique dans les villes d'Asie. Mais les vers de Stace semblent prouver que Domitien invoqua à la fois ces deux motifs : la culture de la vigne devait être restreinte parce que le vin est plus nuisible qu'utile à l'homme, dont la sobriété est une vertu essentielle, et parce que les terres envahies par les vignes doivent être rendues, pour éviter la disette, à la culture du blé.

Ces motifs allégués par Domitien étaient-ils sincères? On a quelque raison d'en douter. Il arrive souvent, en effet, même de nos jours, que les considérants d'un décret ne donnent qu'une idée incomplète ou inexacte des intentions qui l'ont inspiré. En particulier, les mesures illibérales, de protection ou de prohibition, se colorent volontiers de motifs de morale ou d'hygiène dont le législateur s'est avisé après coup. Ainsi, les pays qui exportent beaucoup de bétail ou de viande ont souvent vu leur activité ralentie ou arrêtée par des prohibitions qui alléguaient l'existence d'épizooties dans ces pays ou de trichine dans les viandes, alors qu'il s'agissait surtout de protéger les intérêts de ceux qui se sentaient menacés par la concurrence[1]. Il est évident que Do-

1. Je lis dans le *Temps* du 12 septembre 1901 ces réflexions fort justes signées d' « un vigneron », préoccupé des droits énormes qui pèsent sur l'exportation des vins français : « N'oublions pas que, si l'intérêt gouverne le monde, la première des favorites de ce sultan s'appelle l'Hypocrisie. Le vin peut donc s'attendre à être taxé pour immoralité. Tels dignes personnages qui ont fait la guerre pour être autorisés à répandre l'opium en Chine, tel commanditaire de ces gin-boats qui débarquent par soixante mille caisses à la fois l'alcool frelaté

Digitized by Google

mitien aurait pu être amené à prendre la même décision s'il avait voulu défendre, contre l'importation de vins provinciaux, les viticulteurs de l'Italie. Or, nous avons tout lieu de croire que tel était bien le fond de sa pensée.

D'abord, il était absurde d'alléguer que la destruction des vignes dût nécessairement avoir pour conséquence l'accroissement des emblavures. Les terres à vigne ne peuvent pas, sauf exceptions, être transformées en bonnes terres à blé, et réciproquement. Comme l'enseignait déjà Virgile :

Hic segetes, illic veniunt felicius uvae.

Sous le haut Empire, l'Afrique et l'Égypte produisaient du blé en telle abondance et, vu le bon marché de la main d'œuvre, à si bas prix que seules des terres particulièrement aptes à cette culture pouvaient entrer en concurrence avec elles sur le marché romain. Un grand propriétaire foncier, comme cet Ursus auquel Stace adressa une de ses *Silves* [1], possédait des terres près du Vésuve, à Locres, à Pollente en Ligurie, en Lucanie, sur le Tibre; mais comme Stace dit expressément que ses terres à blé étaient en Crète et en Cyrénaïque, il faut en conclure que ses domaines italiens se composaient de vignobles, de prairies et de forêts. Le provincial pouvait produire du blé pour sa consommation et pour celle de la ville voisine, si cette ville n'était pas un port de mer ou située sur une rivière d'accès facile ; au cas contraire, il devait renoncer à ce débouché ou y vendre à perte, du moins dans les années d'abondance et les années moyennes. En Italie, la culture du blé était presque impossible, et cela pour deux motifs : la main d'œuvre était relativement chère et les grands acheteurs, l'État et les villes qui distribuaient le pain gratuitement, étaient obligés, pour ne pas succomber à cette charge, d'en acquérir de grandes quantités au meilleur compte possible. Seuls les navires venant d'Afrique et d'Égypte, d'où les

sur la côte de Guinée, toute une armée de pharisiens, de *total abstinents*, se voileront la face à la pensée que le peuple, tout au moins le demi-peuple, pourrait boire du vin à peu près au prix qu'il vaut ».

1. Staces, *Silves*, II, 6.

Digitized by Google

frais de transport étaient presque nuls, pouvaient, en temps normal, fournir du blé dans ces conditions. L'acheteur au détail était rare, puisque l'État était à la fois acheteur en gros et détaillant. Ainsi, si l'on ne veut pas supposer que les conseillers de Domitien et l'empereur lui-même fussent tout à fait ignorants des conditions économiques de l'Empire, on ne saurait admettre qu'il ait cru sérieusement encourager la production du blé en limitant en Italie et en supprimant ailleurs celle de la vigne. Les anciens n'étaient sans doute pas de grands économistes; mais nous avons la preuve que, dès le début de l'Empire, on avait discerné dans le rôle de l'État, acheteur et distributeur de blé, la cause efficace de la diminution des emblavements en Italie. Suétone rapporte qu'à la suite d'une famine qui l'avait obligé à chasser beaucoup d'étrangers de Rome, Auguste voulut supprimer les distributions de blé, *quod earum fiducia cultura agrorum cessaret* ; mais il ne donna pas suite à son projet, parce qu'il se dit que s'il supprimait ces distributions, son successeur se hâterait de les rétablir. Le mot *fiducia,* dans le texte de Suétone, prête à l'équivoque; ce n'est pas la certitude qu'on avait de recevoir du blé de l'État qui empêchait d'en produire, puisque les bénéficiaires des distributions étaient les citadins, tandis que les producteurs de blé étaient les habitants des campagnes. Auguste a sans doute voulu dire que ce qui détournait les paysans italiens de la culture était le fait constant que l'État distribuait à leurs clients naturels, les citadins, du blé acheté ailleurs que chez eux. Cette réserve faite sur l'interprétation littérale du texte, il est certain qu'Auguste a discerné clairement une des causes économiques les plus profondes qui ont amené la ruine de l'Italie et accéléré celle de l'Empire.

Une fois que l'Italie et celles des provinces où le sol n'était pas tout à fait favorable aux céréales ne pouvaient plus produire du blé, ou n'en produisaient que pour la consommation locale, il n'y avait, pour les possesseurs de domaines, que trois partis à prendre : ou les laisser improductifs, ou les transformer en terrains de pâturage, ou en faire des vignobles et des olivettes. Le

Digitized by Google

premier parti fut adopté, dès le Ier siècle, par beaucoup de riches Romains, qui, possédant d'autres sources de revenus, banques ou fabriques, aimèrent mieux aménager leurs terres italiennes en parcs que de les exploiter à perte ; les deux autres trouvèrent successivement des avocats parmi les agronomes. Caton mettait en première ligne, dans la classification des terres, les vignobles de gros rapport; les prairies et les terres à blé ne venaient pour lui qu'en cinquième et en sixième lieu. Scrofa, dans le *De Re rustica* de Varron[1], combat cette manière de voir et donne la préférence aux prairies; les adversaires de la vigne, dit-il, prétendent que les frais de culture en absorbent le produit. C'est que déjà la hausse du prix de la main d'œuvre s'était fait sentir, peut-être à la suite des guerres serviles, qui avaient diminué d'une manière effrayante le nombre des esclaves. En revanche, Columelle est un partisan décidé de la vigne et combat ceux qui lui préfèrent les prairies et les forêts[2]. D'après les expressions qu'il emploie dans son plaidoyer, on voit qu'a son époque l'agriculture italienne hésitait encore et que beaucoup de propriétaires ne pouvaient se décider à planter des vignes; Columelle essaie de leur persuader qu'ils ont tort. Cet agronome distingué, dans le troisième livre de son ouvrage, parle de Sénèque comme encore vivant; il l'a donc écrit avant 65. D'autre part, Pline le cite à plusieurs reprises parmi ses autorités; il était donc mort avant 77, date de la publication de l'*Histoire Naturelle*. On peut considérer que l'influence de Columelle s'exerça surtout dans la période de 50 à 65, c'est-à-dire sous les règnes de Claude et de Néron. M. O. Seeck a émis l'hypothèse ingénieuse que le plaidoyer de Columelle en faveur de la vigne fut très écouté et eut pour résultat la multiplication inconsidérée des vignobles, particulièrement en Italie[3]. Vers l'an 70, au livre XIV de son *Histoire Naturelle*, Pline note une espèce de raisin, répandue depuis peu en Gaule, qui, dit-il, était inconnue de Virgile, mort il y a quatre-

1. Varron, *De Re rust.*, I, 7.
2. Columelle, III, 3, 1.
3. Seeck, *Gesch. des Untergangs der antiken Welt*, t. I, p. 371.

Digitized by Google

vingt-dix ans[1]. Plus loin, il écrit : « On a trouvé il y a sept ans, à Alba Helvia, dans la Narbonnaise, une vigne dont la floraison passe en un jour, ce qui la met grandement à l'abri des accidents. On la nomme *narbonique* (ou *carbonique*)[2] ; aujourd'hui, toute la province en fait des plants. » Puis il fait observer que Caton l'Ancien, mort vers l'an 600 de Rome, n'a nommé que peu d'espèces de vignes, alors qu'on en connaît un très grand nombre, tant les progrès accomplis depuis dans cette culture étaient considérables. Il cite des exemples contemporains comme celui du grammairien Palémon qui acheta « il y a vingt ans », c'est-à-dire vers l'an 50, un domaine de 600.000 sesterces à dix milles de Rome et en tira, au bout de huit ans, une vendange valant 400.000 sesterces. « Tout le monde, dit-il, courait voir les monceaux de raisin dans ces vignobles », dont Sénèque se rendit acquéreur au quadruple de leur prix d'achat. On conçoit que l'exemple d'une fortune si rapide, l'espoir de bénéfices aussi considérables aient contribué, non moins que les écrits de Columelle, à encourager la culture de la vigne en Italie et en Gaule. Du temps de Pline, on ne voyait pas encore le revers de la médaille; il ne parle nulle part d'un excès de production, mais insiste, au contraire, sur le fait qu'un bon vignoble peut rapporter autant à l'agriculteur que le commerce de la mer Rouge ou de l'Océan Indien à un marchand. Pourtant, en parlant du vin de Falerne, autrefois si célèbre, Pline regrette que le mérite en ait baissé, parce que, dit-il, on vise plus à la quantité qu'à la qualité (*copiae potius quam bonitati*). C'est là une indication précieuse et qui, donnée à propos de la culture d'un seul vignoble, s'appliquait sans doute à beaucoup d'autres. Le jour n'était pas éloigné où cette masse énorme de vins italiens et provinciaux ne trouverait plus de débit et où l'extrême abondance provoquerait un effondrement des prix. Ce phénomène paraît s'être produit sous Domitien, aux environs de l'an 90, treize ans environ

1. Pline, *Hist. Nat.*, XIV, 3.
2. *Carbunica*, dans le Vatic. 3861; vulgate *Narbonica*.

Digitized by Google

après la publication de l'ouvrage de Pline. Comme, vers la même époque, les récoltes de blé vinrent à manquer, il en résulta un mécontentement général, les riches ne pouvant se débarrasser de leurs vins et les pauvres étant obligés de payer le grain cher, là où ils ne le recevaient pas pour rien.

La conduite fâcheuse de Domitien, à partir de l'an 90, semble provoquée par le mécontentement né de ce malaise économique, dont la phrase citée de l'*Apocalypse* atteste la généralité. En 90, Domitien rend un édit d'expulsion contre les philosophes; Agricola refuse de rentrer dans la vie publique; Tacite quitte Rome avec sa femme. La même année, au mois de décembre, Domitien, à l'occasion des Saturnales, ordonne d'énormes distributions de vivres au peuple, auquel il prodigue non seulement le pain, qui était cher, mais le vin, qui était à vil prix. *Largi flumina quis canat Lyaei*? s'écrie Stace[1]. Il semble bien que l'empereur ait essayé, par un achat de vin très considérable, de remédier à la surproduction et à la mévente. En 92 se place l'édit contre les vignes et Domitien passe les huit derniers mois de l'année loin de Rome. En 93, année de la mission de Scopélianos, il redouble de persécutions contre les philosophes et l'opposition stoïcienne; il paraît aussi y avoir enveloppé les chrétiens, car l'*Apocalypse*, que nous plaçons en 93, fait allusion aux épreuves que subissent les Église d'Asie et en prévoit de plus cruelles dans un avenir prochain.

Dès l'an 88, date de la publication du troisième livre des *Épigrammes* de Martial, nous trouvons une allusion évidente à la surproduction du vin en Italie. Il y avait, dans la région de Ravenne, une espèce de vigne particulièrement féconde, dont parlent Columelle et Pline; les récoltes qu'on en tirait étaient si abondantes qu'on ne savait comment s'en défaire. Martial dit qu'il aimerait mieux posséder à Ravenne une citerne qu'un vignoble, parce qu'il trouverait plus aisément le débit de l'eau que celui du vin :

1. Stace, *Silves*, I, 6, 95.

Digitized by Google

Sit cisterna mihi quam vinea malo Ravennae,
Cum possim multo vendere pluris aquam[1].

Dans l'épigramme suivante, il accuse plaisamment un cabaretier de Ravenne de l'avoir trompé, parce qu'il lui a donné du vin pur, alors que Martial demandait du vin mouillé :

Callidus imposuit nuper mihi copo Ravennae :
Cum peterem mixtum, vendidit ille merum.

L'épigramme, plus que tout autre genre littéraire, comporte ce qu'on appelle aujourd'hui l'*actualité*; Martial écrivait pour des gens qui n'avaient pas besoin d'un commentaire pour l'entendre. Évidemment, à Rome, on était fort bien informé de la mévente des vins dans la région de Ravenne; et ce ne devait pas être une simple crise locale, sans quoi elle n'eût intéressé que les Ravennates. C'était l'annonce d'un état de choses dont on s'inquiétait déjà partout, qui allait s'aggraver dans les années suivantes et provoquer le décret de Domitien.

Le but nettement protectionniste que nous attribuons à ce décret — faute d'en pouvoir prendre au sérieux les considérants officiels — paraît, au premier abord, en contradiction avec les idées des peuples anciens, à qui la notion des droits protecteurs est restée étrangère. Nous avons, il est vrai, quelques exemples de prohibitions absolues; ainsi les Athéniens, à une certaine époque, ont interdit l'exportation des figues; les Nerviens, au dire de César[2], défendaient l'importation du vin (*nihil pati vini... inferri*) et les lois du Bas-Empire interdisaient sous les peines les plus sévères l'introduction du fer et de certaines denrées chez les Barbares[3]. En outre, les Romains avaient un système très développé de douanes, de droits de port, de péages et d'octrois. Mais rien, dans ce que nous savons, ne ressemble à un tarif protecteur, destiné à défendre le travail d'un pays contre les importations des pays voisins. Les douanes antiques étaient purement fiscales;

1. Martial, III, 56. Cf. Hehn, *Kulturpflanzen*, 5e éd. p. 67.
2. César, *Bell. Gall.*, II, 15.
3. Cf. Cagnat, *Impôts indirects chez les Romains*, p. 4.

Digitized by Google

l'État cherchait à tirer un revenu de la circulation des marchandises, mais ne se préoccupait nullement de la régler au profit de telle ou telle région, de telle ou telle catégorie de producteurs. Du reste, le Moyen Age, jusqu'au XIIIe siècle, n'a pas connu davantage la protection douanière; même à cette époque, on trouve partout des prohibitions d'exporter les denrées nécessaires et les métaux précieux, plutôt que des entraves raisonnées à l'importation de certains produits. C'est seulement au XVIe siècle que les tarifs protecteurs apparurent, pour trouver leur expression plus complète au XVIIe siècle, avec le système de Colbert. A la crainte d'exporter avait succédé le désir de vendre, sous la double influence de la théorie de la balance du commerce et de l'usage des *pactes coloniaux*, obligeant les colonies d'acheter, à titre exclusif, les produits de la métropole et leur interdisant, de façon plus ou moins absolue, d'y faire concurrence[1].

Si les Romains du temps de l'Empire avaient eu cette conception si simple d'un droit fixe ou mobile sur les blés de l'Afrique et de l'Égypte, comme sur les vins ou les huiles des autres provinces, l'agriculture italienne aurait pu être sauvée de la crise qui finit par couvrir la péninsule de *latifundia*. Il serait oiseux de chercher pourquoi cette idée n'est pas venue aux Romains; mais on peut faire observer que l'industrie était encore dans l'enfance (conséquence naturelle de l'esclavage) et que le gouvernement impérial fut toujours préoccupé de l'armée et de la plèbe urbaine plus que de la population agricole de l'Italie. Un tarif protecteur aurait fait bénéficier celle-ci d'une sorte d'impôt levé sur les consommateurs les plus nombreux, c'est-à-

1. Pendant la seconde moitié du XIIIe siècle, la France prohibait l'exportation des grains, du vin, des chevaux, des armes, des métaux précieux. A la même époque, Venise frappait d'exclusion les marchandises semblables à celles qu'elle fabriquait de préférence, glaces, verreries, tissus de soie, etc., et prohibait l'émigration de ses ouvriers. Au commencement du XIVe siècle (1304), Philippe le Bel ajouta, aux prohibitions existantes, celle d'exporter les matières propres à la fabrication et à la teinture des étoffes. En 1538, ordonnance prohibant l'importation des draps étrangers, etc. Cf. Pigeonneau, *Hist. du commerce*, t. II, p. 66 et Levasseur, *Hist. des classes ouvrières en France*, 2e éd., t. II, p. 46.

Digitized by Google

dire sur la population des villes; il aurait, en outre, créé du mécontentement dans les provinces, où se recrutaient et où stationnaient les armées. Ainsi, lors même qu'un empereur romain eût voulu organiser la protection, il aurait hésité à le faire, tout comme Auguste — nous l'avons vu plus haut — ne put se résoudre à supprimer les distributions publiques de blé dont il comprenait cependant tous les périls.

Mais les tarifs protecteurs des peuples modernes, complétés souvent par le système des primes à la sortie, ne sont qu'une forme raffinée et savante de la lutte économique. Or, cette lutte est de tous les temps et a causé d'innombrables guerres avant de donner lieu à l'imposition de droits d'entrée sur les marchandises. A l'époque où l'on n'avait pas encore imaginé de créer ces barrières artificielles, le producteur ou le commerçant, menacé dans sa production ou dans son commerce, pouvait, soit anéantir ses concurrents par une guerre heureuse, soit leur interdire toute concurrence s'ils étaient sujets à ses volontés. Pour protéger les vignes italiennes, au Ier siècle, le moyen le plus simple était de faire arracher les autres et d'interdire qu'on en plantât de nouvelles. Telle fut, croyons-nous, la pensée de Domitien et nous avons d'autant plus le droit de la lui attribuer qu'il pouvait trouver, dans l'histoire du passé de Rome, une mesure analogue qui constituait un précédent[1]. Cette mesure nous est connue par un seul texte de Cicéron, et ce texte appartient au *De Republica*, qui n'a été déchiffré qu'au XIXe siècle sur un palimpseste. Il est donc permis de croire qu'il y a eu bien des mesures analogues, mais dont les historiens, trop préoccupés de politique et de guerres, ont négligé de nous transmettre le souvenir.

Le dialogue *De Republica* est censé avoir lieu en l'an 129. Cicéron y met les mots que voici dans la bouche du second Africain[2] : « Nous, Romains, les plus justes des hommes, nous in-

1. Cf. Seeck, *Geschichte des Untergangs der antiken Welt*, I, p. 371, qui a e premier mis en lumière les procédés « protectionnistes » de l'aristocratie terrienne en Italie.

2. Cic., *De Rep.*, III, 6, 9.

Digitized by Google

terdisons aux nations transalpines la culture de la vigne et de l'olivier, pour augmenter la valeur de nos olivettes et de nos vignobles; c'est un acte de prudence, non de justice, et vous voyez en quoi la sagesse diffère de l'équité. » Ce passage ne peut s'appliquer à Marseille, alliée des Romains, dont le territoire propre était planté de vignes et d'oliviers, depuis que les Phocéens y avaient introduit ces cultures[1]. D'autre part, il ne peut viser les Salluviens, les Voconces, les Arvernes, etc., avec lesquels Rome n'entra en conflit qu'en 125, quatre ans après l'époque présumée du *De Republica*. Force est donc d'admettre, avec Mommsen[2], qu'il s'agit d'une condition de la paix imposée, vers 153, aux Oxybes et aux Déciates, peuplades ligures à l'ouest du Var, que les Romains avaient vaincues en 154 et dont ils avaient placé le territoire sous l'autorité de leurs alliés marseillais.

Il est peu probable que cet exemple n'ait pas été suivi plus tard, lorsque la conquête romaine s'avança vers l'intérieur de la Gaule[3]. On peut affirmer, je crois, que, jusqu'à l'époque de l'organisation de la Gaule par les Romains, il n'y eut de vignobles gaulois que dans la banlieue de Marseille. Posidonius, qui visita la Gaule vers l'an 100 av. J.-C., dit expressément que le peuple ne boit que de la cervoise et que les riches seulement reçoivent du vin de l'Italie ou de Marseille[4]. C'est à tort que Hehn a cité Justin à l'appui de son opinion que les Gaulois de l'intérieur et même les tribus éloignées (*die entfernteren Stämme*) auraient appris des Marseillais la culture de la vigne et la fabrication du vin[5]. La phrase de Justin[6] : *tunc et vitem putare, tunc olivam*

1. Strabon, IV, p. 179; Justin, XLIII, 4; cf. Athénée, I, 48, p. 27.
2. Mommsen, *Röm. Gesch.*, t. II, p. 160.
3. Sur la culture de la vigne en Gaule, voir le programme de P. Weise, *Beiträge zur Geschichte des römischen Weinbaues in Gallien und an der Mosel*, Hambourg, 1901.
4. Cf. Athénée, IV, 36, p. 152; Diod., V, 26.
5. Hehn, *Kulturpflanzen*, 5e éd., p. 70. Cf. Varron, *De Re Rust.*, I, 7, 8. Dans ce passage, un des lieutenants de César, Cn. Tremellius Scrofa, dit que lorsqu'il commandait des troupes romaines dans l'intérieur de la Gaule transalpine, près du Rhin, il a vu des contrées où il n'y avait ni vignes, ni oliviers, ni arbres fruitiers d'aucune sorte.
6. Justin, XLIII, 4.

Digitized by Google

serere consueverunt, s'applique uniquement aux Gaulois de Marseille et des environs immédiats de cette ville. Il ne faut pas interpréter autrement le mot de Macrobe dans son commentaire du Songe de Scipion : *Galli vitem vel cultum olivae, Roma jam adolescente, didicerunt*[1]. C'est encore des Marseillais qu'il s'agit, et peut-être de quelques bourgades voisines. Si, en 154, Rome interdit la culture de l'olivier et de la vigne à des peuplades ligures placées par elle sous l'autorité de Marseille, c'est sans doute qu'elle craignait de leur voir suivre l'exemple de la grande ville grecque et jouir de la même immunité; mais rien n'autorise à croire que ces cultures existassent déjà chez ces peuples. Cela posé, je crois nécessaire d'admettre qu'il y eut une loi, non mentionnée dans nos textes, qui, jusqu'à la conquête de César, prohiba la culture de la vigne dans la Narbonnaise, province constituée vers 120 av. J.-C. Sans cela, on ne comprendrait pas qu'avant l'époque impériale il ne soit jamais question des vins de la Gaule, ni qu'une population aussi industrieuse que celle de la Province se fût privée de cette source de richesses. Peut être objectera-t-on que les Gaulois de ce temps-là n'aimaient pas le vin, comme Posidonius nous dit qu'ils n'aimaient pas l'huile d'olive, parce qu'elle était rare et qu'ils n'y étaient pas accoutumés. Mais nous avons, au contraire, la preuve que les Gaulois de la Province et même de la Gaule indépendante aimaient le vin; seulement, ils achetaient du vin italien et devaient nécessairement le payer cher à cause des frais de transport[2]. Nous savons cela surtout par ce qui reste du plaidoyer de Cicéron pour Fonteius, personnage équivoque qui gouverna la Gaule Narbonnaise en qualité de préteur, de 76 à 73, et qui, accusé de toutes sortes de concussions par les Gaulois, fut défendu en 69 par Cicéron. Un des reproches qu'on lui adressait était d'avoir établi, en Gaule, un impôt sur

1. Macrobe, *Somn. Scip.*, II, 10, 8.
2. Ce que Platon dit de l'ivrognerie des Celtes (*Leges*, I, p. 637) ne s'applique pas, comme le croit M. Weise (*op. laud.*, p. 4) aux Celtes de la Gaule, mais certainement à ceux du Danube. On ne peut donc dire qu'ils tiraient leur vin de Marseille.

Digitized by Google

les vins importés d'Italie, *vectigal impositum fructibus nostris*. Or, cette importation devait être très considérable, car Cicéron reconnaît que l'impôt en question a dû rapporter des sommes énormes, *pecuniam permagnam ista ratione cogi potuisse confiteor*. L'impôt variait suivant les localités : à Toulouse, 4 deniers par amphore ; ailleurs, 2 ou 3 victoriats. Il y avait aussi une taxe de 6 deniers par amphore sur le vin importé de la Province « chez l'ennemi », c'est-à-dire dans la Gaule indépendante. Nous ne possédons que des fragments du plaidoyer de Cicéron, particulièrement incomplets en ce qui concerne cette affaire des vins ; mais ce qui reste suffit à montrer que la Province était une excellente cliente pour les possesseurs de vignobles romains. Nous entrevoyons ainsi l'importance que les Romains attachaient à ce commerce et nous comprenons leur irritation contre les peuples qui, comme les Nerviens, alléguaient les dangers de l'ivresse pour prohiber l'importation du vin dans leur pays[1]. Les Nerviens craignaient peut-être les effets débilitants du vin ; mais ils craignaient encore plus, et avec raison, les marchands romains qui, tout en faisant leurs affaires, préparaient la conquête de la Gaule par la fondation de dépôts et de comptoirs. Le fait que César signale, chez les Nerviens, la défense d'introduire du vin, indique assez que, dans le reste de la Gaule, cette marchandise italienne avait libre cours. Ce n'est peut-être pas un paradoxe de prétendre que les marchands de vin italiens ont été les éclaireurs et les fourriers des légions de César.

Après la conquête, la Gaule devint rapidement un pays de vignobles, sans doute parce qu'il était impossible de maintenir une prohibition qui eût lésé, non plus des Barbares, mais des colons romains. Columelle et Pline attestent que la Gaule méridionale envoyait déjà des vins — et même des vins falsifiés — en Italie. Il est question de vins de Bourgogne (ceux de Vienne, des Arvernes, des Séquanes, etc.[2]), et aussi, semble-t-il, d'un cru appar-

1. César, *Bell. Gall.*, II, 15 : *nihil pati vini... inferri, quod iis rebus relanguescere animos.... existimaverunt.*

2. Les mots *Arverno Sequanoque*, dans Pline (XIV, 1, 18), sont des restitutions douteuses ; Detlefsen écrit *Taburno Sotanoque*. Cf. Weise, *op. laud.*, p. 7

Digitized by Google

tenant au domaine actuel des vins de Bordeaux (*vitis Biturica*, *Biturigiaca*)[1]. Nous avons déjà cité un texte de Pline, d'après lequel un plant découvert peu auparavant dans la Narbonnaise s'était répandu, en sept ans, dans toute la Province. Évidemment, la production de la Gaule, en particulier dans la vallée du Rhône, où la voie fluviale facilitait les transports, fut pour quelque chose dans la crise vinicole dont nous avons noté les premiers symptômes en 88. Pline, sans parler encore de surproduction, trouve étonnant (*mirum*) que le vin gaulois plaise en Italie[2] et peut-être se fait-il l'écho des plaintes de viticulteurs romains irrités de la concurrence quand il dénonce les manipulations suspectes que subissent les vins de la Narbonnaise : « Plût au ciel, dit-il, qu'il n'y introduisissent pas des herbes et des substances malfaisantes! N'achètent-ils pas de l'aloës, avec lequel ils en altèrent le goût et la couleur? »

Nous avons vu que le décret de Domitien prétendait ne laisser subsister dans les provinces que la moitié, au plus, des vignes existantes. Quelle moitié s'agissait-il d'épargner? Sans doute celle qui appartenait à des citoyens romains. Mais la prospérité naissante de la Gaule aurait été atteinte par cette mesure insensée autant que la vieille richesse de l'Ionie. Suétone dit que Domitien n'exécuta pas son projet, *nec exsequi rem perseveravit*. Cela ne signifie pas qu'il l'ait tout à fait abandonné, du moins en Occident. Sans vouloir trop presser le sens du verbe *exsequi*, qui signifie « pousser jusqu'au bout », on peut supposer que des deux parties de l'édit, l'une ordonnant l'arrachage d'une moitié des vignes, l'autre défendant d'en planter de nouvelles, la seconde fut appliquée en Gaule, sinon par Domitien lui-même, du moins par quelqu'un de ses successeurs. Cette hypothèse semble absolument nécessitée par les trois textes concernant l'empereur Probus qui, vers 280, permit « à tous » de planter des vignobles dans la vallée du Danube et dans la partie occidentale de l'Empire :

1. Pline, XIV, 2, 27; Colum., *R. Rust.*, III, 2, 19; 2, 28; 7, 1; 9, 1; 21, 3. Voir Hehn, *Kulturpflanzen*[5], p. 71; Weise, *op laud.*, p. 7.
2. Pline, *Hist. Nat.*, XIV, 39.

Digitized by Google

Gallis omnibus et Hispaniis ac Britanniis hinc permisit ut vites haberent vinumque conficerent[1]. — *Vineas Gallos et Pannonios habere permisit*[2]. — *Hic Galliam Pannoniasque et Mœsorum colles vinetis replevit*[3]. — Le troisième de ces textes est peu significatif, mais les deux premiers sont formels : les mots *permisit omnibus* indiquent nettement la levée d'une interdiction partielle, qui pesait probablement moins sur la culture de la vigne que sur la fabrication du vin (*vinum... conficerent*)[4]. Comme on ne nous dit rien de tel touchant la Grèce et l'Asie Mineure, il faut que la mesure prohibitive ait épargné ces pays, ce qui est d'ailleurs impliqué par les textes cités plus haut de Philostrate, car il n'aurait pas célébré le succès complet de la légation de Scopélianos s'il y avait eu en Asie, au temps où il écrivait (vers l'an 200), des entraves à la libre production du vin. Tout porte donc à croire que la seconde partie du décret de Domitien resta, dans une certaine mesure, valable pour les pays d'Europe, ou fut renouvelée sous les Antonins. C'est seulement à la fin du IIIe siècle et au IVe que nous possédons des témoignages certains sur la prospérité de la viticulture dans l'est et le nord-est de la Gaule[5]. Ainsi la grande crise de mévente des vins, vers l'an 90 av. J.-C., est un des événements économiques les plus importants de l'histoire de l'Empire, puisqu'il en résulta, pour bon nombre de provinces, une sensible restriction de la culture, qui fut plus ou moins maintenue pendant deux siècles[6]. L'agriculture italienne dut en profiter

1. Vopiscus, *Probus*, XVIII.
2. Eutrope, XVII.
3. Aurel. Vict., *de Caesar.*, XXXVII, 2.
4. Weise (*op. laud.*, p. 11) ne veut rien admettre de tel et prétend que le texte de Vopiscus est *direkt unsinnig*. Je ne crois pas qu'on puisse l'écarter aussi aisément.
5. Weise, *op. laud.*, p. 13. Les textes allégués sont *Paneg.*, III, 15; VIII, 6; Ausone, *Moselle*, 18 sq.
6. Bien entendu, il ne s'agit pas d'une prohibition absolue, que le texte de Suétone n'implique pas, non plus que celui de Vopiscus (*Gallis* omnibus... *permisit... ut vinum conficerent*, où le mot *omnibus* est important). Peut-être le droit de planter des vignes nouvelles resta-t-il simplement subordonné à une autorisation du gouverneur romain. M. Weise a d'ailleurs prouvé, par les découvertes archéologiques faites à Neumagen près de Trèves et à Cobern près de

Digitized by Google

et c'est sans doute un des motifs qui expliquent sa prospérité relative au temps de Pline le Jeune, sous Trajan. Cependant, lorsque ce propriétaire avisé craint d'acquérir pour trois millions de sesterces un domaine qui avait été autrefois payé cinq millions, il nous avertit que le temps de la grande hausse des terres à vignes, provoquée par des spéculations retentissantes comme celle de Remmius Palémon, était passé et n'était plus qu'un souvenir[1].

On a dit parfois que les siècles antérieurs au XIXe avaient surtout connu des disettes et qu'il était réservé à notre temps de souffrir d'un autre fléau, la surproduction et la mévente. Il serait facile de démontrer que rien n'est plus faux. Pline le Jeune lui-même parle d'une mévente occasionnée par une récolte trop abondante. Il écrit à un ami : « *In regione transpadana summa abundantia, sed par vilitas nuntiatur* »[2]. Le mot *mévente* n'est pas dans les dictionnaires français-latins ; si on l'y introduisait, il faudrait le traduire par *vilitas*. Jusqu'à l'époque, voisine de nous, où les communications sont devenues faciles, où les douanes intérieures ont disparu, la mévente des produits de la terre n'était pas un phénomène exceptionnel, mais la règle ; seulement, les pays à mévente et les pays à disette voisinaient, comme on le constatait encore dans la France du XVIIIe siècle, à la veille des réformes de Turgot. Ce qui caractérise notre temps, ce n'est donc pas la surproduction, mais l'attention et la sollicitude qu'elle éveille. Cette attention et cette sollicitude sont très légitimes, car la mévente des choses nécessaires à la vie est un véritable scandale économique ; elle témoigne toujours soit d'un défaut dans les communications, soit des vices et des abus du régime fiscal.

La mévente des denrées ne résulte pas, en effet, d'une disproportion entre la production et les besoins, mais entre la produc-

Coblence, que la culture de la vigne et la fabrication du vin ont fleuri dès le IIe siècle dans la vallée de la Moselle et sur la rive gauche du Rhin (*op. laud.* p. 17, 31, 37).

1. Pline, *Epist.*, III, 19.
2. Pline, *Epist.*, IV, 6.

Digitized by Google

tion des uns et celle des autres. L'exemple de l'Italie actuelle est tout à fait concluant à cet égard. La mévente des vins y sévit de la façon la plus fâcheuse. Est-ce que le désir d'y boire du vin fait défaut? Non, répond une satistique récente, car si l'usage du vin est général dans 3.254 communes du royaume, il est rare dans 4.641 autres et, dans 363 communes, on ne boit que de l'eau[1]. Donc, plus de la moitié des Italiens boivent moins de vin qu'ils ne voudraient ou n'en boivent pas du tout; c'est qu'ils n'ont pas, comme on dit, les moyens d'en acheter, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent échanger un travail utile, par l'intermédiaire de l'argent monnayé, contre le produit du travail utile des vignerons. Il s'ensuit que la vraie cause de la mévente d'une denrée n'est pas la surproduction de cette denrée, mais l'insuffisance de production de marchandises équivalentes, qui puissent être données en échange. Cette insuffisance de production est une maladie économique, une sorte d'anémie industrielle, qui provient surtout de la stagnation des capitaux ou de leur absorption inconsidérée par le fisc, sous forme d'impôts directs ou indirects, parmi lesquel il faut compter des droits de douane non plus protecteurs, mais oppressifs, comme l'est en Italie le droit d'entrée sur le blé d'Amérique (50 0/0) et sur le café (130 0/0).

Arrêtons ici ces considérations, qui nous éloignent trop du premier siècle de l'Empire, et concluons que le remède des méventes consiste à développer le travail et les échanges, mais non pas, comme se l'est imaginé Domitien en l'an 92, à ravager les terres du voisin.

Salomon Reinach.

1. *Le Siècle*, 28 août 1901.

Digitized by Google

INSCRIPTIONS DE L'OISE

AGER BELLOVACORVM—SYLVANECTES

(*Troisième article*[1].)

194. Mothana (Imtan) dans le royaume Nabatéen.

Inscription mentionnant une Gauloise née à Ratomagos.

A l'extérieur de la mosquée au dessus de la porte; encadré, avec un trait entre les lignes, et bien conservé (Waddington). *Die Inschrift ist nicht mehr am ursprünglichen Orte* (Wetzstein).

Copie de Waddington[2].

τεσσεραχοντουτης στερχορια
γαλλιξενθαδεκιτεπολ.ρατομαγου
μονωνρπεησκαιτομνηματουθωσ
ορασεκθεμελι(ων)μεχρισυψουσφλ.
γεσσικασ(αν)ηρπτεξιδιωνεξετελεσ[εν]
ανάλωσασ✗(μυ)/εενετισλζ

La copie de Wetztein est bien moins correcte. Je noterai toutefois comme variantes : l. 2, ligature de ων dans μον(ων) et 1, 5 fin εξετελεσε[ν]. La lecture du texte n'est pas sans offrir quelques difficultés; Waddington transcrivait ainsi :

Τεσσεραχοντούτης Στερχορία Γάλλιξ ἐνθάδε κεῖτε πόλ(εως) Ῥατομάγου. Μονῶν [ἀ]π' ἐῆς καὶ τὸ μνῆμα τοῦθ', ὡς ὁρᾷς, ἐκ θεμελίων μέχρις ὕψους

1. Voir la *Revue archéologique* de juillet-août 1899 et de septembre-octobre 1901.

2. Je n'ai pas cru nécessaire de donner de ce texte une copie paléographique. Les parenthèses indiquent les ligatures.

Digitized by Google

Φλ(άβιος) Γεσσίκας ἀνήρ π(ο)τ' ἐξ ἰδίων ἐξετέλεσ[εν] ἀναλώσας δηνάρια μύ(ρια) πενταχισχίλια ἐν ἔτ(ε)ι σλζ'. *L'année 237 de Bostra*, ajoute-t-il, *correspond à l'an 342 de notre ère.*

Bibliographie. — Wetzstein, *Abhandl. kgl. akad. Wissensch. Berlin*, 1863, p. 282, n. 63.

Wetztein, *Ausgewählte griechische und lateinische Inschriften gesammelt auf Reisen in den Trachonen und um das Haurdngebirge* (Berlin, 1864, in-4°), p. 282, n° 63.

Waddington, *Insc. gr. et lat. de la Syrie* (Paris, 1870, in-4°), p. 481, n° 2036, atlas, p. 489.

Clermont-Ganneau, *Bull. Soc. ant. Fr.*, 1878, p. 166 (d'après Wadd.).

Renet, *Mém. Soc. Acad. Oise*, 1880, t. XI, 1re partie, p. 140.

Le Blant, *Nouveau recueil*, p. n° 60 (d'après Wadd.).

195. Clermont.

On a découvert il y a quelques années, dans les maçonneries de l'ancien château de Clermont (Oise) et M. Feret a fait déposer dans une salle de la mairie de cette ville, la stèle funéraire d'un Grec mort en Gaule sous la domination romaine. Cette stèle, qui mesure 0m,40 sur 0m,30, est trop fruste dans sa partie supérieure pour que l'on y distingue nettement la figure du personnage représenté; mais la partie inférieure porte une inscription en trois lignes et en caractères du IIe *ou du* IIIe *siècle après J.-C. que d'après l'estampage communiqué par M. Peigné-Delacourt, MM. Egger et Brunet de Presle croient pouvoir lire comme il suit :*

ΑΜΜ]ΩΝΙΕ ΗΦΑΙΣΤΙΩ
Ν]ΟΣΑΛΕΞΑΝΔΡΕΥ
ΑΜΕΜΠΤΕ ΧΑΙΡΕ

(Bull. ant.)

La *pierre* est toujours à la mairie de Clermont. Comme l'a fait remarquer M. Mowat, ce n'est que le moulage en plâtre d'une inscription du Musée d'Amiens. N'ayant réussi à retrouver cette inscription ni dans le *Corpus Inscr. Graec.*, ni dans le *Corpus Inscr. Atticarum*, je ne crois pas inutile d'en donner ici ma copie, faite d'après le moulage de Clermont :

Digitized by Google

[redacted]ΛΜωΝΙΕΗΦΑΙΣΤΙΩ
ΝΟΣΑΛΕΞΑΝΔΡΕΥ
[redacted]ΡΗΣΤΕ ΧΑΙΡΕ

[Ἀ]μμώνιε Ἡφαιστίωνος Ἀλεξανδρεῦ [χ]ρῆστε χαῖρε.

Selon le catalogue du Musée d'Amiens, l'original serait en marbre blanc et aurait été rapporté d'Athènes par le lieutenant-général Théodore de Rumigny.

Bibliographie. — *Catalogue du Musée départemental et communal d'antiquités fondé à Amiens en* 1836 *par la Société des antiquaires de Picardie* (Amiens, 1848, in-8), p. 76, n° 395.

Peigné-Delacourt, *Bull. Soc. ant. Fr.*, 1861, p. 87.

Mowat, *Bull. Soc. ant. Fr.*, 1879, p. 280 (d'après un estampage de J. de Laurière).

Lebègue, *apud* Kaibel, *Inscr. graecae Siciliae et Italiae*, p. 667, n° 2537 (d'après Peigné-Delacourt seulement !).

196. — Mareuil-la-Motte[1].

Don par M. Peyrecave [au Musée de Compiègne] *d'un fragment de poterie romaine portant la marque* ANTOCCINI.O. *trouvé à Mareuil-la-Motte.* (Bull.)

Sans doute inexactement transcrit.

Bibliographie. — *Bull. Soc. hist. Compiègne*, 1878, t. IV, p. 297.

197. — Giraumont[2].

Lieu-dit *le Champ à cailloux.* Estampille sur terre samienne :

MONIANVS

Il faut sans doute lire *Mon*[*t*]*anus.*

Bibliographie. — De Roucy, *Bull. Soc. hist. Compiègne*, 1874, t. II, p. 278 (= *Mél.*, IX, p. 6).

1. Commune située à 16 kilomètres à l'ouest-sud-ouest de Noyon et à 15 kilomètres au nord-nord-ouest de Compiègne.
2. Commune située à 6 kilomètres au nord de Compiègne.

Digitized by Google

198-200. — Clairoix[1].

Camp romain du *Mont-Gannelon*. Estampilles sur terre samienne. Musée de Saint-Germain; mes copies :

198	S.-Germ.	n° 28615	DIORATI	*Diorati*
199		n° 28697	IVVIMR	?
200		n° 28701	▨IIIИ▧	?

Cette dernière estampille est au fond d'une tasse découverte en 1861.

Le n° 200 est inédit.

Bibliographie. — De Roucy, *Bull. Soc. hist. Compiègne*, 1874, t. II, p. 277 (pour le n° 198) et p. 279 (pour le n° 199) (= *Mél.*, IX, pp. 5 et 7).

201. — Cambronne[2].

Lieu-dit le *Vieux-Mont*. Flacon en verre de forme rectangulaire à une anse. Musée de Saint-Germain, n° 14043. Sous le fond on déchiffre la marque suivante en relief; ma copie :

И

Inédit.

Album Cauchemé, pl. 54. (L'album Cauchemé est une série d'excellentes aquarelles d'après les objets découverts dans la Forêt de Compiègne au cours des fouilles d'Albert de Roucy. Cet album, qui est l'œuvre de M. Victor Cauchemé, aujourd'hui inspecteur des bâtiments du palais de Compiègne, appartient à la bibliothèque du Musée de Saint-Germain.

202-204. — Chevincourt[3].

A l'automne de 1867 on se mit en mesure d'établir une nouvelle route partant du lieu-dit le Chemin des Moines. *Les tranchées... mirent à jour nombre de vases et de poteries antiques* (de Roucy).

202. — Vase en terre noire pastillé en blanc à la barbotine. Musée de Saint-Germain, n° 28478.

1. Commune située à 3 kilomètres au nord de Compiègne.
2. Commune située sur la rive droite de l'Oise, à 11 kilomètres de Compiègne et à 11 kilomètres de Noyon.
3. Chevincourt, commune située sur le ruisseau le Matz, affluent de l'Oise, à 14 kilomètres au sud-ouest de Noyon et à 10 kilomètres au nord de Compiègne.

Digitized by Google

Ma copie.

∘ V ∘ I ∘ V ∘ A ∘ S ∘

Vivas.

Bibliographie. — De Roucy, *Bull. Soc. hist. Compiègne*, 1884, t. VI, p. 17 et 1888, t. VII, p. 278, pl, VII, n° 1 (= *Mél.*, I, p. 8).

203. — Coupe en terre noire, pastillée en blanc à la barbotine. Musée de Saint-Germain, n° 13717; ma copie.

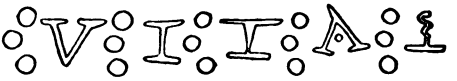

Vivas ou plutôt *Vita.*

Bibliographie. — De Roucy, *Bull. Compiègne*, 1884, t. VI, p. 17, et 1888, t. VIII, p. 278, pl. VII, n° 3 (= *Mél.*, I, p. 8).

204. — *Vase en belle terre rouge de Samos... En barbotine blanche se détachent sans interruption les lettres* ESCA *faisant partie d'une inscription rendue incomplète par une brisure dont on n'a pu retrouver les fragments. Rien ne s'oppose à ce qu'on la complétât sous la forme* VIVESCAS, *série de lettres s'adaptant bien à l'espace réservé à l'inscription* (DE ROUCY).

Sur la planche accompagnant l'article on distingue :

Le point double qui précède de la lettre E semblerait plutôt indiquer que la légende commençait par *esca*...

Bibliographie. — De Roucy, *Bull. Compiègne*, 1884, t. VI, p. 17 et 1888, t. VII, p. 278, pl. VII, n° 2 (= *Mél.*, I, p. 8).

205-206. — Élincourt-Sainte-Marguerite [1].

205. — Le 17 janvier 1861, dans un sarcophage en pierre trouvé à *1200 mètres nord-est du château d'Élincourt*, on découvrit une *coupe en terre rouge vernissée... Au fond de la coupe se*

1. Élincourt-Sainte-Marguerite, commune située à 3 kilomètres au nord-ouest de Chevincourt.

Digitized by Google

trouve un cercle traversé par une bande sur laquelle est inscrit en caractères romains un mot qui peut être **DOCILIS** *ou* **POCILIS** (Maillet).

Docilis.

Bibliographie. — Maillet, *Comité archéologique de Noyon*, 1867, t. II, p. 22.

206. — *M. le Baron Coquebert de Montbret vous a fait connaître que, dans la commune d'Élincourt (Oise)... on avait trouvé dans un cercueil de pierre un vase en terre noire, chargé de traits divers qu'on peut prendre pour des caractères qui seraient inconnus* (Drojat).

Il s'agit sans doute de ces ornements à la roulette si fréquents sur la poterie romaine de très basse époque.

Bibliographie. — Drojat, *Mém. Soc. ant. Fr.*, 1829, t. VIII, p. 2.

207. — *Mon savant confrère M. Michel Hardy a bien voulu me communiquer une copie de l'épitaphe suivante trouvée par M. Darly dans les fouilles d'un cimetière mérovingien à l'Échelle-Saint-Aurin près de Roye, département de la Somme. Cette inscription, qui se lit sur un fragment de la face d'un sarcophage, n'est plus en France. Elle appartient maintenant à Sir John Evans qui l'a emportée en Angleterre. Les caractères, me dit M. Hardy, sont gravés assez profondément; ils présentent, dans le fond, des stries transversales régulièrement espacées produites à l'aide d'un ciseau très étroit* (Le Blant). Retrouvée récemment au British Museum (Don de Sir John Evans) par M. Michon. Je l'y ai vue en juillet 1900 dans la salle des Antiquités chrétiennes, mais faute de temps j'ai dû me borner à contrôler en gros l'exactitude de la lecture publiée par Le Blant, sensiblement identique à celle donnée par M. Michon :

LEVBORICVS
HIC REQVIIS
CIT IN PACE
VIXIT ANN
VS · VIII
+ + +

Leuboricus hic requ(i)escit in pace; vixit ann(o)s VIII.

A noter l'accusatif *annus* pour *annos*.

Le nom propre *Leuboricus* est remarquable.

Digitized by Google

Bibliographie. — Le Blant, *Nouveau recueil*, p. 426, n° 422 (copie de Darly). Michon, *Bull. Soc. ant. Fr.*, 1898, p. 286. M. Michon, sur la foi d'une étiquette inexacte du British Museum, attribue ce texte à Amiens.

De Guyencourt, *Bull. Soc. ant. Picardie*, 1898, p. 139 (d'après Michon).

II. — CIVITAS SILVANECTVM

La cité des Silvanectes est bornée par l'Oise et par l'Autonne. Pline est le premier auteur qui nomme cette peuplade : *Suessiones liberi*, *Ulmanectes liberi*, *Tungri*, *Sunuci*, *Frisiavones*. Ptolémée est plus explicite; entre les Nerviens et les Véromanduens, il place es Σουβάνεκτοι ὧν πόλις ἀπὸ ἀνατολῶν τοῦ Σηκοάνα ποταμοῦ Ῥατόμαγος. M. Longnon a donné de bonnes raisons de croire que c'est à Pondron (*Pontem de Ratomago*) que nous devons chercher le *Ratomagos* de Ptolémée, qui paraît en tout cas ne pas devoir être confondu avec le *vicus Ratumagus* de l'inscription de Hermes.

Les habitants de la cité de Senlis figurent sous le nom de *Silvanectes* dans la *Notice des provinces* et dans la *Notice des dignités*.

En dehors de Senlis, l'*Augustomagus* de la Table de Peutinger et de l'Itinéraire d'Antonin, il n'y a pas de traces d'une localité importante sur le territoire des Silvanectes. A Pondron, une visite rapide ne m'a révélé aucun vestige antique et je ne sache pas qu'on y ait jamais découvert grand'chose d'intéressant.

208-211. — Senlis.

208. — Bloc de pierre calcaire découvert tout au début des fouilles des arènes de Senlis. Conservé au Musée archéologique de cette ville, où je l'ai vu et copié le 14 avril 1898. Voici un dessin de l'inscription qu'on y lit, d'après un très bon estampage que je dois à l'obligeance de M. Margry de Senlis.

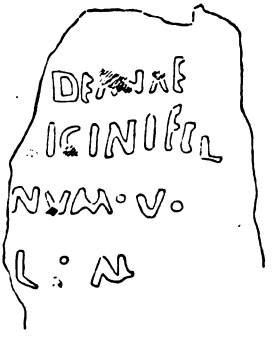

Restitution provisoire :

Digitized by Google

[NVM · AVG]	DEANAE
[C · LICIN ·]	LICINI FIL
[SIG]	NVM · V
[S ·	L · M

Bien entendu on peut à la deuxième ligne restituer n'importe quel nom propre.

Num(ini) Aug(usti) Dianae..... Licini(i) fil(ius) [sig]num. V(otum) [s(olvit)] l(ibens) m(erito).

Le mot *signum* employé concurremment avec la formule *v. s. l. m.* se retrouve à Nantes (*C. I. L.*, XIII, 3101).

Bibliographie. — Blond, *Comité arch. de Senlis*, 1865-66, t. III, pl. II, fig. 4, p. 154.

Magne, *Mémoires lus à la Sorbonne en* 1866 (*Archéologie*) p. 159 (décrit seulement).

Dans le *Comité archéologique de Senlis*, 1872, t. VII, p. XLI, il est longuement question d'une *inscription gauloise* des arènes, inscription dont M. Bertrand aurait demandé le moulage pour le Musée de Saint-Germain. Interrogé à ce sujet, M. Bertrand a eu l'obligeance de me faire savoir que ses souvenirs, très précis sur ce point, lui permettaient d'affirmer que la soi-disant inscription gauloise n'était autre chose que notre dédicace à Diane.

209. — Cachet d'oculiste rectangulaire en *schiste verdâtre* (LONGPÉRIER), en *jade vert clair* (ALLMER), ou en *jaspe* (CATAL. VIVENEL), trouvé avant le mois de février 1869 (FROEHNER) dans les fouilles des arènes de Senlis et conservé aujourd'hui au Musée de Senlis où je l'ai vu en 1896 et en 1898. La clef de la vitrine n'ayant pu être trouvée lors de ma visite, je n'ai pu contrôler sur l'original le texte du cachet; mais M. Vatin, conservateur du musée, a eu l'extrême obligeance de m'en envoyer d'excellentes empreintes en cire à cacheter. D'autres empreintes sont conservés à Compiègne au Musée Vivenel. La pierre, m'écrit M. Vatin, a 0m,035 de longueur sur 0m,026 de largeur maxima. Voici ma copie des empreintes :

Digitized by Google

Face I .S∘LHERMIDI
NΛRDINVM

Face II ⊠ΛVNΛTMΛR
CELPΛCCI
NΛDLIPEXC⊠

Face III S∘LHERMID
DIΛLCPID∘S

Face IV vide

Je ne crois pas que l'A de *Paccian(um)* (face II, l. 2) ait jamais été gravé.

Sol(lii) Hermidi(i) nardinum.

Munat(ii) Marcel(li) Pacci(a)n(um) ad lip(pitudinem) ex o(vo).

Sol(lii) Hermid(ii) dialepidos.

Bibliographie. — Froehner, *Comptes-rendus de la Soc. fr. de numism. et d'arch.*, 1869, t. I, p. 248, d'après une empreinte communiquée par l'abbé Legoix.

*De Longpérier, *Courrier de l'Oise*, 11 juin 1869.

De Longpérier, *Rev. arch.*, 1869, t. XX, p. 61, d'après le *Courrier*.

De Longpérier, *Comité arch. de Senlis*, 1872, t. VIII, p. XXI.

De Longpérier, *Œuvres*, t. III (1883), p. 231, d'après le *Comité*.

<Vatin>, *Notice sur les arènes de Senlis découvertes en* 1865 (Senlis, 1870, in-8), p. 8.

Catalogue du Musée Vivenel (Compiègne, 1870, in-8), p. 140, n° 2068, d'après une empreinte.

Grotefend, *Bullettino dell' Instituto*, 1870, p. 189, d'après la *Revue archéologique*.

Klein, *Bonner Jahrbüch.*, 1875, t. LV, p. 130, n° 125 (= tirage à part, p. 38, n° 125), d'après la *Revue archéologique* et Grotefend.

Allmer, Feuille manuscrite appartenant à M. le capitaine Espérandieu, qui a eu l'obligeance de me la communiquer.

Espérandieu, *Rev. arch.*, 1893, t. XXII, p. 325, n° 168 (= tirage à part, p. 90) d'après les auteurs et 1894, t. XXV, p. 179 (= tirage à part, p. 185) d'après la copie d'Allmer.

210. — Le 14 avril 1898 j'ai vu et copié au Musée de Senlis la marque suivante imprimée en grandes lettres sur un fragment de tuile romaine de provenance locale :

Digitized by Google

ARONIS

... *aronis.*

Inédite.

Allmer. Fiche manuscrite appartenant à M. le capitaine Espérandieu, qui a eu l'obligeance de me la communiquer.

211. — Avant de pouvoir émettre un avis motivé sur le texte suivant, je voudrais des renseignements plus précis que ceux qu'on va lire et que j'ai empruntés à un livre récent de M. l'abbé Eugène Muller :

Arènes de Senlis : ... une pierre aujourd'hui effritée et qui portait en belles majuscules III GRAD POD.

Bibliographie. — Muller, *Senlis et ses environs* (Senlis, 1896, in-8), p. 97.

212. — Pontpoint[1].

Large coupe en terre samienne, conservée au Musée de Saint-Germain, n° 30608. Ma copie de l'estampille imprimée au milieu du fond :

OFSILVIN *Of(ficina) Silvin(i)*

Inédit.

213. — Séry[2].

On trouva en 1764 dans une carrière... un petit vase de terre rouge au fond duquel on lisait :

MALLEDO · F · (GRAVES.)

Malledo f(ecit).

Bibliographie. — Graves, *Notice*, p. 177.
Woillez, *Répertoire*, p. 182 (d'après Graves).

214. — M. Boulet aîné de Pont-Sainte-Maxence est possesseur d'un vase en bronze, portant à sa partie inférieure un graffite assez long en lettres très fines. Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. l'abbé Breuil.

1. Commune située sur la rive gauche de l'Oise à 2 kilomètres à l'est de Pont-Sainte-Maxence.
2. Commune située à 3 kilomètres au N.-O. de Crépy en Valois.

Digitized by Google

III. — CIVITAS SVESSIONVM

Les limites de la *civitas Suessionum* étaient à peu de chose près celles du diocèse de Soissons, comme l'a longuement démontré l'abbé Pécheur[1]; l'Ailette, l'Oise et l'Autonne en formaient les principales frontières fluviales. Je ne m'attarderai pas à énumérer les auteurs qui, depuis César jusqu'à la *Notitia dignitatum*, ont cité le nom des *Suessiones*. Leur chef-lieu Soissons s'appelait à l'époque romaine Augusta Suessionum ; le chef-lieu gaulois Noviodunum se trouvait, probablement, comme je le montrerai plus loin, à l'oppidum de Pommiers.

Les milliaires sont assez nombreux et assez intéressants sur le territoire suession pour mériter d'être mis à part en tête du recueil, d'autant plus que, malgré de nombreuses publications en traitant, ils ont été en général donnés avec une exactitude insuffisante.

Bibliographie. — Voici une liste des principaux auteurs qui ont reproduit dans leurs ouvrages des inscriptions de la cité des Suessions.

Mabillon, le célèbre bénédictin, publia le premier deux inscriptions de Soissons : la pierre d'Isis en 1685 et le milliaire de Vic-sur-Aisne en 1706.

L'abbé Le Beuf découvrit les milliaires de Juvigny. On trouvera des textes du Soissonnais dans plusieurs de ses ouvrages : *Dissertation sur l'histoire ecclésiastique et civile de Paris* (Paris, 1739, 3 vol. in-12); *Dissertation sur l'époque de l'établissement de la religion chrétienne dans le Soissonnois* (Paris, 1737, in-12); *Dissertation sur l'état des anciens habitants du Soissonnois avant la conquête des Gaules par les Francs* (Paris, 1735, in-12). Il faut joindre à ce dernier ouvrage une plaquette, *Pièces critiques faites au sujet de la dissertation de M. Le Beuf*, etc. (Soissons, 1736, in-12) et les *Lettres du R. P. D. Toussaints du Plessis... avec les réponses aux mêmes lettres par M. J. Le Beuf* (Paris, 1736, in-12).

Dom Grenier reproduisit quelques inscriptions dans son *Introduction à l'histoire générale de la Picardie* citée plus haut, t. XXXV, p. 105.

Lemoine, *Histoire des antiquités de la ville de Soissons* (Paris, 1771, in-12), ne donne les textes que de seconde main.

Je n'ai pu trouver ni à la Bibliothèque nationale, ni à celle de la ville de Soissons les brochures du docteur Godelle.

On trouvera peu de chose dans les ouvrages suivants :

1. *Mémoire sur la cité des Suessions* (Soissons, 1878, in-8), extrait du t. VII (1876) du *Bulletin de la Société historique et archéologique de Soissons.*

Digitized by Google

Brayer, *Statistique du département de l'Aisne* (Laon, 1824-1825, 2 vol. in-4).

Henri Martin et Jacob (= Paul Lacroix), *Histoire de Soissons* (Soissons, 1837, 2 vol. in-8).

Leroux, *Histoire de Soissons* (Soissons, 1839, 2 vol. in-8).

Par contre, les périodiques suivants contiennent de nombreux articles de Fleury, Piette, Prioux, Poquet, de Vuillefroy, Laprairie, etc., où j'ai trouvé beaucoup de renseignements intéressants :

Bulletin de la Société académique de Laon (Laon, 1852-1900, 30 vol. in-8).

Société des sciences, arts et belles-lettres de Soissons (Soissons, 1807-08; 2 vol. in-8), très rare.

Publications du Comité archéologique de Soissons (Soissons, 1848, un volume in-4).

Bulletin de la Société historique et archéologique de Soissons (Soissons, 1847-1900, 48 vol. in-8)[1]. Je dois accorder une mention spéciale à l'ouvrage de Piette, *Itinéraires gallo-romains dans le département de l'Aisne* (extrait du *Bull. Laon*, 1856-62; tiré à part, Laon, 1856-62, in-8). Je ne saurais trop recommander ce volume aux personnes désirant étudier la voirie romaine dans le département de l'Aisne.

Le volume de Prioux, *Civitas Suessionum, mémoire pour servir d'éclaircissement à la carte des Suessiones*, Paris, 1861, in-4°, n'ajoute que peu de chose à ses articles antérieurs.

Je ne citerai qu'en passant :

Melleville, *Dictionnaire historique du département de l'Aisne* (Laon, 1865, 2 vol. in-8°).

Mais je signalerai tout particulièrement aux archéologues le bel ouvrage de Fleury, *Antiquités et monuments du département de l'Aisne* (Paris, 1877, 4 vol. in-4°), illustré de nombreuses gravures et où l'on trouvera reproduits tant bien que mal la plus grande partie des textes épigraphiques du département.

Voici maintenant la liste des principaux manuscrits dont je me suis servi :

François Rousseau-Desfontaines[2], *Histoire de Soissons, commencée le 10 janvier 1707* (Bibliothèque de Soissons, ms. n° 231, 2 vol. in-4°).

Pierre Cabaret, *Mémoires pour servir à l'histoire de Soissons et du Soissonnais* (1775-1780) (Bibliothèque de Soissons, ms. n° 224).

Mss. de Léon Renier et du général Creuly.

Le Musée de Soissons est fort bien classé et contient de belles séries archéologiques. Il n'en existe, à ma connaissance, qu'un seul catalogue publié par Watelet et Leroux : *Notice sur le Musée de Soissons* (Soissons, chez Lallart, 1861, in-12) qui ne renferme absolument rien d'épigraphique. M. Collet, conservateur, a mis, à trois reprises, à ma disposition les richesses archéologiques avec une libéralité à laquelle je suis heureux de pouvoir rendre hommage.

1. Je désignerai la première et la dernière de ces publications par les abréviations, *Bull. Laon* et *Bull. Soissons*.

2. Cf. sa biographie dans Dom Grenier, mss. t. 166, f. 129.

Digitized by Google

Je n'ai pas encore visité le Musée de Laon (M. Labouret, conservateur), dont il existe un catalogue de Fleury paru dans le *Bull. Laon*, 1862, t. XIII, pp. I à L en appendice et tiré ensuite à part : *Catalogue du Musée d'art et d'antiquités, fondé à Laon en* 1851 *par la Société académique de Laon.*

Je parlerai en son lieu et place du Musée Vivenel de Compiègne et des collections particulières de cette ville; mais je crois devoir rappeler ici que toute la collection de Laprairie appartient aujourd'hui à M. Michaux, de Soissons, qui me l'a communiquée avec la plus grande obligeance.

A. — *Bornes milliaires.*

215. — Autrèches.

Vers 1800 un ouvrier, creusant un *silo* sur le bord de la Chaussée Brunehaut entre Moulin-sous-Touvent et Autrèches (Oise), non loin de la ferme du Tiolet, découvrit une colonne en pierre, portant une inscription; sans s'en inquiéter davantage, il l'enfouit de nouveau et ne put jamais la retrouver quand on lui demanda de la rechercher.

Ces renseignements m'ont été communiqués de vive voix par M. Flobert d'Autrèches en 1895; ce même archéologue avait jadis signalé cette histoire à Peigné-Delacourt.

Bibliographie. — Consulter Peigné-Delacourt, *Mém. des Antiquaires de Picardie*, 1860, t. XVII, p. 13.

216. — Vic-sur-Aisne.

In praedicto Vico-super-Axonam *nuper effossus est lapis quem milliarem vocant cum hac inscriptione* (Mabillon); *trouvée ensevelie dans la terre dans le jardin dudit château* [de Vic] *en l'année 1706* (Ms. 17577); *découverte dans les dernières années du siècle précédent en travaillant à un bâtiment que M. de Pomponne avait ordonné de construire* (Grenier); *trouvée à Vic-sur-Aisne... en remuant du terroir pour applanir le jardin du chasteau* (Rousseau-Desfontaines); *trouvée en 1685* (Melleville); *en 1712* (Carlier).

Comme on le voit, il règne une certaine obscurité sur la date de la découverte de la pierre; pourtant, si l'on considère qu'elle n'a été publiée qu'en 1706 et que le ms. 17577 de la Bibliothèque nationale a dû être écrit avant 1715 puisqu'il ne cite ni Moreau,

Digitized by Google

ni les Mémoires de Trévoux, on accordera plus de confiance à ce témoignage d'un contemporain, qu'à celui, bien postérieur, d'un Carlier, d'un Dom Grenier, et surtout d'un Melleville. Le monument ne quitta pas Vic-sur-Aisne : on le plaça au milieu de le cour du château où il est en sûreté depuis deux siècles; le calcaire, d'un grain très fin, ne craint pas les intempéries, et l'inscription a conservé une netteté remarquable. La pierre a la forme d'une colonne de 1m,55 de hauteur et de 0m,50 de diamètre surmontant une base cubique : le tout, fût et piédestal, est d'un seul bloc. J'ai visité trois fois Vic-sur-Aisne : en août 1896, le 13 avril 1898 et le 6 avril 1899 : voici ma copie de l'inscription, gravée en lettres de 0m,045 sur le haut de la colonne :

IMP ▾ CAES
MA/RELIOAN
TONINOPIOAVG
BRITANNICOMAX
TRIBPOTXIIIIIMP
IICOSIIIIPPPRO
COSABAVGSVES
LEVG VII

Imp(eratore) Caes(are) M(arco) Aurelio Antonino pio Aug(usto) Britannico max(imo), trib(unicia) pot(estate) XIIII, imp(eratore) II, co(n)s(ule IIII), p(atre) p(atriae), proco(n)s(ule).

Ab Aug(usta) Sues(sionum) leug(ae) VII.

Ligatures de A et V (l. 2), de N et N (l. 4) et de M et P (l. 5).

Bibliographie. — Mabillon, *Annales ordinis Sancti Benedicti* (Paris, 1706, in-fol.), t. III, p. 289.

Rousseau-Desfontaines, *ms. de Soissons*, t. I, f. 15.

Anonyme, *Ms. français*, n° 17577 de la Bibliothèque nationale.

Anonyme, *Lettre à Monsieur *** au sujet d'une inscription trouvée dans sa maison de campagne proche Soissons* (*Mémoires pour l'histoire des Sciences et des Beaux-Arts* dits *Mémoires de Trévoux*, octobre 1715, p. 1828 à 1838).

Moreau de Mautour, *Hist. de l'Acad. des inscr. de 1711 à 1717* (Paris, 1746, in-4°), t. III, p. 232 et planche, pp. 252-253 : copie envoyée par Brulart de Sillery.

[Martène et Durand], *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur* (Paris, 1717-1744, 2 vol. in-4°), t. II (1724), p. 19.

Digitized by Google

Montfaucon, *Supplément de l'antiquité expliquée* (Paris, 1724, in-fol.), t. IV, p. 114, pl. 46 (d'après Moreau).

Dom Bouquet, *Recueil des historiens des Gaules et de la France* (Paris, 1738, in-fol.), t. I, p. 146 (se borne à le citer d'après Montfaucon).

Muratori, *Novus thesaurus* (1739), t. I, p. 457, n° 2 (d'après Bimard) et t. IV, p. 2009, n. 5 (d'après Moreau).

Bouhier, *Ms. français*, n° 20317 de la Bibliothèque nationale, f. 91, n° 69 (d'après Moreau), et f. 438, n° 1687 (d'après les *Mém. de Trévoux*).

Dom Grenier, *Introduction*, ms. f. 324; éd. d'Amiens, p. 448.

Carlier, *Histoire du duché de Valois* (Paris, 1764, 3 vol. in-4°), t. I, p. 45.

Lemoine, *Hist. des ant. de la ville de Soissons*, p. 132 (d'après Moreau).

Cabaret, *Mémoires mss.*, f. 323.

Brayer, *Statistique*, t. I, p. 139 (d'après Lemoine).

De Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, t. II (Paris, 1831, in-8), p. 103 et *Atlas* pl. XVIII (de seconde main).

Henri Martin et Lacroix, *Hist. de Soissons*, t. I, p. 80 (de seconde main).

Haigneré, *Mém. de l'Acad. d'Arras*, 1840-41, p. 172 (d'après Moreau).

Renier, *Fiches mss.*, *Milliaires de la Belgique*, f. 1 (de seconde main).

Poquet, *Bull. Soissons*, 1853, t. VII, p. 136, planche.

Piette, *Bull. Laon*, 1858, t. VII, p. 237 (= *Itinéraires*, p. 150).

Loriquet, *Travaux de l'Académie de Reims*, 1859-60, t. XXX, p. 226 (= *Reims pendant la domination romaine*, Reims, 1860, in-8°, p. 201) d'après Moreau.

Prioux, *Civitas Suessionum*, p. 55.

Melleville, *Dictionnaire*, t. II, p. 441, le cite seulement.

Desjardins, *La Table de Peutinger*, éd. in-fol., p. 16 = éd. in-8°, p. 101 (d'après Muratori).

Fleury, *Ant. et monum.*, t. I, p. 189 (d'après Montfaucon).

217. — Viffort.

[Viffort] *montre au lieu-dit* la Commanderie *de nombreux vestiges de construction, du milieu desquels on a exhumé un fragment de borne milliaire conservant encore un reste d'inscription* (Piette); *se trouve malheureusement parmi les décombres de la Commanderie... enseveli sous une quantité considérable de matériaux provenant des ruines d'un ancien couvent* (Prioux).

Selon Prioux (Piette donne un P au lieu d'un R à la fin de la ligne 4 et n'indique pas comme mutilées les lettres initiales des lignes 3 et 4):

Digitized by Google

	Ma restitution :
	imp. caesar divi
	traiani parthi
	ci fil. divi nerv
. . . . AENEP TRAIANVS	AE NEP TRAIANVS
. . . . HADRIANVS AVG	HADRIANVS AVG
. . . . ᴎT MAXI	*po*NT MAXI*m. tr. p...*
. . . . ƆSS II R	*c*OS ... II P *p.* .....
. . . . . AR	. . . . .
	. . . . .

[*Imp*(*erator*) *Caesar divi Traiani Parthici fil*(*ius*) *divi Nerv*]*ae nep*(*os*) *Traianus Hadrianus Aug*(*ustus*) [*po*]*nt*(*ifex*) *maxi*[*m*(*us*) *tr*(*ibunicia*) *p*(*otestate*).... [*c*]*o*(*n*)*s*(*ul*) ..*II p*(*ater*) [*p*(*atriae*)]...

Bibliographie. — Piette, *Bull. Laon*, 1859, t. VIII, p. 176 (*Itinéraires*, p. 198).

Prioux, *Bull. Soissons*, 1860, t. XIV, p. 89, le cite seulement.

Prioux, *Civitas Suessionum*, p. 72.

218. — Bezu-Saint-Germain.

L'église de ce village conserve encore sous son porche une pierre milliaire qui sert de bénitier et qui provient assurément des marges de la chaussée. Cette borne, taillée et amincie dans sa partie inférieure, ne laisse plus lire que ces mots (Piette). *Elle se trouvait autrefois sur le terroir de la même commune au lieu-dit la Belle-Croix... supportant un calvaire placé dans un carrefour* (Prioux). Achetée en 1864 par la Société historique et archéologique de Soissons, elle est conservée aujourd'hui dans le sous-sol du Musée de Soissons, où je l'ai vue et copiée le 11 avril 1898. La borne n'a plus que 0ᵐ,95 de haut ; son diamètre est de 0ᵐ,46 et les lettres sont hautes de 0ᵐ,08. Voici ce que j'y ai lu; Piette et Prioux n'y ont rien déchiffré de plus que moi :

Digitized by Google

L'inscription, comme on le voit, est très mutilée à sa partie inférieure ; pourtant elle est facile à restituer si on lui compare le texte du milliaire de Soissons: voici comment je proposerai de rétablir le texte du milliaire de Bezu :

IMP · CAE*s*
L · SEPTIMIO SE
VERO PIO PER
TINACE · AVG ARA
bico adiabenico
*parth*ICo *maxi*
mo pp COS *iii et imp.*
*cae*S M *aurelio*
*ant*ON *ino pio*
*au*G B*ritann·*
max. . . . . .

Imp(eratore) Cae[s(are)] L(ucio) Septimio Severo Pio Pertinace Aug(usto) Ara[bico Adiabenico Parth]ic[o maximo p(atre) p(atriae)] co(n)s(ule) [III et Imp(eratore) Cae]s(are) M(arco) [Aurelio Ant[on[ino pio Au]g(usto) B[ritann(ico) max(imo),..

Bibliographie. — *Bull. Soissons*, 1851, t. V, p. 58 (séance du 4 février 1850) et 1856, t. XVIII, p. 87 (cité seulement).

Piette, *Bull. Laon*, 1859, t. VIII, p. 172 (= *Itinéraires*, p. 194).

Prioux, *Bull. Soissons*, 1860, t. XIV, p. 85.

Prioux, *Civitas Suessionum*, p. 71.

De Vertus, *Histoire de Coincy, Fère, Oulchy et des villages, châteaux, monastères, hameaux environnants* (Laon, 1864, in-8°), p. 244, note.

Fleury, *Ant. et monum.*, t. I, p. 192 (d'après Piette).

Froehner, *Notes manuscrites.*

219. — Soissons.

Inscription qui est sur une colomne qui est dans la cour intérieure de l'abbaye royalle de Saint-Médard-lez-Soissons et qui était cydevant sur le chemin de ladite abbaye pour aller à Crouy par la porte du Belvédère... trouvée presqu'enfouie dans un champ proche ladite abbaye en 1709 (Ms. n° 17577). *Cette colonne a été déterrée près de l'abbaye de Saint-Médard-de-Sois-*

Digitized by Google

sons, non en 1709, comme le dit Montfaucon, mais en 1708. Nous avons sous les yeux la lettre de Dom Eustache Giles en date du 1er juillet de cette année, qui lui annonce cette découverte comme toute récente. Il ajoute qu'elle avait été une des quatre bornes qui, suivant la tradition, étaient plantées aux quatre coins de l'abbaye de Saint-Médard (Grenier). *Trouvée au mois de mars 1708 sur le territoire de Soissons et déposée dans un petit jardin de la ci-devant abbaye de Saint-Médard-de-Soissons, d'où il fut recueilli et placé dans les jardins d'un domaine voisin de cette ville et dont je suis aujourd'hui propriétaire* (de Breuvery). *Quand le développement des fortifications engloba cette propriété, vers 1831, elle fut enlevée et déposée au lieu où elle se trouve encore aujourd'hui,... dans le jardin de feu M. Bussière* (Piette). *En 1851, fut donnée à la ville par un ancien capitaine du génie feu M. de Bussières* (Collet).

Cette colonne est aujourd'hui conservée dans le sous-sol du Musée de Soissons où je l'ai vue et copiée le 11 et le 12 avril 1898. La borne est haute de 2 mètres; dans cette hauteur est comprise celle de la base cubique (0m,55); le diamètre du fût est de 0m,48. La hauteur des lettres est de 0m,11 à la première ligne et de 0m,05 à la septième. *Il se peut* que l'inscription ait été retouchée au XVIIIe siècle, mais cela n'est pas certain.

Voici la copie de Brulart de Sillery, qu'on pourra comparer avec mon croquis de l'inscription :

IMPCAE
SEPTIMIOSE
VEROPIOPER
TINACEAVGARA
BICOADIABENI
PARTHICOMAX
PP III ETIMPCAES
MAVRELIOANTONI
NOPIO CE
C CVRANTELP
POSTVMOLEGAVGG
PPABAVGSVESSLEVG
VII

Digitized by Google

Imp(eratore) Cae[s(are) L(ucio)] Septimio Severo pio Pertinace Aug(usto) Arabico Adiabenico Parthico maxim(o) p(atre) p(atriae) co(n)s(ule] III et Imp(eratore) Caes(are) Marco) Aurelio Antonino] pio.,.
curante L(ucio) P( ) Postumo leg(ato) Aug(ustorum) p(ro) p(raetore) ab Aug(gusta) Suess(ionum) leugae VII.

Je discuterai plus loin la restitution des lignes 9-11 où l'on a effacé le nom de Geta.

Bibliographie. — Anonyme, *Ms. français*, n° 17577 de la Bibliothèque nationale.

Moreau de Mautour, *Hist. de l'Acad. des inscr.* de 1711 à 1717 (Paris, 1764, in-4°), t. III, p. 230 et planche pp. 250-251 : copie envoyée par Brulart de Sillery.

[Martène et Durand], *Voyage littéraire*, t. II, p. 18.

Montfaucon, *Supplém. à l'ant. expliquée*, t. IV, p. 150, pl. XLV (d'après Moreau).

Dom Bouquet, *Recueil des hist. des Gaules et de la France*, t. I, p. 146 (se borne à le citer d'après Montfaucon).

Muratori, *Novus Thesaurus*, t. I, p. 456, n° 4 (d'après Martène et Durand).

Bouhier, Bibliothèque nationale, *Ms. français*, n° 20317, p. 80, n° 68 (de seconde main).

Dom Grenier, *Introduction*, ms. f. 323; édition d'Amiens, p. 447.

Lemoine, *Hist. des ant. de la ville de Soissons*, p. 130 (d'après Moreau).

Cabaret, *Ms. de Soissons*, f. 321.

*De Breuvery, *Soc. des sciences de Soissons*, 1807, t. I, p.. (?)

De Breuvery, *Mémoires de l'Académie celtique*, 1810, t. V, p. 338.

Brayer, *Statistique*, t. I, p. 138 (d'après Moreau).

De Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, t. II (Paris, 1831, in-8), p. 103 et *atlas*, pl. XVIII (de seconde main).

H. Martin et Lacroix, *Hist. de Soissons*, t. I, p. 79.

Leroux, *Hist. de Soissons*, t. I, p. 66.

Haigneré, *Mém de l'Acad. d'Arras*, 1840-41, p. 172 (d'après Moreau).

Renier, *Fiches mss.*; *milliaires de Belgique*, f. 2 (de seconde main).

Piette, *Bull. Laon*, 1858, t. VII, p. 231 (= *Itinéraires*, p. 144).

Loriquet, *Travaux de l'Acad. de Reims*, 1859-60, t. XXX, p. 226 (*Reims pend. la domin. rom.*, p. 201).

Prioux, *Civitas Suessionum*, p. 56.

Fleury, *Ant. et monum.*, t. I, p. 188, gravure.

Cité par Collet, *Bull. Soissons*, 1880, t. XI, p. 268.

220-223. — Juvigny.

Les milliaires de Juvigny sont au nombre de quatre et non de

Digitized by Google

cinq, comme l'a dit Piette et comme l'a répété, d'après lui, Fleury. Découverts par l'abbé Le Beuf en 1736, ils ont été copiés de nouveau vers 1860 par Prioux. MM. de Villefosse et Thédenat en ont également pris des copies que j'aurai désiré pouvoir publier ici comme garantie de l'exactitude des miennes; malheureusement, M. l'abbé Thédenat n'a pu retrouver le carnet sur lequel il avait fait ses dessins. Je suis allé deux fois à Juvigny, le 12 avril 1898 et le 6 avril 1899. J'ai constaté combien était difficile la lecture de ces monuments et combien il serait à souhaiter qu'on les transportât au Musée de Soissons.

Juvigny est une commune situé à 7 kilomètres au nord de Soisssons. Je tiens à remercier ici M. le Maire et M. le Curé qui se sont mis à ma disposition avec la plus grande obligeance.

220. — *Cette chaussée* [de Soissons à Coudren] *est un ouvrage des Romains. Cela est si certain, que l'on y voyait autrefois deux colonnes milliaires qu'on a retirées de là comme inutiles et qui sont maintenant dans le village. L'une est dans le cimetière de la paroisse en entrant à gauche proche un orme. On apperçoit qu'elle contenait quatorze ou quinze lignes; mais celles-ci sont si effacées par l'injure du temps qu'on n'y lit plus que ce qui suit* (Le Beuf). *Au bout du village au lieu-dit* la Chapelle-Saint-Martin (Prioux).

Copie de Le Beuf.

R . . . RI . . . IMV

.

.

P . . . . VIAS

.

.

M . . ABSARIIS

M · VII

AB AVG.

Copie de Prioux.

NINVSPIVΓΓ

PARTO

IA

IIPII II

RII IMV

LSIIVM

IIINIIV IS

I I RVAII

NIII IVS

NIABSARIIS

I VII

Digitized by Google

Voici maintenant la copie que j'en ai prise le 6 avril 1899. L'éclairage était bon et j'ai lavé la pierre à grande eau avant de la dessiner :

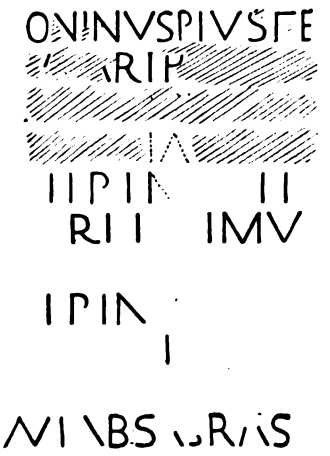

On ne distingue bien que *Ant*]*oninus pius fe*[*lix* en tête de l'inscription.

La pierre est située aujourd'hui au coin d'un champ, à l'extrémité nord du village; elle supporte une croix en fer dite *calvaire de Marcy*, ou encore *Croix de Madame Dubois*. Elle est haute d'au moins 1m,10 (le reste est enterré); son diamètre est de 0m,45.

Bibliographie. -- Le Beuf, *Dissert. sur l'hist. ecclés. et civile de Paris*, t. II, p. CXVII.

Lemoine, *Hist. des ant. de la ville de Soissons*, p. 135 (d'après Le Beuf).

Cabaret, *ms. de Soissons*, f. 324 (d'après Le Beuf).

Piette, *Bull. Laon*, 1859, t. VIII, p. 51-52 (= *Itinéraires*, pp. 158-159). Il ne s'est pas aperçu que la borne suivante, qu'il publie d'après sa copie, ne diffère pas de celle publiée par Le Beuf et reproduite plus haut :

. . . . . .
NV . . . . . SEV
. . . . . .
. . . . . .
ENR . . . . . II IMV
. . . . . INO\I
. . . . . .
. . . . . .

Digitized by Google

Prioux, *Bull. Soissons*, 1860, t. XIV, p. 88.
Prioux, *Civitas Suessionum*, p. 66.
Laprairie, *Bull. Soissons*, 1861, t. XV, p. 155 (d'après Prioux).
Fleury, *Ant. et monum.*, t. I, p. 192 (d'après Piette, les *deux* bornes).
Dom Grenier, *Introduction*, ms. f. 336; édition d'Amiens, p. 465, cite seulement l'inscription.

221. — *L'autre colonne est hors le cimetière sur une petite place publique. Elle est un peu moins gâtée que la première ; cependant voici tout ce que j'ai pu y appercevoir :*

M P. CA TI
SEVERO PIO PERTI
AVG. ARABICO ... B.
PARTHICO MA ....
III· P · I · MAVRELIO
. . . .
. CO
. . . . PROCO
. ICO . . LE

On voit aussi, sur cette dernière colonne, une incision qui marque qu'on avait voulu la mettre en œuvre pour l'employer en quelque bâtiment (Le Beuf).

Voici maintenant la copie publiée par Prioux et le croquis que j'ai pris à *trois heures de l'après-midi*, le 6 avril 1899 :

IMPCA.....EITI
SEVEROPIO·RTIV
AVGARABICO · R · N
PARTHICOMA... MO C
IIIPIMI I MAVRELIO
M TOU Γ C
CO
. . . . . .
R V O EC
CO

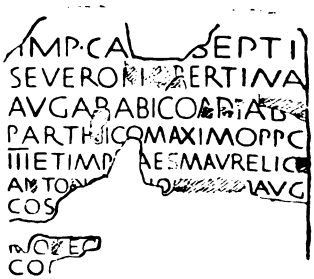

Digitized by Google

J'avais également copié ce milliaire le 12 avril 1898, à *onze heures du matin*, avec un éclairage tout différent; mes deux copies sont loin d'être semblables et pourtant la deuxième copie a été excutée avec la première à la main. Pour les cinq premières lignes, il n'y a aucune variante intéressante; mais voici mon ancienne copie de la ligne 6 et 7 :

AN TON LO FELICEAVG
NC

En combinant mes deux copies on obtient la lecture suivante :

Imp(eratore) Ca[es(are) L(ucio) Septi[mio] Severo pio Pertina[ce] Aug(usto) Arabico Adiab[enico] Parthico maximo, p(atre) p(atriae), c[o(n)s(ule)] III et Imp(eratore) [*C*]*aes(are) M(arco) Aurelio Anto[nino p]io felice Aug(usto) co(n)s(ule)... [et Getae] no[bil(issimo) Caes(are) curante L(ucio) P(* (*Postu*]*mo* [*l*]*eg(ato) Augg. pr(o) pr(aetore)*]...

La colonne est située aujourd'hui à la porte du cimetière, contre un petit bâtiment, dit bâtiment des pompes. Elle présente la forme d'un fût cylindrique surmontant une base cubique à moitié enterrée dans le sol. La hauteur de la partie cylindrique est de 1m,66, le diamètre en est de 0m,50 environ. Une retaille de la pierre a fait disparaître les dernières lettres de chaque ligne.

Bibliographie. — Le Beuf, *Dissertation*, t. II, p. CXVIII.

Dom Grenier, *Introduction*, ms. f. 336; édition d'Amiens, p. 465 (d'après Le Beuf).

Lemoine, *Hist. des ant. de la ville de Soissons*, p. 136 (d'après Le Beuf).

Cabaret, *Ms. de Soissons*, f. 324 (d'après Le Beuf).

Piette, *Bull. Laon*, 1859, t. VIII, p. 50 (= *Itinéraires*, p. 157), d'après Le Beuf.

Prioux, *Bull. Soissons*, 1860, t. XIV, p. 87.

Prioux, *Civitas Suessionum*, p. 65.

Laprairie, *Bull. Soissons*, 1861, t. XV, p. 155 (d'après Prioux).

Fleury, *Ant. et monum.*, t. I, p. 192 (d'après Piette).

Restent encore à décrire deux milliaires illisibles :

222-223. — *Deux d'entre elles, d'une hauteur de 1m,40 sur 35 à 40 cm. de diamètre sont muettes ; elles ne portent la trace d'aucun caractère* (PIETTE). [L'une est] *placée dans le cimetière et*

Digitized by Google

surmontée d'une petite croix en fer. Elle est d'une pierre calcaire très poreuse et sans inscription visible ... [l'autre] *est sans inscription visible* (PRIOUX).

222. — La première est en effet illisible : j'avais cru y déchiffrer, le 12 avril 1898, à onze heures du matin, les lettes suivantes, gravées vers le milieu de la hauteur de la colonne :

LIΓ

Un nouvel examen de la pierre fait le 6 avril 1899, à trois heures de l'après-midi, avec un éclairage tout différent, ne m'a même pas permis de *retrouver la place* où j'avais cru déchiffrer ces trois caractères.

La hauteur de la colonne hors de terre est de 1m,28; le reste est enterré; le diamètre est de 0m,47 et la pierre ressemble beaucoup par son grain à la première des deux colonnes épigraphes, celle qui débute par les lettres ... ONINVS, etc.

223. — L'autre milliaire cru anépigraphe est situé devant le bâtiment des pompes à côté du milliaire de Sévère, Caracalla et Geta, avec lequel d'ailleurs il présente la plus grande ressemblance. Comme lui, il a une base cubique, mais il est mutilé par le haut, et la partie cylindrique n'a plus que 1m,48 de hauteur; le diamètre en est d'environ 0m,45. Voici ce que j'y ai lu à la partie supérieure, le 12 avril 1898, à onze heures du matin :

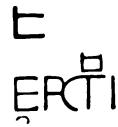

Le 6 avril 1899, à trois heures de l'après-midi, avec un éclairage beaucoup moins bon, l'inscription était tout à fait illisible. Voici un essai de restitution de ce texte que j'ai tout lieu de croire inédit :

Digitized by Google

i m p . c a E *s*
l. s e p t i m i o s E
v e r o p i o p ERTI
n a c e a u g . a r a b i
c o a d i a b e n i c o
p a r t h i c o m a x i
m o pp. cos. iii et imp.
c a e s. m. a u r e l i o
antonino . . . etc. . . .

Inutile d'insister sur le caractère hypothétique de ces suppléments.

Bibliographie. — Piette, *Bull. Laon*, 1859, t. VIII, p. 50 (= *Itinéraires*, p. 157).

Prioux, *Bull. Soissons*, 1860, t. XIV, pp. 86 et 87.

Prioux, *Civitas Suessionum*, p. 64.

Laprairie, *Bull. Soissons*, 1861, t. XV, p. 154 (d'après Prioux).

Fleury, *Ant. et monum.*, t. I, p. 192 (d'après Piette).

Collet, *Bull. Soissons*, 1880, t. XI, p. 267 (d'après Godelle qui aurait connu les quatre bornes dès le début de ce siècle; l'auteur ajoute : *l'une d'elles a été exhumée près de la voie romaine dans un lieu nommé Montécouvé, mais on ne sait laquelle des quatre*).

224. — *Bornes... la base tronquée de l'une d'elles est encore plantée sur la chaussée de Vermand, non loin du chemin de Juvigny à Tartiers. La distance de 1134 toises* (= 2211^{m}), *mesurée sur la carte militaire, s'est reproduite quatre fois juste, depuis cette borne jusqu'au cœur de la ville* (Clouet).

Il ne m'a malheureusement pas été possible d'aller vérifier sur les lieux l'existence de ce monument intéressant.

Bibliographie. — Clouet, *Bull. Soissons*, 1847, t. I, p. 76.

225. — Maizy.

[Dans l'église] *borne milliaire placée près d'un des piliers de la nef, celui de droite en entrant. Dans le seul but de placer un banc, on brisa cette borne qui gênait et le fragment, jeté sur un tas de décombres dans le cimetière, a été depuis recueilli par M. de Tugny, propriétaire à Beaurieux, chez lequel on peut le*

Digitized by Google

voir encore en ce moment et qui le destina au Musée de Soissons. Quant à la base de la colonne qui, au dire des ouvriers, était enchâssée dans un massif de grosse maçonnerie, elle a été extraite vers 1851, époque à laquelle on a refait le dallage de la nef (Piette). *Donnée en 1861* [au Musée de Soissons] *par M. Michel de Tugny de Beaurieux* (Collet). C'est un fragment de colonne haut de 0m,60, large de 0m,44, que j'ai copié le 11 avril 1898, dans le sous-sol du Musée de Soissons ; ma copie :

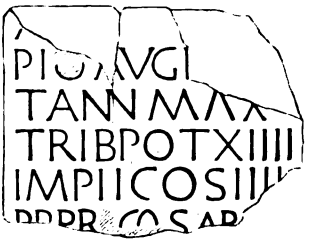

Imp(eratore) Caes(are) M(arco) Aurelio] A[ntonino] pio Aug(usto) B[ri]tann(ico) max(imo), trib(unicia) pot(estate) XIIII, imp(eratore) II, co(n)s(ule) IIII, p(atre) p(atriae), pr[o]co(n)s(ule) ab...

Seymour de Ricci.

Bibliographie. — Cité par le *Bull. Soissons*, 1851, t. V, p. 58 (séance du 4 février 1850) et par Collet, *Bull. Soissons*, 1880, t. XI, p. 268.

Publié par Piette, *Bull. Laon*, 1861, t. XI, p. 281 (= *Itinéraires*, p. 254).

Prioux, *Civitas Suessionum*, p. 80 et *Rev. arch.*, 1863, t. VIII, p. 407.

Melleville, *Dictionnaire*, t. II, p. 233.

Renier, *Fiches mss.*; *milliaires Belgique*, f. 3 (d'après Prioux).

Fleury, *Ant. et monum.*, t. I, p. 192 (d'après Piette).

Digitized by Google

TOPOLOGIE ET TOPONYMIE ANTIQUES

LES PHÉNICIENS ET L'ODYSSÉE

(*Neuvième article*[1].)

III

ἀλλ' ὅτε δὴ ἕβδομον ἦμαρ ἐπὶ Ζεὺς θῆκε Κρονίων....
(*Odyss.*, XV, 477.)

Donc, pour remplir leur cale de vivres et de vins ou pour se défaire de leur camelote, nos Phéniciens sont restés plus d'une année à Syria; ils remettaient de semaine en semaine leur départ, car, en vrais Sémites, ces Sidoniens comptent par semaine et ils ont appris aux indigènes grecs à compter ainsi. Toutes les fois, du moins, que les Phéniciens apparaissent dans les poèmes homériques ou dans les souvenirs et les légendes populaires de la Grèce, c'est toujours la semaine qui est le nombre courant, et six à sept est la locution habituelle :

ἑξῆμαρ μὲν ὁμῶς πλέομεν νύκτας τε καὶ ἦμαρ.
ἀλλ' ὅτε δὴ ἕβδομον ἦμαρ ἐπὶ Ζεὺς θῆκε Κρονίων[2],

poursuit Eumée, racontant son enlèvement par les Phéniciens : « Six jours, nous naviguons, jour et nuit, mais quand Zeus Kronion nous envoya le *septième* jour... » Ulysse, de même, dans son faux récit à Eumée, raconte que, Crétois, il voulait aller en Égypte : il a rassemblé une flotte de neuf vaisseaux et de nom-

1. Voir la *Revue* de mai-juin, septembre-octobre, novembre-décembre 1900, janvier-février, mars-avril, mai-juin, juillet-août et septembre-octobre 1901.
2. *Odyss.*, XV, 475-76.

Digitized by Google

breux compagnons; avant de partir, il a consacré toute une semaine à des sacrifices et à des festins; le *septième* jour il s'est embarqué :

ἑξῆμαρ μὲν ἔπειτα ἐμοὶ ἐρίηρες ἑταῖροι
δαίνυντ', αὐτὰρ ἐγὼν ἱερήια πολλὰ παρεῖχον
θεοῖσίν τε ῥέξειν αὐτοῖσί τε δαῖτα πένεσθαι ·
ἑβδομάτῃ δ' ἀναβάντες ἀπὸ Κρήτης εὐρείης...[1].

puis il reste *sept* ans en Égypte et c'est la huitième année qu'un Phénicien l'a emmené

ἔνθα μὲν ἑπτάετες μένον αὐτόθι....[2].

C'est une semaine encore qu'Ulysse et ses compagnons passent en festins dans l'île du Soleil, et nous avons ici la même formule que plus haut :

ἑξῆμαρ μὲν ἔπειτα ἐμοὶ ἐρίηρες ἑταῖροι
δαίνυντ' Ἠελίοιο βοῶν ἐλάσαντες ἀρίστας.
ἀλλ' ὅτε δὴ ἕβδομον ἦμαρ ἐπὶ Ζεὺς θῆκε Κρονίων[3].

C'est une semaine que dure la navigation d'Ulysse vers le pays des Lestrygons :

ἑξῆμαρ μὲν ὁμῶς πλέομεν νύκτας τε καὶ ἦμαρ,
ἑβδομάτῃ δὲ ἱκόμεσθα Λάμου αἰπὺ πτολίεθρον...[4]

Ménélas est resté *sept* ans dans les mers de Chypre, de Phénicie, d'Égypte et de Libye, et il est rentré la huitième année,

.... ἦ γὰρ πολλὰ παθὼν καὶ πολλ' ἐπαληθεὶς
ἠγαγόμην ἐν νηυσὶ καὶ ὀγδοάτῳ ἔτει ἦλθον
Κύπρον Φοινίκην τε καὶ Αἰγυπτίους ἐπαληθείς,
Αἰθίοπας θ' ἱκόμην καὶ Σιδονίους καὶ Ἐρεμβοὺς
καὶ Λιβύην....[5].

et pendant les *sept* ans que voyage Ménélas, Egisthe règne en paix; mais la huitième année, Oreste vient venger son père,

1. *Odyss.*, XIV, 251-54.
2. *Odyss.*, XIV, 285.
3. *Odyss.*, XII, 397-399.
4. *Odyss.*, X, 80-81.
5. *Odyss.*, IV, 81-85.

Digitized by Google

ἑπτάετες δ' ἤνασσε πολυχρύσοιο Μυκήνης...,
τῷ δέ οἱ ὀγδοάτῳ κακὸν ἤλυθε δῖος Ὀρέστης[1].

Nous savons déjà comment Ulysse reste *sept* ans chez Kalypso (dans le détroit aux *sept* stades, près des *Sept*-Frères, etc.),

ἔνθα μὲν ἑπτάετες μένον ἔμπεδον...[2].

Ce nombre *sept* ne revient pas aussi souvent et en des formules qui paraissent aussi rituelles, par un simple caprice du poète ou pour la commodité du vers : πέντε donnerait les mêmes syllabes que ἕπτα. Mais il semble qu'auprès du système décimal, qui est d'un usage courant, un système *hebdomal* ou *duodécimal* est employé, et ces systèmes alternent ou se marient en bien des passages.

Ménélas et Ulysse restent *sept* ans en Égypte ; mais c'est *dix* ans qu'ils restent au siège de Troie ou *dix* ans qu'ils mettent à rentrer chez eux. Dans l'île du Soleil, aux *sept* troupeaux de *cinquante* bœufs, les compagnons d'Ulysse font *six* jours la fête et partent le *septième*, puis Ulysse navigue *neuf* jours et, le *dixième*, arrive chez Kalypso, où il reste *sept* ans et d'où il met *dix-sept* jours à revenir. Maron d'Ismaros donne à Ulysse *sept* talents et *douze* amphores qui tiennent chacune *vingt* mesures. Ulysse conte ailleurs les merveilleux présents d'amitié faits par lui, dit-il, à un hôte : *sept* talents, *douze* manteaux, *douze* tapis, *douze* voiles, *douze chitons, douze phares* et des femmes. Télémaque charge comme provisions *douze* outres de vin et *vingt* mesures de farine[3]... On voit l'alternance constante de ces deux systèmes. Je sais bien que cette même alternance se retrouve encore dans notre vie populaire, sans que nous puissions en expliquer au juste la présence : nos ménagères comptent les œufs et les mouchoirs par douzaines, tout en les payant en monnaie décimale; nous serions fort embarrassés d'expliquer l'origine de cette con-

1. *Odyss.*, IV, 305-306.
2. *Odyss.*, VII, 259.
3. *Odyss.*, IX, v. 202; XXIV, v. 274; XII, v. 129; V, v. 278; VII, v. 257; XXIV, v. 263; II, v. 353-355.

Digitized by Google

tradiction. Mais dans l'*Odyssée*, il me semble que certains faits doivent nous mettre en éveil. Il semble que le système par cinq et par dix soit vraiment le système grec, puisque ἀριθμέω, *compter*, a pour synonyme πεμπάζομαι, *mettre par cinq :*

φῶκας μέν τοι πρῶτον ἀριθμήσει καὶ ἔπειτιν ·
αὐτὰρ ἐπὴν πάσας πεμπάσσεται ἠδὲ ἴδηται...[1].

Le chiffre *sept* et la numération par six apparaissent au contraire toutes les fois qu'apparaissent les Phéniciens, toutes les fois aussi que dans le contexte nous trouvons un mot, une légende, une théorie qui semblent d'origine phénicienne. C'est avec les Phéniciens qu'Eumée navigue six jours et perd sa nourrice le septième; car, au septième jour envoyé par Zeus, elle tomba dans la cale comme une mouette marine, ὡς ἐναλίη κήξ (retenons ce dernier mot; nous allons le retrouver accouplé encore au chiffre sept). C'est chez les Phéniciens ou dans leurs parages que Ménélas demeure *sept* ans. C'est dans les îles légendaires pour les Grecs, réelles pour les Sémites, de Kalypso-Ispania et de Néaira-Phaéthousa, qu'Ulysse passe *sept* années ou connaît les *sept* troupeaux du Soleil. De même, si nous nous reportons au doublet gréco-sémitique de Αἴπεια-Θουρία, que nous a fourni l'*Iliade*, dans ce pays se trouvent les *sept* villes qu'Agamemnon promet de donner à Achille avec *sept* Lesbiennes et vingt Troyennes, dix talents et *sept* chaudrons, vingt casseroles et douze chevaux[2]; quelques vers plus haut, il était question des *sept* bataillons de Cent-Gardes, venus de cette même région,

ἕπτ' ἔσαν ἡγέμονες φυλάκων, ἑκατὸν δε ἑκάστῳ,

et c'est de ce même pays que Philoctète a amené *sept* bateaux de cinquante guerriers. Ces sept villes maritimes, πᾶσαι δ' ἐγγὺς ἁλός, reportent forcément le souvenir à telle vieille amphictyonie maritime, aux *sept* villes groupées autour du sanctuaire de Calaurie et du culte de Poseidon. La Grèce historique discutait le nom des titulaires de cette amphictyonie, car certains ports avaient

1. *Odyss.*, X, v. 411-412.
2. *Iliad.*, IX, v. 85-160; II, v. 719.

Digitized by Google

perdu toute clientèle, qui jadis avaient fait un grand commerce. Mais on savait que ces titulaires étaient au nombre de *sept*, et je montrerais sans peine que les noms de certains sont sûrement sémitiques (Marathon, Brasiai, etc.)[1].

Si l'on veut d'autres exemples, est-ce un hasard que dans l'*Iliade* le bouclier d'Ajax, fait de *sept* peaux de bœuf, soit l'œuvre du Béotien Tychios, qui habite le pays de Kadmos et de Thèbes aux *sept* portes[2]? est-ce un hasard que la légende homérique d'Héraklès fasse naître le héros à *sept* mois et lui fasse attaquer Ilion avec une flottille de six barques[3]? est-ce un hasard aussi que le cratère d'argent, œuvre des Sidoniens habiles, contienne six mesures[4]? Dans la légende de Charybde et Scylla, est-ce toujours un hasard que cette même alternance des deux numérations? Σκύλλα, monstre horrible, a douze pieds, six cous, et se tapit dans une caverne si haute qu'avec vingt mains et vingt pieds un mortel ne saurait l'atteindre[5]. Or cette Σκύλλα (nous l'avons déjà vu et nous le verrons mieux encore) semble bien être sortie de la même onomastique phénicienne que Καλύψω.

D'ailleurs, si l'on n'admet pas l'usage de la semaine, il est des passages et des légendes de l'*Odyssée* qui sont impossibles à comprendre[6]. De même, en effet, que la légende rhodienne connaissait les *sept* Héliades, fils du Soleil, de même l'*Odyssée* nous parle des *sept* troupeaux de bœufs et des *sept* troupeaux de brebis, de cinquante têtes chacun (dans le *Lévitique* cinquante est aussi le nombre rituel, le nombre parfait, $7 \times 7 = 49$), que dans l'île du Soleil gardent les deux nymphes Phaétousa et Lampétie, filles d'Hélios et de la divine Néaira.

βόσκοντ' Ἠελίοιο βόες καὶ ἴφια μῆλα,
ἑπτὰ βοῶν ἀγέλαι, τόσα δ' οἰῶν πώεα καλά[7].

1. Strab., VIII, 374.
2. *Iliad.*, XXIV, v. 397.
3. *Iliad.*, V, v. 640; XIX, v. 117-125.
4. *Iliad.*, XXII, v. 741.
5. *Odyss.*, XII, v. 75 et suiv.
6. *Odyss.*, XII, 128-129.
7. Dion Cassius, XXXVII, 17 : τὸ δὲ δὴ ἐς τοὺς ἀστέρας τοὺς ἑπτὰ τοὺς πλανήτας

Digitized by Google

Dans cette île du Soleil, les compagnons d'Ulysse font leurs *sept* jours de bombance. Que les *sept* troupes de bœufs représentent les jours (le même mot sémitique בקר *Bakar* et *Boker* signifie *bœuf* et *matin*) et les *sept* troupes de brebis les nuits, peut-être aurons-nous le droit de le supposer par la suite quand nous verrons toute cette légende du Soleil et de sa femme Νέαιρα rentrer dans la série des doublets Καλυψώ-Ἰσπανία et Κίρκη-Αἰαίη.

Dion Cassius, à propos des Juifs et de leur sabbat, nous dit que la semaine n'a été introduite à Rome que de son temps, ou peu s'en faut, et que les anciens Grecs ne l'ont jamais connue. Les Grecs en effet, aux temps historiques, ne divisaient pas leurs mois en semaines, mais en décades. Si aux temps homériques il n'en est pas ainsi, c'est que la civilisation homérique est mélangée de coutumes indigènes et de modes exotiques. Le phénomène n'a rien de surprenant. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, les marins occidentaux, de chrétienté latine, imposèrent aux insulaires levantins, de chrétienté orthodoxe, leurs fêtes et leur calendrier avec leurs marchandises : ils importèrent des Jésuites et des fêtes, des Capucins et des dévotions, en même temps que des tissus et des armes. Grâce aux Francs, les insulaires orthodoxes de l'Archipel connurent donc le calendrier latin, et ils durent l'adopter pour leurs relations commerciales avec les marins catholiques, ce qui ne les empêchait pas de garder pour leur vie quotidienne et de suivre pour leurs relations entre eux le calendrier orthodoxe... Dans les poèmes homériques nous avons de même deux calendriers en présence, ou deux systèmes de mensuration du temps et de numération des marchandises.

La Grèce historique ne connut pas ces deux systèmes : n'ayant plus le contact aussi fréquent des Sémites, elles s'affranchit de la semaine en même temps que de la dépendance commerciale où Tyr et Sidon l'avaient tenue. Elle compta par cinq et par dix. Mais dans ses légendes populaires elle gardait le souvenir d'une période

ὠνομασμένους τὰς ἡμέρας ἀνακεῖσθαι κατέστη μὲν ὑπὸ Αἰγυπτίων, πάρεστι δὲ καὶ ἐπὶ πάντας ἀνθρώπους οὐ πάλαι ποτὲ ὡς λόγῳ εἰπεῖν ἀρξάμενον · οἱ γοῦν ἀρχαῖοι Ἕλλῆνε οὐδαμῆ αὐτό, ὅσα γε ἐμὲ εἰδέναι, ἠπίσταντο.

Digitized by Google

préhellénique, où le nombre *sept* jouait un rôle rituel. Si l'Hellade connut les *dix* orateurs attiques, la Grèce primitive avait eu les *sept* sages, dont deux tout au moins, pensaient les Grecs, avaient été les élèves des Phéniciens : Phérécyde, né dans notre île de Syra, et Thalès, fils d'un Milésien de race phénicienne. Pareillement, si la Grèce primitive avait connu les *sept* îles de la Méditerranée, l'Hellade historique connut les *dix* îles du monde. « Ptolémée, dit Eustathe, veut trouver dix grandes îles, au monde, Taprobane, Bretagne, Chersonnèse Dorée, Ibernie, Péloponnèse, Sicile, Sardaigne, Corse, Crète et Chypre. Il a voulu faire la décade, et il a dû compter deux presqu'îles, συναριθμῶν αὐταῖς καὶ δύο χερρονήσους, ὡς ἄν, οἶμαι, τὴν δεκαδά σεμνύνῃ »[1]. Ce n'est pas autrement que nous avons vu Hérodote substituer dans les mesures de la Libye le nombre *dix* au nombre *sept* des Sémites, et le même Hérodote substituer *cinq* jours de marche aux *sept* jours qu'il faut pour traverser l'Asie Mineure, et le même Hérodote encore substituer *cinq* bouches seulement aux *sept* embouchures du Nil : « Le Nil, dit Strabon, a sept bouches, du moins sept bouches importantes, car il en a un plus grand nombre, mais secondaires, λεπτότεραι δὲ πλείους[2] ». « Si Hérodote appelle le Nil πεντάστομος, dit Eustathe, c'est que deux de ses bouches ne sont pas naturelles, mais creusées de mains d'homme[3]. »

La Grèce primitive avait eu aussi les *sept* merveilles du monde et, dans la terre de Kadmos, les *sept* portes de Thèbes et les *sept* héros qui marchèrent contre elles. Les poètes gardèrent l'habitude de diviser la vie humaine en semaines d'années, de considérer la fin de la septième semaine, la cinquantaine ($7 \times 7 = 49$), comme l'apogée, et de vouloir régler toute l'éducation et toute la conduite des hommes suivant ce rythme de sept ans : « pourtant, dit Aristote, il est visible que ce système ne cadre pas du tout avec la réalité[4] »... A Athènes on ne donnait un nom aux enfants

1. Eustath., *Comm. ad Dion.*, 568.
2. Strab., XVII, 788,
3. Herod., II, 10; Eustath., *Com. ad Dion.*, 226.
4. Arist., *Polit.*, VIII, 14 : αὐτὴ δ' ἐστὶν ἐν τοῖς πλείστοις ἥνπερ τῶν ποιητῶν τινὲς εἰρήκασιν οἱ μετροῦντες ταῖς ἑβδομάσι τὴν ἡλικίαν, περὶ τὸν χρόνον τὸν τῶν πεντήκοντα

Digitized by Google

que le huitième jour. Ce n'est pas autrement que les choses se passent dans tous les récits de naissance des *Mille et une Nuits* ; les enfants y sont toujours circoncis et dénommés le huitième jour : « Toute femme, dit le *Lévitique*, qui accouchera d'un mâle, sera impure durant sept jours et, le huitième, elle circoncira son fils. » Les Athéniens qui avaient oublié la raison rituelle de cet usage inventèrent une raison d'expérience et de pratique : « pendant la première semaine, disaient-ils, les enfants ont trop de chance de mourir; il est inutile de leur donner un nom avant d'être sûr qu'ils vivront[1]. »

L'esprit grec apparaît mieux encore dans une autre interprétation de ce nombre *sept*. A Samothrace, dans l'une de ces îles hautes qui gardèrent un nom sémitique Σάμος, Σάμη, on eut des mystères que les Grecs croyaient d'importation phénicienne et où le nombre *sept* était rituel : « c'est que Zeus étant né s'était mis à rire et pendant *sept* jours il avait ri avant de se reposer ». Quelle aimable différence entre le Zeus grec et le terrible Seigneur des Juifs ! L'âpre dieu des Sémites se met au travail le premier jour et se repose le septième ; le charmant dieu des Grecs commence la vie par des éclats de rire, par une semaine de gaîté. — C'est Théodore de Samothrace qui nous donne cette explication ; il devait être documenté sur les mystères et les dogmes de sa patrie : Θεόδωρος ὁ Σαμοθρᾷξ τὸν Δία φησὶ γεννηθέντα ἐπὶ ἑπτὰ ἡμέρας ἀκατάπαυστον γελάσαι, καὶ διὰ τοῦτο τέλειος ἐνομίσθη ὁ ἕβδομος ἀριθμός[2].

Les traditions géographiques, surtout, et les légendes maritimes gardèrent fidèlement ce nombre sept : *sept* grandes îles, fleuves des *Sept*-Bouches ou des *Sept*-Gués, détroits de *sept* ou de *septante* stades, confédérations de *sept* villes, nous avons eu de nombreux exemples déjà, et pour ces villes confédérées, en particulier, le choix était aussi difficile qu'entre les *sept* patries d'Ho-

ἐτῶν. Id., *ibid.*, VII, 15 : οἱ γὰρ ταῖς ἑβδομάσι διαιροῦντες τὰς ἡλικίας ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ λέγουσιν οὐ καλῶς.

1. *Levit.*, XII, 2-3. Cf. Arist., *Hist. An.*, VII, 12 : τὰ πλεῖστα δ' ἀναίρειται πρὸ τῆς ἑβδόμης · διὸ καὶ τὰ ὀνόματα τότε τίθενται ὡς πιστεύοντες ἤδη μᾶλλον τῇ σωτηρίᾳ.

2. *F. H. G.*, IV, p. 513.

Digitized by Google

mère[1]. — C'est un tribut de *sept* garçons et de *sept* filles que, durant neuf ans, Minos exige des Athéniens, et Thésée est le premier des sept. Ce même Thésée, dans sa cinquantième année (7 × 7 = 49), enlève la petite Hélène qui n'a que *sept* ans encore[2]. — Ce sont les plus vieux auteurs, Hellanicus surtout, qui nous ont transmis ces légendes. Les polygraphes des siècles postérieurs nous en ont conservé de similaires. Dans l'Hellade historique, êtres et choses de la mer suivent encore le rythme de sept. L'Euripe se reposait tous les *sept* du mois[3]. Dans l'île d'Andros, une fontaine merveilleuse donnait du vin à certains intervalles de sept jours, *statis diebus septenis*[4]. C'est par semaines qu'il faut mesurer la gestation des poissons, car les uns portent plus de trente jours, les autres moins, mais tous un nombre entier de semaines[5]. De même, parmi les oiseaux marins, les alcyons nichaient, couvaient et élevaient leurs petits, pendant les deux semaines de calme, que Zeus avait établies pour eux au milieu de la mauvaise saison. C'étaient les jours alcyoniens, *sept* jours avant et *sept* jours après le solstice d'hiver : Zeus récompensait ainsi la fidélité du héros Κήυξ et de sa femme Ἀλκυώνη, qu'il avait métamorphosés en alcyons[6].

Cette légende nous ramène à nos vers homériques et à notre récit d'Eumée :

ἀλλ' ὅτε δὴ ἕβδομον ἦμαρ ἐπὶ Ζεὺς θῆκε Κρονίων,
τὴν μὲν ἔπειτα γυναῖκα βάλ' Ἄρτεμις ἰοχέαιρα,
ἄντλῳ δ' ἐνδούπησε πεσοῦσ' ὡς εἴναλίη κήξ[7].

Κήξ, καύαξ, καύηξ, κάϝαξ, κήυξ, ce nom varie souvent d'orthographe autour des trois consonnes qui semblent fondamentales, κ-υ-ξ : la seconde paraît avoir été à l'origine un digamma, ren-

1. Strab., VIII, p. 374.
2. Hellan., I, p. 66, n° 152.
3. Plin., XXXI, 13 ; II, 106.
4. Arist., *Hist. An.*, VI, 17 : κύουσι δὲ τούτων ἔνιοι μὲν οὐ πλείους τρίακοντα ἡμερῶν, οἱ δ' ἐλάττονα χρόνον, πάντες δ' ἐν χρόνοις διαιρουμένοις εἰς τὸν τῶν ἑβδομάδων ἀριθμόν.
5. Hellan., *F. H. G.*, I, p. 54-55.
6. Hyg., *fab.* 65.
7. *Odyss.*, VX, 477-79.

Digitized by Google

due ensuite par un υ ou un β, — car on a aussi κάβαξ, — ou simplement supprimée. On a souvent signalé de singulières ressemblances entre tels et tels noms d'oiseaux homériques et les noms des similaires en hébreu [1]. Nous avons déjà le doublet γύψ-οἰωνός. Mais il en est beaucoup d'autres.

Αἰετός ou ἀετός semble la transcription exacte de עיט *ait* : nous savons comment le ע initial tombe souvent dans les transcriptions grecques (en arabe, la racine a un *aïn*, non un *gaïn*) et comment le ט est ordinairement rendu par un τ.

Ἀνοπαῖα est un ἅπαξ λεγόμενον qui ne se rencontre qu'une fois dans l'*Odyssée*,

ἡ μὲν ἄρ' ὥς εἰποῦσ' ἀπέβη γλαυκῶπις Ἀθήνη,
ὄρνις δ' ὡς ἀνοπαῖα διέπτατο... [2].

Les Grecs postérieurs semblent ne plus connaître ni même comprendre ce mot : « C'est une sorte d'oiseau, disent les uns, semblable à l'orfraie [3] ». — D'autres traduisent ἀνὰ ὀπὴν et écrivent ἀν' ὀπαῖα, *par la fenêtre*. — D'autres encore disent : ἀνοπαῖα c'est ἀόρατος (α — οπ), διὰ τὸ ὡς ὄρνις ταχέως ὁρμήσαι [4]... Le *Lévitique* et le *Deutéronome*, parmi les oiseaux d'eau impurs, citent אנפה *anapea*, χαράδριος, traduisent les Septante : *pluvier*. La transcription en ἀνοπαῖα est rigoureusement exacte, α = א, ν = נ, π = פ, αι = ה.

Αἰετός et ἀνοπαῖα seraient donc de même origine que le γύψ homérique ou le νίσος mégarien. Un autre ἅπαξ λέγομενον de l'*Odyssée*, σκῶπες, semble avoir autant embarrassé les naturalistes et commentateurs anciens. Pour le poète, les *skopes* sont des oiseaux à la large envergure, τανυσίπτεροι, qui peuplent les arbres de Kalypso,

ἔνθα δέ τ' ὄρνιθες τανυσίπτεροι εὐνάζοντο
σκῶπες τ' ἴρηκές τε τανύγλωσσοί τε κορῶναι [5].

1. Cf. H. Lewy, p. 8 et suiv.
2. *Odyss.*, I, 319-320.
3. Eustath., 1419, 19 : εἴδός τινες ὀρνέου λέγουσιν φήνῃ ἐοικότος καὶ ὁ μεταφραστὴς Δημοσθένης οὕτω τὴν λέξιν νοεῖ.
4. Eustath., 1419, 33.
5. *Odyss.*, V, 64-65.

Digitized by Google

« Ces oiseaux n'existent plus, » disait Pline, *neque ipsae jam aves nascuntur*[1]. Aristote rangeait ces oiseaux parmi ceux que l'on ne voit qu'un jour par an ; il pensait aussi que certains d'entre eux ne mangeaient pas, étant immortels[2]. A côté de l'*anapea,* les listes du *Lévitique* et du *Deutéronome* portent un oiseau impur, que les Septante traduisent par λάρος, semble-t-il, *la mouette* : c'est שחף, *skhap.* La transcription en σκώψ et σκῶπες souffrirait à première vue quelque difficulté : le ח est d'ordinaire rendu en grec par un χ ou supprimé. Mais le χ dans l'alphabet grec est d'invention récente et l'on trouverait plus d'un exemple du κ rendant le ח : la ville de חרה, *Charra, le Trou,* τρῶγλαι, est tantôt Κάῤῥα ou Κάῤῥαι, tantôt Χαῤῥά; la ville de יריחו, *Iericho,* devient dans Strabon Ἰερίκους ; etc.

La transcription de שחף en σκώψ fut sans doute influencée par une étymologie populaire qui rapprocha ce mot étranger des racines grecques σκέπτομαι (cf. κλώψ et κλέπτειν) ou σκώπτω, ainsi que ne manquent pas de le faire encore les philologues modernes.

Κήξ ou καύαξ rentre dans la même catégorie de noms d'oiseaux exotiques. Car c'est aussi un ἅπαξ λεγόμενον odysséen, qui ne se rencontre que dans notre vers de l'*Odyssée*, en plein récit de navigation phénicienne, et que, seuls, quelques poètes ont ensuite conservé. Les commentateurs expliquent difficilement ce mot : « C'est une mouette, disent les uns. — Non, disent les autres, Homère connaît la mouette sous les noms de λάρος ou αἴθυια, c'est plutôt le goéland, κέπφος. » D'autres tiennent pour l'alouette de mer[3]... Le *Lévitique* et le *Deutéronome* citent le *koux*, כוס, parmi les oiseaux d'eau impurs, et les diverses transcriptions grecques καύαξ, κάϐαξ, κήυξ s'appliquent également bien : κ = כ, υ, ϐ = ו, ξ = ס. Les Septante traduisent par νυκτικό-

1. Plin., X, 49 ; cf. Buchholz, *Hom. Real.*, II, p. 130.

2. Arist., *Hist. Anim.*, IX, 28 : σκῶπες δ' οἱ μὲν ἀεὶ πᾶσαν ὥραν εἰσὶ καὶ καλοῦνται ἀεισκῶπες καὶ οὐκ ἐσθίονται διὰ τὸ ἄϐρωτοι εἶναι · ἕτεροι δὲ γίνονται ἐνίοτε τοῦ φθινοπώρου, φαίνονται δὲ ἐφ' ἡμέραν μίαν ἢ δύο τὸ πλεῖστον... περὶ δὲ γενέσεως αὐτῶν ἥτις ἐστίν, οὐθὲν ὠπται πλὴν ὅτι τοῖς ζεφυριίοις φαίνονται.

3. Cf. Eustath., *ap.* Ebeling., *Lexic. Homer.*, s. v. Κήξ.

Digitized by Google

ραξ, ce qui semble un lointain à-peu-près, car le mot figure dans l'énumération des oiseaux de mer, auprès de *nis*, l'épervier marin, et la légende grecque nous donne pour κήυξ comme pour νίσος un doublet gréco-sémitique.

Κήυξ, ami et parent d'Héraklès, était un roi des Maliens. Il habitait sur la mer d'Eubée, près des Thermopyles et de leurs sources chaudes (cf. Ἱμέρα), un lieu qui s'appelait *la Roche*, Τράχις, et qui plus tard fut nommée *la Ville d'Héraklès*, Ἡράκλεια. Keyx et sa femme Alkyonè, soit par la bienveillance, soit par la colère des dieux, furent changés en une paire d'alcyons, qui nichent en *sept* jours : *hae aves nidum, ova, pullos, in mari* septem *diebus faciunt hiberno tempore*[1]. La *Roche de Keyx*, Τράχις Κήυκος, me semble le pendant exact de la *Pierre de Nisos*, Σκύλλα Νίσου : Κήυξ est la transcription du mot sémitique כוּם, *koux*, dont Ἀλκυώνη est la traduction. Mais, si pour la *Pierre de l'Épervier* mégarienne, nous avons les deux mots de l'original phénicien, *skoula* et *nis*, il semble que, pour la *Roche de l'Alcyon*, nous n'ayons que le second des deux termes sémitiques, *koux*, l'autre ayant été traduit et non transcrit en grec, τράχις. Par la suite, nous retrouverons sans peine ce premier mot de l'original phénicien. Nous le connaissons déjà : c'est *Sour*, *la Roche*, qui nous a donné Τύρος ou Σύρος et notre Συρία : *Sour Koux* ou *Kouss* (étant donnée l'équivalence du ξ et des σσ) est devenu sur les côtes de Sicile la ville de Συράκουσσαι fondée, disait la légende, par les deux nymphes Σύρα et Κούσσα. Cette *Roche aux Alcyons*, en face de l'*Ile aux Cailles*, Ὀρτυγία, est bien le modèle des établissements phéniciens que Thucydide connut sur le pourtour des côtes siciliennes : un îlot côtier, νησίδιον ἐπικείμενον, et un promontoire dominant la mer, ἄκρα ἐπὶ τῇ θαλάσσῃ... Mais les autres légendes odysséennes nous ramèneront à cette côte de Sicile. Pour le moment, je crois que le doublet κήυξ-ἀλκυώνη nous est acquis au même titre que le doublet mégarien νίσος-ἵεραξ, au même titre que le doublet odysséen αἴη-κίρκη. Nous savons com-

1. Hygin., *fab.* 65.

Digitized by Google

ment l'*Odyssée* donne à l'*Ile de l'Épervière*, νῆσος Κίρκης, le nom sémitique de Aï-αίη, qui est l'exacte traduction ou l'original du nom grec : *ai* = île, νῆσος, et *aie* = épervière, κίρκη. Et nous verrons que toute la famille de Kirkè, son frère Aiêtès et sa mère Persè, n'est qu'une bande d'oiseaux juchée sur une série de promontoires qui bordent la côte italienne, comme Nisos et Keyx bordent de leur *roche* ou de leur *pierre* les côtes helléniques.

A ces oiseaux marins, il faut joindre un comparse. L'*Odyssée* connaît les phoques, φῶκας, aux pieds nageurs, νέποδες, au ventre rebondi, tout plein de nourriture, ζατρεφεῖς, qui vivent en troupe et qui sentent mauvais :

φωκάων ἁλιοτρεφέων ὁλοώτατος ὀδμή[1].

Ce mot se rencontre dans deux épisodes de l'*Odyssée*. Les Phéniciens de notre récit jettent par dessus bord le cadavre de la *nurse*, qui s'est tuée en tombant dans la cale; « il servira de pâture aux phoques et aux poissons »,

καὶ τὴν μὲν φώκῃσι καὶ ἰχθύσι κύρμα γενέσθαι
ἔκβαλον[2].

Ménélas a connu dans les parages de l'Égypte les troupeaux de phoques du merveilleux Protée; ils sortent de la mer et viennent se coucher sur les sables de Pharos :

ἀμφὶ δὲ μὲν φῶκαι νέποδες καλῆς ἁλοσύδνης
ἁθρόαι εὕδουσιν...[3].

Les géographes postérieurs signalent les bandes de phoques sur les côtes égyptiennes et arabes de la mer Rouge, où les périples connaissent l'île des Phoques, νῆσος Φωκῶν, ἀπὸ τοῦ πλήθους τῶν θηρίων τούτων ὠνομασμένη[4]. Les phoques et les hommes y vivent dans une douce familiarité, mettant en commun les produits de leur pêche, ne se faisant jamais de mal les uns aux autres, mais s'aimant

1. *Odyss.*, XV, 480-481.
2. *Odyss.*, IV, 442.
3. *Odyss.*, IV, v. 404 et suiv.
4. Strab., XVI, 773 et 776.

Digitized by Google

ainsi de père en fils[1]. Les grammairiens ont vainement cherché une étymologie grecque au mot φώκη, dont l'origine, disent-ils, est incertaine; la racine hébraïque פוק, *pouk*, signifie *boiter*, *chanceler*, *claudiquer*. Le mot φώκη serait la transcription très exacte de פוקה, *phoke*, que les Hébreux emploient pour signifier *achoppement* et que les Phéniciens auraient appliqué à cet animal boiteux, dont la marche justifie cent fois cette appellation.

*
* *

Sur le rythme septénaire, il faudrait, à côté des textes homériques ou des vieilles légendes grecques, citer vingt passages des *Mille et Une Nuits*, en commençant par les *sept* voyages de Sindbad le marin et en continuant par les aventures du Barbier et de ses six frères. Si l'on ne veut pas descendre jusqu'à l'Islam, il suffit d'ouvrir les auteurs de l'antiquité classique : historiens et géographes de l'antiquité, lorsqu'ils parlent des Sémites leurs contemporains, peuvent nous donner quelques exemples typiques de la numération par *sept*. Car, à l'époque classique, le nombre *sept* joue déjà le même rôle dans l'onomastique et dans les traditions des mers fréquentées par les Phéniciens, Carthaginois, Arabes et autres Sémites. Nous avons longuement expliqué comment le voisinage de Kalypso, c'est-à-dire les parages des Colonnes et les côtes espagnoles, est peuplé de légendes et de mesures septénaires. Ἕδδομος est une ville carthaginoise. Carthage avait été fondée 21 (7 × 3) ans avant la prise d'Ilion[2]. Les archipels de la mer Occidentale doivent avoir *sept* îles : « certains veulent que les Baléares soient au nombre de *sept*... Mais Strabon n'en mentionne que deux »[3]; les Baléares en réalité sont au nombre de quatre grandes îles et une multitude de rochers. Les Lipari sont au nombre de huit ou dix îlots, ce qui n'empêche pas les anciens de parler toujours des *sept* îles Éoliennes. Toute l'antiquité savait que les Baléares étaient une

1. *G. G. M.*, I, p. 136.
2. *F. H. G.*, I, p. 190, 50.
3. Eustath., *Comm. ad Dion.*, 457.

Digitized by Google

colonie phénicienne et l'*Odyssée* nous montrera dans l'île d'Éole une autre station des Sémites.

Et de même, à l'autre extrémité du monde ancien, en d'autres mers sémitiques. Ἕπτα Φρέατα, les *Sept-Puits,* sont une station arabe. Hérodote sait qu'il faut *sept* pierres dressées pour les cérémonies du serment arabe [1]. Les mesures de la mer Arabique et des routes qui y mènent semblent rythmées par le chiffre *sept*, des *sept* bouches du Nil aux *sept* bouches du Sindh, avec les *sept* îles vosines [2]. Les routes terrestres mènent en *sept* jours de Thèbes l'Égyptienne aux différents port de cette mer, comme elles mènent en *sept* jours vers la première oasis, comme, sur l'autre bord de la mer, elles ramènent en *septante* jours les aromates [3]. Les Arabes font cuire dans le miel durant toute une semaine, *septenis diebus noctibusque sine intermissione,* les pierres précieuses qu'ils veulent rendre plus brillantes [4]... Quand le même Hérodote nous décrit le bazar phénicien installé sur la plage de l'Argolide, ce sont les mêmes chiffres que dans l'*Odyssée* : le marché dure cinq ou six jours; le septième, on ferme et l'on embarque [5]. Hérodote encore, sans le vouloir, nous fournit un meilleur argument dans son récit de la colonisation théréenne [6].

L'île de Santorin, jadis appelée Καλλίστη, avait reçu ce premier nom des Phéniciens : Kadmos y avait fondé les autels de Poseidon et d'Athèna [7], comme à Rhodes, et, comme à Rhodes, laissé une colonie. Un descendant de Kadmos, venu de Laconie et nommé Théras, lui donna ensuite le nom de Θήρα : elle avait gardé son premier nom pendant *huit* générations. Or, un descendant de Théras, qui régnait sur l'île, étant allé consulter l'oracle, la Pythie lui ordonna de coloniser la Libye. Mais la Libye, pour les Théréens, était une contrée inconnue; ils négligèrent l'oracle :

1. Herod., III, 8.
2. *G. G. M.*, I, p. 287-289.
3. Strab., XVI, 768 ; XVII, 813-816.
4. Plin., XXXVII, 194.
5. Herod., I, 1.
6. Herod., III, 8.
7. Theophr. d'après Schol. ad Pind. *Pyth.*, VI, II.

Digitized by Google

pendant *sept* ans ils n'eurent pas de pluie. La Pythie, consultée de nouveau, répéta ses ordres. Un Crétois d'Itanos emmena alors une expédition théréenne et découvrit sur la côte d'Afrique l'île Plate. Les Théréens prennent des colons dans leurs *sept* cantons, ἀπὸ τῶν χώρων ἁπάντων ἑπτὰ ἐόντων, et l'on fonde sur la côte, en face de Plateia, la ville d'Ἄζιρις, où l'on reste six ans; mais la *septième* année, on abandonne Aziris pour Cyrène[1].

Ce récit est beaucoup moins légendaire qu'on ne pourrait le croire. Il contient une part de réalité indiscutable. Théra devait avoir sept cantons, et le nombre sept devait jouer un grand rôle dans ses institutions, ses mœurs et ses légendes : les Théréens, dit Eustathe[2], ne pleuraient ni ceux qui mouraient à cinquante ans ni ceux qui mouraient à sept. Quant à la colonisation par les Phéniciens, rien ne permet de suspecter le témoignage d'Hérodote, que confirment tous les dires des anciens et que vérifie l'étude des lieux et des noms. Si jamais les Phéniciens ont fréquenté l'Archipel, Théra dut être une de leurs stations. Au sud de l'archipel, Théra et Milo sont, en effet, dans le même rapport que Syra et Myconos, au centre. Symétriquement disposées et opposées, elles s'offrent au débarquement des marines venues des directions contraires : pour une marine orientale, Théra est exactement ce que peut être Milo pour une marine occidentale. Car ces deux îles sont les premières que rencontrent les navigateurs, après avoir franchi les deux portes du levant et du couchant, soit qu'ils viennent de la Crète, soit qu'ils arrivent de plus loin.

Du jour où les Français fréquentèrent l'Archipel, Milo devint une de leurs relâches, « et son port, qui est des meilleurs et des plus grands de la Méditerrannée, sert de retraite à tous les bâtiments qui vont en Levant ou qui en reviennent, car elle est située

1. Herod., IV, 145 et suiv. Pour tout ceci, voir l'admirable livre de H. von Gaertringen, *Die Insel Thera*, Berlin, Reimer, 1899.

2. Eustath., *Comment. ad Dion.*, 530 ; dans les légendes mythologiques, l'une des *sept* Niobides s'appelle Théra.

Digitized by Google

à l'entrée de l'Archipel »[1]. Pendant deux siècles, Milo fut la grande foire de l'Archipel; les Français y étaient toujours en nombre; ils y avaient des églises et des capucins : « Le roi a donné mille écus pour cet édifice; les marchands français, les capitaines de vaisseaux, les corsaires mêmes ont contribué selon leurs facultés »[2]. Les Miliotes s'étaient mis au service de l'étranger : « par l'usage et la connaissance des terres de l'Archipel, ils servent de pilotes à la plupart des vaisseaux étrangers ». Quand les Phéniciens fréquentaient l'Archipel, Théra et ses habitants purent et durent jouer le même rôle. Au temps de Tournefort, on va de la Crète aux Cyclades en partant des ports occidentaux de la Crète, la Sude ou la Canée, et en pointant sur Milo : Hérodote nous montre les mêmes rapports établis entre Théra et Itanos, qui est le port le plus oriental de la Crète. Au débouché du détroit de Kasos, Théra s'offrait aux Orientaux comme Milo s'offre aux Occidentaux après le détroit de Cythère, et c'est vers l'est que Théra présente ses mouillages, de même que Milo ouvre sa grande rade vers l'ouest.

La partie occidentale de Théra est, en effet, un volcan effondré, dont le cratère sous les eaux fait bouillonner le centre de la rade. Cette rade est sans côtes et sans mouillage. Partout des falaises tombant à pic bordent une mer sans fond. Au sommet de la falaise, les villages dominent la rive de plusieurs centaines de mètres. Le seul lieu de débarquement possible, l'Échelle actuelle, est au ras de l'eau une petite plate-forme naturelle, à peine assez grande pour avoir quelques maisons et en dedans de laquelle, le long de la falaise à pic, un escalier monte à la ville. C'est pourtant à cette Échelle que doit arriver aujourd'hui le commerce grec ou étranger : Théra grecque et européenne doit avoir son port et sa capitale du côté de la Grèce et de l'Europe. Les navires se fixent à l'Échelle par des chaînes qu'ils attachent à des

1. Tournefort, I, p. 174.
2. Tournefort, I, p. 178.

Digitized by Google

bornes taillées dans la falaise. Sur cette face occidentale il n'y a pas d'autre mouillage[1].

La face orientale de Théra est toute différente. Elle est faite des pentes de l'ancien volcan. C'est un long talus de laves ou de pierres ponces, qui descend jusqu'à la mer Orientale. De ce talus, émergent au sud-est deux hauts massifs calcaires, dont les extrémités plongent dans la mer en deux caps accores. Entre ces caps s'ouvre en éventail une plaine bien arrosée et très fertile. Une plage unie, s'enfonçant doucement sous les flots, court en demi-cercle d'un cap à l'autre. Tournée vers le sud-est, elle s'offre pour le débarquement des Levantins. C'est exactement la même orientation que celle du vieux port de Lindos dans l'île de Rhodes, telle que nous la décrit Strabon, πολὺ πρὸς μεσημβρίαν ἀνατείνουσα καὶ πρὸς Ἀλεξάνδρειαν μάλιστα. C'est exactement la même situation par rapport au reste de l'île, et contre les vents du nord le même abri fourni par les montagnes insulaires, et les mêmes sources abondantes fournissant à l'aiguade. Et c'est encore le même site de la ville elle-même, πόλις ἐπὶ ὄρους ἱδρυμένη[2]. Car sur l'un de ces caps, tout au sommet d'un mont, qui surplombe l'aiguade et le mouillage, était la vieille capitale de l'île. Perchée sur sa montagne, isolée des monts voisins par des ravins profonds qui ne laissent qu'un chemin d'accès, pourvue dans la plaine de champs fertiles qui peuvent la nourrir, de sources qui peuvent l'abreuver, et de deux ports, de deux échelles, Οἴη et Ἔλευσις, où les gens de la mer peuvent venir « étaler leur cargaison » et « remplir leur vaisseau creux », cette vieille ville est encore un bel exemple des « hautes cités » homériques : c'est l'exacte copie d'Ilion ou de Pylos, Πύλου αἴπυ πτολίεθρον. Le bourg actuel est descendu dans la plaine : il s'appelle *Le Marché*, Ἐμπόριον. La vieille ville montre encore dans ses ruines quelle fut sa prospérité aux temps helléniques et à quelle genre de vie elle dut cette richesse. Ses bâtiments, temples, agora et gymnase, sont l'œuvre des Ptolémées. Les marines égyptiennes

1. *Instruct. naut.*, p. 204.
2. Strab., XIV, 654.

Digitized by Google

avaient choisi cette relâche. Les soldats égyptiens tenaient garnison dans cette forteresse. Un préfet égyptien était « chargé d'affaires » à Théra, τεταγμένος ἐπὶ Θήρας, et comme toujours, les dieux étrangers avaient accompagné leurs serviteurs et pris pied sur l'acropole : Isis, Osiris, Anubis et les Ptolémées eux-mêmes eurent leurs temples. A n'en juger que par ses ruines, cette ville est égyptienne[1]. S'il en est ainsi aux temps de la thalassocratie égyptienne, les mêmes causes ont dû produire les mêmes résultats durant les autres thalassocraties levantines. Il ne reste pas en cet endroit de ruines préhelléniques. Pourtant, les rochers voisins de la plage sont creusés de très nombreuses chambres funéraires, que l'on s'accorde à rapporter aux Phéniciens.

A nous en tenir aux arguments topologiques, la tradition sur les premiers colons de Théra est aussi vraisemblablement digne de foi que la tradition similaire sur les premiers colons de Lindos. Seules, des marines levantines ont pu créer ou faire prospérer ces vieux établissements qui tournent le dos aux arrivages et à l'influence de la Grèce. Théra fut ou put être la Milo phénicienne. Or son nom primitif est Καλλίστη, la *Très Belle*, un nom sûrement grec, quoiqu'on ait voulu lui trouver une étymologie hittite[2]. Le mot hébraïque תאר, *tar*, qui désigne la forme, la stature, est ordinairement joint à un adjectif *beau* pour faire une épithète laudative, יפה־תאר ; mais il se rencontre aussi dans les locutions de l'espèce איש־תאר, *vir formae*, pour dire *vir formosus*, et ces locutions peuvent être appliquées aux choses : un beau fruit sera פרי־תאר. Ce mot תאר se retrouve dans les inscriptions phéniciennes et les éditeurs du *Corpus Inscript. Semiticarum* le rendent par *decus*. La locution אי־תאר, *Ai-tar*, rentrerait dans la série ci-dessus, *insula formosa*, καλλίστη, de même

1. Cf. H. von Gaertringen, *op. laud.*, p. 161 et suiv.
2. S. Reinach, *Chron. d'Orient*, II, p. 489. A « Théra, le P. de Cara reconnaît une couche pélasgique au-dessous de la couche phénicienne, *en quoi il a parfaitement raison*. Le nom primitif de l'île, Καλλίστη, est la grécisation d'un vocable pélasgo-hittite contenant la racine *khal*. » .

Digitized by Google

que, dans la Bible, on trouve אבנ־הן, mot à mot : *petra gratiae*, pour dire *pierre précieuse*.

M. R. Dussaud me suggère pourtant une autre explication. Le n° 61 du *Corpus Inscriptionum Semiticarum* est une inscription chypriote de quatre mots : *Teora*, *uxor Melekiationis architectonis*, traduisent les éditeurs. Mais le nom propre תארא les choque et ils y voient la transcription fautive du grec Θεοδώρα, avec une grossière erreur du lapicide. Cette erreur est peu vraisemblable : la seule raison que l'on donne pour en légitimer l'hypothèse est que ce nom de femme, si elle est phénicienne, devait s'écrire תארה et non תארא. Les noms de femme sont extrêmement rares dans les inscriptions phéniciennes. Mais le n° 51 du *Corpus* nous en fournit un, qui ne laisse aucun doute, celui de *Sema* שמא, fille d'Azarbaal : c'est une forme en א, exactement comme notre תארא, qu'il faut donc maintenir dans l'onomastique phénicienne et traduire, comme le voulait Schröder, par *formosa*. D'ailleurs, même indépendamment de ce qui précède, si de la racine תאר on voulait tirer un nom de lieu, on aurait encore תארא, comme מלך a donné מלכא, et קרן a donné קרנא, etc.

Que l'on choisisse celle que l'on voudra de ces deux explication, il n'en reste pas moins qu'il faut penser ici à la racine sémitique תאר, *t-a-r* dont le grec Θήρα serait la transcription régulière; car le *tav* initial est souvent rendu par les Grecs en θ, comme dans Θάμναθα, Θαγλαφάλασσαρ, Θῶμας, etc.; d'autre part, l'*aleph* intermédiaire est ici marqué par une voyelle longue η : c'est le seul moyen que les Grecs avaient de le rendre quand ils ne le supprimaient pas; le nom Θῶμας en est un autre exemple : Thomas, le jumeau, ὁ Δίδυμος, évidemment tiré de la racine תאם.

Les preuves toponymiques viendraient ainsi se joindre aux arguments de la topologie : nous aurions encore un doublet gréco-phénicien, Θήρα-Καλλίστη. On peut affirmer, je crois, que Théra a bien été la Milo phénicienne. Quand les Francs disparurent de l'Archipel, Milo retomba dans son obscurité. Dès que les guerres de la Révolution achevèrent de détourner du Levant l'activité française, ce fut la mort pour cette « foire » des corsaires

Digitized by Google

et le citoyen G.-A. Olivier, qui y arrive le 28 messidor de l'an II, déplore le misérable état de cette ville « qui ne le cédait naguère à aucune autre de l'Archipel, mais qui ne présente plus que des ruines aujourd'hui. Nous fûmes frappés de voir de toutes parts des maisons écroulées, des hommes boursouflés, des figures étiques, des cadavres ambulants. A peine quarante familles, la plupart étrangères, traînent leur malheureuse existence dans une ville, qui comptait encore cinq mille habitants dans ses murs au commencement de ce siècle... Nous fûmes voir les bains publics nommés *Loutra*... Les Grecs accouraient autrefois de toutes les Cyclades pour faire usage de ces eaux. Ces bains sont à peu près abandonnés depuis que l'île a perdu sa population et que le port ne reçoit presque plus de navires[1]. »

Milo n'a plus aujourd'hui ni port ni commerce : cette île, qui fournissait jadis des pilotes à tout le Levant, ne compte plus qu'une centaine de matelots et une trentaine de barquettes. La statistique officielle ne lui connaît que vingt-sept navires de moins de trente tonneaux[2]. Pourtant des familles franques et des prêtres catholiques s'y sont maintenus jusqu'à nos jours. De père en fils, telle de ces familles a gardé sa nationalité française et s'est transmis la charge d'agent consulaire de France. Les escadres françaises prennent encore à leur bord des pilotes de Milo... L'histoire de la phénicienne Théra dut être sensiblement pareille. Les Phéniciens disparus, elle dut voir aussi décroître sa population et sa richesse; ses sept villes d'autrefois tombèrent au rang des bourgs inconnus; sa fertilité même et sa beauté, καλλίστη, s'évanouirent : « Si M. de Tournefort revenait à Milo, écrit Savary en 1788, il ne retrouverait plus la belle île qu'il a décrite. Il gémirait de voir les meilleures terres sans culture et les vallées fertiles changées en marais. Depuis cinquante ans, Milo a entièrement changé de face[3]. »

Les mœurs et l'influence phéniciennes se maintinrent pourtant

1. A. Olivier, *Voyage dans l'Empire Othoman*, II, p. 201-227.
2. Ἔμπορον τῆς Ἑλλάδος, Athènes, 1890, p. 436.
3. Savary, *Lettres sur la Grèce*, p. 359.

Digitized by Google

dans Théra, comme l'influence franque à Milo, longtemps après la disparition des flottes étrangères. Les relations avec la Crète continuèrent, même quand l'île eut reçu de nouveaux arrivants. Car cette nouvelle colonisation ne chassa pas les anciens possesseurs, οὐδαμῶς ἐξελῶν αὐτοὺς[1] : elle ne fit que combler les vides, ainsi que ferait aujourd'hui une colonisation de Milo. Les nouveaux arrivants venaient du golfe de Laconie : c'étaient des pirates du Taygète. Après la disparition des marines franques, ces mêmes pirates reparurent. Quand Olivier arrive à l'Argentière en 1794, il trouve à moitié déserte cette île que Tournefort avait connue si florissante grâce au commerce des Francs : « Nous fûmes bien surpris de trouver les habitants sous les armes et surtout de les voir nous coucher en joue pour nous empêcher d'avancer. Nous ne tardâmes pas à savoir la cause de cette alarme. On nous dit qu'une vingtaine de Mainotes les avaient surpris un jour de fête et leur avaient enlevé leurs effets les plus précieux. Ces Mainotes habitent la partie méridionale de la Morée, les environs de Sparte, et plus particulièrement la partie qui s'étend jusqu'au cap Matapan. Cultivateurs ou pasteurs, marins ou pirates, suivant les besoins et les circonstances, ils sont toujours prêts à quitter les petites villes qu'ils occupent sur les golfes de Coron et de Colocythia[2]. »

Ce sont aussi des Mainotes, des Minyens du Taygète, que Théras aurait amenés à Kallistè[3] et les descendants de ces Mainotes adoptèrent et continuèrent les relations commerciales de leur nouvelle patrie. Les Crétois d'Itanos viennent chez eux; ils vont chez les Crétois d'Oaxos d'où ils ramènent des femmes : ils ont chez eux des métis d'indigènes et de femmes crétoises[4]. Ils devaient, quoi qu'en dise Hérodote, n'avoir pas oublié les routes plus lointaines encore des marins de Sidon. Hérodote leur prête des sentiments d'Hellènes : quand l'oracle leur conseille

1. Herod., IV, 148.
2. Olivier, II, p. 185-186.
3. Herod., IV, 148.
4. Herod., IV, 154 et suiv.

Digitized by Google

d'aller en Libye, ils ne savaient, dit Hérodote, où ce pays pouvait bien être, οὔτε Λιβύην εἰδότες ὅκου γῆς εἴη, et ils n'osaient pas se lancer ainsi dans l'inconnu, οὔτε τολμῶντες ἐς ἀφανὲς χρῆμα ἀποστέλλειν ἀποικίην[1]. Ainsi raisonnaient en effet leurs contemporains de l'Hellade : quand, après Salamine, les Ioniens veulent entraîner la flotte grecque vers la côte asiatique, les Hellènes vainqueurs ne veulent aller que jusqu'à Délos; au-delà, pour eux, tout semblait terrible, τὸ γὰρ προσωτέρω πᾶν δεινὸν ἦν τοῖσι Ἕλλησι, et ils connaissaient si peu les distances qu'ils croyaient par ouï-dire que Samos était aussi éloignée d'eux que les Colonnes d'Hercule, οὔτε τῶν χώρων ἐοῦσι ἐμπείροισι · τὴν δὲ Σάμον ἐπιστέατο δόξῃ καὶ Ἡρακλέας στήλας ἴσον ἀπέχειν[2]. Mais les Théréens n'en étaient pas là. Il leur restait certainement quelque souvenir ou quelques indices des navigations de leurs ancêtres : quand ils se décident à coloniser la Libye, ils vont tout droit à une station phénicienne. Aziris, en effet, qu'Hérodote nous donne comme la première station des Théréens, semble bien avoir été d'abord l'une des étapes côtières sur la route phénicienne, que des noms sémitiques jalonnent, tout le long de la rive africaine, entre Tyr et Carthage. *Azar*, אזר, en hébreu et en phénicien, signifie *ceindre*, *entourer*; c'est tout à fait la traduction du grec συγκλείω, employé par Hérodote pour nous décrire le site d'Aziris : « Aziris, qu'entourent à droite et à gauche deux beaux vallons avec un fleuve, Ἄζιρις, τὸν νάπαι τε κάλλισται ἐπ' ἀμφότερα συγκληίουσι[3]. » On prouverait facilement, de même, que les noms propres de la légende théréenne, Κάδμος, Μεμβλίαρος, Ποικίλευς, sont ou des adaptations ou des traductions grecques de noms sémitiques.

Cette légende contient donc une grande part de vérité. Elle n'est peut-être qu'une tradition tout à fait historique à peine simplifiée et embellie. Le rythme septénaire que l'on y trouve doit être un souvenir vivace de l'influence phénicienne, et c'est une preuve *a posteriori* que les navigations par semaine de l'*Odyssée*,

1. Herod., IV, 150.
2. Herod., IV, 132.
3. Herod., IV, 158.

Digitized by Google

les comptes par sixaine ou par semaine des poèmes homériques sont un indice aussi de la même époque et de la même influence. Je ne voudrais pas aujourd'hui dépasser la portée de ces constatations. Je crois avoir établi que l'*Odyssée* est inexplicable, si l'on ne veut pas recourir à des mots et à des coutumes sémitiques. Il me semble prouvé, d'autre part, que l'*Odyssée* connaît les navigations phéniciennes, qu'elle sert à les expliquer ou à les commenter, et qu'inversement ces navigations seules peuvent nous rendre compte de mille faits topologiques ou toponymiques, dont l'*Odyssée* est sûrement contemporaine. A travers les mers du Levant et de l'Archipel, les mêmes doublets gréco-sémitiques sont répandus, que nous avons cru retrouver aussi dans l'*Odyssée* elle-même : Κάσος-Ἄχνη ou Ῥήνεια-Κελάδουσσα sont de même origine et de même date que νῆσος Κίρκης-Αἰαίη ou νῆσος Καλυψοῦς-Ἰσπανία. J'ai déjà longuement expliqué l'un de ces doublets homériques et montré comment la légende de Kalypso semble entièrement sortie d'un périple phénicien. Reste à montrer de même que toutes les légendes odysséennes viennent de la même source, que le mot de Strabon est l'expression même de la vérité : « Si Homère décrivit exactement les contrées, tant de la mer Intérieure que de la mer Extérieure, c'est qu'il tenait sa science des Phéniciens ». L'*Odyssée* ou du moins l'*Odysseia* proprement dite, l''Οδυσσέως Πλάνη, comme dit Strabon, n'est qu'un périple phénicien mis en grec et en vers suivant des procédés qu'il s'agit de bien déterminer[1].

V. Bérard.

1. Je remercie très vivement MM. les Directeurs de la *Revue archéologique* de la si longue hospitalité qu'ils ont bien voulu m'offrir. Sous le titre *Les Phéniciens et l'Odyssée*, la librairie A. Colin publiera au printemps prochain le premier volume de mon ouvrage d'ensemble, avec tous les documents, cartes et photographies permettant de rétablir point par point les itinéraires et épisodes de l'*Odysseia*.

Digitized by Google

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 9 AOUT 1901.

M. Clermont-Ganneau continue la lecture de son mémoire sur les fêtes pentaétériques des Nabatéens. — M. Bouché-Leclercq présente quelques observations.

SÉANCE DU 16 AOUT 1901.

M. Clermont-Ganneau communique la photographie d'une plaque en or qu vient de lui être envoyée de Syrie par M. Edmond Durighello. Elle aurait été trouvée auprès de Saïda (Sidon), sur l'emplacement d'un ancien temple phénicien qu'on croit avoir été consacré au dieu Echmoun et d'où seraient sorties aussi certaines inscriptions phéniciennes sur la valeur desquelles plane encore un certain mystère. Sur cette plaque d'or et de forme carrée, travaillée au repoussé, sont figurés trois personnages dans lesquels M. Clermont-Ganneau propose de reconnaître : 1° le dieu Esculape, vu debout, de face, la tête ceinte d'une bandelette et entourée d'un nimbe circulaire, tenant de la main droite le bâton autour duquel s'enroule le serpent classique; 2° la déesse Hygie, vue également debout, de face et nimbée, faisant boire un serpent dans une coupe; 3° enfin, assis ou accroupi entre les deux divinités principales, et levant la tête vers Esculape, le petit Télesphore, génie présidant, croit-on, à la guérison ou à la convalescence, représenté sous son aspect habituel d'un jeune garçon enveloppé d'un manteau et coiffé d'un capuchon pointu. Le monument appartient à l'art purement hellénique; il n'a rien de phénicien. Le seul rapprochement qu'on pourrait faire, si la provenance était assurée, c'est le fait qu'il aurait été trouvé sur l'emplacement d'un temple d'Echmoun, dieu phénicien qu'on suppose avoir été, à une certaine époque, assimilé à Esculape.

M. Héron de Villefosse informe l'Académie que les fouilles du Puy-de-Dôme, subventionnées par le Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts ainsi que par la Société des Amis de l'Université de Clermont, sont devenues une réalité après une assez longue période d'attente. Elles sont dirigées par M. Ruprich-Robert, architecte en chef des Monuments historiques, et par M. Auguste Audollent, maître de conférences à la Faculté des Lettres de l'Université de Clermont-Ferrand. On a dégagé, depuis le 26 juillet, deux murs d'une trentaine de mètres de longueur, construits en petit appareil, et un dallage en grand appareil. On a exhumé plusieurs colonnes brisées, un beau chapiteau corinthien presque intact, une quantité considérable de débris de marbres variés et de poteries, enfin beaucoup de monnaies impériales allant

Digitized by Google

d'Auguste à Magnence. Toutes ces découvertes ont eu lieu à l'E. du temple, dans la direction de Clermont, sur le sommet de la montagne.

M. Paul Viollet commence la lecture d'un mémoire sur deux règles de droit public au XIVe et au XVe siècle.

M. Enlart communique la reproduction de l'effigie funéraire de l'archevêque de Chypre, Thierry, précédemment archidiacre de Troyes, qu'il a récemment découverte dans l'ancienne cathédrale de Nicosie. Ce personnage était inconnu des historiens; sa tombe, malheureusement sans date, est du meilleur style français du XIIIe siècle. M. Enlart a également trouvé quelques débris de trois mss. liturgiques des XIIIe et XIVe siècles, découverts par M. le major Chamberlayne et lui dans une cachette de la même église.

SÉANCE DU 24 AOUT 1901.

M. Salomon Reinach fait une communication sur Télesphore. Ce petit dieu de la santé, qu'on trouve représenté, à côté d'Esculape et d'Hygie, sous les traits d'un enfant enveloppé d'un gros manteau avec capuchon, est un tard-venu dans l'art et dans la littérature de la Grèce. M. Reinach montre que son nom, hellénique en apparence, ne présente aucune signification raisonnable et conclut que la forme usuelle doit être l'altération d'un nom barbare que les Grecs voulurent rendre intelligible. Télesphore était probablement une divinité thrace, qui ne pénétra en Grèce qu'après l'époque des successeurs d'Alexandre, avec le costume convenant aux pays froids que les artistes se sont mis d'accord pour lui prêter.

M. Paul Viollet termine la lecture de son étude sur les États généraux et commence celle d'un travail sur les États provinciaux au moyen âge.

SÉANCE DU 30 AOUT 1901.

M. Salomon Reinach entretient l'Académie des fouilles importantes conduites par M. Vassits, conservateur du musée de Belgrade, dans une station de l'époque de la pierre polie découverte à Jablanica. Bien que l'exploration soit encore à ses débuts, elle a donné des résultats considérables, entre autres une collection de plus de 80 figurines primitives en terre cuite qui ressemblent à celles qu'on a recueillies, dans des milieux de la même époque, en Bosnie, en Roumanie, en Bulgarie et en Asie-Mineure. La vaste diffusion de l'industrie découverte par Schliemann dans les couches profondes d'Hissarlik reçoit ainsi une confirmation nouvelle.

Le R. P. Lagrange rend compte de la mission qu'il avait reçue de l'Académie pour l'exécution d'un estampage de la mosaïque géographique de Mâdaba.

M. Salomon Reinach lit un mémoire sur le sens du mot *orbis* chez les écrivains de l'époque impériale. Ce mot, dans Lucain, signifie surtout *région*; donc *orbis alius*, dans le célèbre passage de Lucain sur les croyances druidiques, ne peut désigner, comme on l'a pensé, un autre corps céleste. Dans le vers héroïque conservé par une inscription de Rome (Bücheler, n° 1803), le dernier pied doit être restitué *orbem* et non *arvum*.

Digitized by Google

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 1901

M. Eugène Müntz entreprend de démontrer que l'Académie de Léonard de Vinci a réellement existé. Après avoir constaté qu'une telle fondation n'est nullement en désaccord avec ce que nous savons, soit des mœurs du temps, soit des tendances du maître, il insiste sur l'importance de l'inscription *Academia Leonardi Vinci* répétée par Léonard lui-même sur sept gravures différentes.

M. Joret, dans une communication sur les jardins de l'Inde ancienne, montre le caractère particulier qu'offraient les parterres des contemporains de Kâlidâsa. Il donne ensuite l'énumération des principales espèces que nous font connaître les poètes indigènes. On est frappé de leur nombre et de leur variété; mais, à part le lotus, on n'y rencontre aucune autre fleur herbacée. Les Hindous ne les cultivaient pas plus que les anciens habitants de l'Asie intérieure ou de l'Égypte. M. Joret continue en faisant remarquer le rôle considérable que les jardins jouaient dans la poésie épique et souvent dramatique de l'Inde. Kâlidâsa, Bavabhuti, Cri-Harsha et tous les auteurs dramatiques obéissent à cette loi, grâce à laquelle M. Joret a pu, à l'aide de leurs descriptions, reconstituer la flore jusqu'ici à peu près inconnue des anciens jardins hindous.

M. Philippe Berger fait, au nom de M. Cartailhac, de Toulouse, une communication relative à l'exploration scientifique et archéologique que ce correspondant de l'Académie vient de faire en Sardaigne. Dans la collection d'antiquités réunies par M. le chevalier Efisio Pischedda, inspecteur royal des monuments et des fouilles archéologiques à Orestano, M. Cartailhac a relevé une belle inscription phénicienne qui était restée ignorée jusqu'à présent. Jugeant qu'il serait prématuré de tenter aujourd'hui une traduction complète de cette inscription, M. Berger appelle seulement l'attention de l'Académie sur deux points essentiels. Le premier de ces points a trait au vocable du dieu qui occupe la première ligne et qu'il traduit ainsi : « Au seigneur, au dieu saint (ou du sanctuaire) Melgal, maître de Tyr et d'Arapha ». Le second point a trait aux fêtes éponymes. En outre, l'inscription de M. Pischedda établit l'existence de liens politiques avec Carthage. Ces différents points et d'autres que soulève cette inscription demandent à être confirmés par une étude minutieuse du texte.

SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 1901

M. Salomon Reinach communique une étude qu'il a faite de la crise qui pesa sur la viticulture vers l'an 90 après Jésus-Christ, sous le règne de Domitien, par suite de la multiplication inconsidérée, sous le règne des premiers Césars, des vignobles en Italie, en Gaule et en Asie-Mineure. Dans l'*Apocalypse de saint Jean,* qui fut rédigée en 93, il est fait allusion à cette crise à laquelle Domitien crut porter remède en ordonnant la destruction de la moitié des vignobles provinciaux et en défendant d'en planter d'autres. Avec une hypocrisie qui a trouvé des imitateurs, Domitien alléguait des motifs de « moralité » pour proscrire et restreindre la production du vin dans l'empire. L'Asie-Mineure protesta par la bouche d'un rhéteur de Smyrne, Scopelianos, et obtint, en ce

Digitized by Google

qui la concernait, le retrait de l'ordonnance. M. Reinach croit que cette ordonnance fut partiellement appliquée à la Gaule et que la création de nouveaux vignobles fut plus ou moins entravée pendant deux siècles, c'est-à-dire jusqu'à l'époque de l'empereur Probus. Ainsi, les Romains protégèrent la viticulture italienne en restreignant la production concurrente, mais ils n'eurent jamais l'idée, restée d'ailleurs étrangère à toute l'antiquité, de recourir aux droits de douane en vue du même résultat.

M. Héron de Villefosse analyse un rapport du R. P. Delattre, correspondant de l'Académie, sur les dernières fouilles faites à Carthage, dans la nécropole punique voisine de Sainte-Monique.

Comme les précédentes, ces fouilles ont été très fructueuses. Au rapport sont joints des dessins et des photographies reproduisant les principaux monuments découverts : stèles, figurines en terre cuite, objets en bronze, parmi lesquels se trouve un vase très élégant, muni d'une anse formée par un groupe de deux hommes nus. Plusieurs rasoirs, en forme de hachette, présentent une décoration gravée. Un certain nombre de monnaies puniques sont sorties de ces tombes, ainsi que quelques épitaphes fournissant des noms de métiers.

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 1901

M. Gauckler, correspondant de l'Académie, présente les plans et les photographies de plusieurs baptistères byzantins, ornés de mosaïques, récemment découverts en Tunisie, dans les fouilles entreprises par le Service des antiquités, dont il est le directeur. Le plus important et le mieux conservé de ces monuments a été trouvé, en 1899, à Carthage, à peu de distance des thermes d'Antonin. Il fait partie d'une luxueuse basilique qui a été méthodiquement déblayée et qui comprend, en outre, une église à cinq nefs, avec cathèdre réservée à l'évêque dans l'abside et autel au milieu du chœur, des sacristies et les diverses pièces qui constituent le *secretarium*, enfin un *atrium* central. Le baptistère proprement dit se compose d'un oratoire et des fonts baptismaux. La cuve, hexagonale comme celle de la cathédrale de Damous-el-Karita, est plaquée de marbre blanc. Tout l'édifice est pavé de belles mosaïques et très richement décoré. Les fragments architecturaux recueillis permettent de le reconstituer dans son entier. La basilique, qu'il est impossible d'identifier d'une manière précise, semble avoir été construite sous le règne de Justinien. Elle a été incendiée par les Arabes, au moment de la destruction de Carthage par Hassan en 698. Après avoir donné la description des baptistères de Siagu, de l'Oued Remel et d'autres moins bien conservés, M. Gauckler conclut qu'en somme, sur onze baptistères relevés jusqu'ici en Tunisie, quatre seulement, dont trois à Carthage même, reproduisent fidèlement les types classiques de l'époque byzantine. Les autres s'en éloignent plus ou moins et présentent des particularités caractéristiques qui prouvent que les architectes africains ne s'astreignaient pas à l'imitation servile des grands maîtres grecs ou romains et réussissaient, au contraire, en modifiant les modèles dont ils s'inspiraient, à créer de nouveaux types d'une réelle originalité.

Digitized by Google

M. Homolle, directeur de l'École française d'Athènes, présente un résumé des travaux qui ont été exécutés par cette École, partie en Asie, partie en Grèce. — M. Homolle communique ensuite une inscription métrique provenant des fouilles de Delphes et ayant servi de dédicace à une statue de Lysandre.

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 1901

M. Louis Leger communique à l'Académie la lecture qu'il doit faire, le vendredi 25 octobre prochain, à la séance publique annuelle des cinq Académies composant l'Institut. Cette lecture a pour titre : *La bataille de Crécy, d'après les écrivains bohémiens contemporains.*

M. Clermont-Ganneau étudie un important monument phénicien, dont l'original n'a malheureusement fait que traverser Paris ces temps derniers. Il a échappé à nos collections nationales et est entré dans celle de M. Jacobsen, de Copenhague, la fameuse glyptothèque de Ny Carlsbesrg, qui vaut plus d'un musée d'État. Le monument en question est une grande stèle découverte dans les environs de Tyr et représentant, sculpté en bas-relief, un personnage debout, qui fait le geste rituel de l'adoration. La tête est d'un modelé remarquable. Une inscription phénicienne de plusieurs lignes nous apprend que c'est le cippe commémoratif d'un haut dignitaire phénicien, un *rab*, nommé Baalyathon, fils de Baalyathon. Ce cippe est, en quelque sorte, le frère cadet de la stèle d'Amrith, appartenant à M. de Clercq, dont il a été question à l'Académie il y a quelques semaines.

M. Marcel Dieulafoy, poursuivant ses travaux sur les rapports de l'Orient musulman et de l'Espagne chrétienne, s'attache à définir les origines de la jalousie et du point d'honneur, qui firent en Espagne tant de victimes et sont restés les grands mobiles de la littérature dramatique de ce pays.

(*Revue critique.*) Léon Dorez.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

Souscription aux œuvres de Brunn.

Il y a deux ans, la librairie Teubner, de Leipzig, a publié le premier volume des *Petits écrits* de l'illustre archéologue de Munich, Henri Brunn. Malgré le haut intérêt que présentent encore ces travaux, témoignages d'un talent qui a renouvelé la science par le sentiment et l'analyse des styles, la vente de ce volume a été si faible que l'éditeur hésite à continuer la publication. Ce serait là, pour nos études, un véritable malheur, je dirais presque un scandale scientifique, car tous les archéologues contemporains sont, directement ou indirectement, les élèves et les obligés de Brunn; ils doivent conserver ses écrits avec sa mémoire.

Le moyen le plus sûr de décider la maison Teubner à poursuivre sa tâche, c'est de l'informer qu'on souscrit d'avance aux trois volumes des *Kleine Schriften* (au prix de 10 mark chacun).

J'adresse cet appel avec d'autant plus de confiance aux lecteurs de la *Revue* et aux bibliothèques où elle pénètre que Brunn est un des rares archéologues allemands qui aient collaboré à notre recueil du temps que Letronne en avait la direction.

S. R.

— Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Dans une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (*C. R.*, 1901, p. 219, n. 2), à propos des intéressants soffites de Bætocécé (Syrie) sur lesquels est sculpté un aigle aux ailes éployées, M. Paul Perdrizet cite les *Notes archéologiques* parues ici même (*R. A.*, 1897, I, p. 328) et constituant la première ébauche d'un travail sur la Syrie du Nord. Le symbolisme des soffites y était affirmé et l'aigle, d'après la citation de M. P., y était défini comme « l'interprétation artistique et précisée du disque ailé, symbole de rigueur à l'entrée de tout sanctuaire phénicien. » M. P. souligne : « J'avoue ne pas comprendre ce que cela veut dire. » Quelques mots d'explication sont donc nécessaires. — Tout d'abord il convient de rectifier la citation. La *Revue archéologique* a imprimé : « interprétation artistique et *grécisée*. » Il n'y a rien là d'incompréhensible, surtout pour M. Perdrizet. Ne mentionne-t-il pas (*C. R.*, p. 211) « les formes artistiques venues de Grèce » qui recouvrent souvent en Syrie les symboles antiques? Pour M. P. l'aigle représente à Baalbeck le Jupiter Héliopolitain, autrement dit le dieu solaire d'Héliopolis. C'est parfaitement juste et notre définition de l'aigle de Bætocécé était du même ordre. Le disque ailé est, en Phénicie, l'emblème du dieu-soleil; l'aigle aussi, à l'époque

Digitized by Google

grecque, par ce fait que le Baal solaire semblait avoir le rang de Jupiter et qu'il prit le titre de « Jupiter de tel lieu ». Nous avons vu encore récemment un aigle en bronze de provenance syrienne, portant HΛIOC sur le socle. Sous l'influence de la culture grecque si développée en Syrie dans les premiers siècles de notre ère, le symbole *aigle* a remplacé le symbole *disque ailé*.

L'aigle des soffites de Bætocécé est encadré de deux génies projetant des rayons; nous avions déjà proposé de les identifier avec Hespéros et Phosphoros. M. P. pousse plus loin l'explication symbolique : Hespéros et Phosphoros — à eux deux — représentent la planète Vénus; le caducée, dans les serres de l'aigle, figure Mercure. L'ensemble symboliserait la triade divine : Jupiter, Vénus, Mercure, adorée dans le temple. L'explication est ingénieuse, trop peut-être. Il faudrait se demander si Hespéros et Phosphoros ne s'appellent pas aussi Monimos et Azizos (le *deus bonus puer Phosphorus* des inscriptions), ces deux enfants d'un sémitisme méridional bien net, qui, en particulier à Edesse[1], accompagnaient Hélios et dans lesquels on reconnaissait les planètes Mars et Mercure, d'où l'explication du caducée tenu par l'aigle. Cet attribut, emprunté à l'un des acolytes de la divinité pour être substitué au foudre classique, a pour fonction de préciser que l'aigle ne représente pas ici le Jupiter tonnant. En somme, il n'y a pas représentation d'une triade, mais d'un dieu et de ses suivants, tel un groupe d'Aphrodite, d'Eros et d'Antéros. Au lieu de Jupiter, Vénus et Mercure, il faut comprendre le Soleil, Mars et Mercure ou encore Baal Bætocécien, Azizos et Monimos. L'ensemble est uniquement, comme l'antique disque ailé auquel il s'est substitué, un emblème solaire. L'hypothèse de M. P. ne nous paraît donc pas acceptable; mais le nombre des divinités adorées à Bætocécé n'était certainement pas limité aux trois précédentes. Il est naturel de rechercher — en dehors des soffites toutefois — la déesse parèdre du Baal local. Une inscription qui, malheureusement, semble avoir échappé à M. P. lors de son séjour à Hosn Soleiman, mentionne une divinité autre que le Zeus de Bætocécé. On distingue, au-dessus de la grande baie ouest de l'enceinte monumentale, quelques lettres difficiles à lire; le linteau a souffert et les lettres étaient en métal rapporté, maintenues par des tenons dans de légères encoches. Sur nos photographies agrandies, comme sur notre copie prise à la jumelle, il nous a semblé lire : Θεῷ Ἀσκαλων.. et nous avions pensé à la déesse d'Ascalon. M. Théodore Reinach a émis des doutes (*Rev. des Ét. grecques*, t. XI, p. 340) sur la restitution; aussi attendions-nous avec curiosité la lecture de M. Perdrizet. Mais il se contente de demander « ce que la déesse d'Ascalon venait faire dans la montagne de Tortose » et conclut : « Notre interprétation des soffites de Bætocécé fait justice de cette hypothèse ». L'interprétation, nous l'avons vu, est plus que douteuse et, sans tenir autrement à l'hypothèse, on ne peut s'empêcher de constater que la réfutation ne porte pas. L'appellation de Vénus ne saurait être interdite à la déesse d'Ascalon. Si la démonstration de M. P. nous avait convaincu, nous

1. Julien, *Orat. IV*, p. 150 établit l'équivalence de Monimos et d'Azizos avec Hermès et Arès, tandis que *ibid.*, p. 154, l'équivalence d'Azizos et de Phosphoros est sous-entendue : « Arès, appelé Azizos par les Syriens d'Edesse, précède Hélios. »

Digitized by Google

pourrions y trouver un argument. Il reconnaît (*C. R.*, p. 220) dans les génies stellaires des soffites de Bætocécé « un symbole d'Achtoret ou d'Atergatis ». Or, la déesse d'Ascalon avait nom Dercéto et l'équivalence onomastique de Dercéto avec Atergatis n'est pas niable. Laissons donc en suspens la question de la déesse parèdre, jusqu'à ce qu'un explorateur averti nous rapporte des documents décisifs. Reconnaissons simplement que la présence dans le sanctuaire de Bætocécé d'une déesse marine n'aurait rien de choquant; nous avons (*loc. cit.*, p. 325-326) insisté sur les rapports entre Bætocécé et Arad. Bætocécé devait jouer auprès d'Arad le rôle qu'Afka jouait auprès de Byblos. Bætocécé était comprise dans le territoire aradien qui, comme nous l'avons montré en retrouvant le site de Mariamin et en identifiant la Σίγων d'Arrien avec la Sahioun actuelle, s'étendait, dès au moins l'arrivée d'Alexandre, depuis la côte jusqu'à l'Oronte — ce qui, entre autres, donne au terme de Phénicie une tout autre valeur.

Faut-il ajouter que, si les divinités de Bætocécé avaient été, à l'époque romaine, identifiées avec Jupiter, Vénus et Mercure, elles pourraient spécifiquement être fort différentes des *Dii heliopolitani* porteurs des mêmes noms? Nous ne sommes fixés que sur les affinités du Jupiter d'Héliopolis et du Jupiter de Bætocécé; car, en dehors de leur caractère topique et des variétés possibles de leurs attributs ou de leur culte, tous deux sont bien le Soleil et ceci explique que l'emblème solaire des soffites de Bætocécé se retrouve à Baalbeck.

Veuillez agréer, etc.

René Dussaud.

Paris, le 9 septembre 1901.

Le vol du Musée de Lyon.

On lit dans la *Chonique des Arts* du 5 octobre 1901 :

« Les agents de la Sûreté de Paris ont retrouvé, chez divers bijoutiers, une partie des bijoux volés au musée de Lyon. En voici la liste :

« Un collier en or, orné de grenats syriens;

« Un collier en or, orné d'améthystes montées à jour;

« Des pendeloques en filigrane d'or ornées de grenats et d'émeraudes;

« Une bague en or avec chaton portant une inscription gravée en creux et disposée sur quatre lignes;

« Une bague d'or massif ornée d'une intaille représentant un écureuil s'apprêtant à prendre une noix;

« Une bague en or massif. »

Les bronzes de Cagli.

Une importante trouvaille de bronzes romains, faite en 1898 à Cagli, a été l'objet, dans *l'Illustrazione italiana* (21 juillet 1901), d'une courte notice accompagnée de bonnes similigravures. L'ensemble a été acquis, au prix de

Digitized by Google

18.000 *lire*, par le Musée National de Rome. Les pièces les plus remarquables sont deux grandes têtes de Mars, l'une de style italique indigène et archaïque, l'autre d'une bonne facture classique (v^e^-ive siècle). Il y a aussi de nombreuses figures de guerriers, quelques-unes d'un travail primitif ou grossier, comme il convient à des ex-voto d'origine populaire. On est, en effet, conduit à supposer que la trouvaille de Cagli (Callis) a été faite sur l'emplacement d'un temple de Mars.

S. R.

Encore « la représentation du galop ».

Mes articles sur cette question, publiés dans la *Revue* de 1900 et 1901, ayant paru en brochure à la librairie Leroux, c'est aux pages de ce tirage à part que je renvoie.

P. 31, j'ai écrit que je ne connaissais pas d'exemple, antérieur au début du xixe siècle, de l'emploi du motif dit *galop volant* pour figurer des chevaux sautant des barrières. Depuis, j'en ai trouvé un au Musée de Chantilly; il s'agit d'un tableau de Carle Vernet, signé et daté de 1788, qui représente le duc d'Orléans et son fils à un rendez-vous de chasse (n° 419 du catalogue de M. Gruyer, gravé à la p. 406). A gauche de ce tableau, au second plan, on voit un cavalier, sur un cheval au *galop volant*, qui paraît franchir un fossé.

M. le général Faverot de Kerbrech me fait observer que les quatre chevaux chinois figurés à la p. 88 vont à l'amble. Il ajoute qu'un de ses anciens officiers d'ordonnance, qui vient de faire l'expédition de Chine, lui rapporte que les cavaliers de ce pays apprennent à leurs montures à marcher l'amble, comme on le faisait jadis en France pour les « bidets d'allure »; cela est moins fatigant que le trot pour le cavalier. Peut-être cet usage est-il très ancien en Chine, ce qui expliquerait l'allure prêtée aux *trotteurs* chinois sur les bas-reliefs de la dynastie des Han.

S. R.

Encore les « Poignards anthropoïdes » (cf. *Rev. arch.*, 1901, II, p. 289).

Au mois d'octobre dernier a été distribué un remarquable mémoire de notre collaborateur M. J. Déchelette, dont il avait donné lecture en juin 1899 au Congrès archéologique de Mâcon[1]. Ce mémoire est intitulé : « *Le Hradischt de Stradonic en Bohême et les fouilles de Bibracte* » (Mâcon, 1901) et constitue sans doute une des plus importantes contributions qui aient été faites en notre langue à l'étude du second âge du fer. En voici les conclusions, qui ne dispensent nul-

1. Après avoir été, au xixe siècle, un bienfait pour la science, les Congrès archéologiques tendent à en devenir une plaie, d'abord parce qu'on y bavarde beaucoup sans utilité, ensuite et surtout parce que la publication des mémoires lus aux Congrès est plus lente et entourée de garanties moindres que celle des articles de Revues. Le véritable Congrès, le Congrès permanent est la Revue à périodicité fixe, où se produisent et se discutent les opinions.

Digitized by Google

lement, bien entendu, de lire dans cet opuscule si bien rempli les observations, en partie fort neuves, relatives aux fibules, aux bronzes émaillés, à la céramique des *oppida*, etc. « Je suis porté à considérer Stradonic comme un *oppidum* boïen fondé dans le cours du Ier siècle et détruit peut-être à l'arrivée de Marbod, vers l'an 10 av. J.-C. Sa ruine ne serait donc antérieure que de quelques années à l'abandon du mont Beuvray... Un fait irréductible subsiste, que l'archéologie de La Tène doit retenir : c'est l'étroite similitude de deux centres de culture celtique qui, bien que séparés par une distance de deux cents lieues, nous donnent en quelque sorte deux images semblables et se complètant l'une par l'autre, d'une même civilisation. »

En somme, au yeux de M. Déchelette, Stradonic, comme le Beuvray, appartient à *La Tène III* (désignation adoptée, sur ma proposition, au Congrès d'archéologie préhistorique de 1900, pour désigner la troisième période du deuxième âge du fer, suivant la classification d'O. Tischler)[1]. Or, à la p. 43 de son mémoire, M. Déchelette décrit une petite tête humaine en bronze découverte à Stradonic, qui se trouve exactement semblable à un exemplaire inédit découvert à Corent (Puy-Dôme) et conservé au Musée de Roanne. L'auteur a reconnu que ces deux objets ont orné les pommeaux de poignards anthropoïdes semblables à ceux que nous avons publiés dans *L'Anthropologie* (1895, p. 18) et dont nous avons reproduit un exemplaire dans le dernier n° de la *Revue* (p. 290).

Cela posé, M. Déchelette est amené à émettre l'opinion que le type des poignards anthropoïdes a paru à l'époque de *La Tène II*, mais a duré jusqu'à *La Tène III*, c'est-à-dire jusqu'à l'ère chrétienne.

Cette conclusion concorde avec celle que nous avons motivée ici même, en alléguant un poignard anthropoïde celtique découvert aux environs d'Aquilée et certainement postérieur à l'an 180 av. J.-C.[2].

S. R.

— On nous écrit de Rome, à la date du 12 novembre 1901 :

Le lundi 28 octobre ont été ouvertes au public les nouvelles salles du Musée des Thermes, qui renferment les antiques de la collection Ludovisi-Boncompagni. Achetée par le gouvernement italien au prix de. 1.400.000 francs, elle a été installée très confortablement, bien qu'un peu à l'étroit, dans plusieurs salles du rez-de-chaussée, donnant sur le cloître de Michel-Ange et qui avaient été en partie aménagées pour la collection d'objets lombards trouvés dans le Picenum. Les vitrines lombardes ont été transportées au 1er étage. Toutes ces installa-

1. Je crois qu'on peut proposer les dates approximatives que voici : *La Tène I*, 500-250 av. J.-C. ; *La Tène II*, 250-120 av. J.-C. ; *La Tène III*, 120 av. J.-C. jusqu'à l'ère chrétienne. *La Tène IV* et *La Tène V*, encore mal étudiées, correspondent à l'époque de l'Empire romain et conduisent jusqu'à la période franque ou gothique qui, elle-même, a grand besoin d'être subdivisée.

2. Le bronze publié par Bonstetten (*Recueil*, 2e suppl., pl. IX, 10) est un manche de poignard anthropoïde découvert à Levroux (Indre), d'où provient également le fragment de situle (?) publié par Bonstetten (*ibid.*, pl. IX, 9) ; ces deux objets ont été récemment retrouvés par M. Blanchet aux Musées d'Issoudun et de Châteauroux (*Bull. soc. antiq.*, avril 1901).

Digitized by Google

tions ne sont d'ailleurs que provisoires, puisque le rêve du Ministère italien est de transporter à la villa Borghèse le Musée archéologique, la Galerie d'art moderne, la « Gypsothèque » et l'Institut des Beaux-Arts, et de faire de cette villa « *la metropoli dell'arte* ».

La percée du tunnel du Quirinal, qui doit relier en ligne droite la « via de Due Macelli » à la via Milano et conduire directement de la place du Peuple aux quartiers de Sainte-Marie Majeure et de la Gare, a donné lieu à d'intéressantes découvertes. A 150 mètres environ de l'entrée du tunnel du côté de la via Rasella (nord-ouest) et à une quinzaine de mètres au-dessous des jardins du Quirinal, on a trouvé des substructions d'époque romaine, décorées de stucs peints, avec des débris de statues et des fragments d'architecture. Il y avait donc là une dépression considérable du sol, une vallée que la galerie souterraine traverse obliquement. Du côté de la via Rasella, sous les écuries royales, la colline est faite d'un sable très fin; du côté de la via Nazionale apparaît le tuf. Il faudra, sur la *Forma Urbis Romae*, déplacer un peu l'*aedes Quirini*. La vallée fut peut-être comblée avec les déblais du tertre qui s'élevait à l'extrémité nord-est des jardins du Quirinal et que le pape Urbain VIII fit aplanir en 1637; c'est cette hauteur que Lanciani considère comme le *Capitolium Vetus*, ainsi appelé, dit Varron, « *quod ibi sacellum Iovis, Iunonis, Minervae, et id antiquius quam aedis quae in Capitolio facta.* »

Au Forum, on vient de mettre à jour la *platea* du temple de Saturne, faite de blocs équarris, reliés par des crampons à queue d'aronde, comme ceux du temple de Castor et Pollux. Le temple de Saturne avait été reconstruit sous Auguste par Munatius Plancus.

J'ai copié à Pola, dans le vestibule d'un palazzo du « Clivo S. Stefano », destiné à devenir le nouveau Musée de la ville, une inscription découverte cet été au cours des fouilles opérées près d'Astura, en Istrie. Elle confirme les conjectures faites sur l'emplacement de l'*oppidum Nesactium*, dont il est question dans Pline l'Ancien, Ptolémée, la table de Peutinger et l'anonyme de Ravenne :

Plin. III, 19, 129 : « *Oppida Histriae civium Romanorum Aegida, Parentium, colonia Pola,... mox oppidum Nesactium et nunc finis Italiae fluvius Arsa* ». — Table de Peutinger : « Pola VI [Nesactium] VIII Arsia XII Albona ».

IMP CAE
M · ANTO
GORDIANO
PIO · FEL ·
AVG
P · M · P · P ·
R · P · NES

Les fouilles entreprises par le Dr Schiaouzzi, de Pola, grâce aux subsides de la province d'Istrie (3.000 florins par an), ont amené aussi au même endroit la découverte d'une importante nécropole préromaine, dont le mobilier constituera le principal élément du Musée.

Digitized by Google

Parmi les nouvelles découvertes faites sur l'emplacement et dans le voisinage d'Aquileia, M. Maionica, directeur du Musée d'Aquilée, m'a montré les restes d'un grand mausolée, qu'il serait facile de reconstituer. Très riche en sculptures décoratives, d'un style pompeux et un peu rococo, qui caractérise ici l'art provincial, orné sur les deux faces latérales d'Attis funéraires, il a été élevé au Ier siècle pour un officier né en Gaule, à Vienne. Conf. l'inscr. de Sirmium, dans la Pannonie Inférieure, *C. I. L.*, III, 10224, qui paraît dater du temps de Domitien : *T. Cominus T. f. Volt. Severus. Vienna. 7, leg. II. Adjutric.*, etc., et celle du Musée de Trieste *C. I. L.*, V, 486 : *C. Titius C. f. Volt. Vienna, veteranus leg. XV Apol(linaris).*

Q · ETVVIVS SEX F
VOL · CAPREOLVS
DOMO · VIENNA
MILES LEG IIII SCYT · ANN IIII
EQVES ANN X CENT ANN XXI
PRAEF COH II THRAC IN GERM
ANN V VIXIT ANN LX T · F I
ARBITRATV
LIBERTOR IDEM QVE HEREDVM
VIVI FEC PATRONO ET SIBI
ILVS IIIIII VIR ERIGONVS
SECVNDVS ILLYRICVS
HERACLA

Henri Graillot.

La Caisse des Musées.

Nous avons reproduit dans la *Revue* (1897, I, p. 120), lors de la loi qui a constitué la personnalité civile des Musées Nationaux, c'est-à-dire la caisse des Musées, le décret qui en a réglé l'administration et le régime financier (14 janvier 1896). Depuis a paru, le 31 juillet 1900, un règlement sur la comptabilité de la réunion des Musées Nationaux, en exécution de l'article 26 du décret du 14 janvier 1896. La plus grande partie de ce document traite de questions sans importance scientifique; voici pourtant quelques lignes bonnes à retenir.

« Art. 20. — Les dépenses comprennent : 1° les frais de justice et autres afférents au recouvrement des dons et legs; 2° les emplois de capitaux en rentes ou en bons du trésor; 3° les prix d'acquisition d'objets ayant une valeur artistique, archéologique ou historique; 4° les dépenses afférentes aux acquisitions, c'est-à-dire les dépenses nécessaires pour entrer en possession de l'objet acquis et le mettre en état de figurer dans les collections nationales. »

Ce § 4 est d'une heureuse inspiration ; le budjet du matériel des Musées étant d'une insuffisance notoire, il sera possible de faire appel à la Caisse des Musées pour faire restaurer ou encadrer une antiquité, un tableau, etc. comme pour

Digitized by Google

payer le déplacement d'un conservateur chargé d' « entrer en possession ».

« Art. 32. — Les acquisitions peuvent être exceptionnellement stipulées payables sur plusieurs exercices.

« Art. 61. — Il peut être fait exceptionnellement, avec l'autorisation du Conseil et sous réserve de l'approbation du Ministère, des avances de fonds à des agents chargés d'acheter soit dans une vente publique, soit de gré à gré, des objets que l'Établissement désire acquérir. »

L'importance de cet article n'a pas besoin d'être soulignée. Le Musée du Louvre pourra donc, à l'avenir, être représenté dans toutes les grandes ventes, tant de France que de l'étranger, et remplir les vides qui se font seutir si tristement, en particulier dans la section de peinture, où il n'y a toujours ni un Filippino, ni un Bellini, ni un Crivelli dignes du Musée, ni un Lucas de Leyde, ni un Hogarth, ni un Gainsborough, ni un Reynolds, ni un Turner!

Le même article du décret du 31 juillet 1900 permet, croyons-nous, de donner satisfaction aux *desderata* exprimés dans la note suivante.

Note sur les ateliers des Musées Nationaux.

En vertu de la loi qui a institué la Caisse des Musées, cette caisse bénéficie du produit des ventes effectuées par la Chalcographie et par les ateliers des Musées nationaux.

Ces ventes sont importantes, mais pourraient l'être bien davantage, si les reations entre les ateliers et la Caisse des Musées étaient plus exactement définies.

Pour produire un objet quelconque destiné à la vente, moulage, galvanoplastie, gravure, il ne faut pas seulement de la main-d'œuvre, mais des matières premières et des instruments.

Or, le crédit dont disposent les ateliers pour l'acquisition d'instruments et de matières premières est fixe, alors que l'intérêt de la Caisse des Musées exige que leur production et leur vente aillent sans cesse en augmentant.

D'où il résulte que les ateliers des Musées ne peuvent pas rechercher des commandes, ni même exécuter toutes celles qu'on leur confie.

Un exemple rendra cette situation fort claire.

L'atelier de Saint-Germain a moulé à l'Exposition de 1900 le magnifique trésor de Pétrossa, appartenant au Musée de Bucharest, et il est en état d'en fournir des reproductions galvanoplastiques.

Un seul des objets de ce trésor, la grande coupe d'or à reliefs, trouverait nombre d'amateurs au prix de 600 francs, pour lequel il est possible de l'établir.

Mais la reproduction de cette coupe en galvano doré représente, pour l'atelier, une dépense de 200 francs. Si c'était une industrie privée, il emprunterait ces 200 francs pour les rembourser quand il aurait touché le prix convenu de 600 francs et il en résulterait pour lui un bénéfice de 400 francs. Dans l'état actuel des choses, ce bénéfice, qui devrait enrichir la Caisse des Musées, lui échappe, car l'atelier de Saint-Germain ne possède pas les 200 francs de mise de fonds qui lui seraient nécessaires pour en gagner 400.

Digitized by Google

Le remède à cette situation paradoxale semble facile à trouver.

En vertu de la loi, les fonds de la Caisse des Musées ne doivent servir qu'à l'achat et à la mise en état d'objets d'art. Il ne s'agit pas de modifier cette disposition.

Mais, en dehors des fonds que la Caisse peut dépenser, il y a ceux dont elle a la disposition et la garde. Ces fonds, ou, du moins, une petite partie de ces fonds, peuvent servir à faire des avances aux ateliers dont les bénéfices sont acquis à la Caisse des Musées.

Reprenons le cas allégué plus haut. L'atelier de Saint-Germain reçoit la commande d'une coupe de Pétrossa, au prix conveuu de 600 francs. Il en avise la Caisse des Musées, qui peut, dès lors, inscrire 400 francs dans ses prévisions de recettes. Sur les 600 francs à toucher, d'un recouvrement certain, elle avance 200 francs à l'atelier de Saint-Germain pour l'exécution du travail. Le jour où le payement s'effectue, la Caisse des Musées inscrit une recette de 400 francs et annule, par la mention *remboursée*, l'avance de 200 francs qu'elle a consentie à l'atelier de Saint-Germain.

Il n'y a là aucune complication de comptabilité et l'on ne peut craindre que les avances à consentir immobilisent des sommes trop fortes, puisque la Caisse des Musées sera toujours consultée avant l'exécution d'une commande.

Cette manière d'agir n'impliquant, pour la Caisse des Musées, aucune dépense non prévue, il semble que les détails en puissent être fixés par un simple arrêté ministériel.

Voici comment on pourrait le libeller.

« Toutes les fois que l'exécution d'une commande faite aux ateliers des Musées nationaux ou à la Chalcographie exigera une mise de fonds supérieure à 100 francs, le directeur de l'atelier ou de la Chalcographie demandera à M. X., président du Conseil des Musées, ou, à défaut, au membre du Conseil chargé de la présidence, d'autoriser, sur les fonds disponibles de la Caisse des Musées, une avance de fonds ne devant pas dépasser le tiers de la somme convenue pour le travail à livrer. Cette avance sera remboursée sur le prix de la commande qui doit être versé à la Caisse des Musées.

« Exceptionnellement, la Caisse des Musées, sur un vote conforme du conseil des Musées, pourra prêter à un atelier ou à la Chalcographie une somme plus considérable destinée à l'achat d'outils ou d'instruments (tels que presses, tours, etc.); cette somme sera prélevée, dans le délai maximum de deux ans, sur les recettes de vente effectuées par l'atelier qui aura reçu l'avance. »

— Les dévots de la *Vénus de Milo* — et ils sont nombreux — enrichiront leur bibliothèque *mélienne* du livre de M. E. Cresson, ancien préfet de police : *Cent jours de siège à la préfecture de police*, 2 novembre 1870-11 février 1871 (Paris, Plon, 1901). On trouve, dans cet ouvrage, le récit de la descente nocturne de la statue dans les caveaux de la préfecture, où elle échappa heureusement à l'incendie allumé lors de l'agonie de la Commune.

S. R.

Digitized by Google

— Le Musée d'Aix vient de faire mouler son buste inédit de Platon, analogue aux exemplaires du Vatican, de Berlin et du Louvre. Les épreuves sont en vente au prix de 12 francs, port et emballage non compris. S'adresser à M. Ponthier, conservateur du Musée.

— Dans la *Revue* de juillet-août (p. 121), M. de Mély a signalé un camée avec la légende : ϹΑΛΒΩ ΚΟΜΜΟΔΩ ΦΗΛΙΞ ΦΑΥϹΤΕΙΝΑ. Le hasard d'une lecture me permet d'en rapprocher une gemme gravée, autrefois chez Giovanni Ciampolini, ami d'Ange Politien (*Bull. comunale*, 1899, p. 107). On y lisait l'inscription suivante :

SALVIS AUGVSTIS FELIX LEONIDAS

Dans l'inscription du camée commémorant le salut de Commode, je crois inutile de supposer que Faustine soit l'impératrice de ce nom; il ne manquait pas de Faustines à Rome au IIe siècle.

S. R.

— M. le prof. Kubitschek a publié, dans les *Mittheilungen* de la Société de géographie de Vienne (1900, fasc. 11 et 12) et à part (p. 335-380), une conférence faite par lui le 7 janvier 1898 sur la fameuse carte en mosaïque de Medaba en Palestine, dont la Société Palestinienne allemande prépare, depuis 1897, une édition en couleurs. A la p. 352, M. Kubitschek a reproduit la carte de Palestine qui figure dans un ms. du *Liber locorum* de saint Jérôme à Londres et qui a été publiée d'abord par M. K. Miller dans sa *Mappae mundi* comme remontant à un original de Jérôme lui-même. La mosaïque relève d'une carte d'Eusèbe qui, suivant M. K., est aussi la source de la carte hiéronymienne; mais la mosaïque est plus fidèle à l'original que la carte. Une fois que la mosaïque de Medaba paraît ainsi dériver de la carte eusébienne, il faut renoncer à y chercher des informations sur la Palestine à l'époque où elle fut dessinée par le mosaïste. — Dans un appendice, M. Kubitschek essaie d'établir que l'ère de Medaba est de 312 et celle de Gerasa de 62 av. J.-C.

S. R.

— *Zeitschrift der deutschen morgenlaendischen Gesellschaft*, t. LV, fasc. 2. — Kahle, *Histoire des accents hébraïques*. — Weissbach, *Sur quelques nouveaux travaux relatifs à la chronologie babylono-perse*. — Brockelmann, *Une relation arabe sur Malte*. — Jensen, *L'élamite ancien et moderne*. — Bacher, *Judéo-persan de Boukhara*. — Oldenberg, *Hiranyakešin Grihy*, I, 11, 1. — Caland, *Exégèse et critique des Sutras rituels*. — Oldenberg, *Rigveda*, VI, 1-20. — Fraenkel, *Remarques sur le Thesaurus Syriacus fasc. IX et X*. — Mordtmann, *Ouïgour*. — Notes diverses de Schulthess, Huart, Nestle, Mills, Bacher, Prætorius. — Bibliographie.

— *Id., id.* fasc. 3. — Prætorius, *Sur la grammaire hébraïque et araméenne*. — Geiger, *La langue des îles Maldives*. — Brockelmann, *Le nouvel an des*

Digitized by Google

Yezîdis. — Wolff, *Sur quelques sentences juives et arabes.* — Barth, *Observations critiques sur les Moufaddhaliyât.* — Grimme, *La labialisation des gutturales en paléo-sémitique.* — Hertel, *Deux contes de l'Hitopadesa.* — Guidi, *Le Senodos éthiopien.* — Goldziher, *Les* « hommes de la colonne » *chez les Arabes.* — Foy, *Inscription paléo-perse.* — Lewis, *Dialecte syro-palestinien chrétien.* — Böthlingk, *prâna et apâna.* — Horovitz, *Bouloûqya.* — Bibliographie.

— *Recueil d'archéologie orientale*, tome IV, livraisons 22-23. — 62. La stèle phénicienne d'Amrith. — 63. Le culte sur les toits chez les Sémites. — 64. Betomarsea-Maioumas et les fêtes orgiaques de Baal-Peor. — 65. La mosaïque hébraïque de Kefr Kenna. — 66. Lecture rectifiée des inscriptions nos 2245, 2146 et 2009 de Waddington.

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palæstina-Vereins* 1900 no 2 : Schürer, *Observations sur diverses inscriptions grecques publiées dans le* no antérieur. — Dalman, *Vingt jours dans le pays à l'est du Jourdain* (signale la découverte récente à Cheikh Sa'ad d'un grand bas-relief représentant un lion en marche). — Nouvelles diverses.

— *Mittheilungen und Nachrichten des deutschen Palästina-Vereins*, 1900[1], nos 3 et 4. — Bonaventura Lugscheider (et Kautzsch), *Découverte d'un tombeau juif avec inscriptions grecques et hébraïques*[2]. — Schumacher, *Inscriptions de Djerach*[3] *et des environs et explorations à l'est du Jourdain.* — Schick, *Le bassin de la fontaine de la Vierge à Jérusalem.* — Saul, *De 'Akaba à Jérusalem par Gaza.*

1. La publication a un retard de plus d'une année. Il serait bien désirable qu'on regagnât d'un coup le temps perdu, de façon à reprendre ensuite la marche régulière.

2. Ces inscriptions, gravées sur des ossuaires du type ordinaire, ont déjà été publiées dans la *Revue Biblique* et dans le *Statement* du Palestine Exploration Fund. Je les ai étudiées, à l'époque, à l'Ecole des Hautes-Etudes. Le no 25 est peut-être plutôt à lire 'Ερωτ[α]ρίου, génit. de 'Ερωτάριον; la terminaison est caractéristique des noms de femme. — D'après un fragment d'inscription, le temple de Djerach aurait été consacré à Zeus Hélios. — No 27, l. 4, probablement à restituer [*l*]*iberto*; le nom de *Gaipor* était fréquent chez les esclaves romains. — Découverte de deux inscriptions nabatéennes à Nonehri et à 'Ebtâ; elles seront publiées plus tard.
Cl.-G.

3. Le no 28 (p. 49), malgré les imperfections de la copie et les fautes de grammaire ou de quantité nombreuses de l'original, pourrait peut-être se lire et restituer ainsi :

Χαίρετε.
? (Β)α(θ)μοφόρου ? σ[πη]λ[αίου θεμ]έθλ>ι<α (μ)αχρὰ τε(λ,έσσας,
'Ενθά(δ)ε (Γ)ερμανὸς, [σ]ῶ(μ)α λυθεὶς, ἐτέθην,
'Επτὰ κα(ὶ) ἑϐ(δ)ο(μ)ήκοντα μεταλ(λά)ξας ἐνιαυτῷ,
'Η(γ)εμόνων ὑπάτων χρησάμενος φιλίαις.
Οὐδενὶ δ' ἐξέσται ἄ(λ)λῳ τίνι τῇδε τεθῆναι.
'Η μονὴ ἡδίστη (ε)ὐ[ϐ]ίω ἁ[γ]νοτάτη.
Χαίρετε

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

A. Robert. **Notes sur quelques stations préhistoriques de la commune mixte d'Aïn-Melila.** Extrait du *Recueil des Notices de la Soc. archéol. de Constantine*, vol. XXXIV (1900). In-8, 54 p. et nombreuses planches.

Le terrain de la commune d'Aïn-Melila est particulièrement riche en vestiges préhistoriques. M. Robert y a exploré une grotte étendue, celle de Bou Zabouine, et a visité ou étudié d'une façon plus ou moins complète dix-sept autres gisements, dont deux cavernes et quinze stations. Ses recherches, conduites avec soin et exposées avec méthode, révèlent l'existence, dans cette partie de la province de Constantine, d'une ou plusieurs tribus préhistoriques de mœurs très grossières, qui se servaient d'instruments en grès, en calcaire, en silex, en corne et habitaient, du moins à certaines époques, les abris sous roche. Les objets reproduits par M. Robert sont nombreux, mais de types peu accusés; il aurait mieux valu en publier une série dans le texte, sous forme de légers croquis à la plume, que de les dessiner à grande echelle sur des planches annexées au mémoire, pliées d'une façon très incommode et condamnées à se déchirer promptement. Je ne sais si l'auteur avait le droit d'affirmer comme il l'a fait (p. 13) que le pays était très peuplé « lors des époques paléolithique et néolithique. » Rien, dans ses trouvailles, n'indique que les cavernes de la commune d'Aïn-Melila aient été habitées à l'époque paléolithique, c'est-à-dire à l'époque où la faune spécifiquement quaternaire n'avait pas encore disparu. Le fait qu'un outil est de type « chelléen » ne prouve rien; c'est de la faune et de la flore seulement qu'on peut s'autoriser, avant l'apparition du métal, pour fixer la chronologie relative d'un gisement préhistorique[1].

S. R.

Pauly-Wissowa. **Real-Encyclopädie der classischen Alterthums-Wissenschaft.** Achter Halbband, *Corniscae-Demodoros*. Stuttgart, Metzler, 1901.

Avec ce demi-volume s'achève le quatrième tome du monumental ouvrage auquel M. Wissowa donne ses soins depuis dix ans. Nos lecteurs y liront notamment les articles *Constantinopolis* (Oberhummer), *Delos* (Bürchner et v. Schœffer), *Delphoi* (Philippson, H. v. Gärtringen, Pomtow) et *Demeter* (Kern). L'article *Delphoi* vient à son heure, comme un résumé — le seul existant encore — de tout ce que les fouilles anciennes et récentes nous ont appris sur l'histoire et la topographie du célèbre sanctuaire. On y trouvera notamment

(1) A signaler, p. 29, un débris de coquille d'œuf d'autruche, sur lequel sont « assez finement gravés » la tête et le cou d'une autruche (objet décrit, mais non reproduit). Les autruches étaient fréquentes en Algérie à l'époque de l'habitat des cavernes et leurs œufs étaient très recherchés par les habitants.

Digitized by Google

des listes de magistrats et de prêtres qu'il fallait, jusqu'à présent, chercher dans les publications éparses de M. Pomtow. Pour donner, à ceux qui n'auraient pas vu cette encyclopédie, une idée de son étendue et des détails où elle entre, je remarque qu'il n'y a pas moins de 131 notices sous la seule rubrique *Demetrios* !

S. R.

Isabelle Errera. **Collection d'anciennes étoffes**, avec 420 photogravures d'après les clichés de l'auteur. Bruxelles, Falk fils, 1901. Petit in-4°, 199 p. Prix : 40 fr.

Une dame belge, Mme Isabelle Errera, a formé, au cours de nombreux voyages, une collection considérable d'étoffes, comprenant plus de 500 pièces de toute provenance. Les plus anciennes étaient des tissus coptes en laine et en soie, dont elle a fait don au Musée du Cinquantenaire de Bruxelles et qui seront décrites dans le catalogue, en préparation, de la section des antiquités égyptiennes de ce Musée. Les 420 pièces faisant suite aux tissus coptes et datant du VIIIe au XIXe siècle sont elles-mêmes destinées à prendre place au Musée de Bruxelles; mais Mme Errera a eu l'heureuse idée d'en publier préalablement un catalogue illustré où chaque pièce est reproduite en similigravure avec une perfection dont le cliché ci-joint donnera une idée (fig. 1).

Grâce à cette illustration aussi abondante qu'excellente, l'ouvrage que nous annonçons est un véritable manuel, dont les archéologues apprécieront l'utilité non moins que les collectionneurs. Jusqu'à présent, ceux qui ont abordé l'étude des tissus n'ont disposé que de quelques livres, les uns très sommaires et pauvrement illustrés, les autres d'un prix et d'un format également redoutables. Avec le *Catalogue* de Mme Errera, cette étude devient accessible à tous et je ne doute pas que l'influence de cet utile travail ne se fasse rapidement sentir, en poussant dans la même voie d'autres personnes qui ont de la curiosité et des loisirs.

Le texte qui accompagne et éclaire les illustrations est ce qu'il devait être, clair, bref et solidement documenté. Voici un spécimen choisi au hasard : « 50. Soie rose décorée d'or sur baudruche. Travail sicilien du XIVe siècle. Hauteur du dessin : 0m,33; largeur, 0m,20. Acheté chez Baron, à Paris, en 1895. Un tissu analogue est indiqué dans Fischbach (*Die Geschichte der Textilkunst*, p. 184, pl. 39 *b*) : *Italien*, XIVe *siècle*; au Musée de South-Kensington (n° 832) : *Palerme*, XIIIe *siècle*. Dans Reber et Bayersdorfer (*Chefs-d'œuvre de l'art classique*, n° 1172) se voit une étoffe formant le fond d'un tableau de Martin Schwarz de Rothenburg (vers 1480) et fort dans le caractère de la nôtre; l'aigle est presque identique. L'arbre qui orne notre soie porte des grenades; ce fruit a passé de tout temps pour un symbole de fécondité, d'abondance et de vie (Goblet d'Alviella, *La migration des symboles*, p. 184) ».

Ainsi, provenance de l'étoffe, couleurs, dimensions, lieu où l'acquisition en a été faite, rapprochement avec des étoffes analogues, les unes conservées dans des Musées ou collections, les autres figurées sur des peintures, rien ne manque à ces courtes notices, dont la rédaction pourrait souvent être plus correcte,

Digitized by Google

mais qui témoignent à la fois d'une érudition réelle et du louable désir de condenser en peu de lignes nombre d'informations et de références utiles.

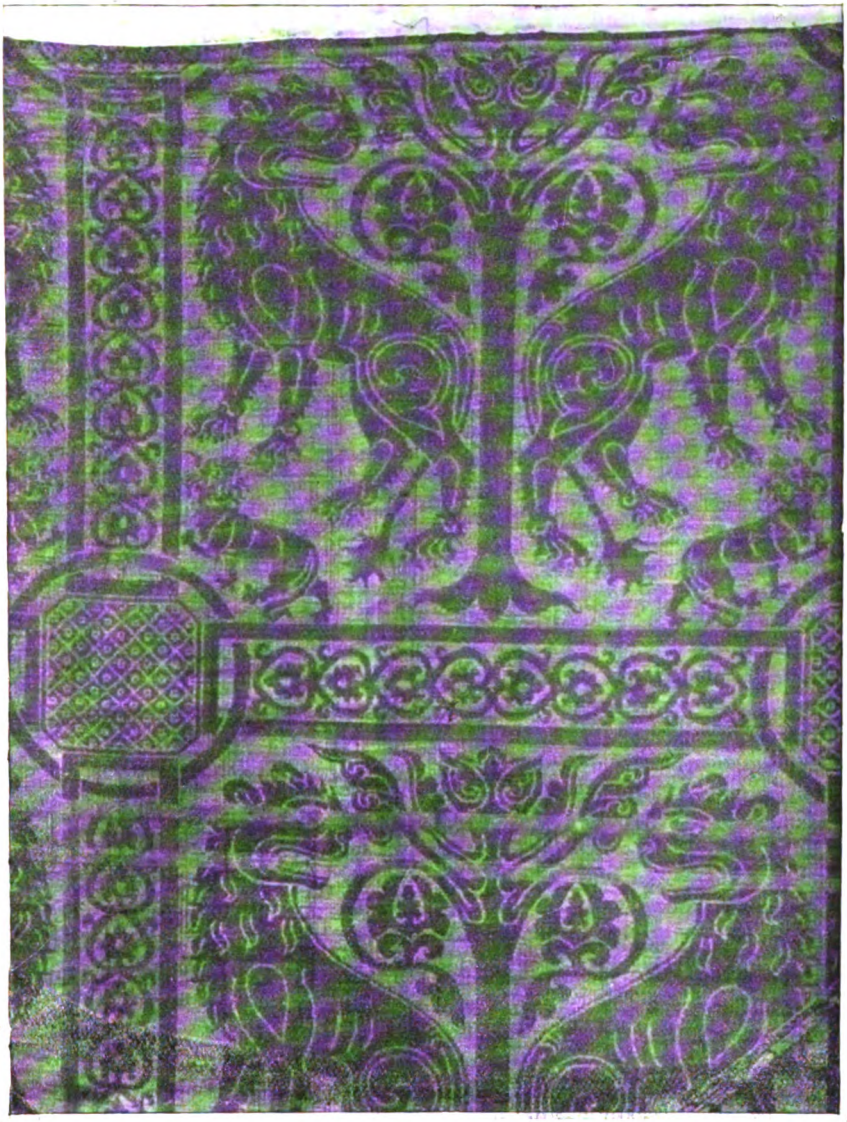

Fig. 1. — Étoffe sicilienne du XIIe siècle. (?)

M. Lessing, du Musée de Berlin, a fourni à l'auteur beaucoup d'indications précieuses sur la date et la provenance présumée des pièces de sa collection ; on

Digitized by Google

les trouve alléguées sous le nom de M. Lessing. D'autres spécialistes ont également donné leur avis et sont dûment cités en conséquence; Mme Errera s'est modestement abstenue de mettre en avant des hypothèses personnelles. On ne peut qu'approuver cette réserve toute scientifique, si rare dans les travaux des ordinaires amateurs. Il en résulte qu'une des qualités les plus estimables de ce catalogue, c'est que le lecteur est toujours mis à même de connaître les raisons ou les autorités qui ont déterminé l'auteur dans l'indication, parfois difficile et hasardeuse, du lieu et de l'époque de fabrication. C'est une œuvre de science, de bonne volonté et de bonne foi.

Salomon Reinach.

J. Burlet. **La Savoie avant le Christianisme.** Chambéry, Imprimerie générale, 1901. In-8, 407 p.

Cet ouvrage est fort estimable. L'auteur connaît la Savoie moderne et a lu presque tout ce que l'on a écrit sur la Savoie préhistorique, celtique et romaine[1]. Le recueil de *Documents* imprimés aux p. 302-369 (un *Dom Bouquet Savoyard*) et l'excellente bibliographie (p. 371-394) suffiraient à marquer la place du livre de l'abbé Burlet dans toutes les bibliothèques relatives à l'histoire de la Gaule. Quel progrès accompli, depuis vingt ans, dans cette littérature des monographies provinciales! La moyenne de celles que l'on publie aujourd'hui chez nous est au moins égale à celle des travaux du même genre imprimés sur la rive droite du Rhin.

Le chapitre sur la Savoie préhistorique prête à plus d'objections que les autres; M. Burlet, professeur dans un séminaire, semble avoir éprouvé, à traiter ces questions toutes scientifiques, une certaine gêne qui n'est plus de notre temps. L'opinion qu'il attribue à M. Bertrand sur la modernité relative des civilisations préhistoriques (« le savant professeur du Louvre regarde les premiers habitants de l'Europe occidentale comme à peu près contemporains de Moïse et de Rhamsès II ») a bien pu être émise par M. Bertrand *en 1876*, mais ni lui ni aucune personne informée ne voudrait plus y souscrire aujourd'hui. D'ailleurs, M. Bertrand a proposé cette date (du XIIe au XVe siècle) pour les Troglodytes de la Lesse et de la Vezère, mais non pour « les premiers habitants de l'Europe », les auteurs des haches de Chelles et de Saint-Acheul, dont la *très* haute antiquité ne fait pas de doute. — P. 6, il est tout à fait inadmissible que les Troglodytes de l'époque du Renne aient fabriqué du pain. — P. 24, il n'est plus permis d'écrire ceci : « Tous les premiers peuples étaient religieux, comme le démontrent les annales les plus antiques de l'humanité consignées dans la Bible ». Même le R. P. Hummelauer, jésuite, professe aujourd'hui une opinion très différente (cf. *Revue Biblique*, 1901, p. 609.) M. Burlet, qui cite Quatrefages (p. 25), n'est pas non plus au courant des travaux modernes sur la religion ou l'irréligion des peuples primitifs.

Ces petites critiques n'empêchent pas M. Burlet d'avoir fait une œuvre utile, qui témoigne à la fois de son érudition et de son esprit critique.

S. R.

1. Toutefois, chose singulière, il ignore encore le *C. I. L.*, t. XII.

Digitized by Google

EDWARD C. STRUTT. **Fra Filippo Lippi.** Londres, George Bell, 1901. Petit in-4° avec 56 planches. Prix : 12 *s.* 6 *d.*

Si l'Angleterre n'a pas produit, de notre temps, d'ouvrages d'ensemble qui puissent se comparer à ceux de MM. Perrot et Chipiez, Collignon, Müntz, M. Reymond, etc., elle témoigne d'une activité singulière dans le domaine des monographies d'artistes, où l'Allemagne, avec la jolie collection dirigée par M. Knackfuss, lui fait concurrence, mais sans réussir à l'égaler. La seule maison Bell publie six séries d'ouvrages de ce genre, tous richement illustrés par la photogravure. Ce sont d'abord de grands in-4°, coûtant de 50 à 130 francs, comme le *Van Dyck* de L. Cust, les *Préraphaélites anglais* de P. H. Bate, le *Herkomer* de L. Baldry, le *Rossetti* de M. Marillier, le *Leighton* de M. E. Rhys, qui vont rejoindre, dans les riches bibliothèques, le *Gainsborough* et le *Reynolds* de M. Armstrong. Une seconde série comprend des ouvrages in-8°, coûtant de 25 à 35 francs, par exemple le *Rembrandt* de Malcolm Bell, les *Madones de Raphaël* de K. Karoly, l'*Albert Moore* de L. Baldry, le *Gainsborough* de Mrs A. Bell. Nous trouvons ensuite *Bell's British artists series*, in-8° à 9 fr. 50 (*Préraphaélites anglais* par P. Bate, *Burne Jones* par M. Bell, *Millais* par L. Baldry, *Leighton* par E. Rhys) et *Bell's Handbooks of the great masters in painting and sculpture*, in-8° à 6 fr. 25 (*Luini* par G. Williamson, *Velasquez* par R. Stevenson, *A. del Sarto* par H. Guinness, *Signorelli* par M. Cruttwell, *Raphael* par H. Strachey, *Crivelli* par G. Rushforth, *Correggio* par S. Brinton, *Donatello* par H. Rea, *Perugino* par G. Williamson, *Sodoma* par L. Priuli-Bon, *Lucca della Robbia* par Burlamacchi, *Giorgione* par H. Cook, *Memling* par J. Weale, *P. della Francesca*, par W. Waters, *Pinturicchio*, par E. Philipp, *Francia*, par G. Williamson). Pour les débutants et les petites bourses, il y a *Bell's Miniature Series of Painters*, petit in-8° à 1 fr. 25, comprenant déjà Burne Jones, Velasquez, Fra Angelico, Watteau, Watts, Romney. Enfin, une nouvelle série petit in-4° à 9 fr. 50, inaugurée récemment par le *Fra Angelico* de M. Douglas (cf. *Revue critique*, 1900, II, p. 398), vient de s'augmenter d'un volume de M. E. C. Strutt sur le grand peintre du xve siècle florentin, Fra Filippo Lippi[1]. Cette activité montre combien le public anglo-saxon accorde aujourd'hui d'intérêt aux choses de l'art. Il trouve, pour satisfaire sa curiosité, des écrivains de valeur très inégale, mais qui, à de rares exceptions près, ont pris la peine de s'enquérir des résultats obtenus par les critiques d'art du continent et les exposent avec clarté et méthode. La moyenne de cette littérature de vulgarisation est d'autant plus élevée qu'avec les ressources dont on dispose aujourd'hui, tant pour la rédaction du texte que pour l'illustration, une honnête monographie d'artiste est une besogne agréable, à la portée de tout homme instruit et laborieux.

1. Parmi les publications de la même maison qui peuvent intéresser nos lecteurs, je signalerai la série in-16 des *Great Craftsmen* (pavements de Sienne, ivoiriers du moyen-âge, Peter Vischer), l'histoire de l'art gothique en Angleterre par E. Prior, la série in-8° des cathédrales d'Angleterre et du continent (Chartres, Rouen) et surtout une édition à bas prix, en 79 planches, de la Tapisserie (lire : *Broderie*) de Bayeux, par F. R. Fowke. — Voir *Bell's miniature Catalogue*, pet. in-16, Londres, 1901.

Digitized by Google

M. Strutt est de ces derniers; l'on ne peut que louer la conscience avec laquelle il s'est efforcé d'établir la chronologie des œuvres de Lippi, de dresser la bibliographie qui les concerne, le soin avec lequel il a indiqué ses sources et le sens critique dont il a fait preuve en les discutant. A la fin sont réunis des documents, en partie inédits, empruntés aux archives de Florence et de Prato. Les illustrations, parfois déparées par d'indiscrètes retouches, reproduisent toutes les œuvres célèbres de Lippi et quelques-unes des moins généralement accessibles, comme la *Madonna della cintola* de Prato et les autres fresques et peintures conservées dans les églises et le musée de la même ville, de Spolète, de Città di Castello, de Lucca, etc. Le catalogue de l'œuvre de Lippi (p. 193-198) comprend une soixantaine de numéros classés dans l'ordre topographique; on voudrait que chacun d'eux fût suivi d'un chiffre indiquant la page du livre où il en est question. L'index a été rédigé avec soin et semble très complet.

Simple et précis dans ses descriptions, M. Strutt est inutilement emphatique dans ses appréciations et ses réflexions de psychologue. Voici la traduction littérale d'une de ses phrases (p. 5) : « Mais le tempérament artistique de Fra Filippo était le chêne autour duquel sa sensualité poussa et fleurit comme le lierre adhérent, et de même que nous voyons une plante vigoureuse, dont les racines poussent profondément dans le sol, supporter avec impunité ces lourds festons du beau mais dangereux parasite qui se mêle avec, et cache presque, son propre feuillage à la vue, de même nous trouvons que, bien que la végétation luxuriante des passions de Fra Filippo dissimule en partie son tempérament artistique, ce dernier ne fut pas étouffé, mais simplement empêché d'atteindre cette hauteur spirituelle à laquelle s'éleva Fra Angelico. » Cette phrase laisse loin derrière elle la célèbre « phrase du chapeau » dans les *Tragiques grecs* de Patin. M. Mommsen me disait un jour que, lorsqu'il était jeune, ses maîtres lui recommandaient de traduire en français une phrase allemande douteuse, pour vérifier, à cette épreuve, la qualité du style. Si M. Strutt avait reçu et suivi ce conseil, il s'en serait trouvé bien, ses lecteurs aussi.

Salomon Reinach.

Digitized by Google

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

Juillet-Décembre

1° PÉRIODIQUES

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALTERTUMSKUNDE, 1900.

P. 78. A Bâle :

96)

IN H · D
DEAE · EPO
L · SOLLIVS F
[illegible]O IIIVS

In h(onorem) d(omus) [d(ivinae)] deae Epo[nae] L(ucius) Sollius...

P. 79. A Kaiseraugst :

97)

[illegible]IIS · NG
DISP · HOR
·V·S·L·L·M

[For]tis Aug(usti servus) disp(ensator) hor(reorum).

P. 91. A Windisch (*Vindonissa*).

98)

ti · CAESaR · iMP · Divi
AVGVSTi · F · AVGVstus
PONTIF · MAXIM · Trib. pot.

P. 93. Même provenance.

99)

MARTI
C · NOVELLIVS
PRIMVS
VETERAN · LEG XI
C · P · F
V · S · L · L · M ·

l. 5. *C(laudiae) P(iae) F(idelis).*

P. 149. A Vionnaz (canton du Valais).

100

I · O · M ·
T · VINEI · IVS ·
AMANDVS ·
EX · VOTO ·

ARCHAEOLOGIAI ERTESITŐ, 1901.

P. 66 et suiv. Trois inscriptions d'Oldenburg.

P. 68.

Digitized by Google

101)

C PETRONI
VS · C · F ·
DOMO · MOP
SISTO · AN · LXXIII
STIP · XXVI · MISSVS
ALA GEMELLIANA
H · S · E
VRBANA · LIB · ET
CONIVX · POSIT ·

ARCHIV FÜR LATEINISCHE LEXICOGRAPHIE UND GRAMMATIK, XII, 1901.

P. 215-238. J. E. Church. Études sur la phraséologie des inscriptions funéraires chrétiennes (la forme *situs*, la forme *quies*, la désignation du lieu de la sépulture).

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES, 1901.

P. 110 et suiv. R. Cagnat. Inscriptions diverses d'Afrique.

P. 111. Henchir Aïn-Hammam (Tunisie).

102)

IMP CA*es*
M AVRELIO ANT*onino*
aug PONTIFICI M*aximo*
*p*RINCIPI IVVEN*tutis*
IMP CAES L SEPTIM*i se*
*ve*RI PII PERTINA*cis*
AVG PARTHICI A*ra*
BICI ADIABENI*ci*
PONTIF MAXIM*i f*.
PAGVS TRISIPEN*sis*
D D ⊘ P p

Date : Fin de l'année 198.

P. 113, n° 5. Henchir-Meded.

103)

ILAVCHAITI
BALIS FILI
VS VIXIT
ANIS XXXIII

Ilauc Haitibalis filius vixit an(n)is XXXIII.

Id., n° 6. Même ruine.

104)

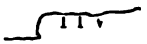

NI · CHIN
ANIPIS · F · M
IDITANO

... ni, Chinanipis f(ilio) Miditano.

P. 115. Henchir-Djouana (Tunisie).

105)

PARENTES DICVNT
AEHEEV MISEROS NOS ET INFELICES QVI DVO LVMINA TAM CIA (*sic*)
RA PERDIDIMVS SET QVID ALIVT FIERI POTEST NISI NATVRAE SER
VIENDVM SET VENIET VTIQVE VINDEX ILLE NOSTER DIES
VT SECVRI ET EXPERTES MALI IACEAMVS SI PARITER SO
PIETVR DOLOR SI SAEPARATIM MAIOR CRVCIATVS SVPER
STITI RELINQVETVR CVPIDI TAMEN SVMVS MORTI VT
IN ILLVM PVRIOREM SECESSVM PROFVGIAMVS
HOMINES ENIM QVO INNOCENTIORES EO INFELICIORES

Digitized by Google

P. 116. A 3 kilomètres et demi environ au nord-est de Sbéitla, dans une ruine anonyme, sur une borne. D'un côté :

106) P M S M

de l'autre,

P AELI MACRI
NI

106 *bis*)

Un kilomètre plus au Nord-Est, dans une autre ruine nommée Henchir-el-Hadia, sur une borne analogue. D'un côté :

P M S M

de l'autre,

H M

P. 117, n° 12. Kasrin.

107) AELIAE VA
LERIAE KAPI
TOLINAE POM
PEIAN*ae* C OFIL
LIB[illegible]*c* ON
IVGI C*uriae* .*u*NI
VERSAE M*uni*CIP
CILLITAN OB EXIMI
VM IN SE MARITI
EIVS AMOREM ⌀

P. 120 et suiv. Gauckler. Inscriptions de Tunisie.

P. 145. Sidi-Ahmed-Djedidi.

108)

PRO SALVTE INVIC · D · D · N ·
IMP · CAES · LICINI GALLIENI AVG · E *t*
CORNELIAE SALONINAE · AVG · Co *n*
EX · V · N · DEORV · CERERV*m* · S · S · A SO *lo*
INSTRVXIT · C · LICINIVS · FELIX
ABDE POSTVMIVS

Pro salute invicti d(omini) n(ostri) Imp(eratoris) Caes(aris) Licini(i) Gallieni Aug(usti) et Corneliae Saloninae Aug(ustae) co[nj(ugis)], ex v(oto) [ou *ex v(isu)*] *n(umini) De[a]rum Cererum, s(uo) s(umptu) a so[lo] instruxit C. Licinius Felix abde? Postumius.*

P. 152. A Cheggayat.

109) D M S
GENIO TARQVITIAE
MARCELLE MATRI PIISSIMAE
BISΓIZL · THAEAFA EMILIA RVSILL
A · S · P · F · MATRI · SANCTISSIM
AE · VIXIT · ANNIS · LXI · P · M ·

D(is) M(anibus) s(acrum), Genio Tarquitiae Marcell(a)e, matri piissimae, Bisfizl (ou *Biseizl?*) *Thaeafa, (A)emilia, Rusilla, s(ua) p(ecunia) fecerunt matri sanctissimae : vixit annis LXI p(lus) m(inus).*

P. 308 et suiv. Gsell. Inscriptions d'Algérie.

P. 301, n° 1. A Khamissa.

110) *iu*NONI REGINAE*e*
METHA · INNIBALIS
F · SACRVM · L · M ·
STATVIT

Ibid., n° 2. Même ville. Fouilles

Digitized by Google

du théâtre. Clef qui surmontait sans doute une des portes de la façade du théâtre. Au-dessus de l'inscription, sculpture réprésentant un masque.

111) EVNVCV

Eunuc(h)u(s).

C'est sans doute une allusion à la célèbre comédie de Térence.

P. 309, n° 4. A Khenchela.

112) IMP CAES M AVRELIO A
M AEMILIO MACRO SAT
T AEMILIVS CAPITOLN

Le légat M. Aemilius Macer Saturninus commanda l'armée d'Afrique entre les années 172 et 174.

P. 313, n° 11. A Timgad.

113) ATNIVS AVGVS
TALS DVPLICARVS
NVMER ELI[illegible]CTORVM
V · A · XXX

Atinius Augustalis, duplicarius numeri el[e]ctorum v(ixit) a(nnis) XXX.

P. 314, n° 14. A El-Kantara.

114) DEO MAL · SAC
IVLIVS · FAV
STVS ·
VOT · SOL · LB
NI CVM
(sic) SVIIS OM[illegible]

Deo Mal(agbelo) sac(rum). Iulius Faustus vot(um) sol(vit) lib(ens) ani(mo) cum sui(i)s om[n](ibus).

ID. EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX, 1901.

Janvier, p. XXIII. Bernelle, commune d'Aïn-Touta (Algérie).

115) (PLVTONI · AVGVST)
IMP · CAE · M · AVRELIC[illegible] · PII · F · ANTONNO
AVG · MEDI · GER · MAX · TR[illegible]OT · PATRI · PATRIAE
TEMPLVM · PER · VETVSTA[illegible] · DILABSVM · CVRA
EIVS · A SOLO · AMPLIATO · I[illegible]E · SVA PEC · RESTTV
IDEM · Q · DE · DIC[illegible]

Plutoni August(o), Imp(eratori) Cae(sari) M. Aurelio, Pii f(ilio), Antonino Aug(usto), Medi(co), Ger(manico) max(imo), tr(ibuniciae) [p]ot(estatis), patri patriae, templum per vetusta[t(em)] dilabsum curia eius a solo, ampliato (o)[per]e, sua pec(unia) restitu(it) idemq(ue) dedic[avit].

Mars, p. XII. A Henchir-el-Mehalla (Tunisie).

116) LVCIDVS MITHIMI
BIXIT MENSES XI
DIES CIII

Même endroit.

Digitized by Google

117)

ABVNDANTIVS MITHI
NI BIXIT ANNIS XϹ·H·M·SV

l. 2, *annis XVI* : le reste incertain, il y avait peut être une troisième ligne.

Juillet, p. XI. A douze kilomètres au nord-est de Lambèse.

118)

*pro sa*LVE M·ⲚRĖ COM*modi*
*anto*ⲚⲚ ⲚG · PII · AĖAENS*es*
ARAM FAC · INSŦVE*runt*
IQVE II C HELV · HĿAŘ · M
C IVL FELICIS CVRATORIBVs
ER⸗IMO Ė C · IVĿO VICT*orino*

[*Pro sa*]*lute M. Aureli Com*[*modi Anto*]*nini Aug*(*usti*) *Pii, Aelianens*[*es*] *aram fac*(*iendam*) *institue*[*runt*].....

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, 1899.

P. 589. De Catelin. A Karadran, entre Selindi et Anamour (Caramanie).

119)

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ
ΚΑΙΣΑΡΑ
ΣΕΠΤΙΜΙΟΝ
ΣΕΟΥΗΡΟΝ ΕΥΣΕΒ
ΠΕΡΤΙΝΑΚΑ ΣΕΒ
ΑΡΑΒΙΚΟΝ ΑΔΙΑΒΗ
ΝΙΚΟΝ ΠΑΡΘΙΚΟΝ
ΜΕΓΙΣΤΟΝ Π Π ΤΟΝ
ΚΥΡΙΟΝ ΤΗΣ ΟΙΚΟΥ
ΜΕΝΗΣ ΟΙ ΚΑΤΟΙ
ΚΟΥΝΤΕΣ ΧΑΡΑΔΡΟΝ Επι
ΝΙΟΝ ΛΑΜΩΤΩΝ ΚΑΘΙΕ
ΡΩΣΑΝΤΟΣ ΑΝΤΩΝΙΟΥ
ΒΑΛΒΟΥ ΛΑΜΠΡΟΤΑ
ΤΟΥ ΣΤΡΑΤΗΓΟΥ

ID., 1900.

P. 237. Demargne. Dans les ruines d'Olous (Crète).

120)

Face *a*).

ΟΙΚΟΥΜΕΝΙΟΝ ΔΩΣΙΘΕΟΝ
ΑΣΚΛΗΠΙΟΔΟΤΟν
ΛΑΜ ΥΠΑΤΙΚΟΝ
Η ΟΛΟΥΝΤΙΩΝ ΒΟΥΛΗ
ΤΟΝ ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ

l. 3. λαμ(πρότατον).

Face *b*).

ΝΙΚΗ ΡΩΜΑΙΩΝ ΠΑΤΡΗ ΔΕ
ΑΝΕΘΗΚΕ ΜΙΝ ΟΥΡΣΟΣ
ΝΗΟΝ ΤΕ ΕΥΔΙΚΙΗΣ ΗγΕ
ΜΟΝΩΝ ΤΕ ΓΕΝΟΣ

Oikoumenos Dositheos Asclepiodotos était consulaire de Crète en 380-383 (*Museo Italiano*, III, p. 712).

P. 247. Mowat. Inscription découverte par L. Couve à Monastir (Macédoine).

Digitized by Google

121)

D M AVRELIVS SAZA CENTENARIVS
PELECE HIC IACIO OVI VIXI ANNIS OVINoN
AGINTA ET MILITAVI ANNIS XXX ET SVM
NATVS IN PROVINCIA DACIA ET MILITA
VI INTER ECVITES CATAFRACTARIOS PICTA
VENSIS SVC CVRA ROMANI PROPOSITI AV
RELIA PIACTV CONIVX OVI POSIT TITVLO BE
NE MERENTI CARO MARTO oVo RESTA
VIATOR ET LEGE TITVLO NESTRo DVNCLE
CES ET PERAVSAS

D. M. Aurelius [D]aza centenarius [d]e Lec[t(is)]? hic jacio qui vixi annis quinq[u]aginta et militavi annis XXX et sum natus in provincia Dacia et militavi inter equites catafractarios Pictavenses suc (= sub) cura Romani pr[ae]positi, Aurelia Piactu? conjux qui posit titulo bene merenti caro mar(i)to. Quo? resta, viator, et lege titulo n(o)stro...

P. 263 et suiv. Mendel. Inscriptions de Thasos, p. 273, n° 17.

122)

ΘΡ
ΝΑΡΚΙΣΣΟΣ ΕΚΑΤΑΙΑΣ
ΣΤΕ^Α^ΕΝΙΚΑ ΝΙ

Θρ(άξ). Νάρκισσος Ἑκαταίας στε(φανωθεὶς) α' ἐνίκα.

P. 304 et suiv. Perdrizet. Inscriptions de Philippes.

ΜΟΡ
ΚΕΡΑΣΟΣ ΕΚΑΤ
Α^ΣΤΕ^ΑΠΕΛΥ

Μορ(μίλλων). Κέρασος Ἑκατ[αίας] νι(κήσας) α' στε(φανωθεὶς) ἀπελύ(θη).

P. 307. A Proussotchani.

123)

bENDIDEI
SACR
bITHVS RASCILA
QVI·ET·CRISPVS·D·S·F
AC MANTA CLIRINI
FILIA

l. 4. *d(e) s(uo) f(ecit)*; l. 5. *Manta C[e]l[e]rini? filia.*

P. 310. Nouvelle copie améliorée du *C. I. L.*, III, 707.

P. 321. A Pravi.

124)

ΤΕΛΕΥΤΗΝΜΟΥ ΠΑΡΑΚΑΥΣΩΣΙ
ΜΟΙ ΠΑΡΕΝΤΑΛΙΟΙΣ ΑΙΑΝ ΔΕ
ΠΑΡΑΚΑΥΣΩΣΙΝ ΤΟΤΕ ΔΩΣΩΣΙΝ
ΤΟΙΣ ΚΕΡΔΩΖΙΣΙ ΠΡΟΣΤΙΜΟ Ϫ Σ

Digitized by Google

l. 2. παρενταλίοις *parentalibus*; αἰὰν (= ἐὰν) δὲ, etc.

P. 325 et suiv. Th. Reinach, à propos d'une inscription (*Corp. insc. Graec. septent.*, I, 96) relative au proconsul d'Achaïe, Phosphorius, en cite une nouvelle trouvée à Argos.

125) Εἰκόνα Φωσφορίον μεγακύδεος ἀνθυπάτοιο
Ἀρχέλεως Δαναοῖς στῆσε χαριζόμενος ·
ψ(ηφίσματι) β(ουλῆς)

Ce serait le Symmachus, proconsul d'Achaïe du Code Théodosien (II, 4, 1).

BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE (Classe des lettres), 1901.

P. 757 et suiv. Waltzing, à propos d'une inscription de Tongres (plus haut, n° 78). Étude sur les *gesati* dans l'armée romaine.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE SERBE, XXXVIII (1900).

P. 15 et suiv. Inscriptions de Serbie déjà publiées dans le *Jahreshefte des Oesterr. Instituts*, 1900, p. 217 et suiv. (Beiblatt). Voir plus haut, n°s 9 et suiv.

Ajoute seulement quelques textes.

P. 53. A Viminacium. Fragment de liste militaire.

126)

a)

[redacted]*ae*L DOLENS RAT
M AVR MESTVLA SC
VAL MARCIAN RAT
M CASS SVLPICIAN RAT
5 [redacted]VAL LONGINVS RAT
M CVRT STAMBONBSRAT
T CL IVSTINVS SC
T AVR DRICISSA RAT
M AVR ĦAMARCVS RAT
10 T AVR THITHI RAT
Q VAL QVINTNS BC RAT
M AVR DASSIVS SC
M VLP IANVARIVS BC RAT
T ANT CLAVCVS B MRS
15 C IVL SABINVS RAT
P AEL MAXIMVS RAT
C VAL MAXIMVS SC

C VAL RVFVS RAT
C IVL SAVSA SC
M AVR PRISCVS SC 20
M AVR ATTIVS SC
M AVR BONVS SC
C IVL NEPOS COR P SAL
C IVL MARCIAN NIC
C ANT VALENS RAT 25
M VLP PAETVS RAT
M VLP VALENS RAT
M ANT MARCIAN BT SC
C VAL MAXIMVS SC
T AVR IVLIVS BPR SC 30
T FL DEXTER EVB
T AVR CASTVS TVB RAT
M VLP MESSOR SIR
C VAL MAXIMVS CA RAT

Digitized by Google

35 T AVR BITHVS RAT
L AVR VALENS CA RAT
COH III
T AVR T▨AI RAT
P AEL VIta LIS OP RAT
40 T AVR SINNA DD RAT
M AVR METRoD SIG NIC
M AVR DINES TRIM
C VAL VALENS RAT
C VAL VALENS DD R
45 M LIC LONGINVS R
M AVR CERMAN SC
M AVR VALENS R
P AEL VITALIS R
M AVR DOLENS DD R
L MINIC VERISSIMVS DD R 50
M AVR DAIZO SC
M AVR TIMOTHEVS NIC
C VAL FILISCVS
M IVL VALENS TR
P AEL VITALIS EQ POL C 55
COH IIII
M AVR BITHVS PAV
T VAL VALENTIN R

Charges et particularités militaires citées : *Beneficiarius sexmestris* (l. 6), *beneficiarius* (l. 11, 14), *beneficiarius consularis* (l. 13), *cornicularius praefecti* (l. 24), *beneficiarius tribuni* (l. 28), *beneficiarius praefecti* (l. 30), *tubicen* (l. 32), *custos armorum* (l. 34, 36), *optio* (l. 39), *donis donatus* (l. 40, 44, 49, 50), *signifer* (l. 41), *eques* (l. 55).

Patries de soldats : Ratiaria, Scupi, Mursa, Salonae, Euboea ? Sirmium, Nicopolis, Trimontium ? Remesiana, Pollia (tribus) Castra, Pautalia.

b) COH ▨
T AEL HERC
L VAL CRISPVS
M AVR MONTA
5 C IVL ANTON
M AVR TIMEN
P AEL LONCIN
M AVR TARA
M AVR MAXIM C
10 M ATT MODEST S
M AVR BARBIVS SAL
M VLP MACNIO R
C IVL VALENS R
M VLP IANVAR R
15 M VLP CEMELLN SIG Z
C IVL ALBANVS R
M ANT VALENS R
▨ AVR RESCVPOR IER
▨ DID VALENS R
EQ R 20
S R
NTN SC
ITIO NICOM
ASSIVS TVB R
R TAVRVS R 25
AVR ANDIO R
M AVR ANTIO SIG CAP
M VAL MARCELLIN SC DD
M AVR SVRVS R
T FL VALERIVS AM 30
M AVR SEVERIN SC
M AVR AVLVZAN R
T CL SVCCESSVS PERC
C ALL CRESCENS CAR
C VAL QVINTIAN DD SR 35
C VAL MAXIM STR SC
C AVR MESTRIVS SC

Digitized by Google

Charges et particularités : *Signifer* (l. 15), *eques* (l. 20), *tubicen* (l. 24), *donis donatus* (l. 28, 35), *custos armorum* (l. 34); *strator* (l. 36).

Patries : Salonae, Remesiana, Zerna, Heraclea, Scupi, Nicomedia, Cap..., Ampelum, Pergamum, Sirmium.

C AEL SA
ROPINCVS DD KAS
M AEL VITALIS KAS
M VLP PROVINCIAL R
C IVL SEVERVS DD R
5 M VLP MARTIALIN SC
M VLP MARTIN ST WR
COH VIIII
P AVR NEPTOLEM HER
L APVL IVSTVS SIG R
10 M AVR VALENS SC
T FL APER SIR
C IVL MARCVS R
T FL LONGINVS R
M VLP LICINIVS SIR
15 C VAL VALENS B TR R
C VAL TROPHMIAN PHIL
M AVR MVCATRAL R
C IVL VICTORIN R
C LIC PAVLIN CER SC

Charges et particularités : *Donis donatus* (l. 1 et 3), *strator* (l. 6), *signifer* (l. 9), *beneficiarius tribuni* (l. 15), *cerarius* (l. 19).

Patries : Kastra, Remesiana, Scupi, Mursa, Heraclea, Sirmium, Philippopolis.

P. 56. Même provenance.

127) L · OPPIVS · T · F
CLA · SECVN
DVS · VARVAR
P · P · LEG · VII Cl
PRAEF · K · LEg
VII · C · P · F ·

L. Oppius T. f(ilius) Cla(udia tribu) Secundus, Varvaria, p(rimus)

Digitized by Google

p(ilus) leg(ionis) VII C[l(audiae)] praef(ectus) k(astrorum) le[g(ionis)] VII C(laudiae) P(iae) F(idelis).

P. 57. *Id.*

128) *v a* L E R I V S
i s A V R I C V S
C O L L I S A V R O
D E C V R I O · E X
S I N G V L A Ṙ B V S
MIL · ANN · XV · VIXT
ANN XXXIIII · L · NO
NIVS · MARCELLI
NVS · FRATR PIEN
TISSIMO
POSVIT

l. 3. *Coll(ina tribu), Isauro.*

P. 58. A Bioska.

129) I O P A R
*a*VR DASIVs
II VIR
V S L M

J(ovi) O(ptimo) Par(thino). [A]ur(elius) Dasius II vir v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

Pour Jupiter Parthinus, cf. *C. I. L.*, III, 8135.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE, 1900.

P. 276. Mowat : tessère dessinée dans le recueil autographe de l'antiquaire Rascas, contemporain de Henri IV (manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale).

130) DD NN AN
SYMMACHI

[Salvis] dominis nostris duobus. An(icii) Symmachi.

Des tessères analogues à celle-ci ont été publiées au *C. I. L.*, XV, part. I, 7106-7184. — Anicius Symmachus, neveu de Symmaque l'orateur, était préfet de Rome en 420 (*C. I. L.*, VI, 1719).

P. 285. Héron de Villefosse : cachet d'oculiste trouvé à Néris (Allier). D'un côté :

131) V E R E C *u n d i a d*
SCAB*rities omnes*

de l'autre :

AD · S*uppurationes*

P. 323. P. Monceaux : marques de carrière trouvées à Synnada (Asie Mineure) :

132)

1) TORQVATEIVLIAN · COS ·
LOCOCXXIIXBSECVN

Torqua(to) et Julian(o) co(n)s(ulibus), loco CXXIIX b(rachio) secun(do).

2) TORQVATEIVLIAN · COS ·
L O C O C X X I X B S E G

Torqua(to) et Julian(o) co(n)s(ulibus), loco CXXIX b(rachio) sec(undo).

3) TORQVATEIVLIAN · COS ·
L O C O X X X I I B T E R T
C A E S V R A E L N̄ O N I N I

Digitized by Google

Torqua(to) et Julian(o) co(n)s(ulibus), loco CXXIX b(rachio) tert(io); caesur(a) Ael(ii) Antonini.

Cf. *C. I. L.*, III, 356-358; *Supplem.*, 7005-7040. Date : 148 ap. J.-C.

P. 349. P. Monceaux. Observations sur l'inscription de l'*Odeum* de Carthage (*Ann. épigr.*, 1901, n° 3).

ID., 1901.

P. 72. R. Cagnat. Observations sur la même inscription.

P. 72. J. Toutain. Sur deux inscriptions (*C. I. L.*, V, n° 7869 et p. 1092, et XII, n° 732) portant les mots *lapidarii Almanicenses* ou mieux *Almanticenses*.

P. 100. Pallu de Lessert. A propos d'une inscription récente de Rome (*Année épigr.*, 1900, n° 7); il faut la rapprocher d'une autre inscription de Rome (*C. I. L.*, VI, n° 1757), qu'elle permet de dater.

P. 110. Perdrizet. Trouvée dans le Liban.

133)

ΛΟΥΚΙΟCΓ ΤΗΡΚΟΙ
ΛΙΟCCΟ ΝΟΥΤΗC
ΛΩΝΠΑ ΤΡΙΑΚΑ
ΔΟCΑΝΕ
ΘΗΚΕΝ

Λούκιος Γάιος Σόλων πατὴρ κοίνου τῆς τριακάδος ἀνέθηκεν. — Lucius Gaius Solon aurait été président de la société chargée de percevoir l'impôt du trentième (douane ou octroi).

BULLETTINO COMUNALE DI ROMA, 1900.

P. 266-298. Vaglieri : les récentes découvertes du Forum romain.

P. 270. A Rome, au Forum, près du temple de Saturne. Fragment :

134) L ·

. . . . . PETRONIVS . . . . .
. . . . . Q FABIVS N . . . . .
. . . T · VARRONIVS · C 5
. . . CASSIENIVS . . . . .
VI · PR · CVR
Q· IVNIVS · AMI . . . . .
. . . VS · VI · PR · CVR . . . . .
. . . . DAMNIVS · N . . . . .
. . . . . VSIVS · Q · 10
. . . . . IVS · A · F . . . . .
. . . . . A · I . . . . .

l. 6 et 8, *sex pr(imus) curatorum*. Les *sex primi* étaient à la tête des *scribae librarii quaestorii*, employés du Trésor déposé au temple de Saturne. Cf. fragments des Fastes des *sex primi ab aerario* dans les *Mittheil. des archäol. Instituts, Römische Abtheilung*, 1891, 157.

P. 280. Au Forum, dans le dallage de la basilique Aemilia.

Digitized by Google

135)

.....VENERA.....
.....O AVGV.....
....*p*RAEF · PRA*et*. *iudex*
*sacraru*M COGNITIO*num*

P. 293. Au Forum, sanctuaire de Juturne :

136) CAELI.....
CVRATOR *aquarum et*
MIN*iciae*

P. 294. *Ibid.*

137) MANIBVS OCCVPAT
QVI · VTRIQVE TRANSITVI FA
ETIAM FORO QVOD RVIN
DESVPER ORNAMENTIS
VC IVDEX SACRARVM C
RESTITVIT

. 5. *v*(*ir*) *c*(*larissimus*) *judex sacrarum c*[*ognitionum*].

P. 295. Au Forum, fragments de l'épistyle de la façade du sanctuaire de Juturne ; traces des trous pour insérer les lettres de bronze :

138) IVTVRNAI SA*crum*

Ibid. Au Forum, église S. Maria Liberatrice.

139)

ΕΝΘΑΔΕΚΙ
ΤΑΙΣΕΙΛΙΚΕΣ
ΓΕΡΟΥΣΙΑΡΧΗΣ
ΚΕ ΣΩΦΡΟΝΙΑ ΣΥΝ
ΒΙΟΣ ΑΥΤΟΥ ΚΕ ΜΑ
ΡΙΑ ΚΕ ΝΙΚΑΝΔΡΟΣ ΥΙΟΙ
ΑΥΤΩΝ

l. 2 et 3. *Seilikès, gerusiarcha.*

P. 297. Au Forum, Sainte-Marie Libératrice. Sur un sarcophage.

140)

D M S
CLODIAE · SE
CVNDAE CONIV
GI DVLCISSIMAE ET BENE
5 MERENTI QVAE VIXIT · AN
XXV · MEN · X · DIEB · XIIII · IN
CONIVGIO · MECVM FVIT SI
NE QVERELLA · AN · VII · M · IIII
DIEB · XVIII · L · CAELIVS · FLO
10 RENTINVS · 7 · COH · X ·
VRB · POSVIT
NAT · MAMERTINO · ET
RVFO · COS · PRI · NON
AVG · DEF · XV · KAL · IVL · APRO ET MAXIMO
COS

l. 12-14 : 4 août 182, 17 juin 207.

Digitized by Google

ID., 1901.

P. 3. Lanciani. Sur un nouveau fragment de la *Forma Urbis Romae*. On y lit :

141) *th*ERMAE *agrip*PAE

Cf. *Notizie degli Scavi*, 1900, p. 633.

P. 82. Gatti. Sur les récentes découvertes d'antiquités faites à Rome et aux environs. Inscriptions, la plupart funéraires, publiées aussi dans les *Notizie degli Scavi* (voir ci-dessous).

P. 99. A Rome, Corso d'Italia,

142)

DECVRIONVM · DECRETO
EX · DOMO · L · TARĪ · RVFĪ · AGRYPNO
MEDICO · MAGISTRO · EX · DOMO
QVINTAE · MATRIS · AGRYPNVS
ANN · NATVS · XXVI · OBĪT · SEPTVMO
VICENSVMO · POSĪT · MATER
CALAMITOSA · DE · SVO

Les serviteurs de L. Tarius Rufus formaient un cortège funéraire.

P. 100. Même provenance.

143)

EBRILIAE · M · F · AVCTILLAE
V · L · TARIVS · PHILARGYRVS
FECIT · SIBI · ET · CONIVGI · SVAE

P. 100. Même provenance.

144) C · FLAMIN*ius c. l.*
ATTICVS ARGEN*tarius*
REATIN*us*

P. 100. Même provenance.

145) I CAESA*ris*
CAELATORI
ET

P. 101. Même provenance.

146) *p*HILARGYRVS · PAED
HIC · SITVS · EST

l. 1. *paed(agogus)*.

P. 103. Même provenance : inscription funéraire en vers de Grattius Celer. (Cf. ci-dessous, n° 164).

P. 103. Même provenance.

147)

P · GR*attius p · l ·*
DIOI. . . . . .
HONORIBV*s* · *f*VNCT
IN FAMILIA

La formule *honoribus funct(us) in familia* se rapporte à la dignité qu'avait eue le défunt dans le collège composé par les esclaves et affranchis de P. Grattius.

P. 106. A Rome, dans la vigna Serventi, via Caselina. Épitaphe métrique sur pépérin en deux morceaux. Compléments de M. Bücheler.

Digitized by Google

148)

heic EST · SPVLTA · VIRGO *eg*REGIEIS · MORIBVS *phile*
ma QVAE · IN DELICIEIS · FV*e*RAT · VETTIAE · QVA*e domino*
*placu*IT · EAM · MORTE · OB*i*TA · DILIGVNT · MON*umentumque*
*eius fl*ETV · AC · MVNERIBVS *r*EPLENT · SEQVE · IPSE*i de flent*
*vi*TAM · ESSE · EREPTAM · SIBEI · *Serva*E · SVIS · DELICIIS · VITAM · *Aptae deum*

BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA E STORIA DALMATA, 1901, nos 3, 4, 5.

P. 33 à 41. Fr. Bulic. Découvertes antiques à *Epetium* (Stobreć).

P. 35. Stèle.

149)

D M
AVREL IOVINO EX
COLIEGIO SACCA (*sic*)
RIORVM QVI VIXIT
ANNIS XLV AVRE
LIA PRIMILLA VIR
GINIO INFEIICISSI (*sic*)
MO I FECIT (*sic*)

l. 1. *Aurel(io) Jovino.* l. 6 : *Virginio = marito.*

P. 36. Fragment d'épitaphe rappelant de même un collège de *saccari.*

P. 45 à 54. Fr. Bulic. Inscriptions inédites de *Salonae.* Nombreux fragments.

COMPTES-RENDUS DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS, 1901.

P. 170. St. Gsell. Inscription d'Ighzer-Amokrane (Kabylie).

150)

P ꝑ RAESIDIVMAETERNAEFIRMATPRVDENTIAPACI ꝑ S
R ꝑ EMOVOOVEROMANAMFIDATVTATVNDIOVEDEXTR ꝑ A
A ꝑ MNIPRAEPOSITVMEIRMANSMVNIMINEMONTE ꝑ M
E ꝑ CVIVSNOMENVOCITAVITNOMINEPETRA ꝑ M
D ꝑ ENIOVEFINITIMAEGENTESDEPONEREBELL ꝑ A
I ꝑ NTVACONCVRRVNTCOPIENTESIOEDERASAMMA ꝑ C
V ꝑ IVIRTVSCOMITATAFIDEMCONCORDETINOMN ꝑ I
M ꝑ VNEREROMVLEISSEMPERSOCIATATRIVMFI ꝑ S

A gauche et à droite, acrostiches : *Praedium Sammacis.*

Praedium aeternae firmat prudentia pacis ;
Rem quoque romanam fida tutat undique dextra,
Amni praepositum firmans munimine montem,
E cujus nomen vocitavit nomine Petram.
Denique finitimae gentes deponere bella

Digitized by Google

In tua concurrunt cupientes foedera, Sammac,
Ut virtus comitata fidem concordet in omni
Munere, Romuleis semper sociata triumfis.

P. 192. R. Cagnat. Inscription de Pouzzoles, publiée inexactement dans les *Notizie degli Scavi*, 1891, p. 167.

151)

ΕΠΙΥΠΑΤΩΝΛΟΥΚΙΟΥΚΑΙΣΕ
ΚΑΙΤΥΡΙΟΙΣ · L · Σ · Δ
ΙΣΙΟΥ · Ι · Α · ΚΑΤΕΠ
ΤΥΡΟΥ · ΕΙΣ · ΠΟΤΙ
ΙΟΣ · ΑΡΕΠΤΗΝΟ
ΗΛΕΙΜ · ΚΑΤΕΠΙΤΟ
PRO · SAL · IMP · DOMITIANI ·
L C

ΙΙΝΟΣ · ΑΡ
ΛΕΥΣΕΝΑ
ΛΟΙΣ · ΘΕΟΣ
ΙΓΑΓΕΝ

Ἐπὶ ὑπάτων Λουκίου Καισε..... καὶ Τυρίοις ἔτους σδ', [μ]ηνὸς Ἀρ-[τεμ]ισίου ια', κατέπλευσεν ἀ[πὸ] Τύρου εἰς Ποτι[ό]λοις Θεὸς [Ἥλ]ιος Ἀρεπτηνὸ[ς], ἤγαγεν [δὲ] Ἥλειμ κατ' ἐπιτο[λὴν τοῦ Θεοῦ].

Pro sal(ute) Imp(eratoris) Domitiani [*Aug(usti)*...].
L(ocus) c(oncessus) [*d(ecreto)*...].

l. 2. Date : 29 mai 79.

P. 438. Ronzevalle. Inscription de Deir-el-Kalaa (Syrie).

152)

i O M H
M PVLTIVS FELICIANVS
M PVLTIVS TI*b*ERINVS
FI LI
V S

[*J*](*ovi*) *O*(*ptimo*) *M*(*aximo*) *H*(*eiopolitano*).

P. 479. Deir-el-Ahmar.

153)

*deo ha*DARANI
HAIAEVS PRO *salute sua et*
*fili*ORVM SVOR*rum*

HERMES, 1901.

P. 201. Th. Mommsen. La préfecture impériale sous Dioclétien.

JAHRESHEFTE DES OESTERREICHISCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTES, IV, 1901.

BEIBLATT, p. 3 et 4. Domaszewski. La *schola* des speculatores d'Aquincum. Complément du *C. I. L.*, III, 7741.

Digitized by Google

154)

*pro sa*LVTE · SEVERI *et anto*NINi aVgg. *et getae caes.*
S *ho*LAM · SPECV *latoru*M . . . . . *inpen-*
DIOSVO FECER *unt et statuis sacris ornaverunt.*
IVSSVMEVI · SVRI · C *os. dac.* III N *om. eor. in* FR SCRP *s.*
VLP · BACCHIVS · ›LEG · XIIIG GAIV *s*
IVL · TACITVS ›LEG · VMP COCC *eius*
CLA · CLAVDIANVS · › · LEG · VMP VR *bicius ?*
*a*EL · VALERIVS · CORN
T · VAL *erius c*ORN
AN
CL
FA

MIAN
!!!!!
IAN
S
N

[*Pro sa*]*lute Severi* [*et Anto*]*nin*[*i A*]*u*[*g*(*ustorum*) *et Getae Caes*(*aris*), *sc*[*ho*]*lam specu*[*latoru*]*m*... [*inpen*]*dio suo fecer*[*unt et statuis sacris ornaverunt*] *jussu Mevi Suri c*[*o*(*n*)*s*(*ularis*) *Daciarum*] *III*; *n*[*o*-*m*(*ina*) *eor*(*um*) *in*]*fr*(*a*) *scrip*(*ta*)-[*s*(*unt*]: *Ulp*(*ius*) *Bacchius c*(*enturio*) *leg*(*ionis*) *XIII G*(*eminae*); *Jul*(*ius*) *Tacitus c*(*enturio*) *leg*(*ionis*) *V M*(*acedonicae*) *P*(*iae*); *Cla*(*udius*) *Claudianus c*(*enturio*) *leg*(*ionis*) *V M*(*acedonicae*) *P*(*iae*); [*A*]*el*(*ius*) *Valerius*, *corn*(*icularius*), etc.

KORRESPONDENZBLATT DER WESTDEUTSCHEN ZEITSCHRIFT, 1901.

P. 33. A Spire.

155)

*merc*VRIO · SAMVS
. . . . ESSVS · V · S · L · L · M ·

P. 67. A Mayence.

156)

*b*ONONIAE · OVE VIXIT · ANNIS · II
M · II · DIES · XVI · NOVELLIVS · FESTVS
DEC · C · MAT · F · C

l. 1. *qu*[*a*]*e*. — l. 3. *dec*(*urio*) *c*(*ivitatis*) *Mat*(*tiacorum*) *f*(*aciendum*) *c*(*uravit*).

P. 67. Même provenance.

157) LEG · XIIII · GMV
COH · T ·
7 P · MVRRASI

l. 1. *leg*(*io*) *XIV G*(*emina*) *M*(*artia*) *V*(*ictrix*), *coh*(*ors*) *I*, *c*(*enturia*) *P. Murrasi*(*i*).

P. 97. A. Merlin. Commentaire du nouveau cippe relatif à l'extension du pomerium par Vespasien. (Cf. *Année épigr.*, 1900, n° 102.)

MITTHEILUNGEN DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ATHENISCHE ABTHEILUNG, 1900.

P. 398-444. Körte. Inscriptions de Phrygie.

P. 401. A Aizanoi (Eschavdyrhissar). Nouveau fragment de la série de documents publiés par Waddington-Lebas, III, 857-59. Date : 50 ap. J.-C.

Digitized by Google

P. 421. A Eschoukour-hissar.

158) βρέχε γαῖΑΝ ΚΑΡΠΩ ὅπΩΣ ΒΡΙΘη
καὶ ἐνΙ ΣΤΑΧΥΕΣΣΙ ΤΕΘΗΛΗ ΤαῦτΑ
σε ΜΗΤΡΕΟΔΩΡΟΣ ΕΓΩ ΛΙΤΟΜΑΙ ΚΡΟ
νΙΔΑ ΖΕΥ ΑΜΦΙ ΤΕΟΙΣ ΒΩΜΟΙΣΙΝ ΕΠΗΡ
ΡΑΤΑ ΘΥΜΑΤΑ ΡΕΖΩΝ
ΣΑΛΒΙΩ ΙΟΥΛΙΑΝΩ ΚΑΙ ΚΙΑ
ΛΠΟΥΡΝΙΑΝΩ ΠΕΙΣΩΝΙ Υ
ΠΑΤΟΙΣ

Date : 175 ap. J.-C.

P. 426. A Char-Euïuk.

159) Ἀγαθῇ τύχῃ·
τὸν ἐπιφανέστατον
Καίσαρα Μ. Αὐρή[λιον]
Μαξιμιανὸν
Εὐσεβῆ Εὐτυχῆ Σεβ(αστὸν)
ἡ πόλις
ἡγεμονεύοντος τοῦ
διασημοτάτου Ἰου(λίου)

. . . . . .

P. 437. A Sivri-hissar :

160)
Τιβέριον Κλαύδιον Ἄττειν ἱερέα Ἡρᾶ υἱὸν Κυρείνα Δηιόταρον, ἔνατον μετὰ τὸν ἀρχιερέα, τέταρτον δὲ Γαλατῶν, καὶ δὶς ἀρχιερέα τῶν Σεβαστῶν τοῦ κοινοῦ τῶν Γαλατῶν, καὶ σεβαστοφάντην Ἀτταβοκαοὶ οἱ τῶν τῆς θεοῦ μυστηρίων συνμύσται τὸν ἑαυτῶν φίλον καὶ εὐεργέτην ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ εὐνοίας τῆς εἰς ἑαυτούς · ἐπιμεληθέντος Μάρκου Μαγίου Νεικηφόρου

Cf. *Mittheilungen*, 1897, p. 38, nº 23.

P. 439. Même endroit. Sur cinq fragments d'architrave :

161)
Α]ὐτοκράτο|ρι Τίτῳ Ο[ὐε]σπασια|νῷ Σεβαστῷ |Ἀντί[γον]|ος (?) Νε...

MITTHEILUNGEN DES DEUTSCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ROEMISCHE ABTHEILUNG, 1900.

P. 222. Rostovzew. Sur une inscription de Spolète (*Notizie degli Scavi*, 1900, 141; *Ann. épigr.*, 1900, nº 182). L'expression *pinn(irapus) juvenum* expliquée d'après Juvénal, III, 158, et ses scholiastes (*pinnirapi a pinna*). Le mot *pinnirapus* désigne soit une charge (il y aurait eu des *pinnirapi* dans les *collegia juvenum* comme dans les *familiae gladiatoriae*), soit un titre simplement honorifique.

ID., 1901.

P. 95. Hülsen. Observations sur une inscription trouvée près du *lacus Juturnae* au Forum romain, et discussion des compléments proposés par M. Gatti. Cf. plus haut, nº 81.

Digitized by Google

M. Hülsen restitue :

162)

IM*p. caes traiano*
hadriano augusto
pontif. max. tribun
POTEST · XVIII *cos iii. p. p*
COLONIA · IV*lia*. . . . .
TERTIA DECIM*anorum*
VTHINA EX *africa*
INDVLGENTIA · EIVS · AV*cta et conservata*

MITTHEILUNGEN DES DEUTSCHEN PALAESTINA VEREINS, 1900.

P. 9 et suiv., p. 17 et suiv. — Schumacher et Schürer. Publications nouvelles d'inscriptions de Djerach (Gerasa) déjà connues; essai de reconstitution de l'inscription des Propylés de Gerasa.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1900.

P. 570. A Rome, au Forum, inscriptions trouvées dans les fouilles du sanctuaire de Juturne; déjà citées par nous d'après d'autres publications.

P. 571. Federici. Inscriptions des vases trouvés dans le sanctuaire de Juturne (en cursive; VIe-VIIIe siècle de l'ère chrétienne).

P. 574-583. A Rome, via Salaria (Corso). Une centaine d'inscriptions funéraires nouvelles.

P. 574. Plus haut n° 142.

P. 577, n° 32.

163)

ΕΥΤΥΧΕΟΣ ΚΡΥΠΤΩ ΘΑΛΕ
ΡΟΝ ΔΕΜΑΣ ΩΚΥΜΟΡΟΙΟ Β
ΠΑΙΔΟΣ ΟΝ ΕΥΦΑΝΤΟΣ ΘΡΕ
ΨΕΝ ΑΟΙΔΟΠΟΛΟΣ Β ΟΚΤΟ
ΚΑΙ ΔΕΚΕΤΗΣ ΔΕ ΘΑΝΩΝ
ΟΜΟΝ ΕΛΛΑΧΕΝ ΟΥΔΑΣ Β ΑΥ
ΤΟ ΚΑΣΙΓΝΗΤΟΥ ΣΗΜΑΤΙ ΓΕΙΤΟ
ΝΕΩΝ

Εὐτυχέος πρύπτω θαλερὸν δέμας ὠκυμοροῖο
παιδὸς ὃν Εὔφαντος θρέψεν ἀοιδοπόλος·
ὀκτὸ καὶ δεκέτης δὲ θανὼν, ὁμὸν ἔλλαχεν οὖδας·
αὐτὸ κασιγνήτου σήματι γειτονέων.

P. 578.

164)

P · GRATTIVS · SP · F
COL · CELER
HIC · EGO NVNC IACEO · GRATTIVS
INFELIX · SVB · TEGMINE · TERRAE
BARBA · DEPOSITA · PERAGENS
TERTIVM · ET · VICENSIMVM · ANNVM
INFELIX · INDIGNE · SVBIECTVS
ACERBE · MORTE · NEFANDA
OCCISVS · CALCE · ET · MANIBVS · EXTRA
FATVM · PROTRVSVS · IN HAS TENEBRAS
HOC · OPTO · MORIARE · MALIS · EX
EMPLIS · CRVCIATVS · ET · IPSE
NEC · TE NVNC · LICEAT · QVO ME
PRIVASTI · LVMEN · VIDERE
ET · TV · DES · POENAS · QVAS · MERVISTI
DEFENSVS · INIQVE
VOS NVNC CONS. . . . .

Digitized by Google

P. 604. A Visso (Sabine).

165)

C · VETTIO · C · F
HOR · SABINO
C · VETTIVS · C · L
*p*RIMIO · PATER
vettia C · L · HEDONE
mater. . . . . .

P. 659. A Racalmuto (Sicile). Sur une tuile, lettres en relief écrites de droite à gauche.

166) EX PRAEDIS
M · AVRELI
COMMODIAN

Cf. sur cette série de tuiles *C. I. L.* X, p. 857 (*tegulae mancipum sulfuris agrigentinae*).

ID., 1901.

P. 5. Marques de briques trouvées sur l'emplacement d'une villa des Domitii Ahenobarbi dans l'île del Giglio (Étrurie). Déjà connues.

P. 14. Inscriptions funéraires trouvées à Rome, sur la voie Nomentane, près de Sainte-Agnès.

P. 16. A Rome, via Salaria. Plaque de marbre. Sur une face :

167) ΚΛΗΔΟΝΕΙΩ
Ο ΚΑΙ ΕΛΛΑΔΙΩ
ΕΥΜΟΙΡΩ
ΖΟΥΛΙΤΤΑ ΙΔΙ
Ω ΣΥΝΒΙΩ
ΜΝΗΜΗΣ
ΧΑΡΙΝ

Sur l'autre face :

D · M
VLPI SATVRNINI
MIL · CHO · VI PR · ❯ VIT
ALIS · PROCVRANTIB
VS ERIIINS · VLPIO VA 5
LERINO EIT VLPIO
SIICVNDINO NYTIO
DIGNOYIIC · B · M ·

l. 5 : *Eriiins* pour *heredibus*. l. 6. *eit* pour *et*; *nytio* pour *amico* (?). l. 8. *yiic* pour *fec*(*erunt*).

P. 16-17. A Rome, via Salaria. Inscriptions funéraires.

P. 18. A S. Maria Capua Vetere (antique Capoue).

168) [illegible] Chrisme X S
Λ Ω
DESIDERIO VIR O PRAECL [illegible]
DVLCEDINI SVPREMAE LETIAV [illegible] (*sic*)
*l*VSCIDA[E] QVINTAE QVAE VIXIT
ANNIS XXV M V D XV *M*RRIVS
*n*MIDIV[S] CVI IVNCTA FVIT [illegible]
ANNIS VIIII M III D XXV CMQV*a*
ETIAM SIBI QVIETEM PARAVI*t*
DEP V KAL IVL DD NN CO
NSTANTIO AVG X
ET IVLIANO CAES III
CONSS

Digitized by Google

Date : 360 ap. J.-C. Desiderius, Murrius, Numidus et Luscidia Quinta étaient chrétiens. — Autre exemple du *nomen* Luscidius, *C. I. L.*, X, 8397, col. 1, ligne 24.

P. 19. A Pouzzoles.

169) IVSSV I O M HELIOPOLITAN
M · DILAPSAM · M · VLPIVS · SABINVS · AEDITVS · I

Le culte de *Jupiter Heliopolitanus* était déjà connu à Pouzzoles (*C. I. L.*, X, 1576, 1578, 1634) — La mention d'un *aedituus* du temple de ce dieu est nouvelle.

P. 19. A Pouzzoles.

170) D M
C · CORNELI · HILARIANI
VIXIT · ANNIS · XIII · ET
C · CORNELI · PRIMITIVI
VIXIT · ANNIS · VII · ET
C · CORNELI · HELIODORI
VIXIT · ANNIS · V ·
CORNELIVS · FESTVS
ALVMNIS

Cornelius Festus devait être le patron des jeunes gens dont il a rédigé l'inscription funéraire (cf. Pline, *Epist.*, X, 71, *ad Traianum*).

P. 20. A Pouzzoles.

171) DIS · MANIBVS
M · VLPI PROCVLI
TABVLARI · FISCI
ALEXANDRINI
DOMITIANI CAESARIS
VERNAIII AVGVSTOR
LIBERTO QVI
VIXIT ANN

La présence à Pouzzoles de ce comptable du *fiscus Alexandrinus*, esclave de Domitien, affranchi de Vespasien et Domitien, s'explique par les rapports bien connus de Pouzzoles avec l'Égypte (Sénèque, *Epist.* LXXVII, 1, 2).

P. 20. A Pouzzoles.

172) D · M · S
C · BELLEO · SE
RI · BELLEA · SOTE
RIA · PATRI · ME
RENTI · FECIT

Belleus, gentilice jusqu'alors inconnu.

P. 26. A Viggiano en Bruttium.

173) TITIVS · P · L · NICEPHOR*us*
MAG · MERC · AVG · SIBI · ET
M · PICACILIO · ❯ · L · PHILARGY*ro*
MAG · MERC · AVG · ET
TITIAE · P · L · PHILEMATIONI · MATR*i*

l. 2 : *mag(ister) merc(urialis) aug(ustalis)*; cf. *C. I. L.*, X, 205, 232. l. 3. *M. Picacilio mulieris l(iberto)*.

Digitized by Google

P. 77. A Rome, sur le Forum. Corniche du *puteal* de Juturne (cf. plus haut, n° **81**) :

174) M · BARBATIVS · POLLIO AED · CVR · IVTVRNAI · SACRVM

P. 117. Même provenance. Sur le piédestal d'une statue d'Esculape, vestiges de l'*album* des *curatores aquarum* de la *fons Juturnae* :

175)
▨GN▨
ALB▨
III
IIC▨
AN▨
CVR A▨
ANTONIO VALENTIN▨
SFC▨

P. 129. Même provenance. Sur un cippe de marbre :

176)
GENIO
STATIONIS
AQVARVM

P. 129. Même provenance. Sur un piédestal. Face :

177)
OPTIMO · ET · VENERABILI ·
D · N · FL · CONSTANTINO ·
MAXIMO · VICTORI · PIO ·
SEMPER · AVG
FL · MAESIVS · EGNATIVS
LOLLIANVS · V · C · CVRATOR
AQVAR · ET · MINIC · D · N · MQ · E

l. 7 (*devotus*) *n*(*umini*) *m*(*ajestati*)*q*(*ue*) *e*(*jus*).

Sur le côté droit :

178)
DEDICATA · CVM · STATIONE ·
A FL LOLLIANO · C · V · CVR ·
KAL · MARTIS
IANVARINO · ET · IVSTO · CONSS ·

Date : 328 ap. J.-C. — Cf. *C. I. L.*, X, 1695-1697 : *Lollianus consularis aquarum.*

P. 129. Même provenance. Fragment de piédestal.

179)
*ve*RSENVS FORTVNATVS VC
CVRATOR · AQVARVM ET
MINICIAE

Un rescrit de Constantin est adressé à Versenus Fortunatus *consularis aquarum* en 315 (*Cod. Théod.*, VIII, 7, 1).

P. 144. Même provenance. Sur un fragment de vase d'Arezzo :

180)

IMP · VESPASIANI	(aigle aux ailes déployées, une couronne dans le bec.)	SVB · CVRA CAL
ISTI · AVG · L · PROC		FATIMETVS · ANT

l. 2. *Calisti*, *Aug*(*usti*) *l*(*iberti*), *proc*(*uratoris*); *F*(*ecit*) *Atimetus Ant...*

P. 166. Pompéi. Sur le mur d'une maison nouvellement découverte. Graffitte.

181)
M · LVCRETIVS · FRONTO · VIR · FORTIS
ET HO*nore dignus*

Digitized by Google

P. 200. Rome, place San Giovanni in Laterano, sur une conduite d'eau en plomb.

182) *do*MITIAE LVCILLAE

P. 201. Rome, via Labicane. Épitaphe métrique sur pépérin, en deux morceaux. Cf. plus haut, n° 148.

P. 202-203. Rome, via Ostiense. Inscriptions funéraires.

P. 207-210. A Mentana, dans une tombe, trois lamelles de plomb *tabellae devotionis*. Cf. *C. I. L.*, X, 8249, lamelle analogue trouvée en 1879 près de l'amphithéâtre de Minturnes.

Première tablette. Face antérieure :

183)

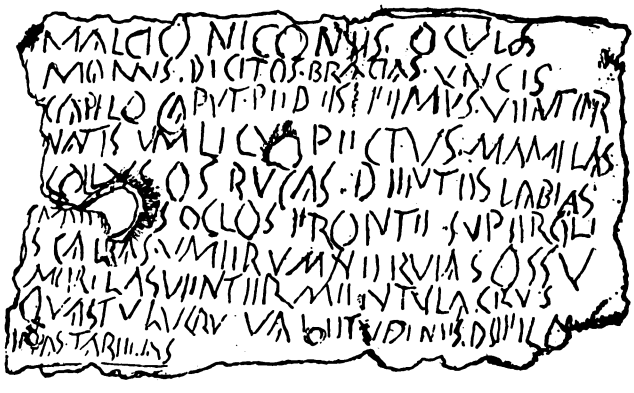

Malcio Nicones oculos, manus, dicitos, bracias, uncis capilo, caput, pedes, femus, venter, natis, um(bi)licus, pectus, mamilas, collus, os, bucas, dentes, labias, me(nt)us, oclos, fronte(m), supercili(a), scaplas, umerum, nervias, ossu, meritas (?), *venter, mentula, crus, qu(e)stu, lucru, valetudines, defico in as tabelas*

Face postérieure :

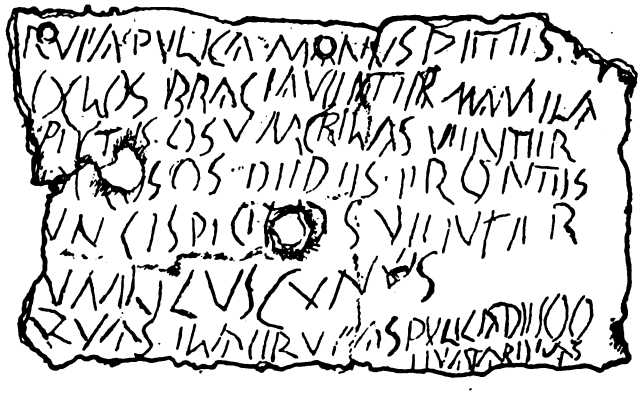

Digitized by Google

Rufa Pulica manus, de(n)tes,
oclos, bracia, venter, mamila,
pectus, os(s)u, merilas (?), *venter,*
. . . crus, os, pedes, frontes,
uncis, dicitos, venter,
um(bi)licus, cun(n)us,
quos (?) *ilae Rufas Publica def(i)co*
in as tabelas

Deuxième tablette. Face antérieure :

184)

T. Octavius Sermone (?)
M. Fidustius v mutus (?)
Sermone Fidustium
vius
Irena Plotiaes
d(e)ficere ex a . . . . .
nesu quaestu caput olaus
d (?) *scribo ocilos exiit*

Face postérieure. Quelques mots seulement se laissent déchiffrer.

mem(b)ra omnia . . . . .
li(n)cua ila . . . . .
ex a . . . . . cres
ila . . . . . .
matie (?) *bonus qua. . . . . .*
. . . . . .
. . . . . .

Troisième tablette. Inscription sur une face seulement.

185)

T. Octavius T. l.
P. Fidustius
Pos . . . . . .
cavia
si qui arvosarius (*advorsarius*?)
aut (?) *arvosaria* (*advorsaria*?)

P. 247. A Rome, via Merulana. Marque de potier inédite (époque de Trajan ou Hadrien) :

186) *prim* · ARRVNTIAE · CA
MILLAE · FEC

Cf. *C. I. L.*, XV, 112 et suiv. : *Prim*(*itius*), potier, esclave d'Arruntia Camilla.

P. 253-255. A Rome, via Ostiense, Corso d'Italia, via Tiburtina. Inscriptions funéraires.

P. 255. A Ostie.

187)

D · M
P · CELERII · AT
TICI · FECIT
SERVATIO
CAESARIS · N · B · M

P. 257-262. A Pompéi, inscriptions murales (*graffiti*).

P. 279. A Rome, via Nomentane et via Salaria. Inscriptions funéraires.

P. 280. A Frascati (*Tusculum*).

188)

AED EDIS · CA
POL·EX·D·D
M · AVILIVS · D·L
STABILIO
ANICIVS · P · L
FVRIVS · P · L
PLAETORIVS · D. *l.*
VOLCACIVS · C · L
MAG · FAC · COER

Inscription de l'époque républicaine, concernant un travail exécuté par les *aed*[*itui a*]*edis Ca*[*storis Pollucis*].

Digitized by Google

l. 3. *M'Avilius mulieris l(ibertus)*.

P. 283. A Introdacqua (Abruzzes).

189)

P · PICTORI
VS · MECO
IOVI

P. 296. A Rome. Inscriptions funéraires.

P. 305. A Fossa (Abruzzes). Inscriptions funéraires.

P. 306. A Brindisi. Inscriptions funéraires.

NUOVO BULLETTINO DI ARCHEOLOGIA CRISTIANA, 1901.

P. 119 et suiv. Crostarosa. Inventaire des tuiles avec estampilles qui existent dans le toit de l'église de Sainte-Croix de Jérusalem à Rome. La majeure partie remonte à la fin du IIe siècle de notre ère.

OBZOR (D'AGRAM) du 27 août 1901.

190)

A Borcani.

Dis Manibus. Dastoni matri et Paiioni sorori Publius Aellius Varro pientissimis posuit.

PALESTINE EXPLORATION FUND, 1901.

P. 119-120. Clermont-Ganneau. Inscriptions sur un aqueduc de Jérusalem.

PROCEEDINGS OF THE SOCIETY OF BIBLICAL ARCHAEOLOGY, 1900.

P. 372 et 374. Deux articles, d'Offord et de Seymour de Ricci. Les préfets d'Égypte, d'après les inscriptions et les papyrus.

ID., 1901.

P. 211. Sayce. Quelques ostraka grecs d'Égypte.

RECUEIL DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE, 1900.

P. 1. Guérin. Les *quattuor publica Africae*, d'après les inscriptions.

P. 177. G. Mercier. Les divinités libyques, d'après les inscriptions.

P. 255-268. Inscriptions de la province de Constantine, la plupart déjà connues.

P. 283. R. Cagnat. Inscription de Timgad.

191)

8 lignes martelées.

C · PAPIRIVS · C FIL PAPIRI*a*
FORTVNATVS·DVVMVIRV
AEDILIS·P·I·D·STATVAM QVAM
CVM·ALIA STATVA FORTVNAE
REDVCIS AVGGG OB HONO
REM·DVVMVIRATVS PRAETER
LEGITIMM · POLLICITATIONEM
VE IS IIII·N·REIP INI*at*AM PRO
MISIT EX·IS[redacted]II*n*. *p*OSVII[redacted]
EPVLO CV*ri*IS DA*to*[redacted]
[redacted]*lu*DIS SCENICI*s*[redacted]ITIS
[redacted]VM OI[redacted]II[redacted]
[redacted]*de*DICAVIT[redacted]

P. 283. A Timgad, dans la

Digitized by Google

grande basilique (déjà publiée d'après une copie insuffisante).

192) ERINT MANIFESTVM ERIT EOS
*iniu*RIAE FACIENDAE C IN IIS SVBSTI
TISSE EOSVE INTROISSE·SI QVIT
HVIC L DOMINVS ISVE AD QVEM E·R·P
*adi*ECTVM DEMPTVM COMMVTATVM
VE ESSE VOLET·ID·H·L·ADIECTVM DEMP
TVM COMMVTATVMVE ESTO

l. 2 : *injuriae faciendae c(ausa)*; l. 3 et 4 : *si quit huic l(egi) dominus isve ad quem e(a) r(es) p(ertinebit)*; l. 6 : *id h(ac) l(ege)*.

P. 285. A Timgad.

193)
D M
C·HELVIDIO
C·FIL·DIOGENI
C·HELVIDI
VS·DIOGE
NES·PATER
PRAEF·EQ

P. 285. Même provenance.

194)
Tête de femme Tête d'homme.
IANI PATRI AVG
SAC

P. 285. Même provenance.

195)
[illegible]ANNIO ARMENO DONATO
C P C VIBIVS MARNVS PI[illegible] V·C
[illegible]CVS[illegible] ET MVNICI[illegible]S PATRIS EIVS

l. 2. *C(larissimo) p(uero)..... (vir) c(larissimus)*; l. 3. *[amic]us et munic[ep]s*.

RENDICONTI DELLA R. ACCADEMIA DEI LINCEI, 1900.

P. 217. Sur la via Prenestine; borne milliaire ou cippe de l'aqueduc de Gabies.

196)
*x*III
POPILI·M F
CILI Q·F
aed. *p*L CVR

l. 2. *Popili(us) M. f(ilius)*... l. 3. *cili(us) Q. f(ilius)*; l. 4 *[aed(iles) p]l(ebis) cur(averunt)*.

P. 781. Cf. plus haut, n° 81.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, XXXIX, 1901, II.

P. 167 et suiv. Ed. Maynial. Recherches sur la date des salutations impériales de Néron.

P. 237 et suiv. De Ricci. Inscriptions de l'Oise, surtout des marques de potier; quelques-unes offrent des noms gaulois.

Digitized by Google

a) ARDAC	*e*) MOXI · M
b) AVNVDVI	*f*) PRVBCVS
c) CINTVGNATVS	*g*) VIDVCI MN
d) CINTVSSA	*h*) VXOP*il*LI M

REVUE BIBLIQUE, 1901.

P. 570-580. Janssen et Vincent. Inscriptions de Palestine.

REVUE CELTIQUE, 1901.

Th. Reinach. Un descendant de Déjotarus (commentaire de l'inscription d'Ancyre reproduite plus haut, n° 92.

REVUE DE PHILOLOGIE, 1901.

P. 85. P. Foucart. Les jeux en l'honneur du proconsul d'Asie Mucius Scaevola, d'après plusieurs inscriptions grecques connues; compléments nouveaux.

P. 89. P. Foucart. La famille d'Hérode Atticus; explication et restitutions nouvelles d'inscriptions déjà connues.

REVUE DE PHILOLOGIE, 1901.

P. 146. Haussoullier. Nouvelle borne milliaire de Lydie, trouvée à Koz-bounar.

197)

1	2	4
N	*fl.* *io*VIANO VI*c*TORIOSSISI	D D N N *gal val*
	*m*O PRINCIPI PIISSIMO	*maximin*O ET FL
O	*im*PERATORI CLEME*n*	VAL COSTANTINO
	*ti*SSIMO AVG	ET VAL LICINIANO
M	FL CL DVLEIT[redacted]	*li*CINIO INVICTIS
	PROCOS	*au*GG
AB *epheso*	D·N·MAIEST*atique eius*	MI XI

3
I MI XI
DDDD NNNN
FL GRAT*iano*
ET FL VALLE*ntiniano*
ET FL THEO*dosio et fl*
*a*RCADIO PIIS *semper auggg.*

l. 5. Nom du proconsul. Fl. Cl. Dulcitius, connu par le sophiste Libanius, son contemporain et son ami. La pierre portait quatre inscriptions, dont la première, la plus ancienne a disparu, sauf quelques lettres. Date de la seconde : de 308 à 312; de la troisième : en 363-364; de la quatrième : en 383.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1901.

P. 99. Saintes.

198)

M A I I I
I I L N V
A L Y C I I

Digitized by Google

M. Jullian lit : *Mai(a)e (H)el(e)-nu(s)*] *A. Lycii* ou *Alycii* (*servus*) ?

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES, 1901.

P. 26. F. Cumont. Un serment de fidélité à l'empereur Auguste (cf. plus haut, n° 63).

REVUE ÉPIGRAPHIQUE, 1901.

P. 179. Milliaire de la voie de Langres à Kembs.

199)

i m p N E R V *a e*
*t*RAIANO
c A E S · A V G · G E *r m*
d I V I N E R V A *e f*
p · M TR P P P COS I*i*
VESONT · M · P XXXX..

l. 5 [*pon(tifici)*] *m(aximo)*, (*tr(ibunicia p(otestate)*, *p(atri) p(atriae)*, *co(n)s(uli) iterum*.

P. 181. Milliaire de la même voie, avec le nom d'Hadrien.

P. 182, n° 1396. S. Marcel-lès-Chalon.

200)

A V G · S A C R
D E A E T E M
V S I O N I
I A N V A R
I S
V E R I F I L
E X V O T O
V · S · L · M

P. 182, n° 1397. Cachets d'oculiste (plus haut, n°s 66 et 67).

P. 193. A Duin (Haute-Savoie).

201)

C A S T O R I A V G
C · C A P R I L I V S
S P A R V S
E X ∅ S T I P E
*a*N N I M A N I A C I
*li g*L A B R I O N I S M
V L P I T R A I A N I C O S
*q*V O S A C E R D O S
F V I T

Date : 91.

P. 212. Chalon-sur-Saône.

202)

D *m*
B E L L *a t u*
M A R O
L · I A N I
V S
S E D A T I
A N V S
S I V E C O D
▨ I V S

RHEINISCHES MUSEUM FÜR PHILOLOGIE, 1901.

P. 187 et suiv. A. Schulten. Fin des observations relatives à la *lex Manciana* (voir le début, p. 120 et suiv.).

P. 477. Otto Seeck. Réponse à M. Schulten à propos du même monument.

SITZUNGSBERICHTE DER AKAD. DER WISSENSCHAFTEN ZU BERLIN, 1901.

P. 493, n° 5. R. Herzog. Inscription provenant du sanctuaire d'Apollon à Halasarna (île de Cos).

Digitized by Google

203)

Ο ΔΑΜΟΣ ΑΛΑΣΑ
ΝΕΙΤΑΝ ΚΑΘΙΕΡΩΣΕ
ΣΕΒΑΣΤΑΝ ΟΜΟΝΟΙΑΝ
Δρουσίλλαν
ΔΙΑ ΝΑΠΟΑΝ ΛΕΩ
ΝΙΠΠΟΥ ΤΟΥ ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΟΥ
ΑΥΛΟΥ ΤΕΡΕΝΤΙΟΥ
ΑΥΛΟΥ ΥΙΟΥ
ΜΑΡΚΟΥ ΚΟΙΛΙΟΥ ΜΑΡΚΟΥ
ΥΙΟΥ ΠΡΕΣΒΥΤΕΡΟΥ
ΦΙΛΟΚΑΙΣΑΡΩΝ

l. 4. Lettres visibles sous le martelage : Δ.Ο.Σ...Ν.

Date : 37 ap. J.-C. C'est le premier martelage connu du nom de Drusilla, sœur de Caligula.

P. 493, n° 6. Même provenance.

204)

Ο ΔΑΜΟΣ Ο ΑΛΑΣΑΡΝΙΤΑΝ
ΚΑΘΙΕΡΩΣΕΝ
ΤΙΒΕΡΙΟΝ ΚΛΑΥΔΙΟΝ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟΝ
ΚΑΙΣΑΡΑ ΣΕΒΑΣΤΟΝ ΤΟΝ
ΕΑΥΤΟΥ ΣΩΤΗΡΑ ΚΑΙ ΕΥ
ΕΡΓΕΤΑΝ

WESTDEUTSCHE ZEITSCHRIFT FÜR GESCHICHTE UND KUNST, 1900.

P. 428. A Regensburg (Bavière).

205)

V P P
P R
SECVNDINVS
PRAEF · LEGIONIS
EIVSDEM

l. 1 et 2. *V(ir) p(erfectissimus) p(raeses) p(rovinciae) R(aetiae).*

P. 432. A Tongres. Compléments proposés par Schuermans à une inscription publiée plus haut (*Ann. épigr.*, 1901, n° 78).

VIESTNIK HRVATSKOGA ARHEOLOŠKOGA DRUŠTVA (MESSAGER DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CROATE), 1895-1896.

P. 1 et suiv. A Viminacium.

206)

D · M
M · VAL · SPERATVS ·
VET · LEG · VII · CL · EX BF ·
COS · DEC · M · A · V · PRAEF · COH
I · AQ VET · V · A · LV · O · IN BRT
LVCIA · AFRODISIA · CON
IVGI B · M · ET · SIBI · VIVAE
POSVIT

l. 3 : *ex b(ene)f(iciario) co(n)s(ularis) dec(urio) m(unicipii) A(elii) V(iminacii)* ; l. 5 : *Aq(uitanorum)*

Digitized by Google

vet(eranae) v(ixit) a(nnis) LV ; o(biit) in Br(i)t(tannia).

P. 153. Ile de St-Marin près de Novi (Dalmatie).

207)
piisimae ac clemen
tissimae dominae nostrae (?)
*helenae augu*STAE
FL · IVL · RVFINV*s*
SARMENTIVS · V · *c*
P · P · DALMATI*ae*
CLEMENTIAE E*ius*
SEMPER DICATISS*i*
MVS

v(ir) [c(larissimus)] p(raeses) p(rovinciae) Dalmati[ae].

P. 156. A Perjasisa.

208)
D M
F · T · ET I · C ·
TITVLVM PO
SVERVM FI
LIO · SVO VALE
RIO SATVRNI
NO · MIL · L M D
CON A RIVS (?)
ANNOS VIS
XXX

l. 2. *F. T.* et *I. C.*

l. 4. *posueru[nt]*; l. 9. *vi(xit)*; l. 7 et 8 sens obscur.

P. 158. A Topusko.

209)
SILV*a n o*
SACR
VLP TAVRV
S · MIL · LEG · I ·
AD · EX VOTO

l. 5. *Ad(jutricis).*

P. 158. Même provenance.

210)
SILVANO
SAC
PAP · TERM
INALIS · ET
IVL · ATLIVS
MIL · LEG · XIIII
G · VSLLM

l. 7. *g(eminae).*

P. 158. Même provenance.

211)
silvano sacrum
. . . . . .
. . . . . .
M LEG X
G VS LM

l. 2. *m(iles).*

P. 158. Même provenance.

212)
SILVANO
SACR
CEPASIVS
SECVNDVS
MIL LEG XIIII *g*
VSLLM

P. 159. Même provenance.

213
SILVANO
SACRVMA
VRELIVS DO
NCIVS · V · S · L · L ·
M MIL LEG X G

P. 159. Même provenance.

214)
SILVANO
SACRVM
G · IVL · FORT^is
M LEGIA
PF
VLSM

Digitized by Google

P. 159. Même provenance.

215) SILVANO
FLA · ALBI
NVS · MIL
LEG · XIIII
V · S · L · LM

P. 160. Même provenance.

216) VIDASO
ET THANNAE
s a CR
Q [redacted] LIVS
VRSVS
V S

P. 161. Vrabce.

217) SILVANO
S A C R
VEPON
PONV · N

Gravure très mauvaise.

P. 164. A Mitrovica (*Sirmium*). Inscriptions funéraires.

P. 165. Même provenance.

218) HERCVLI
FL DIOGE
NES

P. 168. A Dobrinci.

219) SILVANO
SACR
*u*LPI · NERATIVS
ET · NIGRINVS
DEC · COL · ET
SABINVS · ET ·
QVINTIO
POSVERVNT

P. 171. A Zemun (*Taurunum*).

220)
LIBERO E*t Liberae s*
CANDI*dianus v s l m* (?)

P. 171. Même provenance.

221)
*iu*STINIANVS SESQ · EX ·
v · p · LIB · L · L · M ·

Sesq(*uiplicarius*) *ex* [*v*(*oto*) *p*(*osuit*).

P. 174. A Novi Banovci (*Burgenae*.

222) *imp. caes.*
ti · *ae*LIVs *hadrianus*
antoninus A/G PIVs.....
... *ba*SSILICM
a n t O N I N *i a n a m*
A

P. 175. Même provenance.

223) *i · o* · M DOLICH

P. 175. Même provenance. Estampille sur brique.

224) CH · I · T · C · R ·

c(*o*)*h*(*ortis*) *I T*(*hracum*) *c*(*ivium*) *r*(*omanorum*).

ID., 1896-97.

P. 34. A Visoka.

225) C · APONIVS
VERVS
SILVANVS
ET GENIO
EPETINORVN
V · S · L · M

P. 38. A Lucca.

226) AELIVS
*vic*TOR · NYM*phis*
v . s . l . m .

Digitized by Google

ID., 1898-1899.

P. 146. A Krnjesevaca. Tablette d'un diplôme militaire.

Face :

227) SI PEREGRINI IVRIS FEMINAS MA
TRIMONIO SVO IVNXERINT PRO
INDE LIBEROS TOLLANT Ac SI EX DVO
BVS CIVIBVS ROMANIS NATOS
A D III K IVNIAS
L AELIO OCVLATO
COS
Q GAVIO ATTICO
L FLAVIO L F CLA SABINO SAVARIENSi
DESCRIPTVM ET rECOGNITVM EX TABVLA AENEA
QVAE FIXA EST ROMAE IN CAPITOLIO

Date inconnue.

Revers :

C · ACONI MAXIMI SISC
T · FLAVI FFSTI SISC
SEX · INVENTI INGENVI SIRM
C · CVRTI SECVNDI SIRM
M · STATORI SABINI SIRM
M · LVCILI SATVRNINI
SISC
M · RVTILI HERMETIS SISC

Sisc(iensis), *Sirm(iensis)*.

P. 173. A Senj.

228) SARMENTIus
GEMINVS
saRAPIDI dEo saNCTo

P. 173. Même provenance.

229) Δ M
M ΚΛΑΥΔΙΟC
ΜΑΡΚΕΙΑΝΟC
M ΚΛΑΥΔΕΙΟΥ CTPA
TONEIKOY
ΥΙΟC ΝΕΙΚΟΜΗΔΕΥC
ZHCAC ETH IC ENΘADE
KEIMAI

l. 1. *D(is) M(anibus)*.

P. 175. Même provenance. D'après deux mauvaises copies :

230) EX CONVenTIONE fINIS
INTER ORtOPlINOS ET PARE
NTINOS ADItVS AD AQVAM
QVAM ORTOpLINIS PASsVS
Đ LATVS I

l. 5. Đ = 500.

P. 181. A Komic.

231) SESTVS
PLATVRIVS
TRATI FILIVS
F · SIBI · ET · COIV
GI · ANNORVM
D M

P. 187. A Prozor. Sur un sarcophage.

Digitized by Google

232) D M
T · FL · MARCELLVS
SEPLASARIVS AN LXX :
S V F

P. 188. Même provenance.

233) D M
VITELLEA MMID
A N N L E T
AEIPF PRISCO
ANN IIII Q OC
TAO QVINILIAN
COMMEN MA
TRI PIENTISSI
M A E E T

l. 2. *Vitell[i]a[e] [A]mid[ae]*; l. 4. *Ae[l]i[o] P(ublii) f(ilio)*; l. 5 et 6. *Q. Octa[v(ius)] Quin[t]ilian(us)]*; l. 7. *commen(tariensis)*.

P. 193. A Sisak.

234) MARTI · RI
VICTORIA
L · DOMITTIVS
CONSTITV
TVS MIL LEG X
GEM BE COS
V S L M XI K IVN
PRÆSEN Ē EXTRI

l. 1 et 2. *Marti [et] Victoria(e)*; l. 6. *be(neficiarius) co(n)s(ularis)*; l. 7. *v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito) XI k(alendas) jun(ias)*; l. 8. *Praesen(te) et Extri(cato) [cons(ulibus)]*.

Date : 217 ap. J.-C.

P. 196. A Dubue. Borne milliaire.

235) D N FLAVIO VALERIO
SEVERO NOBILIssIMO
CAESARE
M P XXXIII

P. 196. Même provenance.

236 IMPP · CC · VIB
GALVS · Ē VOLV
SINVS · AVGG PP
M MP XXXIII

P. 198. Même provenance.

237)
PRO FELICITATE *domi*
NORVM NOSTR*orum*
VALENTINIAN ET *valentis*
AVGG A SISCI*a m*
P X . . . . .

P. 202. A Mihaljekov.

238) I O M
T · ACCIVS · SE
VERVS
B · COS
V · S · L · M

P. 202. Même provenance.

239) I O M
M V L P
PLACIDINVS
B F C O S
TI SILANI
C O S
V S L M

Digitized by Google

2° TRAVAUX RELATIFS A L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE

AVENEAU DE LA GRANCIÈRE. NOTES D'ARCHÉOLOGIE ROMAINE. Vannes, 1901, in-8°.

Inscriptions relatives à deux magistrats venètes.

R. CAGNAT. BIBLIOGRAPHIE DE L'ÉPIGRAPHIE LATINE. Paris, 1901, in-8°.

Forme le fascicule 13e de la *Bibliothèque de bibliographies critiques publiée par la Société des Études historiques.*

THE ANNUAL OF THE BRITISH SCHOOL AT ATHENS, VI, 1899-1900.

P. 92. Hogarth. Trouvée à Knossos.

240)

nero CLaVDIVS
CAESAR AVG
GERMANICVS
AESCVLAPIO IV
GERA QVINQVE
DATA A DIVO AVg
CONFIRMATA
A DIVO CLaudIo
RESTITVIT
CIN CNOSo *per*
P LICINIVM ▨
N ■ M PROC

l. 10. *C(oloniae) J(uliae) N(obili) Cnos[o]*; l. 12, *proc(uratorem)*.

CLERMONT-GANNEAU. RECUEIL D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE, 1901.

P. 288. Niha, sur la route de Zahlé à Baalbeck.

241)

Q CESIVS PETILIAN
VS FLAMEN AVG
DEC BER QVAES
TOR COL COL SIBI ET C
ONIVGI

l. 1. *Q. Cesius* (ou *Oesius*) *Petilianus flamen Aug(ustalis) dec(urio) Ber(ytensis) quaestor col(onorum) col(oniae)*.

PAUL DE FONTENILLES. RECUEIL D'INSCRIPTIONS INTÉRESSANT LE QUERCY (dans le *Bulletin trimestriel de la Société d'études... du Lot*, 1901).

P. 49 et suiv. Inscriptions antiques.

FROEHNER. COLLECTION AUGUSTE DUTUIT (*bronzes antiques, or et argent, ivoires, verres, sculptures en pierres et inscriptions*). Paris, 1897-1901, 2 vol. in-8.

P. 185, n° 233 et pl. 175 = *C. I. L.*, VI, 9533.

P. 187, n° 234 et pl. 176. Provenance non indiquée [Rome?].

Digitized by Google

242)
C CORNELIVS
M · F · OFEN
TERTIVS · MIL
CHORTIS · IX · PR · Ɔ · COR

l. 2. *Ofen(tina)*; l. 4. *c(o)hortis IX pr(aetoriae) (centuria) Cor(nelii)*.

P. 188, n° 236 et pl. 176 = *C. I. L.*, VI, 2, 10143.

P. 190, n° 240 et pl. 179. Provenance non indiquée [Rome?].

243) D · M
Q · METT IO
FEROCI
EVOCATO · AVG
BRISEIS · CAESARIS
FECIT

l. 5. *Briseis, Caesaris (serva)*.

P. 190, n° 241 et pl. 174. Dalle de *columbarium*, de provenance non indiquée.

244) L AMATIVS PHILEROS
OLLAM EMIT
PONTIAE ATTICE

P. 191, n° 244 et pl. 180. Rome. = *C. I. L.*, VI, 7243.

P. 193, n° 248 et pl. 184. Rome. Sur une pierre noire polie ayant servi de poids :

245) EX AVC Q IVNI RVSTICI
PRAEFECTI VRB

l. 1. *Ex auc(toritate)*. Q. Junius Rusticus, professeur de philosophie de Marc Aurèle, fut chargé de la préfecture urbaine après son second consulat (de l'an 162) (*Prosop. imp. rom.*, II, n° 535).

Assez nombreuses inscriptions sur de menus objets et notamment sur des tessères. La plupart sont connues.

K. Körber. Inschriften des Mainzer Museums, Mayence, 1900. Troisième supplément au catalogue de Becker.

Homer Curtis Newton. The epigraphical evidence for the reigns of Vespasian and Titus. New-York, 1901, in-8°.

Fait partie des publications de l'Université Cornell à New-York. Contient les textes épigraphiques latins et grecs relatifs à l'histoire de Vespasien et de Titus, répartis par catégories (guerre des Juifs, réfection du pomerium, travaux ordonnés par les empereurs en tant que censeurs, etc.).

J. Pirson. La langue des inscriptions latines en Gaule. Bruxelles, 1901, in-8.

Der Roemische Limes in Oesterreich, 2e livraison.

P. 141 et suiv. Découvertes épigraphiques.

P. 142. Inscription de Carnuntum (*Ann. épigr.*, 1900, n° 156).

P. 147. Cf. *ibid.*, n° 157. Autre texte trouvé auprès du précédent.

Digitized by Google

246)

LIBERO
PATRI ET LI
BERAE
DIONYSIVS
ACTOR
BRITTIC
CRESCEN
TIS P P V S

l. 5 et suiv. *Actor Brittic(i, servi) Crescentis p(rimi)p(ili) v(otum) s(olvit).*

P. 155.

247)

C DOMITIVS ZMARAGDVS
DOMO ANTIOCHIA DEC
MVNICIPI AEL CARNVNT*i*
*a*MPHITHEA*tr*VM IMPENS*a*
sua SOLO PVBLICO FEC

P. 157.

248)

C VALLIO · C · F · SERG · SCRI*boniano*
DEC C S AVR ANT KARN · EQ · R · A*dlecto*
IN V DEC INTER SELECT FLAM O*mnibus*
HONORIB PERFVNCTO
VALLIA CENSORINA PATRI PII*ssimo*

l. 2. *dec(urioni) c(oloniae) S(eptimiae) Aur(eliae) Ant(oninianae) Karn(unti), eq(uiti) r(omano) a(dlecto in quinque dec(urias) inter select(os) flam(ini).*

Pl. II. Briques des légions *XIIII Gemina* (cf. pl. VI et VIII, XI, XII, XIII) et *XV Apollinaris.*

II. Schuermans. Age de la colonne itinéraire de Tongres, Tongres, 1901. In-8°.

P. Tassistro. Il matrimonio dei soldati romani. Rome, 1901. In-4°.

Nouvelle étude sur la question du mariage des soldats romains. Excellent usage des inscriptions et des papyrus. Appendice où sont relevés les termes dont se servent les soldats sur les inscriptions pour désigner leurs femmes, leur père, ou leurs fils.

R. Cagnat et M. Besnier.

Digitized by Google

TABLES ANALYTIQUES

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des périodiques et ouvrages cités.

A. PÉRIODIQUES.

American Journal of Archaeology, 1900.

Annual of the British School at Athens, t. VI, 1899-1900.

Anzeiger für Schweizerische Altertumskunde, 1900.

Archaeologiai Esercitö, 1901, p. 1 à 70.

Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik, t. XII, 1901, p. 1 à 238.

Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino, 1900, p. 1 à 680.

Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques, 1900, p. 517 et suiv.; 1901, p. 1 à 314.

Id., *Comptes rendus des séances* (*Extrait des procès-verbaux*), novembre et décembre 1900, janvier à juillet 1901.

Bulletin de correspondance hellénique, 1899, p. 589 et suiv.; 1900, p. 1 à 328.

Bulletin de l'Académie royale de Belgique, classe des Lettres, 1901, p. 1 à 800.

Bulletin de l'Académie serbe, t. XXXVIII, p. 1 à 58.

Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, 1900, p. 1 à 200.

Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 1900, p. 88 et suiv.; 1901, p. 1 à 110.

Bulletin monumental, 1901, p. 1 à 40.

Bullettino comunale di Roma, 1900, p. 266 et suiv.; 1901, p. 1 à 106.

Bullettino di Archeologia e Storia dalmata, 1900, p. 193 et suiv.; 1901, p. 1 à 54.

Bulletin trimestriel de la Société d'études du Lot, 1901 (article de P. de Fontenilles, tirage à part).

Bulletin trimestriel de la Société de géographie d'Oran, 1900, p. 1 à 35.

Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1900, p. 458 et suiv.; 1901, p. 1 à 480.

Constantinop. hellenicos philologicos Syllogos, 1900, p. 1 à 283.

Hermes, 1901, p. 1 à 110.

Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande (*Bonner Jahrbücher*), t. CV, 1900, p. 275 et suiv.; t. CVI, 1901, p. 1 à 250.

Jahreshefte der Oesterreichischen Archaeologischen Institutes, 1900, Beiblatt, p. 105 et suiv.; 1901, Beiblatt, p. 1 à 10.

Journal Asiatique, 1900, p. 132 et suiv.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift, 1900, p. 209 et suiv., 1901, p. 1 à 68.

Mélanges d'Archéologie et d'Histoire publiés par l'École française de Rome, 1901, p. 1 à 180.

Digitized by Google

Mémoires de la Société éduenne, nouvelle série, t. XXVIII, 1900 (article de Bulliot, tirage à part).

Mittheilungen des archaeologischen Instituts, Athenische Abtheilung, 1900, p. 398 et suiv.

Mittheilungen des archaeologischen Instituts, Römische Abtheilung, 1900, p. 228 et suiv.; 1901, p. 1 à 100.

Mittheilungen des deutschen Palaestina Vereins, 1900, p. 1 à 32.

Mittheilungen der geographischen Gesellschaft in Wien, 1900, p. 337 et suiv.

Musée Belge, 1901, p. 1 à 80.

Notizie degli Scavi di Antichità, 1900, p. 254 et suiv.; 1901, p. 1 à 306.

Nuovo Bullettino di Archaeologia cristiana, 1901, p. 1 à 130.

Obzor, d'Agram, 25 août 1901.

Palestine Exploration Fund, 1901, p. 1 à 120.

Philologus, t. LIX, 1900, p. 548 et suiv.

Proceedings of the Society of biblical archaeology, 1900; 1901, p. 1 à 211.

Realencyclopädie für protestantische theologie, IX, p. 167 et suiv. (article de M. Nik. Müller).

Recueil d'archéologie orientale de M. Clermont-Ganneau, 1901, p. 288 et suiv.

Recueil de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure, 5e série, t. I, 1899.

Recueil de la Société archéologique de Constantine, 1900.

Rendiconti della R. Accademia dei Lincei, 1900.

Revue archéologique, t. I, p. 59 et suiv.; t. II, p. 1 à 240.

Revue biblique, 1901, p. 1 à 580.

Revue celtique, 1901, p. 1 à 150.

Revue d'Ardenne et d'Argonne, t. VIII, 1900 (article de Collinet, tirage à part).

Revue de Philologie, 1901, p. 1 à 150.

Revue des Études anciennes, 1901, p. 1 à 100.

Revue des Études grecques, 1900, p. 493 et suiv.; 1901, p. 1 à 30.

Revue du Ministère de l'Instruction publique (russe), mars-avril 1900.

Revue épigraphique, 1900, p. 130 et suiv.; 1901, p. 1 à 212.

Revue tunisienne, 1901, p. 1 à 80.

Rheinisches Museum für Philologie, t. LVI, 1901, p. 1 à 480.

Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften zu Berlin, 1901, p. 1 à 493.

Vietsnik Hrvatskoga Archeološkoga Društwa (*Messager de la Société archéologique croate*), 1895-1896; 1896-1897; 1898-1899.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, 1900.

B. PUBLICATIONS DIVERSES.

Aveneau de la Grancière, *Notes d'archéologie romaine.*

R. Cagnat, *Bibliographie de l'épigraphie latine.*

Fr. Cumont, *Rapport sur une mission en Asie-Mineure.*

R. Dussaud et F. Maclerc, *Voyage archéologique au Safa et dans le Djebel-ed-Druz.*

Fröhner, *Collection Aug. Dutuit.*

Grenfell, Hunt and Hogarth, *Fayûm towns and their papyri.*

F. Haug et G. Sixt, *Die römischen Inschriften und Bildwerke Württembergs.*

A. Héron de Villefosse, *Inscription latine en l'honneur de la déesse Vienna.*

O. Kern. *Die Inschriften von Magnesia am Maeander.*

K. Körber, *Inschriften des Mainzer Museums.*

P. Leogrande, *I cognomi delle colonie romane militari ricavati da fonti epigrafiche.*

Nik. Müller, *Chrislische Inschriften.*

Homer Curtis Newton, *The epigraphi-*

Digitized by Google

cal evidence for the reigns of Vespasian and Titus.
J. Pirson, *La langue des inscriptions latines en Gaule.*
M. Rostovtsew et M. Prou, *Catalogue des plombs conservés à la Bibliothèque nationale.*
De Ruggiero, *Dizionario epigrafico.*
H. Schuermans, *Age de la colonne itinéraire de Tongres.*
P. Tassistro, *Il matrimonio dei soldati romani.*
Tocilesco, *Fouilles et recherches archéologiques en Roumanie.*
J. P. Waltzing, *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains.*
Der Römische Limes in Oesterreich (II).

2° Table des provenances.

I. Rome et environs.

Forum, 81, 82, 85, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 162, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180.
Corso (*via Salaria*), 142, 143, 144, 145, 146, 147, 163, 164, 167.
S. Giovanni in Laterano, 182.
Via Caselina, 148.
Via Merulana, 186.
Via Praenestina, 196.
Divers, 130, 242, 243, 245.

II. Italie.

Frascati (*Tusculum*), 188.
Ostie, 187.
Mentana, 183, 184, 185.
Visso (Sabine), 165.
Introdacqua (Abruzzes), 189.
Viggiano (en *Bruttium*), 173.
S. Maria Capua Vetere (*Capua*), 168.
Pouzzoles, 151, 169, 170, 171, 172.
Naples, 79.
Pompeï, 80, 91, 131.
Scafati (près de Pompeï), 83.
Padula (près de Salerne), 84.
Racalmuto (Sicile), 166.

III. Gaule.

Gréasques (Bouches-du-Rhône), 36.
Malaucène (Vaucluse), 63.
Aps (Ardèche), 6.
Duin (Haute-Savoie), 201.
Nîmes, 54.
Narbonne, 35.
Néris (Allier), 131.
Saintes, 30, 90, 198.
Autun, 37, 38.
Savoisy (Côte-d'Or), 59.
Chalon-sur-Saône, 202.
S. Marcel-lès-Chalon, 200.
Route de Langres à Kembs, 199.
Reims, 88, 89.
Gran (Meuse), 66, 67.
Tournai, 56.
Tongres, 78.

IV. Germanie.

Oldenburg, 101.
Xanten, 72, 73.
Cologne, 69.
Bonn, 70.
Kreuznach, 77.
Mayence, 74, 75, 76, 86, 156, 157.
Remagen, 71.
Spire, 155.

V. Helvétie.

Bâle, 96.
Windisch (*Vindonissa*), 98, 99.
Kaiseraugst, 97.
Vionnaz (Valais), 100.

VI. Provinces danubiennes.

1) *Rétie* :

Ratisbonne (Regensburg), 205.

2) *Pannonie et Dalmatie* :

Carnuntum, 246, 247, 248.
Aquincum, 154.
Mitrovica (*Sirmium*), 218.
Salona, 7, 8, 60, 61, 62.
Stobreć (*Epetium*), 149.
Borcani, 190.
Novi ou Vinodulu, 207.
Perjasica, 208.

Digitized by Google

Topusko, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216.
Vrabce, 217.
Dobrinci, 219.
Zemun (*Taurunum*) 220, 221.
Movibanovci (*Burgenae*), 222, 223, 224.
Visoka, 225.
Lucca, 226.
Krujesevaca, 227.
Senj, 228, 229, 230.
Komic, 231.
Prozor, 232, 233.
Sisak, 234.
Dubue, 235, 236, 237.
Mihaljekov, 238, 239.

3) *Mésie :*

Viminacium, 126, 127, 128, 206.
Biosko, 129.
Prahovo, 9.
Kostoloc, 10, 11, 12, 12 *bis*, 13, 14.
Nis, 15, 16.
Castellum sur le Timok, 17.
Ravna, 18.
Kozelj, 19.
Sopot, 20.
Suvodol, 21.
Stojnik, 22, 23.
Rudnik, 24.

4) *Dacie :*

Apulum, 25, 26, 27, 28, 29.
Adam-Klissi, 40, 48, 49.
Hassarlik, 41.
Karahorman, 42, 43.
Ceatalorman, 44, 45.
Bumbesti, 46.
Celei, 47.
Ghiuvegea, 58.
Babadagh, 51.
Isakciea, 52, 53.

VII. Grèce et îles.

1) *Macédoine :*

Monastir, 121.
Proussotchani (près de Philippes), 123.
Pravi, 124.

2) *Grèce propre :*

Pirène (Corinthe), 1.
Argos, 125.

3) *Les îles :*

Olous (Crète), 120.
Knossos (Crète), 240.
Halasama (Cos), 203. 204.
Thasos, 122.

VIII. Asie.

Serpek (Asie Mineure), 31.
Kilissa-Hissar (*id.*), 32, 33, 34.
Purkh (*id.*), 39.
Synnada (*id.*), 132.
Karadran (Caramanie), 119.
Nicomédie (Bithynie), 68.
Ancyre (Galatie), 87, 92.
Char-Euïuk (Phrygie), 159.
Eschoukour-Hissar (*id*), 158.
Sivri-Hissar (*id.*), 160, 161.
Vizir-Keüiprou (Paphlagonie), 64.
Koz-Bounar (Lydie), 197.
Niha (près de Baalbek), 241.
Deir-el-Kalaa (Syrie), 65, 152.
Deir-el-Ahmar (*id.*), 153.
Liban, 133.

IX. Égypte.

Kôm-Ouessim : 93, 94, 95.

X. Afrique Mineure.

Carthage, 3, 4, 5, 58.
Environs de Tunis, 57.
Henchir-Aïn-Hammam, 102.
Henchir-Djouana, 105.
Henchir-el-Mehalla, 116, 117.
Henchir Meded, 103, 104.
Cheggayat, 109.
Sidi Ahmed Djedidi, 108.
Environs de Sbéitla, 106, 106 *bis*.
Kasrin, 107.
Khenchela, 112.
Timgad, 113, 191, 192, 193, 194, 195.
Environs de Lambèse, 118.
El Kantara, 114.
Bernelle (près de Aïn-Touta), 115.
Tobna, 2.
Aïn Temouchent, 59 *bis*.
Ighzer-Amokrane (Kabylie), 150.
Khamissa, 110, 111.
Benian, 55.

Provenance inconnue, 244.

Digitized by Google

3° Table des matières.

N. B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient non aux pages, mais ux numéros (en caractères gras) qui accompagnent chaque inscription.

I

NOMS ET SURNOMS

Abundantius Mithini f., 117.
Aelia Valeria Kapitolina Pompeiana, 107.
P. Aelius Varro, 190.
Aemilia, 109.
M. Aemilius Macer Saturninus, 112.
T. Aemilius Capitolinus, 112.
Alogius Saxxonius, 7.
L. Amatius Phileros, 244.
Amyntas, 92.
Anicius Symmachus, 130.
Antonius Balbus, 119.
Armenius Donatus c. p., 195.
Attalus (rex), 92.
Arruntia Camilla, 186.
M. Aurelius Commodianus, 166.
M. Barbatius Pollio, 81, 174.
Beitaleianus, 34.
C. Belleus Serus, 172.
Bergussa, 88.
Bisfizl, 109.
Bithus Rascila, 123.
Bitus Biti f., 9.
Bodico, 75.
Bruttius Praesens, 31.
L. Caius Solon, 133.
Callistus Aug. l., 181.
Cessorinius Ammausius, 72.
Claudius Agrippa, 71.
Claudius Torquatus, 32.
Fl. Claudius Dulcitius, 197.
M. Claudius Marcianus, 229
Ti. Claudius Dejotarus, 161.
Ti. Claudius Di...., 67.
Clodius Ampliatus Naevianus, 1.
Cocceius Honorinus c. v., 4.
Conus Coni f., 9.
Cornelius Festus, 170.
Cossius, 75.
Cyze, 34.
Daizus Comozoi f., 49.
Dasto, 190.
Dejotarus (rex), 87, 92.
Desiderius v. p., 168.
Domitia Lucilla, 182.
Domnio (martyr), 61.
Duteria, 89.
Ebrilia Auctilla, 143.
Eloppus Togenes, 89.
M. Fabius Paternus, 14.
Flavius Lollianus, 178.
L. Flavius Sabinus, 227.
Fortio, 75.
P. Grattius Celer, 164.
Haideus, 153.
Hecateia, 122.
C. Helvidius Diogenes, 193.
Heras, 161.
L. Ianius Sedatianus, 202.
Ilauc Haitibalis f., 103.
Julius Burspra, 69.
Julius Kalvisius, 69.

Digitized by Google

Julius Vestinus, 93.
Fl. Julius Rufinus Sarmentius, 207.
Ti. Julius Patroinus, 39.
Ti. Julius Severus, 92.
Q. Junius Rusticus, 245.
Laelius Maximus, 12.
Leonippus Artemidori f., 203.
C. Licinius Felix Postumius, 108.
Lucidus Mithini f., 116.
Lnscidia Quinta, 168.
Fl. Maesius Egnatius Lollianus v. c., 177.
P. Maius Clementinus, 19.
Malcio, 183.
Metha Innibalis f., 110.
Mevius Surus, 154.
Mico, 91.
Murrius, 168.
Numidus, 168.
Oikoumenios Dositheos Asclepiodotos, 120.
P. Orbius Lucullus, 71.
Ovinius Tertullus v. c., 52.
Paiio, 190.
L. Papirius Fortunatus, 191.
Pero, 91.
Philargyrus, 146.
Phosphorius, 125.
P. Pictorius Meco, 189.
L. Piricatius, 83.
Sextus Platurius Trati f., 231.
Pompeia Cantharis, 54.
Pompeianus, 12.
Popilius M. f., 196.
Rufa Pulica, 183.
Rusilla, 109.
Sammac, 150.
Sanctinius Oriens, 15.
Sautes Pa.... f., 9.
Seglatius, 75.
Seilikes, 139.
Tarquitia Marcella, 109.
Tato Postumi f., 9.
Aulus Terentius, 203.
Theafa, 109.
Valerius Marcus, 18.
Valerius Phileros, 30, 90.
Q. Valerius Flavianus, 66.
C. Vallius Scribonianus, 248.
Verecundus, 131.
Versenius Fortunatus v. c., 179.
Vettia, 148.
C. Vettius Sabinus, 165.
C. Vibius Marinus c. v., 195.
Vitellia Amida, 253.
T. Vitrasius Pollio, 48.

II

DIEUX ET DÉESSES

Aesculapius, 4, 27, 240.
Anvallus, 37, 38.
Attis, 161.
Badones reginae, 28.
Belinus, 36.
Bendis, 123.
Castor, 201.
Castor et Pollux, 188.
Cereres deae, 108.
Ceres, 48.
Domus divina, 75, 96.
Epona, 96.
Fortuna, 76.
Fortuna redux, 191.
Genius Epetinorum, 225.
Genius Victoriae, 75.
Genius Stationis aquarum, 176.
Hadaranes deus, 153.
Hercules, 9, 74, 84, 218.
Hercules invictus, 48.
Hygia, 27.
Janus pater, 194.
Juno regina, 10, 45, 110.
Jupiter, 64, 159, 189.
Jupiter Optimus Maximus, 10, 21, 22, 45, 48, 51, 100, 238, 239.
Jupiter Optimus Maximus Dolichenus, 223.
Jupiter Optimus Maximus Heliopolitanus, 65, 152, 169.
Jupiter Optimus Maximus Parthinus, 129.
Jupiter Optimus Maximus Paternus Aepilofius (Ζεὺς ἐπιλόφιος, Jupiter, Culminalis), 16.
Juturna, 81, 138, 174.

Digitized by Google

Liber, 220, 221.
Liber pater, 48.
Liber pater et Libera, 246.
Maia, 198.
Malagbelus, 114.
Mars, 75, 76, 99, 234.
Mercurius, 59, 65, 155.
Minerva, 10.
Nemesis, 25.
Neptunus, 50.
Neptunus conservator Augustorum et Caesarum, 11.
Nymphae, 226.
Petesuchos, 93, 94, 95.
Pnepheros, 93, 94, 95.
Pluto, 115.
Rosmerta, 59.
Saturnus, 57.
Serapis, 228.
Silvanus, 72, 209, 210, 212, 213, 214, 215, 217, 219, 225.
Sol, 64, 78.
Temusio, 200.
Terra, 64.
Thanna, 216.
Venus, 65.
Victoria, 75, 6, 254.
Vidasus, 216.

III
PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

Aedituus, 169.
Aeditui aedis Castoris Pollucis, 188.
Archiereus Augustorum, 161.
Augustalis, 113.
Flamen, 27, 248.
Flamen augustalis, 241.
Gutuater, 37, 38.
Magister mercurialis augustalis, 173.
Mysteria, 161.
Parentalia, 124.
Sacerdos, 4, 57, 161, 201.
Stips, 201.

IV
NOMS GÉOGRAPHIQUES

Aelianenses, 118.
Aequum, 40.
Agrippina, 40.
Alamiliaria, 55.
Ampelum, 12, 126.
Antiochia, 247.
Apulense municipium, 27.
Apulensis colonia, 27.
Attabokaoi, 161.
Bellovacus, 40.
Berytensis colonia, 241.
Bessi, 45.
Bononia, 56.
Britannia, 206.
Caesarea, 40.
Canafas, 40.
Capidavense territorium, 44.
Carnuntum municipicium, 247.
Carnuntum (Colonia Septimia Aurelia Antoniniana), 248.
Castaboci, 49.
Castra, 12, 12 *bis*, 126.
Celeia, 40.
Cemenelum, 40.
Cillitanum municipium, 107.
Charadra, 119.
Clunia, 40.
Cnossus (colonia Julia Nobilis), 240.
Cosilinatium respublica, 84.
Cyrene, 161.
Dacia, 34, 121.
Daciae, 154.
Dalmatia (*praeses*), 207.
Danaoi, 125.
Dertona, 40.
Diernense municipium, 27.
Drobeta colonia, 27.
Edessa, 47.
Epetini, 225.
Euboea, 126.
Forum Julii, 40.
Gangra, 64.
Gesati, 78.
Galatia, 161.
Hadria, 40.
Halasarnitae, 203, 204.
Heraclea, 40, 120.
Horta, 40.

Digitized by Google

a·ler, 12.
Idamariotoi, 31.
Isaurum, 128.
Isinda, 40.
Juvavum, 40.
Lexovius, 40.
Luca, 48.
Lucensis, 40.
Lusitanus, 40.
Mattiacorum castellum, 75.
Mattiacorum civitas, 156.
Midea, 15.
Mop(sistus ?), 101.
Mursa, 126.
Napoca colonia, 27.
Neapolis, 40.
Nervius, 40.
Nicaea, 40.
Nicopolis, 126.
Noricus, 40.
Olynthioi, 120.
Ortoplini, 230.
Pautalia, 12 *bis*, 126.
Paphlagonia, 64.
Parentini, 230.
Patavinus, 40.
Pergamum, 126.
Phazemonitae, 64.
Philippopolis, 126.
Poitioloi (Pouzzoles), 151.
Polentia, 40.
Pontus, 40.
Porolisense municipium.
Raetia (*praeses*), 205.
Raetus, 40.
Ratiaria, 12, 12 *bis*, 126.
Reatinus, 144.
Remesiana, 12 *bis*, 126.
Roma, 40.
Romula, 12.
Salonae, 12, 126.
Sammacis praedium, 150.
Sarmizegethusa, 12.
Savaria, 227.
Scupi, 12, 12 *bis*, 126.
Segusio, 40.
Sennonicus, 40.
Siampudi? villa, 52.
Sirmiensis, 227.
Sirmium, 12, 126.
Sisciencis, 227.
Sisyphaeum, 1.
Statonia, 58.
Tarsa, 17.
Texuander, 40.
Thessalonica, 12.
Ticinencis, 40.
Trimontium, 12, 126.
Trisipensis pagus, 102.
Tunger, 40.
Tyrus, 151.
Uthina (colonia Iulia tertianorum decimanorum), 85, 162.
Varvaria, 107.
Verager, 40.
Verobrittianus vicus, 40.
Vesontio, 199.
Viconovenses, 51.
Vienna, 40.
Vimetus vicus, 45.
Viminacium municipium, 206.
Viromanduus, 40,
Zerna, 126.

V

EMPEREURS, PRINCES, PRINCESSES

1° *Empereurs romains.*

Divus Augustus, 240.
Imp. Caesar divi f. Augustus, cos. XII, 64.
Imp. Caes. divi f. Augustus pont. max., cos. XII, imp. XIIII, trib. pot. XVIII, 85, 162.
C. Caesar, 80.
Ti. Caesar imp. divi Augusti f. Augustus pont. max., trib. pot., 98.
Drusilla, 203.
Ti. Claudius Germanicus Caesar Aug. 204.
Divus Claudius, 240.
Nero Claudius Caesar, Aug. Germanicus, 93, 240.
Nero Claudius Caesar Drusus Germanicus, 158.
Imp. Vespasianus, 180.
Imp. Caesar Vespasianus Augustus, 94.
Imp. Titus Vespasianus Aug., 161.

Digitized by Google

Domitianus Caesar, 171.
Imp. Domitianus, 151.
Trajanus, 50.
Imp. Nerva Traianus Caes. Aug. Germ., divi Nervae f., p. m., trib. pot., p. p. cos. II, 199.
Imp. Caes. divi Nervae f. Nerva Trajanus Aug. Germ., Dacicus, trib. pot. XIII, cos. V, p. p., 40.
Imp. Caes. divi Nervae f. Nerva Trajanus Aug. Dacicus pont. max., trib. pot. VII, imp. IIII, cos. V, p. p., 53.
Imp. Caes. Hadrianus Aug. Pius divi Traiani f., 31.
Imp. Aelius Antoninus Caes., cos. III, 15.
Imp. Caes. Ti. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius, 222.
Imp. Caes. T. Aelius Hadrianus Antoninus Aug. Pius et Aurelius Caes. liberique eorum, 48.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus, 112.
Imp. Caes. M. Aurelius Pii f. Antoninus Aug.. Medicus Germ. max., trib. pot., p. p., 115.
Imp. Caes. L. Aelius ?, 51.
Imp. Commodus, 23.
Commodus Aug. d. n., 58.
Aurelius Commodus Antoninus Aug. Pius, 118.
Imp. Caes. M. Aurelius Commodus Antinonus Caes. Felix Pius Aug. 95.
Imp. Severus, 76.
Imp. Caesar Septimius Severus Pius Pertinax Aug. Arab., Adiab., Parth. max, p. p. 119.
Severus et Antoninus Augg., 10, 26, 154.
Imp. Caes. L. Septimius Severus Pertinax et M. Aurelius Antoninus Caes., 12.
Imp. Caes. L. Septimius Severus Pertinax Pius Felix Arab. Adiab. Parth. max. et Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Pius Felix Aug., 13.
Imp. Caes. L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. Arab. Adiab. Parth. max. pont. max. trib. pot. VIIII, imp. XI et Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Pius Felix Aug. trib. pot. III, 46.
Imp. Caes. L. Septimius Severus Pius Pertinax Aug. et Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug. et Julia Domna Aug. mater Augustorum et castrorum, 2.
Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Aug. pont. max., princ. juvent. Imp. Caes. L. Septimi Severi Pii Pertinacis Aug. Parth. Arab. Adiab. pont. max. f., 102.
Imp. Caes. Licinius Gallienus Aug. et Cornelia Salonina Aug. conjux, 108.
Imp. Caes. M. Aurelius Maximianus Felix Aug., 159.
Divus Constantius, 62.
D. n. Flavius Valerius Severus nobiliss. Caes., 235.
D. n. Flavius Constantinus Maximus Victor Pius semper Aug., 177.
DD. n. n. Galerius Valerius Maximinus et Flavius Valerius Constantinus et Valerius Licinianus Licinius invicti Augusti, 197.
Flavius Jovianus victoriosissimus princeps piissimus imperator clementissimus Aug., 197.
DDDD. nnnn. Flavius Gratianus et Flavius Valentinianus et Flavius Theodosius et Flavius Arcadius Pii semper Augg., 197.

2° *Rois étrangers.*

Rex Attalus, 92.
Rex Dejotarus, 87, 92.

VI

POUVOIRS PUBLICS

1° *Consulats.*

C. Caesare L. Paullo cos. (a. 1 p. C. n.), 80.
M'Acilius Glabrio Ulpius Trajanus cos. (a. 91 p. C. n.), 201.
Torquato et Juliano cos. (a. 168 p. C. n.), 132.
Prisco et Apollinare cos. (a. 169 p. C. n.), 12.
Salvio Juliano et Calpurnio Pisone cos. (a. 175 p. C. n.), 159.

Digitized by Google

Orfito et Rufo cos. (a. 178 p. C. n.), 51.
Imp. Commodo II et Vero II cos. (a. 179 p. C. n.), 23.
Mamertino et Rufo cos. (a. 182 p. C. n.), 140.
Imp. Severo II et Albino Caesare II cos. (a. 194 p. C n.), 76.
Clemente et Prisco cos. (a. 195 p. C. n.), 12.
Apro et Maximo cos. (a. 207 p. C. n.), 140.
Praesente et Extricato cos. (a. 217 p. C. n.), 234.
Maximo et Aeliano cos. (a. 223 p. C. n.), 15.
Januarino et Justo cos. (a. 328 p. C. n.), 178.
Constantio Aug. X et Juliano Caes. III cos. (a. 360 p. C. n.), 168.
Gratiano Aug. IIII et Merobaude cos. (a. 377 p. C. n.), 60.
Maximo iterum et Paterno cos. (a. 443 p. C. n.), 8.
L. Aelio Oculato Q. Gavio Attico cos. (a. ? p. C. n.), 227.

2° *Fonctions supérieures.*

Aedilis curulis, 81, 174.
Consularis, 53, 120.
— (*Daciarum*), 154.
Curator aquarum, 175.
Curator aquarum et Miniciae, 136, 177, 178, 179.
Eques romanus, 19, 248.
Ἡγεμών, 93.
Gerusiarcha, 139.
Judex sacrarum cognitionum, 136, 137.
Legatus Augusti pro praetore, 48, 53, 71.
Legatus Augustorum pro praetore, 46.
Praefectus, 40, 71.
Praefectus praetorio, 135.
Praefectus urbi, 245.
Praeses (*Dalmatiae*), 207.
— (*Raetiae*), 205.
Proconsul, 197.
— (*Achaiae*), 125.
Στρατηγός, 119.

3° *Fonctions inférieures.*

Augusti libertus, 24, 181.
Caesaris serva, 243.
Caesaris servus, 187.
Centurio officinarum, 24.
Dispensator horreorum, 97.
Procurator, 240.
Procurator Aug., 68, 180.
Praepositus, 34.
Sex primus curatorum, 134.
Tabularius fisci Alexandrini, 171.

VII

CORPS DE TROUPES

1° *Légions.*

Legio I Adjutrix Pia Fidelis (*miles*), 209, 214.
Leg. I Italica (*vexillatio, centurio*), 50.
Leg. I Minervia Pia Fidelis (*briques*), 70, 73.
Leg. IIII Flavia (*tribunus legionis*), 27.
Leg. V (*signifer, coriarius, architectus*), 47.
Leg. V Macedonica (*veteranus*), 41.
— (*vexillatio, centurio*), 50.
Leg. V Macedonica Pia (*centurio*), 154.
Leg. VII Claudia, 11.
— (*tribunus*), 14.
— (*discens epibetam*), 16.
Leg. VII Claudia (*veteranus ex beneficiarius consularis*), 206.
Leg. VII Claudia Antoniniana Pia Fidelis (*canabae*), 13.
Leg. VII Claudia Pia Fidelis (*legatus, beneficiarius consularis, strator consularis*), 12.
— *optio, cornicularius legati, tesserarius, interpres*), 12 *bis*.
— (*primipilus, praefectus kastrorum*), 127.
Leg VII Claudia Severiana (*veteranus*), 15.
Leg. X Gemina (*miles*), 211, 213.
— (*miles beneficiarius consularis*), 234,

Digitized by Google

Leg. XI Claudia (*tribunus militum*), 48.
Leg. XI Claudia Pia Fidelis (*veteranus*), 99.
Leg. XIII Gemina (*centurio*), 154.
Leg. XIII Gemina Severiana (*hastatus, centurio exercitator equitum*), 29.
Leg. XIIII Gemina (*miles*), 210, 212, 214.
Leg. XIIII Gemina Martia Victrix (*centuria*), 157.
Leg. XXII (*eques protector*), 77.
Leg. XXII Primigenia Pia Fidelis (*miles beneficiarius consularis*), 76.
Leg. XXX Ulpia Victrix Severiana Alexandrina (*ursarius*), 72.

2° *Ailes.*

Ala Gemelliana (*missus*), 101.
Ala VI (*milites*), 68.

3° *Cohortes.*

Cohors I (*beneficiarius*), 32.
Coh. I Aquitanorum (*praefectus*), 206.
Coh. I Aurelia Brittonum miliaria Antoniniana (*castra*), 46.
Coh. I Aurelia nova Pasinatium civium romanorum miliaria (*veteranus*), 22.
Coh. II Aurelia nova miliaria equitata civium romanorum (*praefectus*), 23.
Coh. II Aurelia nova Sacorum (*miles*), 20.
Coh. II Batavorum (*milites*), 40.
Coh. I Ituraiorum (*miles*), 86.
Coh. V Lucensium (*praefectus*), 21.
Coh. I Thracum civium romanorum (*briques*), 224.
Coh. I. Thracum Syriaca (*eques*), 17.

4° *Garnison de Rome.*

Cohors VI Praetoria (*miles*), 167.
Coh. IX Praetoria (*miles*), 242.
Coh. X Urbana (*centurio*), 140.

5° *Numeri, corps spéciaux.*

Equites catafractarii Pictavenses, 121.
Gesati, 78.
Numerus electorum (*duplicarius*), 113.
Numerus exploratorum Germanicorum (*miles*), 59 *bis*.

6° *Grades.*

Adjutor, 75.
Beneficiarius, 25, 56.
Beneficiarius consularis, 126, 238, 239.
Beneficiarius praefecti, 126.
Beneficiarius sexmestris, 126.
Beneficiarius tribuni, 126.
Centenarius, 121.
Centurio, 51.
Cerarius, 126.
Commentariensis, 233.
Cornicularius, 154.
Cornicularius praefecti, 126.
Custos armorum, 126.
Decurio ex singularibus, 128.
Donis donatus, 13, 126.
Eques, 129.
Evocatus Aug., 243.
Miles, 208.
Missici, 40.
Praefectus equitum, 193.
Primipilus, 246.
Quaestor, 51.
Sesquiplarius, 221.
Signiferi, 75, 126.
Speculatores, 26, 154.
Strator, 126.
Tubicen, 71, 126.
Veterani, 51.

7° *Particularités.*

Bellum Dacicum, 40.
Briques légionnaires, 70, 73, 224.
Canabae, 13.
Muri cespiticii castrorum, 46.
Schola, 26, 154.
Tropaeum, 50.
Valetudinarium, 23.

VIII

ADMINISTRATION MUNICIPALE ET PROVINCIALE

1° *Municipalités.*

Adlectus in V decurias, 248.
Aedilis, 191.
Βουλή, 1, 120.
Curator reipublicae, 84.
Curia, 2, 107, 115.

Digitized by Google

Decurio, 27. 156, 219, 241, 247.
Demarchus, 79.
Duumvir, 27, 129, 191.
Duumvir jure dicundo, 80, 83.
Duumviri viis aedibus sacris publicis procurandis, 80.
Laucelarchisas, 79.
Magister vici, 41, 45.
Pagus, 6, 102.
Praefectus jure dicundo, 191.
Quaestor coloniae, 241.
Quinquennalis, 44.
Vicani, 75.
Vicus, 42, 43.

2° *Provinces.*

Armeniarcha,
Κοινὸν (*Galatie*), 160.

IX

COLLÈGES

Collegium saccariorum, 149.
Fretores Eubois, 79.
Honoribus functus in familia P. Grattii, 147.
Magister ex domo L. Turi Rufi, 112.
Magistri, 188.
Κοινὸν τῆς τριαχάδος, 133.

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES

Actor, 246.
Alumni, 170.
Amphitheatrum, 247.
Ara, 118.
Argentarius, 144.
Balneum, 31.
Basilica, 222.
Bornes milliaires, 106, 106 *bis*, 196, 197, 199, 235, 236, 237.
Bornes terminales, 42, 43, 52, 230.
Cachets d'oculiste, 30, 66, 67, 90, 131.
Caelator, 145.
Capitolium, 227.
Corona, 158.
Curatores, 118.
Curia senatus, 82.
Depositio, 8.
Diplôme militaire, 227.
Ecclesia Alamiliariensis, 55.
Episcopus, 55, 61.
Épitaphes métriques, 62, 91, 148, 164.
Epulum, 191.
Estampilles sur briques ou tuiles, 166, 224.
Eunuchus, 111.
Forum, 137.
Jeux, 158.
Jeux scéniques, 191.
Latrones, 18.
Loi, 192.
Marques de carrière, 132.
Marques de vases, 56, 58, 186.
Medicus, 142.
Murmillo, 122.
Odeum, 3.
Olla, 244.
Paedagogus, 146.
Pedesequus, 88.
Porticus, 84.
Praedia, 166.
Puteal Juturnae, 81.
Propylaeum, 95.
Règlement impérial ou épiscopal relatif au mariage, 5.
Retiarius, 35.
Seplasarius, 232.
Serment à l'empereur Auguste, 64.
Statio aquarum, 176, 178.
Tabellae devotionis, 183, 184, 185
Templum, 23, 115.
Thermae Agrippae, 141.
Thrax (gladiateur), 122.
Verna, 88.
Virginius, 149.

Digitized by Google

TABLES

DU TOME XXXIX DE LA TROISIÈME SÉRIE

I. — TABLE DES MATIÈRES

Pages.

La représentation du galop dans l'art ancien et moderne (*Sixième et dernier article*), par M. Salomon Reinach. 1
Quelques souvenirs de Sandro Boticelli, par M. Herbert P. Horne. . . 12
Les monuments mégalithiques des hauts plateaux de la province de Constantine, par M. le commandant Maumené 21
Les théoxénies et le vol des Dioscures, par M. Salomon Reinach . . . 35
Poteries de La Tène à décoration géométrique incisée, par M. Joseph Déchelette 51
A Mosaïc Pavement and Inscription from the Bath at Serdjilla (Central Syria), par M. William Kelly Prentice. 62
Ma cinquième campagne de fouilles à Antinoë, par M. Al. Gayet . . . 77
Topologie et toponymie antiques. — Les Phéniciens et l'Odyssée (*Septième article*), par M. Victor Bérard. 93
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions. 110
Société nationale des Antiquaires de France 113
Nouvelles archéologiques et correspondance 114
Bibliographie : 1 Percy E. Newberry. The Life of Rekhamara (George Foucart). — 2. Ludovicus Deubner. De Incubatione capita quator (H. Hubert). — 3. Albert Dufourcq. Étude sur les Gesta martyrum romains (M. B.). — 4. Comte de Castellane et A. Blanchet. Congrès international de numismatique réuni à Paris en 1900 (R. C.) 130
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine (Avril-Juin), par MM. R. Cagnat et M. Besnier 139
Le rhyton d'argent du Museo civico di Antichità de Trieste (pl. XVI, XVII, XVIII), par M. L. de Laigue 153
Stèle funéraire découverte à Nisyros (pl. XV), par M. Salomon Reinach . 158
Recherches sur la date des salutations impériales de l'empereur Néron, par M. Edouard Maynial. 167
Plaques découpées archaïques, par M. A. de Ridder 178
Le tombeau et les basiliques de saint Cyprien à Carthage, par M. Paul Monceaux 181
Une formule orphique, par M. Salomon Reinach. 201
Topologie et toponymie antiques. — Les Phéniciens et l'Odyssée (*Huitième article*), par M. Victor Bérard. 213

Digitized by Google

Pages.
Un vers de Virgile (*Enéide*, VI, 743), par M. Salomon Reinach 229
Inscriptions de l'Oise. Ager Bellovacorum-Sylvanectes. (Additions et corrections au premier article), par M. Seymour de Ricci 217
La prétendue statue de Julien l'Apostat au Musée du Louvre, par M. Étienne Michon 259
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions. 281
Nouvelles archéologiques et correspondance 289
Bibliographie : 1. Mellerio (André). Rome : la question d'art et la question politique (Seymour de Ricci). — 2. M. Ancona. Claudio II (S. de R.) — 3. Zimmern. Biblische und babylonische Urgeschichte (C. Fossey). — 4. L. Zink. Det Nordeuropaeiske Dysse-Territoriums Stengrave og dyssernes Udbrevelse i Europa (S. R.) 296
Sur le prétendu portrait de Sapho, par Giulio-Emmanuele Rizzo . . . 301
Les cuirasses celtiques de Fillinges, par le Comte O. Costa de Beauregard 308
Statue d'éphèbe du Musée du Prado, à Madrid, par Pierre Paris . . . 316
L'époque néolithique dans la vallée du Tonsus (Thrace), par Jérome . . 328
La mévente des vins sous le haut empire romain, par S. Reinach . . . 350
Inscriptions de l'Oise, Ager Bellovacorum-Sylvanectes, par S. de Ricci. 375
Topologie et toponymie antiques. — Les Phéniciens et l'Odyssée (*suite*), par Victor Bérard. 401
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions. 425
Nouvelles archéologiques et correspondance 430
Bibliographie : 1. A. Robert. Notes sur quelques stations préhistoriques de la commune mixte d'Aïn-Melila (Salomon Reinach). — Pauly-Wissowa. Real-Encyclopädie der classichen Alterthums-Wissenschaft (Salomon Reinach). — 3. Isabelle Errera. Collection d'anciennes étoffes (Salomon Reinach). — 4. J. Burlet. La Savoie avant le Christianisme (Salomon Reinach). — 5. Edward C. Strutt. Fra Filippo Lippi (Salomon Reinach) . . . . . .
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par R. Cagnat et M. Besnier 447

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE

PAR NOMS D'AUTEURS

Bérard (Victor). — Topologie et toponymie antiques. — Les Phéniciens et l'Odyssée. 93, 213 401
Besnier (M.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine 139 447
Cagnat (R.). — Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine 139 447
Costa de Beauregard (Cte O.). — Les cuirasses celtiques de Fillinges 308
Déchelette (J.). — Poterie de la Tène à décoration géométrique incisée 51
Gayet (Al.). — Ma cinquième campagne de fouilles à Antinoë 77

Digitized by Google

Pages.
Horne (Herbert P.). — Quelques souvenirs de Sandro Boticelli . . . 12
Jérome. — L'époque néolithique dans la vallée du Tonsus (Thrace) . . 328
Laigue (L. de). — Le rhyton d'argent du Museo civico di Antichità de Trieste 153
Maumené. — Les monuments mégalithiques des hauts plateaux de la province de Constantine. 21
Maynial (E.). — Recherche sur la date des salutations impériales de l'empereur Néron. 167
Michon (E.). — La prétendue statue de Julien l'Apostat au Musée du Louvre 259
Monceaux (P.). — Le tombeau et les basiliques de saint Cyprien à Carthage. 181
Paris (Pierre). — Statue d'éphèbe du Musée du Prado, à Madrid . . . 316
Prentice (William Kelly). — A Mosaïc Pavement and Inscription from the Bath at Serdjilla (Central Syria) 62
Reinach (Salomon). — La représentation du galop dans l'art ancien et moderne. 1
— Les théoxénies et le vol des Dioscures. 35
— Stèle funéraire découverte à Nisyros 158
— Une formule orphique 201
— Un vers de Virgile (*Enéide*, VI, 743) 229
— La mévente des vins sous le haut Empire romain 350
Ridder (A. de). — Plaques découpées archaïques 178
Rizzo (Giulio Emmanuele). — Sur le prétendu portrait de Sapho . . . 301
Seymour de Ricci. — Inscriptions de l'Oise. Ager Bellovacorum-Sylvanectes 237 175

TABLE DES PLANCHES

XII. — Mosaïque de Serdjilla (Syrie centrale).
XIII et XIV. — Fresque inédite de Botticelli.
XV. — Stèle funéraire découverte à Nisyros.
XVI, XVII, XVIII. — Le rhyton d'argent du Museo civico di Antichità de Trieste.
XIX. — Éphèbe du Musée de Madrid.
XX. — Tête de l'éphèbe du Musée de Madrid.
XXI. — Tête de la collection Biscari.
XXII. — Tête du musée de Naples.

Le Gérant : Ernest Leroux.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

FRESQUE INÉDITE DE BOTTICELLI

(ENSEMBLE)

Digitized by Google

Digitized by Google

FRESQUE INÉDITE DE BOTTICELLI

(DÉTAIL)

Digitized by Google

Digitized by Google

STÈLE DE NISYROS

AU MUSÉE DE CONSTANTINOPLE

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

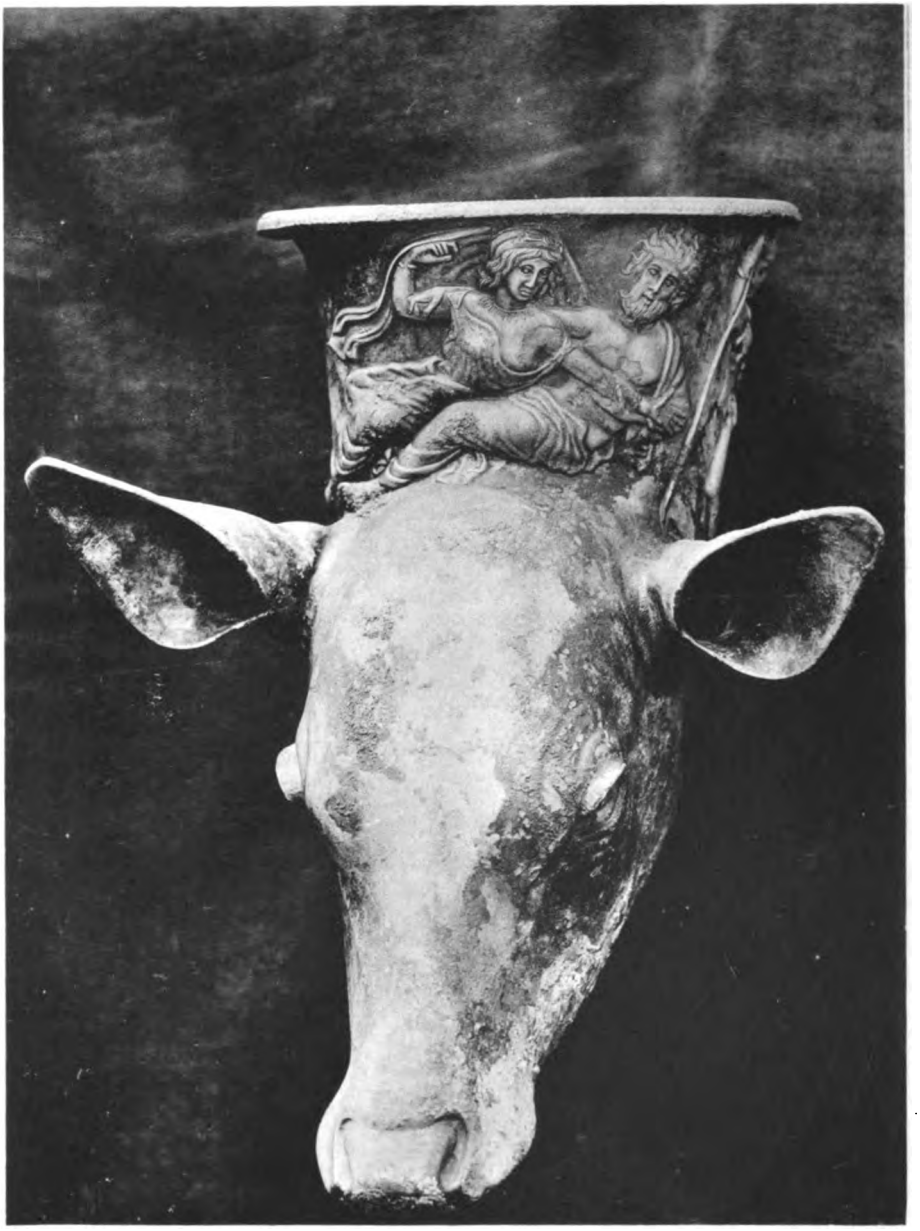

RHYTON D'ARGENT
(MUSÉE DE TRIESTE)

Digitized by Google
Phototypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

RHYTON D'ARGENT
(MUSÉE DE TRIESTE)

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

RHYTON D'ARGENT
(MUSÉE DE TRIESTE)

Digitized by Google
Phototypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris

STATUE D'UN ÉPHÈBE A MADRID

Digitized by Google

Digitized by Google

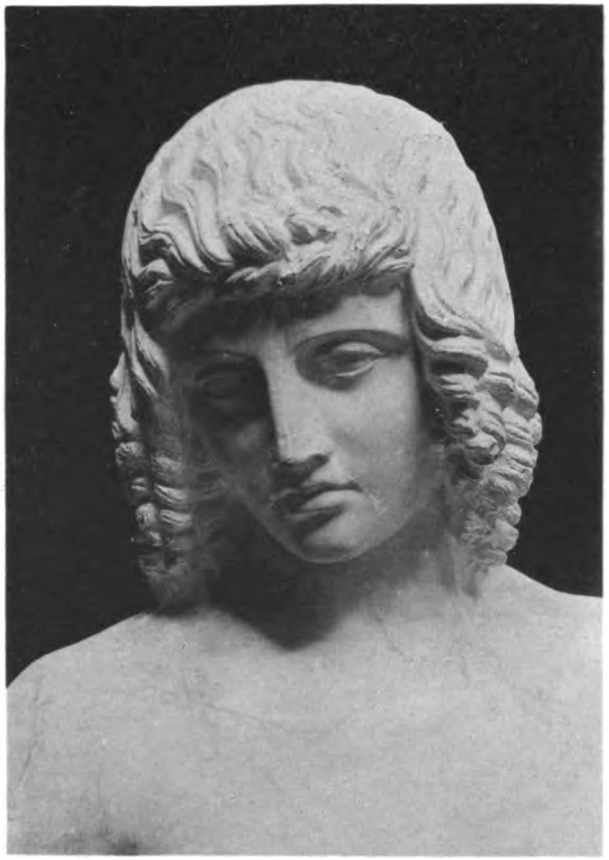

Phototypie Berthaud, Paris

TÊTE DE LA STATUE D'ÉPHÈBE A MADRID

Digitized by Google

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris

TÊTE DE LA COLLECTION BISCARI

Digitized by Google

Digitized by Google

Phototypie Berthaud, Paris

TÊTE DU MUSÉE DE NAPLES

Digitized by Google

Digitized by Google

AUG 22 1901
LIBRARY

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXXIX

JUILLET-AOUT 1901

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1901
Tous droits réservés

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

La représentation du galop dans l'art ancien et moderne (*Sixième et dernier article*), par M. Salomon Reinach 1
Quelques souvenirs de Sandro Boticelli, par M. Herbert P. Horne 12
Les monuments mégalithiques des hauts plateaux de la province de Constantine, par M. le commandant Maumené. 21
Les théoxénies et le vol des Dioscures, par M. Salomon Reinach. 35
Poteries de La Tène à décoration géométrique incisée, par M. Joseph Déchelette. 51
A Mosaïc Pavement and Inscription from the Bath at Serdjilla (Central Syria), par M. William Kelly Prentice. 62
Ma cinquième campagne de fouilles à Antinoë, par M. Al. Gayet 77
Topologie et toponymie antiques. — Les Phéniciens et l'Odyssée (*Septième article*), par M. Victor Bérard 93
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 110
Société nationale des Antiquaires de France 113
Nouvelles archéologiques et correspondance 114
Bibliographie: 1. Percy E. Newberry. The Life of Rekhmara (George Foucart). — 2. Ludovicus Deubner. De Incubatione capita quatuor (H. Hubert). — 3. Albert Dufourcq . Etude sur les Gesta martyrum romains (M. B.). — 4. Comte de Castellane et A. Blanchet. Congrès international de numismatique réuni à Paris en 1900 (R. C.) 130
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine (Avril-Juin), par MM. R. Cagnat et M. Besnier 139

PLANCHES

Pl. XII. — Mosaïque de Serdjilla (Syrie centrale)
Pl. XIII et XIV. — Fresque inédite de Botticelli.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Etranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue* 28, rue Bonaparte, à Paris, ou au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

Digitized by Google

Emile Molinier. La Descente de croix, groupe en ivoire du XIIIe siècle conservé au Musée du Louvre.
Louis Couve. Diadumène, statue de marbre trouvée à Délos.
Théodore Reinach. Apollon, statue trouvée à Magnésie du Sipyle (Musée impérial de Constantinople).
Etienne Michon. Jeune fille drapée, statue fontaine (Musée du Louvre).
Paul Gauckler. Le Domaine des Laberii à Uthina.
Charles Diehl. Mosaïques byzantines de Saint-Luc.
J.-J. Marquet de Vasselot. Deux œuvres d'Antoine Le Moiturier.
André Michel. La Madone et l'Enfant, statue en bois peint et doré attribuée à Jacopo della Quercia.

TOME QUATRIÈME

Léon Heuzey. La Minerve de Chantilly.
Emile Chassinat. Une statuette de bronze de la reine Karomama (Musée du Louvre).
A. S. Murray. Sarcophage de Clazomène, appartenant au Musée Britannique.
Pierre Paris. Le Diadumène de Madrid.
A. de Ridder. Miroirs grecs à reliefs.
S. Reinach. Panthère de bronze (Collection de M. le baron Edmond de Rothschild).
Emile Molinier. Phylactère du XIIIe siècle (Collection de M. Martin le Roy).
Eug. Müntz. Le sculpteur Laurand et les Monuments de la Renaissance à Tarascon.
Pierre Paris. Buste espagnol de style gréco-asiatique, trouvé à Elché (Musée du Louvre).
Théophile Homolle. L'Aurige de Delphes.
Paul Perdrizet. Terres cuites de l'Asie Mineure.
M. Collignon. Groupe funéraire en pierre calcaire (Musée gréco-romain d'Alexandrie).
P. Gauckler. Les Mosaïques virgiliennes de Sousse.
Etienne Michon. Tête de femme de l'époque d'Hadrien (Musée du Louvre).
J. Marquet de Vasselot. Quelques pièces d'orfèvrerie limousine.

TOME CINQUIÈME

A. Héron de Villefosse. Le Trésor de Boscoreale.

TOME SIXIÈME

Max Collignon. Tiare en or, offerte par la ville d'Olbia au roi Saïtapharnès.
Emile Bertaux. L'Email de Saint-Nicolas de Bari.
Gustave Schlumberger. Ivoire byzantin de l'ancienne Collection Bonnaffé.
André Michel. Les statues de saint Pierre, sainte Anne et sainte Suzanne (Musée du Louvre).
Emile Molinier. Un Buste d'enfant du XVIe siècle (Collection de Mme la marquise Arconati-Visconti.)
Léon Heuzey. Le taureau chaldéen à tête humaine et ses dérivés.
Edmond Pottier. Tête archaïque de terre cuite (Musée du Louvre).
André Joubin. Le Marsyas de Tarse (Musée impérial de Constantinople).
Maurice Besnier. Buste de César appartenant à la Collection du comte Grégoire Stroganoff, à Rome.
Hans Graeven. Pyxide en os représentant la naissance d'Apollon et de Diane (Musée du Louvre).
Jean-J. Marquet de Vasselot. Un Coffret reliquaire du Trésor de Quedlinburg.
Gustave Schlumberger. Un Coffret byzantin d'ivoire du Musée Kircher, à Rome.
F. de Mély. Le Camée byzantin de Nicéphore Botoniate à l'Heiligenkreutz (Autriche).
Dom E. Roulin, bénédictin. La Croix de la Collégiale de Villabertran (Catalogne).

TOME SEPTIÈME

L. Heuzey. Autre Taureau androcéphale, statuettes à incrustations (Musée du Louvre).
A. de Ridder. Amphore à figures rouges (cabinet des Médailles).
André Skias. Skyphos à figures rouges trouvé à Eleusis (Musée national d'Athènes).
A. Foucher. Sculptures gréco-bouddhiques (Musée du Louvre).
F. de Mély. Le Coffret de Saint-Nazaire de Milan et le manuscrit de l'« Iliade » de l'Ambrosienne.
G. Schlumberger. L'Ivoire Barberini (Musée du Louvre).
Dom E. Roulin. Tableau byzantin inédit (Musée épiscopal de Vich).
Georges Bénédite. Sur un étui de tablette trouvé à Thèbes et conservé au Musée du Louvre.
M. Berthelot. Sur les métaux égyptiens; étude sur un étui métallique et ses inscriptions.
Henri Lechat. La tête Rampin, marbre antique du VIe siècle avant notre ère (Musée du Louvre).
Etienne Michon. Tête d'Athéna Parthénos (Musée du Louvre).
H. Omont. Peintures du manuscrit grec de l'Evangile de saint Mathieu, copié en onciales d'or sur parchemin pourpré, et récemment acquis par la Bibliothèque Nationale.
Paul Vitry. Une œuvre de Guido Mazzoni ou de son atelier en France : Le Groupe de la Dormition de la Vierge à la Trinité de Fécamp.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, éditeur, rue Bonaparte, 28.

FONDATION EUGÈNE PIOT

MONUMENTS ET MÉMOIRES

PUBLIÉS PAR L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Sous la direction de Georges PERROT et Robert de LASTEYRIE, de l'Institut

Avec le concours de Paul JAMOT, secrétaire de la rédaction

PUBLICATION DE GRAND LUXE

Illustrée de nombreux clichés dans le texte et de planches en héliogravure, héliochromie et chromolithographie.

PRIX DE SOUSCRIPTION : Paris, 32 fr., Départements, 35 fr., Étranger, 36 fr.

TOME PREMIER

Georges Perrot. Eugène Piot.
G. Maspero. Le scribe accroupi de Gizèh.
Léon Heuzey. Les armoiries chaldéennes de Sirpoula, d'après les découvertes de M. de Sarzec.
Maurice Holleaux. Figurines béotiennes en terre cuite à décoration géométrique (Musées du Louvre et de Berlin).
E. Pottier. Cratère grec de style corinthien et rhodien (Musée du Louvre).
Max Collignon. Loutrophore attique à sujet funéraire (Musée du Louvre).
A. Héron de Villefosse. Tête d'Apollon (Musée du Louvre).
Etienne Michon. Tête d'athlète (Musée du Louvre).
Ernest Babelon. Sapor et Valérien, camée sassanide de la Bibliothèque nationale.
G. Schlumberger. Un tableau-reliquaire byzantin inédit du xe siècle.
Héron de Villefosse. Athlète, bronze de l'école d'Argos (Musée du Louvre).
Etienne Michon. Adolescent au repos, statue en marbre (Musée du Louvre).
Georges Perrot. Tête de femme (Musée du Louvre).
Max Collignon. Aphrodite Pandémos, relief de miroir en bronze et disque en marbre (Musée du Louvre).
Paul Jamot. Vénus pudique, statuette de bronze (Musée du Louvre).
Gustave Schlumberger. Un ivoire chrétien inédit (Musée du Louvre).
André Michel. Statue tombale de Louis de Sancerre, connétable de France (abbaye de Saint-Denis).
Paul Durrieu. Un dessin du Musée du Louvre attribué à André Beauneveu.
E. Müntz. Les plateaux d'accouchées et la peinture sur meubles du XIVe au XVIe siècle.

TOME DEUXIÈME

Léon Heuzey. Le vase d'argent d'Entéména, découvert par M. de Sarzec.
Georges Bénédite. La statuette de la dame Toui (Musée du Louvre).
E. Pottier. Deux coupes à fond blanc de style attique (Musée du Louvre).
Salomon Reinach. Un bas-relief de Panticapée (Kertch), au Musée d'Odessa.
P. Gauckler. La patère de Bizerte.
A. Héron de Villefosse. Lampe romaine avec légende explicative.
A. Geoffroy. La colonne d'Arcadius à Constantinople, d'après un dessin inédit.
G. Schlumberger. La croix byzantine dite des Zaccaria (trésor de la cathédrale de Gênes).
Frœhner. Apollon, bronze archaïque de la collection du comte Tyszkiewicz.
A. de Ridder. Statuette de bronze (Musée central d'Athènes).
Max Collignon. Tête de jeune fille (Musée du Louvre).
E. Pottier. Trois figurines de terre cuite (Musée du Louvre).
Paul Jamot. Vénus à la coquille, deux figurines de terre cuite (Musée du Louvre).
Salomon Reinach. Tête en marbre, de la collection Singher.
Héron de Villefosse. Buste de Ptolémée, dernier roi de Maurétanie (Musée du Louvre).
Gabriel Millet. Mosaïques de Daphni.
Emile Molinier. L'évangéliaire de l'abbaye de Morienval, conservé à la cathédrale de Noyon.
E. Saglio. Triptyque de Saint-Sulpice (Tarn), au Musée de Cluny.

TOME TROISIÈME

Henri Lechat. Athéna devant Erichthonios (Musée de l'Acropole d'Athènes).
André Joubin. L'Athéna Hopé.
Max Collignon. Bas-relief funéraire de Béotie (Musée national d'Athènes).
Salomon Reinach. Aigle en marbre, de la collection de Lord Wemyss, à Gosford Longuiddry).
A. Héron de Villefosse. Bacchus enfant, statuette de bronze trouvée à Vertault (Côte-d'Or).
Etienne Michon. Esculape jeune, statuette du Musée du Louvre.
R. de Lasteyrie. Les miniatures d'André Beauneveu et de Jacquemart de Hesdin.

ANGERS, IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie, 4, RUE GARNIER

Digitized by Google

20 B2

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

CORNELL UNIVERSITY
NOV 12 1901
LIBRARY.

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXXIX

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1901

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1901
Tous droits réservés

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Le rhyton d'argent du Museo civico di Antichità de Trieste (pl. XVI, XVII, XVIII), par M. L. de Laigue 153
Stèle funéraire découverte à Nisyros (pl. XV), par M. Salomon Reinach . . . 158
Recherches sur la date des salutations impériales de l'empereur Néron, par M. Edouard Maynial 167
Plaques découpées archaïques, par M. A. de Ridder 178
Le tombeau et les basiliques de saint Cyprien à Carthage, par M. Paul Monceaux. 181
Une formule orphique, par M. Salomon Reinach. 201
Topologie et toponymie antiques. — Les Phéniciens et l'Odyssée (*Huitième article*), par M. Victor Bérard 213
Un vers de Virgile (*Enéide*, VI, 743), par M. Salomon Reinach. 229
Inscriptions de l'Oise. Ager Bellovacorum, Sylvanectes. (Additions et corrections au premier article), par M. Seymour de Ricci 237
La prétendue statue de Julien l'Apostat au Musée du Louvre, par M. Etienne Michon 259
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 281
Nouvelles archéologiques et correspondance 289
Bibliographie : 1. Mellerio (André). Rome : la question d'art et la question politique (Seymour de Ricci). — 2. M. Ancona. Claudio II (S. de R.) — 3. Zimmern. Biblische und babylonische Urgeschichte (C. Fossey). — 4. L. Zink. Det Nordeuropaeiske Dysse-Territoriums Stengrave og dyssernes Udbrevelse i Europa (S. R.) 296

PLANCHES

Pl. XV. — Stèle funéraire découverte à Nisyros.
Pl. XVI. XVII, XVIII. — Le rhyton d'argent du Museo civico di Antichità de Trieste.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Etranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris, ou au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR,
28, RUE BONAPARTE, 28

LE CAMBODGE

Par **E. AYMONIER**,
Directeur de l'École coloniale,

TOME II. — LES PROVINCES SIAMOISES

Un volume in-8, avec figures et cartes . . . . . 20 fr.

RECHERCHES BIBLIQUES

L'HISTOIRE DES ORIGINES D'APRÈS LA GENÈSE

TEXTE, TRADUCTION ET COMMENTAIRE

Par **J. HALÉVY**

Tome second (Genèse, xxv, 19-26). In-8 . . . . . 20 fr.

LE SUMÉRISME ET L'HISTOIRE BABYLONIENNE

Par **J. HALÉVY**

Un volume in-8. . . . . 6 fr.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

CATALOGUE DES LIVRES CHINOIS, CORÉENS, JAPONAIS, etc.

Par **MAURICE COURANT**

Fascicule II (nos 2497-3469). In-8 . . . . . 8 fr.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE JUIVE

D'après G. **KARPELÈS**

PAR

ISAAC BLOCH
Grand rabbin de Nancy.

ÉMILE LÉVY
Grand rabbin de Bayonne.

Un volume in-8. . . . . 12 fr.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

MONUMENTS ET MÉMOIRES

(FONDATION PIOT)

Tome VII, fascicule 2. In-4, héliograv. et chromolithographies. Prix du volume complet . . . . . 32 fr.

SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE

CATALOGUE GÉNÉRAL DES ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES

DU MUSÉE DU CAIRE

Nos 3426-3587. **Metallgefæsse**, von Fr. W. von BISSING. In-4, figures (80 piastres) . . . . . 20 fr 80

Nos 25000-25385. **Ostraca**, par M. G. DARESSY. In-4, 67 planches (220 piastres) . . . . . 57 fr. 20

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

MONUMENTS DE L'ART BYZANTIN
PUBLIÉS SOUS LES AUSPICES DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

JUSTINIEN
ET LA CIVILISATION BYZANTINE AU VIe SIÈCLE
Par Ch. DIEHL
Correspondant de l'Institut, Chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris.
Un beau volume grand in-8, illustré de 200 dessins et 9 planches hors texte . . . . . 25 fr.
Ce volume ne sera fourni qu'à compte fixe.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES
IVe SÉRIE. — VOLUME XX.

DOCUMENTS ARABES RELATIFS A L'HISTOIRE DU SOUDAN

TEDZKIRET EN-NISIAN
TRADUCTION FRANÇAISE
Par O. HOUDAS
Un volume in-8 . . . . . 15 fr.

LA MYTHOLOGIE SLAVE
Par Louis LÉGER,
Membre de l'Institut
Un volume in-8 cavalier, illustré . . . . . 7 fr. 50

HISTOIRE DE BAGDAD
Depuis la Domination des Khans Mongols jusqu'au Massacre des Mamlouks
Par Clément HUART
Un volume in-8, avec deux planches . . . . . 7 fr. 50

ANNALES DU SERVICE DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE
II. Fascicule 1. Souscription . . . . . 25 fr.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie.

Digitized by Google

CORNELL UNIVERSITY
JAN 21 1902
ITHACA, N.Y.

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

ALEX. BERTRAND ET G. PERROT

MEMBRES DE L'INSTITUT

TROISIÈME SÉRIE. — TOME XXXIX

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1901

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE (VIe)

1901

Tous droits réservés

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

TEXTE

Sur le prétendu portrait de Sappho, par M. Giulio Emanuele Rizzo. 301
Les cuirasses celtiques de Fillinges, par M. le comte O. Costa de Beauregard . 308
Statue d'éphèbe du Musée du Prado, à Madrid, par M. Pierre Paris 316
L'époque néolithique dans la vallée du Tonsus (Thrace), par le R. P. Jérôme . 328
La mévente des vins sous le haut-empire romain, par M. S. Reinach 350
Inscriptions de l'Oise, Ager Bellovacorum-Sylvanectes, par M. S. de Ricci . . 375
Topologie et toponymie antiques. — Les Phéniciens et l'Odyssée (*neuvième et dernier article*), par M. Victor Bérard 401
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions 425
Nouvelles archéologiques et correspondance 430
Bibliographie. 1. A. Robert. Notes sur quelques stations préhistoriques de la commune mixte d'Aïn-Melila (Salomon Reinach). — 2. Pauly-Wissowa. Real-Encyclopädie der classichen Alterthums-Wissenschaft (S. R.). — 3. Isabelle Errera. Collection d'anciennes étoffes (S. R.). — 4. J. Burlet. La Savoie avant le Christianisme (S. R.). — 5. Edward C. Strutt. Fra Filippo Lippi (S. R.).
Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par R. Cagnat et M. Besnier 447

PLANCHES

XIX. — Éphèbe du Musée de Madrid.
XX. — Tête de l'éphèbe du Musée de Madrid.
XXI. — Tête de la collection Biscari.
XXII. — Tête du Musée de Naples.

L'Administration et le Bureau de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE* sont à la Librairie Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte, Paris.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

La *Revue Archéologique* paraît par fascicules mensuels de 64 à 80 pages grand in-8, qui forment à la fin de l'année deux volumes ornés de 24 planches et de nombreuses gravures intercalées dans le texte.

PRIX :

Pour Paris. Un an.....	30 fr.	Pour les départements. Un an..	32 fr.
Un numéro mensuel.....	3 fr.	Pour l'Etranger. Un an.....	33 fr.

On s'abonne également chez tous les libraires des Départements et de l'Etranger.

N. B. — Tout ce qui est relatif à la rédaction doit être adressé à M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, au Musée de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), ou à M. G. Perrot, de l'Institut, rue d'Ulm, 45, à Paris.

Les livres dont on désire qu'il soit rendu compte devront être déposés au bureau de la *Revue*, 28, rue Bonaparte, à Paris, ou au Musée de Saint-Germain-en-Laye.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR,
28, RUE BONAPARTE, 28

ANNALES DU MUSÉE GUIMET. — BIBLIOTHÈQUE D'ÉTUDES
TOME X

HISTOIRE DU BOUDDHISME DANS L'INDE

Par **H. KERN**, professeur à l'Université de Leyde
Traduit du néerlandais par **Gédéon HUET**

Tome Ier In-8 . . . . . 10 fr.

RECUEIL DE VOYAGES ET DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES
TOME XVIII

LA LETTRE ET LA CARTE DE TOSCANELLI

SUR LA ROUTE DES INDES PAR L'OUEST

Adressées en 1474 au Portugais Fernam Martins et transmises plus tard à Christophe Colomb. Étude critique sur l'authenticité et la valeur de ces documents et sur les sources des idées cosmographiques de Colomb, etc.

Un volume grand in-8 de xxx-315 pages, avec deux planches en facsimilé. 16 fr.
— Le même, sur papier de Hollande . . . . . 20 fr. »

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE L'AFRIQUE CHRÉTIENNE

DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A L'INVASION ARABE

Par **Paul MONCEAUX**

Tertullien et les origines. — Saint Cyprien et son temps. 2 volumes in-8. 15 fr.

LES TEMPS HÉROIQUES

ÉTUDE PRÉHISTORIQUE D'APRÈS LES ORIGINES INDO-EUROPÉENNES

Par **André DE PANIAGUA**
Préface de **Louis ROUSSELET**

Un fort volume grand in-8 de 870 pages. . . . . 12 fr.

LES SAN GALLO

ARCHITECTES, PEINTRES, SCULPTEURS, MÉDAILLEURS

XVe et XVIe siècles,

Par **Gustave CLAUSSE**

Tome second. **Antonio da San Gallo** (le jeune).

Un volume in-8 . . . . . 15 fr.

Digitized by Google

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

JUSTINIEN
ET LA CIVILISATION BYZANTINE AU VIe SIÈCLE

Par **Ch. DIEHL**

Correspondant de l'Institut, Chargé de cours à la Faculté des Lettres de Paris.

Un beau volume grand in-8, illustré de 200 dessins et 9 planches hors texte . . . . . 25 fr.
Le même, en demi-reliure maroquin du Levant, tête dorée. . . . . 35 fr.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

NOUVELLES RECHERCHES SUR LES CHAMS

Par **Antoine CABATON**

Ancien membre de l'École française d'Extrême-Orient.

Un volume in-8, avec figures et planches . . . . . 10 fr.

ATLAS ARCHÉOLOGIQUE DE L'INDO-CHINE

MONUMENTS DU CHAMPA ET DU CAMBODGE

Par le Capitaine **E. LUNET DE LAJONQUIÈRE**

Un volume in-folio, cartonné. . . . . 12 fr.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE DES LETTRES D'ALGER

TOME XXe, 6e FASCICULE

HISTOIRE DE LA CONQUÊTE DE L'ABYSSINIE (XVIe SIÈCLE)

TRADUCTION FRANÇAISE ET NOTES par **René BASSET**

In-8 . . . . . 4 fr.

TOME XXIV

NÉDROMAH ET LES TRARAS

Par **René BASSET**

Un volume in-8, avec une planche . . . . . 10 fr.

Cette publication comprend les résultats d'une mission qui a été accomplie en avril 1900 et qui avait pour objet l'étude de la région de Nédromah et du pays des Traras, dans l'ouest de l'Algérie, au point de vue historique, archéologique et hagiographique.

ANGERS. — IMP. ORIENTALE A. BURDIN ET Cie.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

75

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google